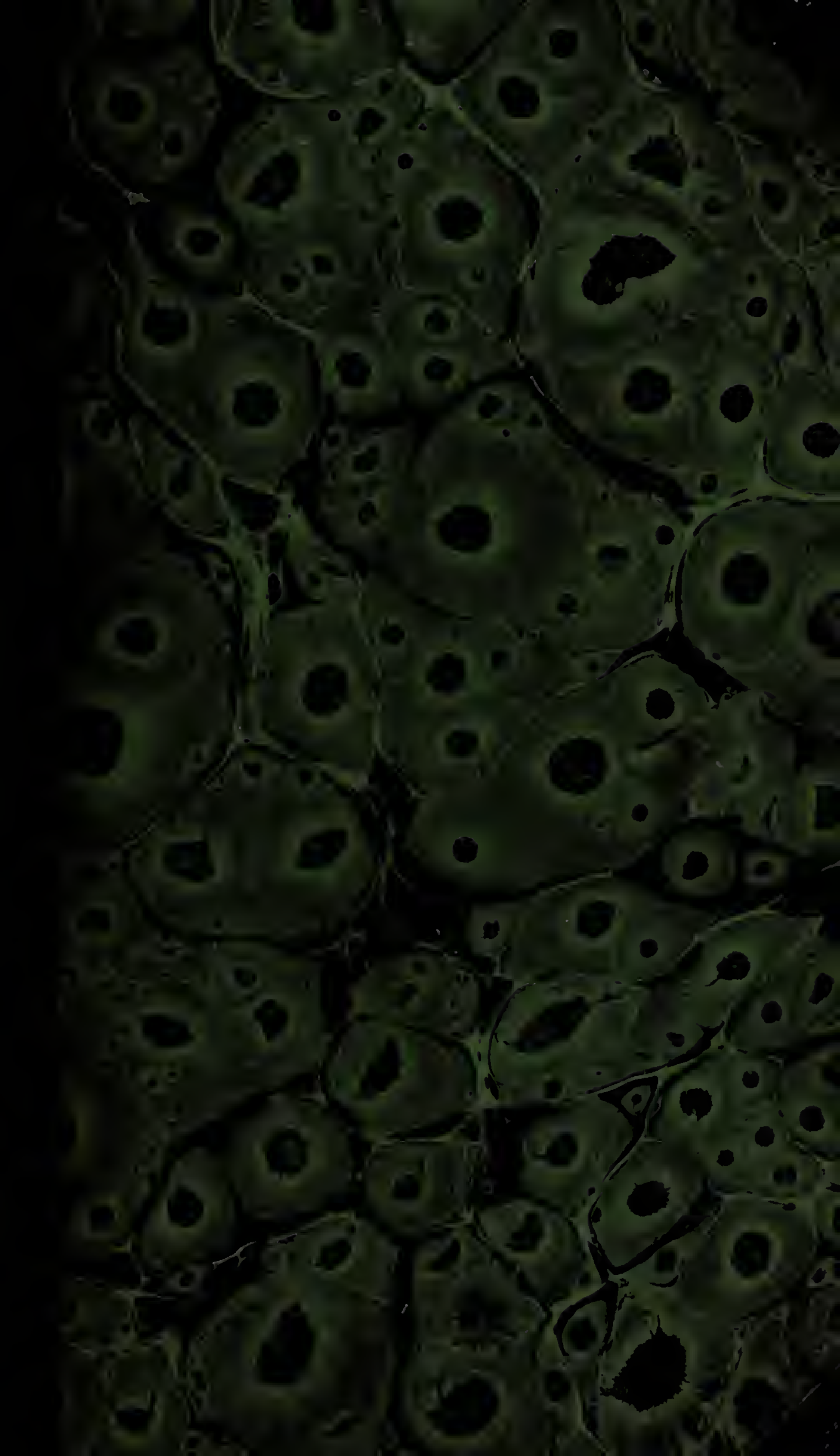
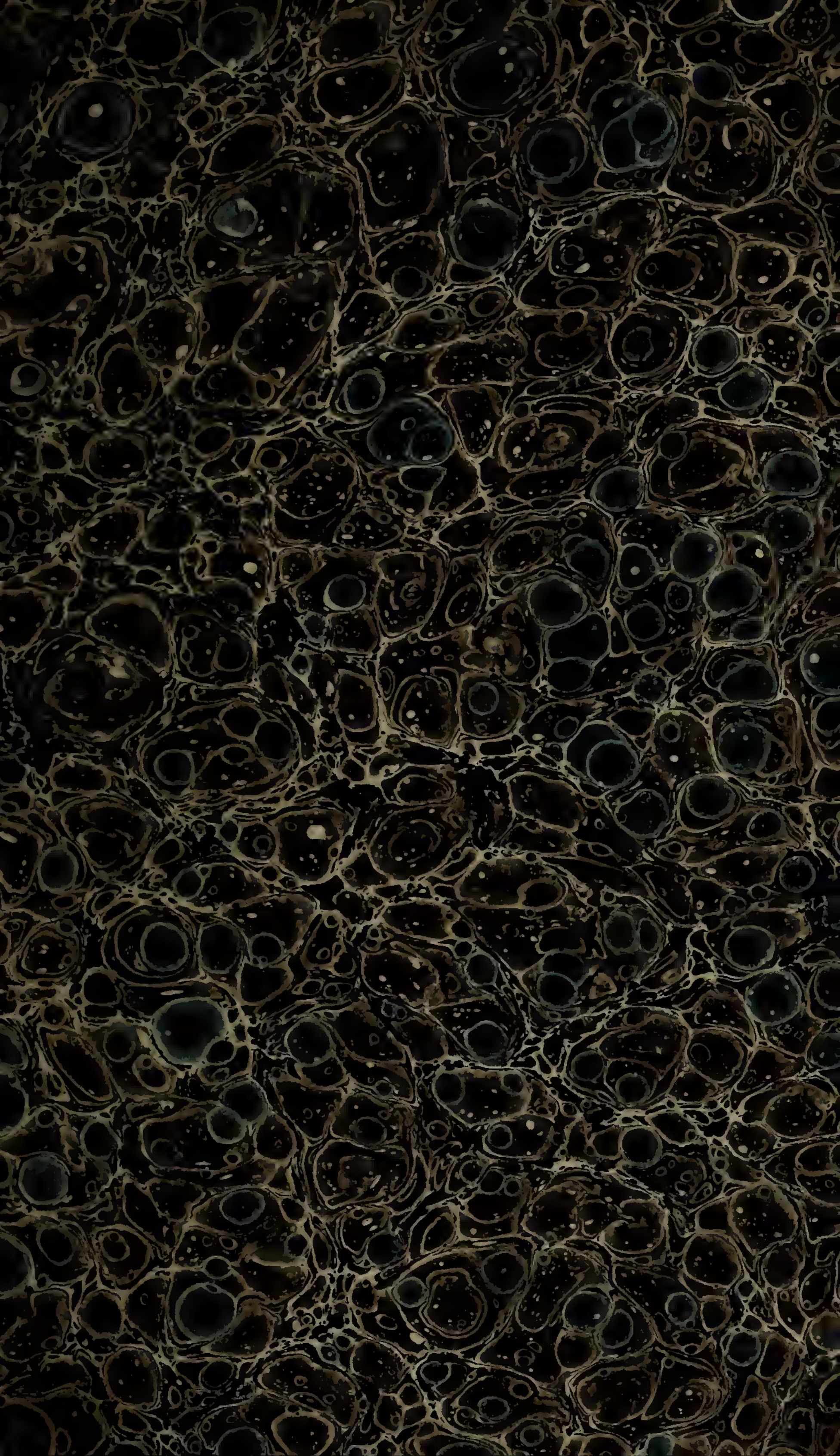



EX LIBRIS A. KUHNHOLTZ-LORDAT
J. Dupont
Dupont del. & sculp



Monsieur

ayez la bonté de prier m. pellicot
médecin a marseille d'aller chez la
Veuve Camoin retirer son abonnement
au journal de medecine Critique. cette
dame ne ma rien fait savoir.

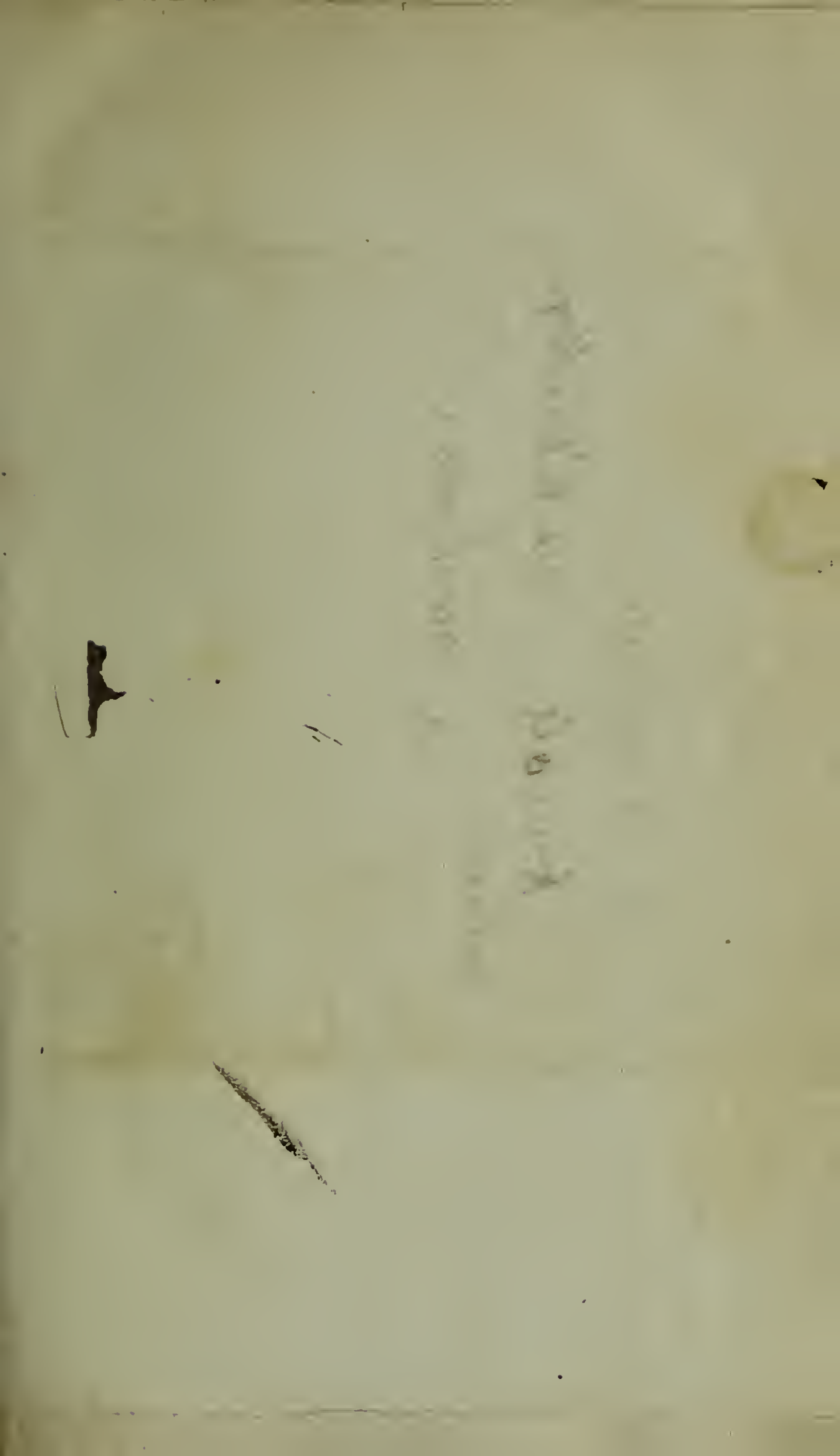
ayez la complaisance de dire a m.
pellicot que le journal est arrêté par
maladie du redacteur principal et que
s'il était repris en janvier prochain
m. pellicot recevrait les n.os et quoi ferait
retirer plus tard le prix de l'abonnement

en attendant je desire que ce
medecin recoive les 20 n.os publiés. si vous
avez commodité ayez la bonté d'envoyer
querir chez moi les 20 n.os

agreez les salutations de votre
dévoué serviteur et confrère

Montpellier
le 16 mai 1843

Congenile



a Monsieur
Renals ala bibliothèque
medicale
a montpellier

je prie M. le bibliothecaire de remettre a
ma servente l'ouvrage de Cambalouper sur les
vents. j'ai l'honneur de le saluer. Bougeute med.
montpellier le 16 mai 1843

DICTIONNAIRE

DE

MÉDECINE-PRATIQUE

ET

DE CHIRURGIE.

ABA — DIS.

Le lecteur qui voudra prendre une idée prompte et juste de cet ouvrage, lira les articles suivans, dans l'ordre de leur énumération.

Préface.
Maladie.
Fièvre.
Catarrhales (Affections).
Inflammation.
Préjugés.

Quant à celui qui ne cherche que du curieux! qu'il lise tout l'ouvrage; notamment les chapitres :

Accouchement.
Allaitement.
Amaigrissement *des vieillards.*
Asphyxie.
Avortement.
Bestialité.
Brûlure.
Canitie.
Cauchemar.
Corps étrangers.
Démonomanie.
Erotomanie.
Faim.
Fureur utérine.
Grossesse.
Hémorragie.
Hermaphrodisme.
Hygiène.
Impuissance.
Ivresse.
Malacia.
Maladie.
Mélancolie.
Petite-vérole volante.
Plaie.
Préjugés.
Règles (Cessation des).
Satiriase.
Sodomie.
Somnambulisme.
Stérilité.
Syncope.

DICTIONNAIRE

DE

MÉDECINE-PRATIQUE
ET DE CHIRURGIE,

MIS A LA PORTÉE DES GENS DU MONDE,

AUTANT QUE L'ART DE GUÉRIR EN EST SUSCEPTIBLE;

OU

MOYENS LES PLUS SIMPLES, LES PLUS MODERNES ET LES MIEUX ÉPROUVÉS,

DE TRAITER TOUTES LES INFIRMITÉS HUMAINES;

PAR M. M.-J.-F.-ALEXANDRE POUGENS,

Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, [redacted]-Médecin en chef de l'Hospice Civil et Militaire de Millau, Membre ou Associé de la Société médicale de Paris, des Sociétés de Médecine-pratique de Montpellier et de Paris, etc.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE AVEC SOIN, ET AUGMENTÉE DE PLUS DU DOUBLE;

Ou plutôt nouvel ouvrage, où l'on fait connaître les moyens de conserver la santé, les divers préjugés, et un millier de faits curieux ou d'anecdotes de médecine.

Facili medicaminis arte
Abdita nascentis rescindere semina morbi
Fert animus, tutamque hominum producere vitam.

GEOFFROY, Hygiène.

« Guidé par l'art d'Esculape, je brûle du désir d'étouffer, dès leur naissance, les germes cachés de nos maladies, et de prolonger, par des moyens sûrs et faciles, la trop courte vie des mortels. »

Trad. par M. DELAUNAY.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ l'Auteur, rue

Et chez { DELAUNAY, libraire au Palais-Royal.
CROULLEBOIS, rue des Mathurins, n.° 17.
libraire pour la commission, rue

1820.

En crayonnant de tous nos maux
Fidèlement les noirs tableaux,
Aurais-je atteint le but si difficile
D'unir l'agréable à l'utile ?

Utile dulci.

Tous les Exemplaires porteront la signature de l'Auteur, avec un numéro.

N° 360. Fougeroux



DE L'IMPRIMERIE D'ABEL LANOE.

A

MONSIEUR CHAPTAL,

Comte de Chanteloup, Pair de France, Grand Officier de la Légion d'honneur, Professeur de la Faculté de Médecine de Montpellier, Membre de la Commission des Hospices de Paris, de l'Institut, et d'un grand nombre de Sociétés savantes nationales ou étrangères.

MONSIEUR LE COMTE,

Votre nom, placé au frontispice de ce Dictionnaire, m'a valu l'accueil favorable qu'il a reçu du public: cela ne pouvait être autrement. Accoutumé à voir votre nom attaché à tout ce qu'il y a de grand, de généreux, d'utile; il devait recevoir avec empressement un ouvrage qui paraissait sous des auspices si recommandables.

L'honneur que vous avez daigné me faire, m'imposait l'obligation d'un nouveau travail, et je devais m'efforcer de rendre cette édition digne de vous; mais avec un Mécène aussi savant et aussi illustre, l'entreprise était difficile. J'espère néanmoins qu'on trouvera mon livre plus complet, sinon meilleur.

Quoi qu'il en soit, sous la protection d'un nom si respectable, comment craindrai-je que mon ouvrage soit réprouvé comme indigne?

Agréez les assurances de la reconnaissance et du plus profond respect, avec lesquels je suis,

MONSIEUR LE COMTE,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

POUGENS.

PRÉFACE.

En entrant dans la pratique de la Médecine, je sentis combien celui qui débute dans cette carrière épineuse, a besoin d'être éclairé par le flambeau de l'expérience et de l'observation. Les principes de l'Ecole ne me parurent que les instructions et les conseils d'un tendre père à un fils qui entreprend un long et pénible voyage : il lui a tracé sur la carte les montagnes, les rivières, les villes principales qu'il rencontrera sur son passage : il lui a désigné même les personnes auxquelles il doit s'adresser pour avoir des notions plus précises sur tout ce qui pourrait l'intéresser : mais à peine est-il livré à lui-même, qu'il ne trouve partout que difficultés et obstacles. Il a recours de suite aux personnes instruites que son père lui a indiquées : quelle est sa surprise et son étonnement ! Ces guides ne font qu'accroître son incertitude et mettre de la confusion dans ses idées. Leurs avis et leurs opinions sont différens sur les mêmes faits et les mêmes circonstances. C'est exactement ce que j'ai rencontré, dès mes premiers pas dans l'exercice de la Médecine. Les traités généraux et particuliers des maladies ne m'ont offert le plus souvent qu'hypothèses, systèmes, descriptions peu fidèles de la nature, manières de penser différentes sur les mêmes faits, et conduite opposée dans les mêmes circonstances. Pour dissiper ces ténèbres, je me livrai à des recherches pénibles; je dévorai l'ennui que donne la lecture d'un grand nombre de volumes, pour y

puiser quelques faits précieux, et y découvrir les règles d'une saine pratique. Je consignai, dans un répertoire particulier, l'analyse de ces premiers essais. Leur utilité me parut importante pour la connaissance et le traitement des maladies qui se présentent tous les jours dans l'exercice de la Médecine. Je continuai mes recherches; je recueillis, pour chaque affection, que je plaçai par ordre alphabétique, les symptômes les plus exacts, les causes les plus vraies et les moyens curatifs les plus efficaces, donnés par les Praticiens les plus fidèles et les plus dignes de foi. J'y réunis, chaque année, le fruit de la lecture des ouvrages nouveaux, et mes observations particulières.

Une pratique de vingt ans, ayant ajouté à mes connaissances et accru mon travail, je sentis le besoin de mettre à celui-ci plus d'ordre, plus de méthode, et de n'y laisser que des choses indispensables. Ce fut alors que j'eus l'idée de publier mes matériaux sous la forme d'un Dictionnaire. Je consultai les divers ouvrages de ce genre, tels que ceux de Blancard, de Castelli, de Col-de-Villars, de James, de Lavoisier; le nouveau Dictionnaire universel de Médecine, de Chirurgie et de l'Art Vétérinaire, celui de Santé, etc.; et je vis qu'aucun n'avait été exécuté d'après mon plan. Dans les uns, on s'est occupé à donner l'étymologie et l'interprétation des mots; dans les autres, des descriptions et des définitions vagues; ceux-ci, enfin, contiennent l'exposition des méthodes curatives, des formules surannées, sans préciser les indications, et en suivant les principes des Ecoles systématiques. Dans aucun ouvrage de ce genre, on n'a eu encore pour but la saine doctrine et l'application des bons principes de nos jours, à la connaissance et au traitement des affections les plus com-

munes. Dans aucun, on ne s'est proposé d'être utile aux personnes les plus instruites de la société. D'ailleurs, ces ouvrages sont très-anciens. Les progrès que la Médecine-pratique a faits depuis quarante ans, par les découvertes dues à la Chimie et aux diverses branches de l'Histoire naturelle, demandaient absolument un travail tout nouveau, soit pour ceux qui entrent dans l'exercice d'un art aussi difficile que l'art de guérir, soit pour dissiper une infinité de préjugés répandus dans le public, même dans les classes où règnent les principes d'une bonne éducation.

Je confiai, en 1811, le projet de mon travail à deux médecins célèbres de la Faculté de Montpellier (MM. Dumas et Roucher). Je leur en lus quelques articles pour leur faire connaître le plan que j'avais adopté. Ils voulurent bien approuver, et le plan et l'exécution, et m'exhorter à poursuivre une entreprise, hardie sans doute, mais dont les premières difficultés étaient déjà vaincues. Il ne fallut rien moins que l'approbation de deux hommes aussi distingués, dans les sciences médicales, pour me décider à terminer ce Dictionnaire. Cependant, mon projet était d'en ajourner encore la publication, lorsqu'une société de médecins fit paraître, au commencement de 1812, le prospectus du *Dictionnaire des Sciences médicales*: cela me décida à publier mon travail. Le lecture du premier volume de cette Encyclopédie, me démontra que nos plans, nos vues et nos principes étaient bien loin d'être les mêmes. La Médecine, comme science, et toutes les branches de la Physique, de la Chimie et de l'Histoire naturelle qui s'y réunissent par des rapports immédiats, y sont traités avec autant d'étendue que d'érudition; mais la partie-pratique, la conduite à tenir au lit des

malades, l'art de guérir enfin, y sont fort peu étendus, et même souvent totalement négligés. Mon but principal, au contraire, se dirige entièrement vers ce dernier objet. J'abandonne, en quelque sorte, la science, pour ne m'occuper que du malade et des moyens de le guérir. Je ne prétends donc point que mon *Manuel-pratique* puisse entrer en concurrence avec cet immense Dictionnaire, dont nous avons déjà quarante-un volumes : ouvrage spécialement destiné à faire connaître des opinions nouvelles, qui y sont même souvent en contradiction entre elles, et qui renferme tant d'articles à peu près étrangers à la médecine. Je n'ai d'autre ambition que d'être le guide du médecin qui sait déjà, mais dont la mémoire est en défaut; de celui qui débute dans la carrière, et qui ne sait où puiser les moyens de remplir les indications curatives; de l'officier de santé, dont les erreurs et les méprises ne sont que trop nombreuses, parce qu'il n'a eu ni le temps, ni les moyens de s'instruire, dans une grande bibliothèque. Je désire enfin, en supplément à la mémoire de ceux qui savent (*ament meminisse periti*), en épargnant des recherches et des frais aux nouveaux initiés dans l'art de guérir, fournir aux gens du monde le tableau fidèle de l'histoire et du traitement des maladies, afin qu'ils puissent se soigner dans quelques affections simples et légères. J'ai voulu surtout leur signaler les nombreux *préjugés* et *erreurs populaires* sur la médecine.

Avant d'exposer le plan de mon Dictionnaire, et la manière dont j'ai considéré chaque article en particulier, je dois prévenir que je me suis, autant que possible, dépouillé de tout esprit de système, de toute idée abstraite et exclusive, pour n'adopter que la bonne doctrine-pratique, con-

sacrée par vingt-cinq siècles d'expérience, depuis Hippocrate jusqu'à nous; suivie de nos jours par tous les vrais médecins de France, d'Allemagne, d'Italie, de l'Europe entière, et dont l'antique Faculté de Montpellier conserve, avec vénération, les dogmes sacrés.

J'ai donc suivi les anciennes *spécifications* des maladies, surtout des fièvres, d'après les causes matérielles, parce que je n'ai rien trouvé qui pût les remplacer, d'une manière plus exacte et plus avantageuse. Je ne pouvais adopter la doctrine hypothétique, propagée par une des écoles de France, puisqu'elle m'éloignait de mon but, je veux dire du traitement des maladies, fondé tout entier sur la connaissance des causes essentielles, du principe morbifique, enfin de ce qui donne lieu aux indications thérapeutiques. Etayé sur la supposition purement gratuite de l'irritation des différentes membranes, ce système, loin de conduire aux indications curatives, éloigne de toute recherche à cet égard. Cependant, je dois le dire, l'ordre, la simplification, les avantages qu'on a droit d'attendre de toute méthode analytique, suivie dans cette classification, séduisirent mon esprit sans expérience, et j'embrassai ces idées hypothétiques, avec d'autant plus de chaleur, que la physique, la chimie et l'histoire naturelle, faisaient, à cette époque, l'objet principal de mes études. Mais, dès que je fus entré dans l'exercice de la médecine, je sentis combien ces principes étaient vagues, peu exacts, et contraires à son objet principal, qui est de guérir. Peut-on se refuser d'admettre, par exemple, pour cause d'une affection bilieuse, une humeur de cette nature, lorsque tous les symptômes en démontrent l'existence aux sens les moins exercés? et lorsqu'on voit la

maladie cesser, par l'effet des évacuations bilieuses, provoquées par la nature ou par l'art. Eh quoi! les causes des fièvres gastriques sont, de l'aveu même des solidistes, des écarts de régime, des excès de table, des alimens de mauvaise nature, des indigestions enfin! leurs symptômes sont les renvois, les nausées, les vomituritions, l'inappétence, le dégoût le plus décidé! leurs solutions critiques, les vomissemens spontanés, les flux de ventre; leur traitement efficace, les évacuations par les différentes voies! en un mot, les symptômes, les causes et la curation vous démontrent l'existence des matières saburrales! et vous refuseriez de l'admettre pour cause de la fièvre gastrique! et l'on peut porter l'amour des systèmes jusqu'à substituer à des causes si évidentes, les explications les plus insoutenables! telle qu'une irritation de la membrane gastrique qui manque très-souvent, et qui, quand elle existe, est l'effet de la présence des saburres sur la surface de cette membrane. Lorsqu'une substance âcre, corrosive, un poison, parvenus dans l'estomac, produisent les symptômes de l'irritation de ce viscère, vous ne vous avisez pas de dire que leur irritation est la cause de la maladie? mais vous convenez qu'elle en est l'effet. Eh bien! il en est de même dans toute gastricité bilieuse. Vous avouez que la bile existe dans les premières voies, qu'elle est âcre, stimulante: elle est donc la cause irritante de la membrane muqueuse de l'estomac, et non pas l'effet.

Je le demande maintenant à tout médecin de bonne foi, n'est-il pas plus naturel de reconnaître pour cause prochaine de la fièvre gastrique, la présence des saburres dans les premières voies, que de l'attribuer à une irritation que l'émétique augmenterait nécessairement, tandis qu'il la fait vé-

ritablement cesser? Les symptômes des affections pituiteuses, indiquent-ils une irritation des membranes qui revêtent les voies alimentaires, plutôt que la présence de cette matière tenace, visqueuse, qu'on nomme *pituite?*

D'autre part, peut-on confondre, quand on a vu des malades, les affections inflammatoires avec les catarrhales (1)? Si le mot *enflammer* peut s'appliquer métaphoriquement, pour indiquer les emportemens des passions, on ne voit pas pourquoi un esprit exact, usant du même privilége, ne s'en servirait pas aussi pour désigner cet état particulier des solides et des fluides, qu'on a nommé, de tous les temps, état inflammatoire?

Peut-on nier l'existence d'une humeur laiteuse, dans la production d'une infinité de maladies à la suite des couches, lorsqu'on voit les femmes rendre, dans ces circonstances, par l'effet de la nature ou des médicamens, le lait peu ou point dégénéré, par les selles, les urines, la transpiration, les crachats, etc.? Lorsque le lait se supprime tout-à-coup, lorsqu'il est refoulé dans le torrent de la circulation, par l'effet d'une frayeur, ou d'une fâcheuse nouvelle, et que ce phénomène est promptement suivi des symptômes qui caractérisent une phlegmasie ou un dépôt; il me semble naturel de penser que le métastase de l'humeur laiteuse, est pour quelque chose dans l'apparition des symptômes qui s'y manifestent; si même elle ne les a pas fait naître. En effet, pourquoi la rétrocession du lait n'aurait-elle pas les mêmes effets que la suppression des lochies, des menstrues, la rétrocession de la variole

---

(1) *Voyez*, au mot INFLAMMATION, le tableau comparatif des maladies inflammatoires, avec les affections catarrhales.

et des autres éruptions cutanées? « *Les faitsen faveur des métastases laiteuses, comme causes des maladies, ne paraissent pas moins constans.* » Dict. des Sc. méd., tom. 30., p. 278.

Cependant je ne prétends pas que toutes les affections aient pour principe unique les altérations des fluides. Je sais combien les solides, le système nerveux, et ce principe invisible qui vivifie tout ce qui est matière, ont d'influence sur les maladies. Aussi, je n'adopte aucun système exclusif : je ne suis ni *humoriste*, ni *solidiste*, ni *vitaliste*, etc. Le corps animé, régi par des lois immuables, présente des phénomènes qu'on doit étudier sans nulle supposition, sans nul système, et n'admettant jamais pour causes de ces phénomènes, que celles qui tombent sous nos sens, et qui peuvent être détruites par les efforts de la nature, seule, ou aidée par l'art.

Je reconnais toute l'importance des sciences accessoires à la médecine. Mais les lumières qu'elles nous offrent sont bien loin de pouvoir détruire les résultats de l'expérience et de l'observation. L'anatomie est sans doute utile et même indispensable; mais on ne doit pas oublier qu'elle ne s'occupe que du corps inanimé. Elle voit les ravages et les effets de la maladie, et non ses causes. (*V*. Maladies.) La physiologie, éclairée aujourd'hui par les faits et l'observation, présente quelques données importantes pour la cure des maladies, sans être parvenue à nous démontrer toutes les fonctions, et à nous faire connaître l'analyse exacte des phénomènes vitaux. La chimie travaille sur des matières mortes et inertes, dont la composition même n'est pas encore déterminée d'une manière positive. Peut-elle donc raisonnablement se permettre de prononcer sur la

composition des solides et des fluides animés ? La physique ne mesure que les dimensions et les mouvemens des corps, d'après les lois de l'inertie. Mais ses calculs ne peuvent pénétrer dans les tuyaux animés qui contiennent nos fluides, ni apprécier la force directe de la fibre musculaire vivante. L'histoire naturelle ne peut être utile que par la comparaison des phénomènes vitaux des êtres organisés dont elle s'occupe, avec ceux de l'homme. Mais les principes de ces méthodes naturelles de classification, fondés sur des organes apparens et essentiels, ne sont pas applicables à la classification des modifications des êtres vivans, et par conséquent, à celle de l'état maladif de l'homme. Une classification naturelle des maladies est donc impossible. Toutes ces différentes branches des sciences médicales ont une utilité plus ou moins directe pour le perfectionnement de la médecine-pratique; elles ne doivent cependant pas nous écarter de l'objet principal, qui est *de guérir*. Tout système fondé sur une supposition gratuite, qui ne tient nul compte de ce principe qui anime, qui modifie toutes les actions et altérations du corps vivant, est donc faux et contraire à la pratique.

J'ai traité, dans mon Dictionnaire, d'une manière très-détaillée, de toutes les maladies qui se rencontrent dans la pratique. J'ai donné, autant que je l'ai pu, une *définition* courte de la maladie; non que je ne connaisse toute l'insuffisance de cette méthode, mais comme elle est d'un puissant secours pour celui qui sait déjà, j'ai cru qu'il ne serait pas inutile de l'employer avant de compléter l'histoire de la maladie par l'exposition des *symptômes*. Ceux-ci ne sauraient être énoncés d'une manière trop détaillée, lorsque la maladie est dif-

ficile à connaître; je ne pouvais donc pas être laconique sur ce point important, pas plus que sur l'article des *causes*. On trouvera sans doute beaucoup à critiquer sur les causes prochaines. J'avoue que leur dénomination m'a plusieurs fois embarrassé, et que je n'en aurais volontiers assigné aucune pour certaines maladies, si je n'avais eu en vue de réveiller l'attention du lecteur sur cet objet essentiel, auquel doivent tendre tous les efforts du praticien. Le *pronostic* relatif à tant de circonstances, et dont les règles théoriques ne peuvent être que générales, ne devait pas m'occuper dans un ouvrage tout pratique; cependant j'en ai exposé les caractères les plus marquans, soit pour indiquer les craintes qu'on doit avoir au sujet des terminaisons des maladies, soit pour provoquer la prudence des jeunes médecins, et les avertir de l'incertitude de l'issue des maladies. Le *traitement* que j'ai toujours déterminé, d'après la nature des causes matérielles connues, est fondé sur la saine pratique. Sans doute on me reprochera d'avoir surchargé cet ouvrage d'un trop grand nombre de formules. Je sais que les médecins, déjà consommés dans l'exercice de cette pénible profession, en ont peu besoin, et qu'ils prescrivent les médicamens suivant les indications à remplir. Mais, quel est le jeune praticien, quel est l'officier de santé, et quel est même le médecin, qui n'a pas recours, dans certaines circonstances, à un ouvrage de matière médicale? Quel est celui qui, désirant remplir une indication bien déterminée, ne préfère se servir d'une formule éprouvée, plutôt que réunir des substances, dont le mélange a souvent des propriétés qu'il peut ne pas connaître. J'ai rapproché plusieurs formules, dont les effets sont à peu près les mêmes, afin que l'on

puisse choisir, suivant les circonstances, celles dont on croit avoir besoin. J'ai éloigné toutes les compositions trop compliquées, monstres pharmaceutiques, pour ne faire usage que des médicamens simples, consignés dans les écrits des praticiens les plus consommés de notre siècle, et éprouvés par l'expérience. Je crois donc m'être rendu utile aux gens de l'art et au public, en donnant un grand nombre de recettes, parmi lesquelles ils pourront choisir celles qui conviennent à l'état présent de la maladie. Je ne prétends pas qu'on doive les employer sans indications précises, et en abuser. Plusieurs maladies, et surtout les aiguës, ne demandent, souvent, pour tout traitement, qu'un régime et quelques moyens simples. En contrariant leur marche, on arrête, ou on retarde leur guérison. Le médecin doit aider la nature et non la maîtriser: *Medicus naturæ minister et non imperator.* Les formules sont rangées sous vingt articles, et selon l'ordre alphabétique, pour la plus grande commodité du lecteur. Les recettes qui conviennent spécialement à une maladie déterminée, ont été laissées à leur chapitre respectif; mais on les trouvera facilement en jetant un coup d'œil sur la table des matières, qui peut en quelque sorte, tenir lieu d'un traité de matière médicale. Enfin, le *régime* étant un des objets les plus essentiels dans le traitement d'une maladie, j'en ai exposé les différentes espèces dans les articles particuliers, auxquels j'ai soin de renvoyer à la fin de chaque maladie.

Je me suis attaché, dans le cours de cet ouvrage, à être aussi clair que possible, à éloigner tous les termes de l'art, pour être à la portée du plus grand nombre de mes lecteurs, qui n'ont pas fait une étude particulière de la médecine. J'ai souvent

sacrifié le mot propre, la correction, l'exactitude même, au désir de me faire entendre de tous. Les gens du monde pourront se servir de mon Dictionnaire avec avantage, dans certains cas et certaines affections légères et bien déterminées. Je répète que, dans la pratique, les maladies se rencontrent rarement dans leur état de simplicité. Il faut donc savoir démêler leurs complications, et observer exactement les modifications qu'y apportent le tempérament, le sexe, l'âge, le pays, la saison, la constitution de l'atmosphère, la manière de vivre et l'état des forces (1), pour exercer avec fruit et succès un art dont la pratique demande de profondes connaissances, et sans doute ce tact, ce jugement exquis que l'éducation perfectionne, mais que la nature seule donne : *Nascuntur medici.*

Cependant les personnes instruites, telles que les curés, les magistrats et les propriétaires des campagnes, qui sont privés de tout secours, ou qui sont obligés de se confier à des empyriques ignorans, trouveront dans mon ouvrage des principes, dont ils pourront faire usage, soit pour eux, soit pour les personnes qui les entourent. Mais s'ils veulent se pénétrer de la difficulté de l'art, qu'ils lisent ma dissertation intitulée : *Considération sur l'étendue des connaissances et sur la nature des devoirs qu'imposent l'étude et l'exercice de la médecine.* Cet opuscule doit servir d'introduction à ce Dictionnaire. Quant à la définition des mots techniques, qu'il nous a été impossible d'éloigner entièrement, ils feront bien de se procurer le Dictionnaire de médecine des docteurs *Capuron* et *Nysten.* Avec ces trois ou-

---

(1) *Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodò, quando?*

vrages, une personne intelligente pourra se former, pour son utilité, une idée assez exacte d'une science qui le regarde de si près. Quelle est la personne, par exemple, qui, après avoir lu les articles Brûlure, Corps, Engelures, Entorse, Ganglion, Indigestion, Mal de dents, etc., etc., n'appliquera pas exactement le traitement propre à ces maladies?

Enhardi par l'accueil favorable qu'a reçu la première édition de cet ouvrage, par la sanction de quelques idées nouvelles que nous y avions consignées, nous nous sommes entièrement livré à nos connaissances dans celle que nous publions aujourd'hui; nous avons exposé franchement notre manière de voir et de faire en médecine-pratique. Notre premier travail se ressentait nécessairement de la précipitation avec laquelle il fut composé; nous en avons revu tous les articles avec le plus grand soin; nous y en avons ajouté une centaine de nouveaux qui, sans être aussi essentiels, n'en seront pas moins utiles, tant pour se guérir, que pour se préserver des divers maux qui nous assiégent de toutes parts.

C'est ainsi que dans un article Maladies, en général, nous sommes entré dans quelques détails sur leurs causes prochaines, le tempérament, les constitutions de l'air, et sur bien d'autres circonstances qui influent puissamment sur leur production. Quant aux causes occasionnelles, comme elles dérivent toutes, des six choses dites si improprement, *non-naturelles*, nous en avons fait l'exposition au mot Hygiène, où nous indiquons la manière d'en faire usage pour conserver la santé, et par conséquent pour éviter les maladies.

Nous avons fait connaître pareillement dans un chapitre consacré aux fièvres, la doctrine que le

temps et l'observation ont sanctionnée relativement à ces affections, ce qui nous a conduit naturellement à parler des signes de crudité, de coction, de jours critiques, etc.

Mais, comme notre plan n'est pas seulement d'être utile aux médecins, mais encore aux personnes instruites de la société, nous avons été forcé d'entrer dans une foule de détails, peut-être superflus pour les gens de l'art, mais à coup sûr indispensables pour les autres. Ce n'est pas que nous ayons la prétention de faire du lecteur un médecin, ce qui est impossible. Nous avons cherché à rendre l'ouvrage utile, intéressant, même curieux; car, comme le dit M. Percy: « on ne doit pas craindre de mêler aux ronces dont le champ de l'art est hérissé quelques roses cueillies sur un sol plus brillant. » C'est dans ce but que nous avons cité quantité d'anecdotes, de vers, de maximes, et les préceptes de l'école de Salerne. Il est inutile de dire qu'ayant trouvé un grand nombre de vers de cette école, mutilés, faux, incorrects, nous les avons rétablis de notre mieux. Lorsque nous avons essayé, dans cet ouvrage, quelques traductions en vers français, nous nous sommes seulement attaché à rendre le sens du latin, n'ambitionnant aucunement le titre de poëte; trop heureux si nous étions nés médecins! Quant aux vers que nous avons empruntés, nous avons toujours nommé l'auteur, ou nous y avons mis des guillemets lorsque notre mémoire a été en défaut sur son nom, Nous avons ajouté à notre immense travail, un autre beaucoup plus essentiel pour le public: l'exposition et la critique des divers *préjugés* ou *erreurs populaires* relatives à la médecine,

Que si l'on trouve d'abord nos anecdotes un peu

libres, qu'on s'en prenne plutôt à la nature du sujet qu'à nos intentions de blesser les mœurs ou la religion que nous respectons. Fallait-il, pour apaiser quelques consciences timorées, passer sous silence un grand nombre de préjugés et une foule de maladies qui se rattachent à la reproduction de notre être ? L'Ancien Testament, et une foule des casuistes, ne nous ont-ils pas donné l'exemple d'une *liberté grande* dans leurs écrits, trop souvent scandaleux ?

Je n'avais d'abord en vue dans la première édition de ce Dictionnaire, que de présenter un Traité de Médecine domestique, plus moderne, plus complet que ceux de Tissot et de Buchan, si anciens et si surannés. Mais les recherches et les travaux qu'a nécessités un pareil ouvrage, en quelque sorte *demi-scientifique*, m'ont entraîné beaucoup plus loin, et m'ont engagé à puiser dans le trésor immense des sciences médicales. Je me suis donc occupé d'un traité complet, mais concis, sur l'art de guérir.

A l'égard de Messieurs les critiques qui se plaisent à décourager un pauvre auteur, qui use sa santé, et consacre son existence à se rendre utile à ses semblables, et particulièrement à ses confrères; qu'ils nous disent franchement, tout esprit de secte à part, s'ils connaissent beaucoup d'ouvrages qui renferment, en moins de volumes, plus de véritable pratique, plus de choses utiles et curieuses que le nôtre, malgré ses défauts; car, *quis careat culpâ ?* TÉRENCE.

Heureux, dans tous les cas, si l'édifice est jugé digne du nom illustre qui en honore le frontispice !

NOMS DES ANCIENS POIDS, ET LEUR RAPPORT AVEC LES NOUVEAUX.

Le Grain, G, équivaut à 5 centigr., ou un grain d'orge.
Le Scrupule, ℈, 24 grains, 13 décigrammes.
Demi-Gros, ʒß, 36 grains, 2 grammes.
Le Gros ou Dragme, ʒ, 72 grains, 4 grammes.
L'Once, ℥, 8 gros, 32 grammes.
La Livre, ℔, 16 onces, 500 grammes.

MESURE DE CAPACITÉ.

Goutte équivaut à un grain.
Cuiller à café, un gros et demi, 9 grammes.
Cuiller à bouche, demi-once, 16 grammes.
Verre ordinaire, 4 onces, 128 grammes.
Demi-setier, demi-livre de 8 onces, ou 250 grammes.
Chopine, une livre de 16 onces, ou 500 grammes.
Pinte de Paris, deux livres, 1000 grammes, ou un litre.

Abréviations dont on s'est servi dans ce Dictionnaire.

P. Prenez.
Ph. Pharmacie ou Pharmacopée.
q. s. Quantité suffisante.

DICTIONNAIRE
DE
MÉDECINE-PRATIQUE
ET DE CHIRURGIE,
MIS A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE.

A.

ABATTEMENT, ASTHÉNIE, DÉBILITÉ, FAIBLESSE. Affaiblissement plus ou moins considérable, auquel un individu peut être amené par un grand nombre de causes.

L'abattement est un symptôme précurseur de la plupart des maladies, et concomitant de certaines : il peut être aussi naturel ou accidentel, ou propre à la convalescence.

SYMPTÔMES. Sentiment de faiblesse avec difficulté plus ou moins grande de se mouvoir, mais sans douleur; lenteur et mollesse du pouls; pâleur de la peau; corps sensible aux moindres impressions du froid; indifférence; découragement; esprit paresseux; enfin, diminution notable dans l'exercice de toutes les fonctions.

CAUSES. Abus dans le régime, travaux et exercices du corps forcés; chaleur et froid excessifs; affections de la tête; pléthore chez les jeunes gens; maladies aiguës ou longues; cachexie; scorbut; embarras des premières voies; respiration de gaz malfaisans; défaut de nourriture; abus des plaisirs de l'amour; évacuations immodérées; cessation subite d'une boisson spiritueuse habituelle; tempérament faible et délicat, disposition aux maladies nerveuses; éducation énervée; âge avancé, décrépitude, contentions d'esprit long-tems prolongées; affections de l'âme tristes et profondément ressenties.

Pronostic. La débilité peut être réelle ou apparente, c'est-à-dire avec épuisement ou seulement oppression des forces : celle-ci se montre souvent dans l'état de pléthore, les pleurésies et autres phlegmasies locales, même dans les maladies nerveuses : elle n'est point dangereuse par elle-même ; la première, au contraire, est fort à craindre lorsqu'elle paraît dans le cours de certaines fièvres ou maladies aiguës. L'abattement est moins dangereux dans les maladies chroniques, quoique leur traitement consiste le plus souvent à relever et soutenir les forces vitales. La débilité n'est pas toujours redoutable dans les maladies ; car il est quelquefois nécessaire de la provoquer, pour enrayer des accidens trop violens, et disposer à la guérison. Les dangers de la faiblesse se modifient selon l'âge, le tempérament, les habitudes de l'individu, relativement aux causes qui ont précédé ou qui entretiennent l'abattement ; selon sa durée, son intensité, etc. La faiblesse qui est propre aux convalescens, est peu à craindre. La débilité peut même exister sans maladie chez certaines personnes. On a même dit qu'il était avantageux d'avoir une constitution faible, parce qu'on est exempt de beaucoup de maladies ; et que celles qu'on a sont peu violentes. Ces individus peuvent aussi vivre long-tems en suivant un bon régime de vie et un peu tonique.

Traitement. Il consiste à éloigner ou à détruire les causes qui ont déterminé l'abattement. Lorsqu'il précède ou accompagne les maladies, il cède aux remèdes qui leur sont appropriés.

Les moyens curatifs suivans n'ont rapport qu'à la faiblesse naturelle, accidentelle, ou produite par certaines causes débilitantes, et à celle qui accompagne la convalescence. Je dois ici faire observer que plus la faiblesse est grande, plus il faut être circonspect dans l'emploi des moyens propres à relever les forces; qu'il ne faut donner d'abord que de légers toniques et pris à petite dose, pour s'élever graduellement à de plus forts. Une restauration trop soudaine n'est pas moins dangereuse qu'une exténuation forcée.

Une heure avant le dîner, ou deux fois le jour, quatre onces de vin vieux de Bourgogne, de Bordeaux, d'Alicante, ou d'autres vins généreux.

Pour déjeuner une tasse de chocolat ordinaire ou à la vanille.

Une rotie au vin muscat ou de Malaga.

Le matin à jeun, ou immédiatement après le repas ; une tasse de café ordinaire. On peut ajouter à cette boisson agréable et peu échauffante, du sirop de vanille, dont on peut prendre aussi une once tout pur.

Matin et soir, loin des repas, deux ou trois cuillerées des élixirs ou teintures toniques, ou demi-once à une once *d'elixir de Garus*, *ph.*

Une heure avant le dîner, matin et soir, deux onces de *vin chalybé*, *ph.*, ou dix à vingt gouttes d'élixir sulfurique, dans un verre d'eau ou de vin.

Une ou deux fois le jour, demi-verre de vin d'absinthe ; ou un gros d'extrait d'aunée, de gentiane, de genièvre ; ou de confection de cachou, d'alkermès, d'hyacinthe, en bols, pilules ou poudre, ou délayés dans demi-verre de vin.

Demi-gros à un gros d'extrait d'absinthe.

Même dose d'osmazone, matin et soir.

Demi-gros de la *poudre anticachectique d'Hermann.*

Usage, une ou deux fois le jour, de la confiture d'angélique, de coings ou d'abricots, préparée à l'eau-de-vie, et étendue sur du pain.

Le quinquina à petites doses, donné une ou deux fois le jour.

Vingt grains de sa poudre, ou de celle de cascarille, pris dans un peu de confitures, dans un pruneau cuit, ou dans demi-verre de vin.

Matin et soir, un bol composé avec dix grains cascarille et demi-gros conserve de romarin.

Demi-gros à un gros thériaque.

Un mélange de dix grains quinquina en poudre et six grains cannelle ou rhubarbe, pris dans la première cuillerée de soupe.

Faites fondre dans la bouche, plusieurs fois le jour, une ou deux pastilles de quinquina, ou deux ou trois *pastilles de cachou à la cannelle*, *ph.*, qui rendent l'haleine douce et agréable.

Matin et soir, une once de sirop de quinquina, ou dix grains de son extrait, ou cinq grains de sa résine : celle-ci a l'avantage de ne pas serrer le ventre, et doit par conséquent être préférée lorsqu'il y a constipation.

P. Teinture de quinquina et de gentiane, un gros de chaque ; mettez dans un verre de vin pour prendre en deux doses dans la journée.

P. Alcool de quinquina une once, élixir de vitriol un gros; mêlez : la dose est d'une cuillerée à café dans un verre d'eau ou de vin, matin et soir.

Petit lait vineux. P. Lait de vache une livre, eau deux onces; faites bouillir : ajoutez pendant ce tems quatre onces de bon vin blanc du pays. Dès que la partie caséeuse sera coagulée, filtrez : pour une dose à prendre le matin à jeun, et qu'on peut répéter le soir.

Les analeptiques conviennent en général dans l'abattement. (*V.* Analeptiques.)

Les remèdes externes consistent dans les emplâtres, fomentations et linimens toniques; ils doivent être préférés pour les enfans : on se trouve bien de parfumer leurs linges avec la vapeur des plantes odoriférantes sèches, et mises sur des charbons ardens, et de les faire coucher sur des paillasses remplies de ces mêmes herbes.

Nous avons détaillé, dans cet article, les remèdes toniques moyens et doux; pour les plus forts, voyez le mot Toniques.

Régime. C'est plutôt par un bon régime que par des remèdes, que l'abattement doit être combattu : boissons et alimens nourrissans, analeptiques; usage de gelées de viande, de bons bouillons de volailles, de perdrix, de bœuf, de mouton; des crêmes épaisses de sagou ou de riz, préparées au jus de ces viandes; moutons, chapons, dindons, et perdreaux rotis. (*V.* Analeptiques.)

Les truffes, surtout apprêtées au vin, sont un très-bon tonique : elles produisent un bien-être sensible, résultat d'une bonne digestion chez les personnes robustes : exercice modéré à pied, à cheval, en voiture; amusemens agréables. (*V.* pour tous les détails, Régime de convalescence et Régime tonique.)

ABCÈS, Dépôt. Collection de pus ou d'une matière corrompue, dans un ou plusieurs foyers.

Des abcès peuvent se former dans toutes les parties du corps qui sont susceptibles de s'enflammer, mais ils occupent de préférence les parties bien pourvues de tissu cellulaire; les organes parenchimateux, tels que le foie, les reins, les poumons, le cerveau, etc., peuvent être le siége d'un abcès. La collection de pus dans l'abdomen se nomme *épanchement purulent*; dans une des deux cavités de la poitrine, *empyème*; dans la substance du poumon, *vomique.*

Le pus est produit ordinairement par la suppuration; mais il se forme, quelquefois, dans des affectations locales qui n'ont été précédées d'aucune inflammation.

On a beaucoup disputé sur la nature du pus et sur les moyens de le distinguer du mucus. Le moyen proposé par *Thomas Reyd*, est le meilleur; il consiste à mêler le pus à l'eau, à l'agiter dans un bassin : le pus se combine facilement avec l'eau; mais, par le repos, il dépose au fond du vase une matière granuleuse.

Le mucus, au contraire, se mêle difficilement avec l'eau; mais une fois mêlé il ne dépose rien; il se soutient au-dessus de l'eau par opposition au pus qui se précipite en filamens détachés. Les connaissances prises de la nature de la maladie, doivent servir à établir son jugement sur le pus; ainsi Arêtée a dit, avec raison, que le pus doit être connu par la maladie, et non celle-ci par le pus.

Les abcès se divisent en abcès idiopatiques ou par fluxion, et en symptomatiques ou abcès par congestion.

Les premiers sont le résultat d'une inflammation déterminée dans le lieu où ils ont leur foyer.

Les seconds proviennent d'une partie plus ou moins éloignée de leur siége.

1.° ABCÈS PAR FLUXION. On les distingue en *chauds* et en *froids*.

Les *abcès chauds*, dits aussi phlegmoneux ou inflammatoires, se forment promptement à la suite d'une inflammation aiguë. Lorsque l'abcès est le résultat immédiat de l'inflammation, on le nomme *essentiel*; *accidentel*, lorsqu'il survient dans le cours d'une autre maladie dont il ne change point la marche; enfin, *critique*, lorsqu'il juge la maladie essentielle, et en est la véritable crise.

SYMPTÔMES. Chaleur, rougeur, tension, battement dans la partie; frisson irrégulier; fièvre pendant la formation du pus; bientôt calme; ramollissement de la tumeur; point blanchâtre, faisant saillie; signes de fluctuation après la formation du pus.

PRONOSTIC. (*V.* la fin de l'article.)

CAUSES. Toutes celles de l'inflammation (*V.* INFLAMMATION et PHLEGMON); corps étrangers; irritation quelconque.

TRAITEMENT. Il présente trois indications : 1° lorsque l'inflammation est encore intense, appliquez sur la tumeur des cataplasmes *émolliens* et relâchans; 2.° employez

les cataplasmes *maturatifs*, si la suppuration languit ; on rend les cataplasmes maturatifs par l'addition de quelque substance médiocrement irritante, telle que les ognons ordinaires ou de lis, crus ou cuits sous la cendre; la farine de seigle, le vieux levain, l'oseille, l'onguent basilicum ou de la mère, qu'on mêle à un cataplasme émollient ; 3.° donner issue au pus, panser la plaie et l'amener à guérison. Le calme survenu dans la partie, son ramollissement, la disparition de la fièvre et des autres symptômes susdits, annoncent que le foyer est formé ; on découvre la fluctuation au tact et même à l'œil, lorsque le sommet de la tumeur s'élève en pointe et blanchit. Le pus s'infiltre d'abord dans les interstices du tissu cellulaire, mais il se ramasse bientôt vers le centre en un foyer unique, formé par l'écartement des parties environnantes des lames cellulaires, ou des muscles eux-mêmes, suivant que l'abcès est situé sous la peau ou sous les muscles. La cavité que se creuse la matière purulente n'est donc pas due à une déperdition de substance ou fonte des solides, produite par la nature corrosive du pus, qui n'a aucune qualité *rongeante*, lorsqu'il provient d'un abcès phlegmoneux. Ce vide n'est dû qu'à la distension des parties, et après l'ouverture du dépôt elles se rapprochent bientôt et reprennent leur situation naturelle.

Si la collection purulente s'est formée sous la peau et qu'elle occupe peu d'espace, on peut attendre sans danger que la matière se fasse jour d'elle-même, par une ou plusieurs ouvertures, surtout si la tumeur occupe le visage, le cou ou les mamelles chez les femmes, afin d'éviter des cicatrices difformes; mais l'art doit donner une issue prompte à la matière contenue dans un foyer profond ou vaste, car le pus, en séjournant dans les grandes cavités, fournit à une absorption abondante ; il est introduit dans la masse des humeurs où il cause la fièvre hectique.

En général, il ne faut procéder à l'ouverture des abcès phlegmoneux, que lorsque la suppuration est bien établie, surtout dans les tumeurs glanduleuses où la suppuration doit fondre toutes les duretés, sans quoi il en résulterait un ulcère calleux, difficile à guérir ; ajoutez que, si l'on ouvre un abcès avant sa parfaite maturité, il y a une douleur beaucoup plus vive. Les exceptions à cette règle sont dans les abcès stercoraux ou urinaires ; dans ceux situés sous les aponévroses; lorsqu'il est à craindre que la suppuration n'altère quelque tendon, en le dépouillant entièrement du

tissu cellulaire environnant, comme les panaris, et les abcès situés sur le dos de la main ou le coude-pied. L'art emploie deux moyens pour ouvrir les abcès : l'instrument tranchant ou le caustique. On ne se sert du dernier que dans les abcès froids ou par congestion ; on ouvre les abcès avec le bistouri ou la lancette, dans la partie la plus saillante et la plus déclive, de manière que le liquide s'échappe avec promptitude et facilité par une large ouverture.

L'abcès étant ouvert et le pus sorti, les bords du foyer s'affaissent et se rapprochent, on ne doit pas presser dessus afin d'exprimer jusqu'à la dernière goutte du liquide. Il ne faut pas non plus, comme je l'ai vu pratiquer par quelques chirurgiens, introduire le doigt dans l'abcès et déchirer les brides qui unissent la peau au fond du foyer; car ces brides ne sont quelquefois que des vaisseaux et des filets nerveux, que la suppuration n'a pu détruire : leur déchirement causerait de vives douleurs qui feraient renaître l'inflammation et retarderaient la guérison.

On n'introduira des bourdonnets de charpie que dans le cas où des vaisseaux auraient été ouverts, et fourniraient une grande quantité de sang; autrement on doit préférer la méthode de panser à plat, qui consiste à ne mettre de la charpie qu'extérieurement, après en avoir seulement introduit quelques brins entre les lèvres de la plaie. On applique des compresses par-dessus le tout, trempées, pendant quelque tems encore, dans une décoction émolliente; l'abcès ouvert, on le traite comme un ulcère. (*V.* Ulcère.)

Les *abcès froids* ne sont point précédés des signes d'inflammation, ou ceux ci sont peu apparens; cependant elle a existé, mais obscure, profonde, chronique ou latente ; ils ressemblent beaucoup aux abcès par congestion, quoiqu'ils en diffèrent par leur siége et par leur cause, et parce que, dans l'abcès par congestion, la douleur dans un lieu plus ou moins éloigné de la tumeur, a précédé la formation de l'abcès.

Symptômes. Tumeur plus ou moins considérable, dure, à base large, circonscrite, immobile, indolente, sans chaleur et sans changement de couleur à la peau ; la tumeur s'étend peu à peu en largeur, elle s'amollit et s'élève, mais la fluctuation reste long-tems obscure; à mesure que celle-ci se developpe, la tumeur devient légèrement douloureuse, surtout par la pression ; bientôt un certain degré de chaleur se fait sentir ; la peau devient d'un rouge

pâle et s'amincit; la tumeur est de plus en plus apparente, la rougeur, la chaleur, la douleur augmentent; la peau blanchit; s'ouvre enfin, et la matière purulente s'évacue par une ouverture d'abord très-petite, mais qui ne tarde pas à s'agrandir: ses bords s'amincissent, et elle dégénère souvent en une fistule longue à guérir ou incurable. Le pus, dans ces sortes d'abcès, n'est point une substance homogène ou bien liée, douce, blanche, en un mot, douée de bonnes qualités, comme dans les accès phlegmoneux; il est, au contraire, mal élaboré, séreux, d'un jaune verdâtre, semblable à du petit-lait trouble qui contient des flocons de matière caséeuse : le contact de l'air lui donne le plus souvent une odeur fétide.

Causes. L'existence des abcès froids tient constamment à une cause interne, ou à quelque vice général des solides ou des humeurs, comme le virus scrophuleux, cancéreux, vénérien, scorbutique, l'humeur rhumatismale, laiteuse, etc.

Les personnes sujettes aux abcès froids sont ordinairement d'une constitution lymphatique et faible.

Traitement. Ces abcès étant produits par un vice des humeurs, leur curation exige principalement un régime et des remèdes internes appropriés à ce vice; il est bon aussi d'établir un exutoire, afin de prévenir le transport de cette humeur sur quelque organe essentiel.

Quant à la tumeur, on doit chercher à accélérer sa fonte purulente ou maturation, par l'application des cataplasmes maturatifs; et comme ces abcès occupent ordinairement les corps glanduleux, il faut attendre, pour les ouvrir, que la tumeur soit entièrement ramollie par la suppuration. Cependant, il ne faut pas laisser son ouverture à la nature, car il serait à craindre que la peau trop amincie par la suppuration eût de la peine à se recoler.

L'ouverture de ces abcès doit se faire de préférence par le caustique, et on se sert de la pierre à cautère. On doit fendre l'escarre avec le bistouri, si, à la levée de l'appareil, le pus ne s'échappe pas de lui-même à travers l'escarre. On se sert du caustique dans les vues d'amener la fonte; d'activer, de compléter l'entière suppuration de la tumeur; d'exciter les propriétés vitales de ses bords; d'en déterminer un prompt dégorgement; d'en agrandir l'ouverture et empêcher que la plaie ne se ferme, avant que le recolement ait pu se faire.

Si ce recolement se fait trop attendre, on a recours à des injections détersives et à la compression expulsive, lorsque la structure de la partie le permet. Pour la manière de faire cette compression et pour ces injections, voyez ULCÈRES *atoniques*.

Les ABCÈS *critiques* doivent être traités en général comme des abcès par fluxion, lorsqu'ils ont leur siége dans les glandes, ce qui arrive presque toujours : le caustique est préférable au bistouri. (*V.* BUBON, PAROTIDE, etc.)

2.° Les ABCÈS PAR CONGESTION, ou symptomatiques, sont de deux sortes, comme nous l'avons déjà dit : ou ils se forment dans un lieu plus ou moins éloigné de celui où le pus s'amasse; ou ils sont produits (et c'est là le cas le plus commun) dans le lieu de la congestion, même par la carie d'un os, etc.

Ces abcès occupent ordinairement la partie inférieure du tronc, le bas des lombes et du sacrum, les fesses, à la marge de l'anus, l'articulation du fémur avec le bassin.

SYMPTÔMES. Tumeur se formant peu à peu, ou tout à coup, avec un volume considérable, sans douleur, chaleur ni rougeur de la peau ; molle ou dure et plus ou moins fluctuante, suivant sa situation sous la peau, ou plus profondément ; épaisse, plus molle et moins tendue, quand le malade est couché que lorsqu'il est debout; changeant de place lorsqu'on la comprime. L'abcès acquiert de jour en jour un volume plus considérable. La peau qui le couvre s'étend, s'amincit, devient légèrement rouge vers le point le plus saillant de la tumeur, et finit par s'ouvrir dans une plus ou moins large étendue ; le pus qui en sort alors est séreux, d'un gris rougeâtre, mêlé de flocons albumineux et quelquefois de matières osseuses; l'air qui s'introduit dans le foyer de l'abcès, rend le pus âcre, fétide, corrosif; la fièvre hectique s'empare du malade et le conduit, après une maigreur extrême et une diarrhée coliquative, au terme fatal. (*V.* VERTÉBRALITIS.)

CAUSES. Altération d'une partie molle, éloignée du siége de l'abcès ; inflammation antérieure de quelque organe interne; plaie au côté, etc.; mais le plus souvent ces abcès ont pour causes premières la carie du corps d'une ou plusieurs vertèbres du dos ou des lombes, rarement des cervicales.

Cette carie elle-même est produite le plus souvent par les vices scrophuleux, rhumatismal ou autres ; lorsqu'elle donne lieu à la courbure de l'épine, elle constitue le mal vertébral.

Pronostic *des abcès en général.* Nous n'avons pu donner le pronostic des abcès, qu'après avoir fait connaître leurs différentes espèces. L'on conçoit qu'il se modifie selon la nature et l'espèce d'abcès; d'après le lieu qu'il occupe, les causes qui y donnent lieu; selon l'âge, les forces et le tempérament du malade. Les abcès chauds sont moins dangereux et d'une guérison plus prompte que les froids; tandis que les abcès par congestion sont presque toujours funestes. Les abcès deviennent d'autant plus redoutables, qu'ils sont plus internes ou occupent un organe plus essentiel à la vie. Les abcès qui se forment dans le tissu cellulaire et qui ont peu d'étendue, sont une maladie peu grave; lorsqu'ils occupent une grande surface, lorsque, situés dans la profondeur des membres, le pus a fusé entre les muscles ou a détruit le tissu cellulaire qui les unissait : la suppuration, alors très-abondante, épuise les forces du malade et le conduit, par la fièvre hectique, au terme fatal.

L'abcès qui se forme dans le cerveau est presque toujours mortel, quoique le pus se fasse quelquefois jour par les narines ou les oreilles, comme nous l'avons vu. (*V.* Commotion.)

L'abcès qui se forme dans l'intérieur du poumon est très-dangereux. (*V.* Vomique.)

L'abcès qui succède à l'inflammation du foie, est toujours une maladie grave : la guérison de ce dernier abcès a lieu quelquefois lorsqu'il est limité, soit que se faisant voir à l'extérieur à travers la paroi de l'abdomen, ou en face de l'ouverture; soit que s'ouvrant un passage à travers le diaphragme et le tissu du poumon, le pus soit rejeté par l'expectoration.

L'abcès des reins est ordinairement funeste. J'ai vu cependant un jeune militaire guérir d'une phthisie rénale, à la suite d'évacuations d'urines purulentes qui eurent lieu pendant près d'un mois.

Traitement. Quoique les abcès par congestion soient presque toujours mortels, à raison de l'altération rapide que fait subir au pus la présence de l'air lorsqu'on les ouvre, on s'est décidé modernement à pratiquer une petite ouverture à la tumeur, à l'aide d'un trois-quarts; mais on n'a recours à cette opération qu'au moment où la peau amincie est prête à se rompre, et dans la vue seulement de prolonger les jours du malade, d'un an au plus; on couvre l'ouverture avec un emplâtre de diachylum gommé; on

applique des cataplasmes émolliens, afin de diminuer les douleurs du malade; on donne en même-tems à l'intérieur les antiscorbutiques, le quinquina et autres boissons amères, afin de retarder autant que possible les effets de la résorption du pus, et prolonger l'existence du malade.

ABCÈS *des amygdales* ou tonsilles. (*V.* une observation intéressante à l'article ANGINE).

ABCÈS *dans l'antre maxillaire.* A la suite de fluxions douloureuses qui ne sont pas toujours dues à des dents gâtées : tumeur dans la voûte du palais, dans le corps des gencives, contenant du pus qui se fait jour quelquefois par le nez, par une alvéole, etc. (*V.* ODONTALGIE *inflammatoire* se terminant par abcès.)

ABCÈS *de l'anus.* Cet abcès profond occupe une partie de la fesse, voisine de l'intestin rectum ; il s'ouvre dans celui-ci, dans l'anus ou au dehors. L'abcès des hémorroïdes externes ou internes, est presque superficiel et peu étendu. (*V.* HÉMORROÏDES.)

ABCÈS *dans les bourses* : suite de l'inflammation des testicules, etc. (*V.* ce mot.)

ABCÈS *dans le cerveau.* (*V.* une observation au mot COMMOTION.)

ABCÈS *des chambres de l'œil.* (*V.* HYPOPION.)
— *De la cornée.* (*V.* HYPOPION.)
— *Du crâne.* (*V.* COMMOTION.)
— *Des doigts.* (*V.* PANARIS.)
— *Dans l'estomac* : suite de gastrite. (*V.* ce mot.)
— *Du foie.* (*V.* HÉPATITE.)
— *De la gencive.* (*V.* PARULIE.)
— *Des glandes.* (*V.* BUBON, DÉPÔT *laiteux*, PAROTIDES.)

ABCÈS *internes.* Ils sont très-difficiles à reconnaître : les signes qui annoncent leur formation sont : dans une phlegmasie, au bout d'un temps plus ou moins long, augmentation des symptômes locaux ; douleur plus aiguë, lancinante; fièvre et chaleur plus internes ; frissons irréguliers ; enfin diminution de tous les accidens, dès que la suppuration est entièrement faite.

Le traitement des abcès internes présente deux indications : 1.° favoriser l'évacuation du pus, lorsque l'abcès est ouvert, par les diurétiques ou les purgatifs, selon que la matière purulente tend à s'évacuer par les urines ou par les

selles; 2.° ouvrir l'abcès quand la partie peut le permettre.

Abcès *laiteux.* (*V.* Dépôt.)

— *Dans les muscles.* (*V.* Abcès et Psoïte.)

— *Dans le mésentère.* Suite de mésentérite. (*V.* ce mot.)

— *Dans l'oreille.* (*V.* Otite.)

— *Dans le pancréas.* (*V.* Pancreasite.)

— *Des parotides.* (*V.* Parotides.)

— *Dans le péricarde;* suite de la péricardite. (*V.* ce mot.)

— *Entre le péritoine et les muscles abdominaux.*

Symptômes. Une douleur fixe, pulsative; l'œdématie; les taches érysipélateuses sur la partie; un sentiment de pesanteur, l'étendue du vide que l'on sent sous la main, annoncent la collection purulente, qu'il faut se hâter d'ouvrir par une incision longitudinale de deux à trois travers de doigt.

Abcès *dans la poitrine.* (*V.* Empyème.)

— *Des poumons.* (*V.* Phtisie pulmonaire et Vomique.)

— *Dans le psoas* (muscle). (*V.* Psoïte.)

— *Dans la rate;* suite de splénite. (*V.* ce mot.)

— *Des testicules.* *V.* Testicules (tumeur des).

— *De la tête.* (*V.* Commotion.)

— *Urinaires.* Ces abcès sont produits par quelque solution de continuité de la vessie ou du canal des urines; leurs situations les plus communes sont les bourses, le périnée, le pénis, les aines, la partie moyenne des cuisses; leur ouverture donne souvent lieu à la fistule. (*V.* Cystite et Fistule *urinaire.*)

Abcès *vénériens.* (*V.* Bubon, Tumeur *de la prostate*).

— *Dans la vessie.* (*V.* Cystite.)

— *Des yeux.* (*V.* Hypopion.)

ABEILLE (Piqûre de l'). La piqûre de l'abeille, du frelon, de la guêpe, est suivie de rougeur, d'une légère inflammation de la partie, avec douleur assez vive: elle n'est point dangereuse par elle-même. On sait que ces insectes piquent à l'aide d'un aiguillon dont ils sont pourvus: cette arme n'existe que dans les femelles et les neutres; les mâles n'en ont point.

La douleur que ressent l'animal blessé, n'est pas causée par le fait seul de la piqûre, mais aussi par l'action d'un venin qui s'introduit dans la plaie, au même instant, et qui est en réserve dans une petite vessie. Quand les abeilles piquent fortement et se retirent précipitamment, elles laissent l'aiguillon dans la plaie, souvent avec une portion

de leurs intestins ; alors l'insecte périt immanquablement.

Illis ira modum suprà est læsæque venenum
Morsibus inspirant, et spicula cæca relinquunt
Affixæ venis, animasque in vulnere ponunt.
VIRG. lib, 4.

L'abeille est implacable en son inimitié,
Attaque sans frayeur, se venge sans pitié ;
Sur l'ennemi blessé s'élance avec furie,
Et laisse dans la plaie et son dard et sa vie.
Trad. de DELILLE.

Il en périt beaucoup de cette manière; mais leur reine en conserve amplement la race, car elle est si féconde, qu'elle pond, dans l'espace d'un mois, dix à douze mille œufs.

TRAITEMENT. Le meilleur procédé curatif consiste à extraire de suite l'aiguillon que l'insecte a laissé dans la plaie. On cherche à calmer l'irritation locale, en y appliquant des compresses trempées dans l'eau de Goulard, l'eau fraîche ou acidulée, l'eau de sel, l'huile mêlée à l'alcali volatil; enfin, lorsque la piqûre ayant porté sur un nerf rend la douleur forte, on applique des compresses imbibées dans une solution de demi-gros d'opium dans huit onces d'eau tiède.

Si une guêpe ou une abeille venait à s'introduire dans l'arrière-bouche ou dans le canal qui conduit à l'estomac, elle produirait par sa piqûre, dans ces parties, des accidens graves, auxquels on remédie en faisant avaler, à plusieurs reprises, au malade, une solution saturée de sel ordinaire.

ABSORBANS, ANTI-ACIDES. Médicamens auxquels on attribue la propriété d'absorber, de neutraliser des matières acides ou âcres, quelquefois retenues dans les premières voies.

Autrefois on faisait un grand emploi des yeux d'écrévisses et des coquilles d'œufs, comme absorbans; mais depuis qu'on a découvert que ces substances n'étaient que du carbonate de chaux, on a préféré la magnésie pure ou calcinée, qui, en se combinant avec les acides des premières voies, forme un sel neutre légèrement purgatif. (*V.*, pour les formules, le mot AIGREURS).

Préjugés. On employait naguères la corne de cerf, le pied d'élan, l'ivoire, les dents d'hippopotame, de castor, de sanglier les coraux, les perles, les différens bézoards, le crâne humain, et autres substances tout aussi ridicules.

ACCÈS DE FIÈVRES, ou FIÈVRES d'ACCÈS (*V.* INTERMITTENTE).

ACCOUCHEMENT. Expulsion, du corps de la femme, d'un fétus à terme, avec ses dépendances.

L'accouchement a lieu ordinairement au bout de neuf mois ; il peut quelquefois devancer cette époque, et plus rarement passer outre.

L'enfant n'est viable qu'à sept mois, malgré les histoires nombreuses rapportées de personnes qui ont vécu, quoique nées à six et même à cinq mois ; telles que les suivantes : le maréchal de Richelieu naquit à six mois, et un chambellan d'Henri II à cinq. Belloc cite une femme d'Agen qui accoucha à six mois de grossesse d'une fille qui a vécu jusqu'à l'âge de quinze ans.

Toutes les femmes n'accouchent pas à neuf mois ; quelquefois elles accouchent à terme, à sept mois et à huit, ou après neuf mois.

Personne ne croira sans doute ce que rapporte Pline, que les enfans nés à sept mois ont été conçus en pleine lune.

Voici toujours le tableau du temps que la nature a fixé pour la gestation ordinaire à plusieurs animaux :

Cochon d'Inde.	18 jours.
Lièvre et Lapin.	30
Rat.	30 à 35
Loir.	40
Chate.	56
Chienne.	63
Louve.	73
Lionne.	108
Truie et laie.	120
Chèvre, brebis, gazelle et chamois.	150
Vache et femme.	270 jours ou 9 mois solaires, qui font, d'après Murat, 280 jours.
Eléphant, chameau, jument, ânesse.	330 jours.

La durée de la gestation peut varier sur tous les animaux.

Rarement la femme accouche au terme fixe de neuf mois ; la femme enceinte pour la première fois accouche presque toujours avant neuf mois révolus. Chez les autres, l'accouchement s'avance, le plus souvent, ou se retarde de quelques jours.

C'est un préjugé de croire que les mâles sortent toujours plus tôt du sein maternel.

M. Sacombe raconte, au sujet des accouchemens précoces, une anecdote assez plaisante, qui donne la clef de certains de ces accouchemens :

Un franc Parisien, de Paris c'est-à-dire,
(Et qu'on ne pense pas que je veuille médire !)
Un de ces boutiquiers, engraissés parvenus,
Qui, couchés au grand livre, ont de bons revenus ;
Item, quelques maisons. . . . .
. . . .
Bref, un Parisien fit un jour la folie
De prendre, à soixante ans, femme jeune et jolie.
Sans doute sur les yeux de ce bon vieux badeau
A l'autel d'Hymenée Amour mit son bandeau.
Après cinq mois échus d'une union si belle,
L'époux à mon logis accourt. — Mon Isabelle,
Dit-il, ressent les maux, non de l'enfantement,
Car nous comptons cinq mois depuis le sacrement;
Mais les maux précurseurs de quelque *fausse-couche*.
J'arrive en accourant : Isabelle se couche;
Et tout examen fait je demeure interdit.
Le vieillard veut savoir ce que mon doigt m'a dit;
Il fallait bien répondre ; et sûr de l'aventure :
Consolez-vous, papa, comptez sur la nature,
Lui dis-je ; elle a plus fait que vous n'imaginez.
— Quoi ? va-t-elle accoucher ? — Monsieur, vous devinez.
— Ah ! malheureux enfant ! — L'enfant, quoique précoce,
Est viable à cinq mois. — Ah ! le ciel vous exauce !
Comme il disait ces mots, un poupon gros et gras,
En criant : *vieux niais !* se glisse entre deux draps.
Je le donne au vieillard, qui jaloux d'être père,
Pleurait ainsi qu'un veau : tant la nature opère !

LUCINIADE, Chant 4.

On ne manque pas aussi d'exemples de grossesses prolongées jusqu'à dix, onze, douze, treize, quatorze mois, et même deux ans.

Une foule d'écrits satiriques furent la suite de cet arrêt du parlement de Paris, qui, au 17.e siècle, légitima une personne du sang royal, quoique née après treize mois de gestation. On assure que Regnard voulait faire tomber la censure sur cette sentence, lorsqu'il dit, dans sa comédie du *Legataire* :

. . . . Mais le cœur tout gonflé d'amertume,
Deux ans encore après j'accouchai d'un posthume.

Il n'en est pas moins vrai que les accoucheurs, les médecins légistes, Fodère entre autres, admettent la possibilité des naissances tardives, dues le plus souvent à des causes affaiblissantes auxquelles la mère a été exposée pendant sa grossesse; mais les porter jusqu'à deux ans, c'est un peu fort !

Les lois romaines, et Fodère veulent qu'on ne retranche que deux mois de la grossesse dans les naissances précoces, et qu'on n'ajoute que deux mois à celle des naissances tardives; mais les tardives sont infiniment plus rares que les précoces.

Voici toujours un jugement qui décide la question un peu libéralement selon nous :

Dieux! que n'ai-je d'esprit une dose assez forte
Pour éblouir le monde, et prouver de la sorte
Avec le grand Petit, en dépit de Bouvard,
Qu'ainsi qu'on naît trop tôt, on peut naître trop tard.
Sept mois après la mort de son illustre époux,
La charmante Palmire, au teint frais, aux yeux doux,
Et de seize printemps à peine encore atteinte,
Pour la première fois s'avisa d'être enceinte.
Déjà maître Arpagon, procureur de métier,
Et de défunt son frère inflexible héritier,
Sachant d'ailleurs à fond son code et sa coutume,
Se dispose à plaider contre un neveu posthume.
L'escogriffe Arpagon, de ses dix doigts crochus,
Du veuvage d'abord comptait dix mois échus;
Plus, trois où le malade, hélas! plus mort qu'en vie,
Du devoir conjugal n'avait eu nulle envie;
Bref, après quinze mois environ de séjour,
Dans le sein maternel, posthume vit le jour.
Arpagon, du délit tenant en main la preuve,
Traîne aux pieds de Thémis et l'enfant et la veuve.
Thémis dont la sagesse égale l'équité,
Appelle à son conseil la docte Faculté,
Qui, dans l'un des bassins plaçant le vieux avare,
Et dans l'autre un enfant jouet d'un sort barbare,
Fait pencher la balance à l'unanimité,
Et proclame du fils la légitimité.

LUCINIADE, Chant 4.

On divise les accouchemens en naturels, laborieux, et contre nature. Les premiers se font sans le secours de l'art; les seconds sont ceux où les enfans restent long-temps au passage, et demandent les secours manuels d'un accoucheur; les troisièmes enfin, qu'on a nommés mal à propos

contre nature, ne s'opèrent que par le secours de l'art. Cette division, quoique peu exacte, a été adoptée par la plupart des accoucheurs.

Signes précurseurs. Douleurs légères, lassitudes, pesanteurs, engourdissemens autour du bassin, envie d'aller à la selle et d'uriner, affaissement du ventre; les douleurs se renforcent et annoncent ce qu'on nomme *mouches*. Bientôt après elles deviennent plus vives : on les distingue en vraies et en fausses; les premières commencent aux reins, se propagent jusqu'à l'ombilic, et se font sentir sur les parties génitales et sur le fondement; la membrane de l'amnios, poussée en avant comme un coin, dilate l'orifice interne de la matrice, l'amincit, et se ramollit à mesure que les douleurs augmentent; l'orifice de la matrice devient plus grand, l'amnios se déchire ou ses eaux percent, et l'enfant se présente par la tête ou les pieds, dans l'accouchement naturel; ou par toute autre partie du corps, s'il est laborieux ou contre nature. La tête de l'enfant est terminée à son sommet par un bourrelet ferme et élastique formé des tégumens, et dont la présence est l'indice le plus ordinaire que le fétus vient vivant. (*V.* Tumeur *de la tête* chez les enfans naissans.)

Les fausses douleurs sont, au contraire, celles qui sont occasionnées par les tiraillemens des ligamens de la matrice; elles sont moins vives et plus rapprochées que les vraies; elles fatiguent beaucoup la mère et n'avancent que peu l'accouchement.

Les parties de la femme, qui concourent à l'accouchement, sont de deux sortes : molles ou solides; la connaissance des unes et des autres est indispensable à l'accoucheur, pour s'assurer des obstacles locaux qui peuvent s'opposer à l'accouchement : la difformité, l'étrécissement du bassin sont les principaux et les plus importans.

Pour savoir si une femme a le bassin bien conformé, et si elle peut accoucher, il suffit, en général, de connaître les dimensions des divers diamètres, et surtout du diamètre antéro-postérieur du détroit abdominal. On se sert, pour cet objet, d'un compas dit *de Coutouly*, qui s'applique à l'extérieur. Les branches de ce compas se posent, l'une un peu au-dessous de la dernière vertèbre lombaire, au centre de la dépression du sacrum, et l'autre, en devant, au milieu du mont de Vénus. De l'épaisseur de la femme prise entre ces deux points, on déduit trois pouces; ainsi

si l'épaisseur totale est de sept pouces, il en reste quatre pour le petit diamètre du détroit abdominal ; trois seulement, si elle est de six pouces, ainsi du reste ; cette estimation est rigoureuse à une ligne près, en plus ou en moins selon Baudelocque. On pense que l'accouchement naturel n'est impossible que lorsque le diamètre a moins de deux pouces et demi ; qu'il peut être difficile lorsqu'il n'est que de trois pouces à deux pouces et demi ; mais qu'il n'est point gêné, quand il est de quatre pouces, largeur ordinaire dans un bassin bien conformé. Un bassin plus spacieux n'est pas sans inconvénient : il expose la femme à l'obliquité et à la descente de la matrice.

Lorsque l'étrécissement extrême du bassin met obstacle à l'accouchement, on conseille trois procédés pour extraire l'enfant : *l'opération césarienne ;* la section du pubis, *symphiséotomie;* et l'extraction de l'enfant au moyen des instrumens tranchans. Nous ne fixerons pas ici les circonstances où l'une de ces opérations doit être employée de préférence à l'autre dans le cas où on a l'espoir de conserver et la mère et l'enfant ; comme il n'y a que des chirurgiens fort habiles qui puissent procéder aux deux premières opérations, toujours même très-dangereuses pour la mère, il faudra avoir recours à un homme de l'art, très-expérimenté. On sait que ce fut en 1500, qu'un châtreur, d'un village de Turgovie, nommé *Nufer*, s'avisa d'ouvrir le ventre à sa femme qui ne pouvait pas accoucher, et de tirer l'enfant par une plaie faite à la matrice, avec grand succès pour la mère, qui, non-seulement survécut à l'opération, mais qui accoucha depuis naturellement de deux enfans. D'après ce que rapporte Pline, l'opération césarienne était connue avant César : celui-ci prit ce nom de l'opération qui ne fut pratiquée sur sa mère qu'après qu'elle fut morte. Ce fut donc l'opération césarienne qui donna le nom à César, et non César à l'opération césarienne, comme on le pense communément.

Dans le cas seulement où l'on serait assuré que l'enfant est mort, on pratique deux espèces de sections sur lui, pour faciliter son extraction ; la première, qui est dangereuse pour la mère, consiste à extraire l'enfant par lambeaux : on la nomme *embryotomie ;* dans la seconde, qui doit être préférée, parce qu'elle est sans danger, on ouvre seulement le crâne à l enfant : on l'appelle *céphalotomie;* cependant si le diamètre du bassin n'est pas de deux pouces, la tête,

même la plus petite, ne pourra la franchir après la ponction du crâne; alors il faut morceler l'enfant pour l'extraire.

L'hydropisie, les tumeurs, les monstruosités de l'enfant, son adhérence, ou lorsque sa tête reste dans la matrice, demandent encore qu'on ait recours aux instrumens tranchans. Lorsque le volume de la tête ne surpasse pas l'étendue du bassin, la main suffit pour l'extraire : il faut, dans tous les cas, avoir recours à un accoucheur exercé.

Mais quels ravages et quelles cruautés n'exerce pas dans les campagnes cette foule de médicastres des deux sexes. Madame G.... est en travail d'enfant; un officier de santé est appelé; l'enfant vient par les pieds; il le tire avec force, mais la tête ne veut pas suivre; elle se décole et reste dans l'intérieur; alors le bourreau envoie prendre les mordaches chez le forgeron; il les applique sans savoir où; deux hommes vigoureux tiennent la mère, deux autres tirent avec le chirurgien; la tête est extraite, sans doute avec la matrice, car l'accouchée succomba, dans quelques heures, à une opération aussi barbare.

En 1808, dans le village de Creissels, près Millau, une femme se trouve au moment de son premier accouchement; l'enfant vient par un bras; deux docteurs, un médecin et un chirurgien arrivent: on tire le bras en tout sens; on décide de suite que la femme ne peut accoucher: l'un d'eux coupe le bras aussi avant qu'il le peut, et cherche ensuite la tête, arrache une mâchoire, et, sans attendre davantage, il s'écrie qu'il faut faire l'opération césarienne. La femme, jeune et vigoureuse et d'un courage digne d'un meilleur médecin, se prépare à la hâte par les sacremens; cependant le curé et un monsieur instruit du village s'opposent de toutes leurs forces à une opération si cruelle, si prompte, et qui leur paraît inutile; mais les docteurs font tant de bruit qu'ils se rendent les maîtres de la maison; ils ferment la porte à double tour; le médecin s'arme du bistouri, incise au-dessus du pubis; l'urine qui sort aussitôt avec abondance l'avertit qu'il a ouvert la vessie; la main lui tremble, il se trouve mal. La femme perd son sang, elle crie, elle supplie qu'on ne la laisse pas dans cet état, que l'on continue à l'ouvrir, qu'elle se sent assez forte, etc. Le chirurgien prend alors le fer fatal; il opère.......Un même tombeau renferme bientôt les deux victimes.

C'est bien ici le cas de s'écrier avec Sacombe :

Il avait donc le cœur doublé d'un triple airain,
Celui qui le premier, d'un front calme et serein,
Prenant et l'ignorance et l'intérêt pour guides,
Dans ce flanc maternel plongea ses mains avides.

LUCINIADE, Chant I.

Nulla præterea est lex, quæ puniat inscientiam capitalem. . . . Medico solùm, hominem occidisse impunitas summa est.

PLIN., lib. 29, ch. I.

Le médecin le plus ignare
Peut donc, sans rime ni raison,
Impunément et sans façon
Nous envoyer dans le Ténare !

D'autres obstacles à l'accouchement peuvent encore réclamer la main de l'opérateur. On pratique l'*histérotomie* lorsque la mauvaise conformation du col de la matrice s'oppose seule à la sortie de l'enfant ; on incise le col lorsqu'il est calleux ; on divise le corps de l'utérus au moment du travail, si on ne trouve pas d'ouverture ; on a recours à la *gastrotomie*, lorsque l'enfant s'est développé dans la cavité du ventre, ou qu'il y est passé à travers une rupture de la matrice ; on pratique enfin le *gastrotubotomie*, lorsque l'enfant se trouve dans les trompes ou les ovaires. Mais ces cas sont heureusement très-rares. (*V.* GROSSESSE.)

Quelquefois le cordon ombilical sort au moment de la rupture des membranes ; il faut alors faire rentrer le cordon et retourner l'enfant, afin de terminer l'accouchement par les pieds.

Le cordon ombilical peut aussi se nouer ; mais cet accident est fort rare, et n'est que l'effet de sa longueur extraordinaire.

Moyens d'aider l'accouchement.

On fait précéder tout accouchement d'un ou deux lavemens émolliens, afin de débarrasser les gros intestins des matières fécales.

Lorsque la femme est vigoureuse, sanguine, qu'elle éprouve des maux de tête, une pesanteur dans les membres, de l'oppression ; lorsque la rougeur de la face, les yeux étincelans et le gonflement des vaisseaux du visage, font craindre des convulsions, ou une apoplexie, dépendante de l'engorgement du cerveau, la saignée doit être pratiquée largement au bras, et quelquefois, réitérée.

Indépendamment de l'utilité de la saignée, lorsque les symptômes susdits se montrent, elle doit être pratiquée le plus souvent chez une femme forte et vigoureuse, parce qu'elle favorise la détente et facilite l'accouchement.

Lorsque les parties sont rigides et trop tendues, on joint à ces moyens les bains, les demi-bains tièdes ou émolliens; les cataplasmes, les fumigations, les injections de même nature, ou calmans; les onctions avec les corps gras ou mucilagineux.

Si les efforts sont trop violens et l'irritation forte, il faut engager la femme à se reposer. On peut quelquefois calmer son agitation excessive en lui donnant un julep opiacé.

Mais si le travail se ralentit par l'épuisement de la femme, il faut lui donner quelque analeptique, un peu de bouillon et du vin, etc.

C'est peut-être dans cette circonstance, et lorsqu'il y a inertie complète de la matrice, qu'on pourrait avoir recours au seigle ergoté, auquel on a récemment attribué, en Amérique, de grandes vertus pour accélérer et même provoquer le travail de l'accouchement.

P. seigle ergoté, un gros; faites bouillir, pendant un quart-d'heure, dans six onces d'eau; passez. Dose : une ou deux cuillerées, de dix en dix minutes.

Mais l'emploi de ce remède exige beaucoup de circonspection.

L'on doit s'abstenir des irritans, recommandés par les médecins empyriques, pour exciter les contractions, tels sont : les vomitifs, les purgatifs, les sternutatoires, les emménagogues, les lavemens stimulans, la titillation de l'orifice de la matrice.

Il faut éviter aussi l'usage des liqueurs spiritueuses dont on gorge, dans les campagnes, les femmes en travail; l'on doit surtout avoir soin de dissiper les craintes excessives qui s'emparent souvent des femmes dans cet état.

Si la femme est prise de convulsions, elles sont produites par l'engorgement du cerveau, ou par la douleur vive qui accompagne la dilatation du col de la matrice.

Dans le premier cas, il faut avoir recours aux saignées.

Dans le second, aux bains, aux antispasmodiques doux, recommandés plus haut contre la rigidité des parties.

La femme éprouvant les douleurs de l'enfantement, la matrice ne tarde pas à s'ouvrir, et la poche des eaux à s'engager dans son ouverture.

Dans l'ordre naturel cette poche se rompt bientôt, lorsqu'elle déborde l'orifice de la matrice qui a acquis la largeur d'un écu de six francs ; et les douleurs étant fortes et rapprochées. Le moment naturel de la rupture est annoncé par l'éclat des yeux, la rougeur du visage, les douleurs fortes, un pouls plus fréquent et plus dur, etc.

On ne doit pas chercher à accélérer le travail de l'accouchement : il faut attendre patiemment le moment fixé par la nature pour que la matrice entre en contraction. L'écoulement prématuré des eaux devient nuisible à la mère et à l'enfant; l'art ne doit opérer la rupture de la poche des eaux, que dans le cas de nécessité absolue ; ces cas sont : 1.° l'hémorragie interne ; 2.° les convulsions dépendantes de l'engorgement du cerveau, produit lui-même par la violence du travail ; mais seulement lorsque les saignées multipliées n'ont pu dégorger suffisamment l'organe cérébral:

> Dans les convulsions ou la perte utérine,
> Il faut que, sur le champ, le travail se termine.
>
> Luciniade, Principe 8.

3.° les syncopes fréquentes et d'une longue durée ; 4.° l'épuisement de la femme; 5.° la compression du cordon; 6.° la présence de plusieurs enfans ; 7.° le resserrement de l'orifice de la matrice sur le col de l'enfant ; 8.° l'obliquité de l'utérus ; 9.° une hernie irréductible.

Mais quoique l'enfant se présente mal, ce n'est pas une raison pour rompre prématurément la poche ; il faut attendre, pour opérer sur l'enfant, que la nature ait provoqué cette rupture.

Il ne faut jamais se presser de rompre les membranes dans le seul but de retarder, encore moins d'accélérer le travail ; il a été souvent prolongé de huit, de quinze jours, et même d'un mois, sans inconvénient, avant ou après la rupture de la poche ; dans ce dernier cas même, il ne faut pas solliciter le travail, mais attendre patiemment que la matrice entre en action.

On ne doit jamais même procéder à cette rupture, avant que la poche des eaux déborde le cercle de l'orifice, qui est si bien dilaté, qu'il se confond en quelque sorte avec le vagin, et lorsqu'enfin elle est descendue jusqu'à l'entrée des grandes lèvres : dans ce cas, il est utile de rompre les membranes, de peur que l'enfant ne les entraîne devant lui, ce qu'on nomme *naître coiffé*, et ce qui peut être suivi d'accidens graves ; mais ce n'est point le présage que l'enfant sera heureux, selon l'opinion vulgaire.

La sortie de l'enfant étant terminée naturellement, ou par le secours de l'art, on s'occupe d'abord du nouveau né ; on le place transversalement, entre les cuisses de la femme ; de manière que les liquides qui sortent par la vulve, ne puissent tomber dans sa bouche. On le couvre pour le préserver des injures de l'air. On attend, pour couper le cordon, que les pulsations ne s'y fassent plus sentir, ce qui n'a lieu quelquefois que dans 10 ou 15 minutes. Alors on le coupe, et comme il n'en sort pas de sang, on pourrait se dispenser de le lier.

La routine a prescrit, mais la raison défend
De lier les vaisseaux du cordon à l'enfant.

LUCINIADE. Principe 8.

Cependant, puisqu'alors cette ligature est sans inconvénient, et que, par des causes imprévues, telles que des compressions trop fortes, exercées sur le corps de l'enfant, etc., il pourrait s'opérer une hémorragie par ce point, on fait une ligature ; on enveloppe dans un peu de linge le bout du cordon resté adhérent au corps de l'enfant ; on l'applique, dans quel sens que ce soit, contre le ventre du nouveau né, et on l'y tient fixé par une bande, pour qu'en changeant ses langes, on ne soit pas exposé à le tirailler. Il est inutile de faire aucune ligature à la partie du cordon restée du côté de la mère. Une expérience de plus de vingt ans, a prouvé à M. le Docteur Girard, de Lyon, que cette manière nouvelle de séparer l'enfant du placenta, prévenait beaucoup de maladies et d'accidens aux enfans, soi au moment de la naissance, soit après. La section du cordon étant faite à environ trois pouces du ventre, on livre l'enfant à la personne qui doit le soigner ; on ne perd pas de temps à le laver, et on ne l'expose pas ainsi au froid. La matière glutineuse, dont il est souvent enduit, loin d'avoir les inconvéniens qu'on lui prête, sert avantageusement de corps doux intermédiaire, entre la surface de sa peau délicate, et les langes, souvent durs et peu souples, dont on l'enveloppe. Ces matières demeurent d'ailleurs attachées aux langes, dont le renouvellement nécessaire débarrasse lentement le corps de l'enfant, après l'avoir laissé s'habituer à des impressions plus pénibles que celles du liquide qui l'entourait dans le sein de la mère ; on doit donc se hâter de l'envelopper, sans le serrer.

Mais il n'en est pas de même de la couche d'humeur visqueuse ou de crasse qu'on remarque sur la tête des en-

fans, et qui peuvent donner lieu à des croûtes ou teignes. On doit travailler à l'enlever peu à peu au moyen des lavages d'eau de savon tiède, répétés de temps en temps, se moquant des criailleries des nourrices qui vous soutiendront, qu'en ôtant cette crasse on nuit à la mémoire.

L'accouchement étant terminé, on s'occupe des soins à donner à la mère. On garnit les parties naturelles d'un linge doux, assez épais et un peu chaud. On lui fait conserver, dans le lit, la position horizontale, les jambes allongées, l'une contre l'autre; on lui entoure le ventre d'une serviette double, chaude, et médiocrement serrée. On lui fait boire une tisane légère de chiendent miellée. On ne lui donne, surtout les deux premiers jours, à cause de la fièvre de lait, que des bouillons de volaille, des crèmes de riz, de gruau, d'orge, des panades, avec peu ou point d'alimens solides. Si la femme doit nourrir, on applique des linges chauds sur le sein; si elle ne doit pas nourrir, on cherche à dissiper et à évacuer le lait par différens moyens. (*V.* Dépôt laiteux.)

La grande sensibilité dont est douée une femme qui vient d'accoucher, demande qu'on ait pour elle des soins et une attention délicate. Elle doit être tenue en repos, loin de tout bruit, dans une chambre un peu obscure, où doit régner une température douce; car, il est très important, pour les femmes en couches, qu'on abandonne la mauvaise habitude qu'on a de les tenir dans une chambre chaude, et de les surcharger de couvertures. On doit éloigner d'auprès d'elles toutes sortes d'odeurs qui pourraient les affecter désagréablement; mais il faut surtout écarter avec soin tout ce qui pourrait être un sujet de chagrin ou d'émotion vive quelconque.

Après la délivrance, il faut que l'accouchée
En un plan incliné, sur le dos soit couchée.
Respectez son état, et, par de vains propos,
Gardez-vous de troubler son paisible repos:
D'un funeste accident la nouvelle imprévue,
Un objet qui, soudain, frappe à regret sa vue,
Sur ses sens agités font une impression,
Qui du sang et du lait trouble l'excrétion,
La supprime; et dès lors l'art, au sein des orages,
Ne peut d'un mal rapide arrêter les ravages.

Luciniade, Chant 9.

La contusion des parties génitales, et autres accidens qu'éprouve la femme dans l'accouchement, sont le plus souvent

dus à l'impéritie, aux mauvaises manœuvres des sages-femmes ou accoucheurs qui ont la funeste habitude de toucher, à chaque instant, une femme en travail, et qui cherchent toujours à hâter la sortie de l'enfant par des moyens violens. *V.* plus bas.

Si les parties naturelles étaient échauffées, contuses, rouges, enflammées, douloureuses, il faudrait y appliquer un cataplasme émollient ou de farine de graine de lin, cuite dans l'eau végéto-minérale, dite de Goulard. On ne saurait assez recommander de tenir ces parties bien propres, par le moyen des linges souvent renouvelés, et des injections émollientes pratiquées une fois par jour. Si la gangrène menace les parties, on les lave plusieurs fois le jour, avec le vin, l'eau-de-vie camphrée, etc.

Le plus souvent, lors d'un premier accouchement, même naturel, les parties naturelles inférieurement, le frein de la vulve ou la fourchette se déchirent. Les causes de cet accident sont : la rigidité des parties molles, les efforts violens de la femme, la tension du périnée, le défaut de flexion de la tête au moment convenable, ou le volume disproportionné de cette partie; un trop grand écartement des cuisses, et surtout le manque d'attention, de la part de l'accoucheur, de soutenir le périnée lorsque la tête franchit la vulve.

Lorsque la déchirure se borne à la fourchette, elle se cicatrise d'elle-même dans peu de tems. Il n'en est pas de même de celle qui va jusqu'à intéresser le sphincter de l'anus, et qui détruit toute la cloison recto vaginale, de manière à confondre en une seule ouverture la vulve et le fondement. Cette infirmité expose les femmes à laisser couler involontairement les matières stercorales qui, en communiquant avec les parties naturelles, la rendent fort désagréable à elle-même et à son mari.

Le traitement de cet accident offre peu de ressources : on peut seulement conseiller à la femme, les premiers jours, de se tenir sur les côtés, les cuisses rapprochées l'une de l'autre.

MM. Saucerote et Noël ont réussi à opérer la réunion des parties déchirées, au moyen de six points de suture à surget, qu'ils placèrent sur les bords de la déchirure.

Ces chirurgiens recommandent de rafraîchir avec le bistouri les bords de la plaie, lorsqu'elle est ancienne, comme on le fait dans l'opération du bec-de-lièvre. Mais l'accou-

chée, dans une circonstance où son moral s'affecte si aisément, consentira-t-elle à une pareille opération ? celle-ci ne sera-t-elle pas suivie de la suppression des lochies, et des accidens graves qui en sont la suite ?

Lorsque le sphincter n'est pas tout-à-fait déchiré, ou qu'il n'y a eu qu'une paralysie ou faiblesse du muscle, la malade finit par retenir les matières stercorales, parce que les fibres qui sont restées entières, acquièrent à la longue assez de ressort, dans le premier cas, ou que le sphincter reprend sa tonicité, lorsqu'il n'y a qu'atonie de ce muscle.

J'ai été consulté plusieurs fois pour la déchirure du périnée, de manière qu'on n'apercevait aucune séparation entre la vulve et l'anus. Quoique les bords de celui-ci fussent déchirés, toutes les fois qu'ils ne l'étaient pas trop profondément, la malade n'en a ressenti aucune incommodité. Je me trouvais, en 1816, en consultation avec un autre médecin, pour une jolie dame, fort alarmée d'une pareille déchirure, qui avait intersecté l'anus de trois à quatre lignes de profondeur : elle était encore plus effrayée des points de suture qu'avait proposés mon confrère. Je m'opposai fortement à l'opération ; elle ne se fit pas ; et la dame qui était à son premier enfant, et qui depuis en a eu d'autres, n'a éprouvé aucune incommodité.

De suite après l'accouchement, la matrice, en se contractant, se dégorge du sang et des humeurs contenus dans ses sinus ; ces liquides coulent, pendant plusieurs semaines, sous le nom de *lochies*.

Le second ou le troisième jour de l'accouchement, il se fait une révolution de bas en haut, accompagnée de fièvre. (*V.* Fièvre de lait.)

Après être relevée de couches, la femme doit se tenir, pendant quarante jours, en garde contre le froid et l'humidité, éviter toute sorte d'excès et les affections vives de l'âme, qui pourraient supprimer les lochies. (*V.* Lochies.)

Autre inconvénient : la grossesse, parvenue au terme naturel, occasionne une extension si considérable de la peau du ventre, qu'elle se gerce ordinairement dans plusieurs points. Ces gerçures, nommées *vergetures*, ne s'effacent jamais, et restent comme témoin, souvent indiscret, de la maternité : mais ce signe, pouvant se montrer après une hydropisie, n'est point une marque certaine d'accouchement.

Préjugés. Pourrons-nous signaler tous les préjugés qui isteexnt dans les campagnes au sujet des femmes en couches ?

1.° D'abord, aucun accouchement n'est laissé à la nature : aux moindres douleurs qui précèdent, l'accoucheuse, qui est aussi peu souvent sage-femme que femme sage, s'écrie qu'il faut percer les eaux et tirer l'enfant ; ne sachant pas que la vie de la mère et de l'enfant sont compromises par la rupture de la poche des eaux, prématurément : il n'y a que les accoucheurs très-instruits qui connaissent les cas où il faut pratiquer cette opération :

Des membranes craignez d'opérer la rupture!
Laissez le plus souvent ce soin à la nature.

LUCINIADE, Principe 9.

Ordinairement ces accoucheuses ignorantes cherchent à agrandir le passage, en incisant, avec un corps tranchant, sur les parties naturelles. Nous en avons vu qui se servaient d'un sol marqué usé ; d'autres d'un corps tranchant, monté en forme de bague, qu'elles avaient grand soin de cacher aux yeux des assistans.

Heureuse la femme, lorsque la nature ainsi contrariée, tourmentée, peut venir à bout d'un accouchement qui doit être le plus souvent suivi d'accidens graves, après tant d'efforts sur des parties aussi délicates!

2.° Une commère souffle continuellement, avec sa bouche, dans celle de l'accouchée, afin d'éviter que la matrice ne monte au col de cette dernière.

3.° Chez une femme qui vient d'accoucher, la nature cherche à réparer ses forces en l'invitant à se livrer à un sommeil doux et tranquille ; mais trois ou quatre voisines officieuses s'emparent des bords du lit de l'accouchée, où elles la secouent et la pincent sans cesse pendant toute la nuit, afin de l'empêcher de dormir, parce que, disent elles, tout le sang de l'accouchée se perdrait pendant son sommeil. Ce dernier préjugé, au reste, a été introduit sur l'autorité de médecins respectables ; car *Sennept* et *Rivière* disent que les femmes nouvellement accouchées peuvent perdre tout leur sang, si elles s'endorment.

4.° Lorsque la tête de l'enfant a été déformée ou déjetée en naissant, les matrones ne manquent jamais, pour la façonner, de la manier, de la pétrir en tous sens, ne sachant point que le crâne, composé d'os élastiques et mobiles, à cet âge, peut bien céder à une pression momentanée, mais revient bientôt sur lui-même et reprend la forme qu'il doit avoir, quelque grande qu'ait été la diffor-

mité qu'il a contractée en traversant un passage trop étroit; tandis que les manipulations imprudentes de la sage-femme peuvent amener des altérations profondes dans le cerveau.

5.° On recommandait, il n'y a pas encore long-tems, pour faire accoucher, plusieurs drogues ou plantes chaudes, emménagogues, ou fortement stimulantes; mais ce n'est que dans les siècles d'ignorance, qu'on a pu proposer sérieusement le fiel d'une poule noire frotté au nombril de la patiente; les testicules de cheval (*Henricus Ablieers*, Obs. 14, l. 1); l'arrière-faix d'une truie, *prins en vin*, dit Pline; la pierre d'aigle; mettre sur le ventre de la femme le bonnet de son mari; l'asseoir sur le cul d'un chaudron chaud; une ceinture de peau de serpent; la graisse de loup frottée aux parties naturelles; la cendre de corne d'âne.

« J'ai vu plus de deux cents fois, dit Jean Helmont, des femmes qui étaient depuis plusieurs jours dans le travail d'un accouchement, accoucher heureusement, en moins de demi-heure, après avoir pris une potion; le remède étant encore dans l'estomac, l'os pubis et la jointure de l'os sacrum *s'ouvràient* dans les lombes, pour laisser aussitôt passer le fœtus: ce qui m'a fait remarquer que l'estomac était le portier de la matrice. J'ai bien voulu rendre ce remède public, pour l'utilité des femmes, afin qu'il n'y en ait aucune qui reçoive la mort en nous donnant la vie. Ce remède est *le foie et le fiel d'une anguille, séchés, pulvérisés et bus dans du vin, à la grosseur d'une avelaine.* Dieu ayant permis que la femme qui devait enfanter avec douleur, par la malice du serpent du paradis terrestre, trouvât dans les entrailles de l'anguille, serpent aquatique, de quoi modérer sa douleur. Peut-être que le foie de serpent serait encore meilleur; mais il est bon de s'en tenir à celui d'anguille, qui a toujours réussi. » (*Trésor de médecine*, t. 1, p. 45.

Panaroles, Robert Boyle vantent beaucoup aussi le foie d'anguille.

Si une femme veut accoucher sans douleur (ce qui n'est pas à dédaigner), qu'elle tienne dans la main une plume d'hirondelle, avec de la racine de basilic.

6.° Un autre préjugé encore plus ridicule existe chez les matrones, dans les campagnes. Elles coupent le cordon le plus long qu'elles peuvent, si c'est un garçon; et le plus court, si c'est une fille; s'imaginant que le membre du garçon en deviendra plus grand, et que la fille en sera plus étroite.

7.º Que dirons-nous de la chaleur excessive qu'on maintient dans la chambre de l'accouchée, et des nombreuses couvertures sous lesquelles on l'étouffe ?

Un préjugé fatal, respecté de nos jours,
Dit que, durant la couche, on doit suer toujours ;
Cette erreur capitale, aux femmes si funeste,
A causé plus de maux que la guerre et la peste.
Ne confondez jamais la transpiration,
De nos humeurs utile évaporation,
Qui, nécessaire au corps, mais naturelle et libre,
Y rétablit sans cesse, y maintient l'équilibre,
Avec cette liqueur, qui des pores du corps
Ruisselle, et sans succès affaiblit ses ressorts ;
Je dis plus, la sueur, chère aux yeux du vulgaire,
Des fièvres de la couche est la cause première.

LUCINIADE, Chant 4.

Nous ne pouvons nous défendre de citer encore les vers suivans de Sacombe, qui renferment des principes sages et un bon résumé de l'article ACCOUCHEMENT.

Ce *travail* est toujours l'œuvre de la Nature ;
On le trouble en mettant l'enfant à la torture
. . . .
Défiez-vous de l'art : laissez à l'ignorance,
Et son ton prophétique et son air d'assurance,
Des *forceps*, des *crochets* funestes précurseurs.
Songez que l'Ignorance et l'Audace sont sœurs,
Enfans dénaturés, enfans du même père,
De l'Orgueil, qui causa les malheurs de la terre.
Le Mérite est toujours exempt de vanité ;
Modeste avec courage, il sert l'humanité.
Secondez, mais suivez pas à pas la Nature,
C'est-là le grand secret ; le reste est imposture.

Ibid.

8.º Il serait trop long de parler des préjugés qui existent chez les différens peuples, relativement à la femme en couche ; nous citerons seulement le suivant, qui est le comble du ridicule.

En Amérique, en Corse, et chez l'Ibérien,
En France même encor, chez le Béarnien,
Au pays Navarrois, lorsqu'une femme accouche,
L'épouse sort du lit et le mari se couche ;
Et quoiqu'il soit très-sain, et d'esprit, et de corps,

Contre un mal qu'il n'a point, l'art unit ses efforts:
On le met au régime, et notre faux malade,
Soigné par l'accouchée, en son lit fait *convade*.
On ferme avec grand soin portes, volets, rideaux;
Immobile, on l'oblige à rester sur le dos
Pour étouffer son lait, qui, gêné dans sa course,
Pourrait, en l'étouffant, remonter vers sa source.
Un mari, dans sa couche, au médecin soumis,
Reçoit, en cet état, parens, voisins, amis,
Qui viennent l'exhorter à prendre patience,
Et font des vœux au ciel pour sa convalescence.

Ibid., p. 70.

ACHORES, Teigne muqueuse. M. Alibert nomme teigne muqueuse cette affection de la peau, que beaucoup d'auteurs ont confondue mal à propos avec la croûte de lait. Les *Achores* peuvent se déclarer les deux premières années de la naissance, rarement passé la quatrième année.

Elle survient chez les enfans qui sont nés de parens scrophuleux, rachitiques, ou sujets à d'autres vices de la limphe. Cette espèce de teigne doit être différenciée d'avec la croûte de lait. *V.* ce mot, pour les signes distinctifs de ces deux espèces d'éruptions.

Symptômes. Eruptions de pustules petites ou larges, ou des vésicules aiguës renfermant un liquide transparent jaunâtre, et qui se rompent d'elles-mêmes ou par l'action de l'enfant qui se gratte; la liqueur qu'elles fournissent s'épaissit, sous la forme de miel corrompu, et colle les cheveux en couches; elle se change en croûtes molles qui exhalent une odeur aigre: une humeur nouvelle s'écoule, à chaque instant, des mêmes sources, augmente ou renouvelle les croûtes lorsqu'elles se détachent. Cette teigne se répand quelquefois de la tête sur le front, sur la face, sur les tempes, les oreilles, même sur les autres parties du corps; dans quelques endroits de la tête, le tissu cellulaire se soulève, se gonfle sous forme de bosses; ce qui fait dire aux femmes que leurs enfans ont des glandes à la tête. Ces bosses ou petites tumeurs s'abcèdent assez souvent, et s'ouvrent d'elles-mêmes; les glandes du cou sont ordinairement tuméfiées, à l'exception des parotides qui le sont rarement; les enfans éprouvent une démangeaison qui les oblige de se gratter avec vivacité et délices; la tête se dégarnit bientôt des cheveux, dans la plus grande partie de sa surface, qui présente alors une couleur rouge; les enfans sont joyeux et bien portans tant que cette matière

coule avec abondance ; ils sont au contraire inquiets et malades, lorsque les croûtes se dessèchent et que l'écoulement diminue ; les mères de famille qui savent fort bien cela, disent que ces écoulemens assainissent les enfans, et pour entretenir la fraîcheur des plaies, elles y appliquent des feuilles de poirée ou de choux, présentées au feu et battues dans leurs mains.

Causes. Virus particulier ; mauvaise nourrice ; dentition difficile ; vices de la limphe, scrophuleux et autres. (*V.* Teigne.) Contagion ; la nourrice qui l'a eue la communique à son nourrisson. Pour savoir si une nourrice a été affectée de la teigne, on recommande d'examiner avec attention si la peau du visage est beaucoup plus lisse qu'elle ne l'est chez les autres femmes, si elle est beaucoup plus blanche qu'elle ne l'est dans le reste du corps. Ce caractère est un des plus certains, dit *Strack* ; si le tour des joues est très-uni et luisant ; si, exposé au feu, ou à toute autre cause qui fait rougir, le visage ne prend pas une couleur de rose ou de carmin, mais celle de pourpre ou d'écarlate. Enfin, si cette couleur foncée n'est pas uniformément répandue sur les joues, mais par taches larges, distinctes les unes des autres par des places blanches. Si la nourrice présente ce signe, il faut lui retirer l'enfant.

Pronostic. La teigne muqueuse est presque toujours une excrétion avantageuse produite par la nature, et qui ne peut être dangereuse qu'en se supprimant ou en devenant excessive, car on l'a vue faire de tels progrès, que les petits malades maigrissaient excessivement, et tombaient dans la fièvre hectique.

Traitement. — La curation de cette espèce de teigne consiste à modérer l'intensité de son éruption, extérieurement par les bains locaux émolliens : on lave souvent la tête avec l'eau de fleurs de sureau ou de mauves ; il faut aussi de grands soins de propreté.

Les remèdes internes doivent consister dans quelques légers sudorifiques, tels que : les tisanes de salsifis, de douce-amère, de fleur des pensée, etc., prises pures ou coupées avec le lait ; on put y joindre quelquefois la fleur de soufre, l'antimoine cru ou diaphorétique. La dose de ces minéraux est de deux à trois grains, matin et soir, pris dans une cuillerée de lait.

Poudre de Vogler. P. fleurs de soufre et racine de violette

douze grains de chaque; cachou ,six grains ; sucre , dix-huit grains : mêlés et divisés en quatre doses; à prendre comme on vient de le dire.

P. suc de feuilles de bardane ou de tussilage , une à deux onces , qu'on donne seul, matin et soir, à l'enfant , ou immédiatement après la poudre précédente.

Le docteur *Fischer* a eu l'occasion de traiter l'achore chez les adultes. Il donnait tous les soirs, dans quatre cuillerées d'eau , la poudre de *Brew*, mêlée à un scrupule de coquilles préparées ; ou une cuillerée , matin et soir, d'une dissolution de deux grains extrait de ciguë , dans trois onces d'eau de menthe.

Le RÉGIME ADOUCISSANT convient également à la mère et à l'enfant. Il faut surtout éviter d'exposer le malade à l'air et au froid qui pourraient occasionner la répercussion de l'humeur de la teigne.

Le défaut d'écoulement de cette humeur peut produire toutes sortes d'affections morbifiques, auxquelles on remédie, en faisant couler les oreilles aux enfans , au moyen de la pommade épispastique ou de garou , dont on enduit un morceau de feuille de poirée , de la grandeur d'un écu , et qu'on applique derrière chaque oreille. On cherche aussi à rappeler l'éruption des croûtes par des fomentations émollientes chaudes, sur le visage et sur la plante des pieds ; en faisant des frictions sur la partie où étaient les croûtes , avec la teinture de cantharides; enfin , en donnant à l'intérieur les légers sudorifiques susdits. Personne ne confondra sans doute la teigne muqueuse , avec cette crasse sur la tête que portent les enfans naissans , principalement les blonds , dont la durée est de six mois , et qu'ils gardent quelquefois pendant deux ou trois années , malgré les soins de propreté les mieux entendus. On doit faire soigneusement des lotions adoucissantes sur ces croûtes , et frotter légèrement la tête avec une brosse.

ACIDES. (*V.* AIGREURS.)

ACRIMONIE, ACRETÉ. Altération des humeurs ou du sang, qui peut dépendre d'un vice particulier , ou d'une détérioration générale des fluides.

Les acrimonies *arthritique* ou *goutteuse*, *cancéreuse*, *dartreuse*, *psorique*, *scorbutique*, *scrophuleuse*, *vénérienne* , ont été examinées et décrites dans des articles séparés. (*V.* AIGREUR, CANCER, DARTRES, ECROUELLES, GOUTTE, GALE, SCORBUT, VÉROLE, etc.)

Mais il peut exister une espèce d'acrimonie générale des humeurs, qu'on ne peut rapporter à aucune altération spécifique. Elle s'accompagne ordinairement d'un tempérament bilioso-mélancolique ou sanguin-mélancolique ; elle paraît dans l'âge viril ; ses accidens sont plus marqués en automne et au printemps. La peau, sèche et rugueuse, se couvre quelquefois d'ébullitions, ou seulement de petits boutons partiels ; la démangeaison est vivement sentie, et on se gratte avec délices, surtout le soir, au point de se déchirer. Il y a souvent grande altération, sans maladie ; les acides, les alimens salés et épicés, sont recherchés par les personnes qui sont sujettes à cette acrimonie ; elles abhorrent les nourritures grasses, mucilagineuses, fades ; elles mangent avec plaisir les fruits aigrelets et sucrés. Les digestions se font assez promptement ; mais elles sont accompagnées de rapports acides, aigres, lorsqu'on a fait usage de quelques substances grasses, huileuses, ou de lait. Le matin, la bouche est pleine de salive ; on mange surtout avec appétit et voracité. On supporte difficilement la chaleur, et la température humide et chaude ; la peau est alors brûlante, surtout à la paume de la main et à la plante des pieds. On est sujet aux impatiences, à la colère, même à des emportemens. Cette acrimonie ou cet état particulier auquel on ne peut assigner aucun nom, peut subsister long-temps et même toujours, sans décider proprement une maladie aiguë ou chronique.

Causes. Virus spécifiques sus-nommés; disposition héréditaire; tempérament bilieux, mélancolique ; âge viril ; alimens indigestes, non fermentés ; boissons douces, mucilagineuses; liqueurs spiritueuses; abus du café et des substances aromatiques et épicées ; séjour dans les endroits bas et humides ; chaleur humide ; vêtemens de laine portés long-temps, principalement sur la peau ; vie sédentaire ; travaux forcés d'esprit et de corps ; négligence des soins de propreté et des bains; passions tristes surtout.

Traitement. La curation doit être établie particulièrement sur le régime, et quelques moyens médicinaux employés au printemps et à l'entrée de l'automne.

Les saignées conviennent dans un tempérament pléthorique : on les fait suivre de l'usage des tisanes, des émulsions adoucissantes et rafraîchissantes, des dépuratifs, du petit-lait, des sucs d'herbes *fondans* ou *rafraîchissans*, qu'on interrompt pour prendre un ou deux *purgatifs* salins.

Les bains tièdes sont très-indiqués en tout temps. Les dépuratifs sont pareillement utiles, tels que, aposèmes, bouillons, sucs, etc., *rafraîchissans* ou *sudorifiques*. Les bols, pilules, poudres altérantes ou diaphorétiques, le lait coupé avec la tisane de salsepareille, de gaïac, de douce-amère, de patience, etc. L'eau pure, prise abondamment, est un des meilleurs remèdes des acrimonies diverses.

Les *eaux minérales* sulfureuses et salines, données en boisson et en bains, conviennent ici parfaitement.

Ces moyens employés pendant plusieurs années au printemps, font disparaître cette acrimonie, qui peut quelquefois compliquer défavorablement les maladies, ou donner une vieillesse cacochyme et chargée d'infirmités. On leur associe le Régime adoucissant.

On a vu, dans quelques cas, une acrimonie, surtout de nature scrophuleuse, produire la polydipsie ou besoin excessif de boire. M. Desgranges rapporte l'histoire d'un paysan de Morges, qui buvait habituellement jusqu'à soixante livres d'eau par jour : cet hydropote ou buveur d'eau n'avait point la fièvre ni aucune maladie; seulement il paraissait avoir un vice scrophuleux, et avait été attaqué du carreau dans son enfance.

Parmi les histoires d'hydropotes ou buveurs d'eau, on cite les suivantes :

Un petit garçon, âgé de cinq ans, qui buvait vingt livres d'eau par jour.

Un Anglais, âgé de cinquante ans, qui, depuis l'âge de vingt-trois ans, buvait tous les jours trente-quatre livres d'eau; sa polydipsie avait commencé après une fièvre continue et une fièvre intermittente.

Une Française, nommée Catherine Bonsergent, qui, depuis son enfance, buvait environ quarante-cinq livres d'eau par jour; elle n'en buvait que trente pendant sa grossesse.

Enfin, un habitant des Etats-Unis d'Amérique, auquel il fallait quarante-huit livres d'eau pour boisson, tous les jours, depuis l'âge de dix ans, sous peine d'éprouver des étourdissemens et d'être malade.

Il prenait quelquefois huit livres d'eau à la fois, sans en éprouver d'incommodité : il n'aimait pas les boissons spiritueuses; il buvait autant en hiver qu'en été; il urinait à proportion; il mangeait comme une personne ordinaire; ses excrémens avaient la consistance de ceux d'un homme en santé.

Nous sommes persuadés que l'habitude produit plutôt

la polydipsie, que les acrimonies humorales, parce qu'on n'a pas attention de rompre l'habitude que certains enfans prennent de boire à chaque instant.

Préjugés.— Messieurs les solidistes, dans leur haine véritablement fanatique contre les humeurs, multiplient leurs phrases déclamatoires au sujet des acrimonies; mais l'âcreté de leurs discours ne montre-t-elle pas qu'ils en sont amplement pourvus? Parmi tant de médecins qui ont vu les maladies ailleurs que dans les livres, et qui admettent par conséquent les âcretés, nous n'en citons qu'un seul, M. *Barthez.*

« Il ne paraît pas possible que les médecins praticiens doutent qu'il n'existe souvent, dans les humeurs, une acrimonie manifeste, quoique d'autres médecins aient voulu la regarder comme une fiction. Il est sans doute des maladies où cette humeur n'est présumée que relativement aux symptômes de ces maladies; mais il en est aussi où la causticité des humeurs est démontrée. » Mal. goul., t. 2, pag. 17.

ACUPUNCTURE. Opération qui consiste à tirer du sang par un grand nombre de petites ouvertures faites avec un instrument pointu et rond, d'or, d'argent, ou de fer.

Cette opération est fort employée dans les royaumes de Siam, du Japon, et autres nations Orientales.

ADENOMENINGÉE. (*V.* PITUITEUSE.)

ADENONERVEUSE. (*V.* PESTE.)

ADINAMIQUE. (*V.* PUTRIDE.)

ADOUCISSANS, DÉLAYANS, EMOLLIENS, MUCILAGINEUX. Médicamens propres à diminuer, à mitiger, à corriger l'irritation des organes et l'âcreté des humeurs; à détendre, à relâcher et à ramollir les solides et les parties trop tendues: ils doivent être employés presque toujours tièdes ou chauds. Les contre-indications des adoucissans, sont, en général, lorsque les malades ont la fibre molle, lâche, abreuvée de sérosités, le tempérament lymphatique, l'habitude du corps pâle, bouffie.

N.° 1 *Aposème.* P. orge mondé, demi-once; feuille de bourrache, de poirée et de pulmonaire, de chaque deux poignées; faites bouillir dans trois livres d'eau à réduction de deux livres; mettez ensuite à infuser, pendant demi-heure, racine de guimauve, deux gros; fleurs de bouillon-blanc et de violette, une pincée de chaque; passez sans expression, et ajoutez sirop de capillaire, une once. Dose: par tasses.

N.° 2. *Bains.* Faites bouillir dans l'eau d'un bain, huit

poignées de feuilles de mauve, guimauve, bouillon-blanc, pariétaire, mercuriale, violettes, poirée, passerose, etc.

Bouillons.

N.° 3. P. maigre de veau, de mouton ou d'agneau, six onces; préparez une écuellée de bouillon, avec racine de carotte ou de rave, une once, ou de racine de guimauve, demi-once; feuilles de bourrache et de poirée, demi poignée de chaque : on fait bouillir les racines pendant une heure, et les feuilles l'espace d'un quart-d'heure seulement.

N.° 4. *Bouillon d'escargots ou de limaçons.* P. escargots, dix; brisez les coquilles pour en tirer l'insecte; lavez fortement dans l'eau bouillante pour enlever l'humeur visqueuse dont ils sont imprégnés; jetez cette eau, et faites cuire les escargots dans q. s. d'eau pour une écuellée de bouillon, dont on peut faire deux prises, une pour le matin et l'autre pour le soir. On coupe souvent ce bouillon avec parties égales ou un tiers de lait, en ajoutant du sucre, une à deux onces de conserve de roses, surtout dans les maladies de poitrine.

N.° 5. *Bouillon de mou de veau.* P. demi-livre à douze onces, poumons de veau, de mouton ou d'agneau, et une carotte; faites cuire dans q. s. d'eau; ajoutez feuilles de poirée, de bourrache et de pissenlit, demi-poignée de chaque; passez pour une écuellée de bouillon.

N.° 6. *Bouillon de grenouilles.* Il se prépare en faisant bouillir pendant une heure les cuisses d'une douzaine de grenouilles, demi-poignée de bourrache et de pissenlit. M. Duméril assure que le crapaud brun et le crapaud pluvial ressemblent beaucoup à la grenouille, et qu'ils sont mangés le plus souvent à leur place; on en voit un grand nombre aux marchés. Les cuisses de crapaud sont en effet bonnes à manger.

N.° 7. *Bouillon de tortue.* P. une tortue; séparez la carapace du plastron, au moyen d'un ciseau qu'on introduit au point de l'insertion sur les côtés; détachez la chair, coupez-la par morceaux, faites cuire au bain-marie avec q. s. d'eau : quatre heures d'ébullition légère suffisent pour cuire entièrement la tortue; laissez refroidir, et passez pour une ou deux doses.

Cataplasmes, Topiques.

L'eau de mauve chaude, ou du lait, enfermés dans une vessie à moitié pleine et appliquée tant qu'elle conserve sa chaleur.

N.° 8. P. feuilles ou fleurs de mauve, guimauve, passerose, bouillon-blanc ou violettes, feuilles de mercuriale ou pariétaire, trois ou quatre poignées; ou graine de lin, quatre onces; ou racine de guimauve, deux onces; faites bouillir dans trois livres d'eau. Mettez les feuilles bien cuites et hachées, entre deux linges, et appliquez-les chaudes.

N.° 9. Ajoutez à ces plantes hachées, q. s. de farine, pour donner au tout la consistance nécessaire à un cataplasme.

N.° 10. Dans l'eau de la décoction précédente, faites bouillir pendant demi-heure, graine de lin et mie de pain blanc, q. s. pour un cataplasme de consistance assez ferme, dont on applique une partie sur une tumeur, matin et soir.

N.° 11. P. farine de graine de lin, une livre; mie de pain blanc, six onces; faites cuire jusqu'à consistance de cataplasme, dans q. s. d'eau de mauve.

N.° 12. P. lait, une livre; faites bouillir avec mie de pain blanc, q. s. pour un cataplasme de consistance moyenne.

N.° 13. Délayez dans une livre de la décoction émolliente susdite, trois onces de farine de graine de lin; on peut y ajouter un peu de mie de pain blanc; on remue jusqu'à consistance de cataplasme.

N.° 14. *Collyres.* Lavez les yeux avec l'eau de fleurs de sureau ou de mauve susdite; la pulpe des pommes, cuites appliquée chaude.

Crèmes. V. plus bas LOOKS, etc.

Décoctions, Infusions, Solutions, Tisanes.

N.° 15. P. fleurs de bouillon-blanc, guimauves ou violettes, une pincée; mettez à infuser pendant un quart-d'heure dans une livre d'eau bouillante; à la colature, ajoutez: miel récent, deux cuillerées ou deux onces. Dose: par tasses.

N.° 16. P. racine de guimauve, deux onces; réglisse, trois gros; faites bouillir dans quatre livres d'eau, jusqu'à réduction à trois livres; passez. Dose: par verrées.

N.° 17. P. chiendent, une poignée, et une pomme de rainette de médiocre grosseur, coupée par tranches: faites bouillir pendant une heure dans deux livres et demie d'eau; vers la fin de l'ébullition, ajoutez: raisins secs, une once, ou réglisse, deux gros; passez. Dose: par tasses.

N.° 18. P. raves tendres, deux onces; faites cuire dans

deux livres d'eau ; ajoutez : miel, deux cuillerées. Dose : par tasses.

N.° 19. L'*Hydromel* se boit aussi par tasses ; il se prépare en faisant dissoudre une once et demie de miel dans deux livres d'eau.

N. 20. *Eau gommeuse.* P. gomme arabique ou adragant, demi-once ; dissolvez dans eau chaude, deux livres ; ajoutez : sirop de sucre, une once. Dose : par tasses.

N.° 21 *Lait d'Amandes.* P. amandes douces, pelées au moyen de l'eau bouillante, une once ; eau, deux livres ; mettez les amandes dans un mortier de marbre ; pilez et ajoutez peu à peu de l'eau ; délayez la pâte formée, avec le reste de ce liquide ; passez et ajoutez : sirop de sucre, deux onces. Dose : par tasses.

N.° 22. Le petit-lait non clarifié est un remède précieux dans nos contrées, parce que les animaux qui fournissent le lait, se nourrissent de plantes odorantes, dites balsamiques, vulnéraires, etc., telles que thym, lavande, serpolet, menthe, origan, marrhubes, véroniques, mille-pertuis, petite-centaurée, etc., etc. Cette circonstance explique la supériorité des laitages ou fromages qu'on envoie aux caves de *Rocquefort*, peu distantes de *Millau*. Dose : ce petit-lait doit être pris le plus souvent à la quantité de quatre ou cinq livres, par verrées, distribuées dans le jour.

Lait d'ânesse, de chèvre, de vache, de brebis. Il se prend quelquefois pur, à la dose de deux ou trois verres par jour. (*V.* DIÈTE LACTÉE.)

On donne les trois derniers, dans beaucoup de cas, coupés avec la tisane d'orge ou avec le lait d'amandes qui précède.

Gargarismes.

N.° 23. Les tisanes n.os 15, 16, 17, peuvent servir utilement dans ce but. Dose : un verre à chaque fois.

P. décoction de guimauve, huit onces ; miel rosat, une once ; mêlez.

P. figues grasses, trois ; faites bouillir pendant demi-heure dans une livre de lait.

P. décoction d'orge, une livre ; nitre, vingt grains ; oxymel, deux onces : mêlez.

N.° 24. Le lait coupé avec de l'eau se nomme *hydrogale.* Dose : par tasses.

Lait pour les enfans à la mamelle. P. deux onces d'amandes douces ; faites-les tremper dans de l'eau chaude pour en-

lever la peau rousse qui les enveloppe ; pilez - les dans un mortier avec un peu de sucre , et broyez jusqu'à ce qu'elles soient bien divisées et réduites à une sorte de pâte, mettez-y peu à peu demi-livre d'eau, en continuant de broyer; passez la liqueur au travers d'un linge, et exprimez le marc qui reste ; enlevez ce marc avec un couteau, et broyez de nouveau, avec un peu de sucre, dans le mortier, en y ajoutant peu à peu demi-livre d'eau; passez la liqueur et exprimez le marc comme la première fois. On mêle tout le lait d'amande obtenu, avec une livre de lait de vache ; on met le mélange dans une bouteille qu'on bouche avec soin, et on en donne de temps en temps, pendant le jour et la nuit, quelques cuillerées à l'enfant, qui trouve autant de plaisir à prendre cet aliment, que le lait de sa nourrice. Les enfans qui prennent d'autres alimens que le lait, désirent souvent la boisson : elle doit consister dans l'eau fraîche ou sucrée.

N.° 26. P. graine de lin enfermée dans un nouet, deux gros ; eau bouillante, deux livres; faites bouillir un quart d'heure ; ajoutez sirop, deux onces. Dose : par tasses.

Electuaires. V. plus bas *Looks.*

N.° 27. *Fomentations*; application de linges trempés dans une décoction émolliente, renouvelés ou sans cesse humectés.

Fumigations, *Vapeurs.*

N.° 28. Recevez la vapeur de décoctions de mauve, guimauve susdites.

Gargarismes.

N.° 29. Toutes les tisanes susdites peuvent servir utilement pour gargarismes, notamment les n.os 15, 16, 18, à la dose d'un verre ; à chaque fois.

N.° 30. P. figues grasses, trois; faites bouillir pendant demi heure dans une livre de lait.

N.° 31. *Injection.* P. un verre d'une des décoctions susdites; injectez trois ou quatre fois par jour dans le vagin avec une seringue à matrice.

Juleps, *Potions.*

N.° 32. P. fleurs de guimauve et de bouillon-blanc, une pincée de chaque; eau bouillante, dix onces; laissez infuser quelques instans; à la colature, ajoutez sirop de capillaire, de tussilage et de violettes, demi-once de chaque, et quelquefois sirop diacode, trois gros. Dose : deux cuillerées toutes les heures.

N.° 33. P. six onces de la tisane de guimauve, ajoutez sirop de guimauve, de réglisse et de diacode, demi-once de chaque; mêlez. Dose : deux cuillerées toutes les heures.

N.° 34. P. huile d'amandes douces, une once; gomme arabique, demi-once; sirop de guimauve, une once et demie; eau de lis, huit onces: mêlez en broyant bien exactement. Dose : une cuillerée d'heure en heure.

N.° 35. P. mucilage de gomme arabique, demi-once; huile d'amandes douces ou d'olives, une once; sucre, trois gros : mêlez bien dans un mortier; ajoutez-y, en mêlant, dix onces d'eau. Même dose.

N.° 36. P. racine de salep, demi-once; gomme arabique, deux gros; faites bouillir, pendant demi-heure, dans une livre et demie d'eau; à la colature, ajoutez sirop de guimauve ou de diacode, une once. Dose : deux cuillerées toutes les heures.

Lavemens.

N.° 37. P. une à deux livres d'eau de mauve ou de décoction émolliente, ou de pieds de veau, ou de tripes de volaille; ajoutez-y deux cuillerées de miel ou d'huile d'olives pour un lavement.

N.° 38. Faites dissoudre demi-once de gomme arabique dans une livre d'eau chaude.

N.° 39. P. eau de poulet, bouillon de tripes ou lait, une livre; huile d'amandes douces ou miel, deux onces, ou deux jaunes d'œufs pour un lavement.

N.° 40. P. une livre d'huile d'amandes douces ou d'olives pour un lavement.

Linimens, onctions. Les graisses et les huiles douces servent utilement dans ce but, ainsi que la crème et le beurre frais, l'*huile d'œuf*, *ph.*, la *pommade de concombre*, *ph.*, le blanc de baleine.

N.° 41. P. mucilage de gomme arabique et miel, une once de chaque; mêlez.

N.° 42. P. une poignée de semences de coing; faites-les bouillir demi-heure dans une livre d'eau; passez; servez-vous en pour liniment.

Looks, Crèmes, Electuaires, Sirops.

N.° 43. *Le look blanc*, *ph.* Dose : deux cuillerées, d'heure en heure.

N.° 44. P. eau de lis, trois onces; sirop de tussilage et de guimauve, deux onces de chaque; gomme arabique,

vingt grains; mêlez. Dose : comme pour le précédent.

N.° 45. *Look gommeux.* P. gomme arabique, deux gros; infusion de bouillon-blanc, quatre onces; sirop de guimauve, une once; dissolvez. Dose : une cuillerée, de demi-heure en demi-heure.

N.° 46. *Crème.* P. beurre de cacao, deux onces; sucre blanc, demi-once; sirop de baume de Tolu, de capillaire, de chaque, une once; mêlez. Dose : une cuiller à café toutes les heures, dans les toux sèches.

N.° 47. *Sirop pectoral.* P. suc de réglisse, demi-once; eau distillée de camomille, une livre; sirop de guimauve, quatre onces; mêlez. Dose : quatre cuillerées toutes les heures.

N.° 48. *Sirop pectoral de Bouvard.* P. raisins de Corinthe, deux livres; sucre, deux livres et demie; mou de veau, deux onces; gomme arabique, quatre onces; eau, douze livres; faites bouillir le tout pendant six heures; passez et évaporez jusqu'à consistance sirupeuse. Dose : deux cuillerées à bouche, matin et soir, dans une tasse d'eau tiède.

N.° 49. On peut prendre de la même manière, et plus fréquemment dans la journée, les sirops de capillaire, de guimauve, de réglisse, de violettes, de navets, de carottes, de pommes, de jujubes, etc. Ces sirops peuvent être aussi pris à la cuiller.

Onguens, Cérats, Pommades.

N.° 50. P. onguent d'althæa, populéum, rosat, et miel, deux onces de chaque; mêlez exactement; ou servez-vous d'un de ces onguens seul.

N.° 51. *Cérat ordinaire.* P. huile d'olive, une livre; cire blanche, quatre onces; blanc de baleine, trois onces; faites fondre dans l'huile chaude; remuez et mêlez exactement. On étend un peu de ce cérat sur un morceau de peau ou de linge doux, qu'on applique.

N.° 52. *Pommade à la Sultane.* P. cire blanche, trois gros; blanc de baleine, une once; huile d'amandes douces, deux onces; baume de la Mecque, douze gouttes; lait virginal à l'eau rose, quarante gouttes. On fait fondre la cire et le blanc de baleine; on verse le tout dans un mortier de marbre : on y ajoute le baume et le lait virginal, et l'on bat jusqu'à ce que la pommade soit très-blanche. Elle efface les rougeurs, en adoucissant la peau..

N.° 53. P. suc de joubarbe et graisse de porc, de chaque

trois onces ; huile d'amandes douces, quatre onces; mêlez intimement.

Pommade de bardane. (*V.* la table.)

RÉGIME. (*V.* RÉGIME ADOUCISSANT.)

Sirops. (*V.* LOOKS.)

Tisanes. (*V. Décoctions.*)

ÆGILOPS. Petit ulcère situé entre le nez et le grand angle de l'œil, que les Grecs ont nommé ægilops, c'est-à-dire œil de chèvre, parce que les chèvres sont, dit-on, fort sujettes à cette affection.

Il ne faut pas confondre l'ægilops avec l'anchilops et la fistule lacrymale. *V.* ces mots.

CAUSES. Anchilops parvenu à sa maturité et ouvert; causes des tumeurs et des abcès.

PRONOSTIC. L'ægilops simple guérit facilement, et se cicatrise après que le dégorgement du tissu cellulaire s'est fait. Ce n'est que dans les cas rares, où les os sont dénudés et frappés de nécrose ou de carie, qu'il devient calleux et difficile à guérir.

Le TRAITEMENT est celui des autres ulcères.

AGACEMENT DES DENTS. Affection des dents, causée par des fruits ou des plantes acides, par l'usage du sucre candi, et qui fait éprouver une sensation désagréable lorsqu'on exerce l'acte de la mastication.

Mâchez du papier, de l'oseille, du cresson, du pourpier, du fromage, des noix, des avelines. Appliquez des linges chauds sur les dents, et gargarisez avec un mélange de huit onces d'eau et deux onces d'eau-de-vie.

On a regardé aussi comme un agacement des dents, cette sensation particulière, produite par une scie, une lime, le frottement d'un morceau de fer contre un autre corps, la section d'un morceau de liége, la présence d'une personne qui mâche quelque substance acide, etc. Cette sensation particulière, qui n'est que passagère et momentanée, ne peut être confondue avec l'agacement que produit un corps acide, et ne demande aucun traitement.

AGE CRITIQUE. Époque où la nature travaille à la cessation des règles. (*V.* RÈGLES.)

On a aussi regardé comme critiques certaines époques de la vie, qu'on a nommées *climatériques.* Faut-il réfuter sérieusement la croyance à l'influence des années climatériques? L'on sait que ces années étaient toutes les multiples de 7, depuis l'âge de 7 jusqu'à 91 ans ; les nombres 9

ont aussi passé pour climatériques, mais ils ne sont pas aussi bons que les 7. Il est bien vrai que le 7.e mois et la 7.e année sont critiques pour les enfans, à raison de la 1.re et 2.e dentition qui s'opèrent à ces deux époques; ainsi que la 14.e année est favorable aux orages de la puberté, et la 45.e critique pour le beau sexe; mais il est chimérique de s'occuper des autres années qui passent pour climatériques : telles sont la 21.e, 28.e, 35.e, 42.e, 49.e, 56.e, notamment la 66.e, qui passe pour la plus redoutable, pernicieuse, fatale, parce qu'elle est la multiple des deux nombres impairs d'une grande puissance, 7 fois 9 et 9 fois 7 : les autres années climatériques sont 70, 77 et 81, à cause des 9 fois 9; 84, 91, et enfin la 105.e année. La source de cette doctrine remonte évidemment à Pythagore, qui faisait jouer un si grand rôle au nombre 7 dans l'organisation animale.

Qui peut croire aujourd'hui à l'influence des nombres? N'est-il pas des gens qui vous diront encore aujourd'hui qu'il n'y a rien de si malheureux que d'être treize à table, qu'alors un des convives ne tardera pas à mourir? Le premier des gastronomes dit avec raison, que le nombre 13 n'est dangereux à table, que quand il n'y a à dîner que pour douze.

AIGREURS ou Acidités d'estomac, Pyrose, Ferchaud, Cremason, Ardeur d'estomac. Malaise, douleur et tension au creux de l'estomac, avec éructation d'une quantité d'humeur aqueuse, souvent d'une âcreté brûlante.

Symptômes. Serrement douloureux, chaleur ardente dans l'estomac, se propageant le long du conduit des alimens, dit œsophage, jusques à la gorge, et jusques dans l'intérieur de la bouche; rapports, éructations, ou vomissemens faciles et sans efforts d'un liquide ou d'une salive souvent très-acide qui irrite les organes; haleine d'une odeur aigre.

Causes. — *Prochaine :* Faiblesse des organes digestifs. — *Occasionnelles :* Saburres acides, bilieuses; usage des alimens indigestes, gras, huileux, farineux, miellés, sucrés; du laitage; des châtaignes; des viandes salées, épicées, rances; des vins aigres, de la bière, du cidre, et autres substances susceptibles de fermenter; inflammation des viscères du bas-ventre; ulcères, excoriation de l'estomac; maladie noire; humeur goutteuse ou autre portée sur cet organe; grossesse; hypocondrie, hystérie, et autres affections nerveuses.

On voit, par l'énumération des causes précédentes, ou plutôt des maladies que le pyrose accompagne, qu'il est souvent un symptôme, et rarement une maladie essentielle.

Pronostic. Cette affection est peu dangereuse, à moins qu'elle ne tienne à une inflammation ou à un vice organique de quelque viscère du bas-ventre.

Traitement. La curation présente deux indications : la première consiste à évacuer les acides déjà formés ; la seconde à en empêcher la production en fortifiant le corps, et principalement l'estomac.

Pour remplir le premier but, on pourra donner quelquefois un vomitif en lavage; mais il faut employer le plus souvent quelques doux purgatifs avec la magnésie, la rhubarbe.

On pourra user des recettes suivantes, qui agiront comme neutralisant les acides des premières voies, et comme légèrement laxatives.

P. magnésie pure ou privée de son acide carbonique, trois gros ; noix muscade, demi-gros ; pulvérisez et mêlez. Dose : demi-gros à un gros, à prendre matin et soir dans demi-verre d'infusion de citronelle, dans un pruneau cuit, ou dans un peu de confitures.

Pastilles de magnésie.

Magnésie pure, une once; sucre, quatre onces ; mucilage de gomme adragant à l'eau de fleur d'oranger, quantité suffisante ; faites des rondelles du poids de dix grains. Dose : six le matin à jeun, qu'on répète au bout de deux heures. On peut boire par-dessus une tasse de tisane de citronelle.

P. magnésie calcinée, un gros ; rhubarbe en poudre, quinze grains; mêlez : pour une dose qu'on prend le matin à jeun, de la même manière que les pastilles susdites.

P. magnésie pure, demi-once ; sel de nitre, un gros ; sucre en poudre fine, deux gros ; triturez et mêlez. Dose : demi-gros, pris trois ou quatre fois le jour, comme la poudre précédente.

P. sucre et magnésie, parties égales ; mêlez. Dose : un à trois gros.

P. eau de chicorée, six onces ; corail rouge préparé, un gros ; sirop de chicorée composé, une once ; mêlez : pour une prise.

Poudre de Rosen. P. magnésie blanche, demi-once ; écorce d'orange confite et sèche, semence de fenouil, sucre blanc, de chaque, un gros ; mêlez. Dose : un gros le matin à jeun, qu'on peut répéter deux heures après.

M. Barthez conseille de manger, le matin à jeun, six

amandes douces pelées.

On s'est encore servi avec avantage de l'eau fraîche, bue à la dose de deux livres le matin à jeun, surtout lorsque la maladie tient à la bile.

Le pyrose, qui est sous la dépendance d'une maladie, réclame le traitement approprié à cette maladie.

Electuaire, dit *anodin* (je ne sais pourquoi), *de la pharmacopée de Brunswick*. P. magnésie blanche, six gros; graine d'anis en poudre, deux onces; safran en poudre, un gros; sirop de chicorée composé, q. s. pour faire un électuaire; même dose.

Les femmes grosses sont sujettes à cracher une salive acide, tous les matins à jeun. On remédie à cette incommodité en leur faisant prendre du thé léger ou de l'eau fraîche pour boisson, ou du café de pois chiches, ou une tasse de chocolat.

On cherche à remplir la seconde indication contre les acides, qui est de fortifier, par l'usage des légers toniques prescrits à l'article ABATTEMENT.

RÉGIME. Il consiste à s'abstenir de substances indigestes, ascessantes; des graisses, des sauces de haut goût, etc. (*V.* RÉGIME ADOUCISSANT.)

AIGREURS; ACIDES DES ENFANS.

SYMPTÔMES. Abattement, inquiétude, agitation; faim irrégulière; transpiration, haleine, rots, déjection fournissant une odeur aigre, particulière; selles verdâtres; ventre balloné; vents; coliques; toux; situation horizontale plus incommode que la verticale; taches rouges sur les parties supérieures du tronc.

TRAITEMENT. Absorbans combinés avec les purgatifs.

P. carbonate de magnésie, trente grains; rhubarbe en poudre, six grains; broyez ensemble et divisez en six prises égales. Dose : trois ou quatre dans la journée, à deux heures de distance l'une de l'autre, dans une cuillerée d'eau tiède, ou de lait de la mère.

P. carbonate de magnésie, un gros; rhubarbe en poudre, douze grains; eau commune, trois onces; eau de cannelle simple et sirop commun, de chaque une once; triturez la magnésie et la rhubarbe dans un mortier; ajoutez les eaux et le sirop. Dose : trois ou quatre cuillerées à café par jour. Si l'on veut bien purger, l'on double la dose de la rhubarbe.

P. safran en poudre et cannelle, de chaque trois grains; magnésie pure, huit grains; sirop de sucre, q. s. pour un bol à prendre le matin à jeun.

P. magnésie en sucre, parties égales de chaque; mêlez. Dose : vingt grains toutes les quatre heures.

Les pastilles de magnésie susdites, à la dose d'un demi-scrupule, quatre fois le jour.

On fera bien de donner à la nourrice quelques-unes de ces pastilles, ou un à deux gros de magnésie.

Lorsque des glaires acides se collent sur l'estomac des nourrissons, il faut des remèdes capables de fondre, d'inciser et d'évacuer les glaires : telles sont les solutions de carbonate de chaux ou de potasse, dont on peut leur donner cinq à six cuillerées par jour.

Cinq à six grains de savon; ou :

P. magnésie, un scrupule; tartre stibié, un grain; mêlez intimement, et divisez en quatre doses, dont on donne une ou deux par jour.

On fait prendre au nourrisson quelques cuillerées de bouillon de viande.

Évitez l'usage des sirops pour les enfans, sous le vain prétexte qu'ils toussent, ou sont enrhumés : ces accidens sont presque toujours produits par les glaires. (*V.* ce mot, et RHUME DES ENFANS.)

ALBUGO, TACHE DE L'ŒIL, TAIE.

Tache blanche, irrégulière, opaque, occupant tout ou partie de la membrane externe qu'on nomme cornée, et qui lui fait perdre plus ou moins de sa transparence.

La tache de l'œil varie relativement à sa situation, à son étendue, à sa profondeur et même à sa couleur; celle qui n'occupe que la superficie ou face antérieure de l'œil, et ne l'obscurcit que légèrement, a une couleur tendre; et parce qu'elle est superficielle, on la nomme *néphélion*. (*V.* NUAGE.)

Lorsqu'elle est plus profonde et opaque, elle présente une couleur laiteuse claire ou blanche, et retient proprement le nom d'*albugo*.

La taie qui provient d'une véritable cicatrice calleuse de la cornée, est appelée *leucoma* : elle ne cause au malade ni ardeur, ni douleur, comme l'albugo récent; elle est la suite d'un ulcère, ou plaie, avec perte de substance de cette même cornée.

CAUSES.—*Prochaines* : Epanchement d'une humeur opaque entre les lames de la cornée pour les deux premiers; cicatrice de cette membrane pour le *leucoma*. — *Occasion-*

nelles : Ophtalmie *aiguë* pour l'*albugo chronique*; pour le nuage du virus variolique, scrophuleux, vénérien, dartreux.

Pronostic. Le néphélion est un accident peu grave; il guérit le plus souvent par les seules forces de la nature, ou aidé par l'art. (*V.* Nuage.) Lorsque la tache est située sur un point de la cornée qui n'est pas vis-à-vis la pupille, les rayons lumineux peuvent entrer dans l'œil, et elle ne porte aucun préjudice à la vue. Lorsque l'albugo occupe au contraire le centre de la cornée, il intercepte une grande partie des rayons lumineux, et rend la vue très-confuse; enfin, s'il a une largeur égale ou plus grande que celle de la pupille, aucun rayon ne peut entrer dans l'œil, et la cécité est complète. La taie sera d'autant plus difficile à guérir qu'elle sera moins récente, qu'elle aura plus de blancheur, d'étendue et d'épaisseur. L'albugo qui est la suite de la petite vérole, est incurable; le *leucoma* pareillement. L'albugo qui occupe les lames externes de la cornée, peut seul être amené à guérison. L'art n'a point de ressource contre celui qui siége très-profondément, qui a une couleur de blanc de perle, et qui fait saillie au dehors.

Traitement. L'albugo récent réclame le traitement antiphlogistique de l'ophtalmie aiguë : saignées générales et locales, etc. (*V.* Ophtalmie.) Quant aux applications, elles doivent être d'abord *émollientes* : baignez l'œil avec un mélange d'eau et de lait tiède, ou avec l'eau de sureau tiède; appliquez des compresses trempées dans ces liquides, et renouvelées lorsqu'elles commencent à se refroidir; cataplasme émollient avec la mie de pain et le lait, auquel on ajoute une pincée de safran.

L'inflammation calmée, que l'albugo soit récent ou invétéré, servez-vous des collyres *astringens* ou légèrement fortifians, afin de provoquer l'absorption de la lymphe stagnante dans la cornée.

Mais il faut employer de préférence les collyres secs, N.os 27, 28, 29, dont on couvre les taches, deux ou trois fois par jour; et s'ils produisaient un effet trop irritant, ou une légère phlogose de l'œil, on reviendrait momentanément aux applications émollientes. (Pour d'autres collyres astringens, voyez Ophtalmie.)

Un chirurgien anglais a employé avec succès, pour dissiper les callosités des albugo ou des taches invétérées de la cornée, une solution de cinq grains de carbonate de

potasse, dans une once d'eau; on laisse tomber quelques gouttes de cette solution sur l'œil, toutes les quatre heures.

Si l'albugo dépend d'un virus scrophuleux, vénérien, etc., on emploiera le traitement approprié contre ce vice.

Le fiel de bœuf ou de brebis est encore recommandé; on en porte un peu sur la cornée, à l'aide d'un pinceau, trois ou quatre fois le jour; ou d'un onguent fait avec: oxyde de zinc, une dragme; aloës, muriate de mercure doux, de chaque deux grains; beurre frais, demi-once: mêlez.

Nous avons peu de confiance en l'huile de noix, que le professeur *Gouan* a le premier proposée comme spécifique: faites instiller, toutes les deux heures, deux ou trois gouttes d'huile de noix un peu rance; insistez trois ou quatre mois dans l'usage des remèdes locaux.

Le *leucoma* est regardé comme incurable. Les moyens proposés, qui consistent à râcler la cornée et à enlever plusieurs de ses feuillets, produiraient le plus souvent des ophtalmies très-dangereuses. Lorsque les taies situées sur le milieu de la cornée empêchent les rayons lumineux de se porter dans la pupille, M. Maunoir excise une portion de cette cornée, et rend la vue à la personne aveugle. (*V.* CÉCITÉ.)

ALEXIPHARMAQUES. ALEXITÈRES. Remèdes contre les poisons en général, ou propres à expulser les venins par la peau, les miasmes putrides, malins, etc. Ce sont des toniques, des excitans légèrement sudorifiques. La dénomination d'alexipharmaques et d'alexitères, doit être bannie du domaine médical, car les vertus qu'on leur attribuait sont fort douteuses, ou rentrent dans la classe des sudorifiques, et surtout des toniques.

ALIÉNATION MENTALE. (*V.* FOLIE.)

ALIMENS. Matières nutritives. (Pour des conseils à ce sujet, *voy.* ABATTEMENT, ANALEPTIQUE et RÉGIME TONIQUE.)

ALLAITEMENT. Dès que l'enfant est né et qu'on lui a donné les soins prescrits à l'article ACCOUCHEMENT, il demande de la nourriture. Il n'en est pas de plus convenable que celle que la nature s'est chargée de lui préparer elle-même, je veux parler du lait de la mère. Il n'est point de raison qui puisse dispenser de donner le sein à l'enfant, après cinq ou six heures de repos accordées à l'accouchée et au nouveau-né. Le lait de la mère, alors séreux, clair et aigrelet, fait l'office du purgatif; il fait rendre à l'enfant le méconium ou ses excrémens, s'ils n'ont pas été évacués

par les seuls effets de la nature. Ce lait, appelé *colostre*, destiné principalement à nétoyer les premières voies du nourrisson, est un puissant moyen, dont on ne peut le priver, sans s'exposer à avoir recours à des remèdes. (V. Méconium et Coliques.)

Tout ce qu'on peut donner à l'enfant qui vient de naître, est un peu d'eau sucrée; encore ne faut-il pas insister beaucoup sur son usage. Le vin et les autres cordiaux ne sont propres qu'à enflammer son sang; ceux-ci ne sont convenables que dans le cas de faiblesse extrême. L'enfant n'a besoin que de peu d'alimens pendant un certain temps; et quoique le lait, durant les quatre ou cinq premiers mois de la vie, doive être son unique nourriture, il ne faut pas lui en laisser prendre autant qu'il en veut, ni lui donner à téter aussi souvent qu'on le fait communément. Le lait est préjudiciable à l'enfant, lorsqu'il crie et qu'il pleure; on ne doit, en général, lui donner le sein que toutes les deux à trois heures. Au reste, l'état de sa santé, la force de la constitution et la qualité de ses déjections alvines, doivent décider de la quantité de lait qu'on doit lui laisser prendre, et de l'intervalle de ses repas.

Vers le sixième mois on peut donner au nourrisson, une ou deux fois par jour, un peu d'alimens de facile digestion, tels que du pain émié dans du lait, de la soupe au lait, de la bouillie faite avec de la farine de froment, bien séchée au four; des crèmes de pain, de riz, d'orge perlé, de fécules de pommes-de-terre, faites à l'eau, au lait, ou au bouillon léger, avec un peu de sucre; des bouillons au pain. On lui donne encore le lait de vache, coupé avec l'émulsion d'amande.

La gélatine animale ou les bouillons de viande conviennent mieux aux enfans qu'on ne croit communément; on peut leur donner pendant l'allaitement, et surtout au sévrage, des bouillons de veau, de volaille, de bœuf, mêlés à du pain ou à des végétaux cuits et bien préparés. Les sucs de viande sont plus faciles à digérer que ceux des végétaux, et conviennent mieux dans l'âge tendre où la faculté digestive est excessivement faible.

Nous supposons toujours que la mère remplit un de ses devoirs les plus sacrés, celui de nourrir son enfant; nous ne répéterons donc point tout ce qu'on a dit de concluant, pour faire sentir les avantages qui en résultent pour les enfans et pour la mère. « Et pensez-vous, dit Joubert, que

la nature ait donné aux femmes les poupeaux des mamelles comme quelques porreaux de bonne grâce, pour ornement de leur poitrine, et non pour nourrir leurs enfans ? »

Siècle heureux ! âge d'or ! en vertus si fécond !
Le nom de mère alors n'était pas un vain nom.
D'un enfant, nouveau né, chaque épouse idolâtre
Déployait à ses yeux ces deux globes d'albâtre,
Emblême ingénieux de la fécondité,
D'où par flots jaillissait la vie et la santé.

LUCINIADE, Chant 10.

Il nous serait difficile de peindre le plaisir vif qu'elle ressent en donnant le sein à son enfant.

Ce sein éblouissant dont le double contour
Palpite de santé, de jeunesse, et d'amour.

DELILLE. *Trois règnes.*

Quel interprète heureux du vœu de la nature,
Oserait dans ses vers retracer la peinture
Du plaisir vif et pur, qu'une mère ressent,
Quand, jouant sur son sein, un être intéressant,
De sa main enfantine et la touche, et la presse,
La regarde, et par fois sourit à sa tendresse ?
Alors, ivre d'amour, éprouvant un frisson,
La mère, entre ses bras saisit son nourrisson ;
De la bouche et des yeux à la fois le dévore,
Et presse sur son cœur cet objet qu'elle adore.

LUCINIADE.

D'un autre côté, à quels maux ne s'expose pas la femme qui cherche à étouffer son lait !

Ce lait, que la cruelle étouffa dans son sein,
Germe affreux et fécond, va produire un essaim
De tumeurs, de dépôts, et d'horribles ulcères,
Dont l'humeur corrosive altérant les viscères,
Viendra mettre le comble à l'horreur de son sort,
Et, sans la lui donner, muliplira la mort.

Ibid.

Il est cependant des circonstances physiques qui ne permettent pas à la mère de s'acquitter de cette douce obligation, et qui la forcent d'avoir recours à une nourrice étrangère. Ces circonstances sont : 1.° Quand la mère manque de lait ; 2.° quand il est trop séreux. Quoiqu'elle manque de lait d'abord, elle ne doit pas sur le champ renoncer à nourrir ; car

ce n'est souvent qu'au bout de quelques jours que les mamelles en secrètent une quantité suffisante. Il en est de même de la nourrice qui n'a du lait qu'à une mamelle : nous en avons vu plusieurs nourrir très-bien un enfant, quoiqu'elles n'eussent qu'un sein à lui donner. Quelquefois le défaut de lait tient à la faiblesse du nourrisson qui n'exerce pas une action convenable sur les mamelles pour y solliciter la sécrétion du lait ; alors on présente au sein un enfant plus fort, qui produit, au bout de quelques jours, un afflux considérable de lait.

La succion a tant de pouvoir pour provoquer la sécrétion du lait !

On a vu en 1810, dans la commune de Maresle, département de la Charente, une femme nommée Laverge, âgée de 65 ans, veuve depuis 29 ans, qui, pour amuser un des deux enfans dont sa fille venait d'accoucher, s'avisa de lui présenter son sein ; l'enfant le saisit, tira d'abord une substance peu abondante, mais qui, au bout de quelques jours, devint un lait sain et nourrissant. Cet enfant téta pendant deux ans son aïeule, et devint plus fort que son frère nourri par sa mère. *Gaz. de Santé.*

Il y a plus, selon Aristote et Joubert on a vu des hommes avoir du lait.

« On fait aussi compte d'un Syrien qui nourrit son enfant plus de six mois, de son propre lait. *Err. Pop.* liv. V. ch. 4, p. 453. »

M. de Humboldt a vu en Amérique un laboureur, nommé Francisco Lozano, qui avait nourri son fils, pendant six mois, de son lait. La mère étant malade, il présenta son sein à l'enfant pour l'amuser ; la succion y accumula bientôt du lait épais et bien sucré ; le père donnait à téter à son enfant trois fois par jour.

Les mères ont quelquefois trop de lait, ce qui les jette dans le dépérissement, l'épuisement, la phthisie. *V.* Lait (exubérence de).

Nous avons été consultés pour une fille, âgée de 25 ans, forte, brune, mais très-chaste, qui avait des mamelles tellement pleines de lait, qu'il s'échappait de lui-même et mouillait plusieurs doubles de linge, quoiqu'elle les renouvelât bien souvent. En pressant légèrement dessus son sein, le lait jaillissait avec beaucoup de force ; cette fille avait gardé son incommodité pendant plus de deux ans. Cette sécrétion exorbitante de lait l'avait maigrie considérablement,

lorsqu'elle se décida à en dire un mot à sa maîtresse qui nous en fit part : tous les remèdes, employés pendant trois ans pour faire passer son lait, furent inutiles : il disparut enfin six ans après, et en même temps ses mamelles se flétrirent tout-à fait, quoique la fille eût repris un peu d'embonpoint.

La seconde circonstance qui force une mère à ne pas nourrir, est lorsque ses mamelles sont trop petites, plates, collées contre la poitrine ; ou qu'elles sont engorgées, abcédées ; quand les mamelons sont détruits, trop petits, trop courts ou trop gros; encore même parvient-on le plus souvent à remédier à la mauvaise conformation du mamelon.

On réussit à l'allonger au moyen des pipes, des pompes aspirantes ou d'une fiole à médecine, qu'on remplit d'eau bouillante, et dans laquelle on met le bout du sein. Ces moyens sont employés un mois avant l'accouchement : on a encore recours à la succion, au moyen des petits chiens; on enveloppe ensuite les bouts allongés et très-sensibles dans des étuis de cire, ou mieux de gomme élastique; on ramollit une tablette en la plongeant dans l'eau bouillante; on enfonce ensuite un dé à coudre dans son centre, pour y former une dépression propre à recevoir le mamelon; on perce ce chapeau de petits trous pour laisser une issue au lait. Lorsque les mamelons sont fort douloureux on les lave avec une dissolution d'opium. Il est souvent des nourrissons, d'ailleurs bien portans, qui ont de la peine à se décider à prendre le sein ; les mères ne doivent pas s'alarmer de ce refus, car ils le prennent ordinairement au bout de quelques jours.

3.° Quand la mère est attaquée d'une fièvre quelconque, d'une maladie aiguë qui altère le lait. 4°. Quand elle a une maladie ancienne ou chronique qui pourrait être transmise à son enfant, ou par le contact, ou par le lait, donné comme aliment; comme phthisie, rachitis, écrouelles, scorbut, dartres; la pierre, la goutte, etc. 5°. Toutes les maladies qui, sans être communiquées, épuisent la nourrice, rendent les fluides âcres ou malfaisans. 6°. Quand les mères sont sujettes à l'ivrognerie, car leur lait dispose alors au mal caduc.

Aux causes physiques on peut ajouter certaines causes morales, telles que : les passions violentes ou tumultueuses; les affections mélancoliques, qui aigrissent les humeurs; la mauvaise conduite et le libertinage.

Lors donc qu'on est obligé à prendre une nourrice, on doit la choisir, autant que faire se peut, de l'âge, du tempé-

rament et de la taille de la mère. Surtout que son lait soit à peu-près du même temps. A un enfant nouveau né, il faut du nouveau lait. Une bonne nourrice doit avoir de dix-huit à trente-cinq ans au plus; la couleur de la peau naturelle, les yeux vifs et animés, les cheveux et les sourcils bruns ou d'un blond cendré (le lait des femmes rousses est ordinaiment âcre), le regard agréable, l'haleine douce, la bouche fraîche, de belles dents, les lèvres et les gencives vermeilles, le cou un peu long, la poitrine large et bien arquée, les mamelles détachées, fermes, d'une moyenne grosseur, parsemées de veines saillantes avec une papille brune et bien proportionnée. Les seins les plus considérables sont ceux qui fournissent le moins de lait, car la trop grande quantité de graisse oblitère les conduits lactifères.

Le bon lait doit avoir une odeur suave, une couleur d'un blanc bleuâtre, et doit soutenir les épreuves suivantes, qui en assurent la qualité : on en met une goutte sur l'ongle, ou sur une assiette de faïence qu'on incline lentement; s'il coule trop vite et sans laisser après lui de traces, on le juge trop séreux, tandis qu'on lui attribue une qualité opposée, s'il ne coule que difficilement en laissant une trace laiteuse trop forte. Enfin on le goûte pour juger s'il est trop doux, salé, amer, etc.

Le lait de la nourrice est quelquefois âcre : si l'on ne peut reconnaître cette âcreté au goût, ni à l'impression qu'elle fait sur l'œil, on la soupçonne fortement, parce qu'on observe si le nourrison a une peau sèche et rude, un sommeil léger, une inquiétude continuelle, la fièvre même, une éruption fugace de boutons, beaucoup d'avidité pour le sein, et beaucoup de dépit en tétant : ce qui lui fait quitter et reprendre en pleurant les mamelons; des tranchées, une diarrhée verte, etc. Lorsque le nourrisson présente ces signes constamment, et que l'usage inutile des absorbans et des légers évacuans, annonce que cet état de l'enfant ne tient pas à une cause passagère, il faut se hâter de changer de nourrice.

Les autres qualités d'une bonne nourrice doivent être les bonnes mœurs. Les passions se communiquent à l'âme comme les maladies se communiquent au corps; l'esprit et la stupidité des nourrices, leurs vices comme leurs vertus passent à leur nourrisson.

L'enfant, tel que la cire entre les doigts flexible,
Aux plus heureux penchans offre une âme accessible
Mais la nourrice, en butte à quelque passion,

En transmet à l'enfant la vive impression.
Aussi d'un nourrisson le cœur tendre et novice
Puise au sein maternel les vertus ou le vice.
Tel fut le sentiment de vingt peuples divers.

LUCINIADE.

Nec tibi diva parens generis, nec Dardanus auctor,
Perfide! sed duris genuit te cautibus horrens
Caucasus : Hyrcanæque admôrunt ubera tigres.

OVID. Lib. 4.

Non, tu n'es pas le fils de la tendre Vénus!
Non, cruel, tu n'es pas du sang de Dardanus!
Le Caucase glacé te donna la naissance ;
Les tigres d'Hyrcanie ont nourri ton enfance.

Trad. de GASTON, *notre illustre compatriote.*

En effet, les modifications importantes que produit l'allaitement, dit Aulugèle, s'observent chez les animaux comme chez l'homme. Si la jeune brebis est nourrie du lait de la chèvre, sa laine devient plus dure; et la toison de la chèvre devient plus souple, et s'adoucit par l'influence de la brebis qui lui donne son lait.

Le chien même, le chien par la louve allaité,
De sa mère nourrice a la férocité.

LUCINIADE.

La nourrice ne doit avoir ni fleurs blanches, ni cautères, ni dartres, ni écrouelles ; elle ne doit être sujète ni à l'épilepsie, ni à l'hystérie, ni à des vices héréditaires, ni avoir nourri des enfans attaqués de la teigne muqueuse. *V.* ACHORES.

Je ne voudrais pas non plus que la nourrice eût refusé le lait à son propre fils pour le donner à un autre.

Dis-nous, fille du jour, dis-nous chaste Lucine,
Des vendeuses de lait la honteuse origine!
Comment un monstre affreux, sevrant son propre fils,
De son sang, de son lait calcule les profits?
Comment l'or corrupteur, en dégradant la femme,
Du plus saint des devoirs fait un métier infâme?
Métier qui, chez les Grecs, toujours fait à vil prix,
Vouait toute allaiteuse au plus profond mépris.

LUCINIADE.

Quant au régime nécessaire à la nourrice, il ne faut pas y faire de trop grandes innovations ; car les nourrices ac-

coutumées à des alimens grossiers, qui deviennent tout-à-coup oisives et prennent une nourriture trop succulente, sont bientôt tourmentées par la pléthore, la mélancolie, la luxure ; elles deviennent pesantes, lascives, tristes et donnent à leur nourrisson un lait trop épais, susceptible de devenir acide.

Le retour des menstrues n'est point un obstacle à l'allaitement, pourvu que les règles ne soient point accompagnées d'accidens véhémens.

Nous avons été consultés, plusieurs fois, par des mères, mal-à-propos alarmées d'éprouver une menstruation régulière et abondante pendant tout le temps qu'elles nourrissaient avec grand succès : c'était toujours des femmes très-robustes.

Les jouissances conjugales, prises avec modération, ne sont pas plus nuisibles ; on peut en dire autant de la grossesse, pourvu que le lait ne diminue pas sensiblement de quantité et de consistance. On connaît l'histoire de cette dame de Vienne, qui, tous les ans révolus, tirait un enfant du sein pour y en mettre un autre dont elle venait d'accoucher, et qui nourrit ainsi huit enfans très-robustes.

« Il peut aussi advenir, dit Joubert, que la femme ne levera point de gescine qu'elle ne soit rengraissée ; elle pourra donc concevoir plusieurs fois, sans auoir eu ses fleurs, et pourra continuer ainsi toute sa vie, estant toujours enceinte ou nourrice, ou en gescine. Ainsi i'enteuds qu'vne dame d'auprès de Toulouse, de complexion ioyeuse et gaillarde, a eu dix-huit enfans, que masles, que femelles, sans auoir eu iamais autre perdement que celui de l'enfantement. »

Si les circonstances ne permettent point que la mère donne le sein à son enfant, et si on ne trouve pas une nourrice convenable, on a recours à l'allaitement artificiel, qui consiste à faire usage du lait d'un animal. On doit choisir celui qui est le plus en rapport avec le lait de la femme, et le plus sucré : celui d'ânesse, de jument est le plus convenable; mais on prend ordinairement celui de chèvre, de brebis ou de vache, quoique plus épais que le premier.

Si l'enfant peut prendre dans la bouche le mamelon de l'animal, il se nourrit parfaitement par ce moyen. Mais quelquefois la chose est impossible, et on est obligé d'employer un vase pour donner ce liquide ; c'est ce qu'on appelle nourrir à la fiole. On a une petite bouteille dont on garnit le goulot avec une éponge fine, qui a la forme d'un mamelon.

Le lait de vache dont on se sert, par exemple, doit être coupé avec une quantité plus ou moins considérable d'eau sucrée, relativement à sa densité et à l'âge de l'enfant. On le chauffe au degré d'une chaleur naturelle, soit par le bain-marie, soit en appliquant la fiole contre le corps de la personne qui soigne l'enfant, soit en l'exposant au soleil. Le lait doit être aussi récent que possible, et pris toujours du même animal, que l'on nourrit avec soin et à l'air libre. Au lieu de lait, il est des personnes qui emploient les bouillons, les panades prescrites plus haut; mais nous croyons que le premier est préférable, jusqu'au moment où l'enfant doit être sevré, ou au moins, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à son sixième mois : alors on peut combiner l'usage du lait avec celui des panades ou crèmes susdites.

A quelle époque doit-on sevrer un enfant? Une triste expérience vient de m'apprendre qu'une année d'allaitement ne suffit pas, comme le disent la plupart des auteurs. Un enfant ne peut être sevré sans danger, surtout lorsqu'il est malingre, fluet, avant que la dentition soit presque achevée, ou que sa bouche soit munie de douze dents.

Ma fille, âgée de treize mois, d'une bonne santé, d'un embonpoint superbe, mangeant de la soupe et de tout ce qu'on lui présentait, et se souvenant à peine de téter, avait mis les six premières dents, lorsque je la retirai de la nourrice. Quinze jours après, elle commença à maigrir : elle avait cependant un bon régime, et on avait pour elle toute sorte de soins. Les orages de la dentition se manifestèrent avec une diarrhée des plus séreuses, qui fut modérée un instant par l'eau de rhubarbe, un peu de vin vieux, etc. L'enfant fut assez bien pendant quelques jours ; mais bientôt la diarrhée revint encore plus forte ; la fièvre se mit de la partie; l'enfant maigrit à vue d'œil; quatre dents molaires et une incisive annonçaient leur éruption spontanée ; la diarrhée, la faiblesse, etc., conduisirent l'enfant dans le marasme le plus complet : la maigreur était extrême, le visage ridé, les lèvres pâles, le pouls presque nul ; trois molaires hors des gencives, les autres deux dents prêtes à percer ; quelques aphtes dans la bouche. L'enfant ne prenait que de l'eau sucrée depuis trois jours, lorsqu'une femme essaya de lui traire un peu de son lait dans la bouche; elle l'avala, et pressa bientôt de ses faibles lèvres le bout du sein qu'on lui offrait. Une bonne nourrice la rétablit bientôt ; cependant l'enfant était sevrée depuis plus de deux

mois, et on avait essayé plusieurs fois inutilement de la faire téter de nouveau : cette liqueur balsamique fut seule capable de rallumer son dernier souffle de vie.

On exagère beaucoup dans le monde les dangers de faire changer de lait ou de nourrice à l'enfant ; il faut seulement avoir soin que ce lait soit à peu près du même âge ; il vaudrait encore mieux le lait vieux d'une nourrice que celui d'un animal, et que de sevrer un nourrisson à huit et dix mois, comme on le pratique tous les jours sous le vain prétexte qu'il est difficile de trouver une bonne nourrice. Il y en a en général très-peu de gâtées.

Lorsqu'on sèvre un nourrisson, on le nourrit avec le lait, les panades et le bouillon prescrits plus haut. On peut aussi lui permettre quelque peu de viande, des fruits fondans, doux, de la saison, ou cuits ; et de loin en loin seulement, quelques petites prises de vin coupé avec l'eau. On doit encore avoir soin de ne donner à manger à l'enfant que lorsqu'il est levé et non dans son lit ; il faut l'habituer à ne faire que quatre ou cinq repas par jour.

Je suis obligé de relever encore un abus contre lequel la voix de la nature, de la philosophie et de la médecine, n'a cessé de crier depuis long-temps. Je veux parler du maillot, que l'orgueil s'appropria, que la crédulité accueillit, et dont l'expérience a confirmé le danger. Lorsqu'un enfant respire, au sortir de ses enveloppes, nous dit le philosophe de Genève, ne souffrez point qu'on lui en donne d'autres qui le tiennent à l'étroit ; point de lisières, point de bandes, point de maillot : des langes flottans et larges, qui laissent tous les membres à l'aise, conviennent mieux à la faiblesse du nouveau né. Mettez-le assez commodément pour qu'il puisse se mouvoir sans peine et sans danger : quand il commence à se fortifier, laissez-le ramper dans la chambre ; laissez-lui remuer et étendre à volonté ses petits membres, vous le verrez prendre des forces de jour en jour. Comparez-le avec un enfant emmailloté du même âge, vous serez étonné de la différence de leurs progrès. Par l'application des bandes, des lisières et des langes fortement serrés, on aplatit la poitrine de ces frêles et chétifs individus. Ces compressions nuisent à la circulation, à la respiration, à la digestion. Le développement est enrayé par la gêne des parties ; l'accroissement se fait avec peine, et le corps reste petit, s'il n'est difforme. Les pays où on emmaillotte les enfans, fourmillent de bossus, de boiteux,

de cagneux, de bancroches, de noués ou rachitiques, et d'infirmes de toute espèce. De toutes les parties qui composent le maillot, on ne doit conserver que de petites brassières, pour ne couvrir les bras et la poitrine de l'enfant que le plus simplement possible, et ne l'envelopper qu'autant que la saison et la propreté l'exigent. Il faut que l'enfant soit placé dans un grand berceau, sur une paillasse, de préférence à un matelas, où il puisse jouir d'une saine liberté; qu'il puisse s'y mouvoir à son aise, et qu'on n'ait besoin d'y croiser des rubans que pour l'empêcher de se découvrir, ou d'en sortir en se remuant; qu'il puisse, s'il le veut, s'étendre de toute sa longueur, rapprocher ses genoux de son ventre, les éloigner à volonté, plier les jambes, porter les talons vers les fesses. Il faut encore éviter de couvrir l'enfant d'un rideau, qui le priverait d'un air frais et salutaire. On peut seulement le placer verticalement devant, afin que la lumière ne porte pas directement sur lui.

L'usage de bercer les enfans est aussi très-nuisible, par rapport aux dérangemens que les secousses répétées peuvent produire dans leur frêle organisation. On abandonnerait cet usage, si on était convaincu que le sommeil, qu'on procure aux nourrissons par ces secousses fréquentes, n'est qu'un sommeil contre-nature, ou un état comateux ou d'étourdissement plutôt qu'un doux repos.

Il faut surtout tenir les enfans très-propres, ne les laisser jamais dans l'ordure, ou sur des linges mouillés par leurs urines; car l'âcreté de ces dernières produit des rougeurs, des excoriations aux fesses et aux cuisses. (V. Gerçures.)

Une chose très essentielle à recommander aux nourrices, bonnes et gardes d'enfans, c'est de ne point leur faire des contes de sorciers, de revenans, de loups-garoux, etc.; car, à raison de la délicatesse de la fibre des enfans, tous les objets de frayeur se gravent si profondément dans leur cerveau, qu'ils en deviennent peureux et même poltrons pour le reste de leurs jours.

Somnia, terrores magicos, miracula, sagas,
Nocturnos lemures, portentaque thessala.

Hor. Liv. 2.

Miracles, sorciers, loups-garoux, songes, peurs,
Noirs effets de magie, ou leurs vaines terreurs.

L'expressif Montaigne dit, au sujet de l'éducation des enfans : « Otez-lui toute mollesse et délicatesse au vestu et

coucher, au manger et au boire; accoutumez-le à tout; que ce ne soit pas un beau garçon et douceret, mais un garçon vert et vigoureux. »

Les objets que je viens de parcourir sont si dignes de notre attention, que c'est par une bonne éducation, physique ou morale, qu'on procure aux enfans, non-seulement une dentition facile et une bonne santé, mais encore une constitution robuste et toutes les qualités morales qui en dépendent.

« C'est l'éducation qui rendit courageux,
De Sparte, sans appui, les enfans vertueux;
C'est elle qui rendit les Romains invincibles,
Et fit qu'aux plus grands maux ils furent insensibles. »

ALOPECIE. Chute des poils et des cheveux, principalement aux endroits qui sont habituellement froissés et pressés par la coiffure et le chapeau.

En passant le peigne sur la tête, on enlève une plus grande quantité de cheveux que de coutume, et peu à peu la tête se trouve entièrement dégarnie.

Lorsque l'alopécie occupe seulement une partie de la tête, ordinairement le derrière, on la nomme *calvicie*, et l'on appelle *chauve* l'individu qui l'a éprouvée; on lui donne le nom de *pelade*, quand l'épiderme ou la surpeau tombe en écailles.

Causes. — *Prochaines* : Défaut de nutrition de cheveux; faiblesse du malade. — *Occasionnelles* : Maladies aiguës ou chroniques, ou état valétudinaire, ou cacochime; céphalée violente; fièvre putride, maligne; poisons; petite-vérole; pertes trop fréquentes chez les femmes; abus du coït ou de la masturbation; vieillesse; phthisie pulmonaire au dernier degré; travaux excessifs de l'esprit; chagrins violens qui laissent le reste des cheveux gris ou blancs; castration pratiquée en bas âge, avant que l'individu ait le menton et les parties naturelles garnies de poils : car, dans l'âge adulte, cette opération n'empêche pas leur reproduction; tout ce qui ronge, corrode entièrement les racines des cheveux, comme virus dartreux, teigneux, psorique, lépreux, scorbutique; brûlure; effet du mercure; virus vénérien le plus souvent, qui alors fait tomber les poils de toutes les parties du corps. Cette dernière circonstance annonce une vérole très-enracinée. Dans l'alopécie vénérienne, il se forme, entre les racines des cheveux, une croûte qui inter-

cepte leur communication avec les parties qui sont au-dessous; avant que les cheveux se détachent, on aperçoit ordinairement, entre leurs racines, les croûtes dont le peigne emporte à chaque fois une grande quantité : elles tombent fréquemment sous la forme d'un son fin. La peau qui est au-dessous paraît alors rouge, quoique non sensible ni douloureuse, et la poudre furfuracée, qu'on enlève tous les jours, se régénère constamment.

Le PRONOSTIC se modifie selon la nature de la cause de l'alopécie. Il est favorable, quand la chute des cheveux est la suite d'une fièvre aiguë, et que le sujet n'est point dans un âge trop avancé; mais les cheveux repoussent en quantité moins considérable; à chaque nouvelle chute, les poils reparaissent progressivement plus rares. L'alopécie qui accompagne les affections chroniques, est plus longue et plus difficile à détruire; celle qui est produite par la vieillesse, ou qui tient à la destruction des bulbes des cheveux ou à l'éléphantiasis, est incurable.

L'alopécie vénérienne, qui fut observée pour la première fois en 1558, guérit complétement, ou est arrêtée dans ses progrès par un traitement interne et donné au commencement de la chute des cheveux; mais si cette dernière est déjà considérable, et que le malade soit avancé en âge, les cheveux ne repoussent jamais que d'une manière partielle.

TRAITEMENT. Il doit être relatif à la cause qui a donné lieu à la chute des cheveux. Celle qui est la suite de quelque maladie aiguë grave, se traite par les toniques et les restaurans. (*V.* ABATTEMENT, RÉGIME TONIQUE.)

L'alopécie qui est produite par quelque virus ou humeur âcre, cède à la destruction de ce vice.

L'alopécie vénérienne exige un traitement mercuriel complet. On aide la chute des croûtes, en frottant, tous les soirs, les racines des cheveux, après avoir rasé la tête, avec l'onguent citrin; on applique ensuite, trois ou quatre fois par jour, un linge trempé dans la solution d'un grain sublimé corrosif dans deux onces d'eau.

Le conseil de raser fréquemment la tête ne peut qu'être bon, puisque le suc nourricier n'allant pas se perdre dans la longueur des cheveux, vient avec plus d'abondance, et sert à l'accroissement d'un plus grand nombre : d'où est venu le dicton :

Souvent tondu, et fort raiz;
Le poil en devient plus épais.

On doit cependant prendre garde de ne pas couper les cheveux, après une maladie aiguë ou forte; on a vu souvent cette opération, pratiquée dans ces circonstances, être suivie d'accidens graves. J'ai vu un malade qui, dans la convalescence d'une fièvre putride, voulut se faire couper les cheveux et la barbe; quelques heures après, il ressentit des frissons, et fut frappé d'une apoplexie mortelle.

On a vu quelquefois les cheveux renaître, après avoir tout à fait disparu. M. Hérault, avocat à Blaye, essuya, il y a cinq ans, une maladie dangerense, dont il se rétablit très-bien; mais il ne lui resta ni cheveux, ni sourcils, ni cils, ni poils sur aucune partie du corps. Il vient d'éprouver une seconde maladie très-grave, et dans sa convalescence, par un phénomène très-extraordinaire, on a vu reparaître les cheveux ainsi que la barbe, les cils et les sourcils: enfin, toutes les parties dépouillées sont dans leur état primitif. Mém. de la soc. de méd., an 1776.

Préjugés. On ne doit, d'ailleurs, avoir confiance à aucune des applications externes qu'on vante pour favoriser la pousse des cheveux en général : tels que l'eau de la reine d'Hongrie, le suc d'oignons, la graisse d'ours; encore moins aux recettes des anciens, rapportées par le bon Pline, telles que la fiente des souris et les têtes de mouches appliquées fraîches; les cendres de têtes de souris, de hérissons, de lézards verts; la graisse de renard; un liniment composé avec les cendres d'abeilles et l'huile de mirte, selon Forestus. Raser la tête et la frotter avec un onguent composé de cendres du membre d'un âne, et d'huile. C'est encore un préjugé de croire ce qu'avance Pline, que les cheveux ne tombent jamais aux hommes châtrés, ni à ceux qui n'ont jamais vu de femmes.

ALTERANS. Remèdes qui ont la propriété de changer, d'une manière lente ou insensible, l'état morbide des solides, ou la constitution viciée des humeurs, sans évacuation, du moins évidente; car ils portent quelquefois légèrement aux urines, à la peau, ou à d'autres émonctoires: comme les mercuriaux, par exemple, lorsqu'ils purgent ou provoquent la salivation: ils deviennent alors dépuratifs. (*V.* ce mot.)

On ne connaît pas assez la manière d'agir des remèdes, pour qu'on ne pût ranger le plus grand nombre dans la classe des altérans : ceux-ci pourraient comprendre les

calmans, les délayans, les adoucissans, les absorbans, les apéritifs, les diurétiques, les raffraîchissans, les toniques; les dépuratifs, les sudorifiques, surtout; les fébrifuges, les vulnéraires, etc.; les antispasmodiques, antiseptiques, antiscorbutiques, et tous les anti de l'ancienne matière médicale.

Bols.

N.° 1. Extrait de *rhus toxicodendron* ou *radicans*, quatre grains; faites un bol avec q. s. d'extrait ou de sirop de fleur de tilleul : à prendre trois fois le jour; on double la dose tous les quatre jours, et successivement on la porte jusqu'à un, deux, quatre, et même huit gros, par jour.

N.° 2. Extrait de trèfle d'eau, à la dose d'un gros, matin et soir, pur, ou mêlé d'autant d'extrait de saponaire.

N.° 3. *Bouillon d'écrevisses* de rivière, *cancer astacus*. Il est aujourd'hui peu usité : on le prépare en faisant bouillir pendant demi-heure six écrevisses dans une écuelle de bouillon très-léger.

C'est un préjugé de croire que les écrevisses ont les pattes creuses et la queue vide dans le déclin de la lune.

C'en est un autre de penser que ces crustacés purifient le sang, parce qu'étant cuits, ils deviennent rouges comme ce fluide.

N.° 4. *Eau de chaux*, que quelques-uns ont recommandée comme résolutive, fondante, etc.

P. Eau de chaux vive, trois onces; mettez-la dans deux livres d'eau; au bout de 24 heures versez par inclinaison; et laissez-la reposer 48 heures. Dose : deux ou trois cuillerées le matin à jeun, dans un verre de tisane de guimauve.

Mais alors qu'on prend l'eau de chaux pure, l'on ajoute auparavant sur les deux livres douze cuillerées de vin d'Alicante.

Électuaires.

N.° 5. P. rob de sureau, trois onces; extrait de gratiole, trois gros; sublimé corrosif, deux à trois grains; mêlez : pour un électuaire. Dose : un gros tous les matins; on peut en augmenter successivement la dose jusqu'à demi-once.

N.° 6. *Ether de digitale.* P. feuilles sèches de digitale, un gros; éther sulfurique, une once; mettez à infuser pendant vingt-quatre heures dans un flacon bien bouché; filtrez. Dose : dix à vingt gouttes sur du sucre ou dans une cuillerée d'eau.

N.° 7. L'extrait de saponaire, demi-gros à un gros, matin et soir, pris dans une tasse de tisane de la même racine.

Pilules.

N.° 8. P. extrait de laitue vireuse, trois gros. Extrait d'aconit napel, deux scrupules; digitale en poudre quarante grains; mercure doux, demi gros: mêlez intimement, et divisez en 80 pilules. Dose : deux à quatre, matin et soir.

Pilules d'aconit mercurielles du docteur Double.

N.° 9. P. extrait d'aconit, un scrupule: sublimé corrosif, deux grains. Mêlez exactement par une longue trituration, et divisez en vingt pilules égales. Dose : une pilule matin et soir; tous les dix jours, on augmente d'une pilule.

N.° 10 P. extrait d'aconit, vingt grains; rob de sureau, ou conserve de tilleul, quarante grains: mêlez intimement et divisez en pilules de trois grains. Dose : une à quatre, trois fois le jour.

N.° 11. P. extrait d'aconit, douze grains; camphre, demi-gros; extrait de fumeterre, un gros; mêlez intimement et divisez en pilules de quatre grains. Dose: une pilule, matin et soir; on en augmente successivement la dose.

N.° 12. P. extrait du vernis dit *rhus toxicodendron* ou *radicans*, car c'est la même plante dans deux états différens, un gros. Faites quatorze pilules avec q. s. de sirop ou de résine de gaïac. Dose : depuis deux jusqu'à dix par jour. On en augmente successivement la dose jusqu'à une once et demie par jour.

N.° 13. P. digitale en poudre, assa fœtida, de chaque un gros; sirop de karabé, q. s. pour cinquante pilules, dont la dose est deux, matin et soir.

Les opinions les plus contradictoires et les plus opposées ont été écrites sur les vertus ou propriétés de la digitale : les uns ont soutenu qu'elle était sédative; d'autres, au contraire, stimulante; sans parler de ses propriétés diurétiques, diaphorétiques, etc. D'après les vertus et la manière d'agir que lui reconnaissent les partisans des deux opinions, cette plante nous paraît devoir être mise évidemment dans la classe des altérans. On lui reconnaît généralement la propriété excitante ou stimulante, mais qui est suivie d'un relâchement très-considérable. J'ai vu un malade auquel un *rasorien* avait donné plusieurs gros de digitale, avoir le pouls si lent et si rare, qu'une minute s'était écoulée avant que j'eusse compté trente pulsations de l'artère. La digitale est donc tonique d'abord, et fortement sédative dans ses effets secondaires.

Dans ses bons effets, la digitale active la circulation générale, facilite la digestion, augmente les excrétions de la peau et des urines, provoque l'absorption des fluides épanchés, et prévient les engorgemens; vivifie la surface des ulcères sordides, etc. Donnée à contre temps, à trop forte dose, et dans certaines circonstances, l'usage de ce végétal produit des vertiges, la chaleur, l'insomnie, le vomissement, la diarrhée, le battement dans les artères temporales, les douleurs des membres, la palpitation, l'intermittence du pouls, etc.

Les maladies principales dans lesquelles on a observé les bons effets de la digitale, sont: l'hydropisie, la phthisie, les écrouelles. (*V.* ces mots).

La digitale ne convient pas lorsqu'il y a quelque affection organique des viscères, lorsque le malade est faible, qu'il a la diarrhée avec des maux de cœur, etc.

N.° 14. Sa décoction ou infusion à la dose de demi-once, deux fois le jour; son extrait à la dose d'un grain, porté successivement jusqu'à six grains par jour; sa poudre depuis demi-grain, jusqu'à cinq grains; sa teinture depuis deux gouttes, jusqu'à dix, vingt, quarante gouttes par jour, dans une cuillerée d'eau de fleur d'orange.

Potions.

N.° 15. P. extrait de digitale, un à deux grains; eau de cannelle, trois cuillerées: pour une dose.

N.° 16. P. poudre de digitale, deux à trois grains; eau de menthe, trois cuillerées: mêlez; pour une dose.

N.° 17. P. feuilles sèches de digitale, un gros; faites infuser pendant une heure dans demi-livre d'eau bouillante; on filtre ensuite cette infusion, et on y ajoute une demi-once teinture de cannelle. Dose: une once par jour en deux ou trois prises; on augmente graduellement jusqu'à celle de deux onces par jour.

N.° 18. P. eau sucrée, une once; teinture de digitale, dix gouttes; on augmente graduellement jusqu'à trente, quarante, et cent gouttes.

N.° 19. P. quatre cuillerées de deux en deux heures, de la teinture d'ipécacuanha, qui se fait en mettant infuser pendant une heure, dans quatre onces d'eau bouillante, un gros de cette racine du Brésil.

N.° 20. *Eau de goudron.* Mettez une ou deux onces de goudron dans quatre livres d'eau; agitez le tout, et laissez reposer pendant deux jours; décantez la liqueur, ajoutez y

du sucre ou du vin. Dose : cinq à six tasses dans la journée.

N.° 21. P. feuilles sèches de tussilage, une once ; faites bouillir, pendant un quart d'heure, dans deux verres d'eau; passez : pour deux doses à prendre dans un jour.

N.° 22. P. depuis un quart de grain, jusqu'à un grain d'extrait de pomme épineuse, *datura stramonium*, dissous dans une cuillée d'eau de fleurs d'oranger. L'extrait se prépare de la manière suivante :

Graines de *stramonium*, demi-livre ; faites cuire dans douze livres d'eau, jusqu'à ce que la decoction soit réduite à quatre livres : on la passe, et l'on fait encore cuire les graines sur deux pintes d'eau, jusqu'à réduction de moitié ; on passe encore cette seconde décoction : on la mêle avec la première, et on laisse reposer le tout pendant douze heures ; on transvase ensuite la liqueur qui se trouve débarrassée de la fécule et de l'huile, et on la fait évaporer au bain-marie jusqu'à consistance d'extrait, dont on obtient la quantité de demi-livre.

Les effets dangereux du stramonium, s'il est donné à trop forte dose, sont comme ceux de la bella-dona : de produire des vertiges, des nausées, la séchcresse du gosier, la dilatation de la pupille, des éblouissemens, etc.

Poudres.

N.° 23. P. extrait d'aconit et d'opium, deux grains de chaque; sucre, deux gros; mêlez pour une poudre qu'on divise en douze paquets. Dose : deux paquets, trois fois le jour.

N.° 24. P. mercure cru, et sucre en poudre, de chaque un gros ; partagez en douze prises égales. Dose : une ou deux prises, matin et soir.

N.° 25. *Poudre diaphorétique de Storck.* P. extrait d'aconit, deux grains : sucre, un gros ; mêlez et divisez en six prises égales.

N.° 26. *Ethiops antimonial d'Huxam.* P. antimoine cru préparé, trois onces ; mercure revivifié du Cinabre, quatre onces ; fleur de soufre, deux onces ; mêlez et triturez ensemble toutes ces substances, jusqu'à disparition complète du mercure. On ajoute de temps en temps au mélange quelques gouttes d'eau. Dose : un ou deux scrupules, dans un pruneau cuit, un peu de confiture ou de pain à chanter.

N.° 27. P. éthiops martial, antimoine diaphorétique, éthiops minéral, parties égales de chaque ; mêlez bien. Dose : dix grains, matin et soir, en buvant par dessus deux verres d'eau de cannelle.

N.° 29. P. antimoine cru, deux gros; éthiops minéral, un gros; réduisez le tout en poudre, et mêlez exactement. Dose: un scrupule matin et soir.

N.° 30. P. herbe ou racine de bella-dona, deux grains; sucre, vingt grains; mêlez et divisez en deux doses à prendre matin et soir.

N.° 31. P. digitale en poudre, huit grains; sucre, un gros; mêlez et divisez en quatre prises égales.

N.° 32. P. poudre de digitale, quatre grains; opium, un grain; mêlez et divisez en deux doses à prendre, une le matin et l'autre le soir.

N.° 33. Un à trois grains de poudre d'ipécacuanha, pris dans une cuillerée d'eau, ou sous forme de pilules, mêlés à un demi grain ou un grain d'opium.

N.° 34. P. coloquinte, un grain; sucre, deux gros; partagez en quatre doses, donton prendra une, toutes les quatre heures.

Sirops.

N.° 35. *Sirop de cuisinier.*

P. salsepareille, deux livres; fleurs de bourrache et de roses, anis et séné, de chaque deux onces; sucre et miel, deux livres de chaque; faites bouillir à plusieurs reprises la salsepareille dans q. s. d'eau, jusqu'à ce que cette racine ait fourni tout ce qu'elle contient de soluble; ensuite rapprochez les différentes décoctions à l'aide d'une évaporation ménagée, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à deux livres de liquide.

D'autre part, faites bouillir le séné dans deux livres d'eau, pendant un demi-quart d'heure, et versez la décoction sur les fleurs et les semences; après deux heures d'infusion, vous passerez le tout à travers un tamis et laisserez reposer pendant une heure; la liqueur étant décantée, vous ajouterez le miel et le sucre, et après avoir clarifié avec un seul blanc d'œuf, vous évaporerez jusqu'à consistance d'un sirop épais. Dose: trois cuillerées matin et soir; au bout de quelques jours la prise est de quatre cuillerées. Il faut ordinairement, pour la guérison de la maladie, de quatre à six bouteilles de sirop pour les adultes, et deux pour les enfans. Le médecin fait quelquefois ajouter à ce sirop, trois à huit grains de sublimé corrosif dans les maladies vénériennes. Un langage barbare a désigné le nombre de grains ajoutés, par le nom de *cuites;* ainsi l'on dit: sirop de la troi-

sième, de la quatrième *cuite*, pour dire qu'il contient trois ou quatre grains de sublimé.

N.° 36. Pour avoir le *rob de l'Affecteur*, substituez la coriandre au sublimé.

N.° 37. *Sirop dépuratif de Majault.* P. racine de saponaire, quatre onces; baies de genièvre, racine de caprier et de squine, de chaque, deux onces; racine de pied de veau, une once; feuilles d'arnica, de ménianthe et de fumeterre, de chaque, quatre onces; fleurs de sureau, bois de gaïac et de sassafras, de chaque, deux onces; vin rouge, vingt-quatre livres; faites bouillir, et ajoutez cassonade blanche, quinze livres; passez, et évaporez jusqu'à consistance sirupeuse. Quand le sirop est fait, on ajoute, par pinte, un demi-gros d'alcali volatil. Dose : demi-once à deux onces.

Sucs.

N.° 38. P. suc frais de tussilage, dit pas-d'âne, qu'on exprime de ses feuilles pilées. Dose : deux à quatre onces, matin et soir.

N.° 39. Même dose de suc de bardane.

N.° 40. *Teinture de digitale.* P. digitale en poudre, deux onces; faites infuser, vingt-quatre heures, dans deux livres d'eau-de-vie. Dose : une once en frictions, trois fois le jour; ou prenez feuilles de digitale fraîche, quatre onces; eau-de-vie, cinq onces; faites infuser. Dose : huit à vingt à l'intérieur, dans demi-tasse d'eau sucrée.

Tisanes.

N.° 41. Tisanes de douce-amère, de bardane, et autres sudorifiques.

P. pois chiches concassés, une once; faites bouillir dans deux livres d'eau jusqu'à réduction de moitié; passez, et ajoutez du miel ou du sucre. Dose : par tasses.

Le docteur Chrétien ordonne le plus souvent les pois chiches torréfiés, ou en guise de café, à la dose d'une ou plusieurs tasses par jour. Il fait ajouter fréquemment de demi-gros à un gros de magnésie dans chaque prise, ou seulement dans une des prises; ce praticien assure que les pois chiches sont un excellent antibilieux.

Tisane de vigaroux. (*V.* Syphilis).

N.° 42. P. racine de saponaire sèche, une once et demie; feuilles *idem*, demi-once; eau commune, six livres; faites bouillir jusqu'à réduction à quatre livres, que le malade prendra dans les vingt-quatre heures; mêlez.

N.° 43. P. racine de ménianthe, dit trèfle d'eau, une

once ; mettez à infuser, pendant un quart-d'heure, dans une livre d'eau. Dose : demi-verre , trois à quatre fois le jour.

AMAIGRISSEMENT, MARASME, ATROPHIE. Diminution ou perte successive de l'embonpoint de tout le corps ou de quelqu'une de ses parties, avec faiblesse, sans fièvre, quoique souvent la fièvre lente puisse en être la suite.

Nous comprenons, dans le même article, ces trois états de maigreur, quoiqu'ils diffèrent entre eux par leur intensité, et se succèdent graduellement selon l'ordre de leur dénomination.

L'*Amaigrissement* est la diminution de l'embonpoint du corps et de son volume, par défaut de graisse dans le tissu cellulaire ; les muscles deviennent plus saillans, le corps faible (voyez plus bas les symptômes) ; les jambes et les cuisses maigrissent les premières, puis les bras, ensuite le reste du corps, et en dernier lieu, la face.

Dans le *marasme*, les chairs se rapetissent, se consument, ou les muscles se réduisent à presque rien, ou même disparaissent.

Enfin dans l'*atrophie*, le vice de nutrition s'étend jusqu'aux os, qui dégénèrent, se dessèchent et diminuent de volume.

SYMPTÔMES : Dégoût pour toutes sortes d'alimens, quelquefois faim dévorante, mais défaut d'assimilation ; dérangement des digestions ; inquiétude ; langueur ; tristesse ; pâleur ; bouffissure de tout le corps ; yeux ternes ; faiblesse telle que les malades sont obligés de garder le lit ; maigreur qui fait des progrès bientôt sensibles à la vue, ou dont on ne s'aperçoit que par la largeur des vêtemens ; on pourrait peut-être y ajouter : urines pâles et abondantes, ou rouges, ou en petite quantité ; souvent insomnie ; quelquefois sueurs excessives ; cours de ventre coliquatif ; enflures qui se terminent par l'hydropisie.

CAUSES.— *Prochaine :* défaut d'assimilation ou de nutrition.—*Occasionnelles* : grande rigidité, desséchement, altération, atonie ou faiblesse des vaisseaux ; défaut d'alimens ou leur mauvaise qualité ; évacuations excessives de sang, de semence ; diarrhée ancienne, dyssenterie, lientérie ; diabètes ; fleurs blanches ; sueurs immodérées ; salivation trop abondante qui peut être l'effet du scorbut, de l'usage du mercure ou de la mauvaise habitude de rejeter continuellement la salive ; travaux excessifs du corps ou de l'esprit ; obstructions des glandes du mésentère ; blessure du canal thorachique ou de l'estomac ; cacochimie ou mauvais sucs ;

virus vénérien, scorbutique, scrophuleux, rachitique, etc.; vers; fièvres; vomissemens, surtout ceux causés par l'obstruction ou le squirre de l'estomac, du pylore; abus des liqueurs spiritueuses; allaitement trop prolongé chez les nourrices; vieillesse; affections tristes de l'âme, inquiétude, chagrins, excès d'amour, jalousie, haine, remords cuisans; phthisies ou consomptions; maladies longues de toute espèce, qu'il serait oiseux d'énumérer, puisque l'amaigrissement peut être le symptôme de presque toutes les maladies. Il est une cause que les auteurs ont passé sous silence, je veux parler de la passion de la dévotion, qui desséche et amaigrit beaucoup plus que toute autre espèce de passion. Nous en avons un exemple affligeant sous les yeux.

Pronostic. Le jugement à porter sur l'amaigrissement, se modifie d'après la gravité de la cause de cet état ou du nombre infini des maladies qu'il accompagne, ou plutôt dont il est la suite. Il est inutile de dire que, plus la maigreur a fait de progrès, plus elle est redoutable; et que, par conséquent, l'amaigrissement est moins dangereux que le marasme, et celui-ci moins que l'atrophie.

Traitement. Il est relatif à chacune des causes du marasme, car il est presque toujours symptomatique ou secondaire.

Pendant ou après la destruction de ces causes, le régime est l'objet le plus important : alimens nourrissans, analeptiques; bouillons de coq, de vieille perdrix, de chapon, de poule, légèrement aromatisés avec la cannelle; chocolat, riz, salep, sagou, préparés au jus de bœuf; mouton ou volailles rôtis; vin généreux pris en petite quantité. Quelquefois le lait est un bon restaurant, pur ou coupé avec le lichen d'Islande ou le quinquina. Habitation de la campagne, exercice modéré, promenade à cheval, sommeil long et tranquille, gaîté, jeux amusans; enfin le régime tonique et les analeptiques. (*V.* ces mots.)

Les remèdes qui conviennent à cet état, considérés généralement, sont les mêmes que ceux qui ont été prescrits aux mots Abattement, Consomption, Fievre lente et Masturbation, dont le marasme est si souvent la suite.

Le vulgaire a une grande confiance en certaines substances ou alimens, tout au moins inertes.

Pline recommande les aveleines; c'est, dit-il, quasi chose incrédibile, comme elles engraissent la personne.

L'*atrophie* proprement dite ou le desséchement des os, est incurable.

AMAIGRISSEMENT *des Enfans*, ATROPHIE *des enfans*. Celle des enfans à la mamelle, dont les nourrices n'ont pas de lait, se reconnaît à la petite quantité des urines et des évacuations alvines; ils maigrissent et pleurent sans cesse; leur figure est toujours pâle, sèche, ridée; leur peau est rude, terreuse; leurs fesses ne présentent que des peaux flasques et sans ressort.

CAUSES. Défaut de lait et de nourriture convenables; lait trop ancien ou altéré, ou même de bonne qualité; mais qui ne convient pas au nourrisson, et qui peut profiter à un autre enfant pour lequel l'affection maternelle ne pourra point être exaltée; acides; glaires; affections morales ou physiques de la mère; défaut de conformation dans le sein; mamelon trop fort, trop petit, trop dur; maladies qui empêchent l'enfant de téter, comme le filet, le bec-de-lièvre, la grenouillette, la luxation des mâchoires, l'étroitesse des narines; action du maillot; maladie des crinons; carreau; humeurs âcres, héréditaires; suppression de la transpiration; évacuation par le canal intestinal de la matière nutritive; effet d'un embarras du cerveau, causé par la dentition, etc.

TRAITEMENT. Changement de lait ou de nourrice. Leroi donne pour conseil d'appliquer une petite sangsue derrière chaque oreille, afin de débarrasser le cerveau, surtout si la tête est chaude et brûlante; de plonger l'enfant, à son réveil, dans un bain plus que tiède, fait avec une décoction de mauves, une poignée de thym et de romarin: laisser pendant huit minutes l'enfant dans le bain, et l'y frotter avec une petite éponge; l'en retirer et l'envelopper d'un drap chaud; le saupoudrer de farine le long de l'épine du dos, sur les reins et sur le ventre, et faire, en frottant le corps avec la main, de petits rouleaux de pâte: par ce moyen, on déterge la peau; ensuite on frotte toutes les articulations de l'enfant avec de l'huile où l'on a mêlé un quart d'eau-de vie, ou avec un peu du liniment spiritueux de Rosen. Après avoir essuyé l'enfant, on le met dans son lit, on lui donne une soupe faite avec du bouillon succulent, et on le laisse dormir. Les bouillons de viandes, les sucs de viandes rôties, les gelées animales, sont très-convenables aux enfans maigres; le lait leur convient aussi le plus souvent. (*V.* FIÈVRE LENTE.)

Atrophie *mésentérique*. (*V.* Carreau.)

Le Marasme partiel, arideure, est l'amaigrissement extrême et le desséchement d'une partie du corps, d'une main, d'un bras, d'une jambe, d'un pied, d'un œil, etc. Le desséchement tient à un vice local de la partie affectée, de ses nerfs ou de ses artères. Ce vice dépend, pour l'ordinaire, d'une pression qu'éprouvent ces nerfs, ces vaisseaux ou la moëlle épinière. Il empêche le suc nourricier d'aborder, du moins en quantité suffisante, dans cette partie pour la nourrir, tandis que le reste du corps conserve son embonpoint.

Causes. Colique de plomb; ascite; plaies; ulcères; carie; fractures anciennes ou luxations qui n'ont pas été bien réduites; paralysie; spina-ventosa; scorbut; humeur rhumatique ou goutteuse, vénérienne, dartreuse, rachitique, etc.; état spasmodique ou nerveux.

Le Pronostic de atrophies générales, quoique peu favorable, est souvent plus rassurant que celui des atrophies partielles: dans le premier cas, on peut combattre plus aisément la cause essentielle; dans le second, il est plus difficile de l'atteindre.

Traitement. Bains, douches et cataplasmes de substances douces, relâchantes, telles que: décoctions de mauves, de feuilles de saponaire; eaux minérales sulphureuses; boues de ces eaux en forme de cataplasme; cataplasmes, fomentations, linimens, onguens, calmans et antispasmodiques; frictions sèches, ou avec les linimens résolutifs; bains toniques partiels, dans l'atrophie humorale et paralytique; alimens doux, légers, nourrissans; lait d'ânesse ou tout autre lait; attention continuelle de se garantir de l'humidité et du froid; vêtemens chauds; exercice modéré; habitation de la campagne.

Amaigrissement, Marasme *des vieillards*. Par les progrès de l'âge ou à la suite des longs excès de plaisirs, de bonne chère, des travaux d'esprit ou de corps, les organes digestifs étant usés, la nutrition ne peut se faire d'une manière convenable; les parties du corps s'engourdissent, se roidissent et se dessèchent; rides profondes sur le visage, pâleur, chaires flasques; sommeil court ou nul. Ces symptômes sont bientôt suivis d'une faiblesse et d'une maigreur considérables et progressives, qui conduisent les vieillards à la consomption, qu'on peut dire nerveuse.

Traitement. On cherche à ranimer les vieillards et à

prolonger leur existence par le moyen des alimens restaurans, du vin généreux, de quelques remèdes, et du régime tonique, prescrits au mot ABATTEMENT.

On doit surtout procurer aux vieillards une chaleur douce et naturelle. Boerhaave voulait que les vieillards couchassent avec une jeune fille, forte et bien nourrie; il racontait qu'un vieux bourguemestre d'Amsterdam, étant dans un épuisement extrême, il lui conseilla de coucher, entre deux jeunes filles, belles et d'une bonne santé, ce qui produisit en peu de temps un si bon effet, que l'embonpoint d'une de ses compagnes fit connaître qu'il était instant de s'en séparer, si l'on ne voulait voir bientôt le remède devenir à son tour cause de la maladie.

On sait que les enfans qui couchent avec les vieillards dépérissent, tandis que ceux-ci prennent de l'embonpoint; une infinité de vaisseaux absorbans, s'ouvrant à la surface de nos corps, pompent tout ce qui les environne, comme germe de santé ou de maladie. On explique par là pourquoi les cuisiniers, les charcutiers et les bouchers, qui sont constamment plongés dans une atmosphère remplie de molécules nutritives, ont pour l'ordinaire beaucoup d'embonpoint, quoique en général ils mangent peu.

L'histoire rapporte que le philosophe Démocrite, âgé de cent ans, s'ennuyant de vivre, voulut se retirer de ce monde, en se laissant mourir de faim; étant à son dernier moment, tout ce que put obtenir de lui une sœur qu'il aimait, fut d'avoir, sous le nez, du pain chaud; il vécut encore trois jours en le flairant seulement.

Saint-Jérôme, en parlant de David, alors âgé de soixante-dix ans, dit: « on a beau réchauffer ce vieillard et le couvrir d'habits, ce n'est qu'avec une jeune fille qu'il peut entretenir sa chaleur. »

En vain d'une fourrure épaisse
On tient ses vieux membres couverts;
Glacé par quatre-vingts hivers,
De froid il grelottait sans cesse.

Aussi les serviteurs du prophète prirent soin de lui amener une jeune fille, saine et belle, pour la faire coucher avec lui, afin de le réchauffer et de le ranimer. Il paraît même que David prit goût au remède, car il en usa jusqu'à la fin de ses jours.

Venete, tom. 1, pag. 162, dit: « il n'y a ni feu, ni coussins, ni peaux d'animaux qui nous échauffent comme les

pensées et les réflexions que nous faisons sur les amours de notre jeunesse ; le corps d'une fille de quinze ans est encore plus efficace quand nous l'appliquons au nôtre ; il nous communique la chaleur qui est de la même espèce que la nôtre. L'expérience de David nous fait bien voir qu'il n'y a point au monde de meilleur remède que celui-là ; mais les pauvres filles ne durent pas long-temps ; elles donnent aux vieillards ce qu'elles ont de doux et d'agréable, et prennent pour elles ce qu'ils ont de pire et de fâcheux.

Ces approches innocentes, dans un âge avancé, ne doivent pas obliger un vieillard à caresser amoureusement une fille ; et je ne sais si le bon roi David ne passait pas les bornes de la bienséance, quand il tenait entre ses bras la belle Abisag, puisque l'historien nous apprend qu'il mourut bientôt après ».

Salomon jugea la méthode bonne ; il n'attendit pas d'être vieux pour l'essayer : il trouva sage d'avoir trois cents concubines et sept cents femmes, afin de pouvoir renouveler souvent l'application vivifiante, conseillée à son digne père. Il paraît même qu'une de ses épouses, la fille du roi d'Egypte, était noire : *Nigra sum, sed formosa,* et sans doute plus belle que les négresses modernes ; mais qui nous dit que Salomon ne faisait point comme Robert d'Arbrissel, qui couchait entre deux jeunes négresses, afin de s'exercer à vaincre le démon de la concupiscence ; ou comme le bigot don Diégo de la Plata, qui soutenait au père Jean de Domfront, que ce n'était pas pécher que de coucher entre deux jeunes tendrons, pourvu qu'on eût soin d'élever son âme vers le Créateur pendant qu'on abandonne son corps à la créature.

Ce n'est que par la perspiration cutanée qu'on peut expliquer l'influence pernicieuse qu'ont certains individus sur ceux qui couchent avec eux, et les veuvages si fréquens de quelques époux. Nous doutons qu'il y en ait jamais eu deux exemples si frappans, que celui de deux époux, un homme et une femme, qui finirent par se marier ensemble, comme le rapporte S.-Jérôme, de la manière suivante.

« Je vais vous dire une chose qui vous paraîtra incroyable, mais qui, néanmoins, est très-constante, et dont plusieurs personnes sont témoins.

Il y a plusieurs années, étant à Rome, où je servais de sécretaire au pape Damase, j'y vis un homme et une femme, gens de la lie du peuple, dont celui-là avait déjà enterré

vingt femmes, et celle-ci avait eu vingt maris. Ils se marièrent ensemble, persuadés que c'était pour la dernière fois ; tout le monde était dans l'attente, pour voir lequel des deux mettrait l'autre au tombeau : enfin, le mari l'emporta, et on le vit, la couronne sur la tête et la palme à la main, illustres marques de la vicoire, marcher à la tête du convoi de sa femme, à la vue de toute la ville et parmi les acclamations d'une foule de peuple qui était accouru à ce spectacle. Que dirons-nous, ajoute Saint-Jérôme, à une femme de ce caractère ? ce que le fils de Dieu a dit à la Samaritaine ? *Vous avez eu vingt-deux maris, et celui que vous avez maintenant et qui doit vous enterrer, n'est pas votre mari.* ». Job. 4, 18.

Martial parle d'un homme et d'une femme, qui enterraient, savoir : le premier, toutes ses femmes, la seconde, tous ses maris. *V.* liv. VIII. Epig. 43.

Tous deux, sur leur lugubre lit,
Brûlent de trop funestes flammes ;
Christilla perd tous ses maris,
Et Fabius toutes ses femmes.
Unis Vénus, unis les deux victorieux,
Et qu'un même cerceuil les enferme tous deux. BOURIAUD.

Préjugés. Autrefois l'excommunication jetait, disait-on, dans le marasme mortel; c'était sans doute par de cuisans et justes remords. Les excommuniés d'aujourd'hui sont si impies, que toutes les foudres du S. Père ne sauraient enlever une once de leur embonpoint.

AMAUROSE ou GOUTTE SEREINE. Diminution ou perte de la vue, sans aucun vice apparent dans le globe de l'œil. On distingue la goutte sereine en parfaite et en imparfaite : dans la première on n'aperçoit aucune trace de lumière ; dans la seconde au contraire, le malade conserve la faculté de distinguer la lumière des ténèbres ; quelquefois il n'a qu'un œil d'affecté, mais souvent l'autre ne tarde pas à l'être sympathiquement ; d'autres fois la moitié d'un œil seulement est malade, en sorte que l'individu n'aperçoit que la moitié de l'objet qu'il contemple de près.

L'amaurose peut être aussi périodique, ou ne survenir qu'à des époques fixes, communément tous les jours à une certaine heure. Richter a vu un homme qui devenait tous les deux jours aveugle, à midi : le lendemain, à la même heure, le malade recouvrait subitement la faculté de voir.

SYMPTÔMES *précurseurs* : douleur de tête, vertiges,

assoupissement ; bourdonnement ou tintement d'oreilles ; battement des artères temporales ; pouls plein ; fausses sensations et illusions de la vue. Le malade voit des feux, des étincelles, des points noirs, des mouches, des toiles d'araignée, etc.

L'amaurose est le plus souvent accompagné de la dilatation et de l'immobilité de la pupille et d'une sorte de rétraction de l'anneau de l'iris. Le praticien exercé reconnaît souvent cette maladie au changement de couleur de la pupille, dont le noir brillant est remplacé par une teinte noirâtre, matte et comme vitreuse, ou voisine de celle de la corne : quelquefois la couleur de la pupille est verdâtre ou d'un gris pâle. Quoique le plus souvent la goutte sereine arrive par degrés, et commence par être incomplète avant de produire la cécité ; il y a des cas où l'invasion est brusque et subite, et la vue se perd sans aucun symptôme précurseur.

Causes. — *Prochaine* : faiblesse ou paralysie de la rétine ou du nerf optique. — *Occasionnelles :* crudités, saburres de l'estomac et des premières voies ; vers ; pléthore générale, ou seulement de la tête ; suppression d'une transpiration abondante, d'une hémorragie nasale, utérine, hémorroïdale, habituelle ; impression continue d'une lumière trop vive : sa réverbération par la neige ou un corps blanc, ou par un brasier ardent ; usage des verres convexes, du microscope et du télescope ; insolation ; froid violent ; action des narcotiques ; bains trop chauds ; transport sur les yeux, des humeurs teigneuse, variolique, herpétique, psorique, rhumatismale, goutteuse, vénérienne ; coryza ou rhumes de cerveau fréquens ; suppression d'anciens ulcères ; contusion du globe de l'œil ; affections organiques du cerveau ; blessures du nerf frontal ; efforts dans un accouchement laborieux ; impression de certains gaz méphitiques. ; évacuations excessivement abondantes ; épuisement, faiblesse nerveuse ; excès dans les plaisirs de l'amour, masturbation ; ivresse habituelle ; fièvres aigues ou intermittentes ; convulsions ; paralysie, apoplexie ; affection hystérique, hypocondriaque ; veilles opiniâtres, études poursuivies sans relâche ; colère violente, terreur, chagrins profonds.

Pronostic. La goutte sereine imparfaite et récente est susceptible de traitement.

Les amauroses dépendantes d'affections gastriques, sont

les plus faciles à guérir. Viennent ensuite celles qui tiennent à une cause morale profondément ressentie ; celles produites par la diminution ou la suppression d'une évacuation sanguine ou séreuse habituelle ; les amauroses entretenues par une humeur transportée sur l'œil ; celles qui surviennent après l'accès d'une maladie convulsive, autre que l'épilepsie. On doit au contraire regarder comme incurable l'amaurose invétérée, avec lésion organique du nerf optique ou du cerveau ; celles qui se sont formées lentement ; celles qui présentent une pupille immobile sans être dilatée, non circulaire, à bord inégal, comme frangé ; celles dans lesquelles le fond de l'œil, indépendamment de l'opacité du cristallin, offre une couleur blanchâtre ; celles qui s'accompagnent de douleurs de toute la tête, et d'un sentiment de tension dans le globe de l'œil ; celles qui sont la suite d'une excitation violente de tout le système nerveux, qui laisse une faiblesse générale, comme après l'abus des liqueurs spiritueuses, de la masturbation, du coït prématuré, etc. Les amauroses qui sont précédées ou accompagnées d'accès épileptiques, de fréquentes migraines, de coups portés sur le globe de l'œil, d'une violente contusion ou d'une déchirure du nerf sus-arbitraire ; celles produites par des corps étrangers introduits dans l'œil ; celles enfin qui sont la suite de la maladie vénérienne confirmée, n'admettent aussi aucune guérison.

Traitement. La curation doit être appropriée aux causes de l'amaurose ; celle qui dépend de pléthore, d'ophtalmie, d'insolation ou de coups reçus dans l'œil, réclame une saignée du bras ou du pied ; l'application de quatre ou six sangsues aux tempes ou autour de l'œil. S'il y avait suppression de flux de règles ou des hémorroïdes, les sangsues seraient d'abord posées aux grandes lèvres ou à l'anus. Si la plébotomie ne suffisait pas, il faudrait avoir recours à l'artériatomie : on ouvrirait l'artère temporale, dont on tirerait, à plusieurs reprises, la quantité de sang nécessaire pour diminuer la force ou la dureté du pouls. Tisanes rafraîchissantes ; pédiluves chauds ou synapisés ; lavemens émolliens ; et après l'emploi de ces moyens, purgatifs doux ; fomentations froides sur les yeux.

Mais l'amaurose tenant le plus souvent à un état gastrique, seul ou compliqué, de faiblesse nerveuse à laquelle les yeux participent d'une manière sympathique, demande les évacuans et ensuite les toniques : vomitif de tartre stibié

ou à dose réfractée : les jours suivans, poudres *fondantes*, n.os 91, 92, 93, 94.

Si pendant l'usage de ces poudres évacuatives, les signes de turgescence supérieure se montrent de nouveau, on revient à l'émétique prescrit plus haut, ou l'on emploie un purgatif, n.os 57 à 63, qui agit aussi comme révulsif.

La goutte sereine produite par les vers, se combat par les enthelmintiques. (*V.* Vers.)

Celle qui dépend de la répercussion d'un principe variolique, vénérien, dartreux, psorique, teigneux, etc., réclame un traitement approprié à ces vices : les sudorifiques, les eaux minérales sulfureuses, les bains tièdes de tout le corps. On cherche surtout à rappeler l'humeur au dehors par des applications irritantes sur l'endroit où elle avait fixé son siége primitif.

L'amaurose nerveuse ou qui suit une affection convulsive exige l'emploi des antispasmodiques : bols, potions, poudres.

Celle qui arrive après une perte excessive de sang, de semence, ou qui est avec faiblesse générale, doit être combattue par les remèdes et régimes toniques prescrits à l'article Abattement.

Quand la maladie est la suite d'un catharre du nez ou rhume de cerveau, qui a laissé une grande sécheresse dans les narines, on emploie les fumigations émollientes, et même les poudres sternutatoires. On a trouvé efficace un mélange de mercure cru, de sucre et de valériane.

La goutte sereine qui survient tout-à-coup, peut être aussi guérie par l'emploi des sangsues, des purgatifs forts, des vésicatoires placés à la nuque, du moxa appliqué à la tempe.

La cause de l'amaurose restant souvent inconnue, on peut suivre ce traitement, en quelque sorte perturbateur, et y joindre l'usage, à l'intérieur, pendant quinze jours ou un mois, de quelques pilules ou poudres altérantes, fondantes ou diaphorétiques.

C'est sous ce rapport que les auteurs ont préconisé contre l'amaurose, la bella-dona, l'arnica, l'aconit, la pulsatille, les antimoniaux.

P. extrait de fleur d'arnica et de pulsatille, un gros de chaque ; soufre doré d'antimoine, demi gros ; sirop commun q. s. pour des pilules de quatre grains. Dose : deux ou trois pilules, matin et soir, en buvant par dessus une tasse d'infusion de citronelle.

Remèdes externes. Dans toutes les espèces d'amaurose, excepté dans celles qui tiennent à la pléthore, à une ophtalmie, ou à des coups récens, reçus dans l'œil, on emploie les remèdes locaux suivans :

Friction sur le sourcil ou sur l'œil avec l'éther, la liqueur minérale d'Hoffmann, l'eau de cologne, le baume de fioraventi.

Fumigations, soir et matin, de parties égales d'éther et de vinaigre. Vapeurs d'eau-de-vie, d'ammoniac ou d'eau de luce, portées sur les yeux. On approche un flacon d'alcali volatil de l'œil, à une distance suffisante pour que cet organe sente le picottement des vapeurs très-pénétrantes dont il est entouré, et qui, en moins d'une heure d'exposition, doivent le faire rougir et larmoyer abondamment; alors on suspend le remède pour y revenir quatre heures après, jusqu'à guérison.

Sur la fin du traitement de toutes les amauroses, on donne le quinquina uni à la valériane, ou autres toniques légers, de l'article ABATTEMENT.

Le RÉGIME doit être *adoucissant* ; air sec et tempéré ; exercice modéré fait à l'ombre ; on place un morceau d'étoffe noire qui intercepte les rayons lumineux.

Préjugés. Parlerons-nous ici des topiques prônés dans les siècles d'ignorance et de crédulité pour guérir la goutte sereine ? Pline recommande le fiel de chèvre rousse, la fiente de loup, le fiel d'ours, et Felix Platerus, de manger souvent du fiel de jeune chèvre.

AMBLYOPIE. Affaiblissement, obscurcissement de la vue, qui empêche de distinguer clairement les objets et les couleurs sombres, quoiqu'on aperçoive encore confusément les grands corps et les couleurs bien tranchées ; dilatation extrême de la pupille, qui se contracte encore faiblement. Cette maladie n'est qu'un léger degré ou un commencement de goutte sereine : elle est produite par les mêmes causes et exige le même traitement (*V.* AMAUROSE.) Les lunettes vertes sont d'un grand secours, quand l'amblyopie vient de la fatigue des yeux, par les travaux du cabinet, la lueur de la chandelle, ou par une lumière trop vive ; comme il arrive souvent aux verriers, aux fourniers, aux fondeurs des métaux, etc. Cependant on ne doit pas se servir de trop bonne heure de lunettes, parce qu'elles fatiguent les yeux.

Conseils aux personnes qui ont les yeux faibles. La lumière vive des chandelles et des lampes leur est préjudi-

ciable ; elles doivent éviter de se servir des lampes d'étude, munies de larges écrans ronds, qui sont plus propres à détruire la vue qu'à la conserver. Le meilleur moyen est de porter un écran plat, ou les bords d'un chapeau rond, qui s'avance de trois ou quatre pouces sur le front, et empêche les rayons lumineux de porter directement sur les yeux. La vue se fatigue plus en lisant qu'en écrivant ; mais on doit peu se livrer à ces deux occupations, et éviter de porter attentivement sa vue sur aucun objet fin. Il est bon que les tapisseries de l'appartement, les rideaux du lit et des fenêtres soient de couleur verte, ainsi que les tapis posés sur le plancher ; les voiles des dames doivent être pareillement verts. L'on doit s'asseoir auprès d'une table ou d'un bureau de manière que la fenêtre soit à gauche ; la chandelle et le feu doivent être de même placés dans une direction latérale, et non devant les yeux.

Le meilleur remède, pour fortifier les yeux, consiste à y appliquer, matin et soir, pendant quelques instans, une éponge imbibée d'eau fraîche. Quelques personnes se trouvent bien de les exposer à la vapeur du café bouillant.

L'on doit éviter l'usage du tabac, qui irrite fortement les yeux. La lecture, à une lumière vive, au soleil et à la lune, sont également contraires.

Les cheveux noirs, rabattus sur le front, et toute couleur noire autour des yeux, fortifient singulièrement la vue : aussi les femmes turques, qui savent fort bien cela, ont-elles soin de se teindre en noir le dessous des yeux.

On ne doit prendre des lunettes que quand les objets qu'on regarde, paraissent comme couverts d'un nuage, et les lettres doubles, triples, ou qui semblent se confondre ; quand on sent les yeux se fatiguer, et qu'ils se ferment de temps en temps. On doit préférer les lunettes fines et à deux verres, à celles d'un seul grand verre, qu'on porte à la main ; il faut choisir les deux verres de lunettes, dont chacun soit propre à chaque œil, et ensuite les faire monter, car il est presque impossible de trouver, dans les boutiques, des lunettes dont les deux verres conviennent aux deux yeux, par la raison que ces deux organes sont, très-rarement, d'une sensibilité et d'une conformation égales.

Une grande consolation, pour les personnes qui ont la vue faible, c'est d'être presque sûres qu'un entier aveuglement ne sera pas la suite de l'amblyopie.

AMENORRHÉE. *V.* Règles (Suppression des).

AMPOULE. Pustule remplie d'une sérosité limpide. On donne le plus souvent le nom d'ampoule aux pustules vésiculaires qui viennent aux pieds et aux mains, après une marche forcée, surtout quand on n'y est pas accoutumé.

Ces ampoules guérissent facilement d'elles-mêmes, ou en les perçant, pour donner issue au fluide épanché. Si la partie était rouge, enflammée, on y appliquerait l'eau de fleurs de sureau, l'eau de Goulard, ou de petits cataplasmes émolliens.

Les ampoules, ou phlyctènes, ou cloches, se montrent aussi dans la brûlure, le pemphigus, la piqûre de certains insectes, la porcelaine, les aphtes, le muguet, les érysipèles malins, le scorbut, le charbon, la gangrène, etc. (*V.* ces mots.)

AMYGDALES, leur ENDURCISSEMENT, GONFLEMENT, INFLAMMATION, SQUIRRE. (*V.* ANGINE.)

ANALEPTIQUES. Alimens restaurans et nourrissans, dont on peut se servir pour rétablir et augmenter les forces.

Les analeptiques sont de deux sortes : les uns sont toniques, stimulans, raniment les forces, comme le vin, le phosphore, etc. (*V.* les mots ABATTEMENT et TONIQUES); les autres contiennent beaucoup de sucs alimentaires, tels sont les bons bouillons, les gelées de viandes, les décoctions de pain, les crèmes de fécules, etc.

Biscuits.

N.° 1. *Biscuits de chocolat.* P. quatre œufs frais, cassez-les, pour mettre les jaunes dans une terrine et les blancs dans une autre ; mettez, avec les jaunes, une once et demie de chocolat mis en poudre avec six onces de sucre ; battez le tout ensemble, plus d'un quart d'heure ; ensuite vous mettrez les blancs-d'œuf fouettés ; ensuite jetez peu à peu, en remuant toujours, six onces de farine ; dressez les biscuits dans de petits moules de papier légèrement beurré, et faites cuire dans un four, à une chaleur douce.

N.° 2. *Biscuits de confitures.* Pilez, dans un mortier, un morceau d'écorce de citron confit avec une bonne pincée de fleurs d'oranger, pralinées ; ensuite vous mettrez deux cuillerées de marmelade d'abricots, trois onces de sucre fin, quatre jaunes d'œufs frais ; mettez les blancs à part ; mêlez le tout ensemble et le passez dans un tamis, en le pressant avec une cuillère, jusqu'à ce qu'il ne reste rien dans le tamis ; après vous y mettrez les quatre blancs d'œufs

fouettés que vous mêlerez avec le reste ; dressez les biscuits en long sur du papier blanc, jetez un peu de sucre fin dessus, pour les glacer, et les faites cuire dans un four doux. Dose, trois ou quatre de ces biscuits par jour.

N. 3. *Blanc-manger.* P. tous les blancs d'une volaille, dont vous enleverez la peau et la graisse ; amandes douces bien dépouillées, demi-once ; amandes amères, quatre ; semences de pavots blancs, six gros : jetez le tout ensemble dans un mortier de marbre pour en former une pâte, que vous humecterez peu à peu avec deux livres de lait frais ; passez ensuite par un linge cette émulsion, et délayez-y six gros farine de semoule ou de pommes-de-terre ; placez ce mélange sur un feu modéré, ayant soin de remuer doucement et continuellement jusqu'à ce qu'il prenne la consistance d'une crème ; ajoutez-y du sucre, et, si vous voulez, de l'eau de fleurs d'oranger ou de l'écorce de citron. On peut prendre, trois fois le jour, de ce blanc-manger, qui est très-agréable et très-restaurant.

Autre. P. gelée de corne-de-cerf, demi-livre ; sucre, demi-once ; amandes douces, privées de leurs écorces, une once ; eau de fleurs d'oranger, une once ; huile essentielle de citron, quatre gouttes ; zeste de citron, demi-gros ; f. s. l. une gelée. Dose : par cuillerées.

Bouillons.

N.° 4. P. la moitié d'un chapon, d'un vieux coq ou d'une poule grasse ; faites cuire dans q. s. d'eau ; sur la fin ajoutez feuilles d'oseille et de céleri, ou de cerfeuil, une bonne pincée de chaque ; passez à travers un tamis : pour deux prises de bouillon.

N.° 5. P., de cuisse de bœuf ou de gigot de mouton, deux livres, et un quartier de volaille ; faites cuire et ajoutez les herbes : pour trois écuellées de bouillon.

Ces bouillons, ou plutôt ces consommés, sont certainement les plus forts qu'un estomac, surtout malade, puisse digérer ; car personne ne serait en état, quoiqu'il fût aussi bien portant que Salomon, de supporter l'ordinaire de ce prince des sages, qui prenait tous les matins un consommé fait avec trois bœufs bouillis dans une pinte d'eau et réduite au quart. On consommait, dans la cuisine de Salomon, tous les jours, vingt-cinq à trente mille livres de viande, sans compter la volaille, le gibier, le poisson, etc. Les mille femmes de ce roi sage usaient sans doute aussi de

consommés, dont elles devaient cependant avoir moins besoin que leur mari.

N.° 6. *Café.* P. graines de café torréfiées jusqu'à couleur brune et mises en poudre, une once ; eau bouillante, quatre onces ; infusez pendant une demi-heure ; tirez au clair ou passez ; ajoutez du sucre : pour une tasse.

Chocolats.

N.° 7. *Chocolat à la vanille*, une tasse.

N.° 8. Un jaune d'œuf, incorporé dans une tasse de chocolat bien sucré, est un bon et agréable analeptique.

N.° 9. *Chocolat blanc.* P. amandes de cacao, quatre onces ; fécule de pommes-de-terre, six onces ; réduisez en poudre très-fine et faites bouillir à très-petit feu, dans huit onces d'eau, l'espace d'une demi-heure ; passez : ajoutez-y quatre onces de sucre, et la quantité nécessaire de farine de riz, pour donner au mélange la consistance d'une pâte, et formez des tablettes d'une demi-once. Dose : on dissout une tablette dans une tasse d'eau bouillante, et on en use comme du chocolat ordinaire. L'on peut y ajouter du lait.

N.° 10. Les confitures de toutes espèces, ou marmelades, de noix, de pommes, de poires, de groseilles, de cerises, de courges, et surtout d'abricots, sont un très-bon restaurant mangées sur du pain.

Crèmes.

N.° 11. *Crème bachique.* Mettez dans une casserole une livre et demie de vin blanc, avec deux écorces de citron verts, une pincée de coriandre, un petit morceau de cannelle, trois onces de sucre ; faites bouillir, à petit feu, pendant un demi quart d'heure ; délayez, dans une autre casserole, une demi-cuillerée à café de farine, avec six jaunes d'œufs ; mettez-y petit à petit le vin que vous avez fait bouillir ; lorsqu'il sera à demi froid, passez le tout au tamis, et faites cuire votre crème au bain-marie ; quand elle sera prise, vous l'ôterez pour la mettre au frais.

N.° 12. *Crèmes ordinaires.* Au chocolat, à la franchipane, au café, etc. La moindre cuisinière connaît la façon de ces crèmes, dont on donne une prise deux à trois fois par jour.

N°. 13. *Crème d'orge, d'avoine.* On commence par faire crever ces graines, en les faisant bouillir dans q. s. d'eau ; on jette cette eau et on les fait cuire ensuite, pendant quatre ou cinq heures, dans de l'eau, du lait, ou du bouillon ; on les passe au tamis en les pressant fortement ; on

remet sur le feu ce qui a passé ; on y ajoute du sucre et quelques zestes de citron ; on fait bouillir de nouveau, jusqu'à consistance de crème, ayant soin de remuer souvent. Sur six cuillerées de cette crème, faite à l'eau, on peut ajouter deux jaunes d'œufs, pour la rendre plus nourrissante, et on laisse encore bouillir un instant ce mélange.

Gruau ou *Avenat.* C'est de la farine d'avoine grossièrement moulue.

N.° 14. P. une livre d'eau ou de lait ; mettez-y une forte cuillerée à bouche de gruau ; faites bouillir, pendant un quart d'heure ; retirez-le au clair ; ajoutez du sucre.

Crèmes de pain, ou Panades pour enfans.

N.° 15. P. un morceau de pain, croûte et mie, et mettez à tremper dans l'eau froide ; lorsqu'il sera bien pénétré, retirez-le et mettez-le à égoutter ; d'autre part, ayez sur le feu du bouillon gras, bien préparé et très-chaud ; mêlez-y le pain et délayez-l'y avec une fourchette ; la soupe est faite au moment de la divison du pain dans le bouillon. On mêle encore très-souvent du lait frais à la panade.

N.° 16. P. des tranches de pain de froment séchées au four ; faites-les tremper dans l'eau, pendant six heures ; exprimez dans un linge et mettez dans un pot ; faites bouillir pendant huit heures dans q. s. d'eau, ayant soin de remuer le tout avec une cuiller et d'y verser de l'eau chaude à mesure qu'il s'épaissit ; sur la fin, ajoutez anis et sucre, dans la proportion d'un gros d'anis et d'une once de sucre par livre de pain ; passez le tout à travers un tamis de crin. Cette crème se conserve pendant vingt-quatre heures dans un lieu frais.

N.° 17. *Crèmes de riz.* On les fait à l'eau ou au bouillon bien dégraissé ; on a soin de les donner très-claires : elles sont très-convenables dans les maladies aiguës.

N.° 18. *Crèmes de riz* ou *riz au bouillon.* Faites cuire du riz dans un des bouillons susdits n.os 4, 5, jusqu'à consistance épaisse ; ajoutez une pincée de cannelle ; mêlez.

N.° 19. *Crème de pain.* P. quatre onces du meilleur pain, que vous ferez cuire pendant une heure dans deux livres d'eau ; après l'avoir bien brisé et passé, on le remet au feu pour le faire cuire jusqu'à la consistance d'une crème très-légère ; on y ajoute une once de sucre, demi-cuillerée d'eau de fleurs d'oranger et un peu de cannelle. Dose : sept à huit cuillerées à la fois, qu'on répète toutes les cinq heures.

Décoctions.

N.° 20. *Décoction blanche de Sydhenam.* P. râclure de corne-de-cerf, six gros ; mie de pain blanc, une once; faites cuire dans trois livres d'eau ; passez et ajoutez sucre et eau de fleurs d'oranger, une once de chaque. Dose : quatre ou cinq verres par jour.

N.° 21. *Autre, d'Odier.* P. corne de cerf calcinée, deux onces ; gomme arabique, six gros ; eau, trois livres ; faites cuire jusqu'à réduction d'un tiers, en remuant bien le mélange ; passez et ajoutez sucre et eau de fleurs d'oranger, une once de chaque ; mêlez. Dose : une tasse de deux en deux heures.

Gelées.

Gelée de salep, de sagou ou de fécule de pomme-de-terre. Cette dernière substance ayant les mêmes vertus que les deux premières, autrefois fort en vogue, doit être préférée, comme beaucoup moins chère.

N.° 22. P. farine de pomme-de-terre, une once; eau, une livre ; sirop de sucre, une once ; délayez la fécule dans la moitié de l'eau froide ; agitez et jetez ensuite dans l'autre partie d'eau à l'état d'ébullition ; faites bouillir un instant, ajoutez le sirop, ou si l'on veut, q. s. de sel ou d'aromate : pour deux ou trois doses.

N.° 23. *Gelée de viande pour les malades.* Mettez dans une marmite une poule, un jarret de veau d'environ une livre et demi, et deux pintes d'eau; faites-le bouillir et bien écumer pendant trois heures; dégraissez bien le bouillon et le passez dans un tamis serré ; mettez-le dans une casserole sur un bon fourneau, avec une tranche de citron vert ou quelques gouttes de vinaigre blanc, un quarteron de sucre, deux ou trois grains de sel, deux pincées de coriandre, un très-petit morceau de cannelle ; faites bouillir un quart d'heure, et mettez trois œufs cassés blancs et jaunes avec les coquilles ; faites bouillir long-temps en remuant souvent, jusqu'à ce que la gelée soit claire et réduite à peu près à une livre et demie ; vous la passerez dans une serviette blanche mouillée, et que vous aurez ensuite bien pressée pour qu'il reste peu d'eau ; mettez la gelée dans un endroit frais. Dose : cinq à six cuillerées plusieurs fois le jour.

Lavemens.

N.° 24. *Lavemens nourrissans.* On injecte une écuellée de bouillon ordinaire dans le fondement, par le moyen d'une seringue, après l'avoir fait précéder d'un lavement d'eau simple.

N.° 25. P. de bon bouillon, une livre; du meilleur vin, un verre; deux jaunes d'œufs; mêlez; pour une dose : il faut avant de donner ce lavement, évacuer les intestins par des lavemens ordinaires.

N.° 26. *Osmazone.* Choisissez un muscle bien dégraissé; hachez-le; formez-en une pâte; versez dessus peu à peu de l'eau froide; mélangez; passez au travers d'un linge; faites chauffer jusqu'à ébullition; filtrez et faites évaporer jusqu'à consistance d'extrait. Dose : un gros matin et soir.

Roties au sucre, et autres toniques de l'article Abattement.

ANAPHRODISIE. Absence ou abolition de l'appétit vénérien. (*V.* Impuissance.)

ANASARQUE. Espèce d'hydropisie formée par l'infiltration des eaux entre la peau et les chairs, sur toute l'étendue du corps, et conservant l'impression des doigts.

Symptômes. Lassitude, faiblesse; d'abord gonflement des pieds qui diminue le matin, et se porte pendant la nuit des extrémités inférieures sur les supérieures; l'enflure monte successivement aux cuisses, aux lombes, aux parties naturelles, au ventre; elle gagne par degrés la partie extérieure de la poitrine, les bras, les mains, et la face; pâleur du visage; toux, difficulté de respirer; soif; constipation ou diarrhée séreuse; urines rares, aqueuses et déposant un sédiment très-abondant; peau d'un blanc laiteux, luisante, et souvent plus froide au toucher que dans l'état naturel; pouls petit, mou et lent; enflure retenant l'impression du doigt, etc.

Différence de l'Anasarque, de la Leucophlegmatie. Dans la première, la tumeur est molle, flexible; l'humeur qui la constitue est tenace, séreuse, aqueuse, la peau est fine, déliée; tandis que dans la dernière, la tumeur est dure, ferme, étant formée par une humeur tenace, épaisse, gluante; la peau est plus dure, plus serrée, plus blanchâtre; elle retient moins long-temps l'impression du doigt.

Causes. Celles de l'hydropisie en général, et plus spécialement constitution lymphatique; habitation, atmosphère humide et marécageuse; boisson très-copieuse d'eau froide, le corps étant échauffé; ischurie; répercussion subite de l'humeur de la transpiration, des lochies, d'une maladie éruptive, comme rougeole, scarlatine, etc.; vers; anévrysme; obstructions des viscères; fièvres d'accès; névropathie; enfin la pléthore ou une acrimonie qui donne

lieu à l'anasarque chaude, dont les symptômes et le traitement se trouvent à l'article HYDROPISIE *aiguë*.

PRONOSTIC. L'anasarque n'est dangereuse qu'à raison de ses complications, dont une des plus communes est l'ascite; celle qui est entretenue par une lésion organique; celle qui s'accompagne d'une affection de la poitrine, d'une difficulté de respirer, qui va en croissant, est presque toujours funeste. Pronostic de l'hydropisie. (*V.* ce mot.)

TRAITEMENT. Il doit être relatif aux causes et à la nature de l'anasarque : dans celle qui est essentielle on emploie les vomitifs, répétés une ou deux fois au commencement de la maladie, comme atténuans et résolutifs; les purgatifs plus ou moins énergiques ou drastiques; mais lorsqu'ils n'évacuent que par les selles et qu'ils ne portent pas leur action sur les voies urinaires, l'hydropisie ne tarde pas à reparaître le plus souvent; on peut aussi employer les lavemens purgatifs ou composés avec deux ou trois onces de sirop de nerprun, et une livre d'eau, ou les lavemens avec la digitale.

Après les purgatifs, ou dans leurs intervalles, on donne les aposèmes apéritifs, auxquels on ajoute une once de sulfate de potasse ou de terre foliée, de tartre.

Les moyens dont j'ai retiré les meilleurs effets sont les suivans: 1.° la tisane diurétique ou autre n.° 3; 2.° l'aposème fondant n.° 2; auquel je faisais ajouter demi-once six gros ou une once de terre foliée, de tartre, deux onces de miel ou de sirop de cinq racines apéritives. Cet aposème, pris pendant trois à quatre jours consécutifs, procure souvent un flux d'urine énorme. 3.° Matin et soir des frictions sur tout le corps, avec un morceau d'étoffe imbibée de la vapeur de baies de genièvre, mises en poudre, qu'on jette sur des charbons ardens.

La terre foliée donnée ainsi à forte dose, est un puissant diurétique; les baies de genièvre administrées en frictions, outre leur effet d'augmenter l'action cutanée, portent aussi fortement aux urines : elles fournissent ainsi un nouveau moyen de donner les diurétiques à l'extérieur, et agrandissent le domaine de la science qui consiste à traiter les maladies par les remèdes portés à l'extérieur du corps. Lorsque la peau est trop tendue par la trop grande quantité d'eau, les diurétiques, les sudorifiques sont sans action : on emploie alors les purgatifs, les vésicatoires, les mouchetures.

(Pour les indications de ces divers moyens, *V.* l'article Hydropisie.)

Les autres remèdes vantés contre l'anasarque, sont le suc de la seconde écorce de sureau, les cendres de genêt, la scille, la digitale, et autres diurétiques chauds. (*V.* Diurétiques.)

Mais ces moyens violens dont on use sans ménagement, sont pernicieux à plus d'un malade, en voici un exemple :

La fille de Trinquier, fermier, âgée de 15 ans, était devenue anasarque par suite d'un emplâtre de ciguë appliqué pendant vingt-quatre heures sur des glandes scrophuleuses du cou, fortement tuméfiées. Un empyrique médicamentait inutilement cette fille, depuis quinze jours, lorsque je fus appelé. L'enflure était générale et énorme ; la peau avait perdu tout son ressort ; l'impression du doigt laissait un creux profond. Je prescrivis l'infusion de cendres de genêt dans le vin blanc, dont la malade devait prendre seulement deux onces matin et soir. M'étant absenté de Millau pendant six jours, on donna le remède à cette fille, qui en éprouvait de bons effets, et voyait son enflure diminuer peu-à-peu. Les parens jugèrent que puisqu'une aussi petite dose de cette infusion agissait sensiblement sur les enflures, une plus grande dose les enleverait beaucoup plus vite : ils donnèrent donc le remède à la dose de trois ou quatre verres dans la journée. Cette pratique était suivie depuis l'avant-veille de mon arrivée. L'on vint de suite m'annoncer que la malade était tout-à-fait désenflée ; je témoignai des craintes et blâmai les fortes doses du remède. Je vis cette infortunée aussitôt, et je la trouvai dans une faiblesse extrême et en proie à tous les symptômes de la gangrène qui termina ses jours le lendemain.

On ne perdra pas de vue que la curation de l'anasarque doit être relative à la cause qui l'a produite ou qui l'entretient ; ainsi :

Celle qui provient de faiblesse ou d'épuisement exige les moyens toniques et corroborans (*V.* Abattement) ; les évacuans y sont contraires.

Celle qui est occasionnée par l'humidité ou par le froid, par la rentrée de la rougeole, de la scarlatine, ou de toute autre éruption, réclame l'application des vésicatoires, l'usage des sudorifiques, etc. (*V.* Hydropisie, Rougeole, Scarlatine, etc.)

Celle qui est entretenue par des obstructions ne peut

céder qu'aux fondans entremêlés des purgatifs et des toniques doux. (*V.* Obstructions.)

L'anasarque qui accompagne les fièvres intermittentes doit être traitée par le quinquina et les diurétiques.

Celle qui se montre dans les affections nerveuses demande les toniques *antispasmodiques* ; ou les bains, le petit-lait, etc. ; selon que la névropathie est avec atonie ou avec spasmes.

Celle qui dépend de la pléthore ou qui est chaude, aiguë, ne peut être combattue utilement que par les humectans, les rafraîchissans, la saignée même. (*Voyez* Hydropisie chaude.)

Tous les remèdes sont inutiles contre celle qui provient d'un anévrysme.

J'ai vu en 1815 un vicaire de Millau, nommé Cassan, près d'être étouffé, à chaque instant, par les eaux et l'oppression ; un anévrysme du cœur l'avait rendu anasarque ; le pouls du malade était très-fort et dur. Je prolongeai de quatre mois une existence cruelle et prête à s'échapper : à l'aide des saignées répétées par la lancette ou par les sangsues ; seul remède efficace pour pallier des maux affreux et incurables.

L'anasarque urineuse disparaît par les moyens qui rétablissent l'écoulement des urines.

M. Garnier, âgé de 50 ans, médecin à la Guadeloupe, attaqué d'une anasarque compliquée d'ascite, après avoir employé inutilement les remèdes indiqués pour cette maladie, et subi cinq ponctions qui évacuèrent soixante pintes d'eau de son ventre, était dans un état désespérant et n'attendait plus que la mort, lorsqu'il lui prit une envie désordonnée du sucre. Il se livra à sa passion ou plutôt à cette impulsion naturelle ; il mangeait du sucre comme du pain ; de sorte que, dans l'espace d'un mois, il en dévora plus d'un quintal. Le résultat fut que les urines coulèrent avec une abondance extrême et que toute hydropisie disparut complètement. Ce médecin a raconté lui-même ce fait à M. Lecamus. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, l'hydropisie guérie, le malade perdit l'envie de manger du sucre.

Pourquoi presque tous les auteurs se sont-ils tû sur la leucophelgmatie ou anasarque produite par les vers? est-ce que cette espèce serait très-rare ? Je ne le pense pas ; car je l'ai vue souvent chez les enfans, notamment dans l'année

1815, où il régna à Millau, dans les mois de mai et juin, une véritable épidémie d'anasarque vermineuse parmi les enfans. Le premier petit malade que je soignai me mit dans une grande incertitude sur la cause de son anasarque, et j'étais aussi effrayé que ses parens sur l'issue de la maladie, à cause du non-succès des premiers remèdes. L'enfant nommé Salvat, était âgé de 9 ans. Je le trouvai, à ma première visite, assis auprès du feu et très-abattu; son visage paraissait bouffi et d'une pâleur extrême; ses yeux caves et défaits; la langue belle, l'appétit bon; il n'avait pas de soif, presque pas de toux; mais l'oppression était très-considérable, le pouls naturel, les selles difficiles, les urines rares. Le malade était très-enflé, depuis six jours, de tout son corps; l'impression du doigt laissait une fossette sur la peau des cuisses et des jambes, qui étaient plus tuméfiées que les autres parties. J'ordonnai des potions et des apozèmes fondans, diurétiques, qui ne produisirent aucun effet; je fis prendre un purgatif assez fort qui ne procura aucune selle. Je restai fort étonné lorsqu'on me montra des urines que venait de rendre l'enfant, et qui étaient très-blanches: j'eus alors l'idée des vers. Je prescrivis, pour le lendemain, un purgatif composé de six grains mercure doux et de dix grains jalap. Cette poudre procura deux selles copieuses de liquide où se trouvaient trois vers à demi-morts. Je ne m'occupai plus alors que de donner les vermifuges sous plusieurs formes: l'huile de ricin à haute dose, l'extrait de noix vertes, la mousse de mer furent administrés alternativement pendant huit jours; le petit malade rendit vingt-huit vers dans cet espace de temps, et les enflures diminuaient à proportion que les vers étaient expulsés. Cet enfant fut cependant plus de trois semaines avant d'être parfaitement remis.

Six jours après, je fus demandé à la hâte par la femme Resse, ma voisine. C'était pour sa fille âgée de six ans, qui s'était entièrement enflée dans l'espace de vingt-quatre heures, et qui avait failli suffoquer dans la nuit par la grande oppression qui la tourmentait, l'anxiété, la toux; la figure et les traits de l'enfant étaient très-pâles et très-décomposés (j'ai vu souvent ce syptôme effrayant produit par les vers). L'enflure était générale et retenait l'impression du doigt; ce n'était pas cependant une hydropisie véritable ou essentielle, pas plus que dans le cas précédent. Je rassurai la mère fort alarmée. Je prescrivis la potion avec

l'extrait de noix vertes. La malade en usa pendant quatre jours, rendit douze vers et fut entièrement guérie le cinquième jour.

Dans le cours de ces deux mois, je vis plus de trente enfans bouffis ou anasarques, et par la même cause, tant en ville qu'à l'hôpital; l'expulsion des vers fit constamment disparaître les enflures.

ANCHYLOPS.

Définitions et Symptômes. Tumeur inflammatoire au grand angle de l'œil, dont le siége est dans le tissu cellulaire de la peau qui recouvre le sac lacrymal; quelquefois aussi elle s'étend jusqu'à ce dernier. Cette tumeur mettant obstacle au cours naturel des larmes, en comprimant leur réservoir, produit un larmoiement qui cesse aussitôt que la tumeur est ouverte.

Causes : elles sont celles des tumeurs en général; les frottemens, les compressions, des coups, ou autres impressions extérieures. Mais l'acrimonie des larmes, le froncement inflammatoire du conduit nasal, quelque embarras ou obstruction dans ce canal, peuvent aussi produire cette tumeur.

Pronostic. L'anchylops est peu dangereux tant qu'il n'intéresse pas le sac lacrymal; quand il s'ouvre dans ce sac, il peut dégénérer en fistule lacrymale.

Traitement. On emploie les remèdes généraux ordinaires pour combattre cette inflammation. On tente de résoudre la tumeur, par les applications d'abord *émollientes*, même *calmantes*, lorsque la tension ou la douleur sont considérables. On passe ensuite aux topiques *résolutifs*. Mais cette tumeur est pour l'ordinaire disposée à suppurer, on cherche donc à favoriser la suppuration, afin d'éviter que la maladie ne gagne le sac lacrymal. On applique des cataplasmes *émolliens* ou *maturatifs*, selon l'état de la tumeur. (*V.* Phlegmon.) On se hâte d'ouvrir l'abcès, dès qu'il est formé, avec la pointe de la lancette. (*V.* Abcès.) Le pus s'étant écoulé, l'inflammation diminue, et les parties reviennent à leur état naturel; lorsqu'il y reste quelque dureté, il arrive bientôt une nouvelle inflammation. Si l'ouverture de l'abcès intéresse le sac lacrymal, il en resulte une fistule lacrymale. (*V.* ce mot.)

ANÉVRYSME. Tumeur sanguine formée par la dilatation ou la rupture partielle, ou totale, d'une artère, ou par la dilatation d'une portion des oreillettes ou des ventricules du cœur.

Les anévrysmes de l'aorte et du cœur sont les plus fréquens, viennent ensuite ceux de l'artère poplitée, des artères crurales, des carotides primitives, sous-clavières, brachiales; enfin, rien n'est plus rare qu'un anévrysme vrai de la tête, de l'occiput, des tempes, de l'avant-bras, de la main, de la jambe, du pied.

On divise les anévrysmes en *vrais* et en *faux*, en externes et en internes.

A. L'anévrysme *vrai externe* est formé par une tumeur circonscrite, avec battement, qui cède à l'impression du doigt, et revient aussitôt sur elle-même; la couleur de la peau est naturelle.

L'anévrysme *vrai interne* n'est sensible à la vue et au toucher, que lorsqu'il est ancien, et qu'il a fait des progrès considérables.

SYMPTÔME *des anévrysmes vrais externes.* Tumeur sur le trajet d'une artère, d'abord arrondie et peu volumineuse, sans douleur, sans chaleur, sans changement de couleur à la peau; battemens parfaitement correspondans (isochrones) à ceux du pouls; accroissement de la tumeur. Au bout de quelques jours, elle durcit et perd sa forme ovalaire; ses battemens deviennent plus obscurs; ils cessent en comprimant la tumeur au-dessus, mais son volume reste le même; le membre s'engorge et devient œdémateux; la partie tombe dans l'engourdissement; les douleurs entraînent l'insomnie; la tumeur s'élève en pointe; la peau s'enflamme; l'anévrysme se rompt, et le malade perd le sang avec la vie.

Les *anévrysmes vrais internes*, n'offrent guère de signes certains qu'au moment où la maladie devient accessible à la vue et au toucher. On peut le soupçonnèr : lorsqu'à la suite d'une percussion violente des parois de la poitrine, une douleur obtuse se fait sentir dans le point frappé, avec une pulsation d'abord obscure et profonde, qui devient de jour en jour plus manifeste. Anxiétés, angoisses; intermittence, irrégularité du pouls; palpitations fréquentes; respiration difficile; œdême des extrémités; défaillances. L'on n'a plus de doute, lorsque la tumeur devient sensible au tact.

B. Les *anévrysmes faux* ne sont que des tumeurs formées par du sang sorti d'une artère ouverte, et extravasé sous la peau au moment même de son ouverture : *anévrysme faux primitif*; lentement ou au bout d'un temps plus ou moins

long : *anévrysme faux consécutif* ; soit enfin qu'il passe immédiatement d'une artère dans une veine , à la suite d'une blessure qui les a intéressées toutes deux : *anévrysme faux variqueux*. Les phénomènes des anévrysmes faux ressemblent beaucoup à ceux des anévrysmes vrais.

SYMPTÔMES *des anévrysmes faux*. 1.° Dans l'*anévrysme faux primitif* ou par diffusion , l'ouverture de l'artère n'étant pas parallèle à celle de la plaie extérieure , le sang s'infiltre dans le tissu cellulaire ; on reconnaît bientôt la maladie à la tumeur du membre , vague , non circonscrite , marbrée ; à la sortie d'une certaine quantité de sang écumeux et vermeil par la plaie extérieure , plus ou moins étroite. Quand l'anévrysme est considérable, il y a douleur, chaleur, tension, engourdissement et refroidissement du membre.

Cet anévrysme est toujours une maladie fort grave , qui peut faire périr le sujet par cette hémorragie intérieure , lorsque l'artère blessée est d'un certain calibre ; par la suppuration abondante qui la suit, ou par la gangrène, résultat d'une inflammation excessive. Cette espèce d'anévrysme peut aussi donner lieu à des méprises funestes , étant pris pour un simple engorgement inflammatoire.

2.° Les SYMPTÔMES propres à l'*anévrysme faux consécutif*, sont une petite tumeur située sur le trajet d'une artère , arrondie , circonscrite , sans douleur , sans chaleur , sans changement de couleur à la peau , ayant des battemens correspondans à ceux du pouls , et provenant d'une ouverture trop petite,faite à une artère par un instrument pointu, et à suite de laquelle la sortie du sang n'ayant pu avoir lieu au-dehors, s'infiltre insensiblement, et goutte à goutte, sous la peau , en écarte les lames , et forme à leurs dépens un kiste dont le volume augmente insensiblement , et acquiert avec le temps des dimensions très - considérables ; elle n'offre alors qu'un battement peu sensible ou un simple bruissement.

Ces deux espèces d'anévrysmes faux ne sont pas toujours la suite d'une plaie, mais plusieurs causes internes inconnues peuvent donner lieu à l'ulcération des tuniques interne et musculaire de l'artère , ou à la formation , dans l'épaisseur des parois d'une artère, des tumeurs de nature athéromateuse, qui, en affaiblissant la consistance naturelle de la tunique musculaire de l'artère , peut donner lieu à un anévrysme *spontané*.

3.° *Anévrysme faux varisqueux ; varice anévrysmale*. Quoi-

que cette espèce d'anévrysme puisse avoir lieu partout où il y a des veines adossées aux artères, elle n'a été observée qu'au bras, et une seule fois, peut-être, dans la cuisse, à la veine poplitée.

Dans les sujets maigres, la veine bazilique est tellement unie à l'artère brachiale, dont elle croise la direction à angle aigu, qu'il est très-difficile de l'ouvrir dans ce point, sans risquer d'ouvrir l'artère en même temps. Quand, dans l'opération de la saignée, la veine est percée de part en part par la lancette qui ouvre aussi l'artère qui est par-dessous, le sang s'échappe alors avec impétuosité; si l'ouverture extérieure est grande, on arrête l'hémorragie par les moyens de la compression; la plaie intérieure de la veine et celle de la peau se cicatrisent, mais l'ouverture intérieure ou commune de la veine et de l'artère, se conserve entretenue par le passage de l'artère dans la veine; il s'établit entre ces vaisseaux une communication directe, pour toujours: le sang artériel exerce alors sur les parois de la veine son effort latéral, la gonfle, et la rend bientôt variqueuse dans une étendue plus ou moins considérable.

Symptômes de l'*anévrysme variqueux*; celui-ci se montre trois ou quatre jours, ou plusieurs semaines après la saignée qui y a donné lieu; il a la forme d'une tumeur oblongue, d'abord du volume d'une noisette, et plus tard de celui d'une noix allongée. Lorsque la maladie est ancienne, la dilatation peut s'étendre aux veines voisines de celle qui est affectée; la tumeur offre des pulsations distinctes, seulement dans son centre; mais un peu plus loin on n'entend qu'un bruissement ou une espèce de sifflement.

Pronostic. L'anévrysme variqueux est beaucoup moins dangereux que les autres espèces d'anévrysmes. Lorsqu'il a acquis une certaine grosseur, il n'augmente plus, et ses effets se réduisent à un peu de pesanteur et d'engourdissement du membre, mais la rupture spontanée de cet anévrysme n'a jamais lieu; ce pronostic serait plus grave, si un anévrysme faux compliquait la varice anévrysmale.

1.° Le Traitement de *l'anévrysme primitif*, est celui d'une hémorragie traumatique; les indications à remplir sont de résoudre le sang épanché par des applications résolutives, ou de l'évacuer après avoir fait une incision vis-à-vis la blessure de l'artère, afin de pratiquer la ligature de cette dernière.

On peut toutefois avoir recours à la compression, lors-

que l'artère ouverte est d'un petit diamètre, qu'elle a un point d'appui sur un os voisin, et lorsqu'elle est située immédiatement au dessous de la peau; telles sont les artères qui rampent à l'extérieur du crâne, *la pédieuse*; encore même, dit Boyer, il ne faut pratiquer la compression qu'entre le cœur et la plaie.

2.° Le TRAITEMENT de *l'anévrysme faux consécutif* est le même que pour les anévrysmes vrais: la compression; on nétoie le sac anévrysmal des caillots de sang qui l'obstruent, afin de pouvoir pratiquer la ligature de l'artère.

3.° L'*anévrysme variqueux* étant peu incommode, on se contente d'un traitement palliatif; on conseille au malade d'éviter les exercices soutenus de l'extrémité affectée, de tenir habituellement le membre dans une position élevée. La cure radicale ne peut s'obtenir que par la ligature de l'artère lésée.

Les anévrysmes de l'artère pulmonaire sont très-rares, ceux de l'aorte sont les plus fréquens; ils ont leur loge à peu de distance du cœur, le plus souvent vers la crosse.

SYMPTÔMES *de l'anévrysme de l'aorte.* Lorsque la tumeur n'est point saillante au dehors: palpitation de cœur, espèce de sifflement ou bruissement ressenti à la région du cœur et autres symptômes susdits; lorsqu'elle paraît au dehors, on est alors certain de l'existence de l'anévrysme. La tumeur paraît à la paroi antérieure de la poitrine, sur la partie latérale et gauche du sternum, lorsque l'aorte est dilatée vers son origine, ou dans sa crosse; au dos, elle se manifeste sur la partie latérale gauche de la colonne vertébrale, lorsque l'anévrysme existe dans la partie descendante de l'aorte; enfin, les anévrysmes de l'aorte ventrale s'élèvent sur les côtés des lombes. Quoique les anévrysmes de l'artère cœliaque puissent exister, ils sont plus rares qu'on ne pense, et on les confond souvent avec ceux qui ont lieu dans la région épigastrique. Je me rappelle que deux autres médecins et moi, prîmes de forts battemens qui avaient lieu dans le bas-ventre chez une femme grosse, pour un anévrysme de la cœliaque, et que tout disparut après l'accouchement: ce dont je m'assurai.

ANÉVRYSME *du cœur.*

On nomme anévrysme du cœur la dilatation contre nature de ce viscère, lorsque ses parois sont augmentées ou amincies. C'est par analogie avec ce qui a lieu dans le développement contre nature des artères, qu'on a donné

le nom d'anévrysme à la dilatation du cœur, quoique ces deux sortes d'affections soient bien différentes.

L'anévrysme du cœur est une maladie plus commune qu'on ne pense, et il ne se passe pas d'années que je n'aie occasion d'en voir quelques-unes.

Les anévrysmes du cœur sont divisés en *actifs* et en *passifs*, selon qu'ils sont avec épaisissement des parties charnues, ou avec amincissement; mais M. Portal soutient que cette division n'est point admissible. Nous la conserverons cependant, parce qu'elle est établie dans tous les ouvrages modernes de chirurgie.

SYMPTÔMES *généraux des anévrysmes du cœur.* Les signes sont incertains, dans le *premier degré* de l'anévrysme : maux de tête, étourdissemens fréquens; figure animée; chaleur, respiration gênée, courte; palpitations plus ou moins fréquentes dans la région du cœur; pouls ou fort et dur, ou faible et mou, selon que l'anévrysme est actif ou passif.

Dans le *second degré*, les symptômes susdits sont plus intenses: son mat rendu dans la région du cœur, lorsqu'on la percute; figure bouffie; joues et lèvres d'un rouge tirant sur le violet; quelquefois hémorragies du nez; constriction de la gorge; toux forte, fréquente, sèche, suivie d'une expectoration visqueuse, souvent sanguinolente; respiration courte, pénible, bruyante; étouffement dans la position horizontale, surtout pendant la nuit; sommeil court, difficile et entrecoupé par des rêves pénibles; urines rares; membres inférieurs œdématiés.

Dans le *troisième degré* : la main appliquée sur le cœur, on ressent des battemens précipités, ou bien un bruissement étendu; visage violet, veines gonflées, surtout au cou; toux forte, suivie de crachats abondans, sanguinolens; anxiétés, oppression extrême, suffocation imminente; pouls petit, intermittent et très-fréquent, ou très-dur et très-fort; urines très-rares; enflure s'étendant des extrémités inférieures, sur le bas-ventre, sur la poitrine, sur les mains et les poignets; épanchement séreux dans les cavités; hémopthisie; défaillances, suffocation.

Symptômes particuliers à l'anévrysme actif, qui est le plus fréquent.

Visage rouge, bouffi; yeux injectés; battemens du cœur, brusques, secs, violens, sensibles à la vue; pouls d'une force et d'une dureté très-grande; son obscur lorsque l'on percute la région du cœur, où le malade ressent parfois

une douleur vague, quelquefois une douleur vive et fixe.

Symptômes propres à l'anévrysme passif. Visage pâle, quelquefois violet; palpitations faibles, lentes, et se faisant sentir sur la main appliquée sur le cœur; impression d'un corps mou qui soulève les côtes; pouls faible, fréquent, souvent peu sensible.

Il est bien difficile de confondre avec l'anévrysme du cœur, des battemens nerveux et passagers de cet organe. Il est plus aisé de prendre cet anévrysme pour une hydropisie de poitrine. (*V.* HYDROTORAX.)

CAUSES GÉNÉRALES *des anévrysmes vrais, et de ceux du cœur.* — *Prochaines*: Faiblesse, relâchement de la substance du cœur, dilatation ou rupture d'une ou plusieurs membranes des artères, ou de la substance du cœur; épaisissement des parois du cœur, et rétrécissement de ses orifices. — *Occasionnelles*: Tout ce qui peut augmenter l'effort du sang contre les parois artérielles, tout ce qui peut relâcher ces mêmes parois; inflammation, suppuration du cœur; fièvres violentes; peste; affections aiguës des poumons: leurs engorgemens; obstructions du foie, de la rate et des autres viscères du bas-ventre; grossesse pénible, et accouchemens laborieux; fortes contusions des artères; pression forte et subite des côtes, leur enfoncement; chutes; coups sur la poitrine; exercices violens; efforts pour soulever des fardeaux ou pour vomir, en chantant ou en jouant des instrumens à vent; exercices, courses forcées; suppression des évacuations sanguines, pléthore; abus des liqueurs spiritueuses; traitemens mercuriels; ossification des valvules sigmoïdes de l'aorte; rétrécissement de celle-ci; polype à son ouverture; dilatation des oreillettes du cœur; répercussion d'une humeur dartreuse, psorique, rhumatismale, vénérienne, scorbutique, variolique, etc.; disposition héréditaire; asthme; affections nerveuses, convulsions, hystérie, hyponcondrie, mélancolie, manie; passions violentes, emportemens de colère, amour, terreur, tristesse profonde. Les grosses artères, et celles qui ont le plus de courbure, sont les plus sujettes aux anévrysmes: les vieillards y sont plus exposés que les adultes, les hommes plus que les femmes.

PRONOSTIC, *des anévrysmes vrais en général.* Cette maladie est très-grave: son pronostic est différent selon les diverses espèces d'anévrysmes; ceux des petites artères, ceux qui surviennent dans les extrémités ou à la surface du corps,

sont beaucoup moins dangereux que ceux du cœur, ou des grosses artères ; mais la grandeur de la tumeur n'en augmente pas le danger, car l'étendue de la lésion de l'artère se borne toujours à quelques lignes,, et au plus à un pouce : l'âge, le tempérament, la force du sujet, modifiant nécessairement les appréhensions que l'on doit toujours avoir sur la terminaison de l'anévrysme. Plus l'anévrysme est ancien, plus il est interne, plus le vaisseau affecté est important ; plus il y a de danger. Il y a quelques exemples de guérison spontanée, mais, le plus souvent, la rupture du sac anévrysmal fait périr le malade dans la suffocation, dans les convulsions, ou bien il meurt dans l'hydropisie ou le marasme. Les anévrysmes de l'aorte et ceux du cœur, sont à peu près incurables; mais toutes choses égales d'ailleurs, il y a moins à espérer dans les anévrysmes actifs que dans les passifs. Ceux qui proviennent uniquement de la pléthore sanguine, laissent quelque espoir de guérison. Les anévrysmes du cœur se terminent par l'apoplexie, la pulmonie, l'hémorragie, l'hydropisie, la syncope, les hydropisies, particulièrement celle de poitrine.

Traitement. La méthode débilitante ou de Valsalva, afin d'affaiblir par degrés le sujet, au point de ne laisser dans ces vaisseaux que la quantité de sang nécessaire pour l'empêcher de mourir ; repos le plus absolu du corps et de l'esprit ; diminution graduelle des alimens et des boissons, jusqu'à ce que le malade ne prenne que demi-livre de bouillon le matin, et un peu moins le soir ; et pour boisson : une certaine quantité d'eau, où l'on ajoute quelques gouttes d'eau de Rabel, un peu de sirop de grande consoude, ou de coings. Lorsque la faiblesse du malade est telle qu'il ne peut lever la main de dessus son lit, on augmente progressivement la quantité des alimens, afin de rétablir entièrement, mais peu à peu ses forces.

Par ce traitement affaiblissant, on a soutenu et même guéri radicalement les anévrysmes commençans, internes ou externes ; surtout en y joignant les applications légèrement astringentes ou rafraîchissantes, avec la glace pilée, etc. On sait que ce fut par une diète très-rigoureuse, que Marc-Aurèle Severin guérit, d'un anévrysme commençantl Charles IX, qui était fort sanguin.

Si un virus était la cause de l'anévrysme, on emploîrait les dépuratifs appropriés à ce vice.

Si l'anévrysme était sous la dépendance de quelque obs-

truction, les incisifs, les fondans etc., seraient convenables (*V.* Obstruction.)

Les antiscorbutiques doivent être employés contre l'anévrysme produit par le scorbut; ainsi de même pour les autres vices qui exigent chacun le traitement qui leur est approprié : mais les seuls moyens vraiment curatifs des anévrysmes externes, sont : la compression graduée sur la tumeur, au-dessus et au-dessous, dans la première période de la maladie, afin de procurer l'oblitération de l'artère.

Enfin l'opération qui consiste dans la ligature de l'artère, un peu au-dessus du sac. (*V.* Boyer, Scarpa.)

L'érosion des os qui avoisinent une tumeur anévrysmale est une complication grave qui nécessite quelquefois l'amputation du membre.

Dans les anévrysmes anciens et volumineux, qu'on craint d'opérer; dans les internes et dans les externes, lorsqu'ils sont trop rapprochés du tronc pour qu'on puisse comprimer l'artère au-dessus de la tumeur, on emploie un traitement palliatif, propre à rendre la maladie plus supportable, et à éloigner le terme fatal. On cherche à modérer l'impulsion du sang par quelques saignées, par l'usage des tisanes, des potions rafraîchissantes, des laxatifs, des lavemens, des pédiluves, et même de quelques juleps calmans. On peut donner la digitale avec l'extrait de laitue vireuse, ou le n.º 51, *calmans*; le tout accompagné d'un régime extrêmement sévère ou ténu. On applique des cataplasmes émolliens sur la région du cœur, lorsqu'elle est très-douloureuse, et pour calmer l'oppression.

On a proposé dernièrement, contre les anévrysmes, la limaille de fer donnée, depuis quatre jusqu'à dix grains, deux fois le jour; on assure que l'effet excitant de ce tonique sur le sang, se dissipe promptement. Les eaux minérales ferrugineuses ont pareillement été conseillées.

Le Régime sera *rafraîchissant*, composé principalement de végétaux; le malade évitera avec soin l'exercice un peu considérable, et les affections vives de l'âme.

Il est facile de confondre avec des anévrysmes, des tumeurs humorales ou autres, situées sur le trajet des grosses artères qui leur communiquent leurs battemens; dans le cas douteux, il vaut mieux ne pas toucher à la tumeur, surtout lorsqu'elle se trouve sur le tronc, au cou, dans l'aisselle ou l'aine, afin de ne pas s'exposer à ouvrir un anévrysme.

Je me souviens d'avoir été consulté, la première année de ma pratique, par une fille de vingt-cinq ans, pour une tumeur considérable qu'elle portait sur l'occipital; je ne connus point la maladie, et conseillai à la malade de se transporter chez un chirurgien instruit. Un officier de santé, aussi ignorant que moi, mais plus hardi, appliqua sur la tumeur du *vert-de-gris*, et autres caustiques qui causèrent des souffrances affreuses à la malade; elle fut enfin trouver M. Lagressie, qui reconnut de suite un anévrysme de l'artère occipitale, mais incurable.

Tous les anévrysmes que nous avons eu occasion de voir depuis vingt-cinq ans, avaient été méconnus et aggravés par un traitement contraire; cela peut-il surprendre quelqu'un, si l'on considère le grand nombre de *medicastres*, de *chirurgicastres*, d'officiers de mort, dits de santé, qui inondent, dans ce moment, le temple d'Esculape. (*V.* le mot CHARLATANS.)

ANGINE, ESQUINANCIE, INFLAMMATION DE LA GORGE. Nous comprenons, sous cette dénomination, toute inflammation ou fluxion des parties situées depuis les bronches jusqu'à l'arrière-bouche, avec gêne ou empêchement soit de la respiration, soit de la déglutition, soit de ces deux fonctions à la fois. Elle embrasse l'inflammation du voile du palais, de la luette, des amygdales ou tonsilles, de la glotte, de l'épiglotte, du larynx, de la trachée-artère, de la base de la langue, du pharynx, de l'œsophage, etc. On voit par là que le mal de gorge peut varier beaucoup, tant par le siége de la maladie que par ses différens degrés, depuis le plus léger engorgement jusqu'à l'esquinancie la plus aiguë. On distingue l'angine en *inflammatoire*, en *catarrhale*, en *putride*, *maligne* ou *gangréneuse*, et en *membraneuse* ou croup. On la distingue encore, selon son siége, en *tonsillaire*, *laryngée*, *trachéale*, *bronchiale*, *pharyngée*, *œsophagienne*: et par ses complications, en phlogistico-catarrhale, catarrhale gastrique, catarrhale pituiteuse, catarrhale bilieuse, etc.

1°. L'ANGINE *inflammatoire* a pour symptômes: rougeur, tumeur, douleur de la luette, du voile du palais, des piliers de la voûte, de la base de la langue, des muscles de l'os hyoïde, des glandes de la bouche, et surtout des amygdales; mal de tête; yeux allumés, étincelans; visage rouge; sécheresse de la bouche; forte difficulté d'avaler ou de respirer; urines enflammées; pouls fréquent, dur; le sang tiré de la veine présente une couleur blanchâtre à sa sur-

face ; inflammation et tuméfaction s'étendant sur la partie inférieure du cou et sur la poitrine.

A. ANGINE *tonsillaire.* Inflammation se bornant aux amygdales et aux voiles du palais ; elle commence ordinairement par une de ces glandes, qu'elle abandonne bientôt pour se porter sur l'autre ; lorsque l'inflammation occupe les deux amygdales à la fois, la déglutition, la respiration et la parole sont plus difficiles, et le malade peut être suffoqué. (*V.*, pour les autres symptômes, ANGINE *catarrhale.*)

B. C. ANGINE *laryngée et trachéale.* Ces deux espèces ne peuvent guère être séparées, car elles présentent les mêmes symptômes et existent souvent simultanément. Inspiration très-difficile, douloureuse ; toux rauque ; voix aiguë, sonore et sifflante ; douleur et ardeur le long du conduit aérien ; yeux et visage très-rouges ; agitation et anxiété extrêmes ; pouls petit, tremblant ; la maladie fait des progrès rapides, tue en peu de jours, donne lieu à la formation d'une fausse membrane (*V.* CROUP.), ou se termine par la résolution : quelquefois elle dégénère en ulcère habituel, qui constitue alors la phthisie larynxée.

D. L'ANGINE *bronchiale* ne paraît être qu'une extension de la trachéale : le malade ressent des douleurs poignantes à la poitrine ; la respiration est très-pénible, le pouls dur, les crachats quelquefois sanguinolens. Cette angine dégénère facilement en inflammation ou en ulcération du poumon, mortelle.

E. ANGINE *pharyngée.* Inflammation se bornant aux parois du pharynx, sans intéresser les amygdales. Dans cette espèce, qui est assez rare, il y a rougeur et gonflement de la partie postérieure du pharynx, qui est aussi parsemée de taches blanchâtres ; sortie, par la bouche, d'une humeur muqueuse, filante, mais respiration aisée ; voix rauque ; déglutition douloureuse, difficile ou impossible.

F. ANGINE *œsophagienne.* Inflammation de l'œsophage. Cette maladie, dont beaucoup d'auteurs ont traité improprement à l'article dysphagie, est difficile à reconnaître ; elle présente les symptômes suivans : sentiment de chaleur et de douleurs assez vives dans un des points du conduit de l'estomac, depuis le milieu du cou jusqu'à la neuvième vertèbre du dos ; les alimens solides passent avec difficulté, puis ne peuvent point franchir le siége du mal, et sont rejetés par la bouche, après un court séjour dans l'œsophage. Lorsque le malade veut avaler, il éprouve une sensation

particulière, comme si le morceau voulait prendre une autre direction que celle du conduit des alimens; il se frotte, allonge le cou, et fait toutes sortes de mouvemens pour achever la déglutition : le solide franchit l'obstacle avec un certain bruit, mais, dans la suite, les morceaux sont rendus après une toux violente; soif et difficulté d'avaler les liquides; éructations fréquentes; le malade maigrit et s'affaiblit de plus en plus. Si la maladie est aiguë, elle se termine en peu de jours, le plus souvent par la mort. Si elle est chronique, la membrane interne de l'œsophage s'épaissit et devient squirreuse, ou elle s'ulcère et se détruit; le canal se retrécit; le passage des alimens ne peut plus se faire; les malades périssent dans la fièvre lente et le marasme.

Causes de ces esquinancies. — *Prochaine*: diathèse inflammatoire fixée sur la gorge et ses dépendances, y déterminant l'irritation, la douleur et la congestion, qui, bientôt, décident l'inflammation. — *Occasionnelles*: vicissitudes atmosphériques, surtout l'impression du froid sur le cou, sur la tête ou sur d'autres parties du corps; boissons froides prises, le corps étant échauffé; miasmes, boissons âcres, substances irritantes; corps étrangers portés sur la gorge ou sur l'œsophage; humeurs diverses, fixées sur ces mêmes parties, érysipélateuse, goutteuse, variolique, rubéoleuse, de la gale, des dartres, de la scarlatine, vénérienne, scrophuleuse, scorbutique; usage excessif du mercure; présence d'un polype ou d'un corps étranger aigu; cris, chants forcés; suppressions de certaines évacuations, surtout des sanguines. (*V.* Inflammatoire. F.)

Pronostic. Le danger de ces diverses angines doit varier selon leur espèce, leur siége, leur gravité, leurs causes, leurs complications, etc. L'angine tonsillaire, plus commune que les autres, dure de trois à quatorze jours; elle peut suffoquer le malade quand les deux tonsilles sont gonflées au point de ne faire, pour ainsi dire, qu'une tumeur; elle peut se terminer aussi par abcès, par squirre, c'est-à-dire par induration, rarement par gangrène ou par métastase, etc. Mais, le plus souvent, sa résolution s'opère par les sueurs ou par une salivation abondante ou excrétions de mucosités, etc. Les autres espèces d'angines sont plus dangereuses, particulièrement la trachéale et l'œsophagienne, qui sont le plus souvent mortelles, ainsi que la membraneuse. (*V.* Croup.)

Une hémorragie par le nez, par l'utérus, ou par les hé-

morroïdes, une diarrhée pituiteuse ou bilieuse, sont des signes favorables; ainsi que l'apparition d'un gonflement avec rougeur au cou et sur la poitrine. Lorsqu'on a été attaqué d'une esquinancie, on reste ordinairement fort sujet à la maladie.

Traitement. Toutes ces angines, quelque soit leur siége, demandent le traitement antiphlogistique : saignée du pied, répétée, ensuite du bras; sangsues appliquées sur la partie latérale du cou; scarification des amygdales; bains de pieds chauds ou synapisés; fomentations des jambes; lavemens émolliens; boissons rafraîchissantes; cataplasmes émolliens sur le cou; gargarismes de même nature, tempérans et un peu résolutifs.

Lorsque l'irritation et la douleur sont fortes : cataplasmes ou linimens calmans autour du cou; application de la laine en suint, imbibée d'huile camphrée. On fait respirer au malade, plusieurs fois par jour, des vapeurs aqueuses, émollientes; enfin, si, malgré tous ces moyens propres à résoudre l'inflammation, l'abcès est formé, on l'ouvre avec la pointe d'un bistouri entouré d'une bandelette de linge, ou par l'action de l'émétique, comme dans l'observation suivante :

M. Sapientis, président du tribunal civil de Millau, âgé de 48 ans, d'une constitution replète et humorale, était au douzième jour d'une esquinancie tonsillaire, phlogistico-catarrhale, qui n'avait été traitée que par la méthode expectante. La fluction qui aurait cédé facilement à la saignée et à un vomitif administré dès les premiers jours, se termina par l'abcès des deux amygdales, et mit le malade dans un si grand danger, que son médecin l'avait abandonné. Je fus appelé à minuit. Voici les symptômes qui se présentaient : le malade était debout; agitation extrême, regard animé, visage rouge-violet; la langue sortait de la bouche, très-enflée; respiration très-pénible, presque interceptée; pouls petit, intermittent; le malade faisait signe qu'il manquait d'air, quoique toutes les portes et fenêtres fussent ouvertes. Les deux amygdales abcédées pouvaient à peine être aperçues, à cause de la tuméfaction excessive de la langue; la déglutition était presque nulle et la suffocation imminente, au point de donner les plus vives alarmes au malade et aux assistans. Je fais dissoudre aussitôt trois grains de tartre émétique dans une once d'eau chaude. M. Sapientis est allongé sur un canapé, et reçoit quelques gouttes de la dissolution, au moyen d'un biberon porté au fond de

la bouche; il est relevé de suite, et peut ainsi avaler, à chaque fois, deux ou trois gouttes de ce liquide. Cette manœuvre est continuée pendant quatre heures; les vomissemens se déclarent enfin ; leurs efforts provoquent la rupture des deux abcès, et le malade rend une demi-jatte de pus mêlé de sang et de petites peaux, résultat de la déchirure des tonsilles, qu'on aperçoit, au fond de la bouche, ouvertes et entièrement dégorgées ; deux purgatifs suivirent la guérison de cette terrible esquinancie.

Si l'esquinancie menace de se terminer par gangrène, on se sert des gargarismes toniques, et l'on donne à l'intérieur les antiseptiques. (*V.* ANGINE *gangréneuse.*) Lorsqu'enfin l'humeur angineuse quitte les parties qu'elle occupait, ce qui est très-rare, pour se porter sur d'autres organes, sur le cerveau ou les poumons par exemple, on emploie le traitement de la phrénésie, de la pneumonie, ou approprié au viscère affecté.

2°. ANGINE *catarrhale.* Sur cent esquinancies, on en trouve à peine une qui soit purement inflammatoire ; toutes les angines que j'ai pu observer étaient catarrhales, catarrhales inflammatoires, catarrhales gastriques, catarrhales muqueuses ou pituiteuses.

SYMPTÔMES de l'angine *catarrhale.* Douleur de tête ; face et paupières un peu bouffies, lèvres pâles ; difficulté de respirer et d'avaler; voix rauque, parole difficile; gonflement d'un rouge pâle des différentes parties de la gorge, et surtout des amygdales, qu'on tâche d'apercevoir au fond de la bouche en déprimant la base de la langue avec le manche d'une cuillère ; l'enflure paraît quelquefois au dehors, aux environs du cou et de la partie supérieure de la poitrine; langue sale, glutineuse, tuméfiée, quelquefois au point de sortir la moitié de la bouche qui est remplie d'une salive épaisse, gluante ; aphtes le plus souvent ; crachement presque continuel d'une matière visqueuse, filante; nausées, vomissemens ; pouls petit, serré et peu fiévreux.

CAUSES. Humeur catarrhale fixée sur les glandes de la gorge et les parties environnantes, à la suite de l'impression d'un air froid ou humide, d'une diminution oú suppression de la transpiration, des boissons froides après des exercices fatiguans, etc. Cette espèce d'angine règne quelquefois épidémiquement au printemps ou en automne. (*V.* CATARRHALE. F.)

PRONOSTIC. Peu grave. Nous avons guéri au moyen du

vomitif, toutes les angines que nous avons traitées, et qui étaient toujours de nature catarrhale.

Traitement. Si l'angine se complique du mode inflammatoire, saignées modérées, surtout à l'aide de cinq ou six sangsues placées autour du cou; lavemens émolliens; tisanes légèrement sudorifiques, avec le thé, le salsifis, la fleur de sureau, etc.; vésicatoire appliqué sur la gorge, flanelle imbibée d'un liniment volatil, renouvelé deux fois par jour, ou jusqu'à ce que la peau du cou soit rouge et enflammée, cautérisée. J'ai souvent, par ce moyen, fait avorter une angine catarrhale; usage fréquent des gargarismes résolutifs. Lorsque l'irritation, la tension des amygdales, empêchent l'excrétion des mucosités, qui amène souvent la guérison de l'esquinancie, on emploie les émolliens tant en fumigations et en gargarismes, qu'à l'extérieur, sous forme de cataplasmes appliqués autour du cou: on tâche d'amener, par ce moyen, la seconde période de l'affection catarrhale. Cette seconde période, ou décoction, est caractérisée, comme dans les autres maladies catarrhales (*V*. Rhume.), par une excrétion très-abondante de matières muqueuses, épaisses, filantes.

Les maux de gorge légers disparaissent au bout de quelques jours, par l'usage des tisanes et gargarismes susdits, en se tenant chaudement et cherchant à favoriser la transpiration qui se montre bientôt dans toute affection catarrhale.

Mais le remède des angines catarrhales, qui sont presque toujours compliqués de saburres pituiteuses ou bilieuses, est le tartre stibié qui, outre les vomissemens de matières gastriques qu'il provoque, excite la contraction, le resserrement des glandes salivaires et amygdales, et en exprime en quelque sorte l'humeur qui les engorge, détermine une grande excrétion de salive plus ou moins épaisse et gluante: on parvient le plus souvent par ce moyen à résoudre et à faire avorter cette esquinancie dans son principe. Lorsque la déglutition est difficile, par le gonflement des amygdales; que le malade ne peut avaler le liquide que goutte à goutte, on donne l'émétique, très-rapproché, trois grains dans trois cuillerées d'eau, dont on fait prendre jusqu'à effet suffisant; ou l'on donne cette dose d'émétique, mêlée à un peu de mie de pain, dont on forme deux ou trois pilules que le malade avale plus facilement que les liquides; car il faut un plus grand concours de

force de la part des muscles qui servent à l'acte de la déglutition, pour permettre le passage des fluides que des solides. Un moment avant de donner ces pilules, on fait flairer ou respirer l'alcali-volatil, afin de déterminer par des éternûmens la contraction des glandes de la gorge, la sortie des mucosités, et l'introduction des pilules. Le lendemain du vomitif, on donne une médecine ordinaire qu'on répète selon les cas : on ne doit pas oublier, pendant le cours de la maladie, les lavemens émolliens ou purgatifs. Enfin, lorsqu'on n'a pu parvenir, par les moyens prescrits, à faire terminer l'angine par résolution ; que l'humeur qui engorge les glandes s'est changée en pus, et que la tuméfaction, souvent énorme, de la langue, empêche de pouvoir porter la pointe du bistouri jusqu'à l'abcès pour en faire l'ouverture ; il ne reste pour ressource que de provoquer les vomissemens, et, par leur moyen, la rupture de la tumeur.

Nous avons dit que l'angine tonsillaire se termine quelquefois par induration, c'est-à-dire que l'amygdale reste plus grosse et plus dure qu'avant la maladie : l'angine est alors *chronique* : caractérisée par une gêne dans la déglutition, un sentiment d'embarras plutôt que de douleur dans l'arrière-gorge, un besoin d'avaler la salive. Du reste, l'amygdale ne devient pas squirreuse, et cet accident n'a rien d'alarmant. On se hâte de guérir cette induration par les gargarismes résolutifs, par les purgatifs doux; mais si elle existe depuis long-temps, on en vient à l'opération, qui consiste à emporter avec l'instrument tranchant la partie excédante de la glande : c'est-à-dire celle qui dépasse le niveau des piliers du voile du palais. (*V.* SQUIRRE *des amygdales.*)

3.° L'ANGINE *putride*, *maligne* ou *gangreneuse* attaque plus fréquemment les enfans que les adultes : elle est souvent épidémique et contagieuse, souvent mortelle.

SYMPTÔMES. D'abord frisson et chaleur alternatifs; vertiges et défaillances ; anxiété, inquiétudes ; nausées, vomissemens ; diarrhée ; débilité, abattement; douleur et mal de gorge. Le second ou troisième jour : larges taches d'un rouge obscur sur le visage et le cou, et ensuite sur les diverses parties du corps ; ces taches disparaissent le quatrième jour de leur sortie sans aucune rémission des symptômes ; roideur du cou et difficulté de le mouvoir ; tuméfaction inflammatoire assez légère, d'une couleur rouge foncé, occupant les parties internes des joues, la luette, le voile et les piliers du palais, les amygdales,

le pharynx ; enflure paraissant autour du cou et de la partie supérieure de la poitrine ; respiration moins gênée que dans l'angine ordinaire ; aphtes, ou petits ulcères presque livides dans l'intérieur de la bouche, d'où s'exhale une odeur très-putride. Dans quelques cas, rien ne paraît à la vue, mais l'on sent une odeur fétide très-désagréable : voix rauque ; soif considérable ; suffocation imminente ; délire ; fièvre putride ou maligne, avec taches pourprées sur l'habitude du corps, livides, cendrées ou noires, annonçant la gangrène ; ces éruptions tapissent la cavité gutturale, et y forment des croûtes épaisses, ou ulcères irréguliers ; quelquefois parotides enflées, dures et douloureuses ; écoulement par la bouche ou les narines d'une sanie putride et corrosive; hémorragies. La respiration, qui avait été peu affectée, est alors très-difficile ; la suffocation imminente ; la mort très-prochaine.

Pronostic. C'est un bon signe lorsque la maladie a une marche modérée, qu'elle diminue vers le quatre ou cinquième jour, quand la peau reprend sa couleur naturelle, que la fièvre se ralentit, la chaleur diminue, les escarres tombent, que l'appétit et le sommeil reviennent. L'intensité et la violence des symptômes au contraire ; l'étendue, la profondeur des escarres ; leur couleur rouge, cendrée, noire; la sanie qui en découle; les hémorragies du nez ou de la bouche ; une diarrhée infecte, sont d'un mauvais présage.

Causes. Celle de la fièvre putride et maligne, température humide; cette maladie est souvent épidémique, surtout dans les hôpitaux, chez les enfans.

Traitement. Celui de la fièvre putride-maligne : saignées et purgatifs mortels; quelquefois l'ipécacuanha à petite dose, n.° 8, *vomitifs*, convient. On cherche de suite à corriger la putridité et à relever les forces, en donnant le camphre, n.os 45, 46, les *toniques*, n.° 40 à 78.

Lorsque la déglutition n'est pas gênée, on préfère la poudre, n.° 64. On peut encore donner le quinquina en lavement, n.° 31.

Pour favoriser les sueurs qui se montrent, souvent critiques, les tisanes diaphorétiques, les potions de même nature, ou quatre fois par jour, demi-grain de kermès minéral, dans une cuillerée de vin.

Contre la diarrhée : le diascordium, donné par la bouche, et en lavemens, si elle était coliquative. (*V.* Diarrhée.)

Comme excitans et révulsifs, les synapismes à la plante des pieds.

On fait usage, dès le commencement de cette angine, des gargarismes détersifs et antiseptiques. *V. Gargarismes astringens.* Quand les malades ne peuvent pas gargariser; injection dans la bouche avec ces gargarismes. Lorsque les escarres sont profondes, on touche avec un pinceau imprégné d'un des mélanges ou mixtures caustiques. A la fin de la maladie, on pourra placer utilement un ou deux *purgatifs* ordinaires.

Les angines vénériennes, dartreuses, etc., réclament le traitement propre à ces virus particuliers.

Pour ce qui regarde l'angine membraneuse et l'angine parotidale (*V.* CROUP, PAROTIDES.)

On ne doit pas perdre de vue que les enfans sont sujets à toutes les espèces d'angines; indépendamment de l'angine gangréneuse et du croup, auxquels ils sont particulièrement exposés. Le vomitif en est le remède d'autant plus essentiel, que leur constitution étant toute muqueuse, l'esquinancie revêt facilement chez eux cette derniere diathèse.

Le RÉGIME, dans les angines, doit être ténu. (*V.* RÉGIME TÉNU.) Le lait, les crèmes de riz, d'orge, de gruau, conviennent dans les premières. Le bon vin, pris en quantité, et le *régime tonique*, sont utiles dans l'angine gangréneuse.

On conseille à ceux qui sont sujets aux esquinancies, de se garantir soigneusement de l'humidité et du froid; de tenir le cou couvert, tant de nuit que de jour; de s'abstenir des liqueurs spiritueuses; d'éviter de chanter, de crier, de jouer des instrumens à vent : ils peuvent fumer la pipe, et doivent user, tous les deux ou trois jours, du gargarisme suivant :

P. feuilles de sauge, deux poignées; fleurs de roses rouges, une poignée; mettez à infuser dans deux livres d'eau bouillante, jusqu'à ce qu'elle soit refroidie : ajoutez, liqueur minérale anodine d'Hoffmann, quarante gouttes.

4.° ANGINE *membraneuse.* (*V.* CROUP.)

Erreurs populaires, Préjugés. Le mal de gorge est un symptôme de quelques maladies, particulièrement de la scarlatine; il faut prendre garde de la confondre avec l'angine. Un médecin qui avait vu la réussite de l'émétique dans le cas rapporté plus haut, est appelé pour voir une

demoiselle, toute couverte de taches de scarlatine. Comme elle se plaignait d'un grand mal de gorge, le docteur croit à l'existence d'une esquinancie, et fait prendre à la malade deux grains d'émétique : les vomissemens ont lieu avec de grands efforts, et sont bientôt suivis d'attaques de convulsions: celles-ci se succèdent, et amènent enfin une syncope. Les parens effrayés me font demander; je trouve la malade toute roide et en défaillance, je lui fais avaler sur-le-champ d'une potion antispasmodique opiacée; qui fait cesser l'attaque dans l'instant.

Il n'y a point de canton où l'on ne prône quelque secret infaillible contre l'esquinancie, nous avons, dans le nôtre, l'*eau de Jacques de la guerre*, qui guérit les esquinancies peu graves, et que la nature guérirait seule.

Les anciens recommandaient de frotter le cou avec les grillons écrasés, les chenilles rousses; avec du sang humain; d'appliquer autour du cou une courroie de peau de chien; des cervelles d'une chevêche, selon Ovide.

ANGINE DE POITRINE, Névralgie cardiaque. Maladie rare, qui attaque les organes de la poitrine, et qui se manifeste par des phénomènes spasmodiques. On lui a donné les noms de *sternalgie*, de *stenocardite*, et très-improprement celui d'*angine de poitrine*. Cette dénomination pourrait la faire confondre avec l'angine de poitrine de *Selle*, qui est une maladie aiguë, une simple inflammation des bronches. (*V*. Angine *bronchiale.*)

Symptômes. Dans la première attaque, sensation subite de suffocation, qui intercepte la respiration au moment où l'on est à marcher sur un terrain élevé, et souvent même plat et uni, et après avoir mangé; quelques minutes après, cette sensation disparaît pour se montrer dans de nouvelles attaques; angoisses et douleurs sourdes, fixées à la partie inférieure du sternum, le plus souvent à gauche; s'étendant dans l'accès vers le creux de l'estomac, le long des bras, surtout du bras gauche, jusqu'au coude, même jusqu'aux doigts, aux deux côtés du cou, vers la mâchoire inférieure, les oreilles, et même jusqu'aux omoplates. Le malade ne peut donner une idée juste de cette sensation. Au moment où il s'arrête tout le malaise se dissipe; hors l'accès, il conserve communément dans la poitrine un ressentiment sans douleur, une simple fatigue; peu à peu les attaques deviennent plus fréquentes, et se montrent pour la plus petite cause, et sans faire aucun mouvement. Le ma-

lade ne peut se coucher ; dans la plus grande force de l'accès, il ne peut être courbé en avant ; il a besoin d'une position droite ; le pouls est presque naturel, un peu lent, mais non suspendu ni irrégulier. Quand l'angoisse et la gêne de la respiration sont au plus haut période, le malade a les mains froides et des sueurs de même nature sur le front ; il rejette une pituite blanchâtre, mousseuse, avec une toux facile ; la sortie d'abondantes flatuosités termine le plus souvent tous les accidens. Hors l'accès, il se couche horizontalement et sur les deux côtés, comme une personne bien portante. Cette maladie chronique se termine ordinairement par une mort subite, qui paraît produite par le spasme du cœur.

Causes. Encore peu connues : gêne et resserrement du cœur ; ossification de quelques parties de cet organe, de l'artère aorte, des membranes et souvent des parties cartilagineuses de la poitrine ; quelquefois augmentation du volume du foie et ossification de l'artère de la rate ; pléthore sanguine; vices rhumatismal, goutteux, dartreux, psorique, scrophuleux, scorbutique, syphilitique ; maladies des poumons, de l'estomac, du foie, du pilore, de la rate, de la matrice, etc. Le siége primitif de la maladie paraît être dans les plexus pulmonaires et cardiaques : les passions ont une grande influence sur le retour et la fréquence de l'accès. Tous les âges, tous les sexes, sont sujets à cette maladie. Elle attaque plutôt l'homme que la femme, celui qui est gras, âgé de 40 à 50 ans, et qui a le cou court : elle s'accompagne souvent de la goutte, et on l'a vue être la suite de cette affection.

Pronostic. Une personne atteinte de ternalgie, peut vivre plusieurs années ; mais cette maladie finit, le plus souvent, par être mortelle. Plus les paroxysmes se rapprochent, plus on doit s'attendre à une terminaison prompte et funeste. Lorsqu'elle est simple et que le malade est jeune, elle est susceptible de guérison. Quand elle reconnaît l'hérédité pour cause, et qu'elle s'accompagne de syncopes, elle est sûrement mortelle, parce que le cœur est alors affecté.

Traitement. Saignées contraires, à moins qu'il n'y ait complication d'inflammation, avec un pouls plein et fort.

Pendant les paroxysmes intenses de cette maladie, on a donné avec succès, le camphre, l'éther, l'assa fœtida, le musc, l'opium, les potions antispasmodiques ; ainsi que

les toniques : un peu de vin; vésicatoire sur la poitrine.

Hors des accès, et pour en prévenir les retours, on propose les applications calmantes et quelquefois stimulantes; pilules et poudres *antispasmodiques*, comme dans l'asthme nerveux ; cautères aux cuisses ou aux jambes.

Cependant, le professeur *Baumes* observe que ces moyens ont été souvent inutiles.

Lorsqu'on soupçonnera la matière goutteuse d'être la cause de cette maladie, on aura recours aux applications révulsives sur les extrémités inférieures, et notamment sur les articulations primitivement affectées; synapismes, linimens irritans ou *caustiques*, vésicatoires. Les diaphorétiques, les altérans seront employés contre la sternocardite produite par l'humeur du rhumatisme, de la gale, etc. ; ainsi que les divers moyens indiqués contre ce vice.

On a vanté contre l'angine de la poitrine, l'extrait de laitue vireuse, les pilules de savon, le tartre émétique à haute dose, etc. La digitale, l'eau distillée du laurier cerise, et l'acide prussique, sont utiles quand il y a irritabilité du cœur et du système vasculaire. Quand il y a accroissement morbifique du foie, on donne des pilules faites avec l'extrait de ciguë et d'aconit napel et le mercure doux, ou tout autre fondant.

P. extrait de pissenlit et de chicorée, deux gros de chaque ; rhubarbe en poudre, acétate de potasse, un dragme de chaque; mêlez. Dose : pour un jour, en plusieurs prises.

Le RÉGIME est relatif à l'accès ou à l'intermission. Dans l'accès, le malade doit être mis à son aise, à l'air libre le tronc droit ; on attend qu'il finisse, après avoir donné quelque antispasmodique ; on provoque, s'il le faut, l'évacuation d'une matière muqueuse, qui annonce presque toujours la fin de l'attaque. Dans l'intermission, les individus robustes et irritables, doivent s'abstenir des boissons et des alimens échauffans, et user, au contraire, d'une nourriture douce et légère, plutôt végétale qu'animale, des boissons délayantes, d'un peu de vin trempé, et de tous les moyens qui peuvent favoriser la transpiration, comme les bains, les frictions douces aromatiques ou toniques. On doit éviter de se livrer à aucun exercice de corps forcé, de monter des escaliers ou des endroits élevés, et fuir toutes les passions ou affections vives de l'âme.

Dans le moment que j'écrivais cet article, 1812, M. de

Corcorail, de Millau, âgé de 70 ans, vient de mourir d'une attaque d'angine de poitrine. Ce respectable vieillard était sujet à cette maladie depuis qu'il n'avait plus la goutte; les antispasmodiques le soulageaient ordinairement dans les accès, qui sont devenus de plus en plus fréquens, jusqu'à celui qui lui a été funeste.

L'angine de poitrine nous paraît ressembler beaucoup à la crampe de poitrine, tant par les symptômes que pour le traitement. On jugera peut-être un jour que ces deux maladies n'en font qu'une.

ANGIO-TENIQUE. (*V.* Inflammatoire.)

ANKILOSE. Immobilité, soudure d'une articulation, accompagnée de sa tuméfaction plus ou moins sensible.

Elle se divise en incomplète ou fausse, en complète ou vraie.

La première rend simplement les mouvemens difficiles: la tumeur consiste dans une épaisseur plus considérable des parties; elle cède encore à la pression du doigt; il n'y a point adhérence entière. Dans la seconde, il y a, au contraire, immobilité absolue de l'articulation.

Symptômes. Gonflement plus ou moins considérable des extrémités articulaires; roideur du membre; cessation de toute douleur; lorsque la réunion de l'articulation est complète, elle est la suite de quelque maladie antérieure.

Causes. Blessures ou fractures près de l'articulation; luxation, entorses, contre-coups; exostoses des extrémités articulaires; commotion des os; diminution, absence, épaississement, mauvaise qualité de la synovie; transport d'une humeur morbide dans la cavité articulaire; plaie, carie des surfaces articulaires; hydropisie de l'article; tumeurs anévrysmales; loupes; grands abcès; brûlures; gangrène; ulcères des jambes; immobilité continuelle du membre; présence du virus vénérien, scrophuleux, rachitique, dartreux, teigneux, scorbutique, etc.

Les ankiloses sont plus communes aux articulations ginglymoïdales; on les observe presque toujours au coude et aux genoux; cependant on a vu des squelettes dont presque toutes les jointures étaient soudées.

Pronostic. L'ankilose complète est incurable; le pronostic de l'ankilose fausse se modifie selon la nature de sa cause, l'âge du sujet, l'ancienneté de la maladie, l'espèce d'articulation affectée. Celle qui provient d'une luxation mal réduite est plus facile à guérir, lorsqu'on peut replacer

l'os, que celle qui vient après la réduction. L'ankilose incomplète guérit le plus souvent, à moins que le mal ne soit trop invétéré. L'ankilose, par elle-même, n'est point d'ailleurs une maladie dangereuse, excepté celle de la mâchoire inférieure, qui empêcherait le malade de prendre des alimens solides.

Traitement. On peut tenter de guérir l'ankilose incomplète, en faisant des mouvemens gradués et bien ménagés; par des applications, des fumigations, des bains locaux émolliens; par des onctions huileuses, faites, matin et soir, pendant demi-heure; des frictions sèches; des douches d'eaux sulfureuses chaudes. Sur la fin, les applications seront rendues résolutives. On emploiera enfin tous les moyens propres à dissiper la rigidité des parties, et à leur donner leur mobilité première. (*V.* Contracture.)

A ces moyens externes ou locaux, il faut joindre les remèdes internes, relatifs au vice qui a donné naissance à la maladie: les antiscrophuleux, antiscorbutiques, antisyphilitiques, antirhumatiques, etc.; généralement l'on peut essayer les apéritifs, les diaphorétiques, les altérans, les dépuratifs, l'usage des eaux minérales salées et sulfureuses. (*V.* Ecrouelles, Rhumatisme, Syphilis).

Régime adoucissant. Lorsque la tumeur est dure, invétérée, qu'il y a lieu de croire à l'épanchement du suc osseux, à la soudure des extrémités articulées, il est inutile de tenter aucun traitement; l'ankilose est incurable.

ANNÉES CLIMATÉRIQUES. (*V.* Age critique.)

ANODINS. Remèdes qui ont la propriété de calmer ou de faire cesser les douleurs. Les opiacées sont les anodins les plus énergiques. (*V.* Calmans.)

ANOREXIE. Perte d'appétit, Inappétence, Dégoût. Diminution sensible de l'appétit et du goût. Cette affection accompagne un très-grand nombre de maladies, et ne disparaît le plus souventqu'avec elles. Les passions fortes, de tout genre, les travaux de l'esprit, les méditations profondes, émoussent, détruisent très-souvent l'appétit: il en est de même de la vie sédentaire, de l'inaction; aussi l'exercice, les distractions, l'air pur de la campagne, le contentement de l'âme, sont-ils les meilleurs remèdes pour donner de l'appétit. Les plaisirs de l'amour, pris avec modération, et tout ce qui contribue à augmenter les sécrétions et les excrétions diverses, sont utiles dans le même but.

Il va sans dire que lorsque les premières voies sont remplies de matières saburrales, de glaires et autres mauvais

sucs, les évacuans seront les moyens les plus convenables.

Mais la diète et l'eau, ce remède souverain dans un si grand nombre de maladies, sera le moyen ordinairement efficace. L'usage des glaces donne, dit-on, de l'appétit : c'est selon la disposition de l'individu.

Préjugés. Que les remèdes chauds, les liqueurs fortes soient efficaces pour provoquer, exciter l'appétit ! triste ressource ; excitans le plus souvent propres à augmenter l'inappétence, le dégoût, quand ils n'enflamment pas l'estomac et les viscères environnans.

Que dirons-nous du coup du milieu usité dans les grands repas? Une infusion rapprochée d'absinthe, en stimulant fortement les organes digestifs, n'est-elle pas plus propre à détruire l'appétit qu'à le favoriser ? A quoi aboutissent d'ailleurs ces appétits factices ? sinon à nous donner des indigestions, causes de tant de maladies ! Qu'on n'oublie pas ce vieil adage : *Plus ferit ense gula.*

Rien, dans ce monde, autant ne nuit
Que de manger sans appétit.

ANOSMIE. Privation, perte d'odorat. (*V.* PERTE DE L'ODORAT.)

ANTHELMINTIQUES. Remèdes contre les vers. (*V.* VERS.)

ANTHRAX. Mot dérivé du grec, qui veut dire CHARBON. (*V.* ce mot.)

ANTIAPHRODISIAQUES. ANTIVÉNÉRIENS. Remèdes auxquels on attribue la vertu d'éteindre les désirs vénériens, ou de calmer spécifiquement la tension des organes génitaux. (*V.* IMPUISSANCE, PRIAPISME, SATYRIASE, STÉRILITÉ.)

C'est à tort que l'école de Salerne a dit :

Camphora per nares, castrat odore mares.

Car l'odeur du camphre, et cette substances elle-même, prise à l'intérieur, est plutôt excitante, échauffante, que calmante et rafraîchissante.

L'*agnus castus*, si employé dans les couvens pour amortir les sens des jeunes religieuses, le nénuphar, ou tout autre rafraîchissant, ne sauraient avoir rien de spécifique pour apaiser les désirs amoureux, ni les mouvemens impétueux et impérieux, suscités par l'instinct reproducteur.

ANTIÉMÉTIQUES. Remèdes qui ont la propriété de calmer, d'arrêter le vomissement. (*Voyez* ce mot.)

ANTILAITEUX. Il n'existe point d'antilaiteux proprement dit, comme on le croit vulgairement; les remèdes qu'on donne pour chasser le lait, consistent tous dans des purgatifs, des diurétiques ou des sudorifiques, parce qu'on cherche à évacuer l'humeur laiteuse par les selles, les urines, ou par la transpiration ou les sueurs. (*V.* LAIT.)

ANTIPUTRIDES. ANTISEPTIQUES. Remèdes contre la putréfaction : tels sont les acides, le quinquina, les amers, les spiritueux, etc. (*V.*, pour les recettes, FIÈVRE PUTRIDE, GANGRÈNE, SCORBUT, et surtout le mot PETECHIES.)

ANTISCORBUTIQUES. (*V* SCORBUT.)

ANTISPASMODIQUES. Médicamens propres à arrêter la marche irrégulière du système nerveux, à détruire la tension ou le spasme.

Apozèmes, Décoctions, Tisanes.

N.° 1. P. fleurs de tilleul ou d'orangér, une pincée, ou feuilles de menthe poivrée ou de mélisse, dite citronnelle, une poignée; mettez infuser pendant demi-heure dans une livre d'eau bouillante : passez, et ajoutez du sucre. Dose : à volonté.

N.° 2. P. liqueur d'Hoffmann, un gros; sucre, une once; eau, une livre; mêlez. Dose : une tasse, toutes les heures.

N.° 3. P. feuilles d'oranger, vingt, ou une poignée; faites bouillir un quart-d'heure, dans deux livres d'eau; passez, et ajoutez sucre q. s. Dose : comme pour la tisane précédente.

N.° 4. P. racine de valériane *officinalis*, une once; faites bouillir, pendant une demi-heure, dans deux livres d'eau; passez. Ajoutez, sirop d'œillet, de fleurs d'oranger ou de pivoine mâle, une once et demie. Dose : comme de la précédente.

N.° 5. P. gui de chêne écrasé, deux onces; racine de pivoine mâle, une once et demie; faites cuire dans cinq livres d'eau, et réduire à trois; sur la fin, ajoutez: racine de valériane concassée, demi-once; fleurs de caille-lait jaune et de tilleul, une pincée de chaque; à la colature, ajoutez encore, si vous voulez, sirop d'écorce d'orange ou de fleurs d'oranger, deux onces. Dose : deux tasses de cet apozème, matin et soir.

Bols.

N.° 6. P. camphre, quatre grains; nitre, six grains; conserve de tilleul, q. s. pour un bol.

N.° 7. P. camphre, quatre grains; musc, trois grains; nitre, six grains; mêlez et incorporez avec un peu de miel. Pour une dose.

N.° 8. P. camphre, demi-gros; musc, quinze grains; bonate d'ammoniaque, dix grains; sirop diacode, q. s. pour former douze bols. Dose : un bol, toutes les deux ou trois heures.

N.° 9. P. musc et cinabre, de chaque, dix grains; sirop commun, q. s. pour un bol, qu'on prend matin et soir.

N.° 10. P. musc, dix à quinze grains; miel ou sirop, q. s. pour un bol, qu'on répète toutes les quatre heures. On peut délayer le musc, si l'on veut, dans un peu d'eau de fleurs d'oranger.

N.° 11. P. laudanum et assa fœtida, de chaque, deux grains; huile de succin, une ou deux gouttes; sirop d'armoise, q. s. pour un bol, qu'on peut répéter une ou deux fois, au plus, dans les vingt-quatre heures.

N.° 12. P. assa fœtida, dix-huit grains; laudanum, deux grains; mêlez, pour faire trois bols, qu'on prend dans la journée, à distances.

N.° 13. P. assa fœtida, six grains; camphre, deux grains; nitre, huit grains; faites un bol avec q. s. de conserve de tilleul. Dose : de trois en trois heures.

N.° 14. P. serpentaire de Virginie en poudre, demi-gros; camphre, assa fœtida, de chaque dix grains; opium, un grain; conserve de tilleul, q. s. pour deux bols, qu'on prend dans la journée.

N.° 15. P. racine de valériane en poudre, quinze grains; castoréum, huit grains; camphre, quatre grains; sirop d'armoise, q. s. pour un bol, qu'on peut répéter deux fois par jour.

N.° 16. P. succin préparé, demi-gros; castoréum, myrrhe, de chaque, douze grains; huile de lavande, deux gouttes; faites un bol avec q. s. de sirop d'armoise.

N.° 17. P. sous-carbonate d'ammoniaque, et acide benzoïque, de chaque, douze grains; poudre de racine de valériane, de feuilles d'oranger et de quinquina, demi-gros de chaque; camphre pulvérisé, un scrupule; assa fœtida, un gros; teinture fétide, vingt gouttes; sirop d'écorce d'orange, q. s. pour faire vingt-quatre bols. Dose : deux, trois fois par jour.

Bouillon.

N.° 18. P. maigre de veau, six onces; racine de valé-

riane et de pivoine mâle, un gros de chaque; feuilles de chicorée et de laitue, demi-poignée de chaque. Les racines doivent bouillir une demi-heure, et les feuilles un quart-d'heure. A la colature, ajoutez, feuilles d'oranger en poudre fine, demi gros; ou dix gouttes éther sulfurique, ou de liqueur d'Hoffmann, au moment de prendre le bouillon.

Emplâtres.

N.° 19. P. galbanum, trois gros; gomme tacamahaca et castoréum, de chaque, deux gros; faites fondre, et mêlez; ajoutez q. s. de teinture de camphre ou de succin pour faire un emplâtre, qu'on applique sur le creux de l'estomac.

N.° 20. P. galbanum, trois onces; tacamahaca en poudre, cire vierge, de chaque, une once et demie; térébenthine, graine de cumin en poudre, de chaque, une once; faites fondre le tout ensemble, et mêlez le cumin: on étend sur un morceau de peau de la grandeur de la main, et on applique comme le précédent.

N.° 21. P. laudanum, une once; opium, camphre, et résine tacamahaca, de chaque, quinze grains; mêlez, pour un emplâtre qu'on applique comme les précédens. (*V. Applications calmantes.*)

Emulsions.

N.° 22. P. assa fœtida, demi-once; faites une émulsion avec eau pure, demi-livre, et sirop de violettes, une once. Dose: trois cuillerées, quatre fois par jour.

N.° 23. *Émulsion camphrée.* P. amandes douces pelées à l'eau bouillante, deux onces: camphre, douze grains; triturez avec les amandes; ajoutez deux livres d'eau, et q. s. de sucre. Dose: par tasses.

N.° 24. autre. P. camphre, un scrupule; amandes douces, dix; gomme arabique, un gros; sucre, une once; eau distillée, six onces; broyez ensemble. Dose: une once, toutes les deux ou trois heures.

Fomentations, frictions. N.° 25. L'huile camphrée peut en servir, ou l'éther, ou la liqueur d'Hoffmann, dont on imbibe des compresses, ou:

N.° 26. *Eau pour la migraine.* P. alcool, une once; dissolvez y camphre, deux onces; ajoutez ammoniaque, quatre onces; huile d'anis, quatre gros: mêlez. On fait respirer cette eau, et on en applique, au moyen des compresses sur le front.

N.° 27. P. liqueur d'Hoffmann, une once; camphre, un

gros ; faites dissoudre. Ce mélange est employé en fomentions, par le moyen des compresses.

Injections. Pour l'oreille. (*V.* BOURDONNEMENT.)

Juleps, Potions.

N.° 28. P. eau de fleur d'oranger ou de menthe, une once ; éther sulfurique, eau éthérée camphrée, ou liqueur d'Hoffmann, une cuillère à café, pour une dose.

N.° 29. P. eau de tilleul, trois onces ; éther sulfurique, demi-gros ; sirop de guimauve ou de fleurs d'oranger, une once ; mêlez ; pour deux ou trois doses.

N.° 30. P. eau de menthe, six onces ; huile essentielle d'anis, broyée avec un peu de sucre, douze gouttes ; éther sulfurique, vingt gouttes ; liqueur d'Hoffmann, demi-gros ; mêlez, et bouchez bien la bouteille. Dose : une cuillerée d'heure en heure.

N.° 31. P. eau de fleurs de tilleul, deux onces ; eau de fleurs d'oranger, une once ; camphre, quatre grains ; nitre, six grains ; éther sulfurique, dix gouttes ; sirop de nymphæa, demi-once ; mêlez ; pour une dose.

N.° 32. P. eau de mélisse, d'armoise ou de matricaire, cinq onces ; éther sulfurique, teinture de castor et d'assa-fœtida, quinze gouttes de chaque ; sirop de menthe, une once ; mêlez ; pour deux ou trois doses.

N.° 33. P. eau de fleurs de tilleul, quatre onces ; eau de fleurs d'oranger, une once ; liqueur anodine minérale d'Hoffmann, demi-gros ; teinture de castor, un scrupule ; camphre, dissous dans un jaune d'œuf, six grains ; sirop de fleurs d'oranger ou de menthe, une once. Dose : deux cuillerées d'heure en heure.

N.° 34. P. eau de fleur d'oranger, quatre onces ; teinture de castor, ou de musc, et liqueur d'Hoffmann, vingt gouttes ; sirop d'armoise, une once ; mêlez. Dose : quatre cuillerées toutes les deux heures, ou la potion entière en deux prises.

N.° 55. P. eau de matricaire et d'armoise, deux onces de chaque ; musc, quinze grains ; teinture de succin, quarante gouttes ; éther sulfurique, quinze gouttes ; sirop d'armoise, une once. Dose : une cuillerée tous les quarts d'heures.

N.° 36. P. eau de mélisse, quatre onces ; musc, trente grains ; sucre, deux gros ; mêlez. Dose : une cuillerée toutes les demi-heures.

N.° 37. P. musc, un scrupule ; sucre, un gros ; broyez

le musc, et mêlez ces deux substances ; ajoutez ensuite mucilage de gomme arabique, deux gros ; eau de cannelle simple, de menthe et de fleurs d'oranger, une once de chaque ; mêlez. Dose : deux cuillerées toutes les deux heures.

N.° 38. P. musc, un gros ; sucre, demi-once ; eau, six onces ; mêlez. Dose : une cuillerée, de deux en deux heures.

N.° 39. P. camphre, quinze grains ; gomme arabique en poudre, un gros ; triturez long-temps dans un mortier, et ajoutez, eau de mélisse, quatre onces ; sirop de kermès, demi-once ; mêlez. Dose : une cuillerée toutes les heures.

N.° 40. P. musc, dix grains ; camphre dissous dans l'éther, vingt grains ; mucilage de gomme arabique et sucre, deux gros de chaque ; triturez ; versez peu à peu, six onces eau de mélisse ; ajoutez, une once sirop d'écorce d'orange. Dose : une cuillerée d'heure en heure.

N.° 41. P. eau de cannelle et fleurs d'oranger, deux onces de chaque ; esprit de corne-de-cerf, teinture de castor, trente gouttes de chaque ; sirop d'ecorce d'orange, une once ; mêlez. Dose : trois cuillerées, toutes les heures.

N.° 42. *Julep camphré*. P. camphre, douze grains ; faites dissoudre avec jaune d'œuf q. s. ; eau de fleurs de tilleul, quatre onces ; sirop de sucre, une once ; mêlez. Dose : par cuillerées, d'heure en heure.

N.° 43. *Vinaigre camphré*. P. camphre, deux scrupules ; sucre, demi-livre ; vinaigre chaud, deux onces ; mêlez. Dose : quatre cuillerées quatre fois par jour.

N.° 44. P. eau d'armoise, quatre onces ; eau de fleurs d'oranger, deux onces ; teinture de castor ou de succin, vingt gouttes ; laudanum liquide, dix gouttes ; sirop d'armoise ou de menthe, une once ; mêlez. Dose : par cuillerées rapprochées.

N.° 45. P. eau de fleurs d'oranger et de menthe, deux onces de chaque ; élixir de propreté, teinture de castor, quinze gouttes de chaque ; laudanum liquide, dix gouttes ; sirop d'armoise, une once ; mêlez. Dose : comme la précédente.

N.° 46. P. eau de fleurs de tilleul ou d'armoise, quatre onces ; teinture de castor ou de succin, ou liqueur d'Hoffmann, ou éther sulfurique, trente gouttes ; laudanum liquide, quinze gouttes ; sirop commun, six gros ; ou supprimez le laudanum et le sirop, et mettez à la place

six gros sirop de pavots blancs ou de karabé ; pour deux prises.

N.° 47. P. eau de rhue, quatre onces; teinture thériacale, deux onces; teinture de succin, éther sulfurique, de chaque, douze gouttes; sirop diacode, demi-once; partagez en deux doses, qu'on prend à deux heures de distance.

N.° 48. P. eau de laitue, trois onces; eau de fleurs d'oranger, une once; teinture de musc, douze gouttes; dissolvez, extrait gommeux d'opium, deux grains; mêlez, et divisez en quatre doses : une toutes les trois heures.

Lavemens.

N.° 49. P. feuilles de matricaire, et de rhue, ou d'armoise, et d'absinthe, une poignée de chaque; faites bouillir un instant dans une livre d'eau; ajoutez, huile de camomille camphrée, deux onces, pour une dose.

N.° 50. P. assa fœtida ou camphre, un gros; dissolvez dans un jaune d'œuf, et ajoutez q. s. d'eau tiède pour un lavement.

N.° 51. P. musc, demi-gros; dissolvez dans q. s. d'eau tiède pour un lavement.

Linimens.

N. 52. P. esprit de lavande ou de serpolet, essence de castor, de chaque, deux onces; mêlez.

N.° 53. L'huile camphrée peut servir de liniment; elle se prépare en faisant dissoudre deux à quatre gros de camphre dans deux onces d'huile d'olive, d'amandes douces, ou d'huile de camomille. On fait aussi très-commodément des frictions deux à trois fois le jour, dans l'intérieur des cuisses, au périnée, etc.; avec huit grains de camphre, dissous ou divisés dans un peu de salive. (*V. Linimens calmans.*)

N.° 54. P. huile d'olives ou d'amandes douces, trois onces; camphre, laudanum, un gros de chaque; mêlez.

Pessaire.

N.° 55. P. castoréum, un gros; camphre, six grains; musc, dix grains; mêlez, et ajoutez quelques gouttes d'huile de succin; enfermez le tout dans un peu de linge doux, auquel sera attaché un fil, afin de pouvoir retirer le pessaire quelques heures après l'avoir introduit dans le vagin.

Pilules.

N.° 56. P. assa fœtida, deux gros; divisez en cinquante pilules. Dose : trois à quatre fois par jour.

N.° 57. P. camphre dissous dans quelques gouttes d'esprit-de-vin, demi-gros; racine de contraïerva en poudre,

un gros; sirop de guimauve, q. s. pour faire des pilules de quatre grains. Dose : une pilule, de trois en trois heures.

N.° 58. P. assa fœtida, camphre et castoréum, dix grains de chaque; faites huit pilules avec q. s. de sirop. Dose : quatre, matin et soir.

N.° 59. P. extrait de jusquiame et camphre, un grain de chaque; conserve de tilleul, q. s. pour une pilule qu'on peut prendre matin et soir.

N.° 60. P. myrrhe, galbanum, sagapenum, assa fœtida, un gros de chaque; fleurs de zinc, demi-gros; élixir de propreté, q. s. pour faire soixante pilules. Dose : deux, quatre fois par jour.

N.° 61. P. racine de valériane, six gros; galbanum, sagapenum, un gros et demi de chaque; assa fœtida, un gros; faites des pilules de trois grains. Même dose que des précédentes.

N.° 62. P. castoréum, dix grains; extrait gommeux d'opium, un grain; faites deux pilules avec q. s. de sirop : pour une dose.

Poudres.

N.° 63. *Poudre de Tunquin.* P. musc, seize grains; racine de valériane en poudre, un scrupule; camphre, six grains; mêlez. Dose : douze grains, matin et soir.

N.° 64. P. camphre, dix grains; sucre et gomme arabique en poudre, de chaque, demi-gros; mêlez et divisez en vingt paquets. Dose : un toutes les deux heures.

N.° 65. P. musc, trois grains; nitre, six grains; mêlez. Pour une dose, qu'on prend comme la précédente.

N. 66. P. camphre et musc, trois grains de chaque; nitre, six grains; mêlez. Pour une dose, à prendre comme les poudres qui précèdent.

N.° 67. P. castor en poudre, un gros; sucre, deux gros; divisez en dix doses, dont on prend quatre tous les jours.

N.° 68. P. feuilles d'oranger en poudre, un gros, qu'on donne dans quelques cuillerées de bouillon ou de tisane, trois fois par jour.

N.° 69. P. racine de pivoine mâle ou de valériane, et sucre, demi-once de chaque; mettez le tout en poudre, et divisez en douze prises, pour trois jours.

N.° 70. P. racine de valériane en poudre, un gros : à prendre matin et soir, dans un verre de vin.

Teinture antispasmodique de Chrétien. (*V.* TEINTURES CALMANTES.) *Teinture de camphre.* (*V.* EAU-DE-VIE CAMPHRÉE.)

Tisanes. (*V. apozèmes.*)

Vapeurs. Celles du camphre jeté sur des charbons ardens.

ANUS (Chute de l'). Chute du Rectum ou du Fondement. Renversement d'une portion de la tunique interne du rectum ou dernier intestin, qui forme les replis valvuleux de son extrémité.

Symptômes. Tumeur rouge, inégale, ridée, sortant de l'anus, continue avec les bords de ce dernier, et présentant dans son milieu une ouverture formée par l'extrémité inférieure de l'intestin rectum, très-commune chez les enfans, et moins chez les adultes.

Causes. Relâchement, faiblesse du tube intestinal; surabondance de l'humeur muqueuse qui lubréfie l'intestin; diarrhée; constipation; vers ascarides; ténesme ou efforts pour aller du ventre ou pour accoucher; hémorroïdes, etc.

Pronostic. Quand cette maladie vient d'une diarrhée, d'une dyssenterie ou du ténesme, on la guérit en détruisant la cause. Lorsqu'elle est ancienne ou qu'elle est occasionnée par la paralysie du sphincter de l'anus, elle est à peu près incurable.

Traitement. Faire rentrer l'intestin avec le doigt enduit de beurre ou d'huile, et laver l'anus avec de l'eau fraîche; mettre un tampon imbibé d'eau-de-vie dans le rectum; maintenir sur la partie, avec un bandage convenable, une éponge imbibée d'eau fraîche, d'une décoction astringente de bistorte, d'écorces de grenade, de chêne, de noix de galle, ou dans l'eau de Goulard; lavemens fréquens d'eau fraîche; vapeurs *astringentes*, reçues par le fondement; saupoudrer l'intestin avec l'écorce de grenade; appliquer et maintenir, avec des bandes sur l'anus, une pelotte remplie de cette poudre, ou de celle du tan.

Dans les dyssentéries intenses, ou dans les descentes de l'anus par l'impression des selles âcres : tisanes et lavemens *émolliens;* vapeurs de ces décoctions reçues sur le fondement. (*V.* Dyssenterie et Ténesme.)

Lorsque le renversement du rectum tient à une irritation hémorroïdale, faites rentrer l'intestin. (*V.* Hémorroïdes.)

Dans les cas graves, du renversement du rectum : promener légèrement sur la surface fongueuse de la tumeur, un fer rougi à blanc; renouveller l'application s'il le faut, au bout de quelques jours.

ANUS (Imperforation de l'). (*V.* Imperforation.)

APÉRITIFS. (*V.* Fondans.)

APHONIE, Perte, Extinction de voix. Impossibilité de prononcer des sons intelligibles.

L'aphonie est plutôt un symptôme qu'une maladie. On la divise en humorale et en nerveuse ou spasmodique.

Symptômes *de l'humorale.* Raucité ou enrouement ; faiblesse, abolition de la voix ; chaleur, cuisson et sensation désagréable dans le conduit de l'air ; douleur de tête ; enchiffrement ; toux.

Causes. — *Prochaine* : Compression du nerf de la cinquième paire. — *Occasionnelles :* Tout ce qui peut comprimer, affaiblir, gêner la trachée-artère, comme engorgement des glandes, du larynx, du cou, du poumon ; angine ; anévrysme ; fluxion catarrhale ; passage rapide d'un air chaud à un air froid et humide ; boisson froide le corps étant très-chaud ; cris, discours en plein air ou contre le vent ; constitution particulière de l'air ; apoplexie ; paralysie séreuse ; cachexie ; asthme ; vice scrophuleux, scorbutique, vénérien ; inflammation du cou ou de la poitrine ; phthisie pulmonaire ; laryngée ; répercussion sanguine ou séreuse ; ulcères aux muscles qui servent à l'organe de la voix ; grossesse ; disposition du sujet, etc.

Traitement. Moyens employés contre la fièvre catarrhale : tisanes diaphorétiques ou de sureau avec le lait, vésicatoire à la nuque, entre les épaules, ou seulement application de l'emplâtre de poix de Bourgogne ; friction sèche sur les extrémités, corps plus couvert que de coutume, appartement chaud, repos, sommeil.

Traitement de la maladie qui produit l'aphonie.

Régime adoucissant.

Symptômes *de l'aphonie spasmodique.* Cessation subite de la parole ; succession des sons articulés, discordans, les uns aigus, les autres graves ; contractions désordonnées des muscles qui allongent ou abrègent le larynx, ou de ceux qui concourent à ouvrir ou à fermer la glotte ; difficulté ou impossibilité de rendre des sons.

Causes. — *Prochaine :* Paralysie partielle dans les muscles qui concourent à la formation de la voix. — *Occasionnelles :* Blessures ; corps étrangers ; douleurs vives ; sections, ligature ou compression des nerfs récurrens ; saburre ; vers dans les premières voies ; grandes hémorragies ; abus des liqueurs spiritueuses, des narcotiques, des jouissances vénériennes, du mercure ; fièvres, bilieuse, maligne ; ivresse ;

grossesse ; hystérie, hypocondrie, épilepsie, paralysie ; convulsions; passions vives; le plus souvent peur, surprise, colère, etc.

Pronostic. L'aphonie, avec la raucité de la voix dans les coliques et les douleurs fortes, annonce les convulsions.

L'aphonie est d'un mauvais présage à la fin d'une angine ; dans la fièvre putride, la phthisie; lorsqu'elle s'accompagne de convulsions, de délire, d'une grande faiblesse.

L'aphonie peut être critique ; les évacuations par haut et par bas font le plus souvent cesser l'extinction de voix.

Traitement. Celui de la paralysie. (*V.* ce mot.) Antispasmodiques à l'intérieur; bains; moyens révulsifs et dérivatifs propres à rompre l'état de spasme fixé sur les organes de la voix; pédiluves synapisés; lavemens purgatifs ; vésicatoires ; moxa placé d'abord aux extrémités inférieures du corps, et porté ensuite sur le cou ou à la nuque. Souvent il convient de donner le lait d'ânesse, de femme, de vache, pur, ou coupé avec la tisane sudorifique.

Les moyens curatifs doivent être appropriés à la cause occasionnelle de l'aphonie.

Celle qui est produite par des matières gastriques ou par des vers dans les premières voies, cède aux vomitifs et aux vermifuges.

Celle qui survient pendant la grossesse disparaît après l'accouchement.

L'aphonie qui accompagne quelque phlegmasie du cou et de la poitrine, l'apoplexie, la paralysie, l'hystérie, l'épilepsie, une fièvre maligne, etc., ne peut être guérie qu'avec la maladie dont elle est un symptôme.

L'aphonie causée par la frayeur n'est pas de longue durée.

Lorsqu'une peur subite a donné lieu à l'extinction de voix, on la combat avantageusement par les calmans sous forme de julep ou de pilules.

Une impression vive de l'âme a été quelquefois plus efficace que tous les secours de l'art contre l'aphonie.

Un fils de *Crésus* était muet de naissance. Il voit un Persan s'élancer avec fureur sur son père : « Insensé, arrête, lui dit-il ! c'est Crésus! tu ne le feras pas périr »! et dès ce moment l'aphonie disparut pour toujours.

Préjugés.

L'impression de l'air sur la gorge, lors des cris répétés que poussent les campagnards quand ils aperçoivent un

loup, est le plus souvent la cause de l'aphonie qu'ils éprouvent dans ces circonstances; cependant ils attribuent toujours cet accident à la peur; et si quelqu'un a une extinction de voix, ils ne manquent jamais de dire : *il a vu le loup*.

APHTES, Maladie aphteuse, Blanchet, Millet, Muguet. Ulcères superficiels, ronds, de couleur et densité variables, avec ou sans fièvre, qui se forment dans toutes les parties de la bouche, sur la langue, le long de l'œsophage, et même dans l'estomac et les intestins grêles.

Nous pensons, avec le docteur Double, que c'est mal-à-propos qu'on a voulu faire du muguet une maladie particulière aux nouveau-nés, et qu'on a voulu établir plusieurs espèces d'aphtes. Ils ne diffèrent que relativement à leur cause ou à l'intensité, plus ou moins grande, de celle-ci. Si les enfans sont plus sujets aux aphtes, c'est parce qu'ils se trouvent dans des circonstances plus favorables au développement de cette éruption. Le nom de maladie aphteuse, ou d'aphtes, devrait être seul conservé pour désigner ce qu'on a nommé fièvre aphteuse, blanchet, millet, muguet.

Après cet avertissement, nous pouvons laisser subsister la division commune, en aphtes des adultes, et en aphtes des enfans, dits *muguet*.

Symptômes *de la première espèce*. — Amas isolés ou plus ou moins agglomérés de petites pustules, tantôt cendrées, tantôt blanchâtres, superficielles, rondes, de la grosseur d'un grain de millet, terminées à leur sommet par une petite ouverture qui donne passage à une humeur séreuse; la pellicule sèche et finit par tomber en petits fragmens; la partie devient d'une sensibilité très-grande; chaleur; difficulté de la déglutition et de la respiration; son de la voix altéré; bouche souvent entr'ouverte; douleur produite par le contact de l'air; la maladie existe avec ou sans fièvre. Les aphtes sont quelquefois si nombreux, dans le canal alimentaire, qu'on a vu les fragmens rendus par les selles, si nombreux, qu'on pouvait en remplir plusieurs vases.

Causes. — *Prochaine* : Épaississement ou âcreté de l'humeur qui sort des glandes muqueuses de la bouche. — *Occasionnelles* : Suppression de la transpiration; séjour dans des lieux et des climats froids, humides, ou chauds et humides, marécageux; malpropreté, nourriture malsaine; vieillesse; enfance; toutes les causes affaiblissantes; putridité;

maladies saburrales, pituiteuses, vermineuses, etc., etc.

Les aphtes sont le plus souvent symptomatiques ou critiques; ils surviennent dans les fièvres gastriques, catarrhales, pituiteuses, putrides, malignes; dans les syphilis, le scorbut, la diarrhée; par l'abus du mercure.

Pronostic. Les aphtes simples, transparens, isolés, non confluens et sans complications, sont une maladie peu grave; mais lorsqu'ils sont gris, jaunes ou livides; lorsqu'ils tapissent tout l'intérieur de la bouche, en forme de croûte ou de couenne, et qu'ils s'accompagnent de symptômes graves, ils sont d'un augure funeste.

Le pronostic se modifie relativement à l'espèce de fièvre qui donne lieu à cette éruption. Les aphtes sont rarement critiques dans les fièvres, mais le plus souvent de mauvais augure; ils sont d'autant plus dangereux, de quelque espèce qu'ils soient, qu'ils sont moins blancs, plus nombreux, confluens, situés plus profondément dans l'œsophage, l'estomac, les intestins; qu'ils sont plus tenaces, plus douloureux, accompagnés de toux, de difficultés d'avaler et de respirer, de la sécheresse de la bouche; qu'ils tapissent celle-ci sous forme de croûtes dures, épaisses, grises, jaunâtres et même livides. Lorsqu'ils s'accompagnent d'urines et de sueurs copieuses, c'est de bon augure. Une diarrhée abondante, la faiblesse extrême, sont bientôt suivies de la fièvre lente, des convulsions ou de la gangrène, qui finissent cette scène déplorable. Les aphtes sont très-communs et très-dangereux dans les fièvres putrides, ou gastriques pituiteuses des enfans.

Traitement. — L'aphte le plus simple, n'étant qu'une légère indisposition, cède à des boissons et à des gargarismes adoucissans. La curation des autres espèces doit être relative à la maladie qu'ils accompagnent. Le traitement, en général, présente deux indications principales: 1.° favoriser la sortie des aphtes; 2.° faciliter leur chute et calmer la douleur qu'ils occasionnent.

Dans le premier but, tartre émétique, donné comme évacuant et sudorifique; purgatifs doux, quelques jours après; lavemens émolliens; bains des pieds, des mains; tisanes diaphorétiques.

Pour remplir la seconde indication ou provoquer la séparation des croûtes: boissons tièdes; respiration des vapeurs humides, émollientes; gargarismes émolliens ou résolutifs. Un doux purgatif tonique doit terminer la cure. Dès

que les croûtes sont tombées, on cherche à diminuer la sensibilité des parties par l'usage des tisanes, juleps et gargarismes adoucissans : eau de veau, de poulet, eau gommeuse, etc. Lorsque l'on sent une cuisson vive dans la bouche, on peut rendre les gargarismes légèrement calmans, par l'addition de deux à trois gros de sirop diacode, sur demi-livre de liquide.

Les aphtes qui accompagnent les fièvres muqueuses, putrides ou malignes, présentent la plupart les symptômes du muguet confluent, et réclament le traitement de ces fièvres; avec les gargarismes astringens et le quinquina, avec l'acide vitriolique, intérieurement et en gargarisme. RÉGIME ADOUCISSANT.

APHTES DES ENFANS, BLANCHET, MILLET, MUGUET.

Phénomènes précurseurs. Inquiétude, pleurs; pâleur et bientôt chaleur et rougeur de la bouche; soif; agitation des muscles de la face et des lèvres; difficulté de respirer; pouls faible; vomissement; lorsqu'on introduit le doigt dans la bouche de l'enfant l'on sent une chaleur brûlante.

Ces aphtes attaquent les enfans du trois au sixième jour de leur naissance, pendant toute la lactation et après cette époque.

On a divisé le muguet en *benin* et en *gangréneux*.

SYMPTÔMES *du muguet benin.* Boutons blancs, superficiels, séparés les uns des autres, sans inflammations et sans rougeur dans les intervalles; chaleur et sécheresse médiocre; déglutition facile; sommeil assez calme; pustules transparentes dans les premiers jours; elles jaunissent ensuite, s'exfolient par pellicules, et disparaissent tout-à-fait du neuvième au douzième jour. Cette espèce est propre aux enfans des particuliers. La suivante est rare dans la pratique civile et à la campagne, tandis qu'elle est très-commune dans les hôpitaux où les enfans sont entassés et tenus moins proprement : ils y sont sujets pendant tout le temps de l'allaitement.

SYMPTÔMES *du muguet confluent ou gangréneux.* Pustules nombreuses, rapprochées, presque continues, couvrant non-seulement les gencives, les lèvres, la langue et l'intérieur des joues, mais encore le fond de la gorge; elles tombent pour être remplacées par de nouvelles pustules, encore plus rebelles; bouche brûlante et prenant difficilement le mamelon, qui s'excorie quelquefois par la sanie qui découle des

aphtes ; déglutition difficile ; insomnie, agitation violente et continuelle ; tension du ventre ; dévoiement immodéré et verdâtre ; rougeurs de l'anus très-vives, qui dégénèrent souvent en escarres gangréneuses ; tout l'intérieur de la bouche, depuis l'anus jusqu'au gosier, est tapissé d'une croûte blanche, épaisse, ressemblant à une espèce de couënne ; cette croûte jaunit et forme un escarre dont la chute laisse voir des ulcères gangréneux et d'un jaune brun ; yeux ternes et abattus ; pouls débile ; cris plaintifs ; assoupissement ; bouche entr'ouverte ; faiblesse extrême.

Causes. Les mêmes que chez les adultes, auxquelles il faut joindre : rétention du méconium ; insuffisance et mauvaise qualité du lait de la nourrice et des autres alimens des nouveau-nés ; privation de l'allaitement maternel ; dentition ; condition d'être né de parens faibles et valétudinaires ; malpropreté ; air insalubre, humide ; épidémie, contagion dans les hospices.

Pronostic. La première espèce est peu grave ; la seconde est très-dangereuse ; le danger de ces aphtes est d'autant plus grand que les nourrissons sont plus jeunes. Les aphtes sont éminemment contagieux ; ils se communiquent par l'allaitement aux mamelons des nourrices saines ; et celles-ci les transmettent à d'autres enfans. Un bon traitement en vient cependant à bout, dans deux ou trois semaines ; mais les circonstances sont si peu favorables à la cure de cette maladie, dans les hôpitaux, qu'elle moissonne communément le tiers des nombreux enfans qu'ils renferment.

Traitement *du muguet benin.* Bonne nourrice ; tisane de riz, d'orge sucré ou miellé. On humecte les lèvres, les gencives et la bouche de l'enfant avec un pinceau trempé dans le mélange suivant :

P. eau d'orge, deux onces ; miel rosat, une once ; vinaigre, quinze gouttes ; mêlez intimement.

Purgez l'enfant, et de préférence avec l'eau de rhubarbe ; donnez-lui des poudres absorbantes, ainsi qu'à la nourrice, parce qu'il a presque toujours des acides dans les premières voies. *V.* Aigreurs.

Traitement *du muguet confluent.* Tisanes adoucissantes, ou petit-lait, eau de veau, eau d'orge miellée ; purgatifs pendant les six premiers mois ; passé cette époque, on donnera un vomitif suivi de quelques purgatifs appropriés à

l'âge ; on fera prendre ensuite, toutes les deux heures, une cuiller à café de la potion suivante :

P. eau de menthe, deux onces ; savon médicinal et sous-carbonate de magnésie, de chaque un gros ; sirop de guimauve, trois gros ; mêlez.

On frottera, on touchera les aphtes, plusieurs fois par jour, avec un plumasseau trempé dans le baume de Geneviève, ou dans un des gargarismes astringens.

Si l'enfant est très-faible, ou si la putridité est intense, on donne, dans la journée, quelques cuillerées d'eau de fleurs d'oranger, de vin, ou d'une des *potions toniques* ; et pour boisson la tisane de serpentaire, de poligala, de petite centaurée, de camomille, d'arnica, édulcorée avec le sirop de limon ou de vinaigre ; quelques lavemens, au moyen d'un verre de décoction de camomille, avec addition de douze grains de camphre, dissous dans une once d'huile d'olive.

Si les cris violens de l'enfant font croire qu'il souffre beaucoup, donnez-lui une ou deux gouttes de laudanum dans une cuillerée d'eau, ou donnez une once de sirop diacode à la nourrice.

Régime. — On nourrira l'enfant avec les crèmes de riz, de pain, etc.

Les moyens préservatifs consistent dans l'évacuation prompte du méconium ; à éloigner de l'enfant tout foyer d'infection ; à le tenir dans une habitation bien aérée ; dans les soins de propreté et le choix d'une nourrice jeune, saine, sobre et qui ne soit pas irascible. Celle-ci doit tenir les bouts des seins bien propres, parce que le lait peut se rancir et causer des aphtes à l'enfant ; ces aphtes peuvent à leur tour produire des excoriations aux seins des nourrices. (*V.* Gerçures.)

Il est une herbe en grand crédit, parmi les femmes, contre les aphtes de leurs enfans : c'est l'herbe dorée ou herbe daurade, ceterach (*asplenium ceterach*) ; elles en font bouillir quelques feuilles, dans de l'eau, et en lavent la bouche ou les aphtes, et même la font boire à leurs nourrissons.

APOPLEXIE. Suppression ou diminution subite de tout sentiment ou mouvement volontaire, sans lésion sensible des fonctions vitales, accompagnée d'une respiration difficile, stertoreuse, d'un état soporeux plus ou moins profond, et du relâchement des membres.

Toutes les affections soporeuses sont des degrés plus ou

moins intenses d'apoplexie. On distingue cependant plusieurs degrés d'assoupissement.

Dans le premier degré, il y a simple affaiblissement des facultés physiques et morales : c'est la *somnolence*, qui peut se montrer dans toutes les espèces de fièvres.

Dans le second, il y a un penchant continuel et irrésistible au sommeil ; mais celui-ci est extrêmement léger ; le malade répond sans ouvrir les yeux aux questions qu'on lui fait, et se rendort aussitôt. Cet état, appelé *cataphora*, se montre souvent dans les fièvres putrides ou malignes.

On nomme *carus*, l'assoupissement porté au troisième degré et sans fièvre ; étant appelé *coma*, lorsqu'il y a de la fièvre. Dans ces deux états, il faut, pour éveiller le malade, le pincer ou le piquer fortement, lui brûler ou lui cautériser la peau. Le premier s'observe dans l'apoplexie ; le second dans les fièvres putrides et malignes.

Dans le quatrième degré d'assoupissement, qui a reçu le nom de *léthargie*, la sensibilité n'obéit à l'impression d'aucun *stimulus*.

L'apoplexie attaque tous les hommes, de quelque âge, de quelque tempérament qu'ils soient ; mais elle est plus commune chez les personnes avancées en âge, entre 40 et 60 ans, chez les individus qui ont la tête large, le col court, le corps épais et ramassé, le visage rouge et bouffi, qui éprouvent des tintemens et bourdonnemens dans les oreilles, des étourdissemens, quelquefois même des nausées quand ils sont à jeun ; chez les sujets qui mangent beaucoup, et abusent du vin et des liqueurs spiritueuses.

Les attaques d'apoplexie sont plus fréquentes vers les solstices et les équinoxes : les hommes y sont plus sujets que les femmes.

On a divisé l'apoplexie en différentes espèces, toujours relativement aux idées des auteurs, et jamais encore d'après la nature.

De toutes les divisions, celle qui établit une apoplexie *sanguine*, une *séreuse*, et une *spasmodique* ou *nerveuse*, est la plus naturelle, et la plus conforme aux méthodes de traitement qui ont le mieux réussi ; les divisions qui sont prises de son siége sont purement scholastiques, et ne sont de nulle utilité pour la pratique.

Signes précurseurs de l'apoplexie. État continuel d'intermittence du pouls, sans éprouver aucun dérangement des fonctions ; syncopes fréquentes sans cause manifeste ; pesanteur

et douleur de tête ; engourdissement ; sentiment de formication ; léger mouvement convulsif de quelques muscles, surtout de ceux des jambes ; crampes ou tiraillemens dans les parties ; douleurs vives aux mollets, aux talons, etc. ; bourdonnemens d'oreilles ; embarras dans la langue ; grincement de dents pendant le sommeil ; affaiblissement ou perte de la vue, de l'ouïe, ou de la mémoire ; attaques de cauchemar, ou sentiment d'oppression dans la région du cœur ; froideur des extrémités, etc.

1.° Symptômes *de l'apoplexie sanguine* ou *chaude*. Elle attaque quelquefois subitement ; elle est souvent légère et imparfaite ; d'autres fois si violente, qu'elle tue le malade en un quart-d'heure, ou au moins en trois ou quatre heures, et, dans ce cas, on la nomme *foudroyante*.

Lorsqu'elle est peu intense : douleur gravative de la tête ; paupières élevées ; bouche entr'ouverte ou de travers ; embarras de la langue ; respiration petite, pénible, entrecoupée par des soupirs profonds ; engourdissement des membres d'un côté du corps, difficulté ou impossibilité de les mouvoir ; somnolence légère ; facultés de l'esprit diminuées, ou tout-à-fait éteintes ; pouls naturel ou plein ; quelquefois convulsion des muscles de la face ou des jambes.

Lorsqu'elle est forte, abolition des fonctions de l'entendement ; yeux fixes, brillans, larmoyans, à demi ouverts ; dents serrées ; visage rouge ; peau chaude, et plus colorée qu'à l'ordinaire ; pouls fort et plein ; mouvemens convulsifs dans les membres, ou dans les muscles de la face ; tuméfaction des hypocondres ; selles et urines involontaires ; quelquefois vomituritions ; respiration presque naturelle, mais devenant stertoreuse vers la fin, pendant un tems plus ou moins long ; insensibilité parfaite ; ronflement ; impossibilité d'avaler ; bouche écumante : ces quatre derniers signes sont mortels.

Plus le malade reste dans cet état, plus on doit craindre une terminaison funeste, et s'il échappe à la mort, il recouvre rarement une santé parfaite ; il éprouve des suites presque aussi fâcheuses que la maladie ; il reste comme imbécille ou hébété, sujet à l'assoupissement, aux vertiges, au tremblement, aux ventosités, à la paralysie de la langue, de quelque autre membre, ou de la moitié du corps, et le plus souvent tout le reste de sa vie, jusqu'à ce qu'une nouvelle attaque d'apoplexie vienne terminer ses jours.

2.° Symptômes *de l'apoplexie séreuse*, ou *pituiteuse*, ou *roide*.

Diminution ou abolition subite des sens, et de la contraction des muscles, excepté des muscles qui servent à la circulation et à la respiration; faiblesse et lenteur du pouls; pâleur de la face; yeux sombres, inanimés, languissans; peau fraîche et molle; défaut de chaleur par tout le corps, principalement aux extrémités inférieures; tempérament froid, humide, lymphatique; habitude des flux séreux et des fluxions catarrhales, de la part du malade. Cette espèce attaque ordinairement les vieillards, les cacochymes, les personnes faibles, pituiteuses; elle est plus fréquente vers la fin de l'automne, en hiver et au printems, par le règne de la constitution muqueuse : l'apoplexie séreuse est souvent mortelle; assez fréquemment elle se termine par la paralysie des parties inférieures, ou de la moitié du corps, ou de la langue.

Causes *de l'apoplexie en général.* — *Prochaine* : Spasme, ou atonie du cerveau, qui décide un état de congestion ou de fluxion, soit nerveuse, soit humorale, fixée sur cet organe; ou sur l'origine des nerfs : cette congestion est sanguine, séreuse, ou même quelquefois bilieuse, purulente : d'où il résulte que les différentes espèces d'apoplexie humorale réclament toutes le traitement des fluxions. — *Occasionnelles* : Pléthore sanguine ou séreuse; réplétion extraordinaire de tous les vaisseaux du cerveau; suppression des flux sanguins ou séreux habituels, des évacuations, de la salivation mercurielle par le froid; vieillesse, parce que la pléthore veineuse est alors à son plus haut degré; nourriture trop succulente; vie très-sédentaire, ou exercices violens; inflammation locale; goutte, catarrhe ou rhumatisme; habitations neuves ou nouvellement recrêpies; rentrée subite de quelque éruption; métastase séreuse ou purulente; rétropulsion du lait dans les femmes en couche; suppression des lochies; dessèchement des plaies, des sétons, des cautères; embarras gastrique, indigestion; ivrognerie; excès dans les plaisirs de l'amour; constipation longue; fièvres; hydropisie; épilepsie; hystérie; compression de la tête, du cou, ou de ses parties éloignées; tumeur, excroissance, abcès dans le cerveau; coups, meurtrissures, contusions, chûtes, blessures; plaies à la tête; obstructions; excès de graisse; tumeurs abdominales; vices du cœur, de l'aorte ascendante; anévrysme des vaisseaux, surtout de ceux des poumons; efforts; opérations de chirurgie; douleurs vives, accouchement; pierre; vers; coliques; poisons; airs méphi-

tiques ; narcotiques ; sommeil long ; la foudre ; la strangulation ; disposition héréditaire ; les affections morales, méditations profondes, réflexions abstraites, difficiles et pénibles ; passions fortes ; accès de colère, chagrins vifs, joie excessive, etc. ; enfin toute raréfaction du sang un peu forte, ou tout resserrement ou constriction subite de la peau : aussi les chaleurs ou les froids très-intenses sont-ils une des causes déterminantes les plus ordinaires de cette maladie. Je trouve, dans mes notes, dix-huit apoplexies arrivées pendant un froid subit, ou de quatre à sept degrés au-dessous de la glace, dont dix se sont terminées par des paralysies longues et non guéries, les autres huit ayant cédé au traitement ; je trouve pareillement quatorze apoplexies survenues par un vent du midi très-chaud et très-accablant : une seule se termina favorablement, deux par la paralysie, onze furent foudroyantes, trois dans le même jour, et dans l'espace de quelques heures.

Pronostic. L'apoplexie foudroyante ne cède à aucun traitement ; la sanguine est toujours plus dangereuse que la séreuse ; toutes les fois que la langue est affectée dans l'apoplexie, c'est un mauvais signe, car il annonce que la cause de la maladie réside dans le cerveau.

L'apoplexie qui survient sans avoir été précédée des signes ordinaires, tels que douleur de tête, vertiges, etc., est très à craindre. La sueur copieuse qui arrive dans le principe de la maladie, la fièvre restant la même, est un mauvais signe. La fièvre qui survient au commencement d'une apoplexie froide ou séreuse peut en être un moyen de solution, moyennant que la respiration en devienne plus libre ; mais si elle vient lorsque la maladie a fait des progrès, elle en précipite la terminaison malheureuse. En général, si les remèdes n'opèrent pas un mieux marqué dans les trois ou quatre premiers jours d'une apoplexie, il est rare que le malade passe le septième.

Lorsque les malades portent constamment la main au même endroit de la tête, lorsqu'un côté du corps étant frappé de paralysie, l'autre éprouve de fortes convulsions ; les sueurs froides, surtout aux extrémités supérieures ; les yeux ternes, la figure cadavéreuse ; la paralysie des sphincters de l'anus et de la vessie ; l'insensibilité aux différens stimulans appliqués ; l'inefficacité de tous les remèdes : toutes ces circonstances sont les présages d'une issue funeste.

L'apoplexie qui survient chez les vieillards, ou chez les in-

dividus énervés, se termine par la mort, ou par d'autres maladies fâcheuses, dont la plus commune est la paralysie de la moitié du corps. Celle qui tient à une affection organique du cerveau est essentiellement mortelle.

On peut espérer la guérison lorsque le malade n'est point trop vieux ou affaibli; lorsque le pouls et le visage sont presque naturels; que les symptômes s'apaisent après les premiers remèdes; que la respiration devient plus libre, etc.

Une salivation abondante, l'éternuement, l'écoulement des mucosités par le nez, un dépôt critique, une sueur douce et générale, des urines copieuses et épaisses, la diarrhée, un flux hémorroïdal ou menstruel, et surtout le retour de la sensibilité et des fonctions de l'entendement, sont de bon augure.

Ceux qui, après avoir échappé à une attaque d'apoplexie, éprouvent de nouveaux vertiges, s'affligent et pleurent sans raison, sont menacés d'une rechute.

TRAITEMENT *de l'apoplexie sanguine.* Pendant l'attaque, on expose le malade à l'air frais, dans une position verticale, le tronc élevé, les jambes pendantes, la tête nue, et le reste du corps peu couvert; on veille à ce que rien ne fasse compression sur le cou; on fait des ligatures en dessous des genoux, afin de retenir le plus de sang qu'on peut vers les extrémités inférieures.

Ces premiers points remplis, on emploie les saignées générales à large ouverture de la veine, d'abord comme évacuatives, et ensuite comme révulsives, ou dirrivatives, selon que la maladie est plus ou moins ancienne. Quinze ou dix-huit sangsues placées à l'anus, ou dans l'intérieur des cuisses, ou les ventouses scarifiées dans ces dernières parties, principalement chez les femmes dont le flux menstruel est supprimé ou n'est point abondant, est un moyen révulsif dont nous avons retiré souvent de bons effets.

Si l'apoplexie existe depuis quelque tems, on pratique des saignées dérivatives aux artères temporales, à la veine jugulaire, ou par le moyen des sangsues placées autour du cou ou aux tempes.

Enfin, l'apoplexie dépendant d'une pléthore vraie ou fausse, générale ou locale, qui produit un état de congestion ou de fluxion sur le cerveau, réclame la méthode du traitement proposé contre les fluxions sanguines. (*V.* FLUXION.)

Les autres moyens employés consistent dans les tisanes

rafraîchissantes, telles que : la limonade, l'eau d'orge nitrée, le petit-lait, la tisane des tamarins; dans les lavemens émolliens, les pédiluves chauds ou synapisés.

On doit bien se garder, dans l'apoplexie *sanguine* ou *chaude*, d'employer les excitans, les échauffans, comme on le pratique communément. L'alcali volatil, les sternutatoires, les boissons spiritueuses, doivent être proscrits, à moins que le traitement susdit n'ait produit aucun amendement; alors, et pour dernière ressource, on doit avoir recours aux excitans révulsifs, tels que : vésicatoires aux deux jambes, synapismes aux pieds, lavemens âcres; et aux stimulans révulsifs conseillés dans l'apoplexie pituiteuse.

Régime ténu.

L'Apoplexie *des nouveau-nés* est évidemment d'espèce sanguine.

Lorsque ce qu'on a nommé improprement *asphyxie des nouveau-nés*, provient de la pléthore, l'enfant a la tête livide, violette ou tuméfiée; les paupières gonflées, bleuâtres; les yeux saillans; la tête, le cou et la poitrine sont vergetés, gorgés de sang.

C'est une véritable apoplexie, dont la cause prochaine est la compression du cerveau, et dont les causes occasionnelles sont : la fracture, l'enfoncement, la pression des os de la tête, par la résistance du bassin; la rigidité, la contraction, le resserrement du col de la matrice, du vagin, de la vulve; l'application des forceps; la mauvaise situation ou la direction vicieuse de la tête du fœtus; les mauvaises manœuvres de l'accoucheur; l'entortillement du cordon ombilical autour du cou de l'enfant.

Le Traitement consiste dans la section du cordon ombilical, et celle de la ligature si elle était faite; dans l'application de deux sangsues derrière les oreilles. On met l'enfant dans un bain tiède animé avec quelque liqueur spiritueuse.

Cette maladie diffère essentiellement de l'asphyxie des nouveau-nés; car ses symptômes, ses causes et son traitement ne sont pas les mêmes. (*V.* Asphyxie *et* Syncope *des nouveau-nés.*)

Traitement *de l'apoplexie séreuse* ou *froide.* Dans cette espèce, les saignées peuvent quelquefois convenir, comme combattant l'état fluxionnaire; mais elles lui sont en général contraires, ainsi que tous les moyens affaiblissans. Il faut d'abord employer les révulsifs très-irritans ci-dessus,

tels que bains de pieds, fortement synapisés au moyen d'une ou deux livres de moutarde en poudre; vésicatoires, synapismes aux extrémités inférieures; purgatifs forts par la bouche ou en lavemens. On passe après aux excitans toniques et stimulans, dérivatifs, qui sont fortement indiqués dans ce genre d'apoplexie : alcali volatil, eau de cologne, eau de luce, introduits dans le nez; poudre de pyrèthre, ou autres sternutatoires. Intérieurement, on donnera au malade, toutes les deux heures, dix à douze gouttes d'alcali volatil, dans une tasse d'eau fraîche, ou la potion antispasmodique laxative suivante :

P. ether sulfurique, un scrupule; teinture de succin, teinture de jalap, de chaque un gros; tartre stibié, deux grains; électuaire lénitif, deux onces; eau, six onces; dissolvez et mêlez. Dose : une cuillerée, d'heure en heure.

On peut encore prescrire le camphre, le musc, ou tout autre excitant *antispasmodique*, n.os 24, 35 à 45.

La tisane sera l'infusion d'hyssope, de feuilles d'oranger, de citronnelle, de fleurs de tilleul, de valériane, d'arnica, de camomille, de serpentaire de Virginie.

Si le malade ne va pas mieux, on place un autre vésicatoire à la nuque, et on ravive ceux des jambes.

Comme moyen pertubateur, M. Dumas fit appliquer, dans une apoplexie séreuse, un vésicatoire sur le bas-ventre, et donna en même temps un purgatif drastique ou très-fort; il provoqua, par-là, des coliques terribles, qui furent suivies d'évacuations abondantes et de la guérison de l'apoplexie.

L'apoplexie, produite par le transport sur le cerveau d'une humeur catarrhale, dartreuse, d'un ulcère, etc., réclame le traitement propre à rappeler cette humeur à son siége primitif; l'usage des sudorifiques peut être avantageux dans ce cas, qui requiert surtout l'emploi des vésicatoires.

Quand la maladie vient d'épuisement, surtout avec les femmes, il ne faut presque pas d'évacuans, mais les toniques et les antispasmodiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; tels sont, entr'autres, le quinquina, la valériane, la serpentaire de Virginie, la pivoine mâle, le lichen d'Islande.

On emploie aussi les divers stimulans susdits, et on fait suivre au malade un régime plus nourrissant et tonique.

Si la nature paraissait vouloir se dégager par les sueurs

dans une attaque d'apoplexie, on donnerait les sudorifiques n.os 38 à 42.

On peut donner, dans l'apoplexie froide, les eaux minérales salines et sulfureuses, comme celles de Balaruc, etc.

L'apoplexie par empoisonnement à l'aide d'un narcotique, exige l'emploi d'un émétique donné en grandes doses, et surtout du tartre stibié, à l'aide duquel M. *Odier* parvint à arrêter l'effet narcotique d'une dose très-forte d'opium, qu'une personne avait prise pour se tuer; boissons acides; stimulans de toute sorte; synapismes, etc. (*V.* EMPOISONNEMENT.)

APOPLEXIE *goutteuse.* L'apoplexie goutteuse, soit primitive, soit secondaire, à la suite d'un transport de goutte des articulations, est décidée par tout ce qui est capable de diriger vers la tête une congestion violente du sang, chargé de l'humeur goutteuse, comme sont : l'abus des sternutatoires, des opiacées; les passions vives, la colère surtout; enfin, par le passage trop subit des vieux goutteux à un régime beaucoup plus faible et moins nourrissant.

La curation de l'apoplexie goutteuse demande presque toujours une saignée du bras ou du pied, si les forces du malade sont considérables; on applique ensuite des sangsues aux tempes; ou à l'anus, lorsque le goutteux était sujet aux hémorroïdes.

On cherche à faire révulsion au moyen des purgatifs forts ou en lavemens, suivis de l'application des synapismes aux pieds, des vésicatoires aux jambes, dont on entretient la suppuration pendant quinze jours.

Après des évacuations suffisantes, on donne, pour résoudre l'état goutteux des solides, l'assa-fœtida, le musc, le camphre, la valériane; les antispasmodiques. Les remèdes stimulans, ou les toniques actifs, ne sont convenables, dans cette maladie, que dans le cas où la pâleur du visage, la mollesse du pouls, annoncent une débilité considérable.

Le régime doit être un peu moins sévère que dans l'apoplexie ordinaire, et un peu tonique vers la fin.

APOPLEXIE *d'indigestion.* Lorsque l'apoplexie est la suite de quelque indigestion, il faut d'abord avoir recours aux vomitifs; on est souvent obligé de porter la dose de tartre stibié jusqu'à six, huit, et même dix grains, parce que l'engourdissement de la fibre, et de la sensibilité, empêche quelquefois l'action stimulante des émétiques;

mais on ne doit pas perdre de vue que les vomissemens déterminent l'affluence du sang vers la tête. D'un autre côté, ce serait une étrange erreur que de croire à l'indication de l'émétique, parce que le malade a des nausées ou vomit au commencement de l'attaque ; car ces accidens sont, le plus souvent, symptômatiques, sympathiques, ou dépendent de la congestion sur le cerveau. Combien n'avons-nous pas vu de victimes d'une pareille erreur ?

Il ne faut donc point faire vomir, dans l'apoplexie, à moinsqu'elle n'ait sa cause dans l'estomac, ce qui est commun.

Après l'effet de l'émétique, on fait usage des purgatifs forts, et autres moyens conseillés dans l'apoplexie séreuse.

L'Apoplexie *laiteuse* arrive quelques jours après l'accouchement. Ses symptômes sont ceux des autres espèces d'apoplexie ; la malade a la face rouge, dit Hippocrate, la tête pesante, et qui ne peut être remuée sans douleur ; les yeux sont rouges, etc. ; de plus, le regard est fixe et sinistre, le visage altéré ; la femme est de mauvaise humeur, parle plus qu'à l'ordinaire, dit des choses extravagantes ou sans suite ; elle a quelquefois des mouvemens convulsifs dans quelques parties du visage, des tintemens d'oreilles. Ces signes précurseurs n'existent pas toujours : l'attaque prend quelquefois subitement par une douleur de tête vive, suivie du délire ou de la stupeur, de convulsions des yeux, de respiration stertoreuse ; ou il se fait une congestion lente sur le cerveau, la malade semble imbécille. Ses causes sont la suppression ou la diminution des lochies ou du lait qui se portait au sein, ou qui en a disparu par l'impression du froid ou par une chaleur excessive, par les boissons spiritueuses ou âcres, et surtout par les passions vives de toutes sortes.

Nous avons vu, cinq à six fois, l'apoplexie laiteuse, provenant toujours de la suppression des lochies. Nous avons remarqué que, toutes les fois qu'on a ménagé les évacuations de sang, la maladie a été mortelle ou s'est terminée par la folie.

Il faut donc, dans le traitement de cette apoplexie, à moins que les circonstances du tempérament et la force du sujet, etc., s'y opposent, faire révulsion à la fluxion du cerveau, au moyen de la saignée du pied, réitérée une ou deux fois, selon les circonstances, et suivie de l'application des sangsues ou des ventouses, scarifiée dans l'intérieur des cuisses, et ensuite des vésicatoires placés aux jambes ou aux cuisses : l'on donne en même temps des lavemens émol-

liens; l'on fait des fomentations calmantes sur le bas-ventre, et des injections de même nature dans la matrice, afin de rappeler l'écoulement des lochies; l'on donne un purgatif par la bouche ou en lavement, afin d'attirer sur les intestins la matière laiteuse, et de faire révulsion à la congestion du cerveau.

Si les seins se flétrissent, on appliquera des cataplasmes émolliens et même un peu irritans, comme les maturatifs, et on fera pratiquer la succion des mamelles.

L'on use d'ailleurs des divers stimulans intérieurement ou appliqués sous le nez, et des tisanes de bardane ou de persil.

3.° Apoplexie *spasmodique*. L'apoplexie peut être seulement entretenue par un spasme dans le cerveau; elle est alors purement nerveuse ou spasmodique; l'œil de l'anatomiste ne saurait découvrir la cause de cette apoplexie.

Du reste, dans toute espèce d'apoplexie, l'inspection anatomique ne sert le plus souvent de rien pour la connaissance de la maladie. Thyery, dans soixante-huit ouvertures de cadavres de vieillards morts de différentes maladies, trouva tous les signes de l'apoplexie, tandis qu'il n'aperçut aucunes traces de cette maladie dans les cadavres des personnes mortes d'apoplexie.

Symptômes. Perte subite du sentiment et du mouvement; rigidité ou spasme d'une partie du corps; assoupissement; respiration lente; bon état du visage; pouls petit, serré, lent; l'attaque dure peu et est communément précédée du mouvement convulsif ou d'une douleur forte dans une partie du corps.

Causes. Toutes celles de la névropathie. Les affections de l'âme et surtout le travail du cabinet disposent fortement à l'apoplexie spasmodique : ce qui a fait dire à *Hoffmann* que l'apoplexie nerveuse est la récompense accordée par la nature aux longs travaux de l'esprit.

Traitement. A cette espèce d'apoplexie conviennent les antispasmodiques les plus puissans, à la tête desquels on doit placer le musc.

Lavemens antispasmodiques, demi-bains tièdes, et application d'eau fraîche ou de la glace sur la tête, pendant le bain; pédiluves synapisés; synapismes aux pieds.

Régime tonique. Si le malade succombe, ne l'enterrez que trois ou quatre jours après, et lorsque les signes de pu-

tréfaction du cadavre se montreront. *Voyez*, pour l'incertitude des signes de mort, le mot, MORT APPARENTE.

L'APOPLEXIE *traumatique* ou *par blessure*, qui est la suite d'un coup ou d'une chute sur la tête, réclame l'opération du trépan, qui consiste à enlever par une scie circulaire une portion de l'os sur lequel a porté le coup. On a recouru aussi aux saignées par la lancette et par les sangsues appliquées autour du cou : les lavemens émolliens et quelques purgatifs doux, peuvent être pareillement convenables.

Le régime de l'apoplexie, en général, réclame une diète légère, ou le régime ténu.

Préservatifs. Les moyens de garantir ou de préserver les malades de l'attaque, consistent à éviter les causes éloignées ou occasionnelles susdites, et surtout la pléthore cérébrale, par quelques saignées pratiquées de distance en distance, dans le cas de pléthore sanguine. On aura l'attention de dégager le cou de tout ce qui pourrait le serrer; on ne vivra que d'alimens légers et peu nourrissans, de végétaux doux, de fruits fondans, tels que cerises, raisins, etc. On suivra enfin le régime rafraîchissant, en se privant, par conséquent, des liqueurs fortes, des alimens salés, épicés. L'exercice doit tendre à favoriser la transpiration sans augmenter la chaleur ni précipiter la transpiration; les promenades en voiture, à cheval, sur mer; frictions sur la peau; lavemens, purgatifs rafraîchissans, pris à la moindre indisposition; si le malade a la fibre humide, s'il est d'un tempérament pituiteux ou cachectique, ou s'il est sujet à quelques éruptions à la peau, un cautère ou vésicatoire entretenu. On évite le sommeil prolongé, les violens exercices, les grandes chaleurs, les grands froids; après avoir rasé la tête, on la lave tous les jours avec l'eau froide, tandis qu'on a grand soin d'avoir les pieds chauds et secs.

On se tient en garde contre les passions violentes.

Préjugés. L'apoplexie est une maladie trop commune aux gens riches, pour que les empyriques n'aient pas cherché à vendre fort cher quelque prétendu spécifique contre elle.

Qui n'a pas entendu parler des sachets du sieur *Arnoult*, qui, suspendus au cou jusqu'à la hauteur de l'estomac, étaient infaillibles pour préserver des attaques d'apoplexie, et même pour en guérir? On doit être peu étonné que des savans, comme l'abbé Vertot, Rousseau, le poëte, morts d'apoplexie malgré le sachet, aient été les dupes d'une

pareille charlatanerie, quand on voit les médecins du roi, Chicoineau, Chirac, Goulard, Dumoulin, Sylva, autoriser, en quelque sorte, la fraude, et augmenter le nombre de dupes par leurs certificats en faveur de cet amulette ?

Nous ne saurions assez répéter, dans cet ouvrage, que tout remède général, tout amulette, tout signe, toute chose même indifférente par soi, dont useront un grand nombre d'individus dans une maladie ; susceptible de guérison par elle-même ; que ce remède, dis je, obtiendra seul les honneurs de la cure et par suite une grande vogue ; parce qu'il en est du spécifique comme des charlatans. On prône beaucoup les guérisons que la nature fait souvent malgré les remèdes qui la contrarient ; mais on ne connaît pas les dupes ni les victimes : la honte et l'amour-propre faisant garder le silence aux personnes dupées.

Parlerons-nous après cela, des spécifiques vantées dans les siècles d'ignorance, tels que l'huile de crâne humain, prônée par Rivière, ou la recette suivante qu'on trouve dans le *Petit trésor de santé*.

« Contre l'apoplexie : Faut prendre une demi-verrée d'eau-de-vie, puis trois pilules de poudre d'argaric, dans la paumette d'un œuf frais, et, trois heures après, un bouillon fait de racine de jonc, coupée menue au lieu d'herbe. »

Que d'apoplexiques n'a-t-on pas enterrés vivans, d'après ce qui est arrivé à l'abbé Prevôt !

Ayant été frappé d'apoplexie, le 23 octobre 1763, dans la forêt de Chantilli, la justice le fit ouvrir, pour reconnaître la cause véritable de sa mort ; au premier coup de bistouri, l'abbé jeta un cri qui annonça qu'il n'était pas encore dans l'autre monde ; mais le coup du fer tranchant l'y envoya bientôt.

APOSTÈME. Tumeur contre nature produite par quelque humeur corrompue. Certains auteurs ont donné ce nom, aujourd'hui inutile, à toutes sortes de tumeurs ; d'autres, à des abcès par congestion. (*V.* Abcès.)

APPÉTIT DÉPRAVÉ. (*V.* Malacia.)

AQUA-TOPHANA. (*V.* Empoisonnement par l'arsenic.)

ARAIGNÉE, sa piqûre. (*V.* Vipère.)

ARDENTE (*V.* Bilieuse générale.)

ARDEUR D'URINE. (*V.* Urines.)

ARIDURE, Amaigrissement, Atrophie. Le plus grand nombre des auteurs ont donné, à ce mot, une signification

générique ou générale, en le confondant avec les mots amaigrissement, atrophie, consomption. Ils définirent donc l'aridure, le desséchement, le dépérissement, l'atrophie de tout le corps ou d'une de ses parties.

Quelques médecins ne désignent par ce mot, que l'atrophie ou le desséchement d'une partie du corps, comme d'une jambe, d'un bras, d'un œil.

Cette dernière distinction nous a paru utile, et nous l'avons conservée. (*V.* ATROPHIE *partielle*, au mot AMAIGRISSEMENT.)

ARRIÈRE-FAIX, DÉLIVRE, PLACENTA, SECONDINES. Corps charnu qui naît et croît avec le fœtus, qui est un corps intermédiaire entre la mère et l'enfant, et qui devient un corps étranger dans la matrice après l'accouchement.

L'arrière-faix est expulsé de la matrice quelques instans après la sortie de l'enfant, quelquefois même avec lui. Mais il peut arriver que le placenta soit retenu dans la matrice, surtout dans les accouchemens avant terme, où la délivrance ne suit jamais la sortie du fœtus: et celle-ci est d'autant plus longue à se faire que la femme était plus avancée dans sa grossesse. Cette rétention peut venir de trois causes : 1.° du non décollement du placenta ; 2.° d'une sorte d'inertie de la matrice, qui ne lui permet pas d'exercer ses efforts expulsifs; 3.° de son resserrement par un spasme général, ou par des étranglemens partiels qui chatonnent l'arrière-faix, et ne lui permettent pas de glisser et de sortir. Quel parti doit-on prendre dans le cas de rétention du placenta ? Faut-il que l'art opère la délivrance, ou doit-on confier ce soin à la nature ? Les accidens nombreux qui sont les suites de l'opération manuelle, tels que : hémorragies, suppression des lochies, renversement ou inflammation de matrice, fièvre puerpérale, et les difficultés nombreuses qu'elle présente dans le cas d'adhérence du placenta, etc. ; le peu d'habileté et la présomption du plus grand nombre d'accoucheurs en pareil cas ; les grandes ressources de la nature pour se délivrer de ce qui l'incommode, la rareté même des accidens funestes qu'on fait craindre de la rétention du délivre : tout doit faire adopter la doctrine de la délivrance naturelle, et l'exclusion des moyens violens.

On ne doit donc se permettre d'autres moyens que ceux qui peuvent seconder les efforts spontanés, ou dissiper l'état des forces vitales, qui s'oppose à l'exécution d'une fonction

naturelle. On peut faire quelques frictions légères sur le bas-ventre, quelques tractions modérées sur le cordon; mais on n'a recours à ces deux moyens que lorsque de nouvelles douleurs et la dureté du globe utérus se manifestent. On permettra au sang de couler par sa section, afin d'épuiser le placenta; on fera des injections émollientes dans la matrice.

Dans le cas d'inertie de cette dernière, l'action de tousser, de souffler, d'éternuer, peuvent être efficaces, et même quelques injections toniques; mais il ne faut pas s'obstiner dans l'emploi de ces moyens. On donnera intérieurement quelques potions toniques *antispasmodiques*, dites emménagogues.

Dans le cas de spasme ou resserrement violent de la matrice, si les forces se conservent: saignées du bras; bains de siége; pédiluves; lavemens, injections, fomentations; *émolliens*; et surtout quelques prises d'une potion *calmante*.

Lorsque, dans la rétention du délivre, le relâchement de son union avec la matrice donne lieu à une perte considérable. (*V*. Ménorrhagie.)

Observations. Une femme de la campagne, jeune et robuste, éprouvait une perte de sang considérable depuis deux jours qu'elle avait accouché; elle tombait à chaque instant en syncope. Je fus mandé dans la nuit. L'ignorance des femmes qui avaient reçu l'enfant était si grande, qu'elles ne surent me dire si l'arrière-faix était sorti, ou s'il n'y avait eu seulement qu'expulsion de gros caillots de sang. M'étant assuré du spasme ou resserrement de la matrice, que les craintes inspirées par les assistans à la malade devaient d'ailleurs causer, je rassurai l'accouchée, autant que je le pus, et lui donnai de suite dix gouttes de laudanum liquide, dans une cuillerée d'eau de fleurs d'oranger. Elle s'endormit un instant après, et en s'éveillant au bout d'une heure, elle trouva l'arrière-faix sorti.

La pratique m'a offert dix autres cas de rétention du placenta dans la matrice, dont deux à la suite d'avortement; je n'étais appelé qu'après douze ou quinze jours de l'accouchement. Mes alarmes ont été grandes la première fois; elles étaient causées par tout ce que j'avais lu dans les auteurs, au sujet de cet accident. Mais la nature, les demi-bains et les injections prescrits plus haut, ont toujours procuré une terminaison heureuse de cette maladie, au bout d'un ou deux mois, à suite de l'écoulement par le vagin

d'une matière purulente, ou de la sortie de petits morceaux de peau putréfiés ou desséchés. La dernière fois que je fus consulté pour un pareil accident, la femme avait avorté au sixième mois de la grossesse; l'arrière-faix était depuis un mois dans la matrice, d'où sortait continuellement une humeur purulente: la malade était de plus atteinte d'une fièvre puerpérale. Deux médecins et une accoucheuse portèrent un pronostic funeste; je fus seul d'un avis différent, et me chargeai du traitement. Je combattis la fièvre par les moyens appropriés. Les injections de mauves furent faites matin et soir pour la rétention du délivre; il sortit pendant un mois, par le vagin, des matières purulentes, et au bout de ce temps la malade se trouva parfaitement guérie.

Préjugés. Il est sans doute inutile de proscrire aujourd'hui l'usage des emménagogues et autres remèdes incendiaires, auxquels on attribuait naguère la vertu d'expulser l'arrière-faix; encore moins l'emploi des testicules de cheval, des crottes de chèvre, conseillées par Hippocrate lui-même. Pline et d'autres auteurs tout aussi crédules, recommandent, pour provoquer l'accouchement et pour expulser l'arrière-faix: « l'arrière-faix d'une chienne, les vers de terre pris en vin cuit; ceindre les reins avec la peau de serpent; mettre des plumes d'un vautour sous les pieds de la femme en travail, avant qu'il ait touché terre. »

ARTHRITIS. (*V.* GOUTTE.)

ASCARIDE. Petit ver long de quatre ou cinq lignes, et d'un tiers de ligne de diamètre, d'une extrême vivacité, sautillant toujours, qui se tient principalement dans l'intestin rectum, et qu'on observe dans les excrémens de certaines personnes et surtout des enfans. (*V.* VERS.)

ASCITE. Collection d'un fluide aqueux dans la cavité abdominale.

De toutes les hydropisies, c'est celle qui se présente le plus souvent dans la pratique; quelquefois compliquée avec d'autres affections hydropiques, telles que l'anasarque, l'hydropisie de matrice, l'hydrocèle, etc.

SYMPTÔMES. D'abord, enflure des pieds, des malléoles, des parties naturelles (quelquefois cette enflure n'existe pas); pâleur du visage, yeux ternes et humides; soif très-intense; presque toujours la langue et le gosier sont rouges et desséchés; toux sèche et réitérée; difficulté de respirer; ventre tuméfié, qui acquiert de l'accroissement d'une manière uniforme; fluctuation ou ondulation des eaux, très-sensible,

soit au tact, soit à l'ouïe ; amaigrissement des autres parties du corps ; respiration gênée par la position droite ; rareté des urines, qui sont épaisses, briquetées ; constipation, ou selles liquides ; sentiment de froid sur tout le corps ; fièvre lente, vers la fin : fièvre, chaleur, érétysme, quand l'ascite est aiguë ou active.

On divise l'ascite en *abdominale*, ou ascite proprement dite, et en *enkistée*, ou celle dont les eaux sont renfermées dans une poche.

L'ascite *enkistée*, produite par des hydatides, qu'on reconnaît aujourd'hui pour des vers, se distingue de l'ascite ordinaire, par une tuméfaction très-lente de l'abdomen, partielle, inégale, s'élevant d'un des côtés de la région supérieure du ventre, avec sentiment de tension, de douleur obtenus dans la partie. L'enflure des jambes ne paraît, dans cette espèce d'hydropisie, que lorsqu'elle existe depuis long-temps ; le nombril est plus proéminent, la respiration plus difficile. Le visage, l'appétit meilleurs ; les urines moins rares, la soif moindre ; enfin, toute ambiguité cesse lorsque le kyste est sensible au toucher ; quand les malades rendent par les selles de petites vessies, ou hydatides, qui se détachent spontanément, ou par l'action des remèdes.

Causes. Celle de l'hydropisie (*V.* ce mot) ; et spécialement les obstructions du foie, de la rate, du pancréas, du mésentère ; l'inflammation chronique de péritoine et des autres membranes séreuses de l'abdomen ; les squirres ; les évacuations immodérées, soit sanguines, soit séreuses.

Pronostic. Cette maladie est en général très-dangereuse. L'ascite primitive, qui dépend des suppressions de la transpiration, ou de pléthore ; celle qui suit la fièvre scarlatine, la rougeole ou les fièvres d'accès, guérit assez souvent, lorsque l'individu est jeune, robuste, et que la maladie est récente. Quand elle est compliquée avec la tympanite, elle guérit difficilement. Elle présente plus de ressource, lorsqu'elle est accompagnée de l'anasarque.

L'ascite symptomatique, ou qui descend d'obstructions, ou desquirres de quelque viscère, est presque toujours mortelle. Celle qui a été précédée d'évacuations immodérées, de maladies graves ou longues, ou d'autres causes d'épuisement, est rarement curable.

Traitement. Point de vomitif quand l'ascite est avancée : purgatifs médiocres, quelquefois forts ; usage de tisanes diu-

rétiques, des aposèmes, des potions de même nature, qu'on fait alterner avec les purgatifs : la terre foliée de tartre, le savon médicinal, la scille, la digitale, les baies de genièvre, l'écorce de sureau même, doivent être alternativement employés.

S'il existe des embarras dans les viscères, les pilules fondantes et les autres moyens recommandés à l'article OBSTRUCTIONS, pourront seuls procurer la guérison de l'ascite.

L'hydropisie produite par une transpiration arrêtée, ne pourrait être combattue efficacement que par les sudorifiques. (*Voyez*, pour le détail du traitement, les articles ANASARQUE et HYDROPISIE.)

On est quelquefois obligé d'avoir recours aux moyens chirurgicaux.

La *paracentèse*, ou *ponction* qui prolonge au moins la vie, si elle n'opère pas la guérison du malade, ne doit pas être employée lorsque l'ascite est déjà ancienne, que le pouls est petit et faible, que les forces sont épuisées; elle est d'une réussite très-incertaine dans l'hydropisie enkistée.

Des malades ont vécu plusieurs années en se faisant faire la ponction tous les trois mois, tous les mois, et même tous les huit jours. On a même quelques histoires de guérisons radicales, à suite de la paracentèse. La quantité des eaux sorties d'un malade, par plusieurs ponctions, est presque incroyable. Collecte Chanceru parle d'une femme qui a subi 169 fois la ponction, et qui était encore assez bien portante.

M. Bezard en cite une autre, nommée Catherine d'Alrey, qui a éprouvé 665 ponctions ; de plus, vingt fois les eaux se sont fait jour par les urines ou les vomissemens. En évaluant toutes ses évacuations à quinze pintes l'une dans l'autre, elles forment un total de 10,275 pintes de liquide, ou environ trente-cinq muids de Bourgogne. Au reste, cette femme ne rendait plus d'urine plusieurs années avant sa mort, et la quantité du fluide évacué, à chaque ponction, surpassait la somme totale des alimens et des boissons.

La ponction se pratique à une égale distance de la crète supérieure de l'os des isles et du nombril. Le malade étant assis sur le bord du lit, les pieds appuyés sur le plancher : des aides le soutiennent, et on comprime le ventre afin d'augmenter la saillie. Alors le chirurgien enfonce le trois-

quarts au milieu de l'espace susdit, et à la profondeur de deux ou trois pouces. On retire le poinçon du trois-quarts, et l'eau s'écoule par la canule. On favorise sa sortie en pressant avec les mains sur le ventre; on évacue, s'il se peut, la totalité du liquide, quand même une syncope surviendrait.

On a encore proposé contre les hydropisies, souvent rebelles à tous les secours de l'art, les scarifications non sanglantes, ou *mouchetures*.

Elles conviennent spécialement dans l'hydropisie ascite, compliquée d'anasarque; dans l'édème des poumons; dans l'hydropisie du nombril; dans celle des bourses, lorsque la distention du ventre, par une grande quantité de liquides, menace de suffoquer le malade : elles sont moins convenables dans là leucophlegmatie. Il ne faut les employer que pendant une constitution sèche de l'air.

Quoiqu'on puisse pratiquer les mouchetures dans les différentes parties tuméfiées, telles que les bras, le dos de la main, les cuisses, les jambes, les malléoles, le coude-pied, le scrotum, le pénis et les grandes lèvres; on doit cependant, se borner, dans le plus grand nombre des cas, à les pratiquer sur la partie interne et inférieure des cuisses, près des genoux; elles sont alors moins susceptibles de déterminer une rougeur érysipélateuse, qui finit ordinairement par la gangrène. Lorsque les jambes ne se dégorgent pas, on fait deux ou trois mouchetures sur la jambe, et autant sur le coude-pied. Il faut se contenter de faire simplement, avec la pointe de la lancette, de petites mouchetures légères, superficielles, courtes, non sanglantes, très-peu multipliées, à distances l'une de l'autre, et les réitérer souvent, selon le besoin; parce qu'elles sèchent vite et guérissent promptement. Mais avant de pratiquer cette opération, dont les suites ne sont pas aussi dangereuses qu'on le pense, dit le docteur *Roucher*, il faut purger le malade. Ces mouchetures, qui ne sont presque pas douloureuses, réveillent le ton des vaisseaux lymphatiques; elles excitent un écoulement qui a lieu goutte à goutte, et déterminent, par l'irritation sympathique de la peau, qui se réfléchit sur le système urinaire, une évacuation considérable d'urines. Elles préviennent aussi les métastases, qui se font quelquefois dans l'hydropisie, sur la tête ou sur la poitrine.

Les scarifications ne conviennent pas dans l'ascite (excepté lorsqu'elle est compliquée d'anasarque ou d'une autre

hydropisie, ce qui a lieu souvent); dans les hydropisies dépendantes d'engorgemens des viscères; dans l'hydropisie enkistée; dans celles qui dérivent d'engorgemens scrophuleux, des épuisemens de tout genre, qui dépendent de quelque suppuration interne ou d'un vice scorbutique, chez les sujets faibles ou âgés de plus de 50 ans; tant qu'il existe des rougeurs érysipélateuses; durant les temps humides, froids et pluvieux. Pendant qu'on pratique ces opérations et qu'on évacue les eaux, on donne quelque *tonique* ferrugineux, n.os 38, 39. Si, malgré ces précautions, les eaux sortent avec trop d'abondance; pour empêcher la ruine des forces du malade, on applique dessus la partie le bandage de Theden, qu'on serre graduellement, à mesure que les eaux diminuent. Dans le cas de rougeur érysipélateuse, qui provient souvent d'un spasme soutenu de la partie, les fomentations avec l'eau de sureau et mêlées à une cuillerée d'eau-de-vie, et même les applications calmantes. Si des points noirâtres, gangréneux, surviennent sur les bords des ouvertures, on a recours aux moyens externes et internes proposés contre la gangrène. (*V.* GANGRÈNE.)

Je dois dire ici un mot des signes qui distinguent l'ascite ou l'hydropisie du ventre, de la grossesse, quoique ses signes soient difficiles à saisir.

Dans la grossesse, les seins sont fermes et plus gros, au lieu qu'ils sont flasques et flétris dans l'hydropisie. Cette règle n'est cependant pas certaine; car les mamelles se gonflent sympathiquement toutes les fois que la matrice est fermée depuis long-temps: soit qu'elle renferme un fœtus, une mole, un polype, de l'eau ou des vents. Dans la première, la tumeur du ventre monte vers l'estomac; dans l'ascite, au contraire, l'enflure affecte plus particulièrement la partie inférieure. Dans la grossesse, le visage est naturel et d'une bonne couleur; dans l'hydropisie, au contraire, les traits sont plus ou moins décomposés, et le visage plus ou moins pâle et bouffi. Enfin, dans l'ascite, on s'aperçoit de la fluctuation des eaux; et dans la grossesse, surtout lorsqu'elle est déjà avancée, on peut sentir les mouvemens de l'enfant, en appliquant la main sur le ventre: épreuve qu'il est bon de répéter deux ou trois fois, attendu que les filles un peu rusées ont l'adresse de tousser dans ce moment, pour empêcher qu'on n'aperçoive les mouvemens que peut faire l'enfant. Cette distinction est applicable aux hydropisies enkystées, et même à celle des ovaires.

ASPHYXIE, Mort apparente. Etat maladif, dans lequel le corps est privé de tous les signes sensibles de la vie, et où toutes les fonctions qui se montrent à nos sens, sont interrompues.

L'asphyxie étant une abolition ou une suspension du mouvement du cœur et des artères, ainsi que des autres fonctions de la vie, par suite de l'action chimique ou physique des différentes causes, je la divise en plusieurs espèces, relativement à la nature de ces mêmes causes.

1.° *Asphyxie des noyés* ou par *submersion*. Le corps restant sous l'eau : l'asphyxie arrive au bout d'environ trois minutes, sauf les exceptions établies plus bas.

Symptômes. Figure gonflée, violette, et très-souvent pâle ; yeux entr'ouverts, pupilles dilatées ; écume, quelquefois sanguinolente, autour de la bouche et dans les narines ; poitrine élevée ; ventre balloné ; peau recouverte de taches violettes, ressemblant à des échymoses ; battement insensible des artères ; corps froid et membres roides, le plus souvent.

Causes. Privation de l'air atmosphérique, et par suit suspension de la circulation.

Goodwin a éprouvé qu'il entrait avant la mort, dans les poumons des noyés, une certaine quantité d'eau, mais qui était trop petite pour causer la mort.

Cependant on admet généralement aujourd'hui, avec M. Desgranges, deux manières différentes de périr sous l'eau ou par l'eau ; celle de la crainte et du *saisissement* que cause l'impression de l'eau froide et la peur du danger : asphyxie *nerveuse*, *spasmodique*, *syncopale* ou sans matière.

Celle qui dépend de l'eau qui a pénétré dans les bronches, dans l'acte de la respiration, et y détruit le jeu des poumons : asphyxie par *suffocation*, par *engouement* ou *avec matière*.

L'on conçoit que la première espèce d'asphyxie est beaucoup moins grave que la seconde, étant une sorte de suffocation hystérique ou purement nerveuse dont on peut revenir quelques heures après, comme l'a vu un médecin de Gotthingue, en 1748, qui rappela à la vie un homme qui était resté submergé près d'une demi-journée, en lui mettant sous le nez un flacon d'alcali volatil.

Pronostic. On a peu d'espoir de rappeler à la vie

une personne qui a resté un quart d'heure sous l'eau ; cependant, comme il est prouvé que l'irritabilité du cœur persiste encore long-temps après la suspension des fonctions des autres organes, et que plusieurs circonstances peuvent concourir à entretenir la chaleur vitale, il ne faut pas abandonner cet infortuné sans avoir tenté tous les moyens possibles de le secourir.

Traitement. Le corps étant retiré de l'eau, on lui met les doigts dans la bouche pour en retirer les mucosités et les autres corps qui pourraient s'y être introduits; on le porte ensuite, avec le moins de secousses et d'agitation qu'il est possible, à la maison la plus voisine; on le dépouille de ses habits mouillés; on l'essuie et on le frotte fortement et longuement de bas en haut, et particulièrement sur le creux de l'estomac, avec des morceaux d'étoffe très-chaude ou imbibés d'alcali volatil ou d'esprit de vin. Aussitôt qu'un lit bien chaud sera préparé, mettez-le dedans, la tête élevée et sur le côté droit, de préférence au gauche, afin de favoriser la circulation du sang dans le cœur; continuez de le frotter; appliquez-lui des serviettes et briques chaudes sur l'estomac et à la plante des pieds; mettez sur sa tête et son corps un bonnet et des couvertures bien chauds; soufflez de l'air dans la poitrine du noyé avec un soufflet introduit dans une des narines, tandis que vous comprimez l'autre avec le doigt; introduisez de l'alcali et du vinaigre dans la narine de l'asphyxié; donnez-lui des lavemens d'eau ou de vin chaud, où l'on aura mis trois cuillerées de sel. On introduit de la fumée de tabac dans le fondement, de la manière suivante : si vous n'avez pas de boëte fumigatoire, faites entrer dans le fondement le tuyau d'une pipe chargée de tabac; allumez-la avec une autre, et soufflez sur le tabac allumé; continuez cette introduction pendant une ou deux heures, le noyé étant dans une position droite un peu inclinée en devant.

Mettez le corps du noyé, le plus tôt possible, dans un bain chaud de sable, de cendre, de sel. Ce n'est qu'après avoir respiré, qu'il aura la faculté d'avaler. On lui donne alors du vin chaud, quatre gouttes d'alcali volatil dans une cuillerée d'eau, ou tout autre cordial. Dès qu'il est un peu remis, on chatouille le gosier avec la barbe d'une plume pour exciter le vomissement qui, cependant, n'est pas de rigueur, à moins qu'il n'y ait des saburres

ou de l'eau dans l'estomac. Quoique les secours susdits ne soient pas efficaces, on les continue pendant cinq à six heures, car on a vu des noyés revenir au bout de quatre ou cinq heures.

Pechlin rapporte qu'un jardinier, en Suède, passa seize heures dans l'eau à une profondeur très-considérable et sous la glace ; les secours le rendirent à la vie.

M. d'Egli sauva la vie à un Suisse qui avait resté neuf heures perdu sous l'eau et qu'on allait enterrer.

Il va sans dire que quand le corps est chaud, il ne faut pas appliquer de la chaleur ; il suffit de l'entourer de linges secs et d'habits.

La saignée est plus nuisible qu'avantageuse, à moins que le malade se trouvant mieux, il y ait des signes manifestes de congestion cérébrale, avec un visage rouge et violet, des membres flexibles et chauds.

Il est dangereux de secouer fortement le noyé ; il ne l'est pas moins de le suspendre par les pieds pour lui faire rendre l'eau qu'il a avalée.

En 1814, un pêcheur du village de Creissels, fort et robuste, après un repas copieux, fut à la pêche avec ses camarades. Ayant plongé dans le Tarn, il reparut au bout d'un instant sur l'eau, portant un gros chabot entre ses dents. Ses compagnons, qui étaient dans une nacelle auprès de lui, s'aperçurent qu'il se soutenait avec peine sur l'eau et qu'il se trouvait mal ; ils le recueillirent aussitôt, le portèrent sur le rivage où ils le suspendirent au plus vite à un arbre, par les pieds, dans le dessein de lui faire rendre l'eau qu'ils supposaient être entrée dans son corps. Un chirurgien arriva bientôt après et ouvrit les quatre veines à ce malheureux ; on administra à la victime quelques autres remèdes presque aussi contraires. Je fus demandé six heures après, et je trouvai le corps, le plus fort que j'aie jamais vu, froid et inanimé, quoique la région du cœur conservât un reste de chaleur. Je cessai bientôt tout traitement, dès que j'appris que le sang de cet infortuné avait coulé copieusement par plusieurs veines.

On conçoit facilement que l'émétique, aidé par les divers moyens échauffans, devait être le seul remède convenable dans ce cas, et que mes regrets furent égaux à mon indignation.

2.° ASPHYXIE, *par le gaz acide carbonique.*

SYMPTÔMES. D'abord mal de tête, vertiges ; difficulté de

respirer ; anxiété ; palpitations violentes du cœur ; accélération des battemens du pouls; tremblement des membres ; obscurcissement ou perte totale de la vue ; tintement d'oreilles, bourdonnement, surdité ; défaillance ou syncope.

Dans cet état, la chaleur animale se conserve, et les membres restent flexibles quelque temps ; l'ouverture de la glotte, libre ; le tissu des muscles relâché ; les yeux saillans; le visage gonflé et rouge, etc.

L'air atmosphérique est un composé, sur cent parties, de 21 gaz oxygène ou air vital ; de 78 gaz azote, et 1 gaz acide carbonique.

La combustion et la respiration, chez tous les animaux, ne peuvent se faire qu'aux dépens de cet air vital ou gaz oxygène contenu dans l'air ; le feu et les poumons décomposent sans cesse cet air, absorbent son oxygène, et produisent, à sa place, beaucoup de gaz acide carbonique. Les résultats de la respiration et de la combustion sont donc de ne laisser, dans l'air environnant, que du gaz azote et du gaz acide carbonique : l'un et l'autre également impropres à la respiration. Ainsi, toutes les fois que vous isolerez dans un appartement, ou tout autre local, une certaine quantité d'air atmosphérique qui ne pourra pas être renouvellé faute d'ouverture, les animaux qui y seront renfermés, le feu, ainsi que la lumière qui y brûleront, consumeront sans cesse la portion oxygénée ou vitale de l'air; et ne fournissant à sa place que du gaz acide carbonique, il doit s'en suivre, nécessairement, que ce local ne contiendra plus que du gaz azote et du gaz acide carbonique ; et cela, dans un espace de temps d'autant plus court, que le local sera plus petit, plus privé d'ouvertures, et que les feux ou les lumières en combustion, et les animaux renfermés, seront plus considérables ou plus nombreux.

On concevra, actuellement, comment il est dangereux de s'enfermer dans de petits cabinets étroitement fermés, avec de la braise ; dans des endroits où brûlent un grand nombre de lumières, et où l'air extérieur ne peut point pénétrer ; dans les lieux des grand rassemblemens, etc.

Il est heureusement, pour l'homme, une circonstance qui l'avertit de fuir promptement un souterrain ou tout autre air rempli de gaz malfaisans : c'est que les lumières s'y éteignent, avant que l'air soit vicié au point d'être mortel pour l'homme.

Les fleurs séparées de leurs tiges et mises dans des vases,

dans la chambre, y exhalent, pendant la nuit, du gaz acide carbonique; aussi, beaucoup de personnes en sont-elles fort incommodées : les fruits exhalent pareillement un air malfaisant.

Le gaz acide carbonique tue en deux minutes, lorsqu'il forme la cinquième partie de l'air ordinaire, ou qu'il ne reste plus que douze centièmes de gaz oxygène dans cet air. Mais le corps des individus asphyxiés conserve très-long-temps sa chaleur naturelle. On ne doit donc négliger aucun secours, tant qu'on n'est pas assuré que la vie soit complétement éteinte : le seul signe un peu certain de la mort, étant la roideur générale des muscles.

Causes. Privation d'air vital; action malfaisante du gaz acide carbonique, fournie abondamment par la fermentation des substances végétales dans les puits, marais, mines, grottes, cimetières, tombeaux anciens, tonneaux vinaires, caves, chambres où l'on brûle du charbon, de la braise; four à chaux; lieux de grands rassemblement, où il y a grand nombre de lumières.

Il est d'autres espèces de gaz qui produisent l'asphyxie, tels sont : le gaz hydrogène, le gaz oxydule d'azote; les gaz *irritans* comme, le gaz acide sulfureux, le muriatique oxygéné, et l'ammoniacal; les gaz *délétères*, ou qui agissent, à ce qu'il paraît, par voie d'absorption, tels que le gaz nitreux, le gaz oxyde de carbone, et le gaz hydrogène carboné, qui se dégagent l'un et l'autre du charbon lorsqu'il commence à brûler; le gaz hydro-sulfurique qui s'exhale des fosses d'aisance, et nommé *plomb* par les vidangeurs, dont il sera question dans l'asphyxie suivante, ou de la 3.me espèce.

Pronostic. L'asphyxie par les gaz delétères est très à craindre, puisque, quelquefois, le malade perd la vie dans peu de minutes. Les moyens curatifs sont rarement efficaces contre cette espèce d'asphyxie; aussi on ne saurait prendre trop de précautions pour ne pas s'exposer dans des lieux où l'air n'est pas suffisamment renouvelé, et où il se dégage une grande quantité de gaz malfaisans, comme les caves ou celliers qui contiennent des tonneaux, les cuves où la vendange se trouve en fermentation, etc. Les gaz qui s'échappaient de l'antre de Delphes, donnaient des vertiges à la Pythie et des convulsions, qui étaient prises pour des marques d'inspiration et de sainteté.

Traitement. Le même que celui des noyés, avec la différence qu'au lieu de chaleur, il faut procurer aux asphyxiés

de la fraîcheur, et beaucoup d'air. faire même des aspersions d'eau froide sur le visage et sur tout le corps, et leur faire avaler de l'oxycrat, froid.

Le renouvellement de l'air, est le préservatif de toutes les asphyxies de ce genre.

3.° *Asphyxie par le gaz hydro-sulfurique* qui s'exhale des fosses d'aisance, des puisards, des égoûts, et nommée *plomb.*

Symptômes. Malaise, envie de vomir; mouvement convulsif des muscles, principalement de ceux des mâchoires et de la poitrine; peau froide; pouls embarrassé. Si l'affection est plus grave; perte de connaissance, de sentiment, et de mouvement; yeux abattus, fermés; pupille dilatée; immobile; lèvres et face violettes; oppression; écume à la bouche; palpitation de cœur; froideur de tout le corps; membres relâchés; pouls petit, faible. Dans les cas extrêmes: convulsions, tétanos; douleurs et cris aigus; suffocation, etc.

Traitement. Exposition du malade au prompt usage des moyens indiqués contre l'asphyxie par le gaz acide carbonique.

4.° Asphyxie *par strangulation.*

Symptômes. Les phénomènes varient selon le degré de lésion produite, et la force de l'individu: couleur du visage plombée; yeux saillans; langue gonflée et hors de la bouche; érection de la verge; engourdissement général; pouls insensible, perte totale de connaissance; impression plus ou moins profonde de la corde ou autres corps étrangers sur la peau; rupture de quelques muscles du cou, ou de certains cartilages du larynx; quelquefois luxation ou fracture des deux premières vertèbres cervicales.

Causes. Resserrement de la trachée-artère, qui intercepte la respiration; compression des veines jugulaires, qui empêche le retour du sang, et l'accumule dans la tête.

Traitement. Usage des moyens indiqués contre les noyés, à l'exception de l'application des corps chauds; parce que les pendus conservent long-temps leur chaleur. La saignée, générale ou locale, est ici fort avantageuse.

Il y a plusieurs exemples de pendus qui sont revenus à la vie. *Anne Gréen*, dit M. Derham, fut exécutée à Oxford, le 14 décembre 1750: elle avait été pendue pendant une demi-heure. Dans cette entrefaite, quelques-uns de ses amis lui frappaient la poitrine; d'autres la tiraient par les pieds de toutes leurs forces; ils l'élevaient quelquefois pour la tirer en bas plus fortement et par secousse, afin de mettre plus tôt fin à ses souffrances. comme la relation imprimée le

porte. Après qu'on l'eut mise dans le cercueil, on s'aperçut qu'elle respirait encore : il y eut un gaillard vigoureux qui, pour la faire mourir, lui donna des coups de pieds de toute sa force sur la poitrine et dans l'estomac ; malgré tout cela, elle revint par l'assistance des docteurs Peity, Willis, Bathust, et Clark. Elle vécut bien des années après, et donna le jour à plusieurs enfans, depuis.

Tous les pendus qui en ont réchappé, s'accordent à dire que la *mort des pendus* est très-douce ; et il y a plusieurs histoires avérées des personnes qui se procuraient *un plaisir indicible*, en se serrant les membres ou le cou avec des cordes à nœud coulant. L'auteur de l'exécrable roman de Justine avait connaissance de ce fait, lorsqu'il dépeint les moyens horribles de se procurer la suprême volupté.

Nous ne conseillons cependant à personne de se faire pendre.

5.° *Asphyxie, syncope de nouveau-nés.* L'usage a conservé ces deux dénominations, quoique impropres, pour faire connaître la maladie suivante des enfans naissans.

Symptômes. Corps du nouveau-né *ex-sanguin*, pâle, décoloré, flasque, immobile, insensible ; on ne sent point de battement le long du cordon ombilical ni à la région du cœur ; l'enfant ne respire point, ne donne aucun signe de vie, et ne présente que l'apparence de la mort.

Causes. Perte de sang abondante, avant ou pendant un accouchement laborieux ; engorgement des voies de la respiration par des glaires ou mucosités ; maladie du fœtus ou de la mère, pendant la grossesse ; conformation vicieuse, ou faiblesse naturelle de l'enfant ; accouchement précoce et laborieux.

Traitement. Exposez l'enfant à l'air libre ; placez-le sur le côté, dans une situation horizontale, afin que les mucosités qu'il pourrait avoir dans la bouche puissent s'écouler : on aidera à leur sortie, s'il le faut, au moyen d'un pinceau ou du doigt introduits dans sa bouche ; soufflez lentement et longtemps dans la bouche, au moyen d'un soufflet introduit dans une narine, en comprimant légèrement l'autre ; irritez les narines avec la barbe d'une plume ; placez sous leurs ouvertures, de l'alcali volatil, du bon vinaigre, ou de l'ail écrasé ; versez dans sa bouche quelques gouttes de vin chaud. Qu'on plonge le corps de l'enfant dans le vin tiède ; qu'on lui fasse des frictions légères sur la poitrine et le ventre, avec la main chaude ou trempée dans l'eau-de-vie chaude ; qu'on

ne coupe point de suite le cordon ombilical, et avant que le placenta soit en partie détaché. M. *Fretau*, dans ce cas d'asphyxie, fit plonger le nouveau-né dans un bain tiède composé de vin et d'eau; pendant que l'enfant tenait encore à la mère par le cordon, il approcha une cuvette qui servait de baignoire, le plus près possible du ventre de l'accouchée, de manière que le cordon y trempait complétement : il le vit bientôt après se gonfler du côté de la mère; il frictionna la région du cœur de l'enfant, qui fut aussitôt rendu à la vie.

On peut enfin essayer le galvanisme ou l'électricité dirigée vers le creux de l'estomac du nouveau-né.

Certains auteurs ont confondu, très-mal à propos, cette maladie avec l'apoplexie des nouveau-nés. (*V.* Apoplexie et Syncope des *nouveau-nés.*)

6.° Asphyxie *par corps étrangers*, arrêtés dans le conduit des poumons ou voies aériennes, larynx, trachée-artère ou bronches.

De toutes les causes capables de troubler ou d'empêcher la respiration, il n'en est point qui agissent avec plus de promptitude et de violence que les corps étrangers dans les voies de l'air; le passage, ou la chute de ces corps dans ce conduit, a lieu ordinairement lorsqu'on fait effort pour avaler en même temps qu'on rit, chante ou parle; parce que l'épiglotte est relevée pendant une de ces actions.

Symptômes. Visage rouge, yeux saillans, gonflement des jugulaires, voix altérée, toux vive et convulsive, expectoration écumeuse; respiration gênée, râleuse, sifflante; menaces de suffocation; efforts pour vomir; angoisses inexprimables; pouls petit, intermittent; le malade porte la main sur le point douloureux, et fait ainsi connaître le lieu où le corps s'est arrêté.

Causes. Noyaux de prunes ou de cerises, haricots, pois, balles, épingles, fragmens d'os, morceaux de chair, alimens, etc. Des corps étrangers dans nos organes, peuvent aussi intercepter le passage de l'air. Tels sont : les fausses membranes dans le croup; les mucosités dans le catarrhe suffoquant; polypes, tumeurs, etc.

Pronostic. Le danger de cette maladie et plus ou moins pressant, selon la nature ou le volume des corps étrangers, leur solidité, leur forme; selon leur position, et l'âge du sujet. Cette espèce d'asphyxie est heureusement fort rare et réclame de prompts secours. Il faut surtout prendre garde

d'être trompé par la rémission des symptômes et le bien-être passager qu'éprouve souvent le malade, lorsque la petitesse du corps engagé, lui permet de rester immobile.

TRAITEMENT. Si un corps ou un polype détaché bouchait l'orifice du larynx, il faudrait chercher à le saisir avec les doigts, ou avec des pinces droites ou courbées, et en faire l'extraction ; mais lorsque le corps est passé dans les voies pulmonaires, les secours de l'art sont beaucoup plus difficiles à administrer. On conseille d'exciter l'éternuement par le moyen du tabac, des poudres sternutatoires, ou en chatouillant l'intérieur des narines, avec une plume ; on peut encore provoquer le vomissement, et même frapper avec la main sur le cou ou le dos. On en vient enfin à l'opération, qui réussira d'autant mieux qu'elle sera faite plus tôt. Elle consiste à inciser le larynx, *laryngotomie*, ou la trachée-artère, *trachéotomie*, pour en extraire le corps qui y est engagé.

Louis et *Antoine Petit* ont vu un marchand d'estampes, de Paris, mourir d'une phthisie ulcéreuse, produite par la présence, depuis quatre ans, d'un louis d'or dans sa trachée artère ; ces habiles praticiens avaient conseillé l'opération, qui ne fut point faite.

La *trachéotomie* a été pratiquée à Rhodez, en 1812, avec succès, par M. Lacalmonty, chirurgien instruit. Le jeune homme opéré, âgé de 14 ans, avait avalé un noyau de prune, qui, au lieu de suivre la route de l'estomac, avait pris celle des poumons et s'était engagé dans la trachée-artère, vers sa partie supérieure ; tous les moyens d'extraction ayant été tentés inutilement, l'habile opérateur ayant incisé le cou, au passage de la trachée-artère, et de suite après le tube cartilagineux ; le noyau sortit aussitôt, avec impétuosité, par les mouvemens de la respiration, et le malade, qui allait être suffoqué, fut rendu, dans quinze jours, à une santé parfaite.

ASPHYXIE *par corps étrangers* arrêtés dans le canal qui conduit à l'estomac, dit œsophage. (*V.* CORPS ÉTRANGERS *dans l'œsophage.*)

L'asphyxie peut être encore produite par les alimens, qui, sortis de l'estomac, chez un individu en état d'ivresse, passent dans le conduit de l'air comme dans l'observation suivante, rapportée par M. Mérat.

Le portier de la clinique interne de la faculté de médecine de Paris, était presque toujours ivre. Un soir il s'était

tellement gorgé de vin et d'alimens, qu'il tomba chez lui, et s'endormit sur le dos; comme il passait souvent ainsi une partie de ses nuits, on n'y fit pas grande attention. On entendit, vers deux heures du matin, qu'il faisait des efforts; on crut qu'il vomissait: le lendemain, on le trouva mort. M. Mérat l'ouvrit, par le conseil du professeur Corvisard; il trouva des portions d'alimens et même du vin dans la trachée-artère.

7.° Asphyxie *par le froid.*

Symptômes. Penchant invincible au sommeil; bientôt abolition plus ou moins forte des sens, du mouvement, de la respiration, du pouls et des battemens du cœur; pâleur, grand froid et rigidité de tout le corps.

Causes. Action mécanique du froid sur la surface de tout le corps et sur les poumons.

Traitement. Mettez le malade dans un bain d'eau à la température ordinaire; versez ensuite, peu à peu, de l'eau chaude dans le bain, pour le chauffer insensiblement jusqu'à la température de 12, 16, 20 degrés, dans l'espace de trois quarts d'heure; lorsqu'on sentira le pouls se ranimer, on peut porter la chaleur jusqu'au 25e. degré. Le passage du froid au chaud doit être bien gradué. Lorsque la chaleur et la souplesse naturelle seront revenues au malade, on lui donnera un peu de bouillon ou de vin avec de l'eau, mais non de liqueurs spiritueuses; on lui fera respirer de l'alcali volatil, du vinaigre, de l'eau de Cologne; on lui donnera ensuite un lavement où l'on aura mis deux cuillerées de sel. Après le bain d'une demi-heure: friction avec une flanelle ou de l'eau-de-vie camphrée, et autres excitans externes; infusion légèrement sudorifique pour boisson.

Le principe vital fait brûler dans le corps, qu'il anime, un feu qui est toujours à peu près le même; qui s'isole dans les feux du Sénégal; qui ne s'éteint point sous les glaces de la Sibérie. Les mémoires de l'académie des sciences font mention d'une fille qui resta douze minutes dans un four, dont la température était de 129 degrés. Si la température de nos humeurs montait beaucoup au-delà de 32 degrés, qui en est le terme ordinaire, nos fluides se coaguleraient, obstrueraient leurs propres vaisseaux, arrêteraient la circulation du sang et les mouvemens de la vie. D'un autre côté, le froid le moins vif produirait à peu-près les mêmes résultats; et si un froid de 24 degrés moissonna un grand nombre de nos braves dans notre armée, pendant la déroute de

Moscou, c'est que le défaut d'habitude à un froid pareil, mais particulièrement la disette, les chagrins, la fatigue et toutes les causes affaiblissantes, rendaient les corps plus impressionnables par le froid, qui fut même moins meurtrier que ces diverses causes énervantes.

A Pétersbourg, le froid se porte, dans le fort de l'hiver, jusqu'à 33 degrés sous o, température sous laquelle on obtient la congélation du mercure, et cependant on n'y meurt pas de froid : tant est grande la résistance qu'oppose le principe qui nous anime, aux divers agens destructeurs de notre machine !

Sans le principe vital, notre corps serait hors d'état de supporter un froid ou une chaleur bien considérable. L'on sait que la chaleur, en Syrie, est communément de 55 degrés; et le froid, en Sibérie, de 35 degrés : il y a donc, d'une température à l'autre, la prodigieuse différence de 90 degrés ; cependant le Syrien et le Lapon se portent à merveille.

La chaleur vitale se maintient chez l'homme à 32 degrés du thermomètre de Réaumur, quelque soit le climat et la température où il se trouve.

8.° Asphyxie *par le chaud.* La chaleur peut, comme le froid, causer l'asphyxie ou réduire l'homme à la mort apparente, qui serait suivie de la mort réelle, si on n'y apportait un prompt secours; les corps de ces asphyxiés conservent long-temps de la chaleur, et sont ordinairement très-rouges; leurs membres sont flexibles.

Causes. Ardeurs du soleil; feux violens des verreries, des fondeurs de métaux, des boulangers, des fourniers, etc.

M. Denon, raconte que, dans le détachement dont il faisait partie, dans la Haute-Égypte, étant obligé de marcher aux heures les plus brûlantes du jour, des soldats et des chevaux périrent de chaud ; rien, dit-il, n'est affreux comme cette mort ; on est surpris tout-à-coup d'un grand mal de cœur, et nul secours ne peut rémédier aux défaillances successives qui sont suivies de la mort; rien surtout n'est plus accablant que le règne du vent du midi avec le chaud. On observe qu'une chaleur de 25 degrés, avec le vent du nord, n'était pas aussi malfaisante qu'une chaleur de 18 degrés accompagnée du vent du midi.

Traitement. Transportez le malade dans un lieu moins chaud, mais pas trop froid ; saignez-le du bras ou du pied; appliquez-lui des sangsues à la tête; donnez-lui une boisson

d'oxycrat ou de petit lait et des lavemens rafraîchissans; faites-lui prendre des pédiluves dans l'eau médiocrement chaude; évitez toutes les boissons échauffantes.

La *foudre* produit souvent une espèce d'asphyxie avec suspension des mouvemens volontaires et organiques ; on conseille, dans ce cas, les stimulans susdits : l'électricité, le galvanisme ; ou d'enterrer le malade, jusqu'au cou, dans de la terre fraîche.

Lorsque les effets de la foudre sont plus violens, elle anéantit toutes les facultés de la vie, et l'individu meurt en quelque sorte apoplectique.

Préjugés. Que d'opinions ridicules ne se faisait-on pas autrefois au sujet du tonnerre! On sait, aujourd'hui, que ce phénomène est aussi naturel que la pluie et le vent; et que le feu du ciel n'est autre chose qu'un météore électrique, dont voici l'explication en deux mots.

Le globe terrestre contient une grande quantité de fluide électrique : il en sort avec les vapeurs qui s'exhalent de la terre (plus par un temps chaud que par un temps froid), et qui électrisent ainsi l'atmosphère. Les vapeurs de la terre forment les nuages; quand l'air n'est pas assez chaud pour les dissoudre, ceux-ci se chargent du fluide électrique, qui, cherchant sans cesse comme les autres fluides, à se mettre en équilibre parfait, est déchargé du nuage où il est accumulé, sur les autres nuages, sur la terre ou sur les corps qui ont moins de fluide. Il y a donc un perpétuel mouvement, ou décharge du fluide électrique, de la terre dans l'atmosphère et de l'atmosphère sur la terre, où il est rapporté par les pluies, les rosées, les orages ; la foudre s'élève donc tantôt de la terre, tantôt elle descend des nuages. En effet, on a vu quelquefois, d'une manière très-sensible, la foudre s'élever de la terre, comme on la voit, plus souvent, sortir des nuages.

La foudre n'est donc autre chose que la décharge électrique de la nuée orageuse sur un corps non électrisé ou moins électrisé qu'elle.

L'*éclair*, ou la foudre, sera suivi d'un bruit, proportionné à la rapidité du mouvement dans l'air, par la décharge électrique: mouvement qui doit, lui-même, être proportionné à la vitesse incalculable de l'éclair; c'est à ce bruit qu'on donne particulièrement le nom de *tonnerre*, quoique ce nom convienne aussi à l'ensemble des phénomènes qui ont lieu quand il tonne.

Les étincelles électriques sont plus vivement excitées par

les matières métalliques, que par d'autres; et l'eau étant très-aisément électrisable, par communication; tout terrain qui contient des métaux ou des eaux, sera plus exposé à être frappé de la foudre, et il faut s'en écarter avec soin. En général, on doit fuir aussi les lieux élevés, surtout les arbres et les clochers; car les cloches, étant de métal, attirent la foudre; et beaucoup plus, quand on les sonne, à cause du mouvement imprimé à l'air. L'électricité descend aisément le long de la corde et surtout des fils métalliques; elle a aussi plus d'affinité pour la toile que pour la aine et la soie; il faut donc porter, de préférence, des habits de ces deux étoffes, bien secs; se tenir dans le lieu le plus bas de la maison, notamment à la cave où la foudre ne descend presque jamais. Mais la crainte que l'on a de la foudre devrait être bien peu de chose, si l'on voulait considérer la rareté des accidens produits par le tonnerre; d'ailleurs, on peut s'en mettre tout-à-fait à l'abri au moyen de paratonnerres. Il est aussi facile de détourner le cours de la foudre que celui d'un ruisseau; procurez-lui un écoulement, et il se rendra paisiblement à sa destination.

Voulez-vous mettre votre maison à l'abri de la foudre? armez-la d'une tige de fer de la longueur de cinq à six pieds, dorée à son extrémité; qu'elle ait quinze à vingt pieds de hauteur au-dessus du faîte des maisons voisines les plus élevées; faites-la communiquer par d'autres barres conductrices dans une marre pleine d'eau, ou dans un terrain perpétuellement humide, à une profondeur de cinq à six pieds.

Une pointe de fer ne garantit les objets environnans qu'à quarante pieds de distance. Une maison de cent vingt pieds de longueur doit avoir deux paratonnerres. Au moyen de ce préservatif, imaginé par l'immortel Francklin, ne craignez plus la foudre ou les éclairs, ce qui est la même chose.

Il est de fait constant que les éclats du tonnerre font tourner le lait et le vin, périr les vers à soie et les petits poulets dans leur coque. Sans savoir que ce phénomène est probablement l'effet de l'électricité, la ménagère met autour des planches où sont les vers à soie, de petites barres de fer; dans le panier de sa couveuse, un petit morceau de fer; et un clou sous les terrines pleines de lait, pour préserver ces différens objets du tonnerre.

Autres préjugés. Quoique la foudre atteigne toutes les années quelque sonneur de cloches, on ne peut détruire l'habitude

que l'on a de les sonner à l'approche d'un orage : le peuple croyant que l'ébranlement causé à l'air par la vibration de la cloche, dissipe les nuages et les écarte.

Il paraît cependant que la coutume de sonner les cloches, dans ces circonstances, remonte plus haut ; car, lorsqu'on bénit une cloche, on prie le Seigneur de donner à ce métal le pouvoir d'écarter la grêle, les tempêtes et la foudre: *Præsta*, *quæsumus*, *Domine*, *ut per illius campanæ tactum et sonitum*, *procul pellantur omnes insidiæ inimici*, *fragor grandinum*, *impetus tempestatum*, *temperentur infesta tonitrua*, etc. (*V*. tous les rituels.)

La peur a fait attribuer, de tout temps, à des choses plus ou moins ridicules, la vertu préservative contre la foudre. L'empereur Auguste croyait qu'une peau de veau marin, qu'il gardait soigneusement sur lui, le mettait à l'abri du tonnerre. Tibère portait, dans la même vue, une couronne de feuilles de laurier. Louis XI se croyait en sûreté contre toutes sortes de dangers, au moyen d'une vierge de plomb, qu'il portait à son chapeau.

Un professeur de Brunswick ne s'est-il pas donné le ridicule de prôner et de vendre publiquement de la poudre aux incendies, comme les charlatans de la poudre aux vers? Il ne s'agissait, pour préserver une maison, que de la saupoudrer de quelques pincées de cette poudre.

Les *Ossettes* regardent comme un très-grand bonheur d'être tués par la foudre, parce qu'ils croient que ceux qui périssent de cette manière, ont été enlevés par le prophète Élie. *Klaproth*, Voy. en Géorgie.

Les autres peuples qui n'ont pas cette croyance, craignent, avec raison, d'être tués par la foudre, malgré la rareté de cet accident ; et M. Desbarraux, qui mangeait gras un vendredi, lorsque le tonnerre tomba sur sa maison, fit fort bien de jeter l'aliment défendu, par la fenêtre ; mais il n'aurait pas dû ajouter, comme un impie : *Voilà bien du fracas pour une omelette au lard*!

Asphyxie nerveuse ou *spasmodique*. La mort apparente peut être encore produite par un resserrement ou spasme très fort, dans une attaque de vapeurs, d'hystérie, catalepsie, épilepsie ; de convulsions, de syncope, etc. Cette espèce doit être toujours soupçonnée dans une mort subite, dont on ne connaît pas la cause.

Elle sera combattue par les antispasmodiques les plus

énergiques, et par les autres moyens susdits, ou proposés à l'article HYSTÉRIE.

Pline le naturaliste dit qu'une femme grecque resta sept jours dans un état d'asphyxie, après lesquels elle revint à la santé.

L'anatomiste Vesale, travaillant à ouvrir une dame espagnole : au premier coup de bistouri, elle cria; mais elle mourut quelque temps après, le coup ayant porté trop profondément dans la poitrine.

Qui n'a pas entendu parler de *Jean Duns*, surnommé *Scot*, qui se rongea le bras dans son tombeau?

Tout le monde sait l'histoire arrivée il y a une cinquantaine d'années, à Orléans.

Une dame ayant été enterrée avec une bague au doigt, dans le cimetière public d'Orléans; la nuit suivante, un domestique, attiré par l'appât du gain, découvrit le cercueil; et ne pouvant venir à bout de couler la bague hors du doigt, prit le parti de le couper. L'ébranlement violent, causé par la blessure, rappela la femme à elle-même; et un cri violent que lui arracha la douleur, saisit le voleur d'effroi, et le mit en fuite. Cependant la dame se débarrassa du linceuil dont elle était enveloppée; elle retourna chez elle, survécut à son mari, et lui donna un héritier dans les dix ans de vie qu'elle eut depuis cet événement.

Le peuple raconte une histoire semblable arrivée à une dame de Panat. Cette dame était difficile à servir, vive, même un peu méchante, dit-on. Elle mourut, et fut déposée dans le caveau de ses ancêtres : une servante étant descendue dans le souterrain, se rappela les coups que lui avait donné sa maîtresse; je puis bien, dit-elle, lui en rendre un, pour un si grand nombre que j'en ai reçus. Lui ayant asséné un coup de poing sur la gorge, la percussion débarrassa son gosier d'une arête qui avait causé l'asphyxie de la dame, qui revint à la maison, où elle accoucha quelques mois après d'un garçon, que le peuple a nommé, pour rimer avec Panat, *plus tôt mort que nat*, que né.

M. de Civille, gentilhomme normand, se trouvant au siége de Rouen, fait par Charles IX, fut blessé à mort dans un assaut, et tomba du rempart dans les fossés, où il fut dépouillé, mis dans une fosse avec un autre corps mort; on leur jetta dessus quelque peu de terre : il y resta sept heures, après lesquelles il fut déterré par son domestique, et porté dans une maison où il resta cinq jours et cinq nuits

sans parler ni remuer, ni donner aucun signe de vie. La ville ayant été prise, Civille fut jeté par la fenêtre, comme mort, d'où il tomba heureusement sur un tas de fumier, où il demeura plus de trois jours en chemise; au bout de ce temps, un de ses parens, surpris de le trouver en vie, le ramassa et l'envoya à une lieue de Rouen, où il fut traité, pansé, et parfaitement guéri.

On lit, dans le recueil des causes célèbres, t. 8, l'histoire suivante : Deux marchands de Paris, de la rue Saint-Honoré, liés d'une étroite amitié, avaient chacun un enfant, l'un un fille, et l'autre un fils, à peu près du même âge, qui s'aimaient réciproquement.

> Leur âge était égal, et leur beauté semblable ;
> La même instruction forma ce couple aimable.
> Un doux penchant est né du plaisir de se voir.
> Leur amour est égal. . . . .
>
> MÉTAM. Chant IX, trad. de S.-ANGE.

On était sur le point de les marier, lorsqu'un riche financier vint à la traverse, et fit la demande de la demoiselle; l'appât de la fortune fit changer les sentimens des parens qui insistèrent pour que leur fille épousât le financier; malgré les répugnances qu'elle marqua pour le suppôt de Plutus, elle obéit, et l'épousa. En fille vertueuse, elle interdit sa présence au jeune homme qu'elle aimait; mais les efforts qu'elle faisait contre son cœur, la firent tomber dans une noire mélancolie, et bientôt dans une syncope hystérique. On la crut morte, et on l'enterra. L'amant ayant appris la triste fin de sa maîtresse, se rappela qu'elle avait eu autrefois une attaque violente de léthargie, il se flatta qu'il en était peut-être de même, corrompit le fossoyeur, avec le secours duquel il tira la défunte du tombeau, et l'emporta chez lui. Il mit de suite en œuvre toutes sortes de moyens de la rappeler à la vie, et eut le bonheur de réussir.

Il est aisé de concevoir quel fut l'étonnement de la ressuscitée, quand elle se trouva en maison étrangère, qu'elle vit son amant auprès de son lit, et qu'elle apprit ce qui lui était arrivé. On n'eut pas de peine à lui faire sentir tout ce qu'elle devait à son libérateur : l'amour qu'elle avait toujours eu pour lui, fut l'orateur le plus pathétique. Elle guérit et croyant que sa vie appartenait de droit à celui de qui elle la tenait, ils passèrent en Angleterre, où ils vécurent plusieurs années dans l'union la plus parfaite. Ils revinrent à Paris au bout de dix ans, et ne prirent aucune

précaution pour se cacher, persuadés qu'on ne soupçonnerait jamais ce qui était arrivé. Le hasard voulut que le financier rencontrât sa femme dans une promenade publique; il la joignit, et, malgré le langage qu'elle lui tint pour lui donner le change, il la quitta, bien persuadé qu'elle était véritablement celle dont il avait fait le deuil, et découvrit son domicile, malgré toutes les précautions qu'elle avait prises pour se cacher, et la réclama en justice.

Ce fut en vain que l'amant fit valoir les droits que ses soins lui avaient acquis sur sa maîtresse; qu'il représenta qu'elle serait morte sans lui; que son adversaire s'était dépouillé de tous ses droits en la faisant enterrer, etc., etc. Sentant que le vent du bureau ne lui était pas favorable, il prit le parti de ne point attendre le jugement du procès, et passa avec sa maîtresse dans les pays étrangers, où ils finirent paisiblement leurs jours. (*V.*, pour les signes de mort, le mot MORT APPARENTE.)

ASSOUPISSEMENT. État morbide qui se montre fréquemment dans les fièvres, les contre-coups, et surtout dans l'apoplexie. (*V.* FIÈVRE PUTRIDE, APOPLEXIE.)

On produit aussi quelquefois un assoupissement factice: les malfaiteurs n'ignorent pas l'art de le provoquer au moyen de la jusquiame, de l'opium, et d'autres plantes stupéfiantes. (*V.* PHRÉNÉSIE.)

Ce n'est assurément pas un mal que de prier les saints dans nos souffrances, mais c'est vouloir assujétir les objets sacrés à nos idées terrestres, que d'affecter tel saint à la guérison qui a de l'analogie avec son nom: comme d'invoquer St.-Crampasse, dans la crampe; St.-Fort, dans la faiblesse; St.-Prix, pour les enfans noués; St.-Boniface, pour se donner de l'embonpoint; St.-Etanche, dans les hémorragies; St.-Atourni, pour les étourdissemens. Serait-ce parce qu'on prie aujourd'hui fort mal ce saint, que l'on voit, dans la pratique, tant d'apoplexies et paralysies? Toutes les sociétés de médecins ne devraient-elles pas proposer des prix pour encourager à la recherche des causes de la plus grande fréquence de ces attaques, vraiment effroyable?

ASTHME. Difficulté de respirer périodique et chronique, avec resserrement de la poitrine; respiration stertoreuse ou sibilante, sans toux au commencement de l'accès où celle-ci est difficile; mais, vers la fin, elle devient aisée et s'accompagne d'une expectoration muqueuse plus ou moins abondante.

Cette maladie se divise en asthme humide ou humoral, et en asthme sec, nerveux ou convulsif. Les personnes sujettes à l'asthme, ont, en général et en tout temps, la respiration gênée et un peu courte, surtout lorsqu'elles montent ou marchent vite. Cette maladie correspond quelquefois aux phases lunaires, et se montre la nuit plutôt que le jour.

Symptôme *de l'asthme humide.* L'accès a lieu, communément, vers les deux heures après minuit; il est souvent précédé d'anxiétés, de stupeurs, de douleurs de tête, d'oppression, d'un sentiment de plénitude vers le creux de l'estomac, de chaleur, de constipation; il s'annonce par le froid des extrémités, des frissons vagues, resserrement à la poitrine, toux incommode, gêne des poumons qui rend très-difficile la respiration. Le malade est obligé de s'asseoir sur son lit, et de tenir la tête élevée; il porte les épaules en arrière, et ne peut ni cracher ni tousser; il respire avec une espece de sifflement; il recherche le grand air, fait mille efforts pour rendre sa respiration plus libre; flatuosités; chaleur incommode; visage rouge et gonflé, ou pâle et retiré; yeux pétillans, larmoyans; chaleur, soif; enrouement; pouls naturel, ou petit, enfoncé, fréquent, intermittent; urines claires et colorées à la fin de l'accès, qui dure 3, 4 heures ou plus long-temps, et quelquefois une demi heure seulement. La rémission commence enfin, et s'établit par degrés; la respiration devient moins gênée; le malade parle, tousse et crache avec plus de facilité; tous les symptômes s'apaisent, et il goûte enfin les douceurs du sommeil. Ces accès reviennent plusieurs nuits de suite de la même manière; mais les rémissions deviennent de plus en plus grandes, surtout lorsque l'expectoration est très-abondante, et qu'elle se continue toute la journée : dans ce cas, on peut prédire que l'accès ne reviendra pas la nuit prochaine.

Symptômes *de l'asthme sec.* L'accès survient tout à coup ou présente les signes précurseurs de l'asthme humide; il est principalement l'apanage des personnes sèches, maigres et vieilles, nerveuses, etc. Sa durée est moins longue; mais il revient plus souvent, et ses symptômes sont plus violens. Il est précédé ou accompagné du spasme ou de la convulsion de quelque partie; il commence par une constriction, un resserrement de la poitrine, qui menace de suffocation; palpitations de cœur involontaires; expecto-

ration nulle ou peu abondante. Cette maladie est le plus souvent symptomatique ou produite par une autre maladie.

CAUSES. — *Prochaine* : Constriction ou resserrement contre nature des fibres des bronches, qui gêne la respiration. — *Occasionnelles* : Disposition héréditaire ; pléthore ; humeur épaisse et visqueuse qui engorge les bronches ; suppression des règles, des hémorroïdes, de la transpiration, des sueurs habituelles ; répercussion des éruptions à la peau ; variole, rougeole, goutte, gale ; vice scrophuleux, etc. ; desséchement des vieux ulcères ; approche des orages ; changement subit dans la température de l'air, ou dans la direction du vent ; odeurs ; transport de quelque humeur sur les poumons ; tumeurs squirreuses et œdémateuses de la poitrine ; surcharge des poumons par une graisse abondante ; mauvaise conformation de la poitrine (aussi les bossus sont-ils très-sujets à cette maladie) ; catarrhe, inflammation de poitrine ; fièvres intermittentes ; obstructions ; courses forcées ; veilles prolongées ; abus des liqueurs spiritueuses ; usage des mercuriaux ; passions violentes de toute espèce ; vapeurs des métaux, minéraux, introduites dans les poumons ; air chargé de poussière. Aussi les plâtriers, les maçons, les sculpteurs, les meûniers, les boulangers, les perruquiers, les parfumeurs, les fondeurs, etc., sont-ils très-sujets à l'asthme ; ainsi que les personnes sur le déclin de l'âge, les hypocondriaques, les hystériques, les cachectiques, les scorbutiques, les scrophuleux, les goutteux, etc.

PRONOSTIC. Plus les accès sont longs, plus leurs intervalles sont courts, *et vice versâ*. L'asthme héréditaire est incurable ; il est vrai que l'asthme humide est rarement mortel, que les asthmatiques vivent ordinairement long-temps, d'où est venu ce proverbe, qu'il faut assomer les asthmatiques pour qu'ils meurent. Les vieillards périssent à la longue de l'asthme ; les jeunes gens en périssent difficilement ; les enfans en sont suffoqués. Les affections asthmatiques qui tiennent à quelque vice organique de la poitrine ne sauraient être guéries. Le péril est grand quand la respiration devient tout à coup précipitée et courte ; qu'il y a écume à la bouche, diminution dans la sécrétion des urines, paralysie des bras, et faiblesse considérable. Les syncopes fréquentes, chez les asthmatiques, sont un mauvais signe. Cette maladie durant toute la vie, les accès deviennent de plus en plus fréquens, leurs intervalles moins nets et moins lu-

cides ; l'expectoration; l'oppression sont enfin continuelles, jusqu'à ce qu'elles se terminent par un catarrhe suffoquant, par la phthisie, l'hydropisie de poitrine, la paralysie, l'apoplexie, etc.

TRAITEMENT. L'asthme essentiel est incurable : si on a vu cette maladie guérir, c'est qu'elle était sous la dépendance d'une autre. Il faut donc chercher à soulager le malade et à prévenir les accès.

Pendant l'attaque de l'asthme humide, placer le malade le corps droit, la poitrine légèrement couverte et très-libre; l'exposer à un air tempéré, plutôt frais que chaud; écarter la foule des assistans; faire prendre une tisane expectorante, n.os 26 à 28, ou de l'hydromel, qui est excellent contre l'asthme. Plusieurs malades se trouvent bien de boire froid; donner, pour aider la sortie des crachats, un des juleps *expectorans*, ou toutes les heures une cuillerée à café d'oxymel scillitique, avec deux cuillerées d'eau de cannelle simple ou de tisane; six grains, tous les matins, des pilules balsamiques de *Morton*; une tasse de café. Le ventre étant ordinairement resserré dans l'accès, donnez un lavement *purgatif*, ou mieux *antispasmodique*, n.os 50, 51 ; trempez les mains et les pieds dans l'eau chaude; appliquez sur la poitrine une vessie pleine de lait chaud, ou d'eau de mauve, ou un cataplasme émollient; et, dans les cas pressans, les synapismes aux pieds.

Lorsqu'il y a pléthore seulement, ou que le malade est menacé de suffocation, une ou deux saignées.

Enfin, si la langue est chargée, s'il y a des signes de saburre, les *vomitifs*, n.os 1, 2.

Dans *l'accès de l'asthme sec*, les saignées sont plus convenables; les humectans, l'hydromel, le petit-lait pour tisane, ou le lait d'amandes. Pédiluves chauds; lavement d'assa fœtida.

On peut ajouter, dans cette espèce, au lait d'amandes, demi once de sirop diacode ; ou donner les *antispasmodiques* n.os 12, 22, 28 à 40. Si la violence des accès d'asthme porte trop loin l'insomnie ; les calmans, en commençant par les plus doux, comme l'extrait de coquelicot, de laitue vireuse, un grain de digitale mêlé à demi grain ou un grain d'opium ; enfin les juleps ou pilules opiacés ; l'éther avec l'opium ; quatre ou cinq prises, dans les vingt-quatre heures, de poudre ou teinture de digitale, qui soulage les asthmatiques.

Pour faciliter l'expectoration, qui doit terminer l'accès

d'asthme, on fera respirer la fumée de benjoin, ou les vapeurs du camphre mis en poudre, sur lequel on verse de l'eau ou du vinaigre chauds ; la vapeur d'éther soulage aussi le plus souvent les asthmatiques.

Dans la rémission de l asthme humide, ou après son accès, un cautère à l'un des bras; un vésicatoire entreletenu au bras ou à la jambe avec la pommade ou le bois de garou, ou appliqué entre les épaules, car très-souvent les malades y éprouvent des douleurs rémittentes ou intermittentes.

On a vu certains asthmatiques n'avoir point d'accès pendant des évacuations habituelles, comme une diarrhée, un flux d'urine, un ulcère. Le roi *Guillaume*, qui était asthmatique, n'eut point d'accès pendant tout le temps que suppura une plaie, causée par un boulet de canon, qui lui avait froissé une épaule, à la bataille de Boyne.

Dans la rémission de l'asthme humide, les eaux minérales sulfureuses, à petite dose, et coupées avec le lait. On conseille encore, pour prévenir l'asthme, un vomitif donné le soir, un *purgatif* doux, n.os 26, 33 et les tisanes suivantes; surtout quand l'asthme dépend d'une humeur répercutée.

Tisane de douce-amère à laquelle on ajoute une once d'oxymel scillitique, et autant de sirop d'hyssope. Dose : une tasse, toutes les deux heures.

P. racine d'aunée, six gros; faites bouillir, pendant une heure, dans quatre livres d'eau ; sur la fin, ajoutez, feuilles d'hyssope ou de lierre terrestre, une poignée de chaque ; et à la colature, miel, deux onces. Dose : trois ou quatre verres dans la journée. Le malade peut encore user d'un des remèdes suivans :

P. fleur de soufre, une once ; fleur de benjoin, deux gros ; poudre de racine d'arum, trois gros ; sucre, quatre onces et demie ; gomme adragant, q. s. pour des tablettes de vingt grains qu'on laisse fondre dans la bouche, dont on peut prendre trois par jour.

Sirop antiasthmatique. P. benjoin en larmes une once, acide benzoïque sublimé, deux gros ; alcool rectifié, trois onces ; eau, trois livres ; laissez infuser pendant vingt quatre heures ; distillez, pour retirer huit onces de liqueur. Ensuite, du résidu de la distillation, faites un sirop à la manière ordinaire, avec sucre blanc, deux livres ; miel de Narbonne, une livre ; ajoutez à ce sirop bien cuit, les huit onces de liqueur, retirées de la distillation. Dose : une

cuillerée, à jeun, dans une tasse de tisane de lierre terrestre, d'hyssope ou de menthe; quelquefois, pour le rendre plus calmant, on y ajoute huit ou dix grains d'extrait d'opium.

Recette de Lobel contre l'asthme tant humide que sec. P. tabac de Hollande une ou deux onces; mettez à infuser pendant huit jours à la cave, dans douze onces de vin blanc; après, l'on filtre et l'on exprime bien. Dose : une cuillerée toutes les deux ou trois heures. Au bout de dix jours, une cuillerée et demie. Quelquefois on donne un demi verre et même un verre de ce vin de tabac.

Dans l'état de faiblesse des organes digestifs, avec empâtement des poumons, le soufre, le quinquina, etc.

P. quinquina en poudre, une once : fleur de soufre, extrait de réglisse, de chaque deux gros; gomme ammoniaque, quatre scrupules; faites des pilules de trois grains. Dose : six, trois fois par jour, en augmentant jusqu'à dix. Ici conviennent aussi les *eaux minérales sulfureuses* de Barrèges, de Cauterets, de Bonnes, etc.

Dans la rémission de l'asthme sec ou nerveux, matin et soir, deux des pilules suivantes, en augmentant tous les jours d'une pilule.

P. fleurs de benjoin, deux gros; rob de sureau, q. s. pour soixante-douze pilules.

P. assa fœtida et gomme ammoniac, parties égales de chaque; faites des pilules de quatre grains. Dose : quatre en se couchant, en buvant par-dessus une tasse de citronnelle.

P. extrait de quinquina, vingt grains; opium, six grains; camphre, quinze grains; assa fœtida, trente grains; sirop diacode, q. s. pour faire vingt pilules. Dose : deux, en se couchant.

Dans l'asthme causé par les scrophules : de quatre à huit, trois fois par jour, des pilules suivantes, en buvant, par-dessus chaque prise, une tasse des tisanes susdites.

P. éponge marine calcinée, deux gros; extrait de fumeterre, gomme ammoniac, fleurs de soufre, de chaque, un gros; antimoine cru, demi-gros : faites des pilules de quatre grains.

Dans l'asthme sec, et même quelquefois dans l'humide, j'ai vu éprouver de bons effets, du lait coupé avec la tisane de guimauve. Dose : un verre, en se mettant au lit, et deux autres dans la matinée, à deux heures de distance.

Dans toute espèce d'asthme, l'élixir suivant est convenable :

P. esprit-de-vin rectifié, deux livres; fleurs de benjoin, extrait d'opium, un gros de chaque; camphre, demi-gros; tartrite de potasse, demi-once; huile d'anis, demi-gros; miel de Narbonne, quatre onces; mettez à infuser pendant huit jours à une douce chaleur; passez. Dose: trente gouttes matin et soir, dans un demi-verre d'une légère infusion d'hyssope ou de lierre terrestre.

C'est à l'asthme nerveux qu'appartient *l'asthme spasmodique des enfans, ou de Millar.*

Symptômes. Le petit malade se réveille tout à coup pendant la nuit poussant un cri aigu, et se lève sur son séant. Respiration fréquente, difficile, accompagnée d'un râlement considérable, d'une voix rauque; la constriction des bronches devenant extrême, l'enfant est suffoqué si l'expectoration, le vomissement, une diarrhée de nature muqueuse, et quelquefois des sueurs n'amènent la rémission de l'accès; jusqu'à un nouveau qui a lieu la nuit suivante, et parfois le jour. L'accès dure une à plusieurs heures. Pendant l'intervalle des accès, l'urine est crue et rare; la transpiration et les selles supprimées; dégoût; nausées, vomissemens; flatuosités; méthéorisme du ventre; agitation, crainte, terreur. Quelquefois mouvemens nerveux; cris, pleurs involontaires; soubresauts des tendons; léger délire; convulsions; pouls naturel, ou petit, serré, intermittent.

La maladie attaque les enfans depuis un jusqu'à douze ans: sa durée est de quatre à dix jours, mais le plus souvent l'enfant est suffoqué le troisième ou quatrième jour.

Traitement. Les antispasmodiques, pris surtout parmi l'assa-fœtida, le musc; les fleurs de zinc pris à un tiers de dose; linimens, fomentations, lavemens antispasmodiques; moyens proposés contre les convulsions des enfans réduites à l'état nerveux. (*V.* Convulsions *des Enfans.*)

Cette maladie ressemble beaucoup, par ses symptômes, au croup nerveux, mais en diffère essentiellement. (*Voyez* Croup.)

Régime. Alimens légers et de facile digestion, bouillis plutôt que rôtis; viandes des jeunes animaux; bouillons très-légers; fruits mûrs cuits; crèmes de riz, de gruau, de fécule de pommes-de-terre; les laitages, dont certains asthmatiques se trouvent fort bien. Ils doivent éviter les liqueurs fortes; les alimens salés et épicés; la poussière, de quelque nature qu'elle soit; les repas copieux; l'humidité, le froid. Les asthmatiques doivent souper légèrement; porter des

habits chauds ; un gilet de flanelle sur la peau, tant en été qu'en hiver, et des chaussons de laine; éviter soigneusement la constipation. Rien de plus important qu'un air pur et modérément chaud : cependant, certains asthmatiques s'accommodent mieux de l'air des grandes villes, que de celui des campagnes élevées ; ils se trouvent mieux en hiver qu'en été. Un exercice modéré leur convient, surtout fait à cheval : leur sommeil doit être court. Ils doivent s'abstenir de dormir pendant le jour, et se distraire par des sociétés et des amusemens agréables.

ASTRINGENS, Styptiques. Médicamens qui crispent, resserrent une partie solide. Autrefois l'on mettait au chapitre des astringens tout médicament capable de diminuer ou d'arrêter une évacuation quelconque, soit qu'il agît comme tonique, soit par sa vertu rafraîchissante, adoucissante, émolliente et même calmante. Il est cependant évident que, lorsque l'on arrête un écoulement sanguin ou humoral : une hémorragie, par exemple, avec les tisanes de riz, de gomme arabique, de guimauve, de lin, etc. ; l'on ne fait qu'adoucir, relâcher, détendre les tissus vivans, à l'aide de ces véritables émolliens ; ou à détruire l'exaltation des propriétés vitales qui causent l'hémorragie.

Les astringens doivent être considérés comme agissant directement ou indirectement. (*V.* Médicamens.)

Apozèmes, Décoctions, Tisanes.

N.° 1. P. fleurs d'ortie, une forte pincée; mettez à infuser, pendant un quart d'heure, dans une livre d'eau ; coulez. Dose : trois ou quatre tasses par jour.

N.° 2. P. feuilles de millefeuilles ou d'ortie, une poignée; faites bouillir un instant dans une livre d'eau ; passez. Dose: par tasses.

N.° 3. P. racine de grande consoude, deux onces ; eau, quatre livres ; faites bouillir pendant une heure ; sur la fin ajoutez, réglisse, demi-once ; passez. Dose : à volonté. Quoique cette racine donne beaucoup de mucilage, elle contient aussi de l'acide gallique, et, par conséquent, un peu de principe astringent.

N.° 4. P. cachou, un gros ; faites bouillir, pendant un quart-d'heure, dans une livre d'eau ; passez. Dose : demi-verre, de deux en deux heures.

N.° 5. P. écorce de grenade, demi-once; préparez comme la tisane précédente; même dose.

N.° 6. P. eau, deux livres; huile de vitriol, deux scrupules; sirop de roses rouges, trois onces; mêlez. Dose: une tasse, toutes les deux heures.

N.° 7. P. racine de bistorte et de tormentille, une once de chaque; faites bouillir dans quatre livres d'eau, jusqu'à réduction de moitié; sur la fin de l'ébullition, ajoutez: feuilles d'ortie ou de plantain, une poignée; et à la colature, sirop de grande consoude, une once; eau de Rabel ou esprit de vitriol, un gros et demi. Dose: un verre, de trois en trois heures, de cet apozème.

Bols, Conserves, Electuaires, Opiats.

N.° 8. P. alun et cachou, deux gros de chaque; broyez le tout ensemble, et divisez en huit prises égales, ou faites huit bols, avec q. s. de sirop de roses. Dose: un bol où une prise, trois fois par jour.

N.° 9. P. alun, quinze grains; extrait de quinquina, cinq grains; conserve de roses, un scrupule; sirop commun, q. s. pour faire un bol.

N.° 10. P. alun pulvérisé, un scrupule; éthiops martial, vingt grains; poudre de racines de bistorte et de tormentille, douze grains de chaque; sang-dragon, un scrupule; extrait de genièvre et sirop de grenade ou de grande consoude, q. s. pour faire vingt bols. Dose: de trois en trois heures, le tout pour deux jours.

N.° 11. P. une cuillerée à bouche de *rob* ou *conserve de sorbes, ph.*, ou de cormier: de deux en deux heures.

N.° 12. P. *conserve d'églantier* ou de *cynorrhodon, ph.*, un ou deux gros: deux, trois fois par jour.

N.° 13. P. cachou en poudre, douze grains; conserve de roses, q. s. pour former un bol, qu'on peut répéter deux ou trois fois le jour.

N.° 14. P. *conserve de roses, ph.* Dose: une cuillerée, cinq à six fois par jour.

N.° 15. P. conserve de roses, quatre onces; nitre, demi-once; mêlez. Dose: une cuillerée toutes les deux heures.

N.° 16. P. conserve de roses, quatre onces; sirop balsamique ou de tolu, une once; sirop de pavots blancs, deux gros; mêlez pour un électuaire. Dose: une cuillerée toutes les heures.

N.° 17. P. alun purifié, deux gros; sang-dragon, un gros; extrait de quinquina, conserve de roses rouges,

quatre gros de chaque ; sirop de corail, q. s. pour faire un électuaire. Dose : un gros, de quatre en quatre heures.

N.° 18. P. quinquina en poudre et cachou, de chaque, demi-once ; mêlez bien, et faites un opiat, avec q. s. de baume de copahu. Dose : demi-gros, plusieurs fois dans la journée.

N.° 19. P. quinquina en poudre, limaille de fer, de chaque, deux gros ; cachou, demi-gros ; yeux d'écrevisse, un gros ; alun, seize grains ; mêlez le tout en poudre, avec q. s. de sirop d'épine-vinette ou de limons, pour un opiat. Dose : un scrupule, deux fois le jour.

Bols, électuaires.

N.° 20. P. vitriol vert, deux grains ; opium un grain ; conserve de roses, douze grains ; faites un bol, à prendre trois fois le jour.

N.° 21. P. quinquina et simarouba en poudre, de chaque deux scrupules ; sirop de roses, q. s. pour quatre bols ; à prendre tous les jours, deux le matin et deux le soir.

N.° 22. P. poudre de simarouba, demi-once ; d'ipécacuanha, deux gros ; extrait d'opium, quatre à cinq grains ; conserve de roses, deux onces ; faites un électuaire avec q. s. sirop d'écorce d'orange. Dose : un gros, quatre fois le jour.

N.° 23. La conserve de roses, faite avec une partie de roses et une partie de sucre. Dose : à cuillerées, jusqu'à huit onces par jour, dans la phthisie, etc.

N.° 24. *Electuaire de Duhaume.* P. alun purifié, deux gros ; de sang-dragon, un gros ; d'extrait de quinquina, un gros ; de conserve de roses rouges, demi-once ; de sirop de corail, q. s. pour faire un électuaire de la consistance de la thériaque. Dose : un gros, de quatre en quatre heures.

Bouillons.

N.° 25. P. maigre de veau ou de mouton, six onces ; pieds de mouton, deux ; faites bouillir, pendant une heure, dans q. s. d'eau ; ajoutez ensuite, racine fraîche de grande consoude, demi-once ; racine sèche de tormentille, un gros ; feuilles d'ortie et de plantain, demi-poignée de chaque ; passez, pour une prise de bouillon.

N.° 26. P. racine sèche de bistorte, deux gros ; feuilles de pimprenelle et de plantain, demi-poignée de chaque ; veau, six onces ; balaustes, demi-poignée ; faites un bouil-

lon, auquel vous ajouterez, au moment de le prendre, deux onces suc clarifié d'ortie fraîche.

Collyres.

N.° 27 P. eau rose, huit onces; sel de saturne, six grains; mêlez; bassinez les yeux trois ou quatre fois par jour.

28 P. pierre divine, trois gros; dissolvez dans eau-de-vie, une livre; même usage.

29 P. eau rose, eau de plantain, trois onces de chaque; vitriol blanc, quinze grains; camphre, six grains: même usage.

30 P. muriate d'ammoniac, deux scrupules; acétate de cuivre, quatre grains; eau de chaux, huit onces; laissez ce mélange pendant vingt-quatre heures; puis filtrez; même usage.

31 P. un peu de sucre candi en poudre, qu'on souffle matin et soir dans l'œil, avec le tuyau d'une plume, ou la poudre suivante:

32 P. sucre candi en poudre, dix grains; nitre ou vitriol bleu ou vert, quatre grains; mêlez.

N.° 33. P. sucre et alun ou nitre, demi-gros de chaque; mêlez intimement, en poudre très-fine, dont on souffle une petite quantité dans l'œil avec un tuyau de plume.

Fomentations.

N.° 34. Faites une forte décoction de fleurs de sureau, et mettez-y fondre trois gros, sel ammoniac; trempez des linges que vous appliquerez.

N.° 35. Cendres de sarment, deux livres; faites infuser dans douze livres d'eau; passez: servez-vous de cette eau.

N.° 36. P. esprit de vin, de vinaigre, de chaque, six onces; muriate de soude ou d'ammoniac, deux gros; mêlez.

N.° 37. P. feuilles de romarin, laurier, thym, marjolaine, sauge, lavande, de chaque, une poignée; faites bouillir, pendant demi-heure, dans six livres de vin rouge; passez.

N.° 38. P. eau de forge, trois écuellées ou trois livres; faites bouillir dedans; écorce de jeune chêne concassée, une poignée; sel ammoniac, deux gros.

N.° 39. P. écorce de grenade, une; noix de galle concassée, trois; faites bouillir jusqu'à réduction de moitié dans eau et vin; une livre de chaque; ajoutez sel ammoniac, trois gros.

N.° 40. P. esprit de romarin une livre; sel ammoniac, une once; mêlez.

N.° 41. P. soufre vif pulvérisé et baies de genévrier concassées, de chaque, deux onces; faites bouillir, pendant demi-heure, dans eau de chaux et lessive de cendres de sarment, de chaque, une livre; passez.

N.° 42. P. eau, cinq livres; vinaigre, demi-livre; sel de nitre, deux onces; sel ammoniac, une once; dissolvez.

N.° 43. P. baies de genévrier et de laurier, une once de chaque; feuilles de sauge et de lavande, une poignée de chaque; faites bouillir dans trois livres de vin rouge, et réduire à deux.

N.° 44. P. une boule de mars, qu'on remue dans l'eau-de-vie chaude, jusqu'à ce qu'elle brunisse.

N.° 45. *Eau végéto-minérale*, dite de *Goulard* ou de Saturne.

P. extrait de Saturne, une cuillerée à café, ou deux gros, ou cent gouttes; eau-de-vie, deux cuillerées; versez le tout dans deux livres d'eau; remuez. Cette eau a la blancheur du lait.

N.° 46. P. écorce de chêne, une once; écorce de grenade, demi-once; alun, deux gros; eau des forgerons, trois livres; faites bouillir jusqu'à réduction à deux.

On trempe des compresses dans une de ces fomentations froides, et on les applique dessus la partie, en humectant les compresses, ou les renouvelant, lorsqu'elles sont sèches.

N.° 47. *Fumigation.* P. encens, succin, et écorce de grenade, de chaque demi-once; réduisez le tout en poudre, que vous mettrez sur des charbons ardens, pour en recevoir la fumée sur la partie malade.

Gargarismes, astringens, résolutifs, détersifs.

N.° 48. P. eau, quatre onces; alcool, deux onces; mêlez.

N.° 49. P. feuilles d'aigremoine, une poignée; faites bouillir pendant un quart d'heure, dans douze onces d'eau; à la colature ajoutez, douze gouttes esprit de vitriol et une once miel rosat.

N.° 50. P. eau d'orge, une livre; vinaigre, quatre cuillerées; miel rosat, deux onces: on peut ajouter deux gros sel ammoniac, ou demi-once teinture de myrrhe.

N.° 51 P. feuilles de sauge, une petite poignée; faites bouillir un instant dans une livre d'eau; à la colature ajoutez: alun, un gros; miel, une once.

N.° 52. P. feuilles de ronce, une poignée; faites bouillir dans douze onces d'eau; ajoutez, sirop de mûres, une once.

N.° 53. P. eau six onces ; jus de citron et miel rosat, de chaque, deux onces ; esprit de sel dulcifié, demi-gros ; mêlez.

N.° 54. P. écorce de saule blanc, deux onces ; faites bouillir, pendant demi-heure, dans une livre et demie de vin ; ajoutez, teinture de myrrhe, deux onces.

N.° 55. P. racine de tormentille, deux onces ; faites bouillir, pendant demi-heure, dans une livre d'eau ; à la colature ajoutez, miel rosat, deux onces.

N.° 56. P. eau, huit onces, miel rosat, une once ; acide sulfurique, dix-huit grains : mêlez.

N.° 57. P. racine de contrayerva, demi-once ; faites bouillir, pendant demi-heure, dans une livre d'eau ; à la colature ajoutez : vinaigre, deux onces ; miel et teinture de myrrhe, de chaque, une once.

N.° 58. P. décoction d'orge, douze onces ; suc de citron, une once ; camphre dissous par l'esprit de vin, douze grains.

N.° 59. P. quinquina concassé, une once ; faites bouillir pendant demi-heure dans deux livres d'eau ; à la colature, ajoutez : teinture de myrrhe et miel rosat, de chaque, une once.

N.° 60. P. écorce de chêne, une once ; faites bouillir dans q. s. d'eau, jusqu'à réduction de huit onces ; ajoutez : eau-de-vie camphrée, demi-once ; sel ammoniac, douze grains.

Injections.

Les tisanes n.os 5, 7, ou l'*eau de Goulard.*

N.° 61. P. décoction d'écorce de chêne précédente, et un gros alun.

N.° 62. P. noix de galle en poudre, deux gros ; eau bouillante, une livre ; infusez pendant une heure ; coulez.

N.° 63 P. extrait de Saturne et vitriol blanc, de chaque un gros ; camphre et opium, deux scrupules de chaque ; faites fondre dans eau bouillante, deux livres.

N.° 64. P. sublimé corrosif, un grain ; mucilage de gomme arabique, un gros ; eau, demi-livre ; dissolvez.

N.° 65. P. sublimé corrosif, deux grains ; eau, une livre et demie ; extrait de saturne, trente gouttes ; mêlez.

N.° 66. P. alun ou vitriol blanc, un gros ; dissolvez, dans eau, une livre.

N.° 67. P. vitriol bleu, seize grains ; eau, une livre ; dissolvez.

N.° 68. P. extrait de saturne, deux gros; eau rose, une livre; vinaigre, quatre onces; mêlez.

La dose de ces injections est de demi-verre, quatre fois par jour : dans les gonorrhées des femmes, les fleurs blanches, etc.

N.° 69. P. eau rose, une livre; dissolvez; vitriol blanc, demi gros.

N.° 70. P. noix de galles contuse, demi-once; eau bouillante, deux livres; laissez en infusion pendant un quart-d'heure.

Lavemens.

N.° 71. P. écorce de grenade, demi-once; roses rouges, demi-poignée; faites bouillir dans une livre d'eau ou de lait, et réduire à demi-livre; délayez dans la colature, trois gros diascordium : pour une dose.

Voyez d'autres lavemens astringens, au mot DYSSENTERIE CHRONIQUE.

Liniment.

N.° 72. P. huile d'olive, une once; vert de gris, quatre onces; mêlez; imprégnez-en un linge, qu'on applique sur les ulcères sordides.

Onguens, Pommades.

N.° 73. *Pommade virginale* ou *de la Comtesse*. P. galle de chêne, noix de cypres, écorce de grenade, de chaque, deux gros; feuilles de myrte, sumac, de chaque, trois gros; sulfate de zinc, quatre gros; pulvérisez toutes ces substances séparément, et incorporez-les dans q. s. d'onguent rosat. On frotte, avec un peu de cette pommade, les parties du corps que l'on veut resserrer.

L'onguent de Saturne, ou de *blanc-rhasis*, *ph.*

N.° 74. *Petit-lait aluminé.* P. lait frais, deux livres; alun, un gros et demi; mettez le lait sur un feu doux; faites bouillir; mettez-y l'alun; quand le lait est caillé, passez, et ajoutez-y sucre, une once. Dose : demi-verre ou quatre onces, trois fois par jour.

Pilules.

N.° 75. P. cachou, un scrupule; alun, douze grains; opium, quatre grains; faites des pilules de cinq grains. Dose : une pilule, matin et soir, ou plus souvent.

N.° 76. P. pilules de *Dower*, un gros; conserve d'églantier ou confection de cachou, q. s., pour soixante-douze pilules. Dose : une pilule, de deux en deux heures.

N.° 77. Les *pilules astringentes*, *ph.* Dose : trois ou quatre, par jour. (*V.* d'autres pilules aux mots DIARRHÉE et DYSSENTERIE.)

N.° 78. P. extrait de millefeuilles, demi-once ; limaille de fer non rouillé, un gros ; mêlez ; faites des pilules de quatre grains. Dose : deux ou trois fois le jour.

Potions.

N.° 79. P. diascordium, un gros ; dissolvez dans demi-verre de vin : à prendre le matin, ou matin et soir.

N.° 80. P. diascordium, deux gros ; dissolvez dans eau, trois onces. Dose : une cuillerée, quatre fois le jour.

N.° 81. P. une cuillerée, toutes les heures, de *teinture de roses*, *ph.*

N.° 82. P. deux onces, matin et soir, de suc de nèfles, avant qu'elles soient molles

N.° 83. P. extrait de cachou, deux gros et demi ; cannelle, demi-gros ; eau bouillante, six onces ; mettez en infusion, à chaud, pendant demi-heure ; ajoutez sirop, une once. Dose : quatre cuillerées, de deux en deux heures.

N.° 84. P. eau de cannelle simple, trois onces ; eau de cannelle spiritueuse, une once ; confection de cachou, demi-once ; mêlez. Dose : deux cuillerées, toutes les trois heures.

N.° 88. P. eau de plantain et de millefeuilles, une once de chaque ; liqueur d'Hoffmann, vingt gouttes ; cachou préparé et pulvérisé, un gros ; sirop de grenade, une once ; mêlez. Dose : une cuillerée, toutes les heures.

N.° 86. P. eau de fleurs de coquelicot, huit onces ; gomme arabique, quatre gros ; alun, demi-gros ; sirop de limons, une once ; mêlez. Dose : une cuillerée, toutes les heures.

N.° 87. Faites bouillir deux gros de racine de ratania, dans un verre et demi d'eau, et réduire à un verre. Pour une prise.

N.° 88. On se sert plus communément de l'extrait de cette plante, qu'on donne, matin et soir, à la dose d'un demi-gros à un gros, dissous dans demi-verre d'eau.

Les Espagnols vantent beaucoup, contre les pertes utérines, et autres hémorragies, la racine de ratania, qui croît au Pérou.

N.° 89. P. vitriol bleu, cinq grains ; eau rose, huit onces ; laudanum, cinquante gouttes ; mêlez. Dose : deux cuillerées, de quatre en quatre heures.

N.° 90. P. cachou en poudre, un scrupule. Dose qu'on

prend trois fois par jour, dans une cuillerée de vin, dans un peu de sirop, ou de toute autre manière.

N.° 91. P. alun et cachou, parties égales de chaque; faites fondre dans un creuset, et broyez ensuite les deux substances ensemble. Dose : douze à dix huit grains, matin et soir, dans une tasse de teinture de roses. C'est la *Poudre d'Helvétius.*

Poudres. La ratania en poudre, appliquée sur les plaies récentes, en arrête promptement le sang.

N.° 92. P. alun cru, trois à six grains; gomme arabique, huit grains; sucre, un scrupule; mêlez; pour une poudre, à laquelle on pourra ajouter, si elle n'est pas efficace, demi-grain à un grain de vitriol de Mars : pour une dose.

N.° 93. P. alun, sucre, deux gros de chaque; mêlez, et divisez en douze prises. Dose : une prise, de quatre en quatre heures.

N.° 94. P. noix de galle en poudre, deux scrupules; sucre, deux gros; mêlez, et divisez en douze prises. Dose : comme la précédente.

Sucs.

N.° 95. P. sucs d'ortie, de millefeuilles, ou de plantain, quatre onces : pour une dose, qu'on prend matin et soir. On peut y ajouter demi-once sirop de roses rouges, ou de consoude.

Suppositoires.

N.° 96. P. écorce de chêne, de tormentille en poudre, demi-gros de chaque; miel, q. s. pour faire deux suppositoires.

Tisanes. V. Apozèmes.

Pour d'autres préparations astringentes, on peut voir DYSSENTERIE et CALMANS; car les opiacés sont tous astringens. *V.* aussi les articles des HÉMORRAGIES.

ATAXIQUE (Fièvre). (*V.* MALIGNE.)

ATHEROME. (*V.* LOUPE.)

ATONIE. (*V.* ABATTEMENT et NÉVROPATHIE.)

ATRABILE, BILE NOIRE ou MÉLANCOLIE. Humeur noire, épaisse, dépendant de quelque partie limoneuse du sang, ou plutôt d'une bile suroxydée, devenue épaisse, noire, poisseuse, âcre, acide, et qui est secrétée dans le foie et la rate.

« Quoique l'état de nos connaissances en anatomie, dit M. Godele, ne nous permette pas de croire à l'atrabile comme partie constituante et nécessaire de l'économie

animale ; nous ne pouvons récuser le témoignage de nos sens, qui nous apprennent que dans une foule d'affections du ventre, déterminées le plus souvent par des désordres profonds dans le mode de circulation du système de la veine-porte : *vena portarum, porta malorum*, il se secrète dans le foie et la rate, il suinte des parois intestinales, une matière visqueuse, noire comme de l'encre, dont l'injection des vaisseaux capillaires de tout le système sanguin du bas-ventre, décèle bientôt l'origine aux yeux de l'anatomiste le moins exercé. » Voilà des aveux précieux.

Quoiqu'il en soit, que cette humeur soit primitive ou seulement morbide, nous admettons son influence sur le tempérament mélancolique ou atrabilaire, jusqu'à ce qu'on nous ait donné des explications un peu plus satisfaisantes que ne sont celles de MM. les solidistes modernes qui nient tout, et ne substituent que des hypothèses insoutenables, aux principes qu'ils combattent.

L'école de Salerne donne les signes suivans de la pléthore mélancolique.

Humorum pleno dum fex in corpore regnat,
Nigra cutis, durus pulsus, urinaque clara;
Sollicitudo, timor, mens tristis, somnia tetra;
Ructus acet.; linguæ sapor et sputaminis idem;
Lævaque præcipuè tinnit, vel sibilat auris.

Si sur toi l'atrabile étend son sceptre impur,
Ton teint se ternira, ton pouls deviendra dur,
Ton urine limpide ; et ton âme plaintive
A des songes affreux s'arrêtera craintive ;
L'oreille gauche siffle, ou retentit alors ;
La salive est acide ainsi que les rapports.

Ec. *S.*

(*V.* MALADIES et MELENA.)

ATROPHIE. Vice extrême de la nutrition, s'étendant jusqu'aux os qui se dessèchent et diminuent de volume ; cet état extrême d'amaigrissement est incurable. (*V.* AMAIGRISSEMENT.)

ATROPHIE ou mieux DESSÈCHEMENT DE L'OEIL. Diminution ou absence totale des humeurs de l'œil, avec resserrement de ses membranes.

SYMPTÔMES. Absorption lente de l'humeur aqueuse et du corps vitré, ayant lieu en même temps ; opacité légère du cristallin ; l'iris se ride, se retrécit, perd sa couleur naturelle, et se déforme entièrement.

L'atrophie peut attaquer les deux yeux à la fois, ou se borner à un seul, ou les attaquer tous les deux successivement.

Causes. Coup, contusion, blessure; ophtalmies de toute espèce; opérations sur les yeux; fièvre hectique; et autres causes internes difficiles à reconnaître.

Pronostic. Cette maladie est toujours suivie de la cécité, mais très-rarement de la mort.

Traitement. Il est nul, quand l'atrophie est décidée; si on en connaissait la cause, la curation aurait pour objet les moyens de combattre cette cause. (*V.* Cécité.)

ATROPHIE DES TESTICULES. (*V.* Testicules.)

AVALEMENT DE LA LANGUE. (*V.* Renversement.)

AVORTEMENT, Fausses couches. On appelle ainsi toute naissance avant le terme ordinaire de la gestation; ou tout accouchement qui a lieu avant le septième mois; car, très-rarement, les enfans de moins de sept mois sont viables. (*V.* Accouchement.)

Les avortemens sont plus fréquens les premier, deuxième et septième mois; un peu moins le quatrième et à la fin du cinquième, et beaucoup moins le cinquième et au commencement du sixième mois. Ils arrivent souvent aux époques menstruelles, et à celles d'un premier avortement, s'il a déjà eu lieu. Aussi les femmes grosses doivent-elles redoubler d'attention à ces époques critiques.

Signes précurseurs. Douleurs aux lombes et à la région de la matrice; pesanteur vers le fond du ventre; aversion pour le mouvement; tristesse, langueur; maux de tête, d'estomac; frissons, fièvre; syncopes; mouvemens du fœtus moins sensibles ou nuls; ramollissement des mamelles; affaissement du ventre; pertes de sang, plus ou moins abondantes; envie fréquente d'uriner; dilatation de l'orifice de la matrice; écoulement des eaux par le vagin, etc.

Causes. Elles sont très-nombreuses, et relatives à la mère, ou au fœtus. *Les premières* comprennent: maladies aiguës ou chroniques; fièvres continues, intermittentes; vomissement violent; toux; coliques; rétention d'urine; constipation; grandes douleurs, quelqu'en soit le siége; convulsions; petite vérole; hémorragies considérables quelconques; fleurs blanches; diarrhées immodérées; ténesme; sang de la mère, corrompu par quelque virus d'origine vénérienne, scorbutique, etc.; souvent pléthore

sanguine générale, et surtout locale; excès de force de la constitution; tempérament nerveux, irritable, ou pituiteux et faible; atonie de la matrice; sa sensibilité excessive, sa mauvaise conformation, son peu de capacité ou de dilatabilité; squirre, ulcere, inflammation, hydropisie de cet organe; superfétation, môle, polype, etc.; mauvaise conformation du bassin; chutes; chocs violens; coups reçus à la région de la matrice; exercices immodérés; sauts, danses, courses; efforts pour soulever ou porter un corps pesant; voyages à cheval, en voiture; cris, ris immodérés; remèdes âcres; purgatifs violens; emménagogues; compression du ventre; saignée trop abondante du pied; pédiluves; mauvais régime; diète trop sévère; longues veilles; impression d'un air trop chaud ou trop froid; grandes agitations de l'âme : surprise, frayeur, craintes subites; emportement de colère; excès de joie; odeurs fortes, agréables, ou fétides; bruit du canon, du tonnerre, ou autres, entendus subitement, et surtout l'usage fréquent du coït.

Aut motis coïtu nimio, haud impunè, pudendis,
Vix cæptum crudo fœtum deponet abortus.

Les *causes relatives au fœtus* sont : ses maladies, son volume trop considérable, soit que cela dépende d'un état de pléthore ou d'hydropisie, etc; son accroissement trop brusque vers le troisième ou quatrième mois; cordon ombilical trop court ou trop long, ou sa rupture; volume excessif ou insuffisant du placenta; son décolement partiel ou total; concrétion, squirre de ce dernier; faiblesse des membranes du fœtus, etc.

Pronostic. L'avortement spontané n'a d'autres suites que celles de l'accouchement; la fièvre de lait même est moins forte, les lochies moins abondantes. Ces phénomènes n'ont pas lieu dans les premiers mois. Mais si l'avortement a été produit par quelque cause violente, soit externe, soit interne, ses suites sont plus ou moins dangereuses pour la mère, suivant la nature de cette cause, et la force avec laquelle elle agit. Plus la grossesse est avancée, plus l'avortement est dangereux. Les suites très-communes des avortemens provoqués par l'art, sont : des pertes, des ulcères, des cancers de la matrice, etc.

Traitement. Il est purement préservatif; car l'avortement terminé, les femmes doivent être traitées comme

celles qui sont en couches ; la curation consiste donc à écarter tout ce qui peut produire l'avortement. Parmi les causes qui peuvent donner lieu à cet accident, il en est trois principales, que le praticien ne doit pas perdre de vue.

La première, est la pléthore générale ou locale ; la seconde, la mobilité nerveuse excessive, ou un état de spasme continuel de la matrice, qui, s'opposant à son extension suffisante, en provoque l'irritation et l'action expulsive ; la troisième, une faiblesse innée ou acquise.

On combat l'état de pléthore par les saignées du bras, les tisanes et le régime rafraîchissant.

Contre la sensibilité nerveuse excessive, on emploie: les antispasmodiques, le repos, les bains tièdes qui sont, dans ce cas, très-utiles, soit avant, soit après la grossesse. En général, les bains tièdes sont utiles pendant tout le temps de la grossesse, contre l'opinion du vulgaire qui les croit propres à provoquer l'avortement ; les bains trop chauds ou leur abus sont seuls nuisibles : ils ne conviennent point non plus aux personnes faibles.

Un exercice modéré, les frictions sur l'épine du dos avec le liminent spiritueux et les autres moyens indiqués à l'article ABATTEMENT, sont convenables aux femmes débiles ou cacochymes.

Si des sucs dépravés, existant dans les premières voies, faisaient craindre l'avortement, on donnerait, pour les expulser, des apozèmes apéritifs, suivis de quelques purgatifs doux.

La cure préservative pendant la grossesse, doit être relative aux accidens qui surviennent et aux moyens indiqués aux articles: anorexie ; appétit bizarre ; coliques ; constipations ; diarrhées ; difficulté d'uriner ; douleurs de dents, d'estomac, des mamelles ; enflure ; hémorragie ; hémorroïdes ; palpitation de cœur ; salivation ; syncope ; toux ; varices ; vomissement, etc. (*V.* GROSSESSE.)

On donnera peu de médicamens, en général, pour prévenir l'avortement ; un régime bien suivi, alimens de bon suc et de facile digestion ; contenter les appétits bizarres de la femme, pourvu que les choses qu'elle désire ne soient pas évidemment nuisibles ; un air pur, un doux exercice ; ayant soin d'éviter les intempéries des saisons, le passage brusque d'une température à une température opposée, les veilles, les chagrins, etc., et surtout les vêtemens qui

compriment le ventre et s'opposent à son développement.

Lorsque l'enfant est mort, on ne doit pas, comme plusieurs le pratiquent encore d'une manière atroce, chercher à procurer l'avortement. Outre les incertitudes que l'on a sur la mort du fœtus, les accidens qui pourraient résulter des moyens employés pour faire avorter, sont plus à craindre que ceux que peut causer la putréfaction du fœtus ; on se conduira, dans ce cas, comme nous l'avons dit à l'article Arrière-faix.

Quel âge avait le fœtus dont la femme vient d'avorter ? Quoique la longueur et la pesanteur du fœtus éprouvent des variétés nombreuses, ces deux caractères offrant quelques données pour déterminer son âge, nous allons les rapporter.

Au quinzième jour, le produit de la conception ne paraît qu'un flocon gélatineux, grisâtre, qui se liquéfie presqu'aussitôt, et ne présente rien de distinct, même à la loupe.

A un mois il a le volume d'une mouche ordinaire ; sa longueur est de trois lignes.

A 44 jours, il ressemble, en quelque sorte, à une abeille, et a dix lignes de longueur ; la forme, les linéamens, et l'emplacement des principaux organes se font reconnaître.

A deux mois, la longueur du fœtus est de deux pouces ; on aperçoit distinctement toutes les parties ; la tête est très-grosse et les membres très-courts.

A trois mois, les traits du fœtus deviennent plus distincts ; la face est ridée, le front très-saillant ; le cerveau et les vaisseaux sanguins se distinguent à travers la peau ; le cou et le dos sont voûtés, les mains fermées, mais très-fendues : de manière que les doigts paraissent plus longs que chez les enfans naissans. Les parties génitales se distinguent bien ; le clitoris, les nymphes, la verge, sont saillans, et, proportionnellement, très-longs ; les côtes et les intestins s'aperçoivent à travers la peau très-mince qui les recouvre.

Au quatrième, au cinquième mois, le rapport de formes et de grandeur des parties entr'elles, se rapproche de celui qui a lieu à l'époque de son développement complet ; le fœtus remplit mieux la cavité de la matrice ; la tête descend, entraînée par l'augmentation de son poids ; les mouvemens de l'enfant se font ressentir, ses parties étant en contact avec les parois de la matrice.

Au sixième mois, la tête est grosse et molle, les fonta-

nelles sont très-larges; la peau est mince, lisse, d'une couleur pourprée : dans les mâles, les bourses sont très-petites, rouges : dans les femelles, la vulve est saillante, les lèvres écartées par la saillie du clitoris. Les cheveux sont rares, courts, blancs; les paupières sont collées, les cils et les sourcils peu garnis ; les ongles paraissent à peine.

Au septième mois, la vitalité du fœtus devient plus grande; ses parties acquièrent plus de consistance ; la peau prend une teinte rosée ; elle commence à secréter un fluide onctueux, qui se répand à sa surface; les paupières peuvent s'ouvrir ; les cheveux sont plus longs et deviennent blonds ; les ongles acquièrent plus de consistance.

Au huitième mois, la peau a plus de densité et une teinte plus claire ; elle se couvre de petits poils très-fins ; les ongles sont plus durs, les cheveux plus longs ; souvent les mamelles sont saillantes, et fournissent, lorsqu'on les presse, une sérosité laiteuse.

Au neuvième mois, le fœtus a acquis toute sa maturité.

Depuis l'âge de quatre mois jusqu'au neuvième, la longueur du fœtus présente les variétés suivantes .

à 4 mois.	6 pouces.	de longueur.
à 5.	9 . . .	
à 6.	12 . . .	
à 7.	14 . . .	
à 8.	16 . . .	
à 9.	18 . . .	

quelquefois 16, d'autrefois 20, 22, et même 23 pouces.

Ces données ne sont pas rigoureuses, car on ne peut établir avec précision ni les dimensions, ni le poids du fœtus, dans aucune époque de la croissance : ils doivent varier relativement à la saison, aux alimens, à la constitution, à la vigueur du père et de la mère, selon la manière de vivre de celle-ci, ses occupations habituelles, et surtout selon ses passions, et même selon le sexe ; car Hippocrate prétend que l'accroissement est plus rapide chez les mâles que chez les femelles.

D'après des expériences faites sur plus de vingt mille enfans, à l'hospice de la maternité de Paris, le poids ordinaire de l'enfant, né à terme et bien conformé, est de six livres un quart. Très-peu d'enfans naissent pesant dix livres ; comment donc croire aux propos journaliers que tel enfant pesait quatorze, quinze, vingt livres ?

On cite, comme phénomène, un enfant de treize livres;

mais il avait plusieurs dents. Les caractères de la maturité du fœtus, et qui le distinguent de l'enfant qui est né avant terme, sont : de pousser des cris aussitôt que la tête a franchi le détroit, et qu'elle se trouve exposée à l'air ; de remuer ses membres avec facilité et avec force ; de sucer le mamelon ou le doigt introduit dans la bouche ; de n'être pas coloré d'un rouge trop foncé ; d'avoir de la graisse, des cheveux, des ongles bien développés, et les ouvertures de la bouche, des yeux, du nez, des oreilles, bien détachées ; enfin, de rendre, peu d'heures après la naissance, l'urine et le méconium.

Préjugés. A quelle époque le fœtus est-il animé? ou à quel âge l'âme entre-t-elle dans son corps? Les médecins, et les théologiens surtout, ont long-temps et gravement disputé à ce sujet : l'un soutient que c'est au troisième jour, d'autres que ce n'est qu'au quarantième. Quelques casuistes, adoptant cette dernière opinion, donnent des décisions bien extraordinaires, pour ne pas dire barbares.

Plusieurs femmes de la campagne sont venues me proposer, d'une manière détournée, de les faire avorter. Lorsque je leur ai témoigné l'indignation que me causait une pareille proposition, elles m'ont répondu, naïvement, que leur grossesse ne datait point de quarante jours, et que M. le prieur de P... avait décidé que l'enfant n'étant point encore animé, on ne péchait pas en se faisant avorter. Je n'avais point cru à de pareilles assertions, quoiqu'elles fussent appuyées sur des circonstances qui les rendaient très-vraisemblables, lorsque, ayant consulté un livre des casuistes, que j'avais dans ma bibliothèque, j'ai trouvé, à ma grande surprise, la décision qui suit : « En cinquième » lieu, celui qui fait avorter le fruit avant qu'il soit informé » de l'âme, c'est-à-dire, avant le quarantième jour, bien » qu'il pèche griesvement, il n'est pas néantmoins irrégulier » de droit ; parce que, n'estant pas encor vivifié, il n'est » pas encor homme : et par ainsi, celuy-là qui le fait avorter, n'est pas homicide » *Cas de conscience du cardinal* TOLET, *jésuite.* Trad. du latin par A. *Goffard*, prêtre, liv. I, chap. LXXVII, p. 243.

Cependant S. Augustin avait terminé la discussion en établissant comme principe : *Homo est qui futurus est.* Celui-là est homme, qui est déjà conçu, ou qui doit être homme.

L'avortement forcé ne se voit encore que trop fréquemment de nos jours. Des femmes dénaturées, sacrifiant à

leur honneur tout principe de la religion et tout sentiment d'humanité, se permettent, dans les premiers mois de la grossesse, de faire usage de purgatifs forts, d'emménagogues, ou d'autres remèdes violens, pour provoquer l'avortement; mais souvent, au lieu de réussir dans leurs desseins pervers, elles sont elles-mêmes les victimes de leur crime.

Les Grecques et les Romaines pratiquèrent beaucoup l'art de se faire avorter, afin de conserver la beauté de leurs formes. « A ce que, dit Joubert, la lizure et jolie planure » de leur ventre ne viennent à se corrompre, qu'il ne se » fendille, s'extende et amplie de la pesanteur du fardeau, » et du travail de l'enfantement. « *Erreurs popul.*, p. 404.

Juvénal se plaint que les femmes du haut parage n'accouchent plus, depuis qu'elles ont trouvé le moyen de se rendre stériles et de se faire avorter.

Sed jacet aurato vix ulla puerpera lecto,
Tantùm artes hujus, tantùm medicamina possunt,
Quæ steriles facit, adque homines in ventre necandos
Conducit.

Mais à peine voit-on femme du haut parage
De sa fécondité donner un vivant gage,
Tant, afin d'éviter les suites de l'hymen,
Elle use de secrets, d'un funeste breuvage!
Et même pour détruire un fœtus dans son sein.....

Hoc neque in armeniis tigres fecêre latebris;
Perdere nec fœtus ausa leæna suos;
At teneræ faciunt, sed non impunè, puellæ
Sæpe suos, utero quæ necat ipsa perit. Ovid.

On ne persuadera jamais aux gens du peuple qu'il n'existe pas de spécifique ou remède pour provoquer l'avortement.

Nous avons de la peine à croire que le seigle ergoté, nommé *pulvis parturiens* par les Américains, ait autant de pouvoir qu'ils lui en attribuent pour faire avorter (*V.* Accouchement.)

Quelqu'un peut-il aujourd'hui ajouter foi aux vertus de certaines drogues, vantées par les anciens, contre l'avortement? la pierre d'azur, d'aigle et le jaspe, attachés au bras, sont souverains pour empêcher l'avortement, selon *Felix Platerus*. Le lait de chienne, les cendres de hérisson incorporées dans l'huile, selon *Pline*. Une ceinture de peau de cheval marin ou de loup, est un remède infaillible, selon *Zacutus Lusitanus*.

Autres préjugés chez différens peuples.

La superstition, ce fier tyran du monde,

Si fertile en abus, en préjugés féconde,
Enfanta, chez les turcs, un usage plaisant.
Un époux, souvent même un voisin complaisant,
Qui voit que son épouse ou sa voisine enceinte
Est d'un travail fâcheux depuis long-temps atteinte,
Vole au gymnase, et croit qu'en obtenant congé
Pour les écoliers, son mal est soulagé.

LUCINIADE.

Mais il est des climats où l'homme audacieux
Par sa stérilité pense honorer les cieux :
Au sein de l'Océan, vers le chinois rivage,
Est une île enchantée, où l'homme encore sauvage,
Sourd à la voix du sang et de l'humanité,
Immole ses enfans à la divinité.
Avant trente-cinq ans, l'épouse infortunée
Ne saurait conserver les doux fruits d'hyménée ;
C'est commettre un péché, par la pudeur proscrit,
Que d'oser être mère avant l'âge prescrit.
A peine elle a conçu, qu'une infâme prêtresse
Vient lui faire avaler une liqueur traîtresse ;
Lui fait honte, la traite avec emportement,
Enfin la foule aux pieds jusqu'à l'avortement.

Ibid.

B.

BAILLEMENT. Grande inspiration faite lentement et profondément, et en ouvrant considérablement la bouche, suivie d'une expiration prolongée, presque toujours accompagnée d'un bruit sourd.

CAUSES. — *Prochaine* : embarras dans le tissu ou dans la circulation pulmonaire. — *Occasionnelles* : défaut d'oxygène, ou mauvaise qualité de l'air; le froid; malaise, qui précède les fièvres bilieuses, catarrhales, éruptives, surtout les intermittentes ou d'autres maladies; irrégularité des menstrues, grossesse ; fatigue ; faim ; besoin du sommeil ; ennui ; vue des personnes qui baillent ; digestions laborieuses; saburres, vers ; douleurs d'estomac ; spasme de la poitrine dans les maladies nerveuses ou convulsives ; névropathie, hystérie, hypocondrie ; syncope. C'est au spasme nerveux qu'on doit attribuer le baillement qui accompagne les désirs non satis-

faits ; nous ne croyons pas que personne eût signalé, avant nous, cette sorte de bâillement que nous avons observé plusieurs fois, notamment chez les amoureux.

On a vu le bâillement être très-fréquent et si opiniâtre qu'il constituait une véritable maladie. Une jeune personne éprouvait depuis un an un goût si extraordinaire pour le pain, qu'elle en faisait presque son unique nourriture, lorsqu'elle fut prise d'un baillement si fréquent, qu'elle semblait jouer le rôle de Léveillé dans le Barbier de Séville. Les antispasmodiques furent employés sans succès ; mais deux vomitifs indiqués d'ailleurs par l'état de la langue, firent cesser tout-à-fait le bâillement, qui est presque toujours symptomatique, et réclame, par conséquent, un traitement approprié à la maladie qu'il accompagne.

Hippocrate prescrit contre le bâillement, ainsi que contre le hoquet, de garder long-temps sa respiration.

BAINS. On entend en général par bain, le séjour passager du corps ou d'une partie du corps dans l'eau ; mais ce serait en donner une idée plus complète que de le définir : immersion du corps ou d'une de ses parties dans un milieu dans lequel nous vivons, soit liquide, soit fluide ou élastique, soit même formé de matières solides, comme le bain des cendres de marc de raisin, de sable, etc.

Quelquefois on ne plonge qu'une partie du corps dans la matière du bain ; de là une autre distinction de bains, en *bain entier*, en *demi-bain*, en *bain de fauteuil* ou de *siége*, et en *bain des extrémités*.

Tout le monde connaît le *bain entier*. Le *demi-bain* est celui qui s'élève jusqu'au nombril. Les effets de ce bain sont à peu près les mêmes que ceux du bain entier ; on le recommande particulièrement aux personnes qui ont la poitrine délicate ou très-sensible.

Le *bain de siége* consiste à être assis de manière à avoir la partie inférieure du tronc, jusqu'au nombril, et le haut des cuisses, plongés dans la matière du bain.

Les *bains des extrémités* se divisent en *manilures* ou bain des mains, et en *pédiluves* ou bain des pieds.

Chauds, ils agissent comme relâchans, révulsifs ou dérivatifs, en attirant sur l'extrémité des afflux de sang ou d'humeurs.

Froids, ils ont un effet répercussif ; ils diminuent en ar-

rêtant la transpiration, le cours des lochies, des règles, et d'autres excrétions.

La *Douche* est une espèce de bain qui consiste à faire tomber de haut en bas, sur différentes parties du corps, un certain volume d'eau chaude ou froide, avec une force déterminée. (*V*. DOUCHE.)

Fumigations. (*V*. plus loin BAINS DE VAPEURS.)

Quant à la température, on distingue deux *espèces de bains* : le *bain tiède* et le *bain chaud*; le *bain frais* et le *bain froid*.

1.° Le *bain chaud* est de deux sortes : le tiède qui s'étend de 21 à 30 degrés du thermomètre de Réaumur; le chaud, qui va de 30 degrés jusqu'à 40 et plus.

Le *bain tiède* est au degré de chaleur qui est agréable. Il est chauffé à-peu-près à la chaleur du sang, 29 degrés, Réaumur, ou un peu au-dessous, 26 à 28. Ce bain convient beaucoup dans l'état de santé comme moyen préservatif d'un grand nombre d'affections, principalement des catarrhales aujourd'hui si communes. On doit y rester une heure, plus ou moins selon la circonstance, ou tout le tems qu'on s'y trouve bien. Il est bon de se mettre dans un lit chaud au sortir du bain.

Les effets du bain, tiède ou chauffé à une température moyenne, sont de détendre, de relâcher les solides, d'enlever la crasse ou les petites écailles qui bouchent les pores de la peau et diminuent la transpiration; de calmer les mouvemens du pouls, de la respiration, et de produire une chaleur douce et agréable à l'extérieur du corps : de plus, de rendre les humeurs plus liquides, parce que l'eau est absorbée par les vaisseaux inhalans, jusqu'à la quantité de trois livres par heure, selon *Falconer*.

Au sortir du bain, on est délassé, rafraîchi, et on éprouve un sentiment de bien-être; on se sent plus agile; toutes les fonctions s'exercent avec plus d'aisance, et le corps en est véritablement fortifié; il rafraîchit enfin l'esprit, et donne une sensation d'aise et de plaisir : c'est pourquoi il est très-convenable pour diminuer, adoucir les peines de l'âme.

Le bain tiède convient aussi beaucoup aux enfans pour prévenir les affections gastriques, pituiteuses et autres auxquelles ils sont si sujets.

Quant aux maladies dans lesquelles conviennent les bains

tièdes, on les a indiquées aux divers chapitres de ce Dictionnaire.

En général, le bain tiède est utile toutes les fois que la fibre est sèche, roide et tendue; il convient aux vieillards, aux personnes sèches, nerveuses; après les fatigues excessives du corps et de l'esprit; dans les affections de la peau, même inflammatoires, dans les obstructions; les coliques, les hernies, les spasmes, etc.

Un trop fréquent usage du bain affaiblit, et ses contre-indications sont : les saburres des premières voies; la faiblesse ou l'épuisement; la pléthore, les hémorragies; les engorgemens du cerveau, les maux de tête; l'asthme : un estomac plein. Cependant on voit journellement des personnes nerveuses qui, à cause de la tension du spasme de leur estomac, digèrent mieux dans le bain; ce qui ne détruit pas la règle qui est de ne prendre le bain que quatre ou cinq heures après le repas. En sortant du bain, on doit se tenir en garde contre l'impression du froid.

Le *bain chaud* est celui dont la température élevée produit un sentiment de chaleur considérable; il détermine une transpiration et des sueurs abondantes, surtout au visage. Il fait éprouver des agitations, du malaise, des anxiétés; la face devient rouge et gonflée; les artères de la tête battent fortement; la respiration est fréquente; il y a une oppression forte, des palpitations de cœur, des vertiges; tous les signes de la congestion de sang dans les vaisseaux du cerveau, la syncope ou l'apoplexie. Après l'usage d'un tel bain, on reste faible, fatigué, triste, languissant.

D'après les effets du bain chaud, l'on conçoit qu'il est peu de cas où il doive être ordonné.

2.° Le *bain froid* se divise aussi en bain frais et en bain froid.

Le *bain frais* est celui dont l'eau est à peu près au degré de température de l'atmosphère pendant l'été, au-dessus de 15 degrés. R.

Les *bains de rivière*, pendant l'été, sont du genre des frais. Quelquefois ils sont froids, parce que leur température varie entre quelques degrés au-dessus et au-dessous de 15 degrés; mais ces bains d'eau courante ont de plus une action répercussive plus ou moins forte, qui s'exerce à la surface des corps, à raison du mouvement de l'eau. L'effet des bains, frais ou froid, est de diminuer la chaleur du corps, de

repousser les liquides de la circonférence au centre : aussi éprouve-t-on, dans ce bain, un frisson général, avec tremblement ; la peau est pâle, ridée ; le pouls se concentre, devient petit, irrégulier ; une bague, trop étroite avant le bain, peut alors sortir d'elle-même; on urine assez fréquemment, de même que dans un bain tiède ; mais, de suite après être sorti de l'eau, les forces vitales réagissent, les humeurs se portent à la peau : celle-ci rougit ; la vitesse du pouls, augmente de 70 à 120 pulsations par minute, et en sortant du bain on éprouve, après s'être essuyé, un sentiment agréable de chaleur, la transpiration est plus forte. Ce bain laisse sur le corps une empreinte de force et d'activité ; aussi le regarde-t-on comme tonique ; il n'y a qu'un trop long usage qui affaiblisse. Ce bain est aussi désaltérant, et par lui l'on peut suppléer en quelque sorte à la boisson, l'eau étant absorbée par les pores de la peau. L'on sait que le capitaine Kennedi, dans une longue navigation, se trouvant privé d'eau douce, s'avisa de tremper ses habits dans l'eau de la mer et de les appliquer mouillés sur son corps, ce qui calma sa soif; il rendait autant d'urine que s'il avait bu modérément ; il fit l'application deux fois par jour, ce qui, dit-il, lui sauva la vie et à six personnes de son équipage ; l'eau de la mer était en quelque sorte distillée à travers les pores de leur corps.

L'eau du Tarn dont la température est plus souvent au-dessous qu'au dessus de 15 degrés, est douce, savonneuse ; les bains qu'on y prend sont toniques et très-salutaires, lorsque la fibre est relâchée, à suite de grandes chaleurs. Les bains d'eau courante conviennent beaucoup dans la consomption dorsale ou les déperditions involontaires de semence par atonie des organes génitaux, etc.

La durée du bain frais ne peut point être déterminée, en général elle doit être de demi-heure; mais une règle sûre, c'est de ne rester dans l'eau que tout le temps qu'on s'y trouve bien ; lorsqu'on sait nager il est bon de se livrer à ce doux exercice qui augmente les bons effets du bain.

Les *contre-indications* du bain frais et du bain froid dont il va être question, sont : la vieillesse, un tempérament nerveux, la grande faiblesse, une habitude aux hémorragies ou le transport de sang au cerveau ; la menstruation, les hémorroïdes, la constipation, la grossesse, les obs-

tructions ; une poitrine délicate ou malade ; l'asthme ; les suppurations internes; les maladies nerveuses et inflammatoires ; les affections scorbutiques et vénériennes récentes ; la goutte; les éruptions à la peau ; érysipèles , dartres , etc. Enfin , un état de sueur ou de toute autre excrétion habituelle ou accidentelle, qu'il serait dangereux de supprimer.

Le *bain froid* proprement dit est celui dont la température est à o. R. ou au degré de la congélation qui a lieu à un ou deux degrés au-dessous de o. ; ou même au-dessous de la congélation. On prend ordinairement le bain froid par immersion, ou en se plongeant tout à coup dans l'eau; on n'y reste que deux à trois minutes en hiver , et 15 minutes en été ; en sortant de l'eau , on se fait frotter fortement et vite , avec des linges secs , mais non chauffés.

Les effets du bain froid sont comme ceux du bain frais , mais à un degré beaucoup plus fort. Les indications de ce bain sont assez rares. Ils conviennent dans la manie , l'hypocondrie ; les fièvres ardente , jaune, maligne; dans la faiblesse universelle du corps ; dans la rétention des règles , etc. C'est un remède actif, particulièrement pour l'enfance , dont sa susceptibilité nerveuse ne saurait s'accommoder. Jean-Jacques ne pouvait donner que de mauvais conseils à ce sujet; car la critique qu'il s'est permise sur une science aussi profonde que la médecine , annonce qu'il l'ignorait parfaitement.

Si les bains froids conviennent mieux dans les pays du nord, et les bains tièdes dans les pays chauds , c'est que les maladies qui règnent dans les climats froids sont généralement produites par des agens extérieurs , et qu'il est nécessaire que la peau présente à leur action une force de résistance d'autant plus grande, que son foyer est plus ferme et plus dense. C'est le contraire dans les pays chauds ; les maladies dépendent le plus souvent des causes internes , et les crises se font ordinairement par l'organe extérieur , qui , pour se prêter à son excrétion , a besoin d'être habituellement dans l'état de rareté et de mollesse.

Bains aériens. Le bain d'air consiste à exposer le corps nu à un air frais et même froid ; on en obtient les mêmes effets que du bain froid; on peut prendre ce bain dans un appartement spacieux , les fenêtres ouvertes. On ne doit pas craindre de prendre mal , car la sensation du froid n'est guère plus forte , tout le corps étant nu , que quand une de ses parties est exposée au froid.

Bains d'eaux minérales. Les *eaux minérales*, *thermales* ou *chaudes*, sont les seules qu'on emploie, sous formes de bains. On peut les diviser en salines et en sulfureuses.

Les eaux thermales, qui sont très-chaudes et en même temps très-chargées de sels, comme celles de Balaruc, de Bourbon-l'Archambault, de Bourbone-les-Bains, de Vichy, sont très-actives. Les bains, soit entiers, soit partiels, s'y prennent très-chauds, à 36 ou 40 degrés, R.; et lorsqu'ils sont entiers, on n'y reste que cinq à six minutes, dans les paralysies, les rhumatismes anciens. Lorsqu'ils sont partiels, on peut les prolonger beaucoup plus long-temps.

Dans les autres maladies on les prend à 30, à 34 degrés, R.

Les eaux chaudes sulfureuses s'emploient spécialement dans les affections chroniques de la peau, comme galle, dartres, etc.

Quelques auteurs prétendent que c'est de la chaleur que dépendent les propriétés les plus générales des eaux minérales chaudes; si cela est vrai, ce dont je doute fort, au moins par rapport aux eaux thermales sulfureuses, on peut avoir l'équivalent des eaux minérales les plus renommées, en chauffant de l'eau de rivière, jusqu'à 25 à 30 degrés, R. (*V.* Eaux minérales.)

Bains émolliens. (*V.* Emolliens.)

Bains des marcs d'olives ou de raisins. Ces deux sortes de bains ont la vertu d'exciter, plus ou moins, les sueurs; aussi les emploie-t-on dans la paralysie, les rhumatismes chroniques, etc.

On se met dans une barrique pleine de raisins en fermentation; on y reste deux heures, si l'on peut. Ce serait une grande imprudence de prendre ce bain dans une cuve vinaire, qui ne serait point pleine de raisins, car le gaz acide carbonique qui se dégage de la vendange en fermentation, pourrait asphyxier l'individu, comme cela arrive annuellement aux vignerons qui foulent la vendange dans des cuves à demi-pleines.

On conserve très-long-temps le marc de raisin après la vendange en l'accumulant par grands tas bien serrés; la compression et le froid l'empêchent d'entrer en fermentation. Lorsqu'on veut s'en servir, on en détache assez pour couvrir le fond d'une baignoire, d'une couche de cinq à six pouces d'épaisseur, sur laquelle le malade s'assied. On le couvre alors entièrement et jusqu'au

dessous des seins, de marc peu serré ; on verse ensuite sur le tout, environ cinq à six verres d'eau bouillante, qui suffisent pour le faire entrer en fermentation, et produire par là, très-promptement, une chaleur de 32 degrés : on couvre la baignoire d'une couverture de laine. On prend deux de ces bains tous les jours.

Le *Bain de marc d'olives* se prend après avoir exprimé l'huile de ces fruits, et à peu près de la même manière que celui de marc de raisin.

Bains de mer. L'eau de mer, tenant en dissolution une grande quantité de sels, a une propriété stimulante : on la donne à l'intérieur comme incisive, fondante, dans les affections scrophuleuses, et autres engorgemens lymphatiques. Dose : depuis quatre onces jusqu'à une livre par jour.

L'*eau de la mer*, dont la température est de dix à douze degrés, contient moins de sels près des pôles que près de l'équateur. Dans la mer Baltique il y en a deux gros par livre ; sur les côtes d'Angleterre, une once ; deux, dans la mer Méditerranée ; et environ trois, dans la mer Atlantique, sous la ligne. Il nous paraît que l'eau de la mer doit être d'autant plus salée qu'elle se trouve dans un climat plus chaud, où l'évaporisation est plus considérable.

Les bains de mer sont recommandés comme excitans et fondans dans les obstructions, les affections scrophuleuses, etc. On les conseille dans les pâles-couleurs, les fleurs blanches, la suppression des règles ; le rachitisme ; la lèpre ; la rage ; la manie ; et dans les affections nerveuses de toute sorte.

Quoique l'eau de mer ne soit point aussi froide que celle de rivière, les bains de mer doivent être considérés comme bains froids.

L'immersion dans la mer apaise la soif en diminuant la chaleur du corps, et peut-être sans doute par l'absorption de la partie purement aqueuse et douce de l'eau marine, les sels ne pénétrant point le tissu de la peau. Des malheureux naufragés et privés d'eau douce ont fait cesser les tourmens de la soif en se plongeant dans la mer, en y trempant leurs vêtemens, ou en s'enveloppant de linges imbibés d'eau marine, comme nous l'avons dit plus haut.

Composition artificielle de l'eau de la mer. Prenez eau, cinquante livres ; muriate de soude, dix onces ; muriate de chaux, deux onces ; muriate de magnésie, dix gros ; sulfate de soude, sulfate de magnésie, de chaque six gros ; l'eau

étant chauffée, faites y fondre ces sels. Cette eau peut s'employer en bains chauds ou en bains froids.

BAINS DE SABLE. Ils consistent à plonger le corps, ou seulement une partie, ou un membre dans le sable bien chaud. Ils sont sudorifiques et conviennent dans le même cas que le bain de marc de raisins.

BAINS SUDORIFIQUES. (*V.* SUDORIFIQUES.)

BAINS SULFUREUX. Mettez dans l'eau d'un bain ordinaire ou de vingt livres d'eau, quatre onces de fleur de soufre; agitez ce mélange, ou :

P. chaux vive, soufre, de chaque demi-livre; eau, trente livres. Après une seule ébullition, on laisse reposer ce mélange pendant la nuit, et le lendemain on répand dans un bain ordinaire cette lessive décantée. En faisant bouillir de nouveau le résidu qui se trouve au fond du vase dans trente autres livres d'eau, on aura une seconde lessive pour le jour suivant, et on peut répéter le même procédé jusqu'à quatre fois avant de renouveler les ingrédiens.

Bains artificiels d'eau de Barrège. P. sulfure hydrogène de soude concentrée à 25 degrés du pèse-acide de *Baumé*, dix onces; solution saline gélatineuse, quatre onces; mêlez, et ajoutez à l'eau d'un bain, au moment d'en faire usage.

Composition de la solution gélatineuse. P. eau distillée, une livre; carbonate de soude, gélatine animale, une once de chaque; sulfate et muriate de soude, quatre gros de chaque; pétrole rectifié, vingt gouttes. Dissolvez et filtrez.

BAINS DE TERRE. Autrefois on recommandait les bains de terre dans plusieurs maladies, la phthisie, les rhumatismes, etc. Le peuple croit seul ajourd'hui à l'efficacité de ces bains, qui sont justement proscrits par les gens de l'art. Cependant on les a recommandés pour les personnes asphyxiées de la foudre, où ils doivent être de nul effet.

BAINS TONIQUES (*V.* TONIQUES.)

BAINS DE VAPEURS, ou ÉTUVES : les étuves sont ou *humides*, appelées bains de vapeurs, ou *sèches*.

Le *bain de vapeur* consiste à recevoir sur tout le corps ou seulement sur une partie, de l'eau en vapeurs, ce qui peut se faire de différentes manières : en mettant par exemple le malade dans un panier à chauffer le linge, et notamment les parties supérieures du corps, de manière à n'avoir que la tête à l'air extérieur, et recevant les vapeurs de l'eau bouillante, ou de l'eau qu'on jette peu à peu sur une brique

rougie au feu; on n'élève guère la température humide au delà de quarante à quarante-cinq degrés, R. Il faudrait porter celle de l'étuve sèche beaucoup plus haut, pour obtenir le même effet de l'humide, sur la transpiration. Aussi, c'est ordinairement à l'étuve humide que l'on a recours pour déterminer une transpiration considérable. Mais le bain chaud provoque encore une sueur plus abondante que l'étuve humide. Dans l'*étuve sèche*, la peau n'est humectée que par la sueur; dans l'*étuve humide*, la peau reçoit une couche de vapeurs qui s'y conduisent promptement; et, dans le *bain chaud*, la pression et la densité du liquide, qui se réunissent à la chaleur humide, en augmentent l'effet.

Ces trois sortes de bains produisent sur la transpiration des effets proportionnés à leur densité. Ainsi, et en ne tenant compte que des plus hautes températures, un bain d'eau chaude à trente six degrés, agit sur notre corps, comme un bain dans l'étuve humide à soixante, et comme un bain dans l'étuve sèche à cent trois.

Autre manière de préparer les bains de vapeurs. On chauffe une baignoire vide, en la lavant avec de l'eau bouillante, ou en la tenant pendant quelques minutes renversée sur un réchaud allumé; on y place ensuite le malade assis sur un tabouret bas, ses pieds étant posés sur un morceau de bois. On verse alors dans la baignoire, en lui faisant retirer, pour un instant, les jambes vers le tronc, cinq à six pintes d'eau bouillante; une couverture de laine étendue sur la baignoire tourne autour du corps du malade, ne lui laissant que la tête dehors. Ce bain doit durer environ un quart d'heure, la sueur ayant été suffisante, on l'essuie, et on le couche ensuite dans un lit bien chaud.

L'*étuve humide* ou les bains de vapeurs conviennent surtout aux gens gras, pleins d'humeurs; dans les douleurs rhumatismales; dans la galle, les dartres, et les autres éruptions de la peau, invétérées.

L'*étuve sèche* se prend dans un four, ou dans une petite chambre, chauffée au moyen d'un poële de tôle ou de cuivre, à une température de quarante-huit à soixante degrés.

Préjugés. C'est une erreur de croire que le bain de rivière soit malfaisant dans la canicule, qui comprend du 24 juillet au 23 d'août. Il convient au contraire beaucoup à cette époque, pour tempérer la chaleur du corps.

BANCAL. Nom donné à celui qui n'a point les

jambes droites; à celui qui les a tournées en dedans, *cagneux*; ou en dehors, ou tortues, *bancroche*. Ces défauts de conformation sont la suite du rachitis, du ramollissement des os, du maillot, ou de la mauvaise direction donnée aux membres de l'enfant, ou de ce qu'on l'a fait marcher trop tôt. Cette disposition peut être aussi originaire.

Dans l'âge tendre, on a l'espoir de remédier à ce vice, au moyen des machines propres à redresser et à maintenir le membre dans une rectitude naturelle ; plus tard, la maladie est incurable.

Martial compare les jambes de Phœbus au croissant de la lune :

Cum sint crura tibi simulentque cornua lunæ
In rhytio poteras, Phœbe, lavare pedes.

« Tes jambes ressemblent au croissant de la lune, Phœbus;
» tu peux les baigner dans un cornet à bouquin. »

BARBADE (MALADIE DE LA). Nom donné, dans cette île de l'Amérique, à une espèce de lèpre. (*V.* LÈPRE.)

BEC-DE-LIÈVRE. Vice de conformation qui consiste dans la division de la lèvre inférieure, et le plus souvent de la supérieure. Il tient à une disposition originelle, ou il dépend d'un accident survenu après la naissance. Le bec-de-lièvre cause, non-seulement la difformité de la face, mais il met encore des obstacles à l'allaitement, en empêchant que la lèvre, divisée et fendue, puisse s'emparer du mamelon, l'assujétir, et le presser convenablement : dans l'âge adulte, comme dans l'adolescence, on ne peut prendre, ni mâcher facilement les alimens ; on ne peut parler distinctement, ni cracher, et on rejette continuellement la salive en parlant. Le bec-de-lièvre se guérit par la réunion des bords de l'échancrure qu'il forme dans la lèvre ; il exige une opération chirurgicale, dans laquelle, après avoir rafraîchi les bords de cette échancrure, on les réunit par la première intention.

BECHIQUES. Remèdes contre la toux ; mais la toux étant provoquée par des causes de nature très-diverse, les béchiques doivent consister dans des moyens souvent variés, capables de faire cesser les causes de la toux. Ce mot béchique est trop vague, pour qu'il doive continuer à rester dans le langage médical. (*V.* TOUX.).

BERIBERI. Affection paralytique, ou plutôt rhumatismale, fréquente dans les Indes-Orientales, ainsi nommée,

parce que les malades marchent comme les brebis, que les naturels du pays appellent *beriberii* ; leurs genoux sont roides et sans mouvement; ils les jettent en devant, ainsi que les jambes, parce qu'ils n'ont que les cuisses qui puissent se mouvoir ; tremblement des mains, des pieds ou de tout le corps; stupeur douloureuse et formicante de ces parties, avec diminution du sentiment du tact; voix faible, enrouement. Cette maladie est chronique, non mortelle, mais difficile à guérir : sa cause est catarrhale, ou dépend de transpiration arrêtée. Quelques auteurs l'ont attribuée à l'abus que font les naturels d'une espèce de liqueur tirée des végétaux, produisant cette espèce de paralysie. Son traitement consiste dans les *sudorifiques* et les applications *résolutives*, conseillées contre le rhumatisme et la paralysie, dans l'exercice poussé jusqu'à lassitude.

Cette maladie, véritablement rhumatismale, est plus commune dans l'Inde; mais elle n'existe pas moins en Europe; car je vois journellement à Millau un jeune homme, âgé de 30 ans, conduit par une petite fille, sa sœur, et demandant l'aumône ; il a de la peine à s'exprimer, à cause des mouvemens convulsifs des muscles de sa bouche, comme de ceux de tout son corps. Il marche toujours en cadence, à la manière d'un homme ivre ; à chaque pas qu'il fait, il jette une jambe en avant, ou par côté, tout d'une pièce. On tremble à chaque instant de le voir tomber, ce qui lui arriverait le plus souvent, sans le fort bâton sur lequel il appuie tout son corps, en le jetant çà et là par un angle très-ouvert.

BERLUE. Perception des corps imaginaires, des objets qui n'existent pas, tels que des mouches, des guêpes, des étincelles, des bleuettes, des toiles d'araignée, etc.

Cette maladie tient à une grande faiblesse ou une grande sensibilité de la rétine ; elle peut dépendre aussi de la dilatation variqueuse de quelques-uns des vaisseaux de la rétine. La berlue peut être la suite de la lecture trop prolongée, des observations faites au microscope ; et elle peut se montrer dans diverses maladies : dans la frénésie, la manie, l'insolation ; dans l'exaltation de l'imagination, causée par l'abstinence sévère des plaisirs de l'amour. Ses autres causes et son traitement sont ceux de la goutte sereine. (*V* AMAUROSE).

On peut combattre l'exaltation de la sensibilité de la ré-

tine, par les bains tièdes, les pédiluves, les lotions d'eau froide sur la tête; et même les applications sur les yeux des linges trempés dans une solution *calmante*. La berlue produite par variquosité des vaisseaux de la rétine, est incurable.

BESTIALITÉ. Commerce criminel de l'homme ou de la femme avec les bêtes.

La bestialité était si commune parmi les Juifs, qu'on ordonnait de mettre à mort l'individu avec la bête, ou les deux acteurs.

Cum omni pecore non coïbis, nec maculaberis cum eo. Lev. XVIII. 23.

Mulier non succumbet jumento, nec miscetur ei, quia scelus est. Ibid. v. 24.

Qui coierit jumento et pecore, morte moriatur, pecus quoque occidite. Exod. chap. XXII. vers. 19.

Mulier qui succubuerit cuilibet jumento, simul interficietur cum eo. Levit. XX. vers. 15.

Il paraît donc que les Juives se prostituaient à toute espèce de bête indistinctement.

Du temps des Romains, les baudets n'étaient pas en moindre honneur auprès des femmes libertines.

Si desunt homines, mora nulla per ipsam
Quo minus imposito clunem sumitat asello. Juv. sat. 6.

Enfin, n'est-il plus d'homme?
Qu'on mène en ce parvis une bête de somme.

Traduct. de Méchin.

En 1562 et 1567, le Pape envoya en France des troupes italiennes qui traînaient à leur suite quantité de chèvres, parées comme de nouvelles mariées; leur nombre était égal à celui des officiers; à compter depuis le général inclusivement, jusqu'au dernier anspessade. Chacun avait sa chacune; les soldats se servaient de celles qu'ils rencontraient sur leur passage. Les paysannes françaises en furent si scandalisées, qu'après la retraite de ces Italiens, elles accoururent dans tous les lieux où ils avaient passé, et jetèrent à la voirie leurs pauvres chèvres, sans faire grâce à aucune. Ce fait est attesté par Lefèvre, Varillas, d'Aubigné, Théodore Debèze, Artagan, Bayle, etc, etc.

Voltaire reproche pareillement ces jouissances infâmes aux dames modernes.

En vérité, madame, mon esprit

Ne conçoit rien à pareille aventure ;
Je vous tiendrai le secret, je vous jure.
. . . .
Mais j'avouerai que je ne conçois pas,
Lorsque l'on peut serrer entre ses bras
Le beau Dunois, comment on peut descendre
. . . .
S'aimer si peu, si peu se respecter,
Que d'assouvir un désir si profane !
De préférer au beau Dunois, un âne!
Et d'espérer quelque plaisir goûter.
Vous en goûtiez pourtant, la belle dame,
Car je l'ai lu dans vos yeux pleins de flamme.

Puc.

On connaît l'histoire de la fille sauvage, religieuse à Châlons, qui vivait encore en 1801 ; et qu'on croyait avoir quelque affinité avec les habitans des bois.

Préjugés. Les anciens croyaient, et le peuple croit encore au produit du libertinage des hommes ou des femmes avec les bêtes : le chien, l'âne, le cheval, et en particulier avec les chèvres et les boucs, tant aimés par les Italiens.

Les Faunes, les Satyres, les Égypans étaient, d'après les anciens, le produit des boucs ou des chèvres, avec l'espèce humaine.

Saint-Gervais, lui-même, ne dit-il pas avoir vu des satyres nés de filles et de singes ?

Beaucoup de personnes croient encore que ces copulations infâmes donnent naissance aux monstres. *V.* MONSTRES.

D'autres pensent que le malin esprit prend la forme de quelques bêtes, pour procréer de mauvais garnemens.

Le jésuite Delrio, fort expert sur ces matières, assure qu'en 1595, une femme accoucha dans Bruxelles, d'un enfant que le diable lui avait fait, déguisé en bouc ; et que *Luther* naquit d'une femme et d'un bouc, sans doute aussi diabolique que les dogmes du réformateur.

BILE. Humeur animale particulière, liquide, jaunâtre ou verdâtre, savonneuse, d'une odeur fade, d'une saveur très-amère, et dont la sécrétion se fait dans le foie; qui coule ensuite dans le premier des intestins, nommé *duodenum.*

La totalité de ce fluide sécrété, ne passe pas immédiatement dans le *duodenum*: il en est une partie, nommée bile

cystique, qui, par un mouvement rétrograde, se rend par le conduit cystique dans la vésicule du fiel, où elle séjourne, s'épaissit, devient jaune, verte, et plus amère; puis elle coule dans l'intestin *duodenum*, et de celui-ci, il en passe une petite quantité dans l'estomac, pour s'y mêler avec les alimens. Chez certains animaux, qui n'ont pas de vésicule de fiel, comme le cheval, le cerf, l'éléphant, etc., la bile coule directement du foie dans l'intestin par le canal *hépatique*. La bile est un composé de beaucoup d'eau (sept huitièmes), de résine, d'une matière jaune particulière, de soude; de muriate, sulfate et phosphate de soude; de phosphate de chaux, et d'un peu d'oxyde de fer; enfin d'une substance ayant une saveur douceâtre, et nommée *pycromel* par M. Thenard.

La bile se mêle dans le *duodenum* avec les alimens déjà dissous dans l'estomac par le suc gastrique; elle les pénètre, et en se décomposant, se partage en deux matières, dont une se combine avec la partie fluide des alimens digérés, et forme avec elle le chyle; l'autre matière, qui est la partie amère, colorante de la bile, se précipite avec la partie épaisse et non digérée des alimens, et sort sous forme d'excrémens, auxquels elle donne la couleur et l'odeur fétide.

La bile peut pécher par excès, par défaut, par sa consistance trop forte ou trop faible, relativement à sa marche, et à sa distribution, et donner lieu à un grand nombre de maladies toujours relatives au tempérament du sujet, au pays qu'il habite, à l'état de la saison, aux alimens, aux habitudes. Lisez l'article Maladies, où vous trouverez les signes du tempérament bilieux, de la constitution de l'air, de l'heure, du jour, de l'âge, etc., favorables à la production de la bile; et l'énumération des maladies principales qu'elle cause.

Les signes d'une bile trop abondante sont, d'après l'école de Salerne :

Accusant choleram dextræ dolor, aspera lingua;
Tinnitus vomitusque frequens, vigilentia multa;
Multa sitis, pinguisque egestio, torsio ventris.
Nausea fit morsus cordis; languescit orexis;
Pulsus adest gracilis, durusque, veloxque, calescens;
Aret amaretque os, incendia somnia surgunt.

Ec. S.

La douleur de côté, la langue raboteuse,
Des oreilles le tintement,

Les rapports nidoreux et le vomissement ;
Le dégoût, l'insomnie, une colique affreuse,
Qui précède souvent une selle argileuse ;
De l'estomac le serrement,
La soif vive, un pouls dur, même vite, brûlant ;
De la bouche surtout l'amertume fâcheuse,
Et des rêves de feu le terrible tourment ;
Sont les signes certains de pléthore bilieuse.

BÉVUE, Vue double. (*V.* Dyplopie).

BILE REPANDUE. (*V.* Jaunisse.)

BILIEUSE GASTRIQUE (Fièvre). Fièvre produite par un amas de matières bilieuses dans les premières voies.

Symptômes. Ceux de la fièvre gastrique simple (*V.* ce mot) ; et, plus particulièrement, mal de tête violent ; blanc des yeux, contour de la bouche, ailes du nez, d'une couleur jaune-verdâtre ; visage rouge ; yeux animés ; sentiment d'amertume dans la bouche, souvent pleine d'une salive insipide ou amarescente et écumeuse ; langue recouverte d'un enduit jaunâtre, éprouvant quelquefois de légers tremblemens, ainsi que la lèvre inférieure ; expectoration d'une couleur jaune ou herbacée ; rapports nidoreux ; vomituritions de matières jaunes, d'une saveur amère, acide ; soif intense, désir de l'eau froide, des boissons acidulées ; rebut prononcé pour les substances animales ; goût passionné pour les fruits aigrelets et pour la diète végétale ; chaleur générale, désagréable de la peau ; bouffées de chaleur ; gêne de la respiration ; sentiment de cuisson dans la région de l'estomac ; hypocondre droit, soulevé, turgescent ; selles liquides, jaunâtres ; urines d'un jaune foncé, épaisses, rendues avec douleur et en petite quantité ; habitude du corps, basanée et verdâtre, le plus souvent maigre et sèche ; peau aride et rugueuse ; anxiétés générales ; sommeil agité par des rêves ; quelquefois délire ou impatience, mouvement de colère. Invasion de la fièvre par un frisson peu intense et de courte durée ; quelquefois il n'y a point de frisson ; pouls élevé, fréquent et dur. Au bout de trois ou plusieurs jours, rémission des symptômes, dans la matinée ; sueur légère sur le front et la poitrine ; exacerbation, à midi ou vers le soir, selon le type tierce, et précédée d'un léger frisson.

Causes. — *Prochaine* : Collection de bile dans l'estomac, le foie, les intestins, et irritant les viscères. — *Occasionnelles* : Sécrétion augmentée de la bile ; lésion des organes qui la

séparent ; tempérament bilioso-sanguin ; âge mur ; saison de l'été ; climat brûlant ; température chaude et sèche ; vent du midi ; constitution bilieuse de l'air ; diète animale ; privation de nourriture végétale, des fruits de la saison ; usages des alimens indigestes, gras, huileux ou échauffans ; abus du vin et des liqueurs spiritueuses ; boisson froide, le corps étant échauffé ; suppression de l'humeur de la transpiration, qui porte son acrimonie sur l'abdomen; travaux successifs ; marches forcées, pendant les chaleurs de l'été ; pertes de sang ; chutes sur la tête ; morsures de quelques animaux venimeux ; impression de certains poisons ; miasmes contagieux ; effets des purgatifs forts ; veilles prolongées; émotions morales; chagrins vifs; tristesse, frayeur, transports de colère surtout. (*V.* le chapitre MALADIES.)

Les hommes sont plus sujets que les femmes aux affections bilieuses.

PRONOSTIC. Cette fièvre dure ordinairement de sept à quatorze jours : plus sa rémission est sensible, plus est grande l'espérance du salut ; plus l'apparition des sueurs ou des éruptions de la peau est prompte, et moins l'action des émétiques et des purgatifs produit les évacuations, et plus la maladie est longue et fait craindre sa dégénération en fièvre ardente ou putride. Elle ne présente aucun danger en suivant sa marche ordinaire, surtout si elle se termine par des vomissemens ou des selles bilieuses, abondantes, provoquées par l'art ou par la nature ; car la crise la plus ordinaire s'effectue par les selles, mais elle ne s'opère pas tout d'un coup, ainsi que cela arrive dans quelques maladies, comme les fièvres inflammatoires ; mais par reprises, qui demandent l'usage des purgatifs répétés de temps en temps, afin de chasser entièrement la cause matérielle que la nature dirige vers le canal intestinal à mesure qu'elle l'élabore. On doit espérer une terminaison heureuse lorsque la fièvre diminue, la langue s'humecte et se nétoie, l'urine dépose un sédiment briqueté ou jaunâtre ; quand les déjections alvines prennent une consistance pultacée; que la peau devient douce ; lorsque l'appétit augmente ; que les forces enfin se rétablissent. Dans le cas contraire, cette fièvre laisse après elle des tympanites, des jaunisses, des tumeurs dans la région du foie, des fièvres d'accès, etc.

TRAITEMENT. Boisson abondante, les premiers jours et pendant tout le temps de la maladie ; des tisanes rafraî-

chissantes acidulées, qu'il faut prendre froides ; telles que : la limonade, l'eau de groseille, la décoction de racine d'oseille, etc. Pour inciser les matières et les disposer à l'évacuation, on peut user de quelques apozèmes, portions, poudres ou tisanes apéritives, et des lavemens émolliens, auxquels on ajoute trois ou quatre cuillerées de vinaigre.

Après que le malade a été ainsi préparé : on donne, comme vomitif, le tartre stibié, qu'on répète au bout de quelques jours ; l'on préfère l'ipécacuanha, si le sujet est faible et nerveux.

Quand, après le premier émétique, la turgescence devient inférieure, l'on donne, le lendemain, une purgation saline ou ordinaire, que l'on répète au bout de quelques jours, lorsque les signes indiquent que la fièvre a élaboré de nouvelles matières qu'il est nécessaire d'évacuer.

S'il survient une espèce de délire, il se calme par les rafraîchissans et les évacuations provoquées à-propos. Autrement on applique les synapismes aux pieds et aux jambes. (*V.* Frénésie *symptomatique.*)

Régime ténu, végétal : bouillon d'herbes ; gélées et sucs acides. Vers la fin de la maladie, on donne quelques légers toniques de l'article Abattement.

Si les forces sont fort languissantes, ou si la fièvre prend une marche périodique, on donne le quinquina.

BILIEUSE GÉNÉRALE (Fièvre), Ardente. Cette maladie présente les symptômes suivans :

Symptômes. Ceux de la fièvre gastrique bilieuse, devenues plus intenses : mal de tête violent ; figure et yeux animés ; langue sèche et quelquefois enduite d'un limon jaune, surtout au milieu, les bords en étant souvent rouges ; respiration chaude et précipitée ; région de l'estomac et hypocondre droit, tendus et douloureux ; vomissemens ou efforts inutiles pour vomir ; constipation, les premiers jours ; ensuite déjections alvines, jaunâtres, porracées, scoriant le fondement ; urines d'un jaune foncé, d'une odeur forte et fétide ; chaleur interne très-pénétrante, ne répondant point à la chaleur réelle ; sécheresse de tous les organes sécrétoires ; peau jaunâtre, aride, et brûlante au toucher ; soif insatiable (la chaleur et la soif ont fait donner à cette fièvre le nom d'ardente) ; grande agitation, délire ou profond assoupissement ; surdité ; pouls fort et plein les premiers jours ; petit, faible et fréquent, vers le milieu ;

fièvre continue, avec redoublement vers le soir, en tierce ou en double tierce.

La fièvre ardente se termine ordinairement du septième au quatorzième jour; elle est en quelque sorte le premier degré de la fièvre jaune.

Causes. — *Prochaines* : Bile dégénérée dans les secondes voies, et souvent anssi dans les premières. — *Occasionnelles* : Celle de la fièvre gastrique bilieuse; cette fièvre dégénérée ou maltraitée, et surtout les chaleurs immodérées de l'été, dans les pays et sous les climats brûlans; tempérament bilieux et irritable; âge viril; grands travaux du corps et de l'esprit; abstinence rigoureuse; abus des boissons et des alimens forts et échauffans; usage prolongé des substances alcalines, absorbantes, du mercure, de l'antimoine; privation de nourriture végétale; emportemens violens de colère; ambition contrariée; séjour dans les pays chauds et secs, comme l'Egypte, où cette maladie est très-commune.

Pronostic. Les signes pronostics de cette maladie sont toujours relatifs à la variété et à l'intensité des symptômes.

On doit compter, parmi les bons signes, l'humectation de la langue et de la bouche; la liberté et la souplesse du ventre; des urines peu coloriées au commencement et qui deviennent foncées à la fin; l'égalité du pouls. La surdité, dans les premiers temps, est plus fâcheuse qu'à la fin de la maladie. Les saignemens du nez, le flux hémorroïdal ou utérin, nous ont toujours paru favorables dans l'état ou vers la fin de la fièvre.

Les signes d'un mauvais présage sont : la langue aride, noire; la respiration difficile; les vomissemens convulsifs ou de matières noires; la tension des hypocondres; les urines noires ou sanguinolentes; le délire furieux ou la prostration des forces; des parotides qui ne viennent pas à suppuration; la jaunisse; le hoquet; les soubre-sauts des tendons, etc.

Traitement. La saignée ne convient pas, à moins qu'il n'y ait complication phlogistique, ou suppression d'un flux sanguin; les vomitifs et les purgatifs sont contraires, excepté dans le cas très-commun de gastricité : on les fait précéder alors des délayans suivans :

Cette maladie, dans son état de pureté, doit être traitée par la boisson d'eau froide, ou des tisanes rafraîchissantes acidulées; la limonade, l'oxycrat, le petit lait, etc; par

l'application, sur le ventre, sur le dos et sur la tête, de compresses trempées dans l'eau froide, même à la glace ; par des potions ou poudres altérantes, incisives et rafraîchissantes ; par des lavemens. Lorsque les indications pour purger se montrent, on donne les laxatifs ou purgations salines ou douces.

S'il se manifeste un commmencement de délire furieux, l'on fait prendre quelques poudres ou juleps rafraîchissans. Cependant si le délire est léger, avec un pouls faible, prompt, inégal ; si les soubre-sauts des tendons, les tremblemens, l'obscurcissement de la vue, les convulsions, surviennent : ordonnez, contre cet état grave, quatre grains de musc, toutes les trois heures, mêlés avec demi-gros de sucre, ou les autres antispasmodiques, bols, potions, poudres, avec le musc ; ou la résine de quinquina ; ou les potions toniques, composées de quinquina, de camphre, de musc, etc. (*V.* Maligne.)

L'opium et le camphre peuvent encore être donnés, selon l'intensité des symptômes spasmodiques ou nerveux ; on peut, par exemple, faire prendre, trois ou quatre fois le jour, deux grains de camphre, mêlés à la même quantité de musc, ou à six grains sel de nitre, ou une des pilules suivantes :

P. extrait gommeux d'opium, deux grains ; camphre, huit grains ; conserve de fleur de tilleul, q. s. pour faire quatre pilules.

On sait que l'opium, combiné avec le camphre, devient éminemment sudorifique : il convient donc à une maladie qui se juge ordinairement par les sueurs ; on peut aussi donner quelques légers diaphorétiques. Le bain tiède peut convenir, sous ce rapport, lorsque la peau est sèche, brûlante, le visage allumé, la langue aride ; mais seulement vers le déclin de la maladie, époque où la nature porte les forces à la périférie du corps ; cependant si les sueurs devenaient trop abondantes, on travaillerait à les réprimer, par les moyens proposés à l'article Sueurs.

On combat l'insomnie par les lavemens déjà indiqués, par les applications sur la tête ou sur les tempes, de compresses imbibées d'un mélange de vinaigre et d'eau rose. L'opium, dans ce cas, est contraire, ainsi que toutes les fois que l'insomnie est produite par la fièvre.

S'il se montre d'autres symptômes de malignité, comme hoquet, parotides, surdité, etc., emploi des moyens

propres à combattre ces phénomènes, et détaillés à l'article Maligne (fièvre).

L'on conçoit qu'il peut se présenter d'autres épiphénomènes ou accidens, pendant le cours de la fièvre ardente, tels que : toux sèche ou humide, diarrhées, hémorragies, sueurs trop abondantes, qu'on réprimera par les moyens consacrés contre ces accidens, dans ce Dictionnaire.

Régime. Il doit être ténu et rafraîchissant.

BLENORRHAGIE. Gonorrhée vénérienne, à l'état aigu. (*V.* Gonorrhée.)

BLENORRHÉE. Gonorrhée vénérienne, à l'état chronique. (*V.* Gonorrhée.)

BLEPHAROPTOSIS. (*V.* Relachement des paupières.)

BLESSURE. (*V.* Contusion et Plaie).

BLEUE (Maladie). La maladie bleue est une affection rare, qui n'a été véritablement décrite que dans le dernier siècle. *Sandifort* la nomme *morbus rarissimus.* Son caractère essentiel consiste dans une couleur bleuâtre de la face, des ongles des pieds, des mains, et souvent de tout le corps, qui s'observe quelquefois dès la naissance, et continue jusqu'à la mort.

Cette maladie est rarement essentielle (idiopathique); mais le plus souvent secondaire (symptomatique).

M. *Goëlis*, médecin allemand, donne les Symptômes suivans : Les enfans, sans cause donnée, sans perdre leur gaîté ordinaire, sans manifester de douleurs, deviennent très-souvent bleus sur tout le corps, depuis l'âge de quatre à douze mois. Bientôt la chaleur naturelle diminue; le pouls est lent et insensiblement plus faible; les pulsations sont d'une grande faiblesse; les yeux, autrefois brillans, deviennent ternes et troubles, et sont fixés à un seul endroit; l'haleine de ces enfans est froide; la respiration fréquente, courte, souvent imperceptible, recommence avec un profond soupir; ils crient tout-à-coup avec une voix extraordinaire; font des contorsions, et sur leur visage est dépeinte la plus vive douleur. Cet état ne dure que quelques minutes, mais revient à des intervalles toujours plus courts; la faim et une soif inextinguible s'y joignent; les selles sont blanches, très-souvent dures; l'urine est sans couleur, mais très-abondante; la peau est molle, visqueuse, froide au toucher. C'est alors que les forces des malades diminuent à chaque instant; que leurs

cris violens cessent ; qu'ils ne manifestent plus de douleur ; qu'ils semblent être assoupis et meurent. »

Quelques médecins allemands et français ont observé cette maladie. Les deux observations de *Thiébaut* et de *Chivaud* étant les plus concluantes, nous en donnerons le précis.

L'observation de M. *Thiébaut* a rapport à un garçon de deux ans, qui vint au monde avec une teinte bleuâtre, répandue sur toute la surface du corps. Cette couleur qui avait augmenté de jour en jour, était alors si prononcée, que les ongles des pieds et des mains paraissaient presque noirs, ainsi que les lèvres ; ses yeux étaient proéminens et les vaisseaux de l'albuginée, si fort engorgés, qu'ils formaient un réseau admirablement injecté. Les dents, bien rangées et très-blanches, faisaient un contraste frappant avec le reste du corps. La tête offrait un bon tiers de volume de plus, que dans l'état naturel à cet âge. Toutes les autres parties étaient d'ailleurs bien conformées à l'extérieur. Il ne devait pas en être de même à l'intérieur ; car la respiration était pénible et difficile ; le malade éprouvait fréquemment des convulsions assez semblables à des attaques d'épilepsie, à la suite desquelles il se trouvait plongé dans un accablement léthargique, dont il sortait très-lentement. L'enfant mangeait et grandissait ; mais la respiration devenant plus laborieuse de jour en jour, et les accès épileptiques augmentant en nombre et en durée, le malade mourut à l'âge de vingt-deux mois et quatre jours. On ne fit point l'ouverture du cadavre.

M. *Chivaud*, dans le Journal de médecine de Montpellier, rapporte les faits suivans : Une femme des environs de cette ville, mère de plusieurs enfans bien portans, éprouva de violens chagrins pendant sa grossesse ; mais accoucha heureusement d'une fille. Quelque temps après, cette enfant devint bleue sur tout le corps ; elle n'avait aucune difformité ni maladie apparente, et faisait bien toutes ses fonctions ; ce qui tranquillisa ses parens sur son état, croyant que ce n'était pas une maladie. Cependant la couleur bleue augmentait toutes les fois que la petite avait des quintes de toux, qu'elle criait, qu'elle s'inquiétait, et qu'elle se mettait en colère : il lui survint de légers mouvemens à la face, qui décidèrent ses parens à la faire voir à M. *Chivaud.* Il fut fort étonné de voir cette couleur bleue générale, qu'il n'avait jamais vue. Elle tirait un peu sur le

noir, et on aurait dit que les vaisseaux étaient sur le point de se rompre. La tête était beaucoup plus grosse que dans l'état naturel ; ses yeux étaient assez vifs et à fleur de tête, et la peau un peu froide, quoique le temps fût assez chaud. Ce médecin fit appliquer des sangsues à la cheville, qui produisirent une grande évacuation de sang. La malade se trouva soulagée ; mais les parens ayant négligé cette enfant, M. *Chivaud* apprit dans la suite qu'elle était morte.

Causes. Cette maladie, ou ce symptôme de maladie, paraît avoir pour cause une conformation vicieuse du cœur, des gros vaisseaux, et du poumon ; laquelle entraîne un dérangement inévitable dans la circulation du sang. Quelques auteurs ont fait aussi provenir cette affection d'une pléthore ou d'une cachexie sanguine.

Ce vice de conformation n'est, le plus souvent, que la persistance ou même l'aggrandissement du trou ovale chez quelques sujets ; car on sait que communément le trou ovale s'oblitère chez l'enfant après la naissance, et que la circulation s'établit sur un nouveau mode.

Le phénomène de l'injection bleuâtre de la peau tient au passage d'une certaine quantité de sang veineux dans le sang artériel ; lorsque le premier liquide revient par les veines caves de toutes les parties du corps, et que l'oreillette droite se contracte, pour qu'il passe dans le ventricule pulmonaire, il en entre une portion dans l'oreillette gauche, d'où il passe dans le ventricule correspondant, pour aller dans toutes les parties du corps. On doit soupçonner ce cas toutes les fois qu'aux symptômes d'une maladie du cœur, d'un anévrysme le plus souvent, se joint la couleur bleuâtre du corps, surtout de la face, du nez, des lèvres, des oreilles et des ongles.

Cette maladie est donc presque toujours le résultat de la communication des cavités droites du cœur, avec les cavités gauches, de quelque manière qu'elle s'opère.

Pronostic. Cette coloration de la peau tenant à une lésion organique, et les individus qui en sont atteints, étant d'ailleurs maigres, essoufflés, meurent ordinairement jeunes.

Cependant, comme cette communication directe des oreillettes entre elles se rencontre assez fréquemment, sans que les individus, sujets à ce vice de conformation, aient éprouvé pendant leur vie aucun symptôme de maladie

bleue; on doit croire que cette maladie n'en est pas toujours une conséquence nécessaire, et qu'elle se lie à d'autres causes peu connues.

La cyanose symptomatique est plus commune; on l'observe dans certaines asphyxies, à la suite d'une affection catarrhale, des efforts de toux dans la coqueluche, des convulsions, etc.

TRAITEMENT. Il ne peut être, jusqu'à présent, que fondé sur l'analogie et l'empyrisme, ou relatif à la maladie que ce phénomène accompagne. On a conseillé les saignées fréquemment répétées; des effusions d'eau froide sur la tête, et autres rafraîchissans. (*V.* ANÉVRYSME.)

On ne doit pas confondre cette teinte bleue de la peau avec celle que produit, dans de certains cas, l'emploi interne du nitrate d'argent, long-temps continué: effet qui paraît être dû à l'oxydation du métal par l'action de la lumière; car les parties du corps, qui sont habituellement couvertes, conservent presque leur couleur naturelle; tandis que les autres prennent une teinte bleuâtre, d'autant plus foncée, qu'elles sont plus exposées à la lumière.

On ne confondra pas non plus la cyanose avec les taches violettes de nature scorbutique, ou dues a la maladie tachetée hémorragique.

BOITEUX. (*V.* CLAUDICATION.)

BORBORYGMES. Bruit produit dans les entrailles par des vents qui y sont renfermés. (*V.* VENTS.)

BOSSE, GIBBOSITÉ. Grosseur extraordinaire, formée par un vice de configuration ou de conformation des os qui constituent le tronc. La *bosse* peut se montrer dans diverses directions; elle peut avoir son siége dans les côtes, dans les os du bassin; mais ordinairement elle dépend de la saillie excessive du sternum ou de la colonne vertébrale; celle-ci se courbe le plus souvent en arrière, plus rarement en avant et sur les côtés. Les auteurs ont confondu mal à propos la gibbosité avec le rachitis, puisque celui-ci n'attaque que dans l'enfance, que la gibbosité survient quelquefois dans un âge avancé, et que les causes de cette affection peuvent être différentes de celles du rachitis.

CAUSES. Mouvement violent de l'enfant, dans le ventre de sa mère, qui produit la gibbosité de naissance. Le vice des fluides, rachitique, scrophuleux, vénérien, etc.; carie d'une ou plusieurs vertèbres; chutes ou coups reçus sur

ces dernières ; affection fébrile prolongée ; maladies longues et autres causes affaiblissantes, capables de détruire la consistance des solides et de ramollir les os ; relâchement des ligamens qui unissent les vertèbres dorsales ; contraction permanente et contre nature des muscles du bas-ventre ; usage du maillot, des corps à baleine ; mauvaise position habituelle ou grands efforts auxquels on est obligé dans certaines professions. On observe souvent dans les filles de dix à douze ans, une gibbosité qui rend leur taille difforme, sans aucune affection des extrémités des os.

Pronostic. La gibbosité ou courbure de la colonne vertébrale déterminée par une maladie, soit aiguë, soit chronique, n'est pas susceptible de redressement spontané, quand elle a lieu au-dessus du diaphragme. Celle qui se forme au-dessous de cette cloison, trouve quelquefois sa solution dans des varices qui surviennent aux jambes et dans des abcès. La gibbosité de naissance, et celle qui est invétérée, n'est pas susceptible de guérison. Les bossus parviennent rarement à l'âge de soixante ans ; mais on remarque que la nature a voulu, en quelque sorte, compenser ses disgrâces, par rapport au corps, par un don éminent des facultés de l'esprit et même du génie : ce que les auteurs mécaniciens veulent expliquer par la plus grande affluence du sang à la tête.

Traitement. La curation de cette difformité doit être entreprise de très-bonne heure, avant que les os aient acquis toute leur solidité, et se soient confirmés dans leur figure contre nature ; de plus, le traitement doit être approprié aux causes de cette difformité : cautères, moxa ; dépuratifs, et toniques, tant intérieurement qu'extérieurement, recommandés contre le rachitis : la déformation survenue par cause accidentelle réclame, en outre, l'usage des bandages, et autres moyens mécaniques propres à redresser. Ces moyens doivent être dirigés par un homme de l'art, habile.

Si la courbure de l'épine provient de la contraction des muscles du bas-ventre, les moyens proposés au mot Contracture.

On donne encore vulgairement le nom de bosse à une tumeur qui se forme subitement après une contusion des parties molles du crâne. (*V.* Contusion.)

Qu'y a-t-il de plus ridicule, ou de l'audace des charlatans qui promettent de guérir les bosses les plus invété-

rées, ou de la crédulité des bossus qui prennent confiance en de pareilles promesses ?

Si l'on accorde de l'esprit aux bossus, on leur suppose bien plus généralement de la méchanceté, ainsi qu'aux borgnes et aux boiteux, et aux individus qui ont les cheveux roux.

Jean est bossu, borgne, boiteux;
Il porte barbe noire avec rouges cheveux :
Si Jean est honnête homme,
J'irai le dire à Rome.

BERTRAND.

BOULIMIE. Désir ardent de manger plus d'alimens qu'on n'en peut digérer. (*V.* FAIM CANINE.)

BOURDONNEMENT, BRUISSEMENT, SIFFLEMENT, TINTEMENT D'OREILLES. Bruit imaginaire, et plus ou moins importun, qu'on rapporte aux oreilles, le plus souvent accompagné de surdité légère ou forte.

Ces divers états, ou sensations de l'ouie, ne sont que des variétés, des modifications de la même maladie ; ils se succèdent ou se remplacent mutuellement, à un court intervalle.

CAUSES. — *Prochaines :* Mouvement du sang ou de l'air ; quelquefois illusion du sens de l'ouie. — *Occasionnelles :* Pour le *bourdonnement essentiel* ou *idiopathique* : plénitude des vaisseaux de la tête, et ce qui peut favoriser cette pléthore ; comme: suppression des flux sanguins habituels; abus des boissons spiritueuses, et tout ce qui peut activer la circulation dans les artères de la tête ; frénésie ; fièvres violentes ; passions vives ; anévrysme d'un vaisseau ; obstacles opposés à l'entrée libre de l'air dans le conduit auditif, tels sont : cérumen accumulé dans l'oreille ; corps étrangers, excroissances dans cette cavité ; catarrhe chronique de l'oreille ; obstruction de la trompe d'Eustache, etc. C'est ainsi qu'en bouchant en partie les oreilles avec les doigts, on produit le bourdonnement à volonté.

Les causes du *bourdonnement secondaire* ou *symptomatique* sont : les saburres, bile, vers, corps étrangers dans l'estomac ; engorgement du foie; grands affaiblissemens de tous genres, suite des grandes hémorragies, des travaux excessifs du corps et de l'esprit ; débauche ; vieillesse ; affections nerveuses de toutes sortes ; et beaucoup de maladies diverses : névropathie, hystérie, hypocondrie, convulsions, folie, faim, longue diète.

Pronostic. Cette incommodité est souvent très-grande, et fait étrangement souffrir les personnes qui en sont affectées ; de plus, la maladie guérit difficilement quand elle est *essentielle*, ou primitive. *Symptomatique* : elle est d'un mauvais augure. Dans le principe d'une fièvre maligne, elle est souvent suivie de la surdité, et quelquefois de l'apoplexie, de la frénésie, de la manie, etc. L'on conçoit que le tintement causé par les saburres, les vers, dans les premières voies, cède facilement à leur expulsion.

Traitement. Il doit se rapporter à la cause du bourdonnement ; détruire la pléthore cérébrale quand elle existe, au moyen des saignées révulsives, et ensuite dérivatives, d'après les principes établis au mot fluxion : bains de pieds, synapisés, tisanes rafraîchissantes, régime sévère et ténu.

Le bourdonnement produit par un catarrhe chronique de l'oreille, réclame l'application de quelques sangsues derrière les oreilles ; d'un vésicatoire aux mêmes parties, à la nuque, ou à l'apophyse mastoïde ; les fumigations et injections camphrées antispasmodiques; vapeurs de karabé, d'éther, reçues dans l'oreille.

Lorsqu'il dépend d'un corps étranger dans l'oreille, ou d'un obstacle à l'entrée de l'air : extraction de ce corps ; moyens propres à rendre libre le conduit auditif ; cure-oreilles ; injections poussées par l'oreille ou par la trompe d'Eustache.

Lorsque le bourdonnement est produit par un engorgement dans la veine-porte : sangsues à l'anus; fondans à l'intérieur, sucs d'herbes, bouillons, petit-lait.

Quand la maladie tient à une cause nerveuse, à une faiblesse, à une tension de l'oreille : médicamens propres à détruire l'affection nerveuse ; injections émollientes dans l'oreille, rendues quelquefois légèrement calmantes.

Quand il y a faiblesse, atonie, relâchement de la membrane du tympan : injections toniques et antispasmodiques. (*V.*, pour les détails, l'article Surdité.)

Quelquefois le bourdonnement est dû à une cause inconnue ; on essaie alors divers moyens empyriques ou d'irritation ; mais qui, dans aucun cas, ne soient capables de produire de mauvais effets : purgatifs légers ; bains tièdes ; antispasmodiques, en bols, pilules, potions; emplâtre de Bourgogne entre les épaules ; emplâtre d'opium sur la tempe ; injections antispasmodiques, et même calmantes dans l'oreille, pratiquées matin et soir ; ou les suivantes :

P. eau de la reine d'Hongrie et esprit de lavande, demi-once de chaque; mêlez.

Eau de fleur d'oranger et éther sulfurique, un gros de chaque; mêlez.

P. essence de girofle et de romarin, quatre gouttes de chaque; teinture de castor, deux gros; mêlez : pour une injection.

P. huile de girofle tiède, six gouttes; faites-les tomber dans l'oreille.

Introduction dans l'oreille d'un ou deux grains de camphre, d'ambre gris, de musc.

P. huile d'amandes douces, demi-once; fiel de bœuf, deux gros; baume de Fioraventi, demi-gros; mêlez selon l'art; imbibez de ce baume une mèche de coton, introduisez-la dans l'oreille.

Vapeurs de succin, ou mieux d'éther, reçues dans l'oreille.

Mettez une fiole contenant de l'éther dans un vase rempli d'eau bouillante, et dirigez ces vapeurs dans l'oreille.

P. racine d'ellébore noir, une once; genièvre, demi-once; semence de cumin, deux gros; feuilles de rhue et d'absinthe, demi poignée de chaque. Faites bouillir dans deux livres d'eau, jusqu'à réduction de moitié; renvoyez-en la vapeur dans l'oreille, à l'aide d'un entonnoir renversé.

On doit observer que les personnes affectées de bourdonnement, sont plus tourmentées dans la solitude et dans le repos; et qu'elles ne trouvent du soulagement qu'au milieu des agitations et du tumulte; de manière que le bruit qu'on fait autour d'elles couvre celui qu'elles ressentent continuellement dans leurs oreilles : aussi les individus pris de tintement, vont-ils se loger dans les quartiers les plus bruyans des villes, qui peuvent seuls leur permettre de dormir.

L'école de Salerne signale d'autres tintemens d'oreilles qui cesseront avec la cause qui leur a donné naissance.

Motus, longa fames, vomitus, percussio, casus,
Ebrietas, frigus, tinnitum causat in aure. Ec. S.

Le travail, de la faim la trop longue détresse,
La chute, un coup, un froid, de forts vomissemens,
Et surtout la fréquente ivresse,
Font que l'oreille entend sans cesse
Des bruits sourds et des tintemens.

Préjugés. Les gens du peuple vous diront encore que quand l'oreille tinte, c'est signe qu'on parle de nous : en bien, si c'est l'oreille droite ; en mal, si c'est la gauche.

BOUTONS, BOURGEONS. Petites tumeurs rouges sur la peau, plus ou moins nombreuses et dures isolées, arrondies. On nomme ces élévations tuberculeuses *bourgeons*, quand elles n'occupent que le visage.

Ces éruptions à la peau, chroniques et non contagieuses, ont reçu différens noms, selon qu'elles sont plus ou moins étendues, élevées ou tuberculeuses. Elles ne doivent pas être différenciées, puisqu'elles reconnaissent les mêmes causes, et cèdent au même traitement. (*V.* cependant les mots ECHAUBOULURES et PSIDRACIA.)

Les boutons les plus communs sont de petits furoncles, qui se dessèchent ou s'aplatissent immédiatement après avoir évacué un petit bourbillon, et qui se succèdent à des intervalles, quelquefois périodiques, jusqu'à ce que la cause en ait été détruite.

CAUSES.—*Prochaine* : Epaisissement ou acrimonie de la lymphe ; susceptibilité particulière.—*Occasionnelles* : digestions viciées ; embarras du foie ; défaut d'écoulement de la bile ; constipation ; alimens salés, épicés ou chauds ; ardeur du soleil ; abus du vin, des liqueurs spiritueuses ou de toute autre boisson échauffante ; révolution de la puberté chez les deux sexes ; suppression de quelque évacuation habituelle, soit sanguine, soit séreuse ; pléthore sanguine ; et l'on doit ajouter, selon nous, pléthore séminale, car les jeunes gens des deux sexes, à l'époque de la puberté, sont très-sujets aux boutons ; masturbation ; exercices violens ; passion du jeu ; méditations, travaux du cabinet, ou qui exigent une attention fatigante, ayant la tête courbée, comme les femmes qui s'appliquent, par état, au dessin, à broder, à blanchir des dentelles, etc. ; enfin, tous les actes qui favorisent l'afflux du sang au visage ; effets des bains chauds ; passions fortes ; affections tristes de l'âme ; surtout l'abus des cosmétiques ; piqûres des petits insectes. Les nourrissons ont souvent aux fesses, aux cuisses et aux aines, des rougeurs, avec ou sans petits boutons ; elles sont produites par l'âcreté des urines, et cèdent à quelques lavages avec l'eau de fleurs de sureau, et aux soins d'une grande propreté.

PRONOSTIC. Il se rapporte entièrement à la nature des causes de ces éruptions, à leur caractère, à l'âge, aux ha-

bitudes du malade, et au plus ou moins d'ancienneté de ces maladies.

Les boutons que l'on voit chez les jeunes gens pubères disparaissent ordinairement vers l'âge viril, après leur mariage, et lorsqu'ils ont renoncé à leurs funestes habitudes. Cette incommodité est d'ailleurs plus dégoûtante que dangereuse.

Les boutons qui tiennent à une gale répercutée ou à une acrimonie invétérée des humeurs, résistent souvent à tous les secours de l'art. Ceux qui paraissent momentanément dans les maladies aiguës, sont d'un augure favorable. Quand ils durent long-temps, on doit soupçonner quelque engorgement dans les viscères du bas-ventre, particulièrement dans le foie. Il est avantageux, dans l'état de santé, que le dos se couvre de boutons; il faut donc prendre garde de répercuter cette éruption.

Traitement. Bains tièdes; tisanes, apozèmes, bouillons, jus d'herbes, petit-lait, *rafraîchissans* ou *fondans*; lait, et adoucissans de toute sorte. Après quinze jours de l'usage de ces sucs, bouillons, apozèmes : l'on donne quelque purgatif doux; mais seulement lorsque les premières voies ne sont pas nettes, ce que l'on reconnaît à une langue pâteuse ou amère, vents par haut ou par bas, etc.

Le traitement de ces éruptions à la peau doit être relatif à leurs causes. Ainsi, les fondans, les évacuans des premières voies, les rafraîchissans ou les dépuratifs, doivent être employés, selon qu'il y a obstructions, saburres, pléthore ou phlogose ou acrimonie.

Lorsque les affections de la peau sont anciennes, elles sont le plus souvent rebelles aux secours de l'art : les bains, les cautères, les dépuratifs joints à un bon régime, sont les moyens qui leur sont convenables, comme pour les dartres.

Il est plus qu'inutile de prescrire un traitement aux personnes, qui, étant adonnées au vin, aux liqueurs, ou à l'usage pernicieux des alimens de haut goût, salés, épicés, ne veulent point renoncer à leurs mauvaises habitudes, et à faire des libations en l'honneur de Bacchus.

Les moyens externes à employer contre les éruptions à la peau, sont tous plus ou moins dangereux, surtout les lotions, pommades, onguens, etc., préparés avec le sel de Saturne, ou toutes autres substances astringentes. Ces topiques répercussifs ne remédient point à la cause des bou-

tons, et ils peuvent devenir funestes, en faisant rentrer ces éruptions. Cependant, si l'inflammation est forte et les tubercules douloureux, on peut appliquer dessus : des compresses trempées dans l'eau de sureau, de mauves tièdes, ou de morelle : un peu de pommade à la sultane, ou des onguens *adoucissans*, et même des onguens *calmans*. On ouvre les boutons, lorsqu'ils présentent un petit point blanc.

Le véritable moyen de guérison de ces légères incommodités, se trouve dans un bon régime. (*V.* Régime adoucissant.)

J'ai été consulté par un individu qui avait continuellement, sur le visage et sur le dos, un grand nombre de boutons rouges ou *rubis*, parce qu'il s'était accoutumé, depuis son enfance, à un grand usage du sel. Il suivit le conseil que je lui donnai, de s'en priver presque entièrement, et fut tout-à-fait guéri au bout de deux ans.

Les cosmétiques ou remèdes propres à conserver la beauté, peuvent servir contre les boutons ou rougeurs au visage, quand ils ne sont composés que des substances adoucissantes; tels sont les suivans :

Une infusion de raiford dans du lait, est un des meilleurs cosmétiques, selon Witicring. D'autres recommandent le suc de poireau, mêlé a q. s. de lait.

P. amandes douces, une once; amandes amères, deux gros; faites une émulsion avec cinq onces eau rose; délayez-y un scrupule de fleurs de benjoin : on se lave le visage, matin et soir, avec cette lotion, qui diffère peu du *lait virginal* suivant :

Versez goutte à goutte, dans de l'eau commune, jusqu'à parfaite blancheur, de la teinture alcoolique et saturée de benjoin : celui-ci a cependant l'inconvénient de laisser sur la peau, en se desséchant, un enduit résineux qui en bouche les pores.

L'eau de Goulard a été aussi nommée *lait virginal ;* mais cette eau, contenant de l'extrait de Saturne, l'on doit s'en méfier, ainsi que de toutes les fameuses eaux pour la toilette, fort en vogue dans les grandes villes. *Eaux de Ninon*, etc. On sait que Popéa, femme de l'empereur Néron, pour adoucir et blanchir sa peau, faisait suivre partout avec elle, dans ses voyages, cinq cents ânesses pour prendre ses bains de lait.

Les fards, rouges et blancs, que les femmes mettent sur leur visage, ont le grand inconvénient de boucher les pores de

la peau, et d'empêcher la transpiration ; sans compter qu'ils contiennent souvent du cinabre, dont le mercure peut causer de grandes salivations, la puanteur de la bouche, la chute des dents, etc.

Tu teins, Perrette, tes cheveux;
Mais c'est bien en vain que tu veux
Tâcher ainsi de faire prendre
A ta vieillesse un autre teint.
Jamais de ton visage peint,
Tes rides tu ne feras tendre.
Tu as beau d'eau de lis user,
Et de faire à t'en céruser
De ton visage un faux visage,
Tu ne fais rien que t'abuser
N'en recevant nul avantage.
Tu perds et ton fard et ta peine,
Perrette pensés-tu par l'art
De savoir détremper le fard,
Faire d'une Hécube une Hélène?

DE BAIF.

BRESÈGNE. Nom que le peuple du midi de la France donne aux aphtes. (*V.* APHTHES.)

BRONCHOCÈLE. Tumeur du cou, entre la peau et la trachée-artère. (*V.* GOITRE.)

BRONCHOTOMIE, TRACHÉOTOMIE. Opération de chirurgie, qui consiste à faire une ouverture à la trachée-artère, pour donner à l'air la liberté d'entrer dans les poumons et d'en sortir, ou pour tirer les corps étrangers qui se seraient insinuées dans le larynx, ou dans la trachée artère. (*V.* ASPHYXIE, *par corps étrangers.*)

BRULURE. Les phénomènes que présente une brûlure sont différentes, selon le degré de chaleur du corps appliqué sur la peau, selon la partie affectée, et selon son étendue.

Lorsque le calorique est appliqué au corps, par l'intermède d'un liquide, l'intensité de la brûlure est d'autant plus considérable, que ce liquide est susceptible de se charger d'une plus grande quantité de calorique. Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, la brûlure faite par l'eau bouillante est moins intense que celle produite par le bouillon : celle-ci moins que celle faite par l'huile ou la graisse ; celle qui résulte de la combustion des vêtemens sur le corps est plus forte que celle de l'huile bouillante ;

mais moins profonde que la brûlure qui est causée par le plomb en fusion, ou par un fer incandescent.

Symptômes. *Dans le premier degré d'une brûlure*, la peau est enflammée sans ulcération, et sans tuméfaction bien sensible : c'est une simple affection locale qui guérit facilement par tous les moyens propres à enlever l'excédent du calorique brûlé.

Traitement. Dans le principe de toute brûlure, on doit chercher à faire avorter, en quelque sorte, la maladie. On parviendra à la diminuer considérablement et à en arrêter le ravage, si on recours promptement aux moyens nombreux et faciles que nous offre une chimie raisonnée. C'est ici le triomphe de cette science sublime.

En effet, une brûlure n'est produite que par la chaleur appliquée sur une partie ; il y a alors dans celle-ci accumulation de calorique, qui agit par ses propriétés, qui sont : de dilater, soulever, détruire, en s'entr'opposant entre les molécules des corps, entre le tissu des parties. Il faut donc enlever cet excédent de calorique, afin de ramener la partie brûlée à son état naturel, ou d'arrêter au moins les ravages de la brûlure. Ainsi, les substances qui auront le plus d'affinité pour le calorique, mises en contact avec toute la partie brûlée au premier degré, soustrairont à cette partie l'excédent de la matière de la chaleur ; les astringens appliqués aussi sur la partie brûlée concourront au même but, en resserrant les pores et exprimant, en quelque sorte, le calorique excédant. Il s'ensuit que les meilleurs remèdes à employer contre une brûlure, sont :

1.° Les corps ou substances les plus vaporisables ; car on sait qu'un corps ne passe à l'état de vapeur ou de gaz, que par l'intermède du calorique, qui s'interpose entre ses molécules, et les écarte les unes des autres, au point d'emporter ce corps dans l'air, et de le rendre souvent invisible à nos yeux.

2.° Les liquides, ou corps froids, ou glace, qui reçoivent tant de calorique.

3.° Les astringens qui, en resserrant les chairs brûlées ou soulevées, ramènent ces parties à leur consistance, à leur ton naturel ; en exprimant le calorique qui écartait ces parties, ils favorisent la vaporisation du liquide qui les tient eux-mêmes en dissolution, et, par ce moyen, la soustraction du calorique et la guérison.

On expliquera actuellement la manière d'agir des remè-

des suivans, par une des propriétés énoncées, et souvent par la réunion des deux. Tels sont : un des éthers sulfurique, nitrique, etc., appliqués sur la partie brûlée, à nu ou au moyen des compresses qui en sont sans cesse imbibées; l'eau-de-vie chaude; l'alcali volatil; l'eau de la reine de Hongrie, de Cologne, etc.; le vinaigre; l'eau fraîche; l'eau de Goulard; l'encre; la dissolution d'une ou deux onces de vitriol bleu ou vert, ou d'alun, dans deux livres d'eau. Les corps gras suivans, qui s'épaississent, se sèchent en absorbant le calorique, comme : l'huile d'olive, ou toute autre, battue avec un jaune d'œuf; le suc d'oignons; le miel; les graisses fraîches; ou un mélange de parties égales de crème fraîche et d'huile de lin, etc. Toutes ces substances doivent être tenues continuellement en contact avec la partie brûlée, afin que celle-ci ne soit jamais à sec.

Dans le second degré : la douleur est plus aiguë, la peau plus rouge, légèrement froncée et tuméfiée; il y a des ampoules ou cloches pleines de sérosité. Cette brûlure se termine par une ulcération superficielle, longue, et avec suppuration considérable.

Traitement. On perce les cloches ou phlyctènes, pour en évacuer la sérosité, sans en enlever l'épiderme; et on applique des compresses, sans cesse renouvelées dans l'eau de Goulard, ou dans la liqueur suivante :

P. eau fraîche, une livre; alcali volatil, deux gros : mêlez.

On se sert aussi utilement de l'onguent ou cérat de saturne, ou l'*onguent rhasis*, *ph.* : on l'étend sur un morceau de papier brouillard qu'on pose sur la partie brûlée, et qu'on renouvelle quatre fois le jour. J'ai retiré des effets merveilleux du cérat de saturne, dans des ulcérations avec suppuration très-abondante, à suite de brûlure.

Autres onguens.

P. huile d'amandes douces, une once; jaune d'œuf, un; extrait de saturne, un gros; délayez le jaune d'œuf avec l'huile; ajoutez l'extrait de saturne; mélangez le tout ensemble : maintenez constamment sur la partie brûlée, une portion de ce liniment.

Si la fièvre et l'inflammation sont fortes : saignées; boisson abondante de limonade, de tisanes d'orge, de riz, nitrées; régime rafraîchissant.

Alors : et surtout quand l'irritation est considérable, c'est souvent le cas d'avoir recours aux applications ou onguens émolliens, et même calmans.

Dans le troisième degré, les brûlures pénètrent jusqu'aux os ; la peau devient insensible, livide, noire ; il s'y forme un ulcère profond, putride. Cet état doit se rapporter à celui de la gangrène ; il s'accompagne de la fièvre et des plus terribles accidens, surtout lorsque les parties tendineuses et nerveuses sont offensées.

Mais ce troisième degré de la brûlure ne se reconnaît qu'au bout de plusieurs jours, époque où la peau se désorganise et s'ulcère : ce qui a donné naissance au préjugé populaire qu'une brûlure augmente jusqu'au neuvième jour.

La brûlure du tonnerre est ordinairement de ce genre, ou troisième degré.

PRONOSTIC. *Des brûlures en général.* Nous n'avons pu traiter du pronostic, qu'après avoir fait connaître les trois degrés de brûlure.

La brûlure du premier degré est ordinairement guérie au bout de huit jours.

Une brûlure du second degré est très-souffrante ; et ne guérit le plus souvent qu'après un mois ; mais elle n'est point dangereuse, à moins qu'elle n'occupe une grande étendue du corps, et des parties très-nerveuses ou essentielles à la vie.

La brûlure du troisième degré, est une maladie très-grave, qui se termine souvent d'une manière funeste, par la gangrène ou des suppurations très-abondantes. Cette espèce laisse presque toujours après elle des cicatrices difformes.

TRAITEMENT. Il consiste à adoucir la partie avec le cataplasme émollient de mauves, etc. ; à inciser l'esquarre et la laver avec l'eau-de-vie camphrée, sur une livre de laquelle on ajoute une once de teinture de myrrhe ; à panser l'ulcère avec le baume de geneviève, l'*onguent styrax*, le *baume d'Arcæus*, *ph.*

Il faut tâcher de prévenir les contractures et les adhérences des parties mobiles : tenir, par exemple, les doigts allongés, et écartés entre eux ; mettre entre les paupières un peu d'onguent adoucissant, afin de les empêcher de se coller ; le tout jusqu'à ce que la guérison de la brûlure soit complète.

Lorsque les douleurs, causées par la brûlure, ou une suppuration abondante, ont épuisé les forces du malade, il convient de lui donner un peu de vin de quinquina, et de lui faire suivre un régime tonique.

Après la guérison, si la cicatrice est dure, sèche, difforme, inégalement plissée, formant des brides : les applications relâchantes, mucilagineuses, *émollientes*, pour donner de la souplesse à la peau ; *l'onguent d'althœa*, ph. ; les cataplasmes émolliens. (*V.* CONTRACTURE.)

RÉGIME. Il doit être rafraîchissant dans toutes les espèces de brûlures.

On vante de tous côtés une foule de secrets ou de spécifiques contre la brûlure ; il est cependant facile de voir que le meilleur remède contre cet accident, doit subir, dans son emploi, les modifications nombreuses qu'apportent l'intensité, l'étendue, et le siége de la brûlure ; l'âge, le tempérament, la force du malade, etc., etc.

L'eau-de-vie qui tient le second rang après les éthers, par son affinité pour le calorique, et conséquemment par sa propriété éminemment vaporisable, est le meilleur remède contre la brûlure récente, puisqu'on ne peut avoir qu'une petite quantité d'éther; la prudence exige que l'on en conserve, dans chaque maison, une provision prête à être employée en cas d'accident.

Pour prouver la propriété qu'a cette liqueur de faire avorter, en quelque sorte, les brûlures les plus étendues, et les plus graves, nous rappelerons ce qui est arrivé, en 1793, lors de l'explosion de la poudrerie de Grenelle qui contenait une grande quantité de poudre ; plus de deux cents ouvriers y furent cruellement brûlés ; deux ou trois pièces d'eau-de-vie se trouvèrent heureusement dans une partie des bâtimens qui n'avaient point sauté. On défonça les futailles, et on y trempa des linges dont on enveloppait tout le corps affreusement brûlé de ces malheureux ; on humectait sans cesse ces linges d'eau-de-vie. Les cris horribles, que poussaient ces infortunés, cessaient avec leurs douleurs, dès l'instant qu'on leur appliquait la liqueur bienfaisante.

Tous ceux qui purent être pansés, avec l'eau-de-vie, quoique ce fussent les plus maltraités, guérirent dans peu de jours ; tandis qu'un grand nombre des ouvriers qui furent soignés d'une autre manière, d'ailleurs bonne en soi, périrent au milieu des tourmens, et dans le marasme causé par les douleurs, les ulcères profonds, et les suppurations abondantes.

C'est en enlevant aux parties brûlées, une grande quantité de calorique, ou matière de la chaleur, que l'eau-de-vie

réduite sans cesse en vapeur, par le calorique, amenait véritablement à résolution, ces énormes brûlures.

Le même phénomène chimique, a lieu lorsqu'on applique la partie brûlée sur un corps froid, ou qu'on la plonge dans un liquide froid, qui s'empare du calorique. Enfin, lorsqu'on guérit une brûlure, en chauffant fortement la partie brûlée.

Les individus qui, par état, sont exposés aux brûlures, tels que : verriers, fondeurs, fourniers, etc., ne pourraient-ils pas les éviter, jusqu'à un certain point, en frottant les parties exposées, avec une des préparations connues anciennement, et dont usait l'Espagnol, et autres personnes qui ont passé pour incombustibles, et qui restaient, pendant douze minutes, dans un four chauffé à la température de cent douze degrés. Ces moyens sont : le savon; ou le mélange suivant, au moyen duquel le médecin napolitain Sémantini, subit toutes les épreuves de l'Espagnol incombustible, et de l'italien Lionetti : comme de passer un fer rouge, sur la langue, sur les cheveux, ou sur toute autre partie du corps; de mettre du plomb en fusion sur les mains, les pieds ; de boire de l'huile bouillante ; d'exposer le visage aux vapeurs de l'acide sulfurique, nitrique ; de mettre un charbon ardent sur la langue, et de l'y garder jusqu'à ce qu'un morceau de viande soit cuit, etc.

Répandez sur la langue, une légère couche de sucre en poudre, frottez-la ensuite avec du savon, et appliquez le fer rougi.

P. alun, une once et demie; colle de poisson, une once; gomme arabique, demi-once ; faites dissoudre dans quatre onces d'eau chaude, et mêlez : frottez le corps, et passez le feu.

Quant à l'huile bouillante, les jongleurs ont soin d'y jeter un gros morceau de plomb, avant de l'avaler ; le plomb fond à l'instant. Mais ce qui est donné comme une marque de la chaleur de l'huile, est ce qui lui en enlève véritablement une grande quantité ; parce que la fusion du plomb n'étant opérée qu'aux dépens du calorique de l'huile ; celle-ci en est par-là considérablement refroidie.

C'est de storax liquide, dont les mangeurs de feu s'enduisent la langue et le gosier, pour les préserver du contact des charbons ardens, qu'ils promènent impunément dans leur bouche. Ambroise Paré assure qu'en se lavant les mains avec du jus d'oignon, on peut porter dessus

une pelle rouge, tandis qu'elle fait distiller du lard.

On croyait encore, naguères, que les parens de Sainte-Catherine avaient seuls la vertu de résister au feu. On sait qu'autrefois on se purgeait des crimes dont on était accusé, par l'épreuve du feu. Le champion qui prouva la chasteté de la reine Thuberge, avait certainement connaissance de quelques-uns des secrets dont nous venons de parler.

On croit généralement que le feu produit toujours la brûlure, cependant le corps de l'homme peut s'enflammer, et se consumer spontanément. Certains combustibles s'emflamment d'eux-mêmes, ou par leur contact réciproque, comme le fumier, le foin humide, le son torréfié provenant du seigle, la laine, les vieilles hardes entassées, la toile, le coton, les étoffes imprégnées d'huile, les acides sulfurique et nitrique, mêlés avec l'huile ; la chaux vive, humectée, touchant à de la paille, etc., etc.

Mais il est difficile de concevoir les combustions humaines spontanées, rapportées par les auteurs.

La combustion humaine spontanée, ou au moins par communication, est un phénomène dont on a trop d'exemples pour pouvoir la mettre aujourd'hui en doute.

Il paraît que la cause en est due aux dégagemens d'hydrogène, ou d'hydrogène phosphoré, dans le corps, dans le tissu cellulaire, et mis en ignition : le premier, par le moyen de l'étincelle électrique; le second, par le contact de l'air, chez les vieillards, chez les personnes valétudinaires, ou affaiblies, dont le principe vital s'oppose faiblement à ces phénomènes, décompositions, ou affinités chimiques. Aussi, les combustions spontanées se montrent-elles plus fréquemment chez les individus adonnés aux boissons spiritueuses qui, comme l'on sait, sont composées d'une grande quantité d'hydrogène ; chez les femmes, que chez les hommes, parce que leurs tissus plus lâches sont plus disposés aux accumulations gazeuses ; en hiver qu'en été, parce que l'air froid étant un mauvais conducteur de l'électricité, favorise l'état idio-électrique du corps animal.

Les mêmes causes fournissent aussi des explications naturelles aux faits suivans :

Le tronc est toujours plus maltraité par la combustion que les autres parties, à raison du nombre et de la grandeur de ses cavités, qui renferment une grande quantité de gaz.

Les meubles et autres objets environnans, sont peu brûlés, parce que le gaz hydrogène en combustion, n'enflamme la plupart des corps combustibles, que lorsqu'il est en contact très-intime avec eux.

Virgile avait déjà parlé d'une flamme qui parut, tout à coup, sur la tête d'Iüle.

Ecce levis summo de vertice visus Iuli
Fundere lumen apex, tactuque innoxia molli
Lambere flamma comas, et circùm tempora pasci.
Eneid. liv. 2, vers 682.

Nous vîmes tout-à-coup une céleste flamme,
Descendre et voltiger sur le front de mon fils.

Le voyageur Bridone a vu une femme dont l'idio-électricité était telle, que des étincelles électriques jaillissaient de ses cheveux, toutes les fois qu'elle les peignait. Bridone en chargea une bouteille de Leyde, et alluma de l'eau-de-vie avec ces étincelles.

Réné Moreau, médecin de Paris, dans une lettre de 1644, parle d'une flamme qui sortit de l'estomac d'une femme, morte à Lyon. Jacobæus rapporte dans les actes de Copenhague, qu'en 1692, une femme qui ne se nourrissait guère que de liqueurs spiritueuses, dont elle faisait un grand usage, s'étant endormie sur une chaise, loin de tout corps combustible, y fut trouvée brûlée entièrement, excepté le crane et les dernières articulations des doigts.

On lit, dans les commentaires de Leipsick, qu'une femme adonnée aux liqueurs spiritueuses, et qui ne se couchait jamais sans être ivre, fut trouvée réduite en cendres. Il ne restait que les deux os de la cuisse, et quelque autre petite portion d'os qui ne fussent pas entièrement consumés.

En 1725, la femme du nommé Millet, de Reims, fut consumée dans sa chambre, à un pied et demi de la cheminée; quelques parties de la tête, des vertèbres du dos et des extrémités inférieures avaient échappé à l'incendie. Millet ayant une jeune et jolie servante, des soupçons affreux se levèrent contre lui; il est condamné. Il interjette appel; et des experts instruits ayant reconnu une combustion spontanée, Millet est déclaré innocent.

Le chanoine Bianchiani a publié, en 1731, la fin tragique de la comtesse Cornélia Bandi, de Vérone, âgée de 62 ans; elle fut trouvée incendiée dans sa chambre, entièrement con-

sumée, à l'exception des quatre membres, sans qu'il fût possible que le feu eût causé cet accident : elle était habituée à baigner tout son corps dans de l'esprit de vin camphré.

Marie Clues, femme âgée de 50 ans, qui buvait tous les soirs une demi-bouteille d'eau-de-vie, fut consumée pendant la nuit. On ne trouva qu'une jambe et une cuisse de cette malheureuse, qui ne fussent pas entièrement brûlées. Une suie graisseuse et épaisse noircissait les meubles et les parois de la chambre.

En 1781, selon M. Louis Valentin, une demoiselle, de Caën, plus que sexagénaire, adonnée aux liqueurs fortes, fut consumée dans sa chambre à quelque distance de son feu qui était très-petit; on se porta en foule dans la maison qui exhalait une odeur de graisse brûlée : on ne trouva que les deux pieds et le crâne. Il n'y avait sur le plancher, qui était un peu brûlé, qu'une très-petite quantité de cendres; la plus grande partie du corps étant évaporée en fumée, qui noircissait la chambre.

Le 30 frimaire an 8, le chirugien Neveux, se transporta, avec un commissaire de police, chez la femme d'un nommé *Bias*, rue de la Calandre, n.° 44; il y trouva les débris d'un corps humain sur le carreau; le sternum et le bas-ventre étaient charbonnés; le tronc, en entier, n'était qu'un amas de charbon qui répandait une odeur très-fétide; des quatre extrémités, on ne distinguait qu'un pied; la tête, tenant au tronc, était boursoufflée, il y avait tout auprès une chaise et une table brûlées, etc.

Le 16 mars 1802, en Amérique, dans une ville de l'Etat de Massachusset, le cadavre d'une vieille femme s'évapora, et disparut dans l'espace d'une heure et demie; on trouva sur le plancher, qui brûlait, une espèce de suie grasse et de cendres, avec des restes d'un corps humain. Le feu était si petit qu'il était impossible qu'il eût consumé ce corps, quand il y en aurait eu dix fois autant.

Il existe beaucoup d'autres histoires de combustions humaines spontanées, ou par communication avec un corps enflammé. Voyez *Journal général de Médecine*, *mai* 1819.

Mais il est toujours certain que, même dans le dernier cas, la combustion humaine n'a lieu que chez les ivrognes de profession, dont le corps est imbibé, en quelque sorte, de principes spiritueux, des alcooliques, des gaz hydrogène, etc.

comme nous l'avons expliqué plus haut. C'est la raison pour laquelle des grands seaux d'eau, jetés sur la dame Boiseon, qui fut consumée à Plerguer, près de Dol, en 1749, bien loin d'éteindre le feu, ne faisaient que le rendre plus vif, à cause des gaz hydrogène et oxygène, fournis par la décomposition de l'eau, et qui sont si éminemment combustibles. Aussi, tout ce qui empêche la présence de l'air, ou met obstacle à son renouvellement; la pression exercée sur un corps en inaction, au moyen de la terre fraîche, des linges mouillés, ou même des bras et des mains, sont-ils les moyens plus efficaces d'étouffer le feu. C'est ainsi que le feu ayant pris un jour aux vêtemens de Louis XIV, les courtisans effrayés restaient immobiles, lorsque, sa maîtresse, madame de la Vallière, se précipita sur lui, et, le serrant fortement contre elle, parvint à éteindre le feu. Ce trait prouve que si les rois n'ont jamais des amis, ils ont eu au moins quelquefois des amies.

Un espagnol, très-digne de foi, nous a assuré avoir vu au Mexique, un mineur, fameux buveur d'eau-de-vie, s'enflammer, en fumant une cigare, et périr de la combustion humaine.

C'est un préjugé de croire que la foudre ait jamais réduit un corps humain en cendres, quoiqu'elle puisse produire sur lui des brûlures considérables, et le frapper de mort. (*V.* Asphyxie *par le chaud*).

BUBON. Tumeur plus ou moins considérable, formée par l'engorgement des glandes lymphatiques, et quelquefois du tissu cellulaire des aines, des aiselles, du cou, etc.

Symptômes *généraux.* Tumeur ronde ou ovale, dure, circonscrite. Lorsque le bubon n'est pas inflammatoire, il est indolent, sans rougeur et sans fièvre; il a une marche lente, il dure des semaines, des mois.

Le bubon phlegmoneux est, au contraire, précédé de frissons, d'inquiétude, de malaise, de tension, de tiraillemens dans la partie affectée; et accompagné de rougeur, de douleur, de chaleur, d inquiétude, d'insomnie, d'un pouls plein et accéléré. L'abcès se forme bientôt, la peau s'amincit, se soulève, et le tact découvre une fluctuation.

Il faut prendre garde de confondre le bubon avec une hernie ou un testicule arrêté dans l'anneau.

Les bubons doivent être distingués en deux espèces principales, qui sont: le bubon *simple* ou *benin*, et le bubon *malin*, qui tient à une vice ou virus particulier.

1°. Le *bubon simple* ou *benin*, est celui qui est produit par une croissance rapide et le développement de la puberté ; par les fatigues d'une longue marche ; par l'irritation, la pression, la confusion des glandes lymphatiques (et cette irritation peut même provenir de la chaude-pisse, sans que le bubon soit vénérien) ; par l'application d'un vésicatoire, à l'une des extrémités du corps ; par l'absorption du pus d'un ulcère ; par l'irritation causée à cet ulcère ; par la suppression de la transpiration, d'une évacuation sanguine ou séreuse ; enfin, par le transport d'une humeur âcre quelconque, ou des hémorroïdes.

Les enfans, depuis l'âge de cinq à douze ans, sont assez sujets à cette espèce de bubons : il se termine, le plus souvent, par résolution, quelquefois par suppuration. *V.* Oreillons.

Pronostic. Cette espèce de bubon est peu grave ; ces tumeurs se dissipent, le plus souvent, sans les secours de l'art.

Traitement. Il est très-simple : cinq à six sangsues, placées aux environs de la tumeur ; cataplasme de riz ou de fleurs de sureau, avec la mie de pain. Si la résolution ne se fait pas promptement, couvrez le bubon d'un cataplasme résolutif ou *fondant*.

Quand le bubon se termine par suppuration, on favorise celui-ci par les applications émollientes ; l'abcès formé, on l'ouvre avec l'instrument tranchant, et on le panse selon l'art.

Si le bubon est symptomatique ou critique, c'est-à-dire, s'il vient pendant ou à la fin d'une fièvre, la voie la plus sûre est celle de la suppuration, que l'on aide par des cataplasmes maturatifs ; et l'on ouvre l'abcès, par le moyen du *caustique*. (*V.* Abcès et Parotides.)

Lorsque les bubons paraissent, dans le principe ou dans l'augmentation d'une fièvre maligne aigue, ils annoncent que la maladie sera grave. La rétrocession des bubons, dans les fièvres, est presque toujours funeste.

Les bubons qui se montrent dans d'autres maladies se traitent d'après les principes déjà indiqués, et par des médicamens appropriés à l'affection dont ils dérivent.

2°. La seconde espèce de bubons présente les trois variétés suivantes :

A. *Le bubon scrophuleux*, est le plus souvent atonique, et ne parvient que difficilement à suppuration ; on le stimule

par l'application de la gomme ammoniaque, ou des autres emplâtres fondans, par quelques irritans ou *maturatifs*, par le caustique. On fait usage, à l'intérieur, du quinquina, du vin, des antiscorbutiques, des antiscrophuleux. (*V.* Ecrouelles.)

B. Le *bubon pestilentiel* a une marche rapide, et demande à être ouvert, aussitôt que la suppuration est annoncée; on doit favoriser celle-ci par les maturatifs. (*V.* Peste.) Il est assez commun de voir ce bubon se convertir en ulcère dangereux. On y obvie par le quinquina, l'eau-de-vie camphrée, l'onguent styrax, etc. (*V.* Gangrène.)

C. Le *bubon vénérien* avait été nommé *poulin*, parce que ces bubons occupant ordinairement les aines, ceux qui en sont atteints écartent les jambes comme les jeunes poulains. Ce bubon se montre plus souvent dans l'aine gauche que dans la droite; il y en a quelquefois des deux côtés. On en trouve aussi, tantôt au-dessous, tantôt au-dessus du pli de l'aine. Il n'est pas rare de lui voir occuper les aisselles, le cou, le dessus de la mâchoire inférieure, etc.

Il se distingue en *primitif* ou originaire, c'est-à-dire bubon produit par une infection immédiate; et en *secondaire*, constitutionnel ou symptomatique, ou bubon provenant du virus qui se dépose de la masse générale des humeurs, dans la glande ou dans le tissu cellulaire. Le bubon constitutionnel a presque toujours été précédé de chancres ou d'autres affections locales des parties de la génération.

Symptomes. Ceux du bubon simple: plus, affection vénérienne; marche plus lente; suppuration difficile à établir.

Pronostic La terminaison du bubon syphilitique peut se faire par résolution ou par suppuration; par délitescence; par métastase; par induration ou squirre; par gangrène et cancer. Les trois premières terminaisons sont favorables; celle par gangrène n'est pas dangereuse; la métastase est à craindre, si la matière se porte sur quelque partie interne. Le squirre et le cancer qui succèdent rarement à cette tumeur, sont les plus redoutables.

Traitement. Lorsque le bubon est indolent, il faut travailler à le résoudre, à l'aide des tisanes de saint-bois, des pilules *fondantes*, n.os 69, 70, ou *mercurielles*, n.os 31, 35; et de quelques purgatifs aléotiques.

Extérieurement, on se sert des emplâtres ou linimens

résolutifs, du cataplasme de Goulard, des fomentations avec son eau, qu'on fait précéder ou alterner par des épithèmes émolliens ou rafraîchissans. On pourra appliquer sur la tumeur, les emplâtres de savon, de Diachylon, de Vigo, de Cigüe, seuls ou mélangés. Mais le moyen que j'ai trouvé le plus efficace, c'est le traitement mercuriel par friction; ou, si l'on donne le mercure intérieurement, de faire pratiquer en même temps des frictions soir et matin, pendant quatre ou cinq jours de suite, et à un jour d'intervale : avec demi-gros d'onguent mercuriel; dans l'intérieur des cuisses, des jambes; au perinée, dans l'aine; sur le bubon lui-même, sur la verge, le scrotum; et chez les femmes, outre les frictions, sur la cuisse : application de l'onguent à l'extérieur et à l'intérieur des grandes lèvres.

Les frictions doivent être faites sur la main et le poignet, si la glande lymphatique de l'avant bras est la partie affectée; et surtout le bras et le coude, si c'est l'aisselle, etc. Cette méthode est d'autant plus rationelle, que des auteurs respectables, prétendent que ces bubons ne sont produits par aucune maladie de la constitution; mais qu'ils sont l'effet de l'obstacle que le virus syphilique, trouve à passer dans le cours de la circulation; que quand ce virus est logé dans ces glandes, on peut, en les mettant en contact avec le mercure, le priver absolument de son activité.

Quand le bubon est inflammatoire, on cherche encore à en obtenir la résolution par quelque saignée, si la fièvre est forte; par les tisanes et applications rafraîchissantes, ou *résolutives*, n.ºs 1 et 2; par des cataplasmes émolliens, et les lavemens de même nature; on donne intérieurement un calmant lorsque l'irritation est considérable. L'administration des mercuriaux ne doit se faire qu'après la disparition des symptômes inflammatoires. La tumeur se résoud rarement complétement, et les glandes restent longtemps, quelquefois toute la vie, un peu plus dures et plus saillantes qu'elles n'étaient.

Lorsque le bubon, malgré tous ces moyens, marche à la suppuration, il faut la favoriser par les applications émollientes ou maturatives. Quand l'abcès est formé, on laisse son ouverture à la nature, si la tumeur n'est point très-considérable, et que la peau amincie s'élève dans un point. L'art doit pratiquer une ouverture avec un instrument tranchant, quand la tumeur toute entière en suppuration

le foyer n'offre pas une grande largeur, et que la peau est demeurée épaisse. Si l'abcès est très-étendu et s'il laisse des traces d'engorgement, lorsque l'inflammation a cessé, on se sert pour l'ouvrir du *caustique* n.° 4. On panse l'ulcère avec la charpie sèche, en laissant un trou vis-à-vis l'ouverture de l'abcès pour ménager une issue au pus. On applique dessus la charpie, les cataplasmes émolliens; et pour éviter les sinus ou fistules, on panse trois ou quatre fois le jour, en pressant doucement les parties circonvoisines.

Si l'ulcère devient dur, calleux, livide, on a recours au traitement mercuriel complet.

Lorsque le bubon offre un caractère squirreux, il faut employer le traitement mercuriel, et livrer ensuite le bubon à lui-même.

Si la gangrene se montre, on abandonne le mercure pour donner le quinquina, le camphre, etc.; et, dans quelques circonstances, l'opium à grande dose. *V.* (GANGRÈNE.)

Si les résolutifs ou autres excitans déterminaient des douleurs lancinantes dans la tumeur, il faudrait les cesser sur le champ, de crainte du cancer; et employer les applications calmantes lorsque le bubon est compliqué de scrophule, de scorbut, de gale, de dartre, etc. On joint aux antisyphilitiques, les remèdes convenables contre le virus compliquant.

Le RÉGIME, dans le bubon inflammatoire, doit être *ténu*, *adoucissant*; et *tonique* dans l'indolent.

Combien de fois n'avons-nous pas vu les médicastres et même des docteurs, regarder et traiter comme vénériens, tout gonflement des glandes des aines, et les divers bubons simples ou benins.

BUPHTALMIE, ŒIL DE BŒUF. Augmentation du globe de l'œil, qui fait saillie hors de l'orbite.

Cette affection est un symptôme, et même une variété de l'hydropisie de l'œil. (*V.* HYDROPHTALMIE.)

Quelques personnes ont aussi les yeux plus gros et plus convexes qu'à l'ordinaire, ce qui cause la myopie. (*V.* ce mot.)

BUVEUR. On a donné ce nom à celui qui fait un usage immodéré du vin, ou des liqueurs spiritueuses. (*V.* IVROGNERIE.)

C.

CACHEXIE. Etat dépravé du corps, accompagné d'une flaccidité et d'une mauvaise coloration des chairs, provenant des divers vices des fluides ou des solides.

SYMPTÔMES. Affaiblissement des forces musculaires; face livide ou plombée, ou pâle, brune, jaune; pâleur de tout le corps; chairs molles; bouffisure plus ou moins considérable; diminution de chaleur; défaut d'appétit; digestion difficile et longue; urines tenues; déjections molles; pouls faible et lent, souvent fébrile vers le soir; abattement d'esprit; langueur universelle du corps; palpitations; respiration gênée en montant; lassitude, faiblesse; amaigrissement.

CAUSES. — *Prochaines* : Vice d'assimilation; dépravation générale des sucs nourriciers; vice des solides. — *Occasionnelles* : Digestions viciées; alimens indigestes, aqueux, huileux, gras; habitation d'un pays humide, marécageux; vie sédentaire, oisive; hémorragies, saignées ou évacuations excessives; abus des boissons aqueuses ou des liqueurs spiritueuses; suppression de pertes de sang habituelles, de la transpiration, des fièvres intermittentes mal traitées; pâles-couleurs; engorgemens squirreux; dépôts purulens ou autres; désordres dans la poitrine ou le bas-ventre; scorbut; goutte; lait dégénéré; humeurs viciées de toute espèce; masturbation; passions vives et tristes; maladies diverses dont la cachexie est un symptôme ou la suite.

TRAITEMENT. Il doit être relatif aux maladies dont la cachexie est le plus souvent un symptôme ou le commencement. En général, les moyens proposés contre la chlorose, conviennent ici (V. PALES-COULEURS) : *purgatifs* résineux, n.os 47, 48, 50, 52; apéritifs ou *fondans* nos 65 à 78, 93, 94, 98. Après quelques semaines, l'on passe aux toniques, tels que la poudre anticachectique d'Herman, les serragineux et autres remèdes proposés contre la suppression des règles. Lorsque la cachexie n'a pour cause que la faiblesse ou le relâchement des fibres, matin et soir, quatre ou cinq onces de vin d'absinthe ou autres,

toniques : bols, pilules, poudres de même nature; les moyens proposés à l'article ABATTEMENT.

Quelquefois les sudorifiques, tantôt les délayans, souvent les analeptiques, conviennent contre cet état ou la maladie qu'elle accompagne.

La curation de la cachexie goutteuse ou laiteuse se trouve aux mots GOUTTE et DÉPÔT *laiteux*.

On doit s'attacher surtout au régime qui doit être tonique et diurétique; vin généreux pour boisson aux repas; mouton ou bœuf rôtis; volailles, gibier de bon suc; plantes chicoracées, cerfeuil, céleri, cresson, raifort, artichauts, asperges, apprêtés au jus de viande et assaisonnés avec les graines de genièvre, d'anis, de coriandre, de moutarde; avec l'ail, l'oignon, etc.; frictions sur tout le corps, avec des linges secs ou imprégnés de la vapeur des baies de genévrier; air libre, pur et sec; se mettre à l'abri de l'humidité et du froid; exercice, danse, chasse, jeu de boule, de paume; gaîté, société des jeunes personnes vives, enjouées.

CADUC (MAL). (*V.* EPILEPSIE.)

CAGNEUX : qui a les jambes en dedans. (*V.* BANCAL.)

CAGOTS. (*V.* CRETINS.)

CAL ou CALUS. Substance osseuse qui réunit les os fracturés.

On nomme *formation du Cal* la consolidation d'un os cassé, qui est analogue à la cicatrisation des parties molles divisées; et l'on nomme *calus* l'espèce de nœud ou de dureté qui se forme aux deux extrémités contiguës de l'os qui a été fracturé. (*V.* FRACTURE.)

CALCUL. Concrétion pierreuse qui se forme dans certaines parties ou cavités des animaux.

Nous avons des carrières dans nos corps, dont les matériaux sont bien plus propres à détruire le bâtiment qu'à l'entretenir.

Il y a peu de parties dans notre corps où il ne puisse s'engendrer des calculs; cependant ils occupent plus souvent la vessie, la vésicule du fiel, ou les canaux biliaires, les reins, et rarement la tête, la glande pinéale, les glandes salivaires, la langue, les poumons, le cœur, l'estomac, le foie, le pancréas, l'ombilic, le mésentère, les intestins, le périnée, le prépuce, la prostate, la vésicule séminale, les articulations, surtout les petites : ce qu'on nomme *nodosités* chez les goutteux.

La *gravelle* et le calcul ne doivent pas être séparés, puisqu'ils dépendent des mêmes causes, qu'ils existent souvent ensemble, et que la gravelle produit souvent la pierre.

On est convenu de dire qu'un malade a la gravelle, lorsqu'il rend du gravier ou de petites pierres par le canal des urines; ou, lorsque ces petites pierres séjournent dans les reins, et donnent lieu à la néphralgie calculeuse. *V.* ces mots, tant pour le signe que pour le traitement de la gravelle.

Les calculs prennent différens noms, selon le lieu qu'ils occupent.

Calcul *arthritique*. Il se développe quelquefois dans les articulations des individus sujets à la goutte, des concrétions crayeuses, ressemblant le plus souvent à un nœud, de la grosseur d'une aveline, d'une noix, ou même d'un œuf; ces concrétions, qu'on a aussi trouvées dans certains viscères, ne sont composées que d'urate de soude. (*V.* Tophus, et pour le traitement, le mot Goutte.

Calcul *biliaire*. Il existe assez souvent dans la vésicule du fiel, des concrétions biliaires, variables par leur forme, leur poids, leur couleur et leur grosseur, qui n'excède pas ordinairement celle d'un œuf de pigeon. Rarement il y a plus d'un calcul dans la vésicule. On a aussi trouvé de ces calculs dans l'épaisseur du foie, et dans les canaux biliaires; et même quelquefois dans le confluent de la veine-porte, comme l'a observé *Columbus*, à l'ouverture du corps de St.-Ignace.

Symptomes. Sentiment de pesanteur et de douleur plus ou moins marqué à la région du foie, tension spasmodique du côté droit, lassitude spontanée, anxiétés, coliques; la douleur est quelquefois très vive et s'étend jusqu'à l'épaule droite, et jusqu'aux hanches. Jaunisse générale (*V.* Jaunisse.), ou n'occupant que le grand angle de l'œil; nausées, vomissemens, rapports acides; constipation, ou diarrhée de matières blanchâtres. L'irritation que déterminent ces calculs, produit quelquefois l'inflammation du foie. (*V.* Hépatalgie.)

Traitement. On a proposé successivement un grand nombre de remèdes pour fondre le calcul biliaire. On a vanté pour cela, le savon, les solutions de muriate d'ammoniac, de soude, de potasse; d'acétate de potasse; les sucs et les extraits récens de pissenlit, de carotte, de saponaire. M. Durande a beaucoup accrédité son remède fondant.

M. Odier donne surtout de grands éloges aux préparations suivantes :

Le muriate suroxygène de potasse pris à la dose d'un à deux scrupules, quatre fois par jour, dans une tasse de bouillon.

P. lait écrémé, une livre; huile de térébenthine et éther sulfurique, un gros de chaque; sirop de capillaire, deux onces; mêlez : cette quantité prise tous les matins à jeun, pendant huit jours à la dose d'un verre toutes les heures.

P. térébenthine et noyaux de pêche, une once de chaque; amandes douces, cinq onces; miel blanc, six onces; lait de vache, trois livres; broyez les quatre substances ensemble, en ajoutant peu à peu le lait, et distillez au bain-marie : pour une dose, tous les jours, en trois ou quatre prises.

Exercice doux, régime végétal, bains tièdes, eaux minérales, etc.

Servez-vous des autres moyens proposés à l'article Jaunisse par *calcul.*

Calcul. *Dans le cœur*; rare.

— *Dans l'estomac*; rare.

— *Dans les intestins*; rare : provenant souvent des calculs biliaires, mais se formant quelquefois dans les intestins.

— *Dans les voies lacrymales*; rare.

— *De la langue*; rare.

— *Dans la matrice*; volumineux : souvent joint à d'autres; mais très-rare.

— *Du mésentère*; rare.

— *De l'ombilic* : chez les personnes grasses; rare.

— *Dans le pancréas* : très rare.

— *Du périnée* : provenant de la vessie par une fistule à l'urètre.

— *Dans la glande pinéale.* Ces calculs sont petits, formés de phosphate de chaux.

— *Dans le poumon* : assez commun, et produisant ordinairement la phthisie pulmonaire,

— *Dans le prépuce*, ou entre le prépuce et le gland : rare.

— *Dans la prostate* : pouvant se former dans ce corps glanduleux, et provenant quelquefois d'une fistusle qui communique du sphincter de la vessie à cette glande; composé de phosphate de chaux; peu commun.

— *Dans les reins.* (*V.* Néphralgie.)

— *Salivaire* : occupant les glandes parotides ou sous-lin-

guales, ou logé dans le canal de Warthon, où il peut causer la grenouillette.

— *Dans la tête*: rare.

— *Dans la vésicule séminale* : rare.

Calcul *de la vessie.* Les calculs vésicaux descendent quelquefois des reins; ordinairement ils se forment dans la cavité de la vessie, par la concrétion spontanée des sels que contient l'urine; mais le plus souvent par l'accumulation des sels ou de la matière des calculs autour d'un corps étranger qui leur sert de noyau; comme une épingle, une paille, un fragment de soude, etc. (*V.* Corps étrangers *dans la vessie.*)

Les calculs urinaires présentent une foule de différences relatives à leur figure, leur couleur, leur densité, leur composition; leur grosseur est entre celle d'un œuf de pigeon et d'un œuf de poule. Ils sont formés par trois acides: l'urique, le phosphorique et l'oxalique; unis à quatre bases: l'ammoniaque, la chaux, la magnésie et la silice; plus les matières animales qui leur servent de lien. Le calcul du cheval est ordinairement du carbonate de chaux.

Symptômes. Sentiment d'un poids au périnée, quand le malade se lève, et qui augmente après la sortie des urines; sorte de démangeaison aux parties génitales, qui oblige le malade d'y porter la main: ténesme; érections fréquentes; souvent difficulté d'uriner, les urines ne sortant que goutte à goutte, et déposant un sédiment copieux, blanc, épais; quand le calcul irrite depuis long-temps la vessie, les urines deviennent sanguinolentes; exercice du cheval et de la voiture provoquant le pissement de sang, et exaspérant les autres symptômes; les souffrances sont atroces, etc.

Tous les signes sont cependant équivoques, et on ne peut s'assurer de la présence d'une pierre dans la vessie, que par la sonde ou par le tact; chez les enfans, en introduisant le doigt dans le fondement. Le calcul dans la vessie laisse quelquefois de grands intervalles de repos, qui induisent souvent en erreur sur la nature du mal; il y a même des personnes qui ont porté long-temps de très-grosses pierres, soit dans les reins, soit dans la vessie, sans éprouver aucune incommodité.

On sait que cette maladie est plus commune chez les enfans et les vieillards, qu'elle est plus rare chez les femmes, parce qu'elles ont le canal de l'urine beaucoup plus large,

et qu'elles rendent, par cette voie, des pierres assez grosses.

Les CAUSES de la gravelle et des calculs, en général, sont : goutte ; disposition héréditaire ; abus du coït ; masturbation ; excès dans la bonne chère, le vin ; coups, chutes sur les reins ; exercices fatigans ; mouvemens violens du corps, soit à cheval ou en voiture ; alimens épais, grossiers, chauds, astringens, venteux ; usage des vins forts, tartareux, des eaux séléniteuses, des diurétiques chauds ; vie sédentaire ; veilles continues, colère et autres passions fortes.

PRONOSTIC *des calculs en général.* Le calcul urinaire est une maladie cruelle qui ne guérit jamais qu'à la suite d'une opération, mortelle, la moitié du temps. Le mal est d'autant plus grave qu'il est plus ancien, et que le sujet qui en est atteint, est plus âgé et plus faible, etc. Il est encore plus fâcheux lorsque les douleurs aux reins font présumer la présence d'autres calculs dans ces organes délicats. Le danger des calculs, toujours grand, est relatif à l'importance de la partie qui est le siége des calculs. Les plus dangereux sont ceux de la tête, des poumons, du foie, du cœur, des reins, de la vessie ; les autres espèces de calcul sont beaucoup moins graves.

L'apparition du flux hémorroïdal, est favorable aux personnes prises de la gravelle.

TRAITEMENT. On ne connaît point encore de remèdes propres à fondre le calcul de la vessie, ou à guerir cette maladie ; il n'y a rien de plus incertain que l'action ou les vertus des mille et une recettes qu'on a proposées contre cette affection cruelle. On en est donc encore réduit à l'opération, que la chirurgie pratique aujourd'hui avec beaucoup de dextérité et de succès. Cependant on recommande le savon et autres pilules fondantes ; l'*uva ursi* ; la décoction de pois chiches, selon le docteur *Chrétien.* Mais il faudrait savoir surtout à quelle espèce de calcul on a à faire, pour approprier les moyens de le détruire. On n'a plus aucune confiance à ces fondans, pas plus qu'à celui de M.elle STEPHENS, acheté, il y a cent ans, 140,000 liv. par le Parlement d'Angleterre. Quant aux injections dans la vessie, outre qu'on ne connaît pas la nature de la pierre, les moyens chimiques propres à la dissoudre, auraient détruit entièrement la vessie, avant d'avoir aucune action sur ces corps aussi durs.

Cependant *Fourcroy*, et d'autres chimistes, ont vu les bons effets du sous-carbonate de potasse, pour fondre le gravier des reins, guérir la gravelle, et pour empêcher l'augmentation des calculs, produits par l'acide urique, ou phosphorique, en excès.

On peut essayer cet alcali pris à l'intérieur, puisque son usage ne peut point nuire.

Le traitement palliatif que demande cette maladie se trouve à l'article NÉPHRALGIE *calculeuse*.

RÉGIME. Dans toute espèce de calcul, le régime doit être rafraîchissant, et pris principalement parmi les végétaux.

Préjugés. Parlerons-nous des remèdes prônés dans les siècles d'ignorance, pour briser la *pierre* dans la *vessie*.

Injections de sang, tout chaud, de renard et de bouc.

Pour dissoudre la pierre des reins et de la vessie, boire de l'urine de bouc, manger des avelanes. *Rivière*.

Pour faire sortir la pierre : le sang de porc, de sanglier ; la cervelle et le rognon d'un âne, pris dans du vin ; la poudre de vers luisant, ou du bousier, *géotrupe stercoraire ;* les grillets, les sauterelles, mangés avec du pain ; la chair de hérisson, les langoustes, les cigales ; la cendre de bois de ramier, le foie d'un hydre. Le coït ne fait pas *sortir* les calculs.

Il n'y a que les fous qui se puissent persuader, dit *Montaigne*, que ce corps dur et massif, qui se cuit dans nos rognons, se puisse dissoudre par breuvages.

CALCUL *dans les yeux*. *V*. CALCUL *dans les voies lacrymales*.

Nous avons souvent entendu demander, s'il faut se faire opérer lorsqu'on a la pierre, ou se borner à adoucir les souffrances qu'elle cause? Comme il n'y a souvent pas de moyens capables de calmer les douleurs, encore moins de guérir du calcul, il faut se hâter de recourir à l'opération, qui réussit deux fois sur trois.

D'un mal aussi cruel éternelle pâture,
Dois-je livrer ma vie aux soins de la nature,
Et mépriser un art qui fut créé pour moi!
Non généreux Percy, je m'abandonne à toi.
De l'acier salutaire arme ta main savante ;
Ouvre, sans balancer, une route sanglante ;
Arrache de mon flanc ce caillou destructeur.

Médecine vengée. Ch. 3.

CALENTURE. Espèce de frénésie ou de délire, qui attaque, pendant la nuit, les individus qui voyagent dans les pays chauds, principalement sous la zone torride.

On n'a observé cette maladie que sur les vaisseaux : les malheureux qui en sont atteints, croient voir des prairies émaillées de fleurs ; ils y courent avidement, et se précipitent dans la mer. Quoique l'époque toujours nocturne de l'invasion de la calenture, prouve qu'elle n'est point le produit d'un coup de soleil, la maladie n'en est pas moins causée par une chaleur excessive, qui, raréfiant le sang, produit une sorte de congestion cérébrale et le délire.

TRAITEMENT. Saignées, sangsues, *rafraîchissans* de toute sorte. Application de l'eau froide sur la tête, pendant que les jambes sont plongées dans l'eau chaude.

Quelquefois le délire de la calenture est produit par la gastricité; alors le vomitif est le remède efficace. *V.* (FRÉNÉSIE.)

CALLOSITÉS. (*V.* DURILLONS.)

CALMANS, ANODINS, ASSOUPISSANS, NARCOTIQUES, OPIACÉS, PARÉGORIQUES, SOMNIFÈRES, STUPÉFIANS. On nomme calmans, tous les remèdes qui ont la propriété de diminuer, de faire cesser les douleurs et de procurer le sommeil; les préparations d'opium, *opiacés*, tiennent le premier rang parmi les calmans.

Leur effet, en général, consiste à émousser le sentiment, etc. : en un mot, les opiacés calment le système nerveux, et irritent, stimulent le système sanguin ; de plus ils affaiblissent l'esprit, les organes digestifs, et favorisent ou produisent la gastricité ; ils resserrent le ventre, diminuent les sécrétions; décident le transport des humeurs vers le cerveau, et opèrent rapidement la dégénérescence putride des humeurs : d'où il est facile de déduire qu'ils ne conviennent pas dans un grand nombre de maladies, fièvre aigues, gastriques, putrides, malignes, inflammations bien établies.

Applications, Fomentations, Emplâtres.

N.° 1. Versez sur un morceau de linge grand comme la main, de trente à quarante gouttes de laudanum liquide, ou de teinture d'opium, et appliquez ; ou un mélange de quarante gouttes laudanum, et vingt grains éther.

N.° 2. P. feuilles de jusquiame, ou de morelle, ou de ciguë, deux ou trois poignées ; faites bouillir dans deux livres d'eau; appliquez la pulpe de ces plantes, arrosez

d'huile, et mise entre deux linges, ou trempez des linges dans la décoction.

N.° 3. Décoction de mauves, ou de graine de lin, une livre; laudanum liquide, deux gros; mêlez.

N.° 4 P. têtes de pavots blancs, deux onces; fleurs de sureau, demi-once; eau, trois livres; faites bouillir jusqu'à réduction à deux: trempez des linges dans cette décoction.

N.° 5. *Bains.* Faites bouillir, pendant une heure, dans l'eau d'un bain, quatre poignées, feuilles de jusquiame, de morelle ou de ciguë.

Bols.

N.° 6. P. un gros de thériaque, qui contient un grain d'opium; pour une dose.

N.° 7. P. thériaque, demi-gros; opium, un grain; mêlez: pour une dose.

N.° 8. *Collyre.* Faites fondre, dans demi-livre d'eau de mauve, de guimauve ou de lait tiède, demi-gros d'opium ou un gros laudanum: lavez les yeux avec cette eau trois fois par jour; ou appliquez-y des compresses imbibées du même liquide.

Emplâtres, topiques.

N.° 9. P. thériaque, une ou deux onces; étendez sur un morceau de peau de la grandeur de la main; versez dessus, trente gouttes de laudanum liquide, et appliquez.

N.° 10. P. assa-fétida, demi-once; étendez comme le précédent; humectez, avec laudanum liquide, vingt-cinq gouttes, et appliquez.

N.° 11. P. labdanum, demi-once; opium et camphre, douze grains de chaque; mêlez: étendez et appliquez, comme le précédent.

N.° 12. P. emplâtre de galbanum, une once; opium, camphre, sel volatil de corne de cerf et huile de cajeput, de chaque demi-gros; mêlez. On étend cet emplâtre sur un morceau de peau de la grandeur de la main, et on le porte sur le creux de l'estomac.

N.° 13. P. opium, demi-once; camphre en poudre, deux gros; mêlez intimement, et étendez sur un morceau de peau: pour un emplâtre qu'on applique, à la plante des pieds.

N.° 14. P. opium, quinze grains; diachylon gommé, q. s. pour un emplâtre, qu'on applique sur l'endroit douloureux.

Frictions. (*V.* LINIMENS et TEINTURES.)

N.° 15. *Frontal somnifère.* P. feuilles de jusquiame, fleurs de pavot rouge en poudre, de chaque une once; opium brut, dissous dans q. s. de vinaigre, six grains; faites une pâte, que vous mettrez entre deux linges, et appliquerez sur le front du malade.

N.° 16. *Fumigation.* P. poudre de succin et de semence de jusquiame, de chaque une pincée; brûlez-les pour recevoir la fumée dans un entonnoir, qui la conduira au vagin; ou recevez, dans cette partie, la vapeur d'une décoction calmante chaude.

N.° 17. *Gargarismes.* On peut se servir d'une des tisanes calmantes, ou de la solution d'un gros d'opium, dans une livre d'eau tiède.

Injections.

N.° 18. Injectez une partie de la décoction n.° 3, 4; ou quatre onces de suc dépuré de morelle; ou versez dans un verre d'eau de mauves, de vingt à quarante gouttes de laudanum liquide: pour une injection, qu'on peut répéter au bout de douze heures.

N.° 19. P. opium cru, coupé par tranches, une once; eau distillée, deux livres; laissez macérer pendant deux jours; mettez dans une bouteille, et ajoutez alcool, une once.

N.° 20. P. eau de mauves, ou lait chaud, une livre; sirop diacode, deux onces: mêlez.

N. 21. P. extrait aqueux d'opium, demi-once; eau de mauves, deux livres; dissolvéz.

Juleps, potions.

N.° 22. P. opium, un grain; dissolvez dans eau, une once: pour une dose.

N.° 23. P. eau de laitue, trois onces; sirop diacode, une once; mêlez: pour une dose.

N.° 24. P. eau commune, ou eau de fleurs d'oranger, une cuillerée; laudanum liquide, dix gouttes; mêlez: pour une dose.

N.° 25. P. têtes de pavot blanc, une once; sucre, deux gros; eaux, six onces; faites cuire jusqu'à réduction de moitié, passez: pour deux doses.

N.° 26. P. extrait gommeux d'opium, un ou deux grains; eau de fleurs d'oranger, deux cuillerées; délayez l'opium: pour une dose.

N.° 27. P. eau de cannelle, une once; laudanum, un ou deux grains; confection d'hyacinthe, un gros; dissolvez: pour une dose.

N.° 28. P laudanum liquide, éther sulfurique, vingt-quatre gouttes de chaque ; mêlez : pour deux doses qu'on donne à six heures de distance, dans quatre cuillerées d'eau.

N.° 29. Une cuillerée de *l'élixir parégorique*, *ph.*, pris dans trois cuillerées d'eau sucrée.

N.° 30. P. eau de laitue, ou de fleurs de tilleul, ou de lys, deux onces ; sirop d'opium, de pavots blancs, ou de karabé, demi-once ; sirop de nymphæa, demi-once ; mêlez : pour une dose.

N.° 31. P. eau de fleurs d'oranger et de tilleul, deux onces de chaque ; laudanum liquide, vingt gouttes ; sirop de nymphæa et de karabé, demi-once de chaque : partagez en deux doses, à prendre à deux heures de distance.

N.° 32. P. eau de scabieuse ou de chardon bénit, cinq onces ; sirop de capillaire ou de guimauve, une once ; sirop diacode, de karabé ou de pavots blancs, six gros ; mêlez : pour deux doses, à prendre, l'une en se couchant, et l'autre pendant la nuit.

N.° 33. P. eau de menthe, six onces ; laudanum liquide, trois gros ; éther sulfurique, demi-once ; sirop commun, deux onces ; mêlez : dose, une cuillerée ; d'heure en heure.

N.° 34. P. eau sucrée ou eau de guimauve, trois onces ; acide prussique, six gouttes ; mêlez : dose, par cuillerées, de deux en deux heures.

N.° 35. P. opium purifié, un grain ; dissolvez, dans deux onces d'eau sucrée ou de lait d'amandes : pour une dose.

N.° 36. *Emulsion calmante.* P. gomme arabique, quinze grains ; opium, deux grains ; dissolvez dans eau chaude, cinq onces ; ajoutez sirop, demi-once ; mêlez : pour deux doses, une le matin et l'autre le soir.

N.° 37. *Autre.* Ajoutez à un verre de lait d'amande ou des quatre semences froides, demi-once à une once sirop diacode, ou douze gouttes de laudanum.

Lavemens.

N.° 38. Ajoutez quarante à soixante gouttes de laudanum liquide, à un lavement émollient : ou faites-y dissoudre trois grains d'opium.

N.° 39. P. deux onces d'empois ; mêlez-les à trente gouttes de laudanum, et dissolvez le tout dans une livre d'eau : pour un lavement.

Linimens, Onguens.

N.° 40. P. onguent d'althæa, deux onces; camphre et laudanum liquide, de chaque un gros : mêlez; frottez avec deux gros, plusieurs fois par jour.

N.° 41. P. baume tranquille et onguent populeum, une once de chaque; camphre et laudanum liquide, demi-gros de chaque : mêlez.

N.° 42. P. huile de camomille, une once; camphre, demi-gros; alcali volatil et laudanum liquide, de chaque, quarante gouttes : mêlez.

N.° 43. P. camphre, un gros; laudanum liquide, demi-gros; jaune d'œuf, un : mêlez.

N.° 44. P. huile d'olive, une once; laudanum liquide, deux gros : mêlez bien.

N.° 45 P. onguent populeum, une once; opium en poudre, demi-gros; mêlez.

Baume anodin de Bates.

N.° 46. P. savon blanc, une once; opium cru, deux gros; esprit de vin rectifié, neuf onces; mêlez le tout ensemble; laissez digérer sur un feu doux pendant trois jours; passez et ajoutez trois gros de camphre : servez-vous-en pour liniment.

N.° 47. P. onguent populeum ou d'althæa, deux onces; laudanum liquide, demi-once; battez fortement avec un jaune d'œuf : pour un liniment.

N.° 48. *Liniment de Pissier.* P. huile de lin, quatre onces; cire blanche, deux onces; faites fondre, et ajoutez au mélange refroidi : teinture d'opium, une once : mêlez dans un mortier, par une longue trituration.

N. 49. Onctions, avec une once de teinture calmante, ou avec un mélange de trente gouttes laudanum et autant d'éther.

N.° 50. P. opium pulvérisé, deux gros; camphre, un gros; graisse de porc, une once; faites un onguent, dont on peut faire deux frictions. Après avoir oint la partie avec un de ces linimens, on applique dessus une pièce d'étoffe, chauffée.

Pilules.

N.° 51. P. opium, deux grains; digitale, trois grains; mêlez intimement et divisez en trois pilules. Dose : une pilule, de quatre en quatre heures.

N. 52. P. digitale en poudre, vingt grains; extrait d'opium gommeux, quatre grains; extrait de laitue vireuse,

un gros et demi; faites 15 pilules. Dose : une trois fois le jour.

N.° 53. P. extrait de fleurs de coquelicot, quinze à vingt grains, qu'on divise en pilules de quatre grains : pour une dose, prise le soir.

N.° 54. P. extrait de têtes de coquelicot, un scrupule; faites huit pilules, dont on donne deux, trois ou quatre fois par jour. Le coquelicot s'emploie dans les fluxions de poitrine, comme calmant, atténuant, sans nuire à l'expectoration, ainsi que le fait le pavot ordinaire.

N.° 55. L'extrait de laitue vireuse n'a pareillement aucun des inconvéniens de l'opium; sa dose est de huit à seize grains, dont on peut faire quatre pilules; on en augmente successivement la dose, jusqu'à un et deux gros.

N.° 56. P. camphre, deux grains; extrait gommeux d'opium, un grain; faites-en une pilule avec q. s. de sirop : pour une dose.

N. 57. P. camphre, quatre grains; extrait gommeux d'opium, un ou deux grains; faites deux pilules avec q. s. de sirop : pour une dose, le soir en se couchant.

N.° 58. P. extrait gommeux d'opium, deux grains; conserve de tilleul, autant : pour une pilule, donnée en une dose.

N.° 59. P. *pilules de cynoglosse*, *ph.*, de deux à six grains.

N.° 60. P. extrait de jusquiame, deux à trois grains; faites une pilule : pour une dose.

N.° 61. P. assa-fétida, quatre grains; opium, un grain; mêlez; faites une pilule : pour une dose.

Poudres.

N.° 62. P. opium pur, six grains; sucre, deux gros, mêlez. Dose : un scrupule, qu'on peut répéter deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures.

Suppositoires.

N°. 63. P. suif ou graisse de porc, deux gros; opium brut, demi-gros; mêlez : pour un suppositoire.

N.° 64. P. opium, safran et castoreum, de chaque douze grains; faites, avec du miel épaissi, un suppositoire, qu'il faut retirer, ainsi que le précédent, au bout d'une heure.

Teintures.

Les teintures aqueuses se trouvent aux n.os 17, 19; les teintures spiritueuses d'opium sont les deux n.os suivans :

N.° 65. P. opium, demi-once; esprit-de-vin, une livre; mettez en digestion pendant quatre jours : passez.

N.° 66. Teinture calmante, dite *antispasmodique* par le

docteur *Chrétien* : faites dissoudre de trois à douze grains d'opium cru par once d'eau-de-vie ; on ajoute quelquefois autant de camphre. Dose : une once, frictionnée deux à trois fois le jour, sur la partie interne des cuisses, et quelquefois aussi sur le bas-ventre ou le périnée.

Lorsqu'on frictionne les parties voisnes de la tête, il faut surveiller l'effet narcotique de l'opium.

Tisanes.

N.° 67. P. semences de pavots blancs, trois gros ; amandes douces, dépouillées de leur peau, dix ; pilez dans un mortier, en versant peu à peu deux livres d'eau d'orge.

N.° 68. P. fleurs de coquelicot, une pincée ; mettez à infuser, pendant dix minutes, dans une livre et demie d'eau. Dose : par tasses ; on peut ajouter du sucre.

N.° 69. Faites bouillir, pendant un quart-d'heure, dans deux livres d'eau, une ou deux têtes de pavots blancs ; passez ; ajoutez du sucre. Dose : par tasses.

CALVITIE. Dénudation de la tête par la chute des cheveux à suite d'alopécies successives, des fièvres, ou d'autres maladies graves, ou par l'effet de la vieillesse. Il reste presque toujours un demi cercle de cheveux d'une tempe à l'autre, et la dénudation n'est presque jamais complète. (*V.* ALOPÉCIE.)

On voit des familles où tous les individus sont chauves de bonne heure, sans qu'on en puisse assigner la cause.

TRAITEMENT. Il n'en est aucun.

Les anciens cherchaient à se débarrasser du poil qui croit sur les différentes parties du tronc et des membres. On ne doit pas être étonné de ne voir aucun indice de poils sur les statues antiques qui représentent des femmes toutes nues. Juvénal assure que les dames grecques et romaines ne laissaient point d'ombrage à leurs secrets appas.

On faisait un grand usage de dépilatoires de toute sorte. On a vanté, pour cela, les œufs de fourmis; le suc de tithymale, mêlé à la solution de gomme de cerisier ; le sulfure de baryte humecté avec de l'eau, et surtout la préparation nommée *rusma* par les Egyptiens, et *dersa* par les Arabes. Ce dépilatoire est composé de neuf dixièmes de chaux, et d'un d'orpiment : cette pâte grisâtre appliquée sur le poil, le fait tomber en trois minutes sans la moindre douleur. (*V.*, pour d'autres dépilatoires, le mot TEIGNE.)

Que dirons-nous de ces ci-devant jeunes-hommes, qui prennent soin d'arracher les cheveux blancs de leur tête ?

Vellere queis cura est albos à stirpe capillos. Tibulle. l. 1.

Martial reproche aux têtes chauves de son temps, de chercher à imiter les cheveux avec un onguent :

Mentiris fictos unguento, Phœbe, capillos,
Et tegitur pictis sordida calva comis.
Tonsorem capiti non est adhibere necessum :
Reddere te meliùs spongia, Phœbe, potest.

Par un secret étrange et merveilleux,
D'un onguent aujourd'hui tu fais ta chevelure:
Crois-tu me fasciner les yeux
Avec tes cheveux en peinture ?
Ton secret, malgré toi, se laisse apercevoir :
Quand tu voudras te les couper, Oronge,
Ne cherche plus ni ciseaux, ni rasoirs,
Tu n'as besoin que d'une éponge.

DEPIERRIS.

CANCER, CARCINOME. Tumeur dure, inégale, douloureuse, plus ou moins livide, entourée de veines gonflées, représentant, jusqu'à un certain point, les pattes d'un crabe ou cancre, ce qui l'a fait nommer par les anciens cancer, mot latin qui signifie crabe.

La tumeur restant dans cet état, porte le nom de *cancer occulte*; mais son volume augmentant graduellement avec les autres accidens : une chaleur brûlante, les élancemens se manifestent sur la tumeur, qui ne tarde pas à s'ouvrir, ce qui constitue le *cancer ouvert.*

Nous traiterons plus bas de l'ulcère cancéreux, qui survient spontanément, et sans avoir été précédé d'une tumeur.

Le cancer, en général, peut affecter toutes les parties du corps; mais il attaque plus fréquemment les glandes du sein, des aisselles, des aines; les testicules, la verge, la matrice. Les autres parties externes sur lesquelles on l'a observé sont : les paupières, l'œil, le nez, le visage, les lèvres, la langue, l'arrière-bouche, l'œsophage, la glande tyroïde, le rectum, les jambes, où on le nomme loup. Intérieurement, on l'a vu sur le cerveau, les poumons, l'estomac, le pancréas, la rate, le foie, les intestins, les ovaires, les reins, la vessie, la prostate, etc. Les cancers internes sont le plus souvent confondus avec d'autres maladies organiques; mais ces erreurs sont de peu de conséquence, puisqu'il ne reste à faire qu'une médecine symptomatique et un traitement palliatif.

Parmi les cancers qui succèdent à un squirre, celui des mamelles étant le plus fréquent, nous en parlerons en détail, pour servir d'exemple à toutes les espèces de cancers glanduleux et squirreux.

Le cancer des mamelles attaque rarement les hommes; les femmes de 20, et surtout celles de 40 à 60 ans y sont les plus sujettes; passé 60 ans, elles y sont peu exposées.

Symptômes. Une femme, en touchant son sein, découvre une petite dureté dont elle ignore la cause, et l'époque de la formation : cette dureté, d'abord de la grosseur d'une noisette, arrondie, roulante sous les doigts, devient bientôt plus dure, plus raboteuse, plus saillante, et du volume d'un œuf de canne; elle adhère à la peau; le tissu cellulaire participe à l'engorgement; il survient une sorte de titillation, de prurit et de chaleur, qui se change ensuite en une douleur vive, lancinante, pongitive, brûlante, particulièrement vers le soir ou dans la nuit. La tumeur devient rouge, bleuâtre, plus saillante; les vaisseaux voisins sont gonflés, variqueux, noirâtres; enfin la tumeur s'excorie, les vaisseaux se déchirent; il s'y forme un ulcère dont la surface se couvre de végétations rougeâtres qui fournissent une suppuration ichoreuse, ou sanieuse, très-fétide; les bords de l'ulcère sont gonflés, renversés, d'un aspect hideux, d'une couleur grisâtre ou noirâtre; la peau voisine paraît ridée, crispée, comme grillée; l'ulcère s'agrandit dans tous les sens, et ronge toutes les parties environnantes, sans épargner les vaisseaux, qui fournissent de fréquentes hémorragies; la douleur y devient affreuse, comme si la mamelle était rongée, brûlée, déchirée, percée à coups d'aiguilles. En même tems paraissent les signes de la cachexie cancéreuse, la maigreur, la toux, l'oppression, les maux de cœur, les convulsions, la fièvre étique, les syncopes; enfin la mort, qui vient mettre un terme aux souffrances les plus cruelles.

La marche de ces symptômes, et leur intensité, sont très variables : il est des cancers peu douloureux, à progrès lents, etc.

La femme, douée d'une sensibilité excessive, ne manque jamais d'avoir des craintes sur un cancer au sein, lorsqu'elle découvre dans cette partie la moindre tumeur : il est donc très-essentiel d'établir les signes qui peuvent faire distinguer le squirre ou cancer occulte, des autres tumeurs du sein : qui sont de nature laiteuse, scrophuleuse, dartreuse,

goutteuse, ou provenant de l'engorgement d'une glande ou de ses duretés; qui sont la suite des coups reçus, des attouchemens réitérés sur le sein, de son inflammation, ou des tumeurs enkistées.

Les considérations tirées de la constitution, de la manière de vivre, de la disposition de l'individu, des maladies qu'il a déjà eues, de la santé de ses parens, etc., serviront à établir le jugement sur la nature de la tumeur. Car, parmi les signes des tumeurs cancéreuses du sein, il n'en est aucun qui suffise seul pour caractériser ces tumeurs : mais la réunion de plusieurs de ces signes établit presque toujours assez certainement cette tumeur. Ainsi, sur cent tumeurs de sein, qui toutes sont dures, inégales, qui existent depuis plus d'un an, et surtout qui sont insensibles à la pression, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui sont cancéreuses.

J'ai dit insensible à la pression, parce qu'il est reconnu que le véritable squirre, ou cancer occulte, y est insensible, même à l'époque où les douleurs lancinantes ont commencé à se déclarer; tandis que les autres duretés du sein sont plus ou moins douloureuses au toucher.

Ulcères cancéreux. Ils sont *primitifs* ou *consécutifs* : on nomme primitifs, ceux qui, dans leur principe, sont de nature cancéreuse. Ils peuvent exister sur tous les points de la surface du corps; mais leur siége le plus ordinaire est aux lèvres, à l'intérieur de la bouche, aux parties génitales, et surtout au visage, où ils sont appelés *noli me tangere*.

Symptômes. D'abord petit bouton, léger tubercule, ou desquammation de la peau, se changeant, au bout d'un certain tems, en un ulcère superficiel, qui s'élargit, devient douloureux, et ne guérit presque jamais, quoique ses progrès soient quelquefois très-lents : cet ulcère est le plus souvent sec, et peu profond; sa surface est rouge, unie, ou recouverte d'une croûte sèche, grisâtre, de la largeur de l'ongle, qui se reproduit quand on l'arrache, restant stationnaire pendant plusieurs années, dans certains cas; dans d'autres, s'étendant d'abord en surface, et détruisant par la suite toutes les parties environnantes, et même les os. On voit souvent des personnes qui portent pendant de longues années sur la joue ou sur le nez un ulcère de cette espèce, sous la forme d'une croûte, ou d'une petite excavation rouge, sèche, par fois douloureuse, et qu'on est sûr de faire agrandir si l'on y touche.

Les *ulcères cancéreux consécutifs* sont des excroissances,

des tumeurs, ou des ulcères dartreux, scrophuleux, vénériens, ou de toute autre nature, dégénérés à cause de la diathèse cancéreuse excitante, ou par l'abus des topiques irritans.

Causes. — *Prochaine* : Diathèse cancéreuse, inconnue. — *Occasionnelles* : Coups, chutes, contusions, compression; suppression des évacuations accoutumées; coït immodéré; alimens de difficile digestion, de nature âcre; toutes les causes des obstructions; chagrins excessifs, peur, colère, crainte, mélancolie religieuse, toutes les passions qui abattent l'âme; vices vénérien, scrophuleux, scorbutique, dartreux, psorique, qui se compliquent entre eux. Le cancer est héréditaire, mais non contagieux.

Pronostic. Il est en général fâcheux; mais il doit varier relativement au caractère et à la cause du cancer, à son ancienneté, à sa situation, à la santé du malade. Les cancers qui parcourent toutes leurs périodes presque sans douleur, sont les moins redoutables; ils peuvent durer nombre d'années sans faire de grands progrès ; au contraire, plus les cancers sont douloureux, plus leur marche est rapide. Les cancers accidentels, qui sont la suite d'une chute, d'un coup, sont les moins dangereux. Les cancers internes sont promptement funestes. Les petits ulcères, ou boutons cancéreux des paupières, du nez, des lèvres, du visage, peuvent, comme nous l'avons déjà dit, rester long-tems stationnaires, et permettre au malade une vie assez longue. Le cancer, de quelque espèce qu'il soit, est malheureusement presque toujours incurable : et si l'on a guéri des tumeurs ou des squirres par l'opération, ou autrement, c'est qu'ils n'étaient point véritablement cancéreux. Mais ce que l'art ne fait presque jamais, la nature l'opère quelquefois : on a vu des tumeurs cancéreuses être séparées et guéries par l'effet de la gangrène, qui procurait la séparation, et la chute de la matière cancéreuse. Des médecins, et le célèbre Rigal entre autres, ont proposé, en conséquence, d'inoculer la gangrène sur la tumeur, pour procurer cette terminaison heureuse. On a même vu, ce qui est plus rare, la cicatrisation d'un cancer ulcéré.

Traitement. Quoique cette maladie soit regardée comme incurable, à la rigueur, et qu'il soit très-vraisemblable que les diverses guérisons de prétendus cancers, rapportées par les auteurs, n'ont été opérées que sur des tumeurs d'ulcères scrophuleux, syphilitiques, dégénérés, etc.; il est

si difficile de distinguer le véritable cancer de ces dernières affections, qu'il est souvent convenable d'essayer avec prudence l'emploi de quelques-uns des remèdes nombreux prônés contre cette cruelle maladie, et qui servent au moins à en arrêter les progrès.

Remèdes internes. Les divers fondans proposés aux articles Obstruction, et Squirre.

La ciguë, dont on prendra d'abord un à deux grains, matin et soir, et dont on augmente progressivement la dose jusqu'à un et deux gros par jour. Cette plante, fort vantée dans le dernier siècle par Storck, et un grand nombre de médecins, a paru de nul effet contre le cancer, à M. Alibert, et à beaucoup d'autres praticiens non moins recommandables. La ciguë n'a été efficace que dans les obstructions anciennes, surtout de nature scrophuleuse et syphilitique.

La belladone, l'aconit.

P. extrait d'aconit et extrait d'opium, de chaque deux grains; sucre, deux gros; mêlez, et divisez en douze paquets. Dose : un paquet de six en six heures.

L'acétate de cuivre, ou verdet.

P. acétate de cuivre et limaille de fer, de chaque soixante grains; triturez ces substances pendant longtems dans un mortier de cuivre; ajoutez un gros d'extrait de ciguë, mêlez exactement, et divisez en pilules de demi-grain chaque. Dose : une pilule par jour, qu'on augmente insensiblement jusqu'à douze grains; mais en se tenant toujours en garde contre les accidens. Ce remède a paru utile contre les cancers de la peau, ou *noli me tangere.*

Le muriate, le carbonate et le tartrite de fer, recommandés récemment par des médecins anglais.

On a encore recommandé, contre le cancer, le laurier-cerise : une forte infusion; ou son eau distillée, à la dose de 50 à 60 gouttes par jour; la digitale, la bardane, la patience, le gaïac, la salsepareille; les pilules de savon de gomme ammoniac, de fiel de bœuf, d'extrait de rhubarbe; la terre foliée; les carbonates et muriates de potasse ou de barite; les ferrugineux; le kermès minéral; le mercure doux; en un mot, tous les médicamens fondans, altérans, dépurans, sudorifiques, etc. Mais le grand nombre de remèdes à vertu différente, qu'on a tour-à-tour essayés contre le cancer, indique assez leur inefficacité contre cette terrible maladie.

Enfin, le lézard gris, *lacerta agilis*, L., dont on a beaucoup, et mal à propos, exalté les vertus.

On coupe la tête et la queue des lézards; on leur arrache la peau et les entrailles; on les avale ensuite tout palpitans. La dose est d'un jusqu'à quatre lézards par jour. Ils procurent, dit-on, aux malades qui en font usage, une chaleur fébrile, accompagnée de sueurs, de selles et d'urines copieuses, de défaillance, etc. On parlait beaucoup, à Cadix, d'une dame qui s'était guérie, dans l'espace de vingt-deux jours, d'un ulcère cancéreux du sein, en avalant un lèzard tous les matins.

Nouveau remède, qui a été employé avec un grand succès, dans plusieurs cas désespérés de cancer, par un ecclésiastique, en Angleterre.

Le malade boira par jour une livre de suc de grateron, *gallium aparine*, en deux doses. On formera, avec le même suc et de l'axonge, un cataplasme que l'on appliquera sur le mal, en recouvrant le tout avec la plante elle-même, bien écrasée. Le malade s'abstiendra de viandes salées, et suivra le régime le plus simple; la guérison sera complète dans trois ou quatre mois. Mais, en fait de remèdes nouveaux, aucune nation n'est plus crédule que celle de la Grande-Bretagne.

Les médecins du nord disent avoir retiré de bons effets, dans les affections cancéreuses dégénérées, du traitement suivant, continué pendant cinq à six semaines (ils nomment ce traitement soult cur, ou *cura famis*). on fait prendre, matin et soir, six grains d'extrait de ciguë, et pour toute boisson, la tisane de salsepareille, à prendre dans les vingt-quatre heures. (*V*. SUDORIFIQUES, n.° .)

Le régime se réduit à manger, vers midi et vers huit heures du soir, deux onces de viande maigre, bouillie ou rôtie, et deux onces de pain.

Pour calmer les douleurs, et procurer au malade quelques instans de tranquillité, on donne les préparations d'opium, ou *calmantes*, et dans le cas de cancer de la matrice, les injections *calmantes*, n.os 22 à 37.

Remèdes externes. Un des plus efficaces est la pâte arsenicale, qui, en détruisant les parties dégénérées, laisse, après la chute de l'escarre, une plaie quelquefois susceptible de guérison; mais on ne doit attaquer, avec l'arsenic ou d'autres caustiques, que les cancers artificiels, et notamment les *noli me tangere*, et la plaie qui résulte de l'ex-

tirpation d'un cancer, lorsque celui-ci menace de répulluler. Les préparations arsenicales qu'on doit employer sont : la poudre de Rousselot, du frère Côme, de Justamont, ou de M. Dubois.

Le carbonate de fer, le phosphate de fer ; on saupoudre avec ces sels réduits en poudre les ulcères cancéreux.

La petite joubarbe pilée ; le suc exprimé de la digitale pourprée, fraîche, à la dose d'une cuillerée, étendue dans deux livres d'eau, dont on imbibe des compresses qu'on met sur l'ulcère ; les cataplasmes de fenouil d'eau, *phyllandrum aquaticum*, L. ; le suc gastrique des animaux ; enfin, des carottes ou betteraves rapées et chauffées, qu'on renouvelle toutes les vingt-quatre heures.

Plusieurs médecins ont observé les bons effets des cataplasmes de pulpes de carottes, contre des ulcères dartreux ou scrophuleux, d'apparence cancéreuse.

M. *Odier* propose de laver la plaie, matin et soir, avec une infusion de sureau, sur un verre de laquelle on verse douze gouttes de la *solution minérale de Fowler* ou *de Pearson*, qui contient huit grains d'arseniate de soude par once d'eau; et il fait prendre, quatre fois par jour, cinq à six gouttes de cette solution, dans un verre d'eau.

Ce même auteur a vu la succion journalière d'une taupe, diminuer beaucoup un cancer énorme.

On doit préférer généralement les topiques suivans qui ont une vertu sédative ou calmante et qui servent au moins à adoucir, à pallier les symptômes, et à calmer les souffrances du malade, quand le cancer ne peut point être opéré. Tels sont les cataplasmes, préparés avec l'opium, la ciguë, la jusquiame, la belladone, et autres *applications calmantes*.

L'emplâtre *Pissier*, préparé ainsi qu'il suit :

P. huile de lin, une livre, minium, céruse, cire neuve, de chaque, quatre onces; térébenthine, une once et demie; opium, demi-once; faites, selon l'art, un onguent un peu solide. On étend cet onguent sur une peau assez large pour couvrir un peu au-delà de la glande engorgée ou cancer occulte ; on renouvelle l'emplâtre tous les huit jours.

Pour le liniment du même auteur, V. Calmans.

Les préparations de plomb qui n'agissent, sans doute, que comme sédatives ; telles sont l'eau de Goulard, et le liniment suivant de M. *Bayle*.

P. litharge d'or et vinaigre, de chaque six gros ; huile d'olive, deux onces ; triturez la litharge, en y ajoutant peu à

peu le vinaigre; on verse ensuite l'huile, goutte à goutte, en continuant à triturer jusqu'à ce que le mélange ait acquis la consistance d'une huile à demi figée; on étend ce liniment sur toute la surface de l'ulcère, avec la barbe d'une plume.

Plusieurs médecins recommandent beaucoup l'eau vulnéraire de Plenk, suivante :

Eau de chaux, une livre, suie ardente de four, une once; céruse, demi-once; faites bouillir pendant un quart-d'heure, et ajoutez, demi-once myrrhe liquide; on trempe de la charpie dans cette eau, et on l'applique sur le cancer.

Le laurier-cerise qui fait la base du topique du docteur *Cheston*. Versez, sur quatre onces de feuilles récentes de laurier-cerise, deux livres d'eau bouillante; laissez refroidir, et ajoutez à la colature quatre onces de miel écumé; appliquez en lotions ou au moyen de compresses.

Le CANCER *des mamelles* exige quelques soins particuliers dans son traitement. Tant qu'il n'est pas ulcère, il faut s'abstenir de toute application, de peur d'irriter la masse squirreuse et d'accélérer son ramollissement; la malade doit porter sur le sein une peau de cigne, et avoir soin de garantir la partie de tout froissement. On lui conseille quelque saignée pratiquée de temps à autre pour prévenir l'inflammation du squirre, et un cautère au bras ou à la cuisse. On peut lui faire prendre quelques dépuratifs doux ou *rafraîchissans*, n°. 22, propres à la cause humorale que l'on soupçonne d'avoir produit ou de compliquer la maladie. (V. ACRIMONIE.)

On lui prescrit le RÉGIME ADOUCISSANT.

Mais lorsque les douleurs sont fortes, au point de troubler le sommeil, on a recours aux linimens, onguents, et applications *calmantes*, dont le plus simple consiste à tremper dans le laudanum liquide ou solution aqueuse d'opium, n.° 21, des compresses qu'on pose sur la tumeur : on peut aussi se servir de l'eau de Goulard en fomentations ou en cataplasmes. Si ces moyens internes ne sont pas suffisans, on fait prendre quelques pilules ou juleps, *calmans*.

Dans le cancer ulcéré, on emploie les mêmes remèdes.

OPÉRATION. Quelques auteurs proposent l'amputation surtout d'un cancer occulte accidentel, unique, bien circonscrit, sans adhérence aux parties environnantes; si donc les cancers sont externes, comme ceux des mamelles, de l'œil, du gland, des testicules, des bourses; s'ils sont mo-

biles, ou s'ils ne tiennent qu'à des parties faciles à amputer; s'ils viennent d'une cause externe ou accidentelle, sans autre vice interne du sang; s'ils ne sont point héréditaires; s'ils attaquent des personnes jeunes, robustes, bien constituées; des femmes bien réglées encore, ou qui ne le sont plus depuis quelque temps; si leur volume n'est pas excessif; si les élancemens douloureux ne sont pas violens, ni très-rapprochés, on peut entreprendre, disent ces praticiens, leur extirpation avec confiance.

Mais lorsqu'il existe des signes d'une cachexie ou de la diathèse cancéreuse, l'opération est bientôt suivie de reproduction du cancer au même endroit, ou ailleurs; et ce nouveau cancer a même une marche beaucoup plus active que le premier.

Cancer *de la matrice.* Il est presque aussi fréquent que le cancer des mamelles, il survient surtout entre quarante et cinquante ans: sa durée ordinaire est de quatre ou cinq mois, jusqu'à six ans et au-delà.

Ou l'ulcère cancéreux résulte d'une tumeur cancéreuse, ouverte, et alors il occupe presque toujours le col de la matrice; ou il dépend (et c'est le plus commun) d'un ulcère cancéreux primitif, analogue au *noli me tangere*, de la peau: et alors la surface ulcérée est formée immédiatement par le tissu de la matrice; tantôt parsemé de bourgeons charnus, inégaux, rougeâtres, violets ou blanchâtres; et tantôt recouverts de fongosités, ou d'une sorte de putrilage, de couleur noire ou grise, d'où s'exhale une odeur de gangrène humide.

Symptômes. La maladie s'annonce par des pertes ou par un léger écoulement sanieux, à suite du coït, et sans douleurs; par la dysurie, le ténesme, des douleurs vagues dans les seins qui deviennent durs et volumineux; par un écoulement abondant de fleurs blanches, fétides, ou par la suppression de cet écoulement, s'il existait déjà. Arrivent bientôt les douleurs pongitives et lancinantes, au col de l'utérus, aux aines, à la partie supérieure des cuisses; un malaise dans la région de la matrice, s'étendant aux hanches et aux lombes; un écoulement habituel d'une matière fétide, ichoreuse, brûlante, entremêlée de petits débris charnus, de sang caillé; des hémorragies abondantes suivies de faiblesse à cause de l'érosion des vaisseaux; alors le doigt trouve le col de la matrice saillant, dur, renversé, douloureux, et comme entrecoupé de sinuosités, hérissé de tubercules, ou réduit à une masse fongueuse, mollasse

saignante; douleurs de plus en plus fréquentes et lancinantes, qui augmentent lorsqu'on comprime avec la main le bas-ventre ; envies fréquentes , souvent inutiles , d'uriner ou d'aller à la garde-robe.

Signes de dépérissement: perte d'appétit; digestions difficiles , nausées , vomissement ; teinte livide ou plombée de la peau ; altération des traits de la face sur laquelle la douleur semble se peindre ; fièvre lente ; pouls petit , fréquent , serré ; toux sèche et tiraillement de poitrine ; marasme complet.

Il faut prendre garde de confondre l'ulcère cancéreux de la matrice , avec des fleurs blanches anciennes , un polype utérin , et différens ulcères de l'utérus , qui peuvent être la suite de l'inflammation de ce viscère ; des déchiremens opérés par les manœuvres violentes dans l'accouchement ; des chocs ou des coups reçus à l'intérieur ; des fluxions d'humeurs âcres , déposées sur cet organe ; de l'abus des médicamens irritans introduits dans la cavité ou seulement dans le vagin. L'on doit s'aider dans la distinction à établir entre ces deux genres d'ulcères , de ce qui a précédé ou accompagné leur formation ; car il n'existe point de signes certains qui servent à les différencier ; et la douleur qui accompagne assez constamment l'ulcère cancéreux , comme celui qui ne l'est pas , n'existe point quelquefois , dans l'un ni dans l'autre.

Le cancer de la matrice est regardé comme incurable , avec d'autant plus de raison , qu'il dépend presque toujours d'une ulcération primitive de la substance de ce viscère , et rarement d'un squirre dégénéré ; et que le médecin n'est souvent consulté que lorsque le cancer n'est plus occulte.

Quand les douleurs internes coïncident avec la dureté du pouls , il a paru utile d'appliquer les sangsues aux grandes lèvres , à l'intérieur des cuisses , ou à l'anus. Lorsqu'il n'existe point des signes de pléthore , il est préférable de faire prendre , à l'intérieur , quelques doux antispasmodiques ou calmans ; lorsque les douleurs sont vives , rien ne soulage autant que les injections émollientes et calmantes dans le rectum , et même dans le vagin. L'on a proposé dernièrement de faire ces injections avec quatre gouttes d'acide phosphorique dans une livre d'eau , comme procurant plus de soulagement que les opiacées. On emploie les injections légèrement astringentes avec la décoction de grande consoude , ou avec l'eau de Goulard , lorsqu'il survient des hémorrhagies utérines abondantes.

ULCÈRES CANCÉREUX *primitifs et secondaires*. L'emploi du caustique doit être réservé pour la destruction des éruptions cancéreuses, si communs à la face, qui n'intéressent qu'une partie de la peau, et qui peuvent être enlevées par une seule application; ou bien, pour les petites répullulations qui resultent de l'extirpation du cancer. Il est même préférable d'enlever, avec l'instrument tranchant, ces ulcères carcinomateux, rongeans, superficiels.

Le traitement des ulcères cancéreux secondaires, doit se rapporter aux moyens reconnus efficaces contre la diathèse, qui entretenait l'ulcère, avant sa dégénération. On doit donc employer les remèdes recommandés contre les dartres, les écrouelles, la gale, la vérole, et selon que l'ulcère était de nature dartreuse, scrophuleuse, psorique, syphilitique, etc.

Quant aux applications, elles doivent être adoucissantes, émollientes, calmantes et non irritantes; car, le plus souvent, ces ulcères n'ont pris une apparence carcinomateuse, que par suite de l'application des substances caustiques ou âcres, sur un ulcère déjà trop irrité.

Pour réprimer les hémorragies qui se montrent souvent lorsque l'ulcère a fait des progrès, on y applique des compresses trempées dans l'eau de Goulard, dans une décoction astringente : on comprime le vaisseau ouvert avec des morceaux d'amadou.

Voici un exemple d'ulcère cancéreux secondaire, que nous avons eu sous nos yeux, en 1816 :

M. l'abbé de S...., doué d'une constitution forte et vigoureuse, étant bien musclé; mais portant, depuis longues années, des croûtes dartreuses sur les jambes, et un cautère au genou gauche. La plaie de ce cautère s'étant un peu agrandie, soit par le laps du temps, soit par l'âcreté des humeurs, ce respectable ecclésiastique consulta un officier de santé de la campagne, qui, ne tenant aucun compte de la diathèse dartreuse existante chez le malade, appliqua sur le trou du cautère, des onguens où entraient le vert-de-gris, la céruse, l'extrait de Saturne : ce que ce chirurgien ignorait parfaitement. Il avait entre ses mains un vieux bouquin, intitulé Trésor de Médecine (eh! quel trésor!) qui recommandait de se servir de cet onguent contre les ulcères qui tardaient à guérir, et cela lui suffisait. L'emploi de ces caustiques, au lieu d'améliorer la plaie du cautère, ou, si l'on veut, l'ulcère dartreux, ne fit, comme on le pense bien, que l'agrandir, le rendre douloureux et de mauvaise na-

ture. Plus l'aspect de l'ulcère devenait mauvais, plus l'empyrique insistait dans l'application de ses onguens *divins* et anti-cancéreux. Cependant le malade souffrait des douleurs fortes, surtout la nuit; l'ulcère avait creusé considérablement dans les chairs; il s'étendait sur le tiers intérieur de la cuisse; son diamètre était de plus de trois pouces, sur un pouce et demi de profondeur, vers son milieu; il en découlait une matière abondante, tenue, grisâtre, âcre, et d'une fétidité insupportable; l'ulcère était d'un aspect hideux; il semblait que les chiens eussent dévoré cette partie de la cuisse; une fièvre lente s'était déjà emparé du malade, dont le tempérament paraissait d'ailleurs si bon, quoiqu'il fût âgé de 60 ans. Tel était l'état de cet abbé, lorsqu'il réclama enfin mes soins. Le chirurgien appliquait dans ce moment, sur l'ulcère, le sucre de Saturne pur; et lorsque je lui fis observer que tous ces corps rongeans étaient très-contraires à un ulcère dartreux, qui était déjà très-âcre de sa nature, il me répondit ingénuement qu'il avait abandonné ses onguens, qui lui paraissaient en effet trop actifs, ainsi que le sel de Saturne, pour y substituer le sucre de Saturne, afin d'adoucir la plaie. Comment! monsieur, ne saves-vous pas, lui dis-je, que l'extrait, le sel et le sucre de Saturne, sont une même chose. Le chirurgien montra, par son étonnement, qu'il l'ignorait parfaitement.

Le malade fut mis à l'usage du petit-lait, et du lait qu'il supportait très-bien; l'ulcère fut pansé avec un onguent adoucissant, rendu légèrement calmant; avec le baume geneviève; on y appliqua des cataplasmes de graines de lin. Son aspect s'améliora sensiblement, ainsi que l'état du malade; mais ayant fait connaître anx parens mon pronostic funeste, plusieurs autres médecins furent appelés: on consulta à Montpellier. Il n'y eut partout qu'un avis: que l'ulcère avait été rendu carcinomateux et incurable par l'emploi des caustiques. Il changea en effet bientôt d'aspect, et continua à s'étendre; la fièvre, les douleurs devinrent de plus en plus fortes, et privaient le malade de tout sommeil. Il fallut donner l'opium à l'intérieur. Les vaisseaux furent rongés par l'ulcère; il y eut des hémorragies abondantes, que j'eus les plus grandes peines à arrêter avec l'eau de Goulard, l'amadou, etc.

Les souffrances, la déperdition énorme qui se faisait par l'ulcère, ruinèrent insensiblement ce corps vraiment

athlétique, et le conduisirent, au bout de six mois, dans un marasme mortel, malgré les alimens restaurans et les secours de toute espèce; mais qui arrivaient trop tard pour le malade.

Préjugés. Personne ne croira aujourd'hui qu'on guérisse le cancer en le saupoudrant avec la farine de seigle, en y appliquant le jus de bulbe d'éclaire, ou un crapaud vivant. Comment persuader au peuple qu'il est au moins inutile d'appliquer sur un ulcère cancéreux des rouelles de veau, ou autres morceaux de viande crue? Il verra encore longtemps, dans le cancer, un animal dévorant, du genre des cancres, et il croira indispensable d'apaiser la faim de ce monstre.

CANITIE. Blancheur des poils, et particulièrement des cheveux.

La canitie est de trois sortes : naturelle, contre nature, et accidentelle.

La canitie naturelle a lieu le plus souvent dans un âge avancé, quoiqu'on ait vu beaucoup de personnes avoir les cheveux blancs à vingt ans. Ordinairement les cheveux grisonnent entre trente et quarante ans; le changement de couleur se fait d'abord à la tête, ensuite à la barbe, enfin aux autres poils du corps : ceux des jambes et des aisselles changent les derniers. M. Vauquelin attribue la blancheur des cheveux, qui arrive graduellement et avec l'âge, au défaut de sécrétion de la matière colorante.

La canitie originelle s'observe quelquefois chez des enfans qui ont la peau très-blanche, et chez les albinos, dont il existe deux familles à Millau.

La canitie accidentelle peut être produite, selon les auteurs, par une infinité de causes; par les maladies graves ou très-longues; par les excès, dans l'usage du vin, ou des femmes, et dans la masturbation; par des douleurs de tête continuelles; par la syphilis invétérée; par des traitemens mercuriels, ou sudorifiques, poussés trop loin; par les veilles répétées, les vives affections de l'âme; enfin par tout ce qui produit un état graduel de dépérissement.

PRONOSTIC. Heureusement pour les nombreuses têtes qu'on voit aujourd'hui blanchir de bonne heure, que, d'après Sinclair, on a constaté, en Angleterre, par des expériences nombreuses et bien suivies, que la mortalité n'était pas plus considérable chez les personnes du même âge, qui ont les cheveux blancs, que chez celles qui les conservent

noirs; et que la probabilité d'une longue vie, n'est pas amoindrie, par la circonstance de grisonner dans un âge peu avancé.

L'arrachement fréquent des cheveux, est aussi une cause de canitie, s'il faut en croire les maquignons, qui, pour obtenir des marques blanches sur la tête de leurs chevaux, leur arrachent plusieurs fois les poils, dans l'endroit où ils veulent en faire venir de blancs.

La cause prochaine de la canitie est due, selon quelques auteurs, à l'altération générale des fluides, à un tempérament humide et phlegmatique; et, selon d'autres, à l'aridité de la peau, et au desséchement du bulbe.

On rapporte plusieurs exemples de canities subites: les cheveux du célèbre *Thomas Morus*, et de *Diégo Osarius*, espagnol, devinrent blancs dans une seule nuit, lorsqu'ils eurent appris leur condamnation à mort. Cœlius, dit avoir vu plusieurs naufragés, qui, ayant couru les plus grands dangers, étaient arrivés à terre avec les cheveux blancs. J'ai vu un prêtre s'enfermer avec des cheveux noirs, dans un souterrain, pendant le règne de la terreur de 1793, et en sortir au bout de huit jours, les cheveux entièrement blancs.

Traitement. On a proposé, pour se préserver de la canitie, l'usage de la chair de vipère, de la thériaque, des pilules d'agaric : les médecins Arabes recommandent de prendre, matin et soir, un gros de l'opiat suivant :

P. mirobolans noirs, dépouillés de leurs enveloppes, cinq onces ; gingembre, deux onces ; beurre, q. s. pour un opiat.

On conseille, pour teindre les cheveux en noir, de les frotter avec la fiente d'hirondelle, le fiel de taureau, les fleurs de bouillon-blanc, brûlées et tamisées dans du vinaigre ; la pulpe de coloquinte, et surtout les feuilles de cyprès, broyées dans du vinaigre.

Lotions sur les cheveux, avec une infusion, dans le vin blanc, de cônes de cyprès, de grappes de lierre ; d'écorce de grenade, de saule, de sumac, de fèves, de noyer.

Pline recommande les mûres des buissons, incorporées en l'huile; le polytric pilé, *idem*; les feuilles de mûrier cuites en eau, avec feuilles de figuier noir, et écorces de vignes ; le jus de myrtile, de lierre terrestre, de perce-pierre, surtout si on mêle à ces préparations, dit-il, un

œuf de corbeau, circonstance qui annonce combien il faut avoir de confiance en ces recettes !

Forestus recommande le liniment suivant :

P. vin rouge, une livre ; sel de cuisine, un gros ; encre de cordonnier, deux gros ; mêlez. Faites bouillir quelques minutes : ajoutez, oxyde de cuivre, un gros ; faites encore bouillir un peu ; retirez le vase du feu, et ajoutez-y q. s. de noix de galle : donnez une consistance à peu près semblable à celle du miel ; on se frotte la barbe et les cheveux avec cette composition ; on essuie au bout de quelque temps avec du linge chaud, ensuite on lave avec de l'eau ordinaire.

Remède de Grusling. P. une once, noix de galle, et q. s. d'huile, faites cuire jusqu'à ce que les noix crèvent; ajoutez sel gemme, sel de cuisine, et cire blanche, de chaque deux gros ; girofle, un gros ; alun, trois gros ; faites encore cuire pendant un instant ; on laisse refroidir, et on conserve dans un vase de verre placé à l'ombre.

Mais à quoi bon ces remèdes ? on ne peut empêcher que les cheveux ne poussent blancs : les moyens doux sont inefficaces, les violens, sont dangereux.

On a vu quelquefois les cheveux blancs, redevenir noirs. Suzanne Edmond, anglaise, vit, à quatre-vingt quinze ans, ses cheveux qui étaient blancs, redevenir noirs, jusqu'à sa mort, arrivée à cent quinze ans. La même chose arriva au docteur Slave, à l'âge de quatre-vingts ans : ses cheveux redevinrent d'un beau brun foncé, et restèrent tels jusqu'à l'âge de cent ans, époque de sa mort. On cite encore un vieillard de cent cinq ans, de Vienne, dont les cheveux redevinrent noirs ; un Ecossais, mort à Mons, dont les cheveux, parfaitement blancs, redèvinrent blonds, quelques années avant sa mort.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'on a vu les cheveux continuer à croître après la mort, au témoignage de plusieurs auteurs, qui s'efforcent inutilement de trouver l'explication de ce fait. Germanus dit que l'on coupa plusieurs fois sur un cadavre, les cheveux et la barbe.

Le journal des savans fait mention d'une femme de Nuremberg, à qui les cheveux s'étaient fait une issue par les fentes du cercueil, quarante-trois ans après avoir été mise en terre ; le corps parut entier, et conservait la ressemblance humaine, quoiqu'il fût enterré sous deux autres qui étaient réduits en poudre ; une longue chevelure

bouclée et fort épaisse couvrait tout le corps : elle était de couleur rouge, un peu frisée, mais pourrie.

Les Romains avaient recours, comme de nos jours, à l'art de colorer les cheveux blanchis, ou à cette supercherie par laquelle on veut remédier aux ravages du temps.

Le piquant Martial, se moque d'un de ces vieux jouvenceaux

Mentiris juvenem tinctis, Lentine, capillis,
Tàm subitò corvus, qui modò cycnus eras!
Non omnes fallis : scit te Proserpina canum,
Personam capiti detrahet illa tuo.

Toi qui déguisant la nature,
De Cigne es devenu Corbeau;
Et, noircissant ta chevelure,
Veux passer pour un jouvenceau;
Sache qu'à ta ruse bien fine
Tous ne se verront pas surpris,
Et que l'exacte Proserpine
Démasquera tes cheveux gris.

MAULTROT.

CANTHARIDES. (*V.* EMPOISONNEMENT.)

CARCINOME, différant du CANCER. (*V.* HÉMATODES.)

CARDIALGIE. COLIQUE D'ESTOMAC. Douleur violente qu'on ressent au creux de l'estomac ; sensation incommode de chaleur ou d'acrimonie, qui se porte du cardia, ou orifice supérieure de l'estomac, vers l'œsophage, avec anxiété et faiblesse, qui tend à l'évanouissement. Ce dernier caractère établit la *gastrodinie*, et la distingue de la cardialgie..

SYMPTÔMES. Sensation de resserrement et de douleur au creux de l'estomac : la douleur s'étend bientôt au pylore, et se prononce par une chaleur âcre, pungitive ; elle se range ensuite au bas des fausses côtes, peut être en intéressant le petit lobe du foie, et s'y imprime comme un fer chaud. Alors, anxiétés très-fortes ; malaises continuels ; le malade cherche à détourner son mal, ou ce qui le déchire, à l'aide de la main et par les diverses postures qu'il prend, pliant son corps sur les cuisses et l'inclinant sur le côté. Le paroxysme étant à son plus haut degré d'intensité : angoisse ; agitation extrême ; loquacité ; cris plaintifs ; oppression de poitrine ; tension à l'épigastre ; dégoût ; bouche pâteuse ou amère ; quelquefois éructations, vomissemens, qui ne soulagent point ; palpitations de cœur ;

crampes des extrémités ; couleur jaune du blanc des yeux, de la peau du cou, de la poitrine ; urines safranées, rares, brûlantes, sédimenteuses ; constipation : mais dans l'interruption des souffrances ; diarrhées de matières bilieuses, cendrées, fétides ; fièvre nulle, ou pouls petit, vif, concentré, quelquefois intermitent; point de soif, ni de chaleur à la peau, mais prurit incommode ; morosité, apathie ; désespoir ; insomnie ; amaigrissement ; accablement, faiblesse extrême, qui tend à l'évanouissement.

Causes. — *Prochaine* : Spasme de l'orifice œsophagien ou cardia.—*Occasionnelles* : Alimens et remèdes âcres ; saburres acides, bilieuses et vers ; usage du pain chaud ; débauche, repas prolongés ; abus des liqueurs spiritueuses, des plaisirs vénériens, des purgatifs, des émétiques, du mercure ; poisons ; épuisement, par l'allaitement trop prolongé, par les exercices forcés, les contentions fortes et longues de l'esprit ; veilles opiniâtres ; défaut d'énergie des sucs gastriques ; faiblesse d'estomac ; dyspepsie ; vents, calculs et autres corps étrangers dans ce viscère ; plaie, rupture, indurations, squirre, cancer, ulcère de cet organe, et particulièrement du pylore ; humeur catarrhale ou rhumatismale, goutteuse, psorique, dartreuse, etc., portée sur l'estomac ; répercussion des maladies cutanées ; rétention, suppression, cessation des règles ou des hémorroïdes ; obstructions du foie, de la rate ; maladie noire, hématemèse; cholera; fièvres de toute espèce; inflammations des viscères du bas-ventre ; grossesse ; hypocondrie, hystérie ; passions tristes de l'âme, chagrins, méditations sur des affaires disgracieuses, colère, ambition contrariée, etc.

La cardialgie est le symptôme d'un très-grand nombre de maladies. Elle a de grandes ressemblances avec le soda, la dyspepsie, l'indigestion ; mais elle en diffère en ce que les vomissemens lui sont moins familiers que dans les autres maladies ; que les matières vomies sont fades, douceâtres, muqueuses et rarement aigres ; en ce que la cardialgie affecte plus profondément, d'une manière plus étendue et plus durable, les organes digestifs ; qu'elle s'accompagne, presque toujours de la jaunisse. Elle en diffère encore, par l'abattement d'esprit et de corps ; par l'amaigrissement qui en est la suite ; enfin, par sa convalescence longue, orageuse. M. Portal assigne le nom de gastralgie à la douleur du cœur, différente de la douleur d'estomac.

PRONOSTIC. Il est évident que le jugement à porter sur cette maladie, se rapporte à l'intensité de ses causes ou des maladies qu'elle accompagne.

TRAITEMENT. — *Pendant l'attaque* : Saignées du bras, si le malade est pléthorique, sanguin, s'il y a eu diminution ou suppression d'un flux sanguin habituel ; sangsues, à l'anus ; bains tièdes ; fomentations émollientes et calmantes ; linimens, cataplasmes de même nature.

L'opium, à l'intérieur, est surtout le remède souverain de la colique d'estomac, comme de celle des entrailles. *V.* COLIQUE, pour les doses, et des réflexions que m'a suggérées ma pratique toujours heureuse, contre les coliques : tisanes d'orge, de petit-lait, d'eau de veau, de fleurs de tilleul, de thé, etc. ; mais bues peu chaudes et même froides, et en petite quantité, afin de ne pas trop surcharger l'estomac ; quelques prises d'une potion antispasmodique, faite avec l'eau de fleurs d'oranger, la liqueur d'Hofmann, les éther, etc. ; privation d'alimens ; crèmes de riz, à l'eau ; bouillons de viande donnés à la cuiller.

Pendant la *rémission* du mal et pendant la convalescence : usage des bains tièdes. Si l'on soupçonne des empâtemens dans le foie ou dans les autres viscères : tisanes de pissenlit, de carotte ; sucs d'herbes avec le petit-lait ; eaux minérales, salines ou acidulées ; *fondans*, sous toutes les formes. La curation doit varier selon la cause de la cardialgie : si l'on croit à l'existence de saburres, des vers, des poisons, des calculs biliaires, etc., etc., le traitement proposé aux mots GASTRICITÉ, VERS, EMPOISONNEMENT, HÉPATALGIE, etc.

Il faut surtout s'attacher à détruire l'état spasmodique de l'estomac, par les antispasmodiques, donnés sous forme de bols, pilules, potions, poudres, etc. *V.* CRAMPE D'ESTOMAC, avec laquelle la cardialgie ne doit pas être confondue ; car, dans la première affection, il n'y a point de sentiment douloureux, de chaleur à la gorge et dans l'œsophage, jusqu'à l'estomac, ce qui caractérise la cardialgie.

On remédie à la faiblesse de cet organe par le moyen de la résine de quinquina, du colombo, de l'oxyde blanc de bismuth et des autres moyens proposés aux articles ABATTEMENT, DYSPEPSIE. (*V.* ces mots.)

Je vois journellement de bons effets du colombo, dans les douleurs chroniques de l'estomac, provenant de fai-

blesse et même de l'irritation légère de ce viscère. (V. DYSPEPSIE.)

RÉGIME ADOUCISSANT. Doux exercices à l'air; habitation d'une campagne riante; société de personnes gaies; musique; amusemens agréables.

J'ai vu une cardialgie véritablement catarrhale, chez un garçon chapelier. L'affection paraissait occuper tout le conduit alimentaire, depuis la bouche jusqu'à l'estomac, et surtout l'orifice supérieur de cet organe, où le malade éprouvait un sentiment de chaleur âcre, avec douleur, pesanteur, etc., qui augmentait au passage de la boisson. Il y avait fièvre catarrhale, dont la cause était due à une transpiration arrêtée, le malade s'étant exposé imprudemment à un air froid, en sortant tout bouillant et en chemise de la fabrique aux chapeaux.

Le traitement fut celui de la fièvre catarrhale. De fortes sueurs, provoquées par la nature et par l'art, emportèrent la maladie, au bout de quelques jours.

CARDIAQUE (Maladie). PASSION CARDIAQUE, des anciens. Cette maladie doit être différenciée de la cardialgie. Quelques auteurs ont cru que c'était une espèce de fièvre lente, nerveuse, ou de typhus. M. Lordat la regarde comme une affection intermédiaire, entre la fièvre putride et le scorbut; Barthez, comme une affection syncopale: maladie, au reste, fort rare, si elle existe, et n'a pas été prise pour un autre.

Non nostrum inter eos tantas componere lites!

VIRG., Egl. 3.

CARDITE, CARDITIE. Inflammation de la propre substance du cœur, souvent unie à celle du péricarde, qui ne doit pas être séparée, car il est bien difficile que le cœur soit enflammé sans que le péricarde le soit pareillement, parce qu'il se confond intimement avec cet organe. Franck observe cependant que les artères et les veines du cœur sont bien plus souvent enflammées que la substance du cœur; mais il est difficile, sinon impossible, que l'inflammation n'occupe point à la fois tous les divers tissus du cœur, par une multitude de filets et de vaisseaux qui s'enfoncent dans le cœur.

La cardite est une maladie peu commune: qu'il est fort difficile de distinguer de l'inflammation du poumon, de la plèvre, et surtout du péricarde, dont elle n'est, le plus

souvent, qu'une extension ; d'autant mieux qu'une lame de ce dernier, revêt immédiatement la substance charnue du cœur.

Symptômes. Douleurs fixes derrière le sternum ; palpitations de cœur ; toux, respiration difficiles ; vomissement ; chaleur vive dans la région du cœur ; inquiétudes, anxiétés continuelles ; syncopes ; sueurs froides ; pouls fréquent, plein, irrégulier ou lent, petit, inégal, selon que la cardite est aiguë ou chronique ; mais elle est rarement aiguë ; étant le plus souvent latente, occulte, ou chronique, et fort incertaine.

Causes. Toutes celles des autres inflammations des organes de la poitrine, notamment celle de la pleurésie et de la péricardite ; les travaux violens ou forcés; les plaies du cœur, qui, sans être essentiellement mortelles, comme le pense le vulgaire, font périr le plus souvent le malade au bout de quelques jours, par une hémorragie abondante. Transport sur le cœur de l'humeur rhumatismale, psorique, goutteuse, rubéolique, variolique, érysipélateuse ; typhus, fièvre maligne, peste.

Pronostic. La maladie est presque toujours mortelle, se terminant par la suppuration, l'ulcère, ou la gangrène : dans l'espace de trois à sept jours lorsqu'elle est aiguë. Elle se termine quelquefois d'une manière funeste, dans l'espace de quelques heures ou d'un jour.

La cardite occulte ou chronique peut durer plusieurs mois ; mais elle n'en est pas moins fort dangereuse.

Traitement. Il est le même que pour la péricardite, qui est ordinairement jointe à l'inflammation du cœur. C'est pourquoi nous renvoyons, pour de plus long détails, à l'histoire de cette maladie. (*V*. Péricardite.)

Saignées, applications de sangsues au dessous du cœur ; pédiluves ; tisanes rafraîchissantes et adoucissantes ; quelques doses de digitale; légers diaphorétiques, et vésicatoires dans la cardite chronique, et lorsqu'il y a métastase d'une humeur rhumatismale; et autres moyens appropriés au vice ou à la cause qui produit cette maladie. Camphre, polygala, serpentaire de Virginie : dans le cas de fièvre maligne (*V*. ce mot.)

CARIE. Altération particulière, décomposition du tissu osseux, dont les résultats sont une suppuration plus ou moins abondante.

La carie est aux os ce que l'ulcère est aux parties molles ;

elle peut attaquer tous les os, mais elle affecte de préférence ceux qui sont spongieux, ou leurs parties spongieuses : ainsi les os du carpe, ceux du tarse, le corps des vertèbres, les points les plus épais de l'omoplate, et de l'os innominé; le sacrum, le sternum, le temporal, les extrémités articulaires des os longs, sont les parties les plus exposées à la carie.

Symptômes. Douleur profonde, gonflement, tension et chaleur dans la partie où doit se développer la carie. Tuméfaction, bientôt couleur violette ou plombée des parties molles qui recouvrent la carie; ouverture de l'abçès dont il découle un pus sanieux, d'un gris noirâtre, d'une odeur infecte, entraînant avec lui quelques parties osseuses; ulcères ordinairement fistuleux, à bords boursoufflés ou fournissant des chairs fongueuses. On est sûr de l'existence de la carie, lorsque l'os affecté, touché avec une sonde, offre des rugosités, et que son tissu est ramolli; la carie tend sans cesse à faire de nouveaux progrès : la douleur, l'irritation, et l'absorption de la matière purulente produisent des évacuations colliquatives, la fièvre lente, le marasme, et la mort. Quelquefois, cependant, la carie ne fait que des progrès très-lents, ou reste stationnaire. Tels sont les signes de la carie *humide* ou *vermoulue*.

Dans la *carie sèche* ou *nécrose*, l'os, qui est complétement mortifié, est d'une couleur jaune, puis brune, ensuite noire, ne donnant aucune serosité, etc. Cette espèce de carie diffère essentiellement de la carie humide. (*V*. Nécrose.)

Causes. Elles sont externes ou internes. Parmi les premières : on range les coups ou contusions sur la partie spongieuse d'un os; les luxations ou fractures qui produisent l'inflammation et la suppuration de l'os. Les causes internes sont : les dépôts purulents; une métastase variolique, morbilieuse; les vices rachitique, scrophuleux, vénérien, cancéreux, scorbutique, goutteux, rhumatismal, etc.

La masturbation produit encore fréquemment la carie ou plutôt une déformation vicieuse du corps des vertèbres. Quelles que soient les causes de la carie; tantôt elle est précédée d'une exostose; tantôt elle vient sans aucune affection locale.

Pronostic. Le pronostic de la carie est relatif à sa cause; à l'os, ou à la partie de l'os qu'elle affecte; au tempérament; à l'âge, à l'état des forces du malade.

La carie, de cause externe, est moins dangereuse que la carie interne générale; celle qui est produite par le virus scorbutique est la plus dangereuse : vient ensuite celle de cause scrophuleuse ; ses suites sont ordinairement funestes lorsqu'elle affecte les grandes articulations, les vertèbres, les os des isles. Elle est plus dangereuse lorsqu'elle est étendue, que lorsqu'elle n'occupe qu'une petite surface. La maladie est très-grave quand elle est accompagnée de fièvre, et d'une diarrhée colliquative.

Traitement. Si la carie tient à un virus interne, on doit employer les remèdes propres à ce vice ; le mal se borne et on peut alors employer le traitement local.

Quand la carie est superficielle, récente, bornée à la surface d'un os, et qu'elle y existe avec engorgement des parties molles environnantes, on peut se servir utilement des bains locaux ou fomentations, faites avec une décoction de feuilles de noyer ou de pervenche, où l'on trempe la partie dans une dissolution d'abord légère de potasse : de manière que cette dissolution n'excite sur la langue qu'une saveur un peu amère; on l'augmente par la suite, mais graduellement, de manière à ne procurer ni inflammation ni gerçure à la peau.

M. Boyer a vu ce moyen, continué long-temps, procurer de bons effets. On peut aussi employer la douche avec une dissolution de savon, ou avec une eau minérale hydrosulfureuse. Quand l'os est à découvert, et qu'il n'est point entouré de chairs fongueuses, on trempe un bourdonnet de charpie dans l'alcool pur, dans la teinture de mirrhe ou d'aloës : on commence par l'appliquer sur l'os malade, une ou deux fois par jour; on peut aussi saupoudrer la partie avec une de ces substances résineuses en poudre. Lorsque la carie s'étend dans la profondeur de l'os, on cherche à convertir la carie en nécrose, ou à aider la nature dans l'exfoliation de l'os carié. On peut employer à cet usage les acides minéraux, ou tout autre caustique liquide, où l'on trempe des bourdonnets de charpie, que l'on applique comme on vient de le dire. Mais l'application du cautère actuel snr la partie, est le meilleur moyen de détruire la carie ; on écarte les parties molles environnantes, ou on les préserve en les couvrant de linges mouillés. On doit avoir préparé d'avance plusieurs morceaux de fer ou cautères de forme et dimensions convenables, et chauffés jusqu'au blanc ; on les applique à nud ou

à travers une canulle l'un après l'autre, successivement s'il le faut, et jusqu'à ce qu'on ait brûlé complétement la partie cariée; cette opération est plus effrayante que douloureuse. Le cautère actuel ne peut pas être employé dans la carie des articulations des os longs; dans celle des os courts, du tarse et du poignet; dans celle des os du crâne, du sternum. Après avoir mis à nud la carie, l'on préfère généralement de l'emporter, au moyen des couronnes de trépan, et d'autres instrumens. Enfin, lorsque la carie, par son étendue, sa profondeur ou sa situation n'a pu être attaquée ou détruite, soit par le traitement général, ou local, on n'a d'autres ressources que l'amputation de la partie affectée, si elle en est susceptible.

Le Régime doit être en général adoucissant; et tonique, ou analeptique, lorsque la suppuration épuise les forces du malade.

La Carie *vénérienne* succède quelquefois à des exostoses, à des douleurs ostéocopes; ou bien elle est produite par un abcès ou ulcère vénérien, dans le voisinage des os. D'autres fois, elle est déterminée par l'action directe du virus, sans affection préalable des parties molles, et occasionne un abcès secondaire. Cette espèce de carie est toujours un signe de vérole constitutionnelle; elle attaque plutôt les os et les cartilages, recouverts de peu de chairs, que ceux qui sont situés plus profondément. Ainsi cette maladie se montre fréquemment sur le coronal, les pariétaux, les os de la pommette, les os propres du nez, les os des cavités nasales, le sternum, etc.

La carie, de cause syphilitique, peut se distinguer de celles qui ne le sont pas: d'après le lieu qu'elle occupe, les symptômes qui l'accompagnent; d'après la maladie et les circonstances qui l'ont précédée, et les aveux du malade; et surtout par l'existence des autres signes de la vérole: comme ulcère au nez, à la gorge, pustules, exostoses, etc.

La carie vénérienne guérit quelquefois lorsqu'elle est récente et sans complications; mais le pronostic en est très-facheux, lorsqu'elle est ancienne, qu'elle attaque les articulations, ou qu'elle agit profondément, dans les os spongieux, ou chez des sujets affaiblis par l'ancienneté du mal, ou par des remèdes. La carie des os du nez et de la bouche, qui dégénère en *nécrose*, et cause la perte des os carrés, des os palatins et maxillaires, du vomer,

etc.; laisse après elle des difformités dégoûtantes; par l'affaissement du nez, et l'action pénible de la déglutition de la voix, et de la parole : à cause et de la destruction de la voûte qui sépare la bouche des fosses nasales. On rencontre quelquefois de ces individus privés de nez, horribles à voir, et même à sentir, parce qu'ils sont ordinairement punais. Ces personnes portent le cachet indélébile de la débauche, *fructus belli*, quoique leur difformité puisse dépendre quelquefois d'un cancer du nez. *V.* Chancre *du nez*, pour les moyens de placer un obturateur, et de pratiquer des nez artificiels.

La carie et la nécrose vénérienne exigent, comme les exostoses, un traitement antisyphilitique complet : en employant, de préférence, le sublimé corrosif, joint à l'usage des sudorifiques.

Si la carie existait après l'emploi du mercure, on la combattrait par les applications locales, recommandées contre les autres espèces de carie.

CARMINATIFS. Remèdes contre les vents. Les purgatifs, les rafraîchissans, les délayans; les antispasmodiques, les toniques, sont employés efficacement contre les vents, selon que les flatuosités tiennent à l'existence d'une indigestion, d'une inflammation, du spasme; ou de l'atonie, de la faiblesse des intestins. Il n'existe donc pas de remèdes contre les vents, ainsi que plusieurs personnes du monde, et même des gens de l'art l'ont cru ; et le mot carminatif devrait être bani du langage médical. (*V.* Vents.)

CARNOSITÉS. Nom donné à des excroissances charnues, qu'on supposait exister dans le canal de l'urètre, et gêner le cours des urines ; on leur attribuait même une cause vénérienne. On sait aujourd'hui que l'obstacle qui s'oppose au cours des urines, dépend du retrécissement de l'urètre. (*V.* ce mot.)

CARREAU. Atrophie mésentérique. Maladie propre aux enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de neuf ans, marquée par l'obstruction des glandes du mésentère, avec dureté et gonflement indolent de bas-ventre.

Symptôme de la *première période,* ou *disposition à la maladie.* Vices de la digestion ; faiblesse du canal intestinal; inégalité de l'appétit ; vomissemens glaireux ; flatuosités; diarrhée ; bouffissure du ventre, surtout le soir ; urines lactescentes ; odeur aigre de la respiration ; respiration inégale ; pouls intermittent ; yeux abattus ; visage pâle ; langue chargée ;

haleine forte ; mélancolie, souvent avec une inquiétude des jambes, et une faiblesse dans les jarrets. Ces symptômes n'annoncent encore que l'engouement du mésentère. *Deuxième période.* Intumescence de l'abdomen, avec indurations inégales, sensibles au tact ; perte d'appétit, ou voracité extrême ; malaise après le repas, et ventre plus gonflé, plus tendu ; flatuosités ; urines rares ; bouche pleine de salive ; quelquefois enflures des lèvres ; petits ulcères aux angles de la bouche ; disposition au sommeil ; évacuations alvines, irrégulières, avec des intervalles de constipation ; déjections très-variables, d'abord, plutôt molles que liquides, ensuite blanches, liquides, ou de couleur cendrée, argileuse, d'une odeur fétide, et mêlées de vers ; les glandes lymphatiques s'affectent davantage ; le gonflement de celles du cou, précèdent, ou suivent l'affection du mésentère. *Troisième période.* L'engorgement du mésentère est à son comble : ses glandes sont parfaitement obstruées, et ne peuvent faire leurs fonctions ; l'atonie des vaisseaux absorbans est complète ; le chyle, au lieu d'être repompé, s'évacue par les selles, avec les alimens à demi digérés ; fièvre lente, marasme, augmentés par la suppuration de quelques glandes conglobées ; la purulence des humeurs produit des selles colliquatives, et le dépérissement monte au plus haut degré. D'autrefois, une hydropisie mortelle s'établit.

Causes. *Prochaines*:—Sucs épais, visqueux ; ou vice rachitique, vénérien, et surtout scrophuleux, engorgeant ou obstruant les glandes du mésentère. — *Occasionnelles* : Défaut du lait maternel ; évacuation incomplète du méconium ; abus du lait, de la panade, de la bouillie, des alimens solides donnés trop tôt, grossiers, farineux ou gras, du fromage, du régime végétal ; fruits de mauvaise qualité ; nourriture trop abondante ; vomissemens, diarrhées opiniâtres des nouveau-nés ; indigestions fréquentes ; coliques cruelles produites par les vers ; abus des remèdes, des absorbans, des purgatifs, des huileux, des boissons spiritueuses ; usage du maillot, des corps ; mauvais air ; malpropreté ; parens d'une constitution faible et valétudinaire, qui ont eu des maladies vénériennes, écrouelleuses, etc. ; mauvaises eaux, gypseuses, de neige, de glaces ; suppression ou rétention de la transpiration ; répercussion d'une éruption cutanée, telles que : gale, dartre, croûte de lait, teigne, variole, rougeole, etc.

Le carreau est plus commun aux enfans des grandes villes qu'à ceux des campagnes, aux enfans sevrés, élevés en commun, et vers l'âge de sept ans.

Pronostic. Le pronostic de la maladie du mésentère, doit varier relativement à son ancienneté ou à ses périodes, et selon les causes qui l'ont produite. Lorsque le carreau n'a pas fait de grands progrès, que le bas-ventre n'est pas également affecté; quand, en un mot, le mal n'est qu'à son premier période, il cède, presque toujours, dans peu de temps, à quelques remèdes, et à un bon régime. La maladie peut encore guérir, quoique parvenue à son deuxième degré; mais elle exige des soins et des remèdes suivis avec une résignation constante, qu'on trouve rarement chez les enfans et leurs parens. Le troisième degré du carreau est presque sans ressource, quant à ses causes: la maladie du mésentère, qui provient des mauvaises qualités du lait, de l'abus des alimens, des mauvaises digestions, est plus facile à guérir, que celle qui a été occasionnée par l'usage de la bouillie, par l'abus des absorbans, par des fièvres intermittentes, par la rentrée d'une éruption de la peau, ou par l'un des virus susdits.

Traitement. Il présente trois indications principales: fondre, évacuer, fortifier. Lorsque les enfans sont vifs, colorés, et plutôt maigres que gras, et qu'ils ont le ventre douloureux: application de trois sangsues à l'anus.

1.° Pour un enfant âgé de quatre ans, ou à peu près: tisane *fondante*, où l'on a fait dissoudre vingt grains acétate de potasse; eau de rhubarbe, prise en deux doses, le matin à jeun; et répétée trois ou quatre jours de suite; *fondans* continués pendant quinze jours ou un mois, et rendus plus ou moins purgatifs. Par exemple:

P. rhubarbe en poudre, acétate de potasse, huit grains de chaque; mêlez; pour une dose qu'on prend, matin et soir, dans un pruneau cuit, dans deux cuillerées de tisane, etc.

P. rhubarbe en poudre, et savon blanc, six grains de chaque; limaille de fer, trois grains; mêlez: pour une dose, à prendre le matin.

P. kermès minéral, demi-grain; oxyde de fer noir, un grain; safran, quatre grains; iris de Florence, dix grains; mêlez: pour une dose, à prendre matin et soir.

P. kermès minéral, quatre grains; sucre rapé, deux scrupules; mêlez bien exactement et divisez en seize prises

égales. Dose : trois ou quatre de ces prises par jour, à distances régulières ; le remède continué pendant quinze jours.

P. sucs *fondans*, deux onces ; acétate de potasse ou de soude, quatre grains ; eau de fleur d'oranger, un gros ; mêlez : pour une dose, à prendre matin et soir pendant un mois, en donnant tous les dix jours l'eau de rhubarbe à entière dose, ou tout autre *purgatif* tonique.

P. mercure doux, deux grains ; rhubarbe, six grains ; mêlez ; pour une dose à prendre tous les deux jours.

P. savon médicinal, quatre grains ; aloès lavé, trois grains ; extrait de ciguë, un grain ; faites deux pilules, à prendre en deux doses, le matin et le soir.

L'opiat mésentérique, *ph.* Dose : quinze ou vingt grains, matin et soir.

Cinq à six grains, deux fois par jour, entre deux soupes, de la poudre *tonique*, n°. 62.

P. rhubarbe, trois onces ; écorce d'orange, trois gros ; carbonate de potasse liquide, trois gros ; mettez-là infuser pendant un jour, dans deux livres d'eau bouillante ; ajoutez à la colature q. s. de sucre, pour obtenir un sirop. Dose : une cuillerée, trois fois le jour à l'enfant.

Enfin les bols, pilules, ou poudres fondantes, données à un tiers de leur dose.

Extérieurement : appliquez sur le ventre un peu des linimens ou des emplâtres *fondans*, ou de ceux rapportés à l'article Obstruction, ou l'huile de camomille camphrée.

Lavemens avec la tisane de saponaire ; ses doses étant diminuées de moitié.

2.° La seconde indication consiste à évacuer les matières fondues ; on la remplit en donnant, tous les huit ou quinze jours, pendant l'usage des fondans, les *purgatifs* avec la rhubarbe.

Dans la troisième indication, on cherche à fortifier le malade, par les moyens prescrits à l'art. Abattement ; par un régime tonique, surtout : soupes grasses, viandes rôties, jus de viande, vin pur, café, frictions sèches ou avec le liniment spiritueux, n.° 35, 36, 37 ; parfumez le lit du malade avec la vapeur des baies de genévrier, contuses et jetées sur des charbons ardens ; exercice, etc.

Pour un enfant de deux ans affecté au deuxième degré du carreau, produit par la répercussion de l'humeur de la croûte de lait, M. *Baumes* conseille : 1.° un régime consis-

tant en soupes grasses, en jardinages cuits sans apprêts, surtout en racines de scorsonère, de salsifis, de navets, carottes; en fruits cuits, et notamment en pommes, prunes, etc. 2.° Des embrocations sur toute la tête rasée, avec la teinture de cantharides. 3.° Application, derrière chaque oreille, d'un vésicatoire. 4.° La mixture suivante, distribuée tous les jours par cuillerées, à certains intervalles. dans trois onces d'une forte décoction de feuilles de pensée (*viola tricolor*), faites dissoudre deux grains d'extrait de ciguë, trois grains d'extrait de quinquina, et dix grains d'acétate de potasse. 5.° Tous les huit jours, un purgatif composé de deux drachmes tartrite de potasse et demi-once de manne. 6.° Pour boisson ordinaire, la décoction de feuilles de pensée ou de racine de buis. 7.° Enfin, de fréquentes frictions sur toute l'étendue du bas-ventre avec de l'huile, dans une livre de laquelle on a fait infuser à chaud: feuilles de rhue, de douce-amère et de persil hachées, demi-poignée de chaque. Après un mois de l'usage de ces divers remèdes, l'état du malade s'étant considérablement amélioré, M. *Baumes* substitua au traitement susdit; 1.° un bol fait ainsi qu'il suit:

P. Extrait de ciguë, limaille de fer, deux grains de chaque; mercure doux, un grain; kermès minéral, demi-grain: mêlez le tout par une trituration, et incorporez dans q. s. de sirop de cinq racines: pour deux doses; une le matin à jeun, et l'autre, vers les cinq heures du soir, délayées dans une cuillerée d'eau. 2.° Quatre grains d'aloès lavé, incorporé, chaque sixième jour, dans le bol ci-dessus. Cés remèdes achevèrent la cure, qui fut favorisée par l'usage d'une eau simplement ferrée.

Le même auteur a guéri un enfant de six ans, qui avait les glandes du cou et du mésentère engorgées par un vice scrophuleux, avec fièvre lente et atrophie, au moyen d'un bon régime et de l'électuaire suivant:

P. sulfure d'antimoine en poudre, un gros et demi; soufre sublimé, une drachme; jalap, seize grains; éponge calcinée réduite en poudre fine, deux gros; acétate de potasse, autant; muriate de mercure doux, douze grains; mêlez exactement le tout, et faites un électuaire avec q. s. de sirop commun. Dose: dix à douze grains, deux fois par jour. Le malade ayant pris cette dose pendant dix jours, et usé, en même temps, de la tisane de chiendent, en éprouva un mieux sensible. Il prit alors quarante-huit

grains par jour de l'électuaire, ou double dose, et but pour tisane une décoction de demi-once de racine de grande fougère mâle, ou demi-poignée de feuilles de noyer, dans une livre d'eau. Au bout de six semaines de ce traitement, le plus grand nombre des glandes du cou avaient diminué ou s'étaient dissipées par la suppuration ou la résolution, et le mésentère était presque revenu à son état naturel, quoique encore un peu volumineux : la diarrhée était presque réduite à rien. On donna, pendant deux autres semaines, un scrupule, le matin seulement, de l'électuaire ; et l'on finit par un très-long usage de mercure doux, pris chaque matin à la dose d'un grain : le ventre se fondit entièrement, et la maladie du mésentère fut parfaitement guérie.

La pratique nous apprend que l'atrophie mésentérique est une maladie très-commune.

Comment, en effet, les enfans qui ont les premières voies si souvent empâtées de sucs pituiteux, ne seraient-ils pas très-sujets à la maladie du mésentère. (*V.* Gastrique pituiteuse des enfans.)

Dans la première période de la maladie, où les glandes n'étaient encore qu'engouées, nous avons vu l'administration de la rhubarbe, aidée d'un régime sévère, être toujours suivie de succès.

Nous avons assez souvent vu guérir le carreau, dans son second degré, en joignant au régime et à la rhubarbe, l'usage des pastilles fondantes, préparées avec le kermès et le mercure. *V.* une belle observation à la fin du chapitre Squirre.

CARUS. Assoupissement profond et insensibilité absolue ; état voisin de l'apoplexie. (*V.* Assoupissement et Apoplexie.)

CATALEPSIE.

Suspension de l'exercice des sens et des mouvemens volontaires, sans fièvre, les membres conservant l'aptitude à retenir l'attitude qu'on veut leur donner.

Symptômes. Dans cette maladie nerveuse, qui est fort rare, les muscles sont dans une contraction permanente ; elle forme en quelque sorte l'état chronique du tétanos : elle est générale ou partielle. Parfois les parties qui en sont affectées prennent et gardent toutes les situations diverses qu'on leur donne; circonstance qui différencie cette

maladie de l'état soporeux et de l'*extase* : car, dans celle-ci, les membres ne conservent pas les positions auxquelles on veut les assujétir, et le malade garde le souvenir des visions qu'il a eues pendant l'accès. De plus, dans l'extase, les facultés intellectuelles sont exaltées, tandis qu'elles sont suspendues dans la catalepsie. La catalepsie attaque subitement, ne dure ordinairement que quelques minutes, quelquefois plusieurs heures, produit une suspension de la vue et de l'ouïe, ainsi que des fonctions de l'entendement. Elle a des retours irréguliers. Si l'accès a lieu pendant la nuit; le malade reste les yeux fermés; si c'est pendant le jour, il a les yeux ouverts et fixés; s'il se trouve assis ou debout, il y reste. Les membres peuvent être fléchis; ils conservent alors la position où on les place. Les malades ne sentent ni plaisir ni douleur; ils avalent tout ce qu'on leur introduit dans la bouche; ils sont insensibles à tous les irritans; pouls naturel; respiration aisée; chaleur animale peu élevée. Les muscles du bas-ventre sont dans une espèce de convulsion. Les malades reviennent enfin à eux-mêmes, en poussant un long soupir, qui est suivi de la détente générale de tous les muscles. Cette maladie est complète ou incomplète, selon que les accès sont plus ou moins intenses, ou que les malades conservent le souvenir de ce qui s'est passé, ou le perdent entièrement. Rien de plus varié que les symptômes de cette affection.

L'esprit et les facultés intellectuelles des cataleptiques sont augmentés et bien supérieurs à leur énergie ordinaire dans l'état de santé. Un phénomène très-étonnant est celui rapporté par M. *Petetin*, médecin de Lyon. Il dit avoir vu une femme, nommée Arnaud, cataleptique, chez laquelle il se faisait un transport de sens extérieurs à l'orifice de l'estomac; de manière que cette femme, insensible à tous les objets extérieurs, recevait néanmoins les sensations relatives à chacun de ses sens à l'orifice de l'estomac; elle ne voyait, n'entendait que par son estomac.

Van-Helmont rapporte un fait analogue : Il dit qu'après avoir fait usage d'une feuille de napel, il sentait que toutes ses conceptions se formaient à l'orifice de l'estomac.

Causes. — *Prochaine* : Lésions de la sensibilité et de la mobilité. — *Occasionnelles* : Toutes celles des maladies nerveuses. Mélancolie, hypocondrie ; passions vives ; fortes contentions d'esprit ; ivresse; action trop vive de la lumière; insolation ; exercices fatigans ; engorgemens sanguins ou

séreux du cerveau ; suppression des flux sanguins habituels ; abus de la bonne chère et des liqueurs spiritueuses; vers ; saburres ; fièvres intermittentes.

Le Pronostic de cette maladie est relatif aux causes et aux circonstances plus ou moins graves, au tempérament, au sexe, à l'âge ; en général, elle se termine plus souvent par la guérison que par la mort. Elle est moins dangereuse chez les enfans, quoiqu'on l'ait vue dégénérer chez eux en épilepsie. Elle est souvent rebelle à tous les secours de l'art chez les personnes âgées, ou qui ont éprouvé de violens chagrins ; dans ce cas, elle se termine quelquefois par une apoplexie mortelle.

Traitement. Dans l'accès qui peut être plus ou moins long ; les odeurs et potions antispasmodiques.

Dans les intervalles, on cherche à détruire les causes qui entretiennent la maladie.

Si on soupçonne une congestion sur le cerveau, les saignées et les autres moyens révulsifs ou dérivatifs, selon que la congestion est récente ou plus ancienne. (*V.* Fluxion.)

S'il y a des saburres, des vers : les évacuans, les vermifuges.

Dans le cas d'affection mélancolique, hypocondriaque, hystérique, etc.: les remèdes indiqués contre ces affections.

Lorsque la catalepsie est réduite à son état plus ou moins nerveux, les toniques *antispasmodiques*, s'il y a faiblesse ou atonie ; les humectans, les tempérans, si le spasme, l'irritation prédominent. La méthode mixte est pareillement convenable, ou les tempérans combinés avec les excitans, les antispasmodiques en général. (*V.* Névropathie, Convulsions.) L'électricité peut exciter utilement le système nerveux.

C'est surtout à suite de cette maladie que l'on ne doit pas s'empresser d'enterrer les morts.

M.me Margonet de Montpellier, à suite d'une attaque de catalepsie, fut crue morte ; on s'occupa de la faire enterrer ; elle passa plusieurs heures dans un état le plus complet d'une mort apparente, et elle vit alors faire les apprêts de ses funérailles, sans pouvoir, malgré tous ses efforts, se remuer ni donner aucun signe de vie, jusqu'à ce qu'un homme, s'étant avisé de lui jeter quelques gouttes d'une liqueur spiritueuse dans la bouche, elle se ranima.

Se voir enterrer vivant sans pouvoir se remuer, est-il de situation plus affreuse ?

CATAPHORA. Profond sommeil, affection comateuse qu'on fait cesser par les excitans, mais qui revient bientôt.

CATARACTE. Opacité du cristallin ou de sa capsule, ou de l'humeur de Morgagni, en tout ou en partie ; présentant une couleur blanche, grise, bleuâtre, cendrée; accompagnée de la perte totale ou partielle de la vue.

On divise la cataracte: en *cristalline*, qui tient à l'opacité du cristallin lui-même ; en *membraneuse*, qui dépend de l'opacité de la capsule du cristallin ; et en celle qui dépend de l'épaississement de l'humeur de Morgagni, devenue flocconeuse et blanchâtre.

Signes *précurseurs de la cataracte.* Douleurs plus ou moins vives dans l'œil ; vue confuse ; espèce de brouillard ou gaze légère qui empêche de voir les objets d'une manière distincte ; berlue ou apparence de toiles d'araignée ou de mouches qui voltigent ; on voit, au fond de la pupille, un nuage blanc, gris, jaune, brun et verdâtre, plus opaque au centre qu'à la circonférence : le nuage semble sensiblement devenir plus épais ; l'opacité du cristallin s'accroît, jusqu'à ce qu'enfin le malade ne puisse plus distinguer les couleurs, mais seulement la lumière de l'obscurité ; alors la cataracte est formée. Quelquefois il y a des douleurs plus ou moins vives dans l'œil. La pupille conserve ordinairement sa mobilité : elle n'est ni plus resserrée ni plus élargie qu'à l'ordinaire. Dans le commencement de la maladie, la vue est plus nette à un demi jour, le soir et le matin ; plus tard, le malade ne voit plus rien dans un lieu légèrement obscur.

La cataracte est plus propre à la vieillesse, et l'âge mûr; très-rare dans l'enfance, et encore plus dans la jeunesse, et chez les enfans naissans.

Elle se complique assez souvent : d'ophtalmie ; de céphalée catarrhale, goutteuse ; de fluxion scrophuleuse ; de cancer du globe de l'œil ; de larmoiement ; de taie, d'ulcères de la cornée transparente ; d'adhérence du cristallin à l'iris ; de l'immobilité de ce dernier ; de resserrement de la pupille ; d'hydrophtalmie ; de staphylome ; d'amaurose, etc.

Causes. —*Prochaine* : altération de l'humeur cristalline de l'œil. —*Occasionnelles.* Humeurs épaisses, gluantes, en stag-

nation dans le cristallin ; inflammation, douleurs violentes des yeux ; coups, contusions; application habituelle ou longue des yeux sur des objets très-fins, ou éclairés par une vive lumière ; disposition héréditaire ou particulière ; transport sur l'œil d'une humeur goutteuse, teigneuse, dartreuse, variolique, scrophuleuse, vénérienne, ou de toute autre nature; exposition continuelle des yeux à une lumière vive, des verreries, des forges, des fours, des fonderies, etc. On voit, quoique rarement, des enfans naître avec cette infirmité ; la cataracte est alors liquide et capsulaire.

Pronostic. Quoique la cataracte ne s'accompagne d'aucun danger, elle ne guérit presque jamais d'elle-même. On a vu cependant des individus atteints de la cataracte, recouvrer subitement la vue, par suite du déplacement et de l'abaissement spontané du cristallin.

Si le malade peut distinguer la lumière des ténèbres ; si la cataracte est de couleur de perle ; si elle est survenue par gradation insensible ; si l'iris conserve sa mobilité ; on peut espérer un bon succès de la cure de cette maladie. Mais si on est sujet à des céphalgies et à des ophtalmies habituelles ; si l'opacité a été produite par un coup, ou une cause interne ; si la cataracte est d'une couleur rouge foncée ; si l'œil malade est un peu plus petit que l'œil serein, l'opération ne réussira pas. Cette dernière peut être suivie d'inflammation de l'œil, de cécité, plus rarement d'accidens mortels.

Traitement. L'interne est presque nul ou inutile. Pour prévenir cette maladie, ou pour en arrêter la marche, on peut tenter l'application d'un cautère, quelques purgatifs, les altérans ordinaires.

Lorsque la cataracte est mûre, c'est-à-dire, que le malade ne peut plus distinguer les objets, on en vient à l'opération ; mais on ne doit la faire que lorsque les deux yeux sont cataractés. On la pratique par extraction, ou par déplacement, ou par abaissement du cristallin. On est encore partagé sur la préférence à donner à l'une ou à l'autre de ces méthodes : les Français sont en général pour l'extraction ; les Italiens, les Anglais ; les Allemands sont pour l'abaissement.

La première méthode expose à la perte de la vue par la sortie du corps vitré ; elle est d'ailleurs plus longue et plus difficile.

Les inconvéniens de la méthode par abaissement, sont

de voir remonter le cristallin, intercepter de nouveau les rayons lumineux, et de nécessiter une nouvelle opération. Cependant SCARPA prétend que le cristallin, dénué de la capsule, est toujours dissous par l'humeur vitrée ; il serait alors plus avantageux de le briser par morceaux, et de le soumettre tout de suite à l'action, bien plus dissolvante, de l'humeur aqueuse. D'ailleurs l'abaissement peut se pratiquer dans tous les cas ; tandis qu'on ne peut agir par extraction, selon M. ROUX, que sur cinq huitièmes de malades.

Du reste, les accidens inflammatoires qui suivent fréquemment l'opération, sont communs à l'un et à l'autre.

Lorsqu'il y a une inflammation de l'œil, ou toute autre complication susdite, il ne faut jamais procéder à l'opération avant d'avoir détruit cette complication.

Lorsque la cataracte est membraneuse, et qu'il n'y a que l'opacité de la capsule, on a proposé, et exécuté en effet, dans ces derniers temps, une pupille artificielle. Cette opération consiste à exciser une portion de l'iris, etc. *V.* CÉCITÉ.

Les rayons lumineux traversent, en passant par ce trou, le cristallin, si toutefois il n'est pas lui-même opaque, et parviennent jusqu'à la rétine, sans obstacle.

Préjugés Autrefois on recommandait un grand nombre de remèdes ou de recettes, plus ou moins ridicules, ou insignifians. Pline conseille d'appliquer sur l'œil cataracté, du vermillon, du bitume de babylone, du sel d'Espagne broyé avee du lait, du sang de taupe, etc. Milletus conseille de se frotter les yeux avec le fiel humain.

Le peuple fait dire des messes à Ste.-Claire pour s'éclaircir la vue.

CATARRHALES (AFFECTIONS); CATARRHES. Les affections catarrhales, qui sont les maladies que l'on voit le plus fréquemment dans la pratique, souvent bénignes, quelquefois plus graves, se présentent sous des variétés de formes distinctes et de complications très-diverses.

On entend par *catarrhe*, toute irritation des membranes muqueuses, ordinairement suivie d'une excrétion plus abondante de l'humeur destinée, dans l'état naturel, à lubréfier les surfaces de ces membranes ; mais il faut, pour que la maladie puisse prendre ce nom, que l'augmentation dans l'excrétion soit produite par une matière âcre, caus-

tique, irritante. Les parties musculaires sont aussi quelquefois affectées par l'humeur catarrhale.

On connaît sous le nom de membranes muqueuses, celles qui tapissent l'intérieur des voies lacrymales, aériennes, alimentaires, urinaires, et des parties de la génération de l'un et de l'autre sexe. La continuité de ces surfaces muqueuses avec la peau (1), leur rapport de structure, de fonctions et d'affections, sont autant de propositions généralement admises en médecine. Je dis généralement, car, d'après Dumas, il y a bien des choses à dire sur cette prétendue continuité de la peau avec les surfaces muqueuses. Il existe bien, dit cet auteur, des vaisseaux absorbans et inhalans chargés de porter diverses substances de l'extérieur à l'intérieur; mais l'anatomie n'a pu prouver l'existence des vaisseaux exhalans, pour remplir ces fonctions en sens inverses. Cet auteur admet à leur place une transsudation au moyen des pores organiques et des extrémités vasculaires. La transpiration, l'exhalation ou la transsudation continuelle, qui se font par ces surfaces intérieures et extérieures, servent à évacuer le résidu de la nutrition et de la décomposition qui s'opère sans cesse dans le corps vivant. Le corps de l'homme se débarrassant sans cesse d'une grande quantité de matières étrangères, salées, âcres, acides, d'après des analyses récentes très-exactes, par la surface extérieure de ces membranes, ou par les pores ou extrémités vasculaires : puisque nous perdons par la transpiration les cinq huitièmes des alimens que nous prenons, on conçoit de quelle importance doit être cette évacuation, et qu'elle ne peut être empêchée, arrêtée ou diminuée sans qu'il s'en suive une foule d'affections, dont la plupart sont celles qui nous occupent. Il est peu de maladies qui reçoivent une explication aussi satisfaisante que les affections catarrhales : explication basée sur leurs symptômes, leurs causes, leurs terminaisons, leurs traitemens.

En effet, pour ne parler que de leurs causes, y a-t-il

---

(1) La peau, qui est la partie la plus étendue du corps humain, puisqu'elle lui sert d'enveloppe, est parsemée d'une infinité de petits trous où viennent aboutir des vaisseaux d'une petitesse inconcevable, et qui s'ouvrent obliquement sous les écailles de l'épiderme. Si l'on en croit Lewenhoeck, on pourrait couvrir avec un grain ordinaire de sable, cent vingt mille embouchures ou orifices extérieurs de ces vaisseaux.

rien d'aussi probable, que dis-je, d'aussi évident que la formation, que l'existence d'une humeur catarrhale qui produit les maladies de ce nom? Le sang, diverses humeurs de notre corps, et en particulier l'humeur si abondante de la transpiration, sont salés, âcres; l'humeur perspirable de la peau est un fluide sous forme de vapeur, qui contient divers sels : muriates de soude et de potasse, phosphate de chaux, et de l'acide acétique et carbonique. Cette humeur est donc évidemment caustique (les solidistes mêmes ne le nient pas); si elle est répercutée, elle se porte sur quelque partie du corps, où elle produit tous les phénomènes d'un catarrhe. La nature ou l'art parviennent-elles à la reporter à la peau et à lui donner un écoulement suffisant, par cet émonctoire? l'affection catarrhale cesse dans l'instant. L'humeur reste-t-elle adhérente sur la partie où elle s'est fixée? elle irrite, enflamme cette partie : comme on le voit, par exemple, dans le catarrhe du nez; et ne cesse d'y produire cet effet, que lorsqu'elle se porte de nouveau à la peau, à l'aide des mouvemens de la nature, de l'action des sudorifiques ou des vésicatoires; ou enfin lorsque des actes de coction l'épaississent, la rendent douce, et l'évacuent sous forme muqueuse.

Cette fonction de la peau ou de la transpiration est étroitement liée à celle des organes pulmonaires et urinaires; de manière que ces fonctions se suppléent souvent entre elles. En effet, personne n'ignore que lorsque par un air froid, la peau se trouve crispée, resserrée, l'humeur de la transpiration est refoulée à l'intérieur, et que la nature s'en débarrasse par la voie des urines, des selles et souvent par les poumons. Ce rapport de fonctions nous explique pourquoi on urine beaucoup plus par un temps froid que par un temps chaud, pendant l'hiver que pendant l'été; pourquoi le ventre est plus libre, et l'on est plus sujet à s'enrhumer dans une saison froide et humide que sous une température chaude, qui favorise puissamment la transpiration. Tant que l'excrétion augmentée des urines, des selles et de la transpiration pulmonaire, supplée suffisamment à la transpiration cutanée, et que ces changemens de direction de l'humeur de la transpiration se font d'une manière lente, insensible, il n'en résulte aucun inconvénient; mais si l'excitation cutanée, produite par le froid, est brusque, rapide; la direction de ces fluides vers un organe excréteur ne se fait point; et cette humeur

perspirable, retenue, répercutée; se porte sur une membrane, sur un muscle, sur un organe; ou, par son âcreté, sa causticité, elle produit une maladie catarrhale.

Cette humeur salée, âcre, est donc la cause matérielle, essentielle ou prochaine des affections catarrhales.

Nous ne nions point cependant que l'impression irritante d'un air vif, âcre, salé, ou caustique; ou d'un brouillard, de même nature, malfaisant, etc., particulièrement dans les épidémies catarrhales, ne puissent irriter quelquefois directement ou indirectement les membranes muqueuses accessibles à l'air, comme celles du nez, de la gorge, des poumons, où elles déterminent des catarrhes de ces parties ou organes. L'on sait que cette cause physique et externe est la seule admise par messieurs les solidistes, pour la production de tous les catarrhes. Mais pourra-t-on expliquer par elle les nombreux catarrhes qui sont la suite d'un refroidissement, dans une partie éloignée de celle qui est affectée? le catarrhe du nez, le rhume, par exemple, qui sont la suite d'un froid des pieds; ce qui est si commun?

Soumise aux lois physiques et vitales, la transpiration varie suivant les qualités de l'air, la saison, le climat, le tempérament, l'âge, l'époque de la journée et l'usage des six choses dites non naturelles.

J'ai fait une étude particulière des affections catarrhales, comme l'on s'en apercevra dans ce Dictionnaire, et je crois avoir rendu service à la science et à l'humanité, par les détails précis dans lesquels je suis entré. Je ne crois pas qu'il existe d'ouvrage aussi complet que le mien sur ce genre de maladies, aujourd'hui si communes; et qui en explique si naturellement les causes et les phénomènes.

Symptômes, Causes, Pronostic, Traitement, Régime des maladies catarrhales en général. (*V.* Catarrhale, Fièvre.)

Presque tous les médecins, jusqu'à nous, ont confondu les maladies catarrhales avec les pituiteuses ou muqueuses; cependant, lorsqu'on voit des malades, est-il permis de confondre des affections si différentes entre elles?

Ces différences ressortiront essentiellement du tableau comparatif suivant :

1.° La cause matérielle des affections catarrhales provient d'une exhalation ou transpiration empêchée, arrêtée, ou supprimée, par la crispation, le resserrement de la peau; elle est séreuse, ténue, salée, âcre, irritante; elle nuit par sa qualité, et ne devient épaisse, liée et visqueuse, que par la coction, ou lorsqu'elle s'est changée en matière muqueuse.

Celle des affections muqueuses est le produit d'une sécrétion glandulaire, ordinairement liée à un état de faiblesse, d'atonie et de relâchement des membranes muqueuses: *elle est fabriquée, avec le sang artériel, par les follicules muqueux*, expression d'un solidiste. Elle est douce, tenace, insipide, visqueuse et froide; elle n'est nuisible que par sa quantité et sa surabondance; le travail de la coction a peu d'effet sur elle; il parvient difficilement à l'atténuer, à la diviser et à la rendre propre à l'évacuation.

2.° Les maladies catarrhales exercent leurs effets irritans sur les membranes muqueuses, sur les muscles, sur les diverses membranes.

Les affections muqueuses résident dans le système lymphatique ou nutritif, qui tient sous son domaine les vaisseaux lymphatiques, les glandes, le tissu cellulaire, la peau, l'estomac, les intestins, le cerveau et les nerfs.

Si les membranes muqueuses sont affectées dans les deux genres de maladies, elles le sont bien différemment: *activement* dans les affections catarrhales, par irritation ou phlogose; avec secrétion d'une humeur claire, ténue, âcre, corrosive, semblable à celle de transpiration répercutée, et qui est la cause de l'irritation de la membrane.

Passivement dans les affections muqueuses: il y a prédominence des principes lymphatiques muqueux dans le sang, par défaut d'assimilation, de secrétions et d'excrétions diverses: ou plutôt surabondance et épaississement de la matière muqueuse dans les glandes et sur les surfaces des membranes muqueuses, *par défaut d'absorption*, atonie, et des membranes et des vaisseaux inhalans.

En un mot, dans les maladies catarrhales, *fluxion active* sur quelques parties des membranes muqueuses: irritation, phlogose déterminée par l'âcreté de l'humeur de la transpiration répercutée ou empêchée.

Fluxion passive, dans les maladies pituiteuses; surabon-

dance de mucosités dans le sang, dans les glandes muqueuses, à la surface des membranes de ce nom; avec atonie, relâchement de ces membranes; ou par le seul défaut d'absorption de l'humeur muqueuse, avant son épaississement.

3.° L'invasion des maladies catarrhales est aussi brusque que les causes qui les produisent : elles sont signalées par des agitations, des douleurs vagues, mais aiguës et lancinantes : elles présentent des symptômes d'irritation, d'éréthisme ; le pouls est plus fréquent, plus fort ; la peau est sèche, brûlante; les sueurs y sont très-ordinaires et favorables ; les mouvemens de la nature y sont très-manifestes; leur marche est énergique et rapide ; leurs coctions et leurs crises sont presque toujours parfaites ; leurs terminaisons, en bien ou en mal, ont lieu le premier ou le second septenaire : elles passent facilement à l'état chronique ; ou se changent en maladies muqueuses, si elles se prolongent au delà de vingt-un jours.

Les maladies muqueuses, par opposition, sont le résultat des causes qui ont agi longuement; elles sont marquées par la lenteur des symptômes précurseurs, par l'état des malades, qui paraît peu s'éloigner de celui de santé, et ne pas annoncer une affection grave. Leurs phénomènes caractéristiques sont : les angoisses, l'anxiété, les langueurs, l'atonie générale, l'abattement des forces, les douleurs gravatives, l'engourdissement, l'inactivité des fonctions vitales; leur marche est lente, tardive, prolongée; les efforts de la nature y sont peu prononcés ; les coctions et les crises imparfaites, successives et indéterminées.

La terminaison de ces maladies ne se fait que d'une manière insensible, le 21.e, le 30.e, et souvent le 40.e, le 64.e jour, par des vomissemens, des diarrhées, une salivation abondante, des urines épaisses, des dépôts sur quelques parties glandulaires, des éruptions miliaires, une fièvre intermittente, quotidienne ou quarte. La convalescence en est longue, pénible, et exige de grands secours, pris parmi les toniques.

4.° Les maladies muqueuses sont affectées à la saison de l'hiver, aux constitutions froides, humides et nébuleuses de l'atmosphère, ainsi qu'aux lieux bas et marécageux : elles attaquent de préférence les personnes sédentaires, d'un tempérament lâche, phlegmatique et pituiteux ; les

individus qui se nourrissent d'alimens gras, farineux, non fermentés; et reconnaissent enfin des causes qui s'opposent au développement de la fièvre.

Les maladies catarrhales, au contraire, sont communes à toutes les saisons, à tous les sols, à tous les lieux; elles saisissent indistinctement tous les individus, même, de préférence, les personnes robustes et actives; elles se montrent cependant plus communément aux équinoxes du printemps et de l'automne; elles tiennent aux qualités vicieuses de l'air, et surtout aux vicissitudes brusques, naturelles ou artificielles de température.

Enfin, tout ce qui tient à amener la faiblesse et l'atonie peut être regardé comme cause d'une maladie muqueuse, au lieu que les maladies catarrhales reconnaissent le plus souvent pour cause des principes excitans.

5.° Le traitement des maladies catarrhales consiste dans l'emploi des émolliens, ou mucilagineux, de tout ce qui est capable d'adoucir l'âcre catarrhal, des doux narcotiques, des diaphorétiques, et de tous les moyens propres à favoriser les sueurs et l'expectoration.

Les maladies muqueuses, au contraire, requièrent les médicamens incisifs, toniques, excitans et stimulans: et surtout les émétiques, les purgatifs, parce que les évacuations, par les vomissemens et par les selles, y sont très-favorables ou critiques; tandis que les maladies catarrhales n'exigent pas par elles-mêmes, de pareils évacuans. Les affections catarrhales se compliquant assez souvent de phlogose, ou l'excitant quelquefois, peuvent réclamer la saignée, qui serait toujours pernicieuse dans les maladies pituiteuses.

6.° La fièvre, ou les maladies catarrhales, laissent souvent à leur suite, lorsqu'elles ne guérissent pas complétement, une atonie, ou faiblesse considérable des glandes et des membranes muqueuses, soit des poumons, soit de l'estomac, etc.: qui décident, dans le premier cas, un rhume, un catarrhe, chronique ou pituiteux; le catarrhe suffoquant, la pneumonie ou phtisie muqueuse; et, dans le second cas, les glaires, la coqueluche, la fièvre pituiteuse. De manière que je considère la diathèse catarrhale comme une cause prédisposante aux maladies muqueuses ou pituiteuses de tout genre: ces dernières étant souvent l'état chronique ou secondaire de l'affection catarrhale.

C'est ainsi que l'on voit souvent un rhume, une pleurésie catarrhale, par exemple, qui étaient, dans leur principe, à l'état aigu ou catarrhal, devenir pituiteux sur la fin ; soit que cet état muqueux doive être l'état chronique du catarrhe lui-même, ou qu'il soit dépendant de l'atonie, du relâchement des glandes et des membranes muqueuses, qui ont succédé à l'irritation ou à l'inflammation catarrhale.

Cette succession des maladies muqueuses aux catarrhales, s'observe journellement dans les maladies de poitrine, dans les coqueluches, les glaires, les diarrhées, les dyssenteries ; surtout chez les sujets faibles, phlegmatiques, épuisés, et chez les enfans. Cette dégénération des maladies catarrhales en muqueuses, est la cause, que tant de médecins confondent encore ces deux diathèses en une seule ;

On ne contestera point, au moins, qu'il n'y ait deux périodes ou états dans la plupart des affections catarrhales : l'état d'irritation, de tension, d'excitement, qui est suivi de l'état de détente, d'atonie, de relâchement, de faiblesse, qui favorise l'afflux des mucosités. Mais, indépendamment de cette cause catarrhale, la diathèse muqueuse ou pituiteuse en a une plus générale, qui lui est propre et qui est bien différente et opposée à la diathèse catarrhale, comme on l'a établi plus haut.

Les maladies pituiteuses, non guéries, dégénèrent à leur tour en fièvres putrides, malignes, en engorgemens des viscères, en fièvres lentes, en hydropisies, etc.

De tout ce qui a été établi plus haut, nous tirons les conclusions suivantes :

1.° Que les maladies muqueuses ou pituiteuses diffèrent essentiellement des catarrhales, par leurs causes, leurs phénomènes, leurs traitemens, et leur terminaison ou leurs suites ;

2.° Que les maladies muqueuses siégent dans le système nutritif proprement dit, au lieu que les maladies catarrhales résident dans les membranes muqueuses, dans des muscles, dans des aponévroses, et qu'elles excitent souvent le système sanguin ;

3.° Que si ces deux maladies peuvent prendre les mêmes formes, elles ne changent pas pour cela de nature ; qu'en conséquence les mêmes parties, les mêmes organes, peuvent être affectés par les unes et par les autres ; mais qu'ils le sont d'une manière différente ;

4.° Que les maladies muqueuses succèdent souvent aux

catarrhales ; mais que leur complication est une chose possible, quoique rare ;

5.° Enfin, que des maladies, si disparates entre elles, ne peuvent pas être confondues, dans la pratique, sans les plus graves conséquences pour le malade.

C'est aux praticiens surtout que j'adresse ces réflexions, espérant qu'ils les trouveront justes.

Prejugés. J'adresse, à leur tour, aux gens du monde, la réflexion qu'ils auront déjà faite, après avoir lu cet article, c'est que le mot catarrhe n'est point si effrayant qu'on le pense communément.

On peut regarder, comme une suite des préjugés, l'entêtement que mettent les gens de l'art à confondre les affections pituiteuses avec les catarrhales. Je viens de trouver enfin un célèbre praticien qui partage mon avis, sur la distinction à établir entre les deux genres de maladies.

« Mais le catarrhe et la fièvre pituiteuse étaient, pour les anciens, deux maladies différentes, dont il nous a plu n'en faire qu'une ; quoique, si j'en crois mon expérience, ce soient deux maladies bien différentes et que l'on ait eu grand tort de les confondre, puisque la fièvre pituiteuse est très-souvent la solution du catarrhe, ainsi que Wagler l'a très-bien remarqué ». (Fodère, *Méd. lég.*, t. 6, p. 80.)

Toute affection catarrhale est générale ou locale, avec ou sans fièvre, selon son plus ou moins grand degré d'intensité et d'étendue.

Lorsqu'elle est générale, elle constitue la fièvre catarrhale, qui occupe quelquefois toutes les membranes muqueuses du corps ; mais qui le plus souvent se développe avec les symptômes de fluxion locale ou d'affection catarrhale d'un ou plusieurs organes particuliers.

Ainsi, si l'humeur catarrhale se fixe sur les yeux, elle produit l'*Ophtalmie catarrhale* nommée *Coquette* ou *Cocotte* quand elle est épidémique ; sur les diverses parties de la tête, le *Rhumatisme de la tête;* sur le nez, l'*Enchifrénement* ou le *Rhume de cerveau.*

Sur les alvéoles, le *Catarrhe*, le *Rhumatisme des dents ;*

Sur les oreilles, le *Catarrhe de l'oreille*, le *Bourdonnement ;*

Sous les oreilles et sur les glandes parotides, les *Oreillons ;*

Sur les amygdales ou sur la gorge, l'*Esquinancie catarrhale ;*

Sur la trachée-artère, le *Croup* ;
Sur les poumons, le *Catarrhe* ou *Rhume des poumons*, ou la *Pneumonie catarrhale* ;
Sur l'œsophage, le cardia : la *Cardialgie* ;
Sur l'estomac, la *Coqueluche* ;
Sur les intestins, la *Dyarrhée* ou la *Dyssenterie catarrhale* ;
Sur la vessie, le *Catarrhe aigu de la vessie* ;
Sur l'urètre, la *Chaude-pisse catarrhale* ;
Sur les divers muscles ou articulations, le *Rhumatisme*.

Une remarque essentielle que j'ai faite pendant trente ans d'observations sur les maladies catarrhales, c'est que, lorsque ces affections se montrent généralement, chaque épidémie de cette diathèse semble se porter, par prédilection, sur un organe ou sur une partie du corps ; quoiqu'il soit difficile de trouver la cause de cette préférence. Ainsi, chaque année on voit régner tantôt des catarrhes des yeux, tantôt du nez, des oreilles, de la gorge, des poumons, des intestins, de la vessie, des muscles, dits *Rhumatisme*, etc.

Les maladies catarrhales se présentent rarement simples ou telles que nous les considérons : elles sont le plus souvent compliquées, altérées, modifiées par les diverses humeurs ou maladies. Les diathèses auxquelles elles se joignent le plus fréquemment sont dans l'ordre suivant : l'inflammatoire, la pituiteuse, la bilieuse, l'état putride, malin, etc.

CATARRHALE (FIÈVRE) GRIPPE, FOLETTE, INFLUENZA.

Cette maladie peut être ou accidentelle ou propre à certaines contrées, à certains pays ; cependant elle dépend le plus souvent d'une constitution catarrhale, produite par les intempéries, les vices de l'air ; elle est alors épidémique, très-générale, et peu de personnes en sont exemptes. Les annales de l'art renferment l'histoire de plusieurs épidémies catarrhales qui se sont répandues dans plusieurs royaumes ou dans toute l'Europe. L'épidémie catarrhale de 1733, parut dans toute l'Europe, et dans le Mexique et le Pérou.

Quoique la fièvre catarrhale puisse régner dans toutes les saisons, dans tous les lieux ; elle est plus commune aux époques du printemps et de l'automne, et dans les pays marécageux, humides et froids.

SYMPTÔMES : frissons irréguliers, ou bouffées de froid et

de chaleur, qui se succèdent fréquemment; froid aux extrémités; sentiment général de fatigue ou de membres brisés; douleurs vagues dans tout le corps, aux articulations, dans la poitrine, aux jambes, aux bras, et particulièrement au dos; ce qui la fait nommer *courbature*; douleur de tête aiguë, à la région du front; face plus ou moins animée, yeux larmoyans; nez enchifrené, éternûment; enrouement; quelquefois chaleur et ardeur considérables à la gorge, qui se continuent le long des conduits qui aboutissent aux poumons ou à l'estomac; déglutition, respiration gênées; toux sèche, augmentant la nuit; sommeil agité; peau sèche, brûlante; éréthisme, tension, excitation générale; constipation; soif intense; urines rares ou rouges; pouls élevé, fréquent, dur; fièvre aiguë, du genre des rémittentes, qui se termine le sept ou le quatorzième jour, et le second ou le troisième, lorsqu'elle est légère ou éphémère. Le redoublement, qui a lieu le soir, à l'entrée de la nuit, est précédé de frissons; et la rémission qui se montre le matin, par des sueurs qui soulagent ordinairement, n'est due qu'à la présence de la lumière qui amène les mouvemens du dedans en dehors.

Causes. — *Prochaines*: matière séreuse, ténue, plus ou moins âcre ou irritante, soit qu'elle provienne de l'humeur de la transpiration répercutée ou des principes délétères contenus dans un brouillard épais, ou dans l'air introduit avec lui dans le corps (1), soit enfin qu'elle réside dans une acrimonie de la lymphe; vapeurs de l'acide muriatique oxygéné, de l'alcali volatil ou autre stimulus mécanique. L'âcre catarrhal ou toute autre substance caustique, stimulante, en se fixant fortement sur une membrane muqueuse, sur un muscle, etc., y peut déterminer une irritation forte ou une inflammation catarrhale ou blanche, qu'il ne faut pas confondre avec l'inflammation essentielle. — *Occasionnelles*: passage subit, naturel ou artificiel, d'une température chaude à une température froide; lumière plus ou moins vive; variation dans l'électricité de l'atmosphère et dans sa température; refroidissement occasionné par l'eau froide pendant que le corps est échauffé: air froid, humide, marécageux; épais brouillards

(1) M. Veikard prétend que la cause des catarrhes consiste dans une matière hétérogène, répandue dans l'atmosphère, qui est tantôt absorbée par les vaisseaux lymphatiques, tantôt affecte directement les membranes de scheider ou celle des bronches.

contenant des parties âcres, irritantes; et même air froid et sec ; humidité et saisons du printemps, de l'automne ; habits légers ; pluie ou rosée du matin ; serein; diminution, suppression de la transpiration ou d'autres évacuations habituelles; acrimonie dans les humeurs ; grande susceptibilité nerveuse, etc.

Les maladies catarrhales peuvent attaquer tout le monde en général. Cependant, certaines personnes ont une aptitude, une propension à ces maladies ; telles sont : celles d'une constitution faible, délicate, irritable; et les individus valétudinaires, parce qu'ils transpirent mal; ceux qui ont la poitrine mal conformée, les poumons faibles, qui sont sujets à l'asthme ou à des maladies éruptives, et qui ont quelque acrimonie dans les humeurs.

Pronostic. La fièvre catarrbale se termine le 4.e, le 7.e, le 14.e jour par une expectoration soutenue de matières, qui, d'abord ténues, âcres, s'adoucissent, s'épaississent par degrés; par des sueurs ou des urines briquetées; par des excrétions alvines, séreuses; par une éruption à la peau; par quelque dépôt sur une partie; ou d'une manière insensible fièvre va quelquefois jusqu'au 21.e jour ; mais sa prolongation la rend susceptible de dégénérer en maladies pituiteuses ou en maladies chroniques, graves, et souvent funestes. Les causes qui peuvent contribuer à cette dégénération, sont : l'emploi d'un mauvais traitement ; l'abus des boissons chaudes et mucilagineuses, des sirops, des alimens de mauvaise qualité; toutes les causes des affections pituiteuses ; un régime de vie mal observé ; la négligence des malades ; la fréquence même des catarrhes ; un tempérament phlegmatique, mou ; l'âge de la vieillesse ; la disposition naturelle ou acquise aux maladies de poitrine ; épuisement, excès de travail, débauche, passions diverses. C'est par la réunion de ces circonstances qu'on voit naître les phthisies, les fièvres hectiques, les rhumatismes chroniques, les maladies muqueuses, les pleurésies cachées, les dyssenteries ou diarrhées lentes, les toux rebelles, etc.

Les fièvres catarrhales, survenant dans le cours de certaines maladies chroniques, peuvent les détruire : c'est ainsi qu'on les a vu guérir de maladies nerveuses qui avaient résisté à tous les remèdes. On a tout à craindre, lorsque la matière catarrhale se porte par métastase sur un organe essentiel à la vie. Si la température qui a donné lieu à ces maladies ne change pas ; si elle reste froide ; si le vent

du nord souffle, on parviendra difficilement à en obtenir la guérison. Le pronostic en général est relatif à l'étendue, à la gravité du catarrhe, à la nature de ses complications, et surtout à la partie qu'il occupe. Plus son siége se rapproche des cavités extérieures, comme les yeux, le nez, la bouche, l'urètre; plus il offre de chances favorables. Les catarrhes des poumons, de la vessie, sont les plus à craindre; la fièvre catarrhale qui existe sans affection locale, ce qui est rare, se termine le plus souvent dans peu de jours d'une manière favorable. On peut espérer une terminaison heureuse lorsque la température de l'air s'adoucit, que le vent du midi survient, que la peau s'humecte et reprend sa souplesse; qu'il se présente des sueurs abondantes, générales, qui soulagent: une expectoration soutenue de matières, qui d'abord tenues, claires, s'épaississent par degrés, et s'adoucissent par le progrès de la coction; qu'il paraît des urines abondantes déposant un sédiment de matières briquetées; une éruption cutanée, et la desquammation de la peau. Mais si au lieu de ces signes satisfaisans, le pouls devient petit, languissant; s'il se déclare un délire furieux; s'il y a froid aux extrémités, une tuméfaction de ces diverses parties; prostration extrême des forces; si la respiration devient stertoreuse, etc.: tous ces signes annoncent un danger imminent; enfin la suppression des crachats, le râle, etc., sont les signes d'une mort prochaine.

Traitement. Il consiste 1.° à rétablir la transpiration; 2.° à adoucir l'acrimonie séreuse, à modérer l'érétisme, la tension; 3.° à surveiller et faciliter les efforts de la nature.

Pour remplir la première indication: les sudorifiques suivans, pourvu que l'irritation ne soit par trop forte, peuvent servir à étouffer, en quelque sorte, un catarrhe dans son principe, en reportant à la peau l'humeur de la transpiration, non encore fixée ni dégénérée; telles sont: les tisanes sudorifiques, de salsifis, de bardane, de sureau, de coquelicot, de tilleul, etc.; les potions ou juleps de même nature. On peut rendre ces tisanes plus sudorifiques, en y ajoutant trois ou quatre gros d'esprit de mindéérus; on peut encore mettre le malade pendant une demi-heure dans un bain tiède, en observant de le faire passer immédiatement, et sans le moindre refroidissement, dans un lit bien chaud. On pratique des frictions sèches, matin et soir,

sur tout le corps avec une flanelle chaude ou imbibée de vapeurs d'encens ou de karabé ; le soir on donne un calmant, soit bol, julep, pilule ou poudre ; on sait que les opiacés favorisent puissamment les sueurs et la coction dans les maladies catarrhales.

C'est dans ces circonstances qu'on pourrait user des pilules suivantes :

P. tartre stibié, opium gommeux, de chaque deux grains ; gomme adragante, huit grains ; conserve de tilleul q. s. pour vingt pilules. Dose : deux, matin et soir.

Les vésicatoires ne doivent pas être oubliés, surtout quand la fièvre existe avec affection locale : comme sudorifiques, révulsifs, ou dérivatifs ; et même comme évacuans, incisifs, stimulans, etc.

2.° Mais s'il existe des signes d'irritation ou d'inflammation, d'une chaleur forte, d'altération, avec un pouls dur, etc., les remèdes prescrits ne conviennent point ; on combat, on modère l'éréthisme, et l'on adoucit l'acrimonie séreuse par les doux antiphlogistiques et les émolliens : le petit lait, l'oxymel simple ; l'eau de veau, d'orge, de chiendent, miellée ; la tisane de guimauve, de violette, de réglisse, de capillaire, mêlée aux sirops de ces plantes ; par les juleps, ou looks adoucissans, l'eau gommeuse. On a recours à l'opium ci-dessus, si la phlogose n'est pas jointe à l'irritation.

3°. Comme la terminaison naturelle de cette maladie se fait ordinairement par les sueurs, les urines, ou l'expectoration ; on doit surveiller les tendances et les mouvemens de la nature vers l'une de ces voies, et faciliter ses efforts par les sudorifiques, les diurétiques et par les expectorans appropriés. Lorsque les forces languissent, que le malade est abattu, que la fièvre est très-médiocre, les toniques, n.os 42, 46, sont très-efficaces : un gros de thériaque, surtout, donné le soir dans un peu de vin.

Ce n'est pas toujours une mauvaise pratique que celle des gens de la campagne, qui prennent, lorsqu'ils ont éprouvé un refroidissement, un ou deux verres de vin chaud en se couchant, auxquels ils mêlent un peu de thériaque, du poivre, avec du sucre, etc. ; ces échauffans, en procurant des sueurs plus ou moins considérables, font souvent avorter une maladie catarrhale dans son commencement. Mais ces moyens sont dangereux, toutes les fois qu'il existe des symptômes inflammatoires ou de gastricité. La saignée n'est utile dans la fièvre catarrhale, qu'autant qu'elle s'unit

avec la diathèse inflammatoire, ce qui arrive quelquefois lorsque le froid est vif, par le règne du vent du nord.

Cette maladie est souvent compliquée de saburres, soit originairement, soit à son déclin ; lorsque, l'excitation ayant cessé, l'atonie, le relâchement des membranes favorise l'accumulation des matières gastriques, ordinairement pituiteuses. Alors la saignée, les mucilagineux, les sudorifiques les opiacés, sont contraires; mais les vomitifs, comme évacuans et stimulans : les incisifs ; la tisane de lierre terrestre, d'hyssope, de polygala ; les expectorans actifs, les toniques, sont efficaces. Enfin les moyens prescrits aux articles glaires, fièvre gastrique pituiteuse ; ou atarrhe-suffoquant, pneumonie pituiteuse, selon que l'afflux d'humeur s'est faite sur les premières voies, ou sur les poumons.

Le Régime de la fièvre catarrhale doit être adoucissant ; il doit être tonique, lorsque le malade est faible, ou lorsque l'affection catarrhale tend à dégénérer en pituiteuse.

Préjugés. La fièvre catarrhale, ou cet état qui suit une transpiration arrêtée, est nommée par le peuple *morfondements* : des remèdes sont en vogue chez les paysans, comme nous l'avons dit, pour la cure de cette maladie : c'est tantôt chaud avec quelque aromate ; tantôt du vin où l'on plonge la queue de la pelle rougie au feu, etc. Si quelquefois ces moyens échauffans, deviennent efficaces contre des refroidissemens qui existent sans fièvre, dans certaines circonstances, chez quelques sujets faibles, pituiteux ; combien cette méthode incendiaire n'est-elle pas le plus souvent funeste aux tempéramens vigoureux, sanguins, irritables ; en déterminant des affections inflammatoires de tout genre, ou d'autres maux plus ou moins graves.

Mais le peuple emploie souvent des remèdes plus ridicules et plus malfaisans.

Je viens d'être appelé, dans l'instant, 4 juin 1817, pour la femme d'un faiseur de guêtres, jeune et robuste, qui était, disait-on, prête à mourir; j'ai trouvé la malade au lit, ayant vingt femmes autour d'elle, et qui ne faisaient pas peu de bruit, comme on le pense bien ; la patiente était toute couverte de sueur et de couvertures, et près de suffoquer, tant par la chaleur insupportable de la chambre et du lit, qu'à cause de certains remèdes. Après avoir sué à mon tour pour chasser toutes ces commères, je fis ôter une grande quantité de hardes de dessus le lit ; la malade ayant

changé de linges, la fenêtre fut un peu ouverte, et la chambre arrosée de vinaigre. Cependant la malheureuse criait toujours que quelque chose lui montait au cou, et l'étranglait; que son estomac se fendait, etc. Dans le doute où je me trouvais sur l'existence d'une attaque de nerfs ou de vers, j'écrivais à la hâte la recette d'une potion anti-spasmodique et vermifuge : lorsque la malade m'appela auprès du lit, et me fit ensuite la confidence qu'ayant trempé les pieds dans le Tarn, toute en sueurs, elle s'était *morfondue*; qu'une femme lui avait fait prendre, il y avait trois heures, un remède qui passe pour infaillible contre son mal : c'était un grand verre de vin où l'on avait mêlé un gros morceau de lard fondu à la poële; elle s'écria enfin qu'elle allait être suffoquée par quelque chose de brûlant qui lui montait à la gorge. Je lui donnai de suite un grain d'émétique; elle vomit la graisse caillée avec le vin, et fut guérie.

Fièvre catarrhale *chronique.*

Symptômes. A suite d'une fièvre catarrhale, convalescence longue, accompagnée de malaise, d'abattement, tristesse, mélancolie, amaigrissement, sueurs nocturnes et partielles; pesanteur de tête qui augmente vers le soir; inquiétudes pendant le sommeil; douleurs vagues, erratiques; pouls petit, vite, inégal, plus fort chaque soir; ainsi que la chaleur qui se fait sentir par bouffées, au visage, et dans la paume des mains; quelquefois bouche sèche, soif, digestion pénible, crachats écumeux; toux fréquente, par quintes : plus inquiétante vers le soir, stomachale, quelquefois accompagnée de douleurs à la poitrine. Après le repas, toux plus frequente et plus forte; douleur au creux de l'estomac, sensible au tact. Enfin, si cet état de fièvre dure long-temps, il se forme, dans le poumon, une inflammation lente, ou une phthisie, qu'on peut nommer catarrhale à cause de son origine; mais qui est véritablement muqueuse, ou au moins le devient bientôt.

Traitement. A peu près celui de la phthisie muqueuse. Vomitif donné à petite dose, ou à dose refractée; tisanes diaphorétiques susdites, potions de même nature, et calmans pris le soir, afin de provoquer une douce transpiration. La thériaque, le quinquina, le camphre, et les autres toniques qui portent légèrement à la peau, conviennent ici spécialement.

Un vésicatoire, ou la poix de Bourgogne, agiront effi-

cacement pour attirer à la peau l'humeur catarrhale ; et comme révulsif : ainsi que les fumigations sudorifiques. Les purgatifs doux seront souvent employés utilement, à raison de l'état pituiteux des premières voies. Enfin, si la digestion se fait bien, on donnera le lait coupé avec le lichen d'Irlande, ou le quinquina.

Le RÉGIME sera celui des rhumes chroniques, dont les moyens curatifs conviennent aussi dans notre fièvre ; car ces deux maladies sont à peu-près les mêmes, et ne diffèrent que par l'affection spéciale des organes pulmonaires. L'exercice est surtout très-utile dans les catarrhes chroniques.

CATARRHALE *maligne* (Fièvre).

Nous ne concevons rien à l'obstination que l'on met à nommer fièvre catarrhale maligne, la fièvre pituiteuse maligne. La fièvre pituiteuse a souvent, il est vrai, une origine catarrhale, ou dépend d'une affection catarrhale dégénérée; mais, du moment que la maladie s'est revêtue de tous les caractères muqueux : c'est faire une confusion des choses et des mots, que de lui donner le nom de catarrhale.

La fièvre catarrhale maligne, donc, dans l'acception précise du mot, doit être une maladie fort rare ; parce que la fièvre catarrhale, dans son état simple, étant presque toujours de courte durée, et ayant un caractère d'excitation, de force et de vigueur, se joint difficilement aux symptômes de malignité, qui sont l'apanage de la faiblesse, de l'adynamie.

L'observation suivante nous paraît cependant offrir un exemple de fièvre catarrhale maligne, sporadique ou accidentelle ; car, pour ce qui est des fièvres catarrhales épidémiques, il paraît, d'après les histoires d'épidémies catarrhales qu'on a recueillies, que certaines ont été plus ou moins malignes et meurtrières; notamment celle de 1557, dont parle Rivière, celle de 1580, de 1729, celle de 1736, 1737, qui régna en Silésie ; celle de l'an onze ou 1803.

La diathèse catarrhale, qui est endémique à Millau, affecte toutes les années, par prédilection tel ou tel organe, telle ou telle partie du corps humain ; cet hiver, 1815 à 1816, nous avons remarqué qu'elle portait son impression sur la tête, et particulièrement sur les muscles masseters, ou l'apophyse mastoïde, ou l'angle des mâchoires. La fluxion s'étendait très-souvent jusqu'à l'oreille

inclusivement, jusqu'au nez et jusqu'au menton : en affectant toutes les glandes de ce côté du cou ; et d'autrefois seulement sur le tissu cellulaire, les muscles des mâchoires, et la membrane muqueuse alvéolaire. Les malades avaient tout ce côté de la tête extrêmenent tuméfié et douloureux, ainsi que les dents. J'ai vu, dans l'espace de deux mois, une trentaine de ces fluxions chez les adultes et beaucoup d'oreillons chez les enfans. Ces fluxions catarrhales ou rhumatismales disparaissaient insensiblement au bout de huit jours, et avaient leurs solutions par des sueurs de la tête, ou générales ; ou se terminaient par des abcès sur les gencives.

Souvent la diathèse catarrhale prenait le caractère inflammatoire, à cause du règne du vent du nord pendant les deux derniers mois de l'année 1815. La plupart des malades, chez lesquels la fluxion se montrait avec un délire menaçant, furent saignés du bras, avec un prompt succès. Ceux qui ne furent pas saignés demeurèrent exposés à des accidens graves.

M.lle Aldebert, de Millau, âgée de vingt ans, d'une constitution forte et robuste, fut prise, le 9 janvier 1816, de frissons, suivis de chaleur, avec anxiété, mal de tête, enchifrènement, éternuement, toux, et autres symptômes de la fièvre catarrhale. Le 12, un côté de la tête commença à enfler; le lendemain, la fluxion se montra sur l'autre côté de la face. L'enflure fut bientôt très-considérable des deux côtés, occupant les entours des apophyses mastoïdes, la joue, le dessous des oreilles et du cou, sans paraître s'étendre profondément dans les glandes ; le malaise, la fièvre, le mal de tête, furent bientôt extrêmes ; le délire se mit de la partie. Un chirurgien soignait la malade ; en vain la nature lui indiqua les moyens de guérison par une perte utérine inattendue, qui dura pendant trois jours, et qui fut remplacée par des hémorragies très-fréquentes, mais peu copieuses, du nez. La malade fut émétisée, reçut des synapismes aux pieds, des vésicatoires aux jambes ; le mal s'aggrava, comme on le pense bien, par ce traitement stimulant ; le délire devint continuel, etc. Je fus appelé le 20, lorsqu'on eut porté un pronostic funeste de la maladie. Voici l'état où je trouvai cette demoiselle : face énormément tuméfiée ; langue aride et rugueuse ; grande difficulté de la sortir et indifférence pour la retirer ; délire ou rêvasserie

continuels ; surdité presque complète ; difficulté d'avaler ; pouls petit, convulsif, très-variable; soubre-sauts très-forts et continuels dans les tendons du bras ; ventre un peu tendu, constipation ; sensibilité éteinte. Les symptômes nerveux ou malins n'étaient pas équivoques ; mais ils me parurent dépendre, au moins originairement, d'une congestion phlogistico-catarrhale sur le cerveau, qui avait été méconnue. Je fis appliquer quatre sangsues autour du cou, qui n'amenèrent aucun soulagement : c'était trop tard. L'état malin ou la fièvre maligne devint de plus en plus grave ; les plaies des vésicatoires montraient cette couleur lardacée qui annonce la gangrène. L'insensibilité, la perte de connaissance de la malade, la surdité, la difficulté d'avaler, la soif ardente, la somnolence, la faiblesse du pouls, les mouvemens convulsifs des tendons : tout annonçait une prostration de forces considérable et l'affection des nerfs; toutes les nuits, surtout, le mal empirait et faisait craindre une terminaison funeste. Je venais de retirer de grands effets du camphre, et surtout du musc donné à haute dose aux prisonniers de guerre, atteints du typhus, le plus souvent nerveux. Je mis de suite la malade à l'usage de la potion *antispasmodique* musquée n° 38 ; l'odeur du musc remplissait l'appartement. Au bout de trente-six heures, les soubre-sauts devinrent rares, le pouls se releva un peu, des sueurs parurent sans être critiques ; mais les autres symptômes persistaient, excepté l'enflure du visage, qui avait considérablement diminué, ou s'était affaissée. Enfin, cette intéressante demoiselle était dans un état de mort apparente. Je n'aurais eu plus d'espoir, sans le grand nombre de guérisons en pareil cas, et inattendues, que j'avais vues depuis peu à l'hôpital. Je fis ajouter, à la potion de musc, vingt grains d'extrait de quinquina et une once de son sirop. La malade glissait au fond du lit, ramassait les couvertures. pendant la nuit du 21 au 22 ; les plaies des jambes étaient couvertes d'une croute noire ; quelques sueurs se montrèrent presque froides : ses parens quittèrent ce lieu de douleur. Cette demoiselle passa pour morte dans toute la ville. Je crus facilement à cette nouvelle, et n'osai pas aller la voir le 22 au matin. J'avais recommandé de doubler la dose de la potion ; je fus agréablement surpris, lorsqu'on vint me prendre vers midi, m'annonçant que la malade venait d'ouvrir les yeux, qu'elle semblait se trouver mieux. J'y

courus aussitôt; il y avait, en effet, une amélioration sensible, une véritable rémission de la fièvre, avec des sueurs. Quoique la rémission ne durât que deux heures, elle me donna le plus grand espoir; parce qu'elle me fournit l'indication du quinquina à haute dose, et que j'espérais en retirer de grands avantages. Je le combinai avec le camphre de la manière suivante:

P. eau de cannelle orgée et de menthe, deux onces de chaque; dissolvez: résine de quinquina, un gros et demi, et à l'aide de quelques gouttes d'esprit de vin, camphre, dix grains; ajoutez du sucre; dose: deux cuillerées d'heure en heure.

La rémission se montra de nouveau et fut plus longue; les forces se relevèrent: on donna du bouillon, du vin, et du quinquina moins fréquemment. Ce traitement, suivi pendant trois jours, améliora sensiblement l'état de la malade; la sensibilité se réveilla avec les forces; le délire cessa; les plaies des jambes devinrent rouges tout autour des croûtes noires, qui se soulevèrent, et tombèrent bientôt.

Le 25, la malade était assez bien: sa langue, sèche, gercée, fut évidemment humectée, ainsi que son corps, par l'usage des stimulans et des substances les plus chaudes.

Le 26, la guérison était assurée; les symptômes de la maladie avaient disparu: la surdité était beaucoup moindre, et cessa bientôt tout-à-fait pendant la convalescence, qui ne fut pas très-longue.

Le musc était d'autant mieux indiqué, dans cette fièvre maligne, que je nomme catarrhale à cause de son origine, que cette substance me paraît agir comme rompant le spasme et portant les humeurs à la peau, ou comme combattant, peut-être, la débilité du cerveau et des nerfs; car on sait que le musc est un puissant excitant.

La résine de quinquina n'était pas moins précieuse dans des circonstances où la malade avait tant de peine à avaler, en fournissant le moyen de donner une forte dose de quinquina, sous un petit volume, et d'une manière très-commode.

Les médecins symptomatiques ne manqueront pas de trouver, dans cette observation, l'histoire d'une fièvre *cérébrale* ou *nosocomiale*. Il est certain que sa cause première était dans le cerveau, et dépendait originairement d'une fluxion catarrhale, portée sur la tête: suivie d'une conges-

tion sur l'encéphale, ou l'origine des nerfs. Si l'on avait combattu cette fluxion phlogistico-catarrhale par les saignées, les révulsifs, les dérivatifs, et autres moyens indiqués en pareil cas; il est vraisemblable que les épiphénomènes nerveux ou malins, n'auraient pas mis la malade aux portes du tombeau.

L'origine de cette fièvre; la nature de la constitution régnante; ses symptômes dans le principe; les sueurs qui se sont montrées dans le courant de la maladie : toutes ces considérations ne pourraient-elles point nous autoriser à nommer cette fièvre *catarrhale maligne*; et fournir, peut-être, la première observation connue d'une fièvre catarrhale maligne; rare, d'après ce que nous entendons par fièvre catarrhale. (*V.* ce mot.)

CATARRHE ANAL. (*V.* GONORRHÉE *anale.*)
CATARRHE BUCHAL. (*V.* APHTES.)
CATARRHE DE LA GORGE. (*V.* ENROUEMENT.)
— *guttural.* (*V.* ANGINE *catarrhale.*)
— *intestinal.* (*V.* DYSSENTERIE *catarrhale.*)
— *laryngien.* (*V.* ANGINE *catarrhale.*)
— *nasal.* (*V.* CORYZA ou RHUME DE CERVEAU.)
— *oculaire.* (*V.* OPHTALMIE *catarrhale.*)
— *de l'oreille.* (*V.* OTITE.)
— *pharyngien.* (*V.* ANGINE *pharyngée.*)
— *pulmonaire.* (*V.* RHUME *catarrhal.*)

CATARRHE *suffoquant.* Engorgement des bronches, par une congestion pituiteuse, qui menace de suffoquer le malade.

D'après la confusion qu'avaient faite les médecins jusqu'à nous, des maladies catarrhales avec les pituiteuses, on avait donné le nom de catarrhe suffoquant à une affection évidemment pituiteuse, et qui n'est sans doute qu'un état grave, ou la terminaison de la pneumonie pituiteuse.

SYMPTÔMES. Les mouvemens fébriles sont ordinairement peu intenses; mais, dès le commencement, la toux amène une expectoration visqueuse, avec mal de tête, légers vertiges, assoupissement. Le malade éprouve beaucoup d'oppression, avec sentiment d'un poids ou de resserrement dans la poitrine; douleur sourde dans cette cavité, quand le malade tousse; lassitude générale; difficulté de respirer, qui n'est point diminuée par l'expectoration abondante de matières visqueuses. Ces symptômes persistent plus ou moins long-temps, suivant les forces du malade, jusqu'à ce

qu'enfin un état trop fortement convulsif des poumons, ou une congestion subite considérable, suite de la faiblesse et du relâchement de ces organes, donne une mort prompte, souvent imprévue. On fait observer que des accès d'étouffement, plus ou moins longs et rapprochés, ont lieu pareillement dans les deux espèces d'asthme, dits humides et nerveux : selon que la nature de cet asthme est humide, ou convulsive ; avec cette différence, qu'ils sont plus faibles dans les attaques d'asthme, que dans le catarrhe suffoquant. Aussi, la curation du catarrhe suffoquant se compose-t-elle de la réunion de moyens proposés contre les deux espèces d'asthme.

Causes. Congestion pituiteuse sur les follicules bronchiques affaiblies par l'âge, par des catarrhes anciens, etc. ; enfin, toutes les causes de la pneumonie pituiteuse. (*V.* ce mot.)

Traitement. On travaille d'abord à rompre le spasme, ou à remédier à l'état convulsif des poumons, par le moyen des antispasmodiques n.os 22, 23, 24, 28 à 48, 62. On tâche ensuite de remédier à la congestion muqueuse, au moyen des incisifs, des *expectorans*.

Ce n'est que lorsqu'il existe une complication gastrique, qu'on doit employer les *vomitifs* à dose refractée n.o 9 ; ou l'*émétique* pris dans une infusion de feuilles d'oranger, à la dose d'une cuillerée ordinaire, jusqu'à ce qu'il agisse.

On peut encore ordonner, dans le principe de la maladie, dans la vue de prévenir l'engorgement des poumons, et comme révulsifs, des lavemens purgatifs, des bains de pieds synapisés ; l'application des synapismes au gras des jambes, ou des vésicatoires sur les mêmes parties. qu'on peut aussi porter sur le côté ou entre les épaules, lorsqu'il s'agit d'aider à l'expectoration.

Lorsqu'une congestion d'humeur goutteuse est la cause du catarrhe suffoquant, ou excite de forts spasmes dans les organes de la respiration, il faut employer les *antispasmodiques*, reconnus pour être de puissans antigoutteux, tels sont : le camphre, le musc, l'assa fœtida, n.os 22, 38, 39 ; et lorsqu'on a combattu l'état convulsif du poumon, l'on remédie à l'engorgement de ce viscère, par les insicifs et les expectorans sus-nommés ; par des onctions avec le liniment volatil, sur la région de l'estomac ; par des ventouses placées au même endroit, et sur les bas côtés de la poitrine.

Le Régime doit être tonique, et conforme à celui qui a été prescrit pour la fin du rhume. Le catarrhe suffoquant ayant beaucoup de ressemblance, par ses phénomènes, sa cause ou son traitement, avec l'asthme humide, et le rhume pituiteux; et n'étant qu'une pneumonie pituiteuse très-intense : on peut avoir recours à la plupart des moyens curatifs indiqués dans ces trois maladies.

Nous pensons même que le catarrhe suffoquant n'est qu'un accident, un état muqueux ou chronique, grave, d'un catarrhe des poumons, et qu'il devrait être banni de la nomenclature des maladies, dont les espèces sont bien assez nombreuses, sans les augmenter mal à propos.

Catarrhe *trachéal* (*V*. Angine *trachéale* ou Croup.)

— *de l'urètre*. (*V*. Gonorrhée.)

— *utérin*. (*V*. Fleurs blanches.)

— *vaginal*. (*V*. Gonorrhée des femmes.)

Catarrhe *de la vessie*. Etat d'irritation de la surface interne de ce viscère, ou de sa membrane muqueuse, produit par une humeur catarrhale.

Le catarrhe de la vessie est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes, parce que les organes de notre sexe sont beaucoup plus sujets aux maladies des voies urinaires.

On distingue le catharre de la vessie, en aigu, et en chronique.

Catarrhe vésical aigu.

Symptômes. Sentiment de douleur, de chaleur, et de picottement dans la région de la vessie, se propageant jusqu'au gland, augmenté par la pression du bas-ventre vis-à-vis la vessie, ainsi que par l'émission des urines, dont le besoin se fait fréquemment sentir, et ne peut être satisfait qu'avec difficulté, ou pas du tout; ardeur et élancemens, soif, dégoût, état fébrile; quelquefois constipation; érections douloureuses; vomissemens. Dès le quatrième jour, les urines, auparavant claires, aqueuses, ou rouges, troubles, et parfois sanguinolentes, déposent une matière muqueuse ou grisâtre, qui adhére au fond du vase. La maladie se termine du vingt au trentième jour, par la résolution, par le passage à l'état chronique, par l'ulcération, par le squirre, ou par la mort.

Causes. — *Prochaines*. Diathèse catarrhale, fixée sur la membrane muqueuse de la vessie; transports, sur cet organe des humeurs dartreuse, scrophuleuse, psorique,

goutteuse, etc.; tout ce qui est capable d'irriter la surface interne de la vessie, comme : injections stimulantes dans le réservoir, ou dans le canal des urines; usage des diurétiques âcres, ou des cantharides; calculs, corps étrangers dans la vessie; rétention prolongée des urines; contusions ou coups reçus sur le bas-ventre; compression de la vessie, par la tête de l'enfant, pendant l'accouchement; emploi trop fréquent de la sonde. — *Occasionelles.* Suppression de la transpiration, et toutes les causes de la fièvre catarrhale, qu'il est inutile d'énumérer de nouveau. (*V.* Catarrhale F.); extension de la blénorrhagie; suppression d'une hémorragie habituelle, de l'écoulement d'un cautère, d'un vieux ulcère; abus des liqueurs spiritueuses; exercices immodérés; travaux excessifs du cabinet, etc.

Pronostic. Il est relatif aux causes, à l'intensité de la maladie, au tempérament, à l'âge du sujet. Il est peu alarmant, lorsque l'affection est bornée à la membrane muqueuse; plus grave lorsqu'elle se propage à la membrane musculeuse, ce qui est rare : à cause du peu d'analogie qu'ont entre elles les deux membranes. Le catarrhe, qui dépend de l'âcreté des cantharides, guérit difficilement; celui qui est entretenu par une métastase dartreuse, etc., cède ordinairement aux moyens propres à rappeler l'humeur sur l'endroit primitivement affecté. Cette maladie est plus dangereuse chez l'homme que chez la femme : chez les vieillards, elle dure ordinairement jusqu'à la mort; elle peut dégénérer en cystite, qui se termine alors le plus souvent d'une manière funeste.

Traitement. Dès l'invasion; saignée du bras, si l'irritation est très-intense; sangsues au périnée : cette dernière évacuation locale suffit, lorsque les symptômes sont modérés; bains de siége; fomentations émollientes ou calmantes sur le bas-ventre; lavement à demi seringue avec la décoction de graine de lin.

S'il y a rétention d'urine : videz la vessie au moyen d'une sonde : on introduit la sonde avec précaution, de peur de trop enfoncer l'instrument, et d'irriter la vessie; on y fait, après la sortie des urines, une injection mucilagineuse, et l'on retire la sonde. Joignez à ces secours externes, s'ils sont insuffisans, l'action révulsive d'un vésicatoire sans cantharide, placé à la partie interne des cuisses.

On donne en même-temps pour tout remède interne, les tisanes légèrement diaphorétiques, de fleur de coqueli-

cot, de pensée; ou adoucissantes, ou rafraîchissantes, telles que: l'infusion de guimauve, de bouillon-blanc; l'eau de riz, d'orge; l'émulsion d'amandes ou de pepins de courge.

Si les douleurs ou l'irritation sont très-violentes, l'on emploie les calmans à l'intérieur et à l'extérieur.

Vers le quatrième ou cinquième jour, lorsque les symptômes d'irritation commencent à se calmer, et que les urines charient une grande quantité de matière muqueuse, on doit combiner les légers aromatiques, et les diurétiques moyens, avec les mucilagineux: la bardane, la racine de fraisier, d'asperge, de fenouil, ajoutés aux décoctions de guimauve. Plus tard, si le catarrhe tend à passer à l'état chronique, on cherchera à relever le ton de la membrane affectée, au moyen de l'infusion de camomille, de lierre terrestre, d'hyssope, de treffle d'eau, ou des décoctions de busserole, de quinquina, coupées avec le lait, si le bon état des premières voies en rend la digestion facile; enfin les légers toniques de l'article ABATTEMENT.

Outre ce traitement général, le catarrhe aigu de la vessie réclame les divers remèdes appropriés à la cause qui le produit ou qui l'entretient.

Ainsi, le catarrhe, dû à la présence d'un corps étranger, ne cède qu'à son extraction ou à sa sortie par le canal des urines.

On cherchera, par le moyen des vésicatoires avec le garou, ou des linimens irritans avec l'alcali volatil porté sur les parties primitivement affectées, à dégager la vessie des humeurs dartreuse, psorique, rhumatismale, goutteuse, repercutées sur cet organe; on associera au traitement local, les remèdes indiqués contre l'humeur déplacée.

L'extension de l'affection blénorrhagique nécessite le traitement des premiers jours du catarrhe, ou de son état aigu; de plus, des frictions sur le périnée, avec demi-gros d'onguent mercuriel camphré.

Les sangsues à l'anus sont nécessaires lorsqu'il y a suppression du flux hémorroïdal.

On opposera à l'action irritante des cantharides, le camphre, donné à l'intérieur de deux en deux heures, à la dose d'un ou deux grains mêlés à huit grains sel de nitre ou sous forme d'émulsion. Extérieurement, les frictions sur le bas-ventre et sur les cuisses, avec la teinture d'opium camphrée ou avec l'huile camphrée; et les lavemens avec quatre onces de cette même huile.

Régime adoucissant.

Catarrhe *vésical chronique*, ou *glaires de la vessie*.

Le nom de catarrhe a été fort mal à propos donné à cette affection, puisqu'elle peut n'être pas la suite d'un catarrhe, et qu'elle est évidemment de nature pituiteuse, par les raisons exposées en détail aux mots Catarrhe suffoquant, Glaires, et à la fin de l'article Catarrhales (Maladies).

Symptômes. L'invasion de la maladie, lorsqu'elle n'est pas la suite du catarrhe aigu, est ordinairement inaperçue. Les malades rendent pendant long-temps, sans se plaindre d'aucune douleur, des urines, tantôt claires et tantôt troubles, déposant un sédiment considérable ; peu à peu leur émission devient douloureuse, difficile, peu abondante. Une mucosité filandreuse, transparente, épaisse, se précipite au fond du vase ; sa quantité augmente progressivement, et s'élève quelquefois au tiers du liquide avalé : qui, parfois limpide lors de sa sortie, mais le plus souvent trouble et fétide, passe promptement à un état putride. La maladie peut se prolonger ainsi pendant plusieurs années, offrant de loin en loin des intervalles d'amélioration, ou même de guérison apparente ; bientôt suivis du retour de tous les symptômes ; mais, enfin la fièvre lente s'établit, et le marasme vient terminer les souffrances du malade. La terminaison funeste n'est pas toujours aussi retardée, et une mort prompte, imprévue, survient quelquefois avant l'établissement de la fièvre lente.

Causes. — *Prochaine* : Mucosités abondantes, produites par le relâchement, l'atonie de la membrane muqueuse. — *Occasionnelles* : Epaississement de la membrane muqueuse de la vessie, et son atonie qui est la suite du catarrhe aigu ; calculs des reins, de la vessie ; fongus, ulcères, ou autres corps étrangers dans cet organe. Engorgement de la prostate ; rétrécissement de l'urètre ; métastases sus-mentionnées ; suppression des hémorroïdes ou de tout autre flux habituel ; faiblesse, paralysie de la vessie.

L'âge avancé, un tempérament phlegmatique, les gonorrhées fréquentes, l'abus des plaisirs de l'amour et des liqueurs spiritueuses, les travaux du cabinet, prédisposent à cette variété du catarrhe vésical.

Pronostic. Le catarrhe chronique de la vessie est beaucoup plus commun que l'aigu ; sa durée est ordinairement

fort longue et sa guérison fort incertaine, surtout lorsqu'il est entretenu par un vice enraciné, ou que le malade est affaibli ou dans un âge avancé. Chez les sujets moins âgés, il est plus ou moins curable, suivant que sa cause est plus ou moins accessible aux ressources de l'art, et selon qu'elle a fait sur l'organe affecté une impression plus ou moins profonde.

Traitement. On doit surtout s'attacher à reconnaître la cause de la maladie, et la combattre par le traitement qui lui est approprié. Si c'est le vice dartreux ou psorique qui l'entretient, on emploiera les moyens indiqués contre ces humeurs, et en outre, un vésicatoire sans cantharides, appliqué à la partie interne de la cuisse; les synapismes et autres rubéfians, seront placés sur les parties primitivement affectées. Intérieurement, on fera usage de l'extrait de ciguë, des préparations sulfureuses et antimoniales, des extraits de gaïac et de salsepareille n.os 24 à 29, *sudorifiques*.

La décoction de lichen d'Islande, coupée avec le lait; l'infusion de quassia-amara, prise à la dose de demi-tasse avant le repas; le quinquina, et autres toniques, conviennent éminemment, lorsque cette maladie provient de l'abus des plaisirs vénériens ou des excès du travail de cabinet. On pratique, matin et soir, des frictions sur la partie interne des cuisses, avec la teinture de quinquina mêlée à partie égale de la teinture calmante et camphrée, lorsque la faiblesse ou le relâchement de la membrane interne de la vessie sont considérables. C'est dans ces circonstances seulement que l'on peut essayer la busserole, que l'on a tant préconisée contre les glaires et les calculs de la vessie, et dont on a tant abusé.

S'il y a suppression du flux hémorroïdal, on cherchera à rétablir cet écoulement par les moyens indiqués en pareil cas. (*V.* Hémorroïdes.)

Les cautères fermés seront rétablis; on cherchera à suppléer, par l'établissement de nouveaux excrétoires, par des purgatifs doux, aux divers flux dont la cessation a précédé le catarrhe vésical.

Lorsque la cause de l'irritation permanente de la membrane muqueuse, dans le catarrhe aigu ou chronique de la vessie, échappe à toutes les recherches, ou ne peut être atteinte par les secours de l'art, on en modère les effets par les demi-bains, par les injections urétrales d'huile d'amandes douces, par les calmans à l'intérieur et à l'ex-

térieur, employés avec prudence. On provoque une révulsion avantageuse, par l'application des épispastiques ou l'ouverture d'un cautère à la cuisse ; on favorise la transpiration cutanée par l'usage des eaux minérales sulfureuses, par les frictions sudorifiques, et au moyen de la flanelle portée sur la peau.

Le docteur *Valentin* a publié plusieurs observations sur l'efficacité de l'extrait de ciguë, pris depuis la dose de vingt grains jusqu'à un ou deux gros par jour.

M. *Nanche* a confirmé, par deux guérisons inespérées, les bons effets de ce remède dans les catarrhes chroniques de la vessie, dont la cause n'était pas déterminée. Ces doses élevées n'ont, suivant ces deux praticiens dignes de foi, produit aucuns mauvais effets sur leurs malades.

On vante beaucoup la tisane de doradille d'Espagne, contre le catarrhe chronique de la vessie et contre la gravelle. Un homme de Millau en a éprouvé récemment les bons effets, dans ces deux maladies ; l'usage de cette plante lui ayant, dit-il, fait rendre beaucoup de gravier. »

L'introduction de la sonde dans la vessie est accompagnée de douleurs cruelles, chez la plupart de ces malades ; et l'on doit s'en abstenir, hors le cas d'une nécessité absolue.

RÉGIME. Il doit être généralement tonique; car il convient presque toujours de soutenir, et même de relever les forces du malade, par les moyens prescrits à l'article ABATTEMENT ; un exercice modéré, un air pur, etc.

CATARRHE *des yeux*. (*V*. OPHTALMIE *catarrhale*.)

CAUCHEMAR, EPHIALTE, FARFADET, FOLLET, INCUBE.

DÉFINITION et SYMPTÔMES. Maladie de peu de durée, dans laquelle on sent, pendant le sommeil, une suffocation et une oppression si fortes, dans la poitrine, qu'on ne peut ni parler, ni crier, ni se mouvoir: avec une respiration plaintive et tremblante.

Le malade est plongé dans les illusions d'un rêve ; il croit que quelqu'un l'étouffe, en lui comprimant la poitrine, que le démon l'embrasse, et le sollicite à la luxure (ce qui a donné lieu aux fables des *incubes*, et des *succubes*, dont il sera question plus bas); qu'il est dans les flammes, au milieu d'un combat, sur le bord d'un précipice, entraîné par les eaux, poursuivi par un chien enragé, etc. Au milieu des soupirs, des gémissemens, il s'éveille ordinairement en sursaut, ou effrayé, avec une vive palpi-

tation de cœur ; et au moment où il croit sa vie dans le plus grand danger ; son corps est le plus souvent tout couvert de sueur, tout tremblant, et éprouvant une grande fatigue.

Multi depugnant, gemitusque doloribus edunt
Et quasi pantheræ morsu sævive leonis
Mandantur : magnis clamoribus omnia complent.

« Il y en a qui se débattent, qui gémissent, qui remplissent l'air de leurs cris, comme s'ils étaient dévorés sous la dent d'un lion ou de panthère. » Lucrèce. *liv.* 4.

Ainsi, quand le sommeil appesantit nos sens,
Un songe nous fatigue en efforts impuissans.
D'un fantôme odieux, redoutant la poursuite,
Nous voulons fuir ; nos pieds nous refusent la fuite.

Gaston, Enéïde, liv. 12.

Causes — *Prochaine.* Spasme sympathique de la poitrine produite par l'irritation de l'estomac, ou d'un autre organe. — *Occasionnelles* : Indigestion, ou surcharge d'alimens ; état pléthorique ; vers, dans les intestins ; hydrocéphale ; hypocondrie ; hystérie ; névropathie ; habitude de se coucher sur le dos ; vie sédentaire ; nourriture trop succulente ; études, ou veilles prolongées ; affections vives de l'âme ; inquiétudes, chagrins, désespoir.

Cette maladie est très-commune parmi les enfans ; surtout lorsqu'ils ont éprouvé des peurs.

Pronostic. Cette affection est peu grave, lorsqu'elle est accidentelle, et non fréquente ; dans le cas contraire, elle peut être suivie d'apoplexie, surtout chez les sujets pléthoriques : elle est aussi quelquefois un phénomène précurseur des vésanies.

Traitement. Il ne peut être que purement préservatif : souper légèrement, avec des alimens de facile digestion ; humecter le sang par des tisanes rafraîchissantes ; sangsues à l'anus, s'il y a plétohre ; se coucher sur le côté, la tête et les épaules élevées, et non sur le dos ; exercice modéré dans un air pur et vif ; s'endormir dans des idées agréables. L'on peut faire user au malade sujet au cauchemar, de quelques antispasmodiques.

Les pétales du cresson des prés, *cardamine pratensis*, sèches et pulvérisées, sont recommandées par le docteur *Odier.* Dose : un gros, trois ou quatre fois par jour ; en

buvant par dessus chaque prise, une tasse d'infusion de fleurs d'oranger, de tilleul ou de citronnelle.

On donne aux enfans les fleurs de zinc, unies à la magnésie, et les autres remèdes recommandés contre leurs convulsions.

Si le malade a l'estomac faible, qui fasse mal ses fonctions, il prendra quelques toniques et antispasmodiques, conseillés contre la dispepsie.

Le cauchemar, ou incube, accompagne souvent la mélancolie, ou plutôt n'en est qu'une espèce.

En effet, on a vu de tout temps, de jeunes aliénés se persuader qu'ils ont eu affaire, pendant la nuit, avec des diables ou des diablesses. (*V.* EROTOMANIE.)

Les anciens croyaient fermement aux incubes et aux succubes. Les *Incubes* étaient des démons qui avaient commerce avec les filles; et les *Succubes*, des diablesses qui couchaient avec les hommes.

Saint Augustin, Tertulien, Saint Thomas, et tous les pères de l'Église, parlent beaucoup de ces possédés. Le père Lactence dit que les démons peuvent attirer les femmes dans les plaisirs impudiques, et les souiller par leurs embrassemens; car les diables sont très-friands, dit Venete, des plaisirs que l'on prend avec les femmes.

Hector Boëce, dans son histoire d'Ecosse, rapporte qu'un jeune homme, d'une extrême beauté, était tourmenté toutes les nuits, par une *jeune démonne*, qui pénétrait à travers ses portes, et venait, sous les traits d'une charmante personne, lui faire sacrifice de ses charmes. Saint Jérôme raconte qu'une diablesse tenta de mettre à mal un jeune solitaire de la Thébaïde; déjà elle avait réveillé chez lui l'aiguillon de la chair; déjà il s'apprêtait à jouir de sa bonne fortune, lorsque la Dulcinée du noir séjour s'échappa de ses bras, comme une fumée épaisse, en lui riant au nez.

Les Théologiens ont long-temps disputé sur plusieurs questions ridicules, au sujet des Farfadets: entre autres, sur celle-ci: si les incubes ou les succubes jouissent entre eux des plaisirs de l'amour.

Les livres de Delrio, de Springer, de Delancre, et de Bodin, sont pleins d'histoires de sorcières, qui ont eu commerce avec les démons, et en sont devenues grosses.

Nous ne pouvons nous refuser à croire à ces pro-

ductions diaboliques, puisque la Sorbonne a décidé la chose, en 1318, *in libro de promotione.*

Per tales artes et ritus impios, et invocationes dœmonum, nullus unquam sequatur effectus ministerio dœmonum, error.

C'est une erreur de croire que ces arts magiques et ces invocations des diables, soient sans effets.

Jacques Springer, l'un des inquisiteurs, qu'envoya le pape Innocent VIII, en Allemagne, pour faire brûler les sorciers, assure que les enfans qui naissent de ces conjonctions infernales, restent maigres, chétifs; et que quand ils téteraient quatre nourrices, toutes à la fois, ils n'en deviedraient jamais plus gras.

Le cardinal Bellarmin, pense que l'Antéchrist doit naître d'une femme qui aura eu commerce avec un *incube*, et que sa malice sera une preuve de son extraction.

Pic de Lamirandole a connu Benoît Berne, âgé de 75 ans, qui fut brûlé tout vif, après avoir avoué que, depuis quarante ans, il avait commerce avec une succube. Bodin rapporte que Jeanne Hervilier, fut condamnée par le parlement de Paris à être brûlée vive, pour avoir prostitué sa fille au diable: qui était un grand homme noir, dont la semence était à la glace; car toutes les incubes ont convenu que Satan, malgré ses habitudes un peu chaudes, n'éjaculait qu'un sperme très-froid.

Le plus souvent les histoires des follets ne tiennent qu'à des artifices de la part des amoureux, ou des fripons. Ainsi, au lieu d'exorciser et de brûler les incubes, ou possédés, comme on le faisait naguère, il fallait travailler à les guérir, et souvent par la méthode expéditive du curé de saint Sulpice, Languet: « Une convulsion-« naire, ayant commencé ses tours de gobelet, dans son « église, Languet accourut auprès d'elle, se fit apporter « le bénitier, le lui renversa tout entier sur la tête, en lui « disant: je t'adjure, au nom de J. C., de te rendre tout « à l'heure à la Salpêtrière, sans quoi je vais t'y faire « conduire à l'instant. »

L'exorcisme opéra; le démon se sauva à toutes jambes, et ne reparut plus.

CAUSTIQUES, CATHÉRÉTIQUES, ESCARROTIQUES. Médicamens qui, appliqués à l'extérieur, irritent, rongent, brûlent, détruisent, et produisent des escarres.

On divise les caustiques en ACTUELS et en POTENTIELS.

Les ACTUELS sont : le fer ou le cuivre rougis au feu ; les charbons ardens ; le moxa ; la poudre à canon que l'on enflamme ; les rayons solaires concentrés ; l'eau, et autres liquides bouillans.

Manière d'appliquer le *moxa*.

N.° 1. P. coton en rame, q. s. pour faire un cône large d'un pouce, sur un et demi de longueur, qu'on serre légèrement avec un fil : on l'applique par la base sur la partie, et on met le feu à l'extrémité ; on le laisse brûler peu à peu, jusqu'à ce que le feu gagne la peau : celle-ci s'échauffe; des picotemens, et bientôt des élancemens douloureux se font sentir ; la partie passe par tous les degrés de la brûlure ; il se forme une escarre plus ou moins étendue et profonde ; toutes les chairs brûlées sont vivement irritées ; l'inflammation s'en empare ; une suppuration abondante s'établit. Aucune excitation n'est à-la-fois plus profonde et plus énergique.

Le lieu où l'on applique le *moxa* est déterminé par la maladie : on le place communément à côté des vertèbres du dos, sur les côtés de la poitrine, etc.

Les anciens attribuaient de grandes propriétés à l'application du feu ; ils en usaient très-fréquemment ; les modernes ont beaucoup trop négligé ce moyen énergique.

. . . . *Omne per ignem*
Excoquitur vitium, atque exsudet inutilis humor.

VIRG., Georg., liv. I.

Le feu chasse ou détruit toute humeur inutile.

N.° 2. Les CAUSTIQUES POTENTIELS sont : la potasse, ou la soude caustique, dite pierre à cautère ; le nitrate d'argent, ou pierre infernale ; l'acide arsenieux, ou arsenic blanc ; les acides sulfurique, nitrique, et muriatique ; le beurre d'antimoine ; l'ammoniaque pure ; l'esprit de minderus ; la chaux vive ; le vitriol bleu ; le vert-de-gris ; l'alun calciné ; le sublimé corrosif ; le sel de Saturne ; le nitrate de mercure, qui est un des plus forts caustiques, selon Bell.

N.° 3. Ce chirurgien le prépare, en faisant dissoudre une once de mercure dans une once et demie d'acide nitrique.

On touche les parties qu'on veut détruire avec un de ces caustiques, à l'état sec, ou en dissolution.

Parmi les caustiques, les uns sont actifs, comme la pierre infernale, la pierre à cautère, le sublimé corrosif,

le vert-de-gris, l'arsenic, le beurre d'antimoine, les acides minéraux.

Les autres, tempérés ou moyens, comme l'eau phagédénique, le collyre de l'Enfranc, et les n.os 6, 19, 21, 26. (*V.* aussi STYPTIQUES.)

N.° 4. Mais le meilleur caustique, le plus fidèle et le plus commode, c'est la pierre infernale, dont on touche les chairs que l'on veut détruire ou ranimer.

On a encore un très-bon caustique dans le *sparadrap escarrotique*, *ph.* : on en met des morceaux sur les chairs que l'on veut consumer.

Cautère, exutoire, fonticule.

N.° 5. On nomme ainsi de petits ulcères dont on entretient à dessein la suppuration.

On applique les cautères sur les endroits du corps où le tissu cellulaire est le plus abondant ; et on évite de les mettre sur un os, sur un tendon, sur le milieu d'un muscle, près d'un nerf ou d'un vaisseau sanguin : on les place assez communément au bras, à la cuisse ou à la jambe.

Manière de placer un cautère.

A. P. un morceau d'emplâtre de diachylon gommé, que vous amincîrez de l'épaisseur d'une ligne ; faites-y un trou au milieu, avec perte de substance de la grandeur d'un pois ; appliquez cet agglutinatif au bras gauche, vers l'angle inférieur du deltoïde ; dans la légère dépression qui existe au bras, entre l'angle inférieur de ce muscle et le bord interne du biceps ; adaptez à l'ouverture de l'emplâtre un morceau de pierre à cautère, conservée bien sèche dans un flacon bien bouché. Ce morceau, d'une grosseur proportionnée à la largeur de l'ouverture faite à l'emplâtre, sera recouvert d'un peu de charpie ; et, par-dessus celle-ci, on appliquera un second emplâtre collant, assez large pour déborder tout le premier ; on met par-dessus tout une petite compresse ; et une petite bande roulée assujettit l'appareil. On lève les emplâtres au bout de vingt-quatre heures, et l'on panse avec un linge enduit d'un peu d'onguent de la mère, jusqu'à ce que l'escarre tombe et laisse un trou à la peau. On entretient l'ulcère, en y fixant un pois ordinaire, ou une petite boule de racine d'iris de Florence, qu'on renouvelle tous les jours.

B. On peut encore placer un cautère en brûlant la partie avec la pierre infernale.

C. Mais la manière la plus sûre et la plus expéditive de

pratiquer un cautère, est la suivante. L'on pince, avec les deux premiers doigts de la main gauche, la peau, aux endroits indiqués, et avec un bistouri ou une lancette, l'on fait une incision légère; on introduit un pois dans la plaie, et le cautère est mis.

D. Une quatrième manière d'appliquer un cautère, est pour les personnes qui ne peuvent supporter la vue du moindre instrument de chirurgie, ou la douleur légère produite par la pierre à cautère. Elle consiste dans l'application d'un gros pois au lieu désigné, après l'avoir entouré de *pommade épispastique*, *ph.* On fait entrer de force le pois dans la peau, en appliquant dessus une pièce d'un sou, qu'on presse et qu'on assujettit fortement avec des linges et des bandes bien serrées. Le trou est fait au bout de vingt-quatre heures; la plaie suit de près : mais il faut prendre garde d'intercepter la circulation de l'extrémité, en serrant trop la bande.

Lorsqu'on applique le cautère à la cuisse, l'on choisit la partie inférieure interne et un peu antérieure, deux ou trois pouces au-dessus du genou.

Ce n'est que dans une nécessité impérieuse, que nous conseillons de placer un cautère à la jambe; parce que, outre la gêne qu'il produit dans la marche, nous l'avons vu souvent occasionner des enflures rebelles dans l'extrémité du cautère. L'endroit de la jambe qui a été choisi pour son application est sa partie supérieure, antérieure et interne, au-devant du jumeau interne, à quatre travers de doigts environ de l'articulation du genou.

Nous venons de parler des caustiques simples; il nous reste à parler des composés.

Les compositions caustiques les plus renommées sont les suivantes :

Eaux ou solutions caustiques moyennes, ou plutôt cathérétiques.

N.° 6. Faites dissoudre, dans une livre d'eau distillée, de dix à trente grains de sublimé corrosif; ou un à trois gros d'alun ou de vitriol bleu ou blanc; ou une once d'acétate de plomb. *V. Liqueur mercurielle*, n.° 15.

Eau phagédenique. (*V.* MERCURIAUX.)

N.° 7. Le collyre, ou plutôt le caustique de l'Enfranc, composé ainsi qu'il suit :

P. vin blanc, une livre; eau distillée de plantain et de roses, de chaque trois onces; sulfure jaune d'arsenic, deux

gros; oxyde vert-de-cuivre, un gros; myrrhe, aloès, un scrupule de chaque. Triturez dans un mortier les substances sèches; délayez-les avec le vin blanc, et ajoutez les eaux distillées : on imbibe de ce caustique un tampon de linge fixé au bout d'un petit bâton, et on en touche les ulcères vénériens, etc.

Emplâtres.

N.° 8. Emplâtre de poix de Bourgogne, saupoudré d'émétique; on le laisse pendant vingt-quatre heures.

Linimens volatils.

N.° 9. P. huile d'olive, une once; esprit volatil de corne de cerf, demi-once: mêlez.

N.° 10. P. huile d'olive, une once; alcali volatil, deux gros : mêlez.

N.° 11. P. alcali volatil, deux gros; huile animale rectifiée, un gros; huile d'olive, trois onces; mêlez.

N.° 12. P. baume tranquille, une once; alcali volatil, deux gros : mêlez.

N°. 13. P. huile d'olive, six onces; teinture de cantharides, alcali volatil, thériaque, un gros de chaque: mêlez.

N.° 14. P. huile d'olive, une livre; cantharides entières, une livre et demie; exposez le mélange à une douce chaleur, pendant deux jours; passez ensuite à travers un linge.

N.° 15. P. *la teinture de cantharides, ph.,* dont on verse trente ou quarante gouttes sur un morceau d'étoffe de la grandeur de la main, et chauffé, et l'on frotte matin et soir.

Onguens.

N.° 16. L'*onguent égiptiac*, *styrax*, ou l'*onguent brun*, *ph.; le baume d'acier; le baume vert de Metz*, *d'Arcéus*, *ph.*

N.° 17. P. onguent basilic, une once; oxyde de mercure rouge, deux gros: mêlez.

N.° 18 P. onguent basilic, une once; vert-de-gris en poudre, un scrupule : mêlez. On étend un peu de ces onguens sur un linge ou sur de la charpie, que l'on applique sur l'ulcère, ou chancre, etc.

N.° 19. P. graisse de mouton, ou beurre de cacao, une once; ammoniaque liquide, six à huit gros; fondez le beurre, et mêlez-y l'ammoniaque, en remuant jusqu'à refroidissement. Cet emplâtre, appliqué sur la peau pendant deux heures, y agit comme cautère; pendant douze minutes il rubéfie la peau; en friction, il est résolutif et tonique.

N.° 20. *Caustique du docteur Gondret.* P. suif, six gros; huile d'amandes douces, deux gros; ammoniaque à 22 de-

grés, une once; faites fondre le suif au bain marie; mêlez-y l'huile, et peu à peu l'ammoniaque. Ce topique est propre à imiter tous les effets et tous les degrés de la cautérisation, depuis la rubéfaction jusqu'à la brûlure.

N.º 21. *Onguent synapisé.* P. graine de moutarde en poudre, trois onces; huile d'olive, demi-once; suc de citron q. s. pour faire un onguent.

N.º 22. *Pommade d'Autenrieth.* P. tartre émétique, deux gros, ou deux gros et demi; graisse de porc, six gros; mêlez intimement. Faites des frictions trois fois par jour sur le creux de l'estomac ou ailleurs, avec un gros de cette pommade, et jusqu'à effet suffisant. Au bout de trois jours, il paraît à l'endroit frictionné de petites pustules : il en survient quelquefois d'autres aux parties génitales, qui guérissent d'elles-mêmes, ou par l'application d'une forte décoction de ciguë. Il est quelquefois nécessaire de faire de nouvelles onctions sur les boutons naissans, pour compléter leur sortie, qui n'est souvent parfaite qu'au bout de six à huit jours.

Poudres.

N.º 23. *Poudre anticarcinomateuse du frère Cosme.* P. cinabre, deux gros; sang-dragon, douze grains; oxyde blanc d'arsenic, deux scrupules: mêlez; faites une poudre très-fine : on imbibe cette poudre avec un peu d'eau, et on l'étend avec un pinceau sur l'ulcère cancéreux, que l'on recouvre d'un linge ou d'une toile d'araignée; au bout de trois ou quatre jours, l'escarre tombe.

N.º 24. *Poudre arsenicale de Justamont.* P. sulfure d'antimoine, une once; oxyde blanc d'arsenic, demi-once; mêlez-les, et faites-les fondre dans un creuset; quand la masse sera refroidie, mettez-la en poudre, et mélangez-y extrait sec d'opium, deux gros et demi. Dose : saupoudrez les excroissances, les ulcères fongueux et rebelles.

N.º 25. *Poudre de Rousselot*, modifiée par le docteur Patris. P. arsenic, demi-gros; véritable vermillon de Hollande une once; sang-dragon, demi-once; le tout réduit en poudre très-fine : on le mêle avec un peu d'eau, et on en fait une espèce de pâte; on en étend sur la surface de l'ulcère, de demi-ligne d'épaisseur. Au bout de quinze à vingt jours, l'escarre tombe, et l'on panse avec de la charpie, et de l'eau de guimauve miellée.

N.º 26. P. poudre de sabine, dont on recouvre un ulcère fongueux.

N.° 27. P. poudre d'écorce de sabine et d'iris de Florence, de chaque un gros : mêlez ; pour une poudre propre à détruire les fongosités.

N.° 28. *Poudre de M. Dubois.* P. sang-dragon, une once ; sulfure de mercure, demi-once ; acide arsenieux, demi-gros ; mêlez exactement toutes ces substances réduites en poudre ; au moment de s'en servir, on ajoute q. s. de salive, pour en former une pâte : on enlève toutes les croûtes et les excroissances qui peuvent exister à la surface de l'ulcère, et on applique sur toute cette surface une couche égale de la pâte, de deux lignes d'épaisseur, qu'on couvre avec de la toile d'araignée. Au bout de vingt-quatre heures, cette pâte, en se durcissant, fait corps avec la toile d'araignée, et elle adhère assez fortement à une escarre dure, blanchâtre, dont la séparation s'opère dans un laps de tems qui varie depuis douze jusqu'à quarante jours. On peut faire une seconde et troisième application, jusqu'à ce que toutes les parties dégénérées aient été détruites : elles sont alors remplacées par une plaie vermeille et de bonne nature.

Ces quatre dernières poudres s'emploient surtout contre les ulcères profonds et cancéreux.

N.° 29. *Poudre de Kruger.* P. sublimé corrosif, vitriol bleu, de chaque dix grains ; pierre infernale, six grains ; pulvérisez et mêlez. Placez un peu de cette poudre sur l'excroissance que vous voulez détruire, et humectez-la avec un pinceau.

N.° 30. *Trochisques scarrotiques.* P. sublimé corrosif, une once ; amidon, deux onces ; avec q. s. de mucilage de gomme adragante, on forme une masse que l'on divise par petits trochisques ou grains d'avoine. Usage : pour réprimer les chancres, les excroissances vénériennes.

N.° 31. Les *sétons* ont une grande analogie avec les cautères ; ils produisent seulement des dérivations plus abondantes.

L'application des setons est aujourd'hui beaucoup plus rare qu'autrefois. On perce la peau avec une aiguille armée d'une mèche de coton ou d'une bandelette de soie effilée. On l'applique ordinairement à la nuque : le pansement consiste à faire courir, une ou deux fois par jour, cette bandelette.

Préjugés. C'est une erreur de croire qu'on ne peut point sans danger faire cesser l'écoulement d'un cautère et d'un seton ; qu'il faut leur préférer par cette raison les vésicatoires.

D'abord, il serait plus dangereux de supprimer un vésicatoire qu'un cautère, puisque le premier entraîne un plus grand écoulement de liquides, à raison de la plus grande surface qu'il occupe, et parce qu'il est plus douloureux : le vésicatoire joint d'ailleurs à ce dernier inconvénient, celui d'être un stimulant du système sanguin, et particulièrement des voies urinaires. Au reste, la sécrétion séreuse que détermine le vésicatoire, produit un effet différent de l'écoulement du pus du petit ulcère entretenu sur le cautère. Quoi qu'il en soit, on peut, quand on le veut, supprimer un cautère aussi bien que le *vésicatoire*, moyennant quelques légères précautions.

Les cas où l'on applique les vésicatoires et les cautères, ont été indiqués dans ce Dictionnaire.

Quelques élégantes d'aujourd'hui portent des cautères pour entretenir la fraîcheur de leur teint, ce qui, assurément, est une étrange manière de plaire, et ce qui nous rappelle l'anecdote suivante, qu'on voudra bien nous passer.

Tout près d'entrer dans le lit nuptial :
Pardonnez moi, disait monsieur Dorval,
A sa moitié; mais je ne sais plus taire
Un triste aveu que m'obligent à faire
Ma conscience et le nœud conjugal.
—Expliquez vous? — J'ai — . . . Quoi?—J'ai certain mal...
Que jusqu'ici, craignant de vous déplaire,
J'ai cru devoir dérober à vos yeux.
— Vous m'allarmez. — Ce mal me désespère. —
Quel est-il donc? — C'est, madame, un cautère.
— Un? . . . ce n'est rien; moi, monsieur, j'en ai deux.

CAUTÈRE. (*V*. CAUSTIQUES.)

CÉCITÉ, AVEUGLEMENT. Perte totale de la vue, qui est le résultat d'une infinité d'affections, propres à l'œil, ou qui accompagnent certaines maladies. Quelquefois elle existe de naissance.

CAUSES. Les cécités idiopathiques ou essentielles, reconnaissent pour causes les diverses lésions et la destruction des organes de la vue, comme : squirre ou cancer du globe de l'œil; hydrophtalmie très-intense; atrophie des yeux; végétations chroniques de la conjonctive; pterygion; staphylome; nuage; leucoma; goutte sereine; surtout fistule; hypopion; cataracte; compression du nerf optique par une exostose ou toute autre tumeur; coup reçu dans l'œil; piqûres, plaies, qui obligent quelquefois d'inciser et vider

l'œil ; vieillesse ; fatigue excessive des yeux, par la blancheur des neiges, par la clarté des sables brûlans de l'Afrique, la lueur des métaux en fusion, et l'application constante à des ouvrages d'une ténuité et d'une délicatesse extrêmes ; comme : dans la fonction d'horloger, de graveur, etc.

Les causes de la cécité symptomatique, ou qui accompagne d'autres maladies, sont : la petite vérole ; la teigne ; la répercussion de la gonorrhée, des dartres et autres éruptions de la peau ; ophtalmie aiguë ou *chemosis* ; pléthore sanguine ; apoplexie ; syncope ; affections nerveuses, violentes ; fièvres malignes ; relâchement des paupières ; exophtalmie, etc., etc.

PRONOSTIC et TRAITEMENT. La cécité de naissance, et celles qui sont idiophatiques, sont presque toujours hors du secours de l'art ; les espèces symptomatiques cèdent quelquefois aux remèdes réclamés par la maladie qu'elles accompagnent, surtout lorsque la perte de la vue n'est que temporaire ou n'est pas complète. (*V.* ALBUGO, CATARACTE, GOUTTE SEREINE, OPHTALMIE, etc., etc.)

La cécité peut encore provenir du resserrement complet de la pupille, à suite de l'opération de la cataracte ou d'une forte ophtalmie : dans ce cas, on pratique aujourd'hui une pupille artificielle, au moyen du *décollement de l'iris* ; de *l'incision simple* ou de l'*excision de l'iris.* Cette dernière méthode est pratiquée avec succès, par M. *Maunoir.* Lorsque des taches situées sur le milieu de la cornée, sont les causes de l'aveuglement, le même habile chirurgien excite circulairement une portion de cette cornée, de manière de permettre aux rayons de la lumière, d'entrer dans la pupille naturelle : il suffit, pour cela, qu'il y ait une partie de la cornée qui soit transparente.

Préjugés. Erreurs populaires. Le peuple croit encore que si une chauve-souris pisse sur les yeux, l'on devient aveugle sur-le-champ. Autrefois, plusieurs plantes avaient la réputation de guérir les aveugles.

L'école de Salerne n'a-t-elle pas eu la faiblesse de consigner dans ses écrits :

Cæcatis pullis hæc lumina mater hirundo,
Plinius ut scripsit, quamvis sint eruta, reddit.

L'éclaire pour les yeux, est, dit-on, admirable;
Pline la loue en ses écrits,
Peut-être prendra-t-on ceci pour une fable :

L'hirondelle dit-il, s'en sert pour ses petits ;
Ont-ils les yeux crevés ? elle leur rend la vue.
Telle cure aisément ne saurait être crue ;
C'est d'après lui que je la dis.

Ec. S.

CEPHALALGIE. (*V.* Douleur de tête.)

CEPHALITE, Céphalitie, Inflammation du cerveau ou du cervelet. Il est vraiment étonnant que presque tous les auteurs aient confondu la céphalite avec la frénésie, lorsque la plus simple réflexion et l'observation, apprennent que l'inflammation du cerveau existe souvent sans frénésie, et la frénésie sans inflammation du cerveau ; et que le délire se montre dans beaucoup d'autres maladies, qui ne sont point inflammatoires, ou qui sont même sans fièvre. En effet, les ouvertures de cadavres ont appris qu'il a souvent existé des inflammations au cerveau, qui n'ont pas été précédées ni accompagnées de délire, et qu'il a existé de véritables frénésies, où l'on n'a trouvé aucun vestige d'inflammation, soit du cerveau, soit des méninges.

Symptômes. Cette maladie a quelquefois des prodromes ou phénomènes précurseurs, qui sont trop vagues et trop généraux, pour qu'il soit utile de les énumérer.

L'invasion de la céphalite se fait souvent tout-à-coup, par un frisson, suivi d'une fièvre aiguë, forte et continue ; avec un pouls tantôt dur, vibrant et fréquent ; tantôt petit, dur, vite : ou lent, inégal, tremblant. Le plus souvent le délire, qui s'augmente peu à peu, devient violent, furieux ; ou doux, soporeux : le malade crie sans cesse, fait du tapage, ou entre subitement en une fureur qui est continuelle ou qui cesse par momens ; force extraordinaire ; audace extrême ; douleur de tête, fixe, tensive, profonde ; la peau du front est brûlante ; battemens très-forts des artères temporales, et des carotides ; visage et yeux gonflés, rouges, animés, menaçans, roulans ou obliques ; sensibilité très-grande de la vue, ainsi que de l'ouie ; quelquefois le sens de l'ouie est émoussé ; veilles opiniâtres, agitation ; efforts de vomir ; vomissemens ; constipation ; urines supprimées ou très-rouges, quelquefois incolores ; sécheresse de la bouche, de la peau et de la langue, qui est souvent noire ; grincemens de dents ; lésions de quelques fonctions de l'entendement ; stupidité ; convulsions générales ou partielles des doigts des mains, et quelquefois paralysie de la moitié du corps.

La substance du cerveau et du cervelet se prolongeant dans la colonne épiniaire, pour former la moelle allongée, est aussi susceptible de s'enflammer, comme lorsqu'elle est renfermée dans le crâne. Dans l'*inflammation de la moelle épiniaire*, on sent, dans les vertèbres, des douleurs fortes, fixes, brûlantes, augmentant, non par le simple contact de l'épine, mais encore par sa simple inflexion, et répondant à la même région : le tout, accompagné d'une fièvre très-intense, caractérisée par un pouls fort ou petit, mais toujours fréquent et dur; anxiété très-grande; coucher sur le dos, continuel; engourdissement de la cuisse, ou paralysie répondant aux parties internes de la poitrine ou de l'abdomen, selon le siége du mal. La maladie étant aiguë, ne dure guère au-delà de quatre jours.

Quand elle est chronique, sa marche est lente, et ses symptômes moins intenses : dans ce cas, l'inflammation ne se termine qu'au bout de deux mois.

Causes. — *Prochaine* : Diathèse inflammatoire, ou autres humeurs portées sur le cerveau. — *Occasionnelles* : toutes celles des inflammations (*V.* Inflammatoire Fièvre); et en particulier : coups, plaies, fractures, contusions de la tête; commotion du cerveau; transport sur ce viscère d'une humeur érésypélateuse, catarrhale, dartreuse, psorique, teigneuse, goutteuse, de l'écoulement d'une plaie ou ulcère, laiteuse ou des lochies, etc.; exposition de la tête à l'ardeur du soleil; exercices violens; veilles opiniâtres; ivresse; suppression des règles. Pour l'inflammation de la moelle épiniaire : abus des alimens âcres, échauffans, des boissons spiritueuses, du coït, de l'opium; certains poisons; passions fortes, colère, chagrin, etc., etc.

La céphalite est propre aux jeunes gens qui ont une tête exaltée, à ceux qui ont des dispositions aux inflammations, aux habitans des pays chauds, surtout à l'époque de la canicule.

Pronostic. Cette maladie est très-grave; les malades périssent ordinairement dans l'assoupissement le plus profond, dans les convulsions, ou à suite d'un hydrocéphale aigu, d'une hémiplégie ou des syncopes, le troisième, le quatrième ou sixième jour. Quand la céphalite passe le septième, on doit espérer la guérison, à moins qu'elle ne se convertisse en abcès. On découvre quelquefois après la mort, des abcès cachés dans le cerveau, quoiqu'on ne se soit point aperçu de l'inflammation de ce viscère. L'en-

céphalite se convertit aussi souvent en démence ou en manie, surtout quand la suppression des lochies en a été la cause.

La terminaison la plus avantageuse de la maladie, se fait par les hémorragies du nez, de l'utérus ou des hémorroïdes, par les sueurs copieuses, par les urines sédimenteuses, par la diarrhée, par le retour de l'humeur, au lieu d'où elle avait été déplacée. La céphalite est funeste, quand elle est due à la métastase d'une angine, d'une pneumonie, ou de toute autre maladie, qui a déjà épuisé les forces du malade. La diminution de la fièvre, avec le passage du délire à un état soporeux, annonce une apoplexie mortelle, ou la suppuration du cerveau. Une péripneumonie funeste succède chez plusieurs à la cessation de la douleur de tête; la plus petite cause produit des récidives plus fortes de l'encéphalite. C'est un bon signe quand un sommeil paisible et réparateur succède à un délire continuel. Après la guérison, les malades restent long-temps étourdis, ayant les yeux et la tête douloureux, la mémoire faible, l'ouïe très-sensible ou difficile. Les vomissemens fréquens de bile érugineuse, le grincement des dents, le crachottement continuel, le tremblement, la suppression des urines, la couleur blanche ou cendrée des excrémens, l'insomnie opiniâtre, les soubresauts des tendons, la déglutition laborieuse, bruyante, la difficulté de respirer, la convulsion, les sueurs froides, les syncopes, sont les signes d'une mort prochaine.

L'inflammation de la moelle épinière est beaucoup plus rare que celle du cervelet; elle se termine le plus souvent d'une manière funeste,

Traitement. Il doit être très-actif. Saignées générales du pied, du bras, et ensuite locales; ouverture de la veine jugulaire ou du front; application de douze à quinze sangsues aux tempes, à l'occiput ou derrière les oreilles, ou même aux narines; et à l'anus, si le malade est sujet aux hémorroïdes: boissons rafraîchissantes, nitrées et froides; lavemens émolliens ou rafraîchissans; application des linges froids ou d'une vessie remplie de glace, sur la tête, après avoir coupé les cheveux: tandis que les jambes du malade sont plongées dans l'eau chaude. Quand on a évacué la quantité de sang suffisante, on cherche à faire révulsion par les purgatifs rafraîchissans, par les pédiluves; par les fomentations émollientes sur les jambes, les genoux; enfin par les

synapismes aux jambes ou aux pieds. Si une humeur catarrhale ou de toute autre nature s'est déplacée pour se porter sur le cerveau, il faut appliquer les vésicatoires sur le lieu qu'occupait primitivement cette humeur.

Pour calmer le délire, on donnera quelques poudres ou juleps rafraîchissans.

Lorsque le pouls est inégal, tremblottant, qu'il y a des soubresauts de tendons ou des convulsions, donnez trois grains de musc toutes les quatre heures ; mais tant que le pouls est dur et plein, le camphre, le musc, ou tout autre stimulant, sont contraires.

L'opium est nuisible dans l'encéphalite, ainsi que tous les spiritueux, le vinaigre, etc. Cependant, lorsque l'inflammation est un peu calmée, que l'insomnie est continuelle, et la sensibilité très-exaltée, quelques légers opiacés peuvent être employés utilement.

Dans l'inflammation de la moelle épinière, l'on applique les sangsues à l'anus, les ventouses scarifiées sur la colonne épinière ; tisanes et fomentations rafraîchissantes, susdites ; lavemens émolliens; bains tièdes, dont on a vu de bons effets.

Régime rafraîchissant. On expose le malade à un air frais, un peu humide, fréquemment renouvelé, dans un lieu obscur, et à l'abri de tout bruit, sa tête rasée et nue, le reste de son corps étant peu couvert ; il est bon de le tenir levé et debout, autant que faire se peut. On peut suspendre dans la chambre plusieurs linges imbibés d'une dissolution de sel ammoniac; il lui faut éviter toute contradiction ou prétexte de se fâcher.

CEREBRALE (fièvre.) Selon quelques auteurs, la fièvre cérébrale n'est que l'inflammation de l'arachnoïde ou des membranes séreuses du cerveau, suivie d'épanchemens dans les ventricules ; ou enfin l'hydrocéphale aigue. M. Pinel et certains médecins, nomment fièvre cérébrale toute fièvre ataxique ou maligne, dans laquelle le cerveau est principalement affecté.

Il nous paraît que les uns et les autres ont abusé étrangement du mot fièvre : les premiers de donner ce nom à l'inflammation du cerveau, ou à l'hydropisie aiguë de cet organe ; les seconds de faire une espèce particulière de fièvre, d'une fluxion établie sur le cerveau, soit sanguine, soit humorale, soit nerveuse, si l'on nous passe cette expression : fluxion qui peut provenir de plusieurs causes occasionnelles diverses, et qui a pour cause prochaine, au

moins dans les fièvres malignes, une forte excitation, ou une faiblesse radicale de l'organe encéphalique. La prétendue fièvre cérébrale ne nous paraît qu'un symptôme prédominant et grave, dans les fièvres ataxiques. Cette affection du cerveau détermine le plus grand nombre des phénomènes nerveux ou malins, qu'on observe dans la fièvre maligne : comme délire furieux ou sourd ; diminution ou perte des facultés de l'entendement ; état semi-apoplectique ou paralytique ; convulsions ; roideurs télaniques ; soubresauts des tendons ; carphologie ; vomissemens opiniâtres ; hoquet, etc.

Quoiqu'il en soit, les moyens curatifs popres à cet état ou affection grave du cerveau, ont été rapportés dans le traitement du délire ou de la somnolence, symptômes prédominans dans certaines fièvres malignes. (*V.* MALIGNE et PITUITEUSE GÉNÉRALE, F.)

Voyez un exemple de fièvre cérébrale, par cause catarrhale, au mot CATARRHALE MALIGNE.

CESARIENNE (OPÉRATION). (*V.* GROSSESSE.)

CESSATION DES REGLES. (*V.* RÈGLES, à la fin de l'article.)

CHAMPIGNONS. On a nommé ainsi des chairs fongueuses, mollasses et baveuses, qui s'élèvent du fond des plaies ou des ulcères, ou qui viennent au fondement, et aux parties naturelles de l'un et l'autre sexe, après un commerce impur, ou par l'effet de la malpropreté. (*V.* FONGUS et PÉDÉRASTIE.)

Il ne faut pas confondre les champignons ou fongosités précédentes, avec les végétaux ou champignons plats et blanchâtres, qui se forment ou naissent quelquefois sur des plaies. On en a vu acquérir en vingt-quatre heures le volume du bout du doigt. Cette variété particulière de champignon, n'est pas encore bien connue des botanistes. Sa production spontanée sera sans doute encore longtemps un mystère inexplicable.

CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX. (*V.* EMPOISONNEMENT *par les Champignons.*)

CHANCRES, ULCÈRES VÉNÉRIENS. Ulcérations syphilitiques, qui attaquent surtout les parties génitales de l'un et de l'autre sexe.

On a donné le nom de chancres aux ulcères vénériens, parce qu'ils sont quelquefois douloureux ou rongeans, comme le cancer ; mais ce nom est très-impropre, beau-

coup de ces ulcères étant sans douleurs et stationnaires.

On divise les chancres en *benins* ou *primitifs*, et en *malins* ou *secondaires*.

Le chancre *primitif* paraît peu de temps après l'infection, et sur le point où a été appliqué le virus.

Le chancre *consécutif* ne se manifeste que long-temps après la contagion, quelques mois, rarement quelques années après. On le nomme consécutif, parce qu'il se montre dans un endroit où il n'a point été porté directement ou immédiatement; mais où il a été déposé après une infection générale, ou par la circulation lymphatique; et un fait bien remarquable, c'est que les ulcères vénériens des parties génitales, sont rarement constitutionnels ou secondaires, ils sont presque toujours l'effet de l'application récente du virus, ou primitifs.

SYMPTÔMES *du chancre benin.* Deux à huit jours après un contact impur, légère excoriation; petites pustules rougeâtres, ou vésicules transparentes, de la grandeur d'une tête d'épingle ou d'un grain de millet, remplies d'une humeur limpide, ce qui les fait appeler par certains, cristallines. Ces pustules s'ouvrent bientôt, se détruisent par la démangeaison, et dégénèrent en petits ulcères, ronds, superficiels, peu calleux, à bords recouverts de mucosités, et s'étendant plus en largeur qu'en profondeur.

Ces chancres, qui sont ordinairement plus ou moins nombreux, paraissent sur la surface interne du prépuce, sur la couronne du gland, sur le frein, sur le gland même, dans l'intérieur de l'urètre, sur la peau de la verge, sur le rectum; et chez les femmes sur la surface externe et interne des grandes lèvres, sur le clitoris, le méat urinaire, les petites lèvres, la fourchette; sur le sein, quand elles nourrissent des enfans gâtés; sur les cuisses, et rarement dans l'intérieur du vagin. Dans l'un ou l'autre sexe : à l'entrée ou à l'intérieur du rectum, dans les replis de l'ombilic, à la région inférieure du bas-ventre, sur les lèvres, dans la bouche; très-rarement sur les gencives, à l'intérieur des joues, sur la langue, sur les amygdales, sur le voile du palais et la luette; à la voûte palatine, à l'arrière-bouche, dans le larynx même; enfin, leur siége peut être dans presque toutes les parties du corps : aux yeux, au nez, aux oreilles, entre les doigts et les orteils; ces derniers, comme ceux de l'extérieur de l'anus, sont appelés rhagades. Rarement ils paraissent aux aisselles; plus rarement encore,

on les voit aux jambes et aux pieds, dans les climats tempérés de l'Europe.

Causes. — *Prochaine* : Virus syphilitique. — *Occasionnelles* : Contact du virus avec la partie affectée, coït, baisers, allaitement, pédérastie.

On ne doit pas perdre de vue qu'il peut survenir des cancers aux parties naturelles, sans cause vénérienne ; à suite d'un coït forcé, d'une compression, de l'impression d'un corps aigu ou de quelque caustique ; par le transport sur ces parties d'une humeur âcre, le plus souvent dartreuse ; par l'âcreté qu'a contractée la matière sébacée ou des fleurs blanches, ou le sang des règles, chez les individus qui n'ont pas soin de se laver souvent : les hommes en mettant le gland à découvert.

Pronostic. Les chancres primitifs guérissent souvent avec peu ou point de remèdes; rarement, ils engendrent la syphilis. (*V.* le pronostic des Chancres *secondaires.*)

Traitement du *chancre primitif.* Tisanes adoucissantes ; onguens de même nature, appliqués sur l'ulcère et dont on enduit un peu de charpie ; lotions fréquentes de la partie, dans l'eau de mauves ou de fleurs de sureau. Si la guérison des ulcères n'avance pas, il est nécessaire de les stimuler un peu, au moyen des frictions pratiquées dessus, avec l'onguent mercuriel ; ou par l'application, soir et matin, d'un de ces onguens entre le prépuce et le gland, ou dans le vagin. On peut encore faire des frictions sur l'ulcère deux fois dans les vingt-quatre heures, et pendant cinq à six minutes, avec le mercure doux en poudre, enduit de salive; avant de retirer le prépuce par dessus, on saupoudre l'ulcère avec cette substance. Ces moyens doivent être continués jusqu'à guérison.

Chancres *secondaires*, *universels*, *constitutionnels*, *malins.*

Symptômes des chancres *secondaires.* Bords durs et calleux, rougeur et inflammation de la peau autour de l'ulcère; croûte blanche, mollasse ou coënneuse, qui en recouvre la base ; forme irrégulière, anguleuse ; fond noir, livide, pourpré ; tendance continuelle à s'étendre et à corroder ; l'ulcère, quoique très-large, ne forme jamais une bonne suppuration ou un véritable pus, et ne guérit jamais que par un traitement mercuriel interne. Pour savoir d'une manière sûre si un ulcère est vénérien, on y applique un peu d'onguent mercuriel : si on retire de bons effets de

son application, on ne peut plus douter que l'ulcère ne soit syphilitique.

Causes. Virus syphilitique ancien, et déposé de la masse du sang sur le lieu ulcéré.

Pronostic. L'expérience nous a appris que les chancres primitifs guérissent souvent d'eux-mêmes. Ils ne sont pas toujours suivis de vérole, comme l'ont dit tant d'écrivains après Asturc. Les chancres consécutifs sont un symptôme constant de syphilis, et ne cèdent jamais qu'à un traitement antisyphilitique. Au reste, les ulcères vénériens sont d'autant plus ou moins dangereux, qu'ils sont plus ou moins enflammés, plus ou moins profonds, plus ou moins anciens. Les chancres de l'intérieur de l'anus et du rectum, sont très-difficiles à guérir. Les chancres des yeux doivent être traités promptement pour en arrêter les progrès rapides, et pour les empêcher de parvenir dans la cavité de l'œil, dont ils évacuent les humeurs. Les chancres de la bouche, ordinairement primitifs, guérissent facilement; cependant ils rongent quelquefois les lèvres de dedans en dehors, et les percent. Les chancres du bord libre du palais, de la luette, des piliers, quoique rongeans, cèdent assez promptement; les ulcères du pharynx, du larynx, des amygdales, disparaissent assez souvent avec la syphilis qu'ils accompagnent. Les chancres du nez occasionnent des ozènes dégoûtans; ils carient assez souvent les os du nez; ceux des oreilles détruisent les osselets de l'ouïe et produisent la surdité. Les ulcères des orteils guérissent aisément ainsi que ceux des ongles, qui sont récens. Mais ceux qui ont corrodé la racine de l'ongle, sont plus long-temps rebelles aux secours de l'art. Les chancres de la verge peuvent percer le prépuce, détruire une portion du gland; lorsqu'ils sont indolens, ils guérissent sans accidens. Ceux qui sont inflammatoires, douloureux, et qui sont recouverts par le prépuce, sont quelquefois suivis de la gangrène du prépuce, du gland, et même d'une partie de la verge; mais cette gangrène est peu à craindre. Les chancres de la vulve sont moins enflammés, rarement suivis d'accidens locaux, presque jamais de gangrène. Ils percent cependant, quand ils sont rongeans, les lèvres, et y laissent une marque indélébile de leur présence; d'autres fois, ils corrodent le rectum ou la vessie, et donnent lieu à une fistule de ces parties, fort dégoûtante.

Traitement. On ne doit avoir recours aux applica-

tions stimulantes et caustiques, que lorsque les ulcères sont indolens. Lors donc que les moyens proposés contre l'ulcère benin, n'ont point réussi; que les chancres, soit primitifs dégénérés, soit constitutionnels ou secondaires, sont couverts d'une croûte lardacée, épaisse, on les saupoudre une ou deux fois dans les vingt-quatre heures, avec l'oxyde de mercure rouge; on y applique les onguens mercuriels *caustiques* n.os 3, 4, 17, 18, 19, 29, 30; ou on les lave avec l'eau phagédénique ou autres lotions mercurielles; on pose ensuite sur l'ulcère un peu de charpie trempée dans une de ces eaux. Lorsque l'ulcère a pris une apparence plus nette, on revient aux applications de l'onguent mercuriel, ordinaire ou gris, ou de mercure doux enduit de salive, comme pour le chancre primitif.

Lorsque le chancre est inflammatoire : outre les saignées générales ou par les sangsues, qui sont à la vérité rarement nécessaires, on emploie, avant le traitement mercuriel interne : les tisanes rafraîchissantes; les bains tièdes, et surtout les bains locaux dans les décoctions émollientes ou dans le lait chaud; le repos; la diète, ou le régime ténu.

Ces moyens sont pareillement indiqués dans les chancres douloureux, rongeans : en y joignant les opiacés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On fait prendre au malade quelques pilules, bols ou juleps calmans; et on panse l'ulcère avec quelque décoction, liniment ou onguent de même nature. Ces applications peuvent seules arrêter les progrès des ulcères, et les empêcher de détruire les parties environnantes.

La gangrène, qui termine quelquefois les chancres inflammatoires, est peu dangereuse; elle ne doit pas être traitée par le quinquina et les autres stimulans ordinaires; mais par les seules applications émollientes et adoucissantes.

Les saburres dans les premières voies empêchent assez souvent la guérison des chancres; on donne alors un vomitif, un ou deux purgatifs.

Ce n'est qu'après avoir diminué ou détruit l'irritation de l'ulcère, qu'on doit donner le mercure à l'intérieur; pris plus tôt, il n'aurait fait qu'aggraver le mal.

Le traitement mercuriel complet, comme dans la vérole, est surtout indispensable contre les ulcères secondaires ou constitutionnels. Ils ne guérissent presque jamais, si le mer-

cure n'a pénétré profondément dans le système, et détruit le virus syphilitique.

Lorsque ces ulcères, étant invétérés, ne paraissent pas céder au mercure, on a recours aux décoctions sudorifiques, et autres moyens dépurans proposés contre la syphilis.

Si les ulcères vénériens sont compliqués avec le scorbut, les écrouelles, les dartres, la gale, etc.; les mercuriaux, bien loin d'être utiles, seraient nuisibles, si on n'avait soin de les combiner avec les remèdes propres à combattre les autres vices; tels sont les antiscorbutiques, les fondans, les altérans, les dépuratifs, les sudorifiques, etc. (*V.* Syphilis.)

Le traitement employé par *Bell* contre les chancres, consiste à donner d'abord le mercure intérieurement, jusqu'à ce qu'il paraisse avoir pénétré dans le système. Il fait alors appliquer l'oxyde de mercure rouge en poudre très-fine, ou le nitrate d'argent fondu, sur toute la surface du chancre, de manière à détruire toutes les parties malades. Il renouvelle cette opération toutes les fois que les ulcères deviennent sordides; il met ensuite par dessus de la charpie. Il fait continuer le mercure à l'intérieur; et pour éviter de toucher si souvent l'ulcère avec la pierre infernale, il les panse avec les onguens caustiques.

M. Hufeland conseille le mercure soluble d'Hanheman, à la dose de deux grains par jour, jusqu'à ce que le chancre ait disparu, et même quelque temps après; point de frictions mercurielles sur les chancres.

Il ne faut pas abandonner l'usage interne du mercure, de suite après la disparition des chancres, mais le continuer huit ou quinze jours après.

Traitemens *particuliers.* Les chancres *de l'anus* ou du *rectum*, nommés aussi *rhagades*, sont primitifs ou consécutifs; selon qu'ils ont été gagnés par ces voies mêmes ou par les parties génitales. Ils seront distingués des ulcères hémorroïdaux, en ce que ceux-ci ont été précédés d'engorgement inflammatoire et douloureux. Le traitement de ces chancres consiste à entretenir la libre sortie des matières fécales, par l'usage des tisanes rafraîchissantes, des bains tièdes, des lavemens émolliens. Pour rendre les parties plus souples, on introduit des mèches enduites d'un onguent adoucissant. On emploie contre les chancres du rectum, les injections émollientes et calmantes, ou

toniques, selon qu'ils sont avec ou sans douleurs. (*V.* RHAGADES.)

Les chancres *de la bouche* peuvent occuper les lèvres, les gencives, la langue, les joues, la membrane palatine, le voile du palais et ses piliers; les amygdales, le pharynx, et le larynx. Ils sont primitifs quand ils proviennent des baisers lascifs, de la perversité des goûts, de l'allaitement; enfin, du virus appliqué à la bouche, en fumant à une pipe qui a servi, en faisant usage de la même cuillère, ou du même vase que la personne infectée.

Ces chancres sont consécutifs, quand ils proviennent d'un virus existant dans la masse du sang.

Les chancres des *lèvres* et de la *langue* sont souvent primitifs, à suite du mauvais usage que l'on a fait de ces parties; ils guérissent assez facilement par les topiques appropriés à leur état d'inflammation, ou d'indolence; dans le dernier cas, on y applique le collyre de l'Enfranc, la pierre infernale surtout. Le chancre des lèvres, s'il est négligé, peut se durcir, s'étendre, devenir douloureux, avec engorgement de la peau, et présenter l'aspect d'un bouton cancéreux, qui cède cependant au traitement mercuriel.

Il faut prendre garde de confondre les chancres de la langue et des joues, avec les aphthes, les ulcères scorbutiques, mercuriels; avec les ulcères de ces parties, produits par le cancer, ou par un fragment aigu de dent cassée ou cariée.

Les chancres du *palais*, si on les néglige, détruisent l'os, percent la membrane du nez; et quand l'os mort est séparé, il reste une communication entre la bouche et le nez. On cherche à fermer cette ouverture au moyen d'un obturateur, ou plaque d'un métal fort difficile à s'oxyder, comme l'or, l'argent ou le platine. Les chancres de la *luette* et des *piliers*, se traitent comme ceux de la bouche en général. Les chancres des *amygdales* sont ordinairement les symptômes de la vérole. Il ne faut pas les confondre avec les anfractuosités assez profondes qui paraissent dans la tuméfaction des amygdales, due à une autre cause et qui produit la secrétion d'une matière muqueuse, blanchâtre, qu'on pourrait prendre pour du pus.

Les chancres du *pharynx*, plus communs qu'on ne pense, ont ordinairement fait des progrès quand on les aperçoit; parce que la luette les cache, et qu'ils sont peu doulou-

reux. Les chancres du *larynx* sont extrêmement rares.

Tous les chancres de l'intérieur de la bouche, ne peuvent pas être touchés avec les caustiques, de crainte de voir ceux-ci passer dans l'estomac. On les traite par les gargarismes astringens, ou mercuriels, s'ils sont indolens; ou composés d'eau-de-vie sur deux parties d'eau, quand ils sont enflammés, douloureux, les gargarismes doivent être émolliens, et même calmans, si l'irritation est très-considérable: alors on fait prendre le soir une pilule, bol ou julep, calmans.

J'ai vu une dame qui avait plusieurs ulcères très-profonds sur les gencives, dont les progrès étaient effroyables, et qu'un médecin jugea vénériens. Je ne fus pas de cet avis; les sucs antiscorbutiques, pris à la dose d'un verre, matin et soir, pendant quinze jours, suffirent à la guérison de ces ulcères.

Les chancres *des mamelles* siégent sur le mamelon ou sur les aréoles; ils peuvent provenir des baisers lascifs sur ces parties; mais communément ils sont le produit de la succion chez les nourrices, qui allaitent les enfans gâtés. Lorsque ces chancres sont récens et superficiels, ils guérissent facilement, et sans qu'on soit obligé de sévrer l'enfant, surtout lorsqu'il n'y a qu'une mamelle d'affectée. On lave deux fois le jour les parties avec une solution d'opium (un gros, sur une livre d'eau); après quoi on les panse avec le cérat de saturne, mêlé à un quart de mercure doux; ou d'onguent mercuriel. Lorsqu'ils sont anciens et profonds, on y applique les caustiques prescrits plus haut contre les chancres indolens. On continue l'allaitement, quand on le peut, afin que les médicamens qu'on donne à la nourrice, guérissent aussi l'enfant par le moyen du lait. (*V.* Syphilis des *nourrissons*.)

Les chancres *du nez* occupent ordinairement le voisinage de l'orifice antérieur de la cavité nasale. Après avoir détruit la membrane muqueuse, ils carient bientôt les os du nez; et il résulte de la destruction des os cariés du nez une difformité affreuse et irrémédiable; le malade parle du nez et a de la peine à se faire entendre. Ce qui a fait dire à *Fracastor* dans son beau poëme intitulé Syphilis:

Vidimus et fœdo rosâ ora dehiscere hiatu:
Ora, atque exiles reddentia guttura voces.

« Leur bouche rongée par les ulcères était devenue béante, et leur gosier ne rendait plus que des sons frêles. »

Il faut prendre garde de confondre les chancres du nez, avec les ulcérations polypeuses ou produites par quelques substances ou humeurs âcres portées dans le nez, telles que le tabac et les autres sternutatoires, etc. : vice dartreux, scorbutique, scrophuleux, cancéreux, diathèse catarrhale, etc.

Les chancres profonds des fosses nasales étant ordinairement sans douleurs, ont le plus souvent fait de grands progrès, avant qu'on les reconnaisse : à une suppuration abondante et fétide, à la tuméfaction et à la rougeur du nez.

On traite ces chancres par les fumigations et injections émollientes ou calmantes, lorsqu'il y a rougeur, douleur; ce qui est rare. Mais ces ulcères étant le plus souvent atoniques, indolens, les injections doivent être toniques ou légèrement astringentes, afin d'entraîner la matière muqueuse ou purulente. On peut toucher les chancres indolens avec la pierre infernale, ou avec tout autre caustique susdit.

On fera bien d'établir des points révulsifs, au moyen de quelques purgatifs et d'un cautère au bras.

Ces chancres résistent souvent à plusieurs traitemens mercuriels, seuls ou combinés avec les sudorifiques et les dépuratifs. Il faut alors que le malade prenne patience en usant de quelques remèdes dépurans ou antiscorbutiques, et suivant un bon régime un peu tonique; il se rétablirait plutôt par ces moyens, qu'en persistant à détruire ses forces par des mercuriaux réitérés.

Quand le nez a été totalement détruit par la carie et la nécrose, on cherche à cacher l'affreuse difformité qui en résulte, au moyen d'un nez artificiel fait en bois, en carton, en fer blanc. Il y a des artistes si habiles dans la fabrication de ces nez, qu'il faut y regarder de bien près pour les différencier du nez véritable. Il est sans doute très-inutile de dire que les plus habiles fabricateurs anglais, de nez, ne réussiraient pas à en former un, dans ces cas, avec la peau du front. (*V.* Plaie.)

Les chancres *de l'ombilic* sont plus fréquens chez les femmes que chez les hommes, chez les individus qui ont l'ombilic enfoncé et mal propre; la matière séminale stasant dans ces parties est la cause de ces ulcères, dont la curation n'offre rien de particulier.

Les chancres *des oreilles*, qui sont presque toujours consécutifs, doivent être distingués des autres ulcères produits

par une humeur dartreuse ou de toute autre nature, qui excorie quelquefois ces parties. Ils doivent être traités comme les chancres du nez.

Chancres de la verge. Le traitement général que nous avons indiqué, se rapporte spécialement aux chancres des parties naturelles de l'un et de l'autre sexe. Lorsque les chancres sont sur la partie intérieure du prépuce, et que celui-ci est resserré sur le gland, il faut travailler à mettre celui-ci à découvert par les fomentations émollientes. Il est le plus souvent difficile, quelquefois impossible, de guérir ces chancres sans les mettre complétement à découvert. (*V.* PHIMOSIS). On trouve quelquefois des chancres sur les bourses, sur l'extrémité du gland, et même dans l'intérieur de l'urètre.

Les chancres *de la vulve*, quand ils sont douloureux et situés en avant, percent le canal de l'urètre; et quand ils sont en arrière, les parois postérieures du vagin, et antérieures du rectum. Quand l'ulcère a percé le canal urétral, l'urine sort par le vagin, et il y a peu d'espoir de guérison, même en introduisant une bougie. Les chancres situés au-dessus et en dedans de la fourchette, sont exaspérés par la sortie des matières âcres du vagin et de la matrice; on introduit un tampon de charpie dans le vagin, avant d'appliquer les remèdes indiqués contre l'ulcère. Ces chancres sont ceux qui produisent ordinairement la fistule recto-vaginale; qui cause une malpropreté dégoûtante, et qui est bien difficile à guérir, pour ne pas dire incurable; au moins, le plus souvent. Pour éviter la malpropreté, on place un tampon de charpie ou d'éponge dans le vagin, et on le change matin et soir. Les chancres se trouvent rarement à l'intérieur du vagin: pour pouvoir les traiter, on enfonce profondément au-dessus d'eux un tampon, qui empêche les humeurs âcres de la matrice de descendre pour les irriter.

Il faut prendre garde de prendre pour des chancres les excoriations des parties naturelles, auxquelles les femmes sont fort sujettes, et qui sont produites par l'introduction des gros corps dans la vulve, par les diverses humeurs âcres qui découlent du vagin, etc.

Les chancres *des yeux* paraissent sur la cornée, sur la conjonctive, ou sur les paupières; ils sont le plus souvent consécutifs; ils peuvent être primitifs à la suite d'un baiser humide; par l'application du doigt qui a touché du virus vénérien; par le passage de l'enfant, lors de l'accouchement

d'une femme gâtée. L'inflammation et la douleur sont fortes dans un organe si délicat : ces chancres, négligés, peuvent ronger et détruire l'œil ; les ulcères des paupières font tomber les cils, qui quelquefois ne reviennent pas.

Saignée générale, puis locale, à l'aide de trois ou quatre sangsues ; bains tièdes, fomentations émollientes, et même calmantes, sur l'œil ; vésicatoire à la nuque. Les chancres de la cornée, qui sont les plus rares, laissent toujours après leur guérison une cicatrice de la cornée qui affaiblit la vue.

Chancres *ou rhagades des mains ou des pieds*. Ils sont communs aux pieds, et rares aux mains. La malpropreté et la crasse attirent les chancres aux pieds chez les pauvres ; ils sont consécutifs, occupent l'interstice des doigts ou des orteils, ou la racine des ongles. Traitement des chancres ordinaires. Les chancres qui ont altéré la racine des ongles ne peuvent guérir qu'en arrachant ou excisant l'ongle.

Lorsque la syphilis est invétérée, il paraît quelquefois des ulcères vénériens sur les différentes parties du corps ; ces ulcères sont précédés de tumeurs, de pustules ou de tubercules. (*V*. SYPHILIS.)

Il va sans dire que, dans toutes les variétés de chancres constitutionnels dont nous venons de parler, il faut faire concourir, avec les moyens propres à chaque espèce, l'usage des remèdes dirigés contre le virus vénérien : ou faire suivre au malade un traitement mercuriel complet.

CHARBON, ANTHRAX, BOUTON MALIN, FEU PERSIQUE de certains. Tumeur inflammatoire, et gangréneuse, qui a son siége dans le tissu cellulaire souscutané, et dans les tégumens : on le divise en *simple* ou *benin* ; et en *malin*.

1.° L'ANTHRAX *simple*, peut affecter toutes les parties du corps ; mais il se montre le plus souvent à la nuque, au cou, au dos, et aux extrémités ; il ressemble beaucoup au furoncle, et je ne sais point si la distance qu'on a établie entre ces deux affections, est bien fondée, malgré l'autorité de M. Boyer, qui dit que l'anthrax simple diffère du furoncle, par son volume, par la continuité de l'inflammation, et par l'étendue de la gangrène, qui ne se borne pas au tissu cellulaire, mais qui s'étend ordinairement à la peau qui recouvre le sommet de la tumeur.

SYMPTÔMES. Tumeur plus ou moins volumineuse, circonscrite, dure, d'un rouge foncé, avec, ou sans fièvre ; accompagnée d'une vive douleur, de prurit, d'une chaleur

ardente. Il s'élève bientôt au sommet de cette tumeur une ou plusieurs phlictènes, ou petites vessies, sous lesquelles se trouve une escarre ou croûte noire, entourée d'un cercle luisant, de couleur noirâtre, qui s'étend quelquefois au loin : la croûte s'élargit, se ramollit, et s'ouvre au bout de deux ou trois jours, par plusieurs petites crévasses qui donnent issue à un pus sanguinolent et ichoreux.

L'escarre blanchâtre, qui forme le noyau de la tumeur, semblable au bourbillon du furoncle, sort en peu de temps par morceaux, et laisse un ulcère d'abord irrégulier, dont la guérison est fort longue.

Causes. Elles sont toujours internes : saburres bilieuses ou putrides; humeurs âcres de nature diverse; alimens de mauvaise qualité, chauds, salés, épicés; fièvre putride ou maligne, dont le charbon est quelquefois la crise.

Pronostic. L'anthrax benin est peu dangereux : il guérit presque toujours, comme le clou, dont il n'est qu'une variété, à marche plus rapide.

Traitement. La saignée est contraire à cette maladie; mais le vomitif est presque toujours indiqué. On calme la fièvre et l'agitation, si elles se montrent, par les boissons rafraîchissantes, acidulées, et par quelques lavemens émolliens; après cela, on donne l'ipécacuanha, ou le tartre émétique, s'il existe des signes de gastricité, comme cela a lieu le plus souvent; on fait prendre ensuite quelque purgatif doux, surtout vers la fin de la maladie, lorsque l'escarre s'est détachée, et que l'ulcère tend à sa fin.

Les remèdes externes consistent dans l'application des cataplasmes émolliens, afin de favoriser la suppuration. Lorsque le centre de la tumeur est ramolli, et qu'on y distingue la fluctuation, on l'ouvre avec l'instrument tranchant, afin de faciliter l'issue de la masse celluleuse mortifiée, et l'écoulement de la sanie purulente. On panse ensuite l'ulcère, comme à l'ordinaire.

Régime rafraichissant; et tonique, sur la fin de la maladie.

2.° Charbon *malin*. Cet anthrax est pestilentiel, ou non pestilentiel; le charbon *pestilentiel*, est décrit à l'article Peste.

Le charbon, non *pestilentiel*, ordinairement sporadique, règne quelquefois épidémiquement, dans certains pays, pendant les chaleurs de l'été, et dans les hôpitaux;

chez les enfans. Quoiqu'il puisse affecter toutes les parties du corps, excepté le cuir chevelu, la paume des mains, et la plante des pieds, il attaque de préférence le visage, le cou, et le tronc.

Symptômes. Chaleur, et douleur vive, dans la partie affectée; tubercule, paraissant fort étendu à sa base; mais, par le tact, on découvre de suite une tumeur circonscrite, dure, très-profonde, plus rouge au centre qu'à la circonférence; l'on aperçoit à son sommet une vésicule noirâtre, qui renferme une matière ichoreuse, brune, se changeant promptement en une escarre noire, tantôt sèche et croûteuse, tantôt molle et grisâtre; cette escarre, qui s'accroît rapidement, est entourée d'un engorgement pâteux, luisant, emphysémateux; sa rougeur pâle, caractérise une inflammation languissante, gangréneuse. A ces signes, sont toujours joints des symptômes graves, qui annoncent que le principe vital est profondément affecté; tels sont : les nausées, les vomissemens; un pouls petit, faible; la douleur de tête; l'anxiété, l'insomnie; la prostration des forces, la décomposition des traits de la face, les syncopes, le délire, le hoquet, et les autres phénomènes caractéristiques de la fièvre putride et maligne.

Causes. Virus carbonculeux; miasmes putrides, malins; air renfermé, mal sain; et toutes les causes des fièvres putrides, malignes, etc.

Pronostic. Le charbon malin est une maladie très-dangereuse, dont la marche est quelquefois si rapide, qu'on a vu des personnes en mourir dans vingt-quatre heures. Le danger se modifie, selon l'étendue, l'intensité, la marche, la situation de la maladie; l'âge, le tempérament, les forces du malade, etc. Le charbon qui survient vers la fin d'une fièvre putride ou maligne, peut en être une crise favorable; mais c'est un mauvais signe, lorsque ces fièvres surviennent, ou qu'elles compliquent le charbon.

Le charbon du visage, du cou, de la poitrine, du bas-ventre, des aisselles, des aines, est plus dangereux que celui des extrémités.

Les signes favorables en général, ou qui peuvent faire espérer l'issue heureuse de la maladie, sont : l'élévation bien prononcée de la tumeur, son peu d'étendue, sa rougeur, son inflammation; la jeunesse; le bon état des

forces du malade ; la diminution, ou la cessation des nausées, des vomissemens, des anxiétés ; et l'apparition d'une sueur douce et générale qui soulage.

Les signes, défavorables au contraire, sont : l'étendue de la tumeur, sa pâleur, ou sa couleur noire et livide, sa délitescence, ou disparution subite ; le délire ; la faiblesse extrême ; les syncopes, etc.

Traitement. Le traitement du charbon malin doit être établi sur les mêmes principes, que celui de la fièvre putride ou maligne. C'est quelquefois le cas de donner un vomitif, au début de la maladie ; on cherche de suite, après, à porter les miasmes au dehors ; à corriger la septicité des humeurs ; à ramener les forces : par le moyen du camphre, de l'ammoniac, du serpentaire de Virginie, de la valériane, du vin, et surtout du quinquina. Voyez les recettes au mot Maligne. On combat le délire par l'application des vésicatoires, ou des synapismes aux jambes (*V. Ibidem.*)

Le traitement local consiste à cautériser le centre de la tumeur, au moyen d'un fer rouge, de la pierre à cautère, ou du muriate d'antimoine liquide : afin de borner la gangrène, et ranimer les parties. Après cela on couvre la tumeur de cataplasmes émolliens ; et même calmans, pour diminuer la tension, et la douleur extrême qui y existent. Lorsque la maladie est déjà étendue profondément, on pratique des scarifications, ou on incise l'escarre pour donner issue à la sanie putride ; et on cherche à ranimer l'action vitale, en appliquant dessus, le quinquina, le camphre, le quinquina uni à l'opium, et autres remèdes locaux, recommandés contre la pustule maligne. (*V.* ce mot.)

On ne doit jamais enlever l'escarre de vive force ; mais par lambeaux : à mesure qu'elle se sépare, par les seules forces de la nature.

Le charbon diffère de la pustule maligne, par sa cause, toujours interne, tandis qu'elle est toujours communiquée de l'extérieur, dans la pustule maligne. (*V.* ce mot.)

Prejugés. Qui croira aujourd'hui pouvoir guérir le charbon par l'application de fiente de pigeon, de crottes de brebis, des abeilles *étouffées en miel*, et de beaucoup d'autres drogues ou substances inertes et ridicules qu'on trouve dans tous les vieux bouquins de médecine.

Martial a fait une belle épitaphe sur un enfant mort du charbon.

EPITAPHIUM CANACES.

Æolidon Canace jacet hoc tumulata sepulchro,
Ultima cui parvæ septima venit hiems.
Ah scelus! ah facinus! properas quid flere viator?
Non licet hìc vitæ de brevitate queri.
Tristiùs est letho lethi genus: horrida vultus
Abstulit, et tenero sedit in ore lues;
Ipsaque crudeles ederunt oscula morbi,
Nec data sunt nigris tota labella rogis.
Si tam præcipiti fuerant ventura volatu,
Debuerant aliâ fata venire viâ.
Sed mors vocis iter properavit cludere blandæ,
Ne posset duras flectere lingua deas.

Liv. XI, Epit. 92.

EPITAPHE DE CANACÉ.

L'éolienne Canacé repose sous ce tombeau. Cet enfant n'a pas vu s'achever son septième hiver. O crime! ô forfait! Passant, pourquoi te presser de verser des pleurs? Il ne s'agit point ici de la brièveté de la vie: le genre de sa mort est plus déplorable que la mort même. Une maladie effroyable a détruit son visage, et fixé son siége sur sa bouche délicate. La cruelle a dévoré le trône des baisers, et ses lèvres tout entières n'ont point été portées sur le bûcher funeste Si les coups du destin devaient fondre sur cette tendre enfant d'un vol si précipité, ils auraient dû choisir une autre route, mais la mort s'est hâtée de fermer le passage à sa voix touchante, de peur que sa langue ne parvînt à fléchir les impitoyables déesses.

Trad. de M. SIMON.

CHAUDE-PISSE, CATARRHE AIGU *de l'urètre.* (*V.* GONORRHÉE.)

CHASSIE. Humeur gluante qui sort des yeux malades. (*V.* LARMOIEMENT.)

CHAUVETÉ. (*V.* CALVITIE.)

CHEMOSIS. Ophtalmie très-violente. (*V.* OPHTALMIE.)

CHIAGRE. Goutte des mains. (*V.* GOUTTE.)

CHIQUE. Insecte parasite, qui s'attache à la peau des habitans des pays chauds, et qui est très-commun dans l'Amérique, surtout chez les personnes qui ont la peau dure et calleuse comme les nègres, etc.

La chique, *pulex penetrans*, Linn., est une espèce de puce noire, à peine visible, à queue fourchue, qui se tient dans la poussière et les endroits malpropres. Elle pénètre sous les ongles, dans la peau des pieds, et quelquefois des mains, surtout chez les nègres, qui marchent pieds nuds:

elle y cause une démangeaison vive et douloureuse ; avec le temps, il se forme à l'endroit où s'est logée la chique, une petite ampoule, dans laquelle sont déposés des milliers de lentes, ou œufs, qui deviennent autant de petites chiques ; et si on ne les extrait promptement, il en résulte des ulcères rongeans, qui peuvent faire perdre un membre, et même la vie.

TRAITEMENT. Il faut ôter l'insecte avec une épingle, et s'il y a un kiste formé, on enlève celui-ci en entier; car s'il en reste une partie, il en résultera un ulcère, qui ne guérira pas ; après avoir enlevé l'insecte, on frotte la partie avec l'onguent mercuriel, avec la poudre de tabac ; on la lave avec la décoction de cette plante, ou une dissolution d'alun; on applique encore un linge trempé dans l'eau de goudron. Les Indiens se préservent des chiques, en se frottant avec un mélange de roucou, et d'huile de carapa.

LA PUCE ORDINAIRE, *pulex irritans*, Linn., a pour bouche un suçoir de deux pièces, renfermé entre deux lames articulées, formant un bec cylindrique, ou une trompe.

La femelle pond une douzaine d'œufs blancs; les larves, qui ne restent dans cet état que douze jours, se trouvent parmi les ordures, sous les ongles des hommes malpropres ; dans les nids des oiseaux, surtout des pigeons.

Les *piqûres des puces*, fort incommodes par la douleur et la démangeaison qu'elles causent, laissent sur la peau une tache rouge, semblable à celle des pétéchies, avec la différence, qu'elle a un point noir au milieu. (*V.* PÉTÉCHIES.)

Il n'y a d'autre spécifique, pour se préserver des puces, que les grands soins de propreté.

CHLOROSE. (*V.* PÂLES COULEURS.)

CHOLERA-MORBUS, CHOLERA, TROUSSE-GALANT, POSSION CHOLÉRIQUE. Evacuations excessives par haut et par bas, avec tranchées, anxiétés, et souvent crampes dans les extrémités.

Le cholera est divisé en *sec* et *humide*; le premier est très-rare, et consiste dans une distension considérable de l'estomac et des intestins, causée par des vents qui sortent par haut et par bas, accompagnée d'une douleur très-vive. Nous pensons, avec Franck, qui dit n'avoir jamais vu ce cholera, que cette espèce n'est qu'un symptôme d'affection nerveuse.

Symptôme du *Cholera humide*. Il est souvent précédé de céphalalgie, d'amertume de la bouche, de douleur et de tension d'estomac, de soif, de chaleur brûlante dans les entrailles, de rapports aigres, d'anxiétés, d'insomnies, de coliques et de vents par haut et par bas.

Le malade vomit d'abord un reste d'alimens ; mais bientôt la bile paraît ; elle est verte, jaune, d'un goût d'œuf pourri ; en même temps flux de ventre, de matières âcres et séreuses, ensuite bilieuses, et semblables à celles rendues par le vomissement. Les selles augmentent par le progrès de la maladie. On a vu des malades aller cent fois à la selle dans quelques heures, et maigrir à vue d'œil ; douleurs et chaleurs violentes dans l'estomac et les entrailles; soif inextinguible; tranchées, vents, gonflement du ventre ; contraction dans les bras et les jambes ; pouls fréquent, petit, inégal.

La maladie devenant plus grave : selles sanguinolentes ; froideur des extrémités ; suppression des urines ; visage plombé ; yeux ternes ; hoquet ; respiration précipitée, irrégulière ; prostration des forces ; voix éteinte ; efforts inutiles pour vomir ; palpitations convulsives ; pouls insensible : la mort enfin termine ces tourmens.

Causes. — *Prochaines* : Irritation excessive dans les intestins, dans l'estomac et le foie ; spasmes mobiles dans le canal alimentaire, se dirigeant les uns vers le haut, et les autres vers le bas. Cette irritation, ces spasmes sont produits le plus souvent par la bile, plus ou moins âcre ou caustique, ou par d'autres matières irritantes. — *Occasionnelles* : Alimens indigestes, gras, huileux, rances ; vers ; substances âcres, chaudes, très-fermentables ; viandes crues pesantes, de bœuf, de cochon ; bierre, cidre, vins nouveaux, acides, frelatés ; fruits de nature trop froide : melons, concombres, cerises, fraises, ananas, etc. ; purgatifs et vomitifs âcres, violens ; vers intestinaux ; poisons arsenicaux, mercuriels, vitrioliques, antimoniaux ; œufs de barbot, de brochet, etc. ; refroidissement du corps ; suppression de la transpiration, des lochies ; eau froide ou liqueurs bues en trop grande quantité ; exercices immodérés ; insolation, habitation dans les climats chauds, saison de l'été (ce qui faisait dire à Sydhenam, que les cholera annoncent l'été, comme les hirondelles le printemps) ; vices psorique, dartreux, goutteux, etc. ; dentition difficile; accès hystériques ; passions vives de l'âme, forte colère,

terreur subite, chagrins violens; fièvres intermittentes ou rémittentes, malignes. Le cholera est quelquefois en effet, le symptôme principal d'une fièvre maligne intermittente, à type tierce le plus souvent; ce qui a fait nommer cette fièvre intermittente, *cholérique*. (*V.* INTERMITTENTE et MALIGNE, F.)

PRONOSTIC. Cette maladie est très-dangereuse; elle peut se terminer en vingt-quatre heures par la mort; elle se prolonge le plus souvent jusqu'au quatrième jour, quelquefois jusqu'au septième, jamais au-delà.

Le cholera est plus meurtrier chez les enfans et les vieillards, qui en sont aussi plus rarement attaqués.

Les signes favorables sont: les diminutions ou cessation des éjections, de la douleur, de la soif, des crampes et du hoquet.

La continuité, au contraire, des vomissemens et des évacuations alvines; leur couleur dépravée, sanguinolente, noire; leur odeur infecte; une soif ardente; le hoquet fréquent; les syncopes: sont de mauvaise augure.

La continuation du hoquet, un pouls petit, formicant; la froideur du corps; la face cadavéreuse; les convulsions; les sueurs froides et visqueuses annoncent la gangrène et la mort.

TRAITEMENT. Il faut négliger la cause biliaire, pour ne s'occuper que de l'irritation qui imprime à cette maladie le caractère pernicieux. On doit tâcher de l'amener à l'état de simple affection gastrique, par les délayans, les mucilagineux, pris en grande quantité, en boissons ou en lavemens. L'eau d'orge, l'eau de veau, le petit-lait, la limonade légère, l'orangeade, sont des tisanes très-convenables.

L'opium, à forte dose, est le véritable spécifique de cette maladie, quand l'irritation est prédominante: il nous a toujours réussi lorsque nous avons pu le donner au commencement; nous prescrivons à l'intérieur les juleps calmans répétés toutes les une ou deux heures, et augmentant la dose de l'opium jusqu'à effet. On donne, s'il le faut, jusqu'à sept à huit grains de ce narcotique dans l'espace de quatre ou cinq heures; dans les cas extrêmes, on se sert de l'opium en lavement. Il ne faut point oublier les applications calmantes.

J'ai observé quelques cas où les opiacés, employés extérieurement, ont été plus efficaces que donnés intérieurement.

Un enfant âgé de six ans, fut pris, en 1811, d'un cholera très-intense et sans cause connue; comme le dévoiement et le vomissement surtout, étaient continuels, les potions calmantes, les tisanes, etc. : tout était vomi dans l'instant. Cependant les crampes des extrémités, les coliques violentes, les convulsions très-fréquentes, s'étaient mises de la partie, et tourmentaient affreusement le petit malade.

Le deuxième jour, les symptômes susdits avaient empiré : vomissement et hoquet continuels; visage défait; pouls imperceptible : l'enfant avait eu plusieurs syncopes. Je fis placer sur le creux de l'estomac, demi-once de thériaque étendue sur un morceau de peau, et imbibé de quinze gouttes de laudanum; cet épithème fit bientôt cesser les vomissemens et le hoquet; le petit malade s'endormit et se réveilla au bout de six heures, très-abattu, mais guéri de son cholera.

Dans les cas peu pressans et peu graves de cette maladie, on peut se borner à prescrire la potion antiémetique de Rivière ou de Dehaen, à laquelle on ajoute vingt-quatre gouttes de liqueur d'Hoffman et un gros de thériaque. On peut aussi se servir du colombo ou de toute autre formule de l'article vomissement. Le remède suivant est, dit-on, d'une réussite constante.

Potion du docteur Gallereux contre le Cholera - Morbus. P. infusion de coquelicot, cinq onces; eau de fleur d'oranger, une once; ipécacuanha, dix-huit grains; sirop diacode, demi-once; éther sulfurique, dix gouttes : mêlez. Dose : par cuillerée, de demi-heure en demi-heure.

On seconde son effet par une boisson acidulée avec le sirop de vinaigre, et l'on termine le traitement par la prescription d'une petite dose de sirop de rhubarbe pendant deux à trois jours.

Nous doutons que ce moyen curatif soit aussi promptement efficace que le nôtre susdit, auquel nous devons ajouter les considérations suivantes :

Le docteur Roucher a guéri des cholera en faisant prendre une ou plusieurs glaces ordinaires, soit au citron, soit à la groseille, etc. Il faisait aussi appliquer, sur la région de l'estomac, des compresses trempées dans l'eau à la glace.

Roderic et Forestus faisaient envelopper le cou du malade avec des linges glacés, afin que les nerfs de la huitième paire, qui vont se distribuer à l'estomac, y portassent l'impression du froid.

Mais on ne saurait assez le répéter, les opiacés sont les remèdes souverains de cette maladie. Le cholera a été épidémique à Millau, pendant le mois d'août et septembre 1815. Il a constamment été vaincu par l'opium donné à l'intérieur.

L'irritation étant calmée, on peut donner un purgatif doux.

Si les vomissemens, accompagnés d'une grande faiblesse, persistaient, on emploierait les toniques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, particulièrement la thériaque, dont on peut donner vingt grains dans une cuillerée de vin, de trois en trois heures : on peut encore appliquer les vésicatoires avec la gaze aux jambes et aux cuisses, pour relever les forces. Les Indiens pratiquaient avec succès des brûlures sous les talons: ces moyens faisaient diversion au spasme fixé sur les premières voies ; les ventouses, les vésicatoires et les autres stimulans qu'on place sur l'organe de la peau, agissent de même comme moyens revulsifs et perturbateurs.

Le Régime propre au cholera en général, est le régime ténu ou rafraîchissant.

Que de victimes n'ai je pas vu dans les campagnes, et même dans les villes, de l'administration du vomitif dans le choléra, par la fausse application de la sentence d'Hippocrate: *eò ducendum quò natura vergit.*

M. de Carbon, de Millau, fit, pendant tout l'été de l'an 10, un usage excessif de fraises, dont il mangeait plusieurs livres par jour; il fut pris d'un cholera très-intense, dû évidemment à l'abus de ce fruit et des boissons rafraîchissantes, orgeat, limonade. Les vomissemens étaient presque continuels, les coliques violentes, la figure presque décomposée. Son médecin ordinaire cherchait à calmer l'irritation excessive des entrailles, au moyen des lavemens, des fomentations et des tisanes rafraîchissantes. Je fus appelé en consultation le troisième jour du cholera ; mon estimable confrère qui voyait beaucoup de digestions bilieuses, prenant la maladie pour une fièvre bilieuse, me proposa de donner un vomitif; mais je lui fis observer tous les symptômes d'un cholera-morbus des plus intenses, qui indiquait un moyen opposé. Mon confrère s'étant rendu à mon avis, on administra de légers calmans joints à la thériaque et à d'autres cordiaux réclamés par la faiblesse du malade; les vomissemens s'arrêtèrent, les souffrances diminuèrent; mais comme il était aisé de le prévoir, la mort n'arriva pas moins deux jours après.

C'est surtout dans cette maladie que l'on peut dire avec Ovide :

Principiis obsta, serò medicina paratur,
Cum mala per longos involuêre moras.

Au mal, dès son début, portez un prompt secours :
Plus tard, on ne peut plus en arrêter le cours.

CHORÉE. (*V.* DANSE DE ST.-GUY.)

CHOUX-FLEURS. Excroissances charnues, presque toujours vénériennes, qui ressemblent à des choux-fleurs. (*V.* EXCROISSANCES.)

CHUTE DE L'ANUS. (*V.* ANUS.)

CHUTE DES CHEVEUX. (*V.* ALOPÉCIE.)

CHUTE DES CILS. Les causes de cette incommodité sont les ulcères, qui détruisent la racine des cils ; la petite ou la grande vérole ; les fièvres putrides ou graves, et tout ce qui détermine la chute des cheveux.

Les cils repullulent quelque temps après une fièvre maligne, lorsque celle-ci a produit leur chute.

TRAITEMENT. Nul ; ou celui de la maladie dans laquelle se montre la perte des cils. (*V.* ALOPÉCIE.)

CHUTE DE LA LUETTE. (*V.* LUETTE.)

CHUTE DE LA MATRICE. (*V.* MATRICE.)

CHUTE DE L'ŒIL. (*V.* EXOPHTALMIE.)

CIRON. Insecte de l'espèce *d'acare*, qu'on ne peut guère apercevoir qu'à la loupe, qui se loge principalement à la paume de la main, à la plante des pieds, surtout des enfans. Cet insecte est aussi la cause de la gale, selon quelques auteurs. (*V.* GALE.)

CIRSOCÈLE. Dilatation des artères et des veines du cordon des vaisseaux spermatiques. (*V.* VARICOCÈLE.)

CLAUDICATION. Action de boiter ; espèce de balancement imprimé au corps dans la marche, ou vice de mouvement dans l'une des extrémités inférieures, par l'effet duquel le centre de gravité du tronc se porte en marchant, d'un côté plus que de l'autre.

La claudication n'est point une maladie proprement dite, mais le résultat d'une foule de maladies et d'accidens : elle est plus commune dans les climats froids et humides. Camper a observé qu'en Hollande, et notamment à Amsterdam, le nombre des boiteux est dans la proportion d'un à vingt-huit.

Les Causes de la claudication tiennent à l'affection des os ou des parties molles.

Cette incommodité est *innée*, ou *acquise*.

1.° La claudication *originelle*, ou *innée*, peut tenir à un état de faiblesse ou débilité des muscles qui couvrent le fémur, et qui permettent à une extrémité de s'allonger plus que l'autre : elle est presque toujours due à la mauvaise conformation des membres abdominaux, comme les courbures défectueuses des cuisses, des jambes ; les positions vicieuses, les difformités du genou et des pieds ; l'aplatissement de ces derniers, leur raccourcissement ; l'absence des orteils, leurs rétractions ; le col du fémur trop court, trop horizontal, moins incliné qu'à l'ordinaire, appuyant sur quelque point de la hanche, au-dessus de la cavité cotyloïde ; la tête du fémur trop grosse, sa déformation dans le rachitis; l'absence du ligament rond, ou de la tête et du col du fémur, et même de la cavité cotyloïde : le trop d'ampleur de cette cavité ; sa conformation ovale, ou de la tête du fémur ; les contorsions du bassin, son élévation irrégulière, de manière que les cavités ne sont pas en rapport direct l'une avec l'autre, soit pour la hauteur, soit pour l'éloignement du centre, soit pour leur profondeur ; enfin la non existence d'une ou plusieurs parties des membres abdominaux.

2.° La claudication *acquise* survient le plus souvent dans l'enfance ; elle peut dépendre d'une entorse, d'une luxation, d'une fracture ; de la rupture du tendon d'Achille ; d'une plaie, avec perte énorme de substance ; des maladies de la cuisse, des muscles psoas, iliaque, obturateurs ; d'une ulcération à la matrice et aux parties environnantes ; des obstructions à ce viscère ; des maladies qui ont leur siége dans le bas-ventre ; des vers ; de la diastase du sacrum avec les os innominés : ou de celle du pubis, qui se manifeste ordinairement après les couches, chez les femmes qui ont la chair molle, la fibre faible ; des inflammations, des brûlures, d'abcès, de tumeurs au ligament rond, et à l'acétabule ; des maladies du pied, de la jambe, du genou, de la hanche, ou de la colonne épinière ; coxalgie ; déboîtement de la tête du fémur de sa cavité naturelle ; tumeur blanche ; hydarthre ; sciatique ; rhumatisme ; paralysie ; atrophie d'un membre ; ankiloses fausses ou vraies ; incrustations arthritiques des ligamens articulaires ; raccourcissement d'une extrémité, par la contraction permanente de la jambe, ou

des muscles de la cuisse; cicatrices dures, adhérentes; grandes douleurs; convulsions, etc.

Aucun auteur ne fait mention de l'hérédité de la claudication. Cependant mes observations particulières, faites dans mon pays natal, où il y a une grande quantité de boiteux, m'ont prouvé que cette maladie est héréditaire.

Quelle est l'espèce de claudication qui se transmet par la génération? Quelle est celle qui ne se propage pas ainsi? C'est ce que l'expérience ne m'a pas mis à même de constater.

Pronostic. L'on conçoit qu'il est difficile d'établir quelque chose de positif sur l'issue et la durée de la claudication en général; et que le jugement à porter sur cette infirmité est relatif à ses causes, à son ancienneté, à sa nature, et aux parties du corps qui en sont le siége. La claudication accidentelle est quelquefois susceptible de guérison: rarement celle qui est innée, invétérée, héréditaire.

Traitement. La claudication originelle, qui tient à la débilité des parties musculaires ou tendineuses, réclame l'usage interne des toniques, commencés de bonne heure; nourrice saine et vigoureuse; décoction de quinquina coupé avec le lait; fumigations, frictions aromatiques, ou avec la teinture de quinquina, sur la partie affectée, et sur l'épine du dos; linimens spiritueux et toniques, ou avec le baume opodelthoc, l'onguent martial ou nerval.

La faiblesse des hanches produit la claudication des deux côtés, qui ne peut avoir lieu que lorsque les deux membres abdominaux, tous deux mal couformés, le sont irrégulièrement l'un par rapport à l'autre. La cause de cette disgrâce vient souvent des nourrices ou bonnes, qui laissent marcher leurs enfans seuls et sans aide, avant que les parties destinées à soutenir le poids du corps aient acquis la fermeté nécessaire.

On corrige cette faute, quand on s'en aperçoit dans les commencemens, au moyen des ceintures qui compriment tout le tour du ventre, et qui soient bien garnies vers les hanches: de plus, on fomente celles-ci matin et soir avec des décoctions astringentes ou toniques, en continuant l'usage des bandages pour affermir les parties.

La claudication innée par vice de conformation, n'est susceptible que de la cure palliative, opérée au moyen de machines plus ou moins ingénieuses, qui aident à la marche. Si le membre est trop court, il faut l'allonger; s'il est trop long, il faut élever l'autre; s'il n'y a que quelques

lignes de différence d'un membre à l'autre, un bâton ou un soulier plus élevé sont suffisans ; mais si le pied ou la jambe manquent entièrement, il faut la fléchir, et faire usage du pilon et de la jambe de bois : dans le cas d'insuffisance de la jambe de bois ou du cuissart, le malade n'a pour ressource que les béquilles.

La médication de la claudication *acquise* doit être relative au vice qui l'a causée ou l'entretient.

On cherche à remédier à la claudication qui est produite par la rigidité des fibres, et la rétraction des tendons des muscles, par l'emploi des moyens proposés aux articles ARIDURE, CONTRACTURE.

Mais les causes les plus fréquentes de la claudication sont les suivantes :

Vers le sixième mois de la naissance, le vice rachitique courbe les os, déforme et grossit leurs extrémités articulaires, et détermine ainsi la claudication, qui n'admet d'autre traitement que celui du rachitis. (*V.* RACHITIS.)

Cette infirmité dépend le plus souvent du déplacement de la tête de l'os de la cuisse ; déplacement qui est dû, ou à l'engorgement des cartilages articulaires qui revêtent l'intérieur de la cavité cotyloïde et de la tête du fémur, et à celui du paquet graisseux que l'articulation renferme, et qui a été long-tems pris pour une glande synoviale ; ou à la carie, qui a détruit, soit le contour de la cavité cotyloïde, soit la tête du fémur.

Ces accidens tiennent aux vices scrophuleux ou rhumatismal, qui, en se fixant sur les jointures, y décident bientôt la claudication, si on ne se hâte de combattre ces vices par les moyens appropriés. (*V.* COXALGIE, ECROUELLES, RHUMATISME, TUMEURS BLANCHES.)

Le peuple, qui cherche toujours le merveilleux, fait dire des neuvaines à St.-Estropi, invoque l'assistance de St.-Claude. Dans le département de l'Aveyron, les estropiés, les boiteux, vont en pélerinage à l'église d'un village situé près de Rodez, et nommé Cignac. On voit, dans cette église, consacrée à Notre-Dame, plusieurs charretées de béquilles laissées par les boiteux, qui s'en sont retournés parfaitement droits, après avoir baisé les reliques de la vierge.

Puis chacun d'eux, pour accomplir son vœu,
Offre des dons pleins de magnificence,
Tous acceptés par la reconnaissance,
Par la madone et le curé du lieu.

PUC.

Quelqu'un qui témoignerait des doutes sur ces miracles, dans ce village, et dans bien d'autres aux environs, serait bien heureux de s'en retourner avec des béquilles, serait-il venu aussi droit que le sont les croyans, après que la sainte les a guéris.

CLIGNOTEMENT. Mouvemens convulsifs, rapides et passagers des paupières, avec un trouble plus ou moins grand de la vue, dû aux larmes dont l'œil est abreuvé.

Ces mouvemens peuvent avoir lieu sur les deux paupières a-la fois, d'un ou des deux yeux; mais c'est le plus souvent la paupière supérieure d'un œil qui éprouve un léger tremblement ou tiraillement qui amènent ce clignotement.

CAUSES. J'ai observé que, chez certains individus sujets à ce clignotement : qu'il paraissait principalement par un temps chaud et mou, pendant le règne du vent du midi; après les fatigues soit du corps, soit des yeux, en particulier par la lecture, les travaux du cabinet, ou les exercices de Vénus. Ces mouvemens alternatifs d'oscillation de la paupière, accompagnés de larmoiement, me paraissent en conséquence dus à l'atonie ou relâchement des muscles de la partie; ou mieux à la pléthore, et à l'engorgement séreux ou sanguin des vaisseaux qui rampent sur la paupière, et qu'on y aperçoit très-gonflés lors du clignotement.

TRAITEMENT. Dans l'un ou l'autre cas des causes susdites, les applications ou collyres fortifians, astringens ou antispasmodiques, sont convenables. Les topiques seraient calmans, si la tension ou le spasme de la paupière paraissait dominer. On pourrait aussi retirer de bons effets des vésicatoires placés à la nuque ou derrière les oreilles.

Mais, quelque fort et fréquent qu'il soit, ce clignotement est le plus souvent une incommodité légère et passagère. Nous ne conseillons pas, avec certains chirurgiens trop entreprenans, de couper les nerfs qui se distribuent aux paupières.

Le clignotement qui vient de la chute des cils est incurable.

CLIMATERIQUES (ANNÉES). (*V.* AGE CRITIQUE.)

CLIQUETIS. Espèce de bruit ou craquement que fait l'articulation de deux os dans certains mouvemens, dans certains cas, dans certaines maladies. Les causes de ce craquement sont tout ce qui peut produire la disette de

la synovie, destinée à la lubrification des os, comme l'excès du mouvement ou marches forcées, l'amaigrissement, la vieillesse, le scorbut, etc.

Certains individus font craquer à plaisir et à volonté les jointures de leurs doigts; c'est qu'alors ils allongent les ligamens élastiques des jointures, et séparent avec vitesse deux surfaces osseuses qui se touchaient immédiatement.

Les bailleuls savent fort bien faire craquer les jointures des os ; ils en tirent un grand parti pour persuader que de simples foulures étaient des luxations; ils invoquent le bruit qu'ils ont l'art de faire faire aux os articulés, pour preuve qu'ils viennent de réduire ces prétendues luxations. Je n'en ai trouvé aucun qui ne pratiquât ce honteux charlatanisme. (*V.* Entorse.)

On pourrait ordonner des bains tièdes, des fomentations émollientes ; mais une incommodité si légère n'exige point de traitement.

CLITORISME. (*V.* Masturbation.)

CLOU, Furoncle. Tumeur de la peau circonscrite, dure, chaude, douloureuse, d'un rouge-violet, s'élèvant en pointes, et d'un volume très-variable, depuis la grosseur d'une tête d'épingle, jusqu'à celle d'un œuf de poule.

Le clou se termine toujours par suppuration; il s'ouvre à la pointe de la tumeur, et il en sort un flocon fibreux, qu'on nomme vulgairement bourbillon ; ce flocon, qui ressemble à un pus épaissi, ou à un ver, est produit par une portion du tissu cellulaire, qui a été frappée de gangrène. Dès que le bourbillon est sorti, la plaie se cicatrise dans peu de jours.

On voit presque toujours plusieurs furoncles, rarement un seul, se développer à la fois, ou successivement, sur diverses parties du corps: surtout sur celles dont le tissu cellulaire abonde ; aussi on l'observe le plus ordinairement, à la marge de l'anus, aux fesses, au scrotum, à la partie interne des cuisses, et rarement au front, sur le cuir chevelu, à la paume des mains, et à la plante des pieds. Le furoncle n'est pas rare au visage; et quelques personnes y portent des boutons gros comme de petites cerises, qui sont de véritables furoncles; il est très-rare aux paupières, mais non pas aux oreilles ; car nous y avons vu assez souvent des boutons furoncles.

Lorsque le clou est très-gros, et alors il est ordinairement unique, la douleur forte qui l'accompagne, produit

l'agitation, l'insomnie, et quelquefois même la fièvre. Ces grands furoncles sont souvent accompagnés des engorgemens douloureux des glandes lymphatiques, qui reçoivent les vaisseaux absorbans de la partie qu'occupe le clou; mais ces engorgemens disparaissent à mesure que la suppuration dégorge la tumeur.

Causes. — *Prochaines* : Humeur âcre qui se dépose dans le tissu cellulaire. — *Occasionnelles*: Presque toujours congestions saburrales dans les premieresvoies; virus, ou vices dartreux, teigneux, psorique, etc.; répercussion des éruptions à la peau; passions vives, disposition du sujet, etc. Les clous sont quelquefois critiques, après de graves maladies, comme la petite vérole, etc.

Souvent après être guéris, il en vient d'autres sur différentes parties du corps; ainsi à plusieurs fois.

Traitement. Evacuations des saburres, au moyen de vomitifs et de purgatifs. Pour apaiser la douleur et la tension : fomentations, cataplasmes, linimens émolliens, ou rendus légèrement calmans; les tisanes, et les autres moyens indiqués contre le phlegmon. (*V*. ce mot).

L'ouverture de la tumeur doit être abandonnée à la nature : quand elle est faite, on aide la sortie du pus, et celle du bourbillon, en pressant doucement sur le côté de la tumeur ;quand l'ouverture de celle-ci vient à se fermer, avant que tout le bourbillon soit sorti, il survient un autre clou. Ainsi, lorsqu'on s'aperçoit que l'ouverture est prête à se fermer; avant la sortie de ce corps devenu étranger, on y introduit un petit morceau de trochisque, de minium, ou d'éponge préparée, afin d'agrandir l'ouverture, et de favoriser la sortie du bourbillon.

Il va de suite, que lorsque les clous sont produits par un virus spécifique, dartreux, ou autre, il faut faire le traitement approprié à ce vice.

Lorsque le bourbillon est sorti, l'ulcère qui en résulte guérit bientôt, par le pansement indiqué pour l'ulcère simple. La dureté qui subsiste après la cicatrisation de l'ulcère, se dissipe peu à peu. La cicatrice reste rouge pendant long-temps : celle-ci devient ensuite blanche; elle s'efface quand le furoncle est très petit; mais elle laisse une marque pour la vie, lorsqu'il a été considérable.

Régime adoucissant. Il faut, pour prévenir la récidive de la maladie, à laquelle certains individus sont fort sujets, placer et entretenir un cautère au bras, et garder un ré-

gime convenable ; car les furoncles ne sont communs que chez les personnes qui abusent du régime, qui mangent beaucoup, et digèrent mal, etc.

Erreurs populaires. Autrefois on prônait pour la guérison des clous, d'y appliquer une araignée pendant trois jours ; le gésier d'une cigogne cuit au vin ; des mouches en nombre impair, touchées avec le doigt annulaire.

Clou dit *hystérique* : douleur fixée à un espace de la tête, très circonscrit. Cet accident peut se montrer chez les hommes, comme chez les femmes, et quoiqu'il soit souvent un symptôme de l'hystérie: il l'est aussi de la névropathie, et des autres affections nerveuses ; de l'embarras de l'estomac, ou des viscères abdominaux, et peut se montrer dans diverses maladies. C'était donc une dénomination vicieuse, que celle de clou hystérique.

COCCYX (Maladie du). Cet os, quoique petit et mince, se fracture rarement, à cause de la mobilité des pièces dont il est composé.

Chez les personnes âgées, ces pièces sont quelquefois soudées ; une chute sur les fesses peut alors déterminer la fracture de cet os, qui se reconnaît à la mobilité des fragmens et aux douleurs aiguës que causent les mouvemens des membres inférieurs.

Le traitement des fractures du coccyx consiste dans l'application de trois ou quatre sangsues à l'anus; dans les fomentations résolutives ou émollientes, suivant l'état des parties.

Lorsque, par une chute sur le dos, le coccyx est enfoncé en avant, il revient aussitôt à sa place naturelle. N'en croyez pas les noueurs et les charlatans qui disent effrontément qu'il y a eu luxation ou déplacement de cet os, et qui sont intéressés à faire accroire aux malades, qu'ils viennent de réduire cette luxation. Les douleurs fortes et de longue durée qui sont la suite de cet accident, doivent être combattues par les applications résolutives, émollientes et même calmantes, aidées du repos absolu; ou par une saignée locale, au moyen des sangsues.

Le coccyx peut être déprimé en arrière par le passage de la tête du fœtus, lors d'un premier accouchement, surtout chez les femmes âgées; ou bien par le doigt de l'accoucheur, qui appuie dessus pour faciliter la sortie de l'enfant.

Le repos et quelques fomentations résolutives sont bien-

tôt cesser les douleurs légères qui résultent de cette dépression.

COELIAQUE (Flux). (*V.* FLUX CŒLIAQUE.)

COEUR (MALADIE DU). Le cœur est un muscle creux, qui pèse dix onces, chez un homme d'une taille ordinaire; il est placé au milieu de la poitrine, où il joue un rôle principal. Comme le grand ressort d'une montre, il a un mouvement de dilatation et de resserrement qu'on appelle *systole* et *diastole*: c'est par ce mouvement qu'il lance, sans jamais se reposer et sans jamais se lasser, le sang jusqu'aux extrémités les plus reculées du corps. Cet organe essentiel est sujet à une infinité d'affections, qui se montrent ordinairement avec palpitations : c'est pourquoi nous les avons décrites, presque toutes, aux articles PALPITATIONS et ANÉVRYSMES.

Nous ne faisons ici qu'énumérer les lésions organiques et maladies du cœur, renvoyant, pour les symptômes qui les accompagnent presque toutes, aux deux chapitres que nous venons de désigner, ou aux suivans :

ANÉVRYSMES, actif et passif; CARDITE, CONCRÉTION ou ENDURCISSEMENT, KISTE, MALADIE BLEUE, OSSIFICATION, PÉTRIFICATION, POLYPE, SUPPURATION, SYNCOPE, VERS, qu'on trouve quelquefois implantés dans la substance charnue du cœur : cette affection est très-rare.

Quant aux lésions physiques, elles consistent dans les plaies de cet organe, qui pénètrent ou non dans ses cavités.

Les plaies non pénétrantes ne sont pas essentiellement mortelles, comme le pense le vulgaire; on en a vu parvenir à une bonne cicatrice : on aide à la cure de ces plaies, par les saignées copieuses, par des boissons rafraîchissantes; une diète rigoureuse, et le repos parfait du corps et de l'esprit.

Les plaies pénétrantes sont toujours suivies de mort, à cause de l'hémorragie considérable et prompte qui en résulte.

COLIQUES. Douleurs du ventre plus ou moins fortes, surtout vers l'ombilic et les hypocondres; plus souvent avec resserrement et tension, qu'avec gonflement : elles sont fréquemment accompagnées de constipation, de toux et de vomissemens.

Les auteurs ont fait autant d'espèces de coliques, qu'il y a de maladies où la colique se montre, et dont elle n'est

évidemment qu'un symptôme. Nous ne devrions traiter ici que la colique essentielle, spasmodique ou nerveuse; nous parlerons cependant de la colique venteuse, de la bilieuse, du *miserere* ou *ileus*, et de la colique de plomb, dite *saturnine*, comme étant les plus fréquentes et les plus importantes.

Symptômes *de la colique nerveuse.* Elle n'a aucun siége fixe. Douleurs vagues du ventre, ordinairement vives, aiguës, le plus souvent ayant lieu autour du nombril, et dans le trajet du colon, qui est retiré et enfoncé : elles ont des rémissions ou des relâches; anxiété; malaise; pouls petit, concentré, fréquent; borborygmes; rétention des excrémens et des urines, ou urines abondantes et claires; quelquefois difficulté de respirer; effort pour rendre des vents; hoquet; convulsion, etc.

Symptômes *de la colique venteuse.* Celle-ci ne devrait pas être séparée de la précédente, car les vents qui la causent, sont le plus souvent produits par des resserremens, des spasmes partiels dans le canal intestinal; grouillemens, borborygmes, ou vents par la bouche et par le fondement; gonflement et tension du ventre, tantôt courts et passagers, tantôt longs et opiniâtres, au point de produire la difficulté de respirer, et de dégénérer en une tympanite : l'intestin qui a souffert devient faible, et il en résulte des rechutes. Le malade est soulagé par la sortie des vents par haut et par bas.

Symptômes *de la colique bilieuse.* Douleurs du ventre plus ou moins vives, et fixées le plus souvent à la région de l'estomac et de l'ombilic; soif; chaleur; inappétence; langue sèche et jaune; diarrhée; vomissemens de bile jaune, amère; urines rares, épaisses, rougeâtres; sentiment d'une corde, qui serrerait les intestins; pouls fréquent, petit.

Symptômes *de la colique iliaque, de miserere, passion iliaque, ileus, volvulus.* Cette espèce ne diffère de la colique nerveuse, que par son plus grand degré de violence : colique atroce; tension et douleur au bas-ventre avec vomissement de matières contenues dans l'estomac et les intestins; constipation opiniâtre; soif; chaleur, anxiétés extrêmes; difficulté d'uriner, etc.; intussusception ou invagination des intestins grêles, ou leur entortillement dit *volvulus*. Souvent, au reste, il est impossible de décider s'il y a, ou n'y a pas étranglement interne, dans une iléus très intense.

Symptômes *de la colique métallique, saturnine, de plomb, des peintres, des potiers.* Dabord, douleurs légères du ventre; pesanteurs à la région de l'estomac; borborygmes. Bientôt après, douleurs du bas-ventre, très-violentes, tantôt ardentes, tantôt lancinantes; sentiment de torsion des intestins; constipation opiniâtre; rétraction de l'abdomen vers la colonne vertébrale, non douloureux au toucher; nausées, vomissemens fréquens et très-pénibles; difficulté ou impossibilité d'uriner; pouls petit, fréquent et dur; douleurs dans les cuisses, les genoux et les jambes; stupeur dans les bras; paralysie; tremblemens dans les membres supérieurs, très-rarement dans les inférieurs; abattement extrême; sentiment de strangulation; voix éteinte; tête lourde; yeux troubles, égarés; délire; quelquefois hoquet; tension et tumeurs inégales du ventre; contraction de l'anus; matières fécales semblables à des crottins de chèvre; mouvement de rotation et rétraction des testicules; quelquefois convulsion; épilepsie; apoplexie, etc.

Causes — *Prochaines* : Spasmes, resserrement ou contraction plus ou moins forte des intestins; humeurs âcres; lésion dans la substance solide des intestins. — *Occasionnelles* : Suppression de la transpiration, des diverses évacuations, telles que, règles, hémorroïdes, lochies; rentrée des différentes éruptions à la peau; présence des corps étrangers dans les intestins; plaies de ces derniers; matières saburrales, putrides; vers; vents; indigestion; refroidissemens subits, surtout des pieds; hernies étranglées; invagination d'une portion d'intestins; diarrhée; dyssenterie; pituite; atrabile; hypocondrie; hystérie; goutte; rhumatismes; fièvres malignes; calculs et inflammations des reins, du foie, des intestins; accouchement; dentition; émétiques; purgatifs; mercuriaux; poisons; toutes les substances âcres; rétention des matières fécales; cidre; fruits verts; vins nouveaux; abus des acides qui donnent lieu à la colique appelée du *Poitou*; engorgement du pylore, du foie, de la rate, du pancréas, des ovaires, des testicules, de la matrice; inflammation de ces organes; dépôt d'humeurs, soit fébrile, catarrhale, scorbutique, dartreuse, teigneuse, psorique, scrophuleuse, rachitique ou purulente; passions violentes, colère, chagrin; vie sédentaire; travaux forcés du corps et de l'esprit.

La colique *venteuse* est produite par les alimens indigestes, durs, venteux; toute espèce de légumes secs; châ-

taignes ; fruits verts ; les oignons, l'ail ; les eaux minérales gazeuses, chargées d'hydrogène sulfuré, d'acide carbonique ; vins acides ou doux ; bierre , etc. ; la cause prochaine est celle des vents. (*V*. ce mot.)

La colique *bilieuse* a pour cause, une bile âcre, qui irrite les membranes des intestins.

La colique *iliaque* provient d'une forte irritation, qui détermine le mouvement antipéristaltique des intestins, quelquefois tel, que les malades rendent par la bouche des excrémens, les lavemens et les suppositoires. Ses causes éloignées sont : les matières arrêtées à l'extrémité de l'intestin *ileum*, ou dans le *colon*, comme excrémens endurcis; vers, noyaux de fruit avalés; humeurs des intestins ou des parties voisines ; irritation de toute espèce ; fruits non mûrs; noix mangées en grande quantité ; poisons ; hernies et souvent invagination des intestins grêles, nommée *volvulus*; l'imperforation de l'anus chez les enfans ; sauts, chutes sur le ventre ; toutes les affections morales vives.

La cause de la colique *saturnine*, est le plomb dans l'état de vapeur, de sel ou d'oxyde, qui, étant porté sur les intestins, les irrite et y détermine une tension, un resserrement violent, suivis de douleurs atroces : aussi cette maladie n'attaque que les personnes qui travaillent les préparations de plomb, ou qui usent des vins ou des alimens altérés par les divers oxydes de plomb. Cette espèce de colique est plus fréquente et beaucoup plus dangereuse en hiver qu'en été ; elle se termine en quelques jours , ou dure des mois entiers.

Pronostic. Il varie relativement à la cause , à l'intensité des symptômes, et au sujet. La colique nerveuse ; venteuse , bilieuse, est moins dangereuse que l'inflammatoire et l'hépatique:celles ci sont des symptômes de l'entérite, et de l'hépatalgie. L'iliaque et la saturnine sont les coliques les plus à craindre.

La sortie naturelle des excrémens et des vents , le changement de place de la douleur, la liberté de la respiration sont de bons signes. Les coliques sont moins à craindre chez les hommes que chez les femmes grosses, et chez les enfans. Plus une colique est violente , moins elle dure, pour l'ordinaire.

Dans toute colique, les sueurs sont un bon signe , parce qu'elles annoncent la cessation du spasme, et de la concen-

tration des forces ; on doit en dire autant des urines abondantes qui déposent, quoiqu'elles soient moins favorables que les sueurs. La raucité de la voix, et l'aphonie, dans les coliques violentes, annoncent les convulsions, qui sont d'un mauvais augure.

La colique est quelquefois suivie de la jaunisse, de la paralysie, et même, lorsqu'elle est très-violente, de l'épilepsie, des convulsions, de l'apoplexie, et de la mort.

La colique qui tient à un calcul, à une hernie, à un volvulus, à un abcès, à l'impression long-temps continuée des vapeurs métalliques, à des poisons, à la goutte, est le plus souvent funeste. Plus la soif est intense, et la douleur atroce, plus le danger est grand.

Le pouls faible, inégal; la sueur froide ; la rémission subite de la douleur, sans résolution ou évacuation critique ; la langue sèche ; le hoquet ; les yeux voilés ; les défaillances fréquentes, annoncent la mort.

Traitement : 1.° de *Colique nerveuse* ou véritable. Toutes coliques tenant à une irritation nerveuse, je suis surpris que, parmi les moyens conseillés pour les combattre, les médecins n'aient pas proposé, avec plus de confiance, l'opium et ses préparations, comme ils l'ont fait pour le cholera-morbus, le tétanos, et les autres maladies spasmodiques. Je puis assurer avec toute la bonne foi dont j'ai fait preuve dans cet ouvrage, n'avoir trouvé, dans une pratique de vingt-cinq ans, aucune attaque de colique, qui n'ait cédé, presque à volonté, à l'emploi des opiacés. J'aurais un nombre infini d'observations à rapporter de coliques nerveuses, bilieuses, catarrhales, de *miserere*, à la suite des couches, même saturnines, dans lesquelles les malades ont été guéris de la manière la plus prompte et la plus sûre au moyen de l'opium, que la prudence prescrit de ne donner d'abord qu'à dose modérée, parce que certaines personnes, certains tempéramens, les individus contrefaits ou bossus surtout, ne supportent qu'une très-petite quantité de ce narcotique.

Dès que je me trouve auprès d'une personne atteinte de colique, je commence par la rassurer, ainsi que ses parens, en leur promettant une prompte guérison. Une réussite constante sur plus de mille individus atteints de coliques de tout genre, peut excuser, en quelque sorte, ce ton d'assurance qui répugne tant aux vrais médecins.

Après donc m'être assuré qu'il n'existe pas de symp-

tômes de pléthore, ou d'une inflammation très-intense, je fais prendre un des calmans juleps, que je répète dans plus ou moins de temps; j'en augmente successivement la dose et les prises, jusqu'à disparition des douleurs : on est souvent obligé de porter la dose du laudanum liquide, jusqu'à cinquante, quatre-vingt, ou cent gouttes; et celle de l'opium à six ou huit grains, donnés dans l'espace de quelques heures; mais, pour l'ordinaire, trente ou quarante gouttes de laudanum, prises en deux doses rapprochées, ont suffi pour calmer les souffrances du malade : j'ai été rarement forcé d'y joindre l'opium en lavement, ou appliqué aux environs de l'ombilic sous forme de liniment ou d'emplâtre.

Je ferai observer que la douleur, l'irritation, la constriction, la tension excessive des intestins, ne cèdent qu'à des doses très-fortes de préparation d'opium; comme cela a lieu dans le cholera et le tétanos.

Les coliques hépatiques, néphrétiques mêmes, ont été amandées par ce remède héroïque, lorsque la présence d'un calcul a mis obstacle à leur guérison complète.

J'espère que mon expérience enhardira les praticiens timides sur l'emploi de l'opium, et qu'ils mettront désormais en usage ce moyen de guérir les coliques, ou au moins de calmer, dans quelques instans, les souffrances du malade. Que peut-on craindre, en pareil cas, des opiacés, puisqu'on les donne à doses graduées, et qu'on peut en surveiller les effets?

On ne doit point négliger les autres moyens útiles contre les coliques; tels sont : les tisanes adoucissantes, rafraîchissantes, les bains tièdes, les fomentations émollientes ou calmantes, les lavemens de même nature, etc.

Après avoir calmé les souffrances du malade, et amené la détente, le relâchement, il faut attaquer la cause du mal, mais, le plus souvent, celui-ci cède entièrement à l'effet du calmant.

2.° La *colique catarrhale*, qui a lieu à la suite d'une transpiration arrêtée, d'un froid de pieds, etc., doit être combattue par les moyens conseillés contre les catarrhes : légers sudorifiques et applications chaudes, vésicatoires sur les cuisses et même sur l'abdomen, etc.

3.° *Colique bilieuse.* Lorsqu'on a calmé les coliques, et dissipé l'état nerveux, la saburre, la bile, occupant souvent les premières voies, on donne alors les tisanes de

tamarin, quelques purgatifs doux, les lavemens émolliens, la limonade, etc.

4.° La *Colique venteuse* cède facilement aux bols, potions, fomentations et lavemens antispasmodiques ou calmans, lorsqu'elle tient à un état spasmodique des intestins.

Elle peut encore dépendre de la nature des alimens, ou seulement de l'inertie des viscères : dans le premier cas, les tisanes et lavemens émolliens, les purgatifs doux, sont convenables; dans le second cas, les carminatifs, qui sont tous toniques, seront efficaces. (*V.* VENTS.)

5.° Le traitement de la colique *iliaque* ou de *miserere*, consiste dans une ou deux saignées, s'il y a complication inflammatoire, ce qui est rare; mais comme elle est le plus souvent nerveuse, les bains tièdes, les fomentations et lavemens émolliens, les tisanes adoucissantes : surtout les *opiacés*, à haute dose, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, lui conviennent spécialement; on peut encore donner au malade quelques potions antispasmodiques, notamment le bol suivant dont M. Barthez a vu de bons effets : assa fœtida, sel de nitre, six grains de chaque ; camphre, deux grains ; sirop de menthe, q. s. pour un bol, qu'on répète toutes les trois heures.

6.° Les *coliques par étranglement des intestins*, sont les seules où l'opium pourrait être dangereux, en favorisant la gangrène.

On a cherché pendant long-temps à dégager l'intestin, entortillé ou invaginé, en faisant prendre aux malades du mercure coulant, ou des balles de plomb, dans l'idée fausse que ces corps, par leur pesanteur, doivent détruire l'étranglement des intestins. *Zacutus Lusitanus* donnait trois livres de mercure dans de l'eau tiède, et *Sylvius-Délèboë*, faisait avaler de petites balles d'or. Ces moyens mécaniques, sont plus nuisibles qu'utiles ; ils ne peuvent que sur-ajouter à l'irritation excessive des entrailles; d'ailleurs, comment savoir s'il y a volvulus, et si la partie supérieure de l'intestin n'est pas invaginée dans l'inférieure ; ces corps, par leur pesanteur, augmenteraient le mal, bien loin de le diminuer.

7.° Dans la *colique de plomb*, employez l'opium.

P. eau de camomille ou de fleur de tilleul, cinq onces ; opium et camphre, huit grains de chaque ; sirop de fleurs d'oranger, une once; mêlez et partagez cette potion en cinq doses; à prendre dans les vingt-quatre heures. Exté-

rieurement : fomentations, frictions, linimens, emplâtres, calmans, sur l'ombilic.

Le traitement employé à l'hôpital de la Charité, à Paris, et qui réussit, dit-on, constamment, est le suivant :

Le premier jour, lavement purgatif, composé de demi-once feuilles de séné, qu'on fait bouillir dans q. s. d'eau ; on ajoute à la décoction, quatre gros sel de Glauber, et quatre onces vin émétique. Décoction de casse qu'on prépare ainsi : prenez, casse en bâtons, une livre; faites bouillir pendant demi-heure, dans deux livres d'eau ; dissolvez, sel d'Epsom, une once ; tartre stibié, trois grains ; quelquefois on ajoute sirop de nerprun, une once ; ou confection hamec, deux gros. Le soir, on administre un lavement qu'on dit anodin, composé avec six onces huile de noix, et douze onces de vin rouge : on fait prendre un calmant composé de thériaque, un gros et demi ; opium, un grain et demi.

Le deuxième jour, on donne six grains de tartre-émétique dissous dans demi-livre d'eau tiède : pour deux doses, à une heure de distance, le matin à jeun. Lorsque le malade a vomi, on lui fait prendre, par verrées dans la journée, la décoction sudorifique suivante : prenez squine, salsepareille, gaïac, un gros de chaque ; faites bouillir pendant une heure, dans six livres d'eau, qu'on réduit à quatre : ajoutez, sassafras, une once ; réglisse, demi-once ; faites bouillir légèrement ; passez. Le soir, le lavement anodin et le calmant, comme le premier jour.

Le troisième jour, on administre l'eau de casse, mais sans émétique ; le lavement purgatif et la tisane sudorifique. Le soir, le lavement anodin et la thériaque, avec l'opium.

Le quatrième jour, on purge avec : prenez feuilles de séné, deux gros ; faites bouillir dans huit onces d'eau et réduire à six ; dissolvez, sel de Glauber, demi-once ; passez et ajoutez, jalap en poudre, un gros ; sirop de nerprun, une once. On aide à l'action du purgatif, par la tisane sudorifique. Le soir, on administre le lavement anodin, la thériaque et l'opium.

Le cinquième jour, lavement purgatif ; tisane sudorifique ou eau de casse, sans tartre stibié. Le soir, lavement anodin et le calmant.

Le sixième jour, purgatifs du quatrième jour, et le reste comme le cinquième. La guérison a ordinairement lieu

après le second purgatif : on les réitère, s'il est nécessaire. Pendant tout le traitement, le malade boit la tisane sudorifique ; il doit insister sur son usage, même plusieurs jours après être guéri. Ce traitement, qui doit être modifié selon l'âge, le sexe, le tempérament, le degré d'intensité de la maladie, suppose que la colique saturnine est accompagnée de saburres biliformes. Quand cette complication n'a pas lieu, que la colique est purement nerveuse, les opiacés, à fortes doses, sont les moyens prompts et efficaces.

Régime. Bouillon, ou eau de veau ou de poulet; alimens très-légers et en petite quantité ; boissons délayantes; tranquillité ; gaîté. On évite les fruits verts ; les vins acides ; les alimens indigestes, venteux ; le froid ; l'humidité, surtout celle des pieds ; les passions vives, etc. (*V.* Régime adoucissant.)

On suit pour les autres espèces de coliques le traitement approprié à la maladie qu'elles accompagnent.

Ainsi les coliques causées par les vers, par un empoisonnement, seront combattues par les huileux pris en grande quantité; l'huile d'amandes douces, d'olive, de noix, de ricin ; par les boissons mucilagineuses, etc. (*V.* Vers; Empoisonnement.)

Le coliques *hémorroïdales* et *menstruelles*, ou qui sont dues à la suppression de l'écoulement du sang hémorroïdal ou menstruel, seront guéries par les moyens doux, propres à provoquer ces divers flux; par les demi-bains, les fumigations, les injections, les lavemens émolliens; par l'application des sangsues à l'anus ou aux grandes lèvres : ayant soin de s'abstenir des aléotiques, des emménagogues et de tous les remèdes chauds, irritans, qui augmenteraient les douleurs de colique ; quelques prises d'opiacés seront ici encore très-convenables pour rompre le spasme qui s'oppose à ces excrétions.

Colique *hépatique*. (*V.* Hépathalgie.)

Colique *inflammatoire*. (*V.* Entérite.)

Colique *néphrétique*. (*V.* Néphralgie.)

Colique *des Nourrissons*, Tranchées. Douleurs intestinales, plus ou moins aiguës, auxquelles les enfans sont sujets, jusqu'à l'âge de deux à trois mois, et qui souvent les fatiguent beaucoup.

Symptômes. Agitation, inquiétudes, cris, insomnie ou sommeil agité; contorsions des membres; visage rouge, violet;

refus de l'enfant de prendre le sein, ou il l'abandonne un instant après : il ne tette bien que lorsqu'on le tient dans une position droite ; constipation ou diarrhée ; vents qui gonflent le ventre et sortent par haut ou par bas, avec une odeur aigre ; grande sensibilité de l'estomac ; urine claire, abondante et mouillant l'enfant jusques sous les bras ; selles verdâtres ou putrides.

CAUSES. — *Prochaines* : Spasmes, resserrement, tension dans une partie du canal intestinal ou produit par le maillot. —*Occasionnelles* : Rétention du méconium ; saburres acides, glaireuses ; mauvais lait ; usage précoce des alimens et des bouillies mal préparées, des fruits crus, acides ; abus du miel, du sucre, des remèdes actifs ; refroidissement du corps, et particulièrement des pieds ; vice héréditaire ; pierre dans la vessie, etc.

PRONOSTIC. Cette maladie est très-douloureuse et jette le nourrisson dans un état affreux ; elle se termine souvent par des convulsions ou l'éclampsie, quelquefois par la dyssenterie, l'invagination des intestins, la paralysie ou la mort.

TRAITEMENT. Il doit se rapporter à l'accès, ou à l'attaque de coliques, ou à sa cause.

Dans le premier cas : application de substances chaudes ou émollientes sur le ventre ; frictions et fomentations aromatiques ou toniques, ou avec de l'eau-de-vie chaude camphrée, avec l'huile de laurier ou avec le liniment spiritueux.

S'il y a constipation, un lavement avec demi-verre de lait, trois cuillerées d'huile et un peu de sucre : le tout bien mêlé ; fomentations émollientes ou un bain tiède, pris pendant un quart-d'heure ; au sortir du bain, on enveloppe l'enfant, bien essuyé, avec une flanelle chaude ; purgatif léger, avec demi-once de sirop de chicorée, de fleurs de pêcher, ou de mercuriale ; ou d'huile de ricin, mêlée à la même quantité d'amandes douces ; on peut encore donner l'eau de rhubarbe, ou deux à trois gros de manne dissoute, dans demi-tasse d'eau.

On combat l'état spasmodique ou de tension, avec les potions suivantes.

P. eau de menthe ou de camomille trois onces ; sirop de fleurs d'oranger et de coquelicot, demi-once de chaque ; mêlez. Dose : par cuillerées.

P. eau de fleurs d'oranger, une once ; thériaque, demi-

gros ; dissolvez. Dose : une cuiller à café de temps en temps.

Demi-grain de fleurs de zinc, donné toutes les deux heures ; on porte ensuite la dose à un grain. Les fleurs de zinc, recommandées par plusieurs médecins, m'ont paru peu efficaces.

Donnez, deux fois par jour, demi-gros à un gros, sirop diacode, ou deux gouttes de laudanum, dans une cuillerée d'eau ou de lait de la mère.

Extérieurement, et dans les cas pressans : l'opium en friction et en lavemens ; frottez le creux de l'estomac et les environs du nombril, avec un liniment calmant ou avec huit à dix gouttes de laudanum; ou appliquez-y deux gros de thériaque imbibés de ces gouttes ; ou mettez celles-ci dans demi-livre d'eau de mauve tiède, pour un lavement.

Je suis persuadé qu'on guérirait toutes les coliques des nourrissons si on avait le courage de leur donner les opiacés à une dose capable de calmer leurs souffrances : un de mes enfans, âgé de dix mois, éprouvait des coliques si fortes, qu'il faisait des contorsions affreuses, devenait tout violet, et paraissait près de suffoquer par la douleur ; je ne pus plus y tenir ; j'allai prendre demi-once sirop diacode, chez le pharmacien ; je lui en donnai un peu plus de la moitié ; l'enfant fut calme, et s'endormit dans l'instant. Le lecteur qui a des enfans me pardonnera d'avoir été très-effrayé de l'effet aussi prompt du remède ; je réveillai l'enfant de force, une heure après, et fus fort content de l'entendre crier ; il n'eut plus de coliques.

Traitement de la cause. Hydrogale pour boisson, ou eau gommeuse ; purgatifs susdits ; ou prenez sous-carbonate de potasse demi-once, faites fondre dans demi-livre d'eau, ou de l'émulsion ci-dessus. Dose : une cuiller à café, quatre fois le jour.

Pour combattre les acides. (*V.* Aigreurs.)

Contre les glaires (*V.* Glaires.) Si l'enfant rend beaucoup de vents, la poudre carminative suivante :

P. iris de Florence et semence de fenouil, dix grains de chaque ; safran gatinois, cinq grains ; faites-en une poudre qu'on divise en trois doses, dont on donne une, tous les jours, dans uue cuillerée de lait.

On peut donner à l'enfant quelques grains de sucre d'anis.

Lorsqu'on ne craint pas d'échauffer le nourrisson, on lui

donne, deux fois par jour, une cuillerée de fleurs d'oranger, de fenouil, d'eau de menthe, de cannelle, d'eau ou de vin.

Le traitement préservatif des tranchées consiste à éviter les causes qui les produisent : on fait prendre au petit malade un peu de bouillon bien dégraissé, et de vin coupé on pratique des frictions douces sur son ventre, etc.

Colique *du Poitou.* (*V. Colique saturnine.*)

Colique *utérine*, Hystéralgie. Les femmes, et les filles, plus particulièrement lorsqu'elles n'ont point accouché, sont parfois sujettes, avant, pendant ou après la menstruation, à des douleurs ou tranchées vers la région de la matrice ; ces coliques, qui s'étendent dans les cuisses et le dos, varient dans leur intensité, depuis la douleur la plus supportable, jusqu'à celle qui, par sa véhémence, occasionne le délire, la fièvre, des convulsions, des syncopes, etc.

Les causes de cette affection sont : la difficulté de la menstruation, surtout aux époques de l'apparition ou de la cessation des règles ; les engorgemens de la matrice, des ovaires ou des ligamens larges ; l'épaississement ou l'acrimonie du sang ; le spasme fixe de ces parties, entretenu par les affections tristes de l'âme, etc. Ces coliques, par la fréquence de leur retour, rendent les femmes bien malheureuses, dérangent leurs digestions, détruisent lenrs forces, amènent l'amaigrissement et le marasme.

Traitement. Les opiacés sont encore ici les remèdes les plus efficaces pour faire cesser les douleurs, détruire le spasme de l'utérus, et faciliter la circulation des humeurs dans la région du bas-ventre.

On emploie les potions, les fomentations, les injections calmantes ; on aide au relâchement des parties par les demi-bains tièdes, les fomentations émollientes.

On fait prendre à la malade les boissons adoucissantes, si elle a la fièvre ou de la chaleur. Lorsqu'il existe une pléthore générale, on prescrit la saignée du bras. Si la pléthore n'est que locale, on opère un dégorgement prompt, par le moyen de sangsues placées à la vulve.

Après la cessation de l'attaque des coliques et du flux menstruel, on s'occupe de la cure radicale ; lorsque la maladie dépend d'une grande mobilité nerveuse, on emploie le traitement prescrit à l'article névropathie : tonique ou relâchant, selon que l'atonie ou le spasme dominent.

Colique *végétale.* Cette colique, dont les auteurs ont

fait mal-à-propos une espèce à part, dépend de l'usage des végétaux et fruits verts acides, des vins aigres, de la bierre, du cidre ; son traitement ne diffère guère de celui des autres coliques : tisanes adoucissantes; fomentations, lavemens émolliens ; bains tièdes; purgatifs doux, répétés ; les opiacés surtout ; comme dans le cas suivant :

En 1802 j'ai guéri, à Millau, quatre personnes dans une même famille, d'une colique atroce, s'accompagnant de symptômes de choléra, chez les deux plus jeunes. Ces quatre individus avaient été empoisonnés par une limonade qui avait resté à la cave pendant dix-huit heures, dans une cruche dite d'étain, et qui était de plomb. L'opium réussit d'une manière héroïque, comme dans les autres cas de coliques.

Régime. Dans toutes les espèces de coliques : bouillon, ou eau de veau ou de poulet; alimens très-légers et en petite quantité ; crème de riz, de pain ou de fécules de pommes-de-terre ; tranquillité, repos. On évite les fruits verds, les vins acides, les alimens indigestes, venteux; le froid, l'humidité, surtout celle des pieds ; les passions vives, etc. (*V.* Régime adoucissant.)

Erreurs populaires. Dans l'*Iléus* : frotter le ventre du sang de canard mâle, d'une chauve-souris, qu'on vient de démembrer toute vive.

Pour se préserver de la colique : porter un brasselet d'or où l'on a enchâssé un cœur de cochevis, *galerita*.

On peut voir, dans Pline, combien la médecine de son tems était puérile et magique; ce qui n'a pas peu contribué à la mauvaise opinion qu'avait *Montaigne* de cette science, et ce qui lui a fait dire avec raison : « le choix même de la plupart de leurs drogues est aucunement mystérieux et divin. Le pied gauche d'une tortue, l'urine d'un lézard, la fiente d'un éléphant, le foie d'une taupe, du sang tiré sous l'aile droite d'un pigeon blanc ; et, pour nous autres coliqueux, tant ils abusent dédaigneusement de notre misère ! des crottes de rat pulvérisées, et telles autres singeries qui ont plus le visage d'un enchantement magicien, que de science solide. »

Il y a peu de jours qu'un tonnelier m'a enseigné un remède infaillible pour éviter les coliques, et pour les guérir d'une manière sûre : il m'a fait voir un petit sachet suspendu au cou jusqu'à la hauteur du nombril; il était rempli de mercure doux. Le peuple croit beaucoup à la vertu préser-

vative des branches de corail ou d'autres amulettes qu'on suspend au cou des enfans ; encore si c'était une relique ! à la bonne heure ! Les protestans et les catholiques croient que si l'on ne mange pas des pois chiches le dimanche des Rameaux, on souffrira de la colique pendant toute l'année, se fondant sur ce que l'évangile (qui n'en dit rien) apprend que J. C., allant à Jérusalem ce jour-là, traversa un champ semé de ces pois , et les bénit.

COLLIQUATIFS (Flux). Evacuations excessives , provenant d'énervation ou épuisement des forces , d'une dissolution ou décomposition rapide du sang , des humeurs et des autres parties du corps ; évacuation qui augmente la déperdition des forces , jusqu'à leur destruction totale. Les flux colliquatifs sont donc toujours de mauvais augure. Il y a une colliquation putride et une séreuse. (*V*. Diarrhée colliquative , Fièvre putride , Phthisie pulmonaire , Suette , Sueurs.

COLLYRE. Nom donné aux médicamens externes, contre les fluxions des yeux. On a beaucoup abusé , jusqu'à nos jours, des collyres, auxquels on attribuait des vertus spécifiques qu'ils ne sauraient avoir.

On ne donne guère aujourd'hui le nom de collyre, qu'aux remèdes liquides, qu'on emploie dans le traitement des maladies des yeux, sous forme de bain , de fomentation ou d'injection.

Les collyres sont astringens, fortifians ; ou émolliens ; relâchans ou calmans.

Les derniers conviennent dans les ophtalmies aiguës , et s'emploient tièdes ; les premiers dans les chroniques , et on les applique froids. (*V*. Astringens , Calmans , Emolliens.)

COMA. Assoupissement très-profond , qu'on ne peut faire cesser, même à l'aide d'une forte irritation. (*V*. Apoplexie.)

COMBUSTION HUMAINE SPONTANÉE. (*V*. Brulure , à la fin de l'article.)

COMMOTION. Secousse, ébranlement violent causé par un corps ou une chute.

La commotion , étant l'ébranlement général ou local du système nerveux , peut se faire ressentir dans toutes les parties du corps ; il faudra une impression violente et extraordinaire pour que les muscles et les nerfs tombent

dans l'engourdissement et la stupeur : tandis que des secousses, beaucoup moindres, se feront ressentir pernicieusement lorsqu'elles porteront sur des organes plus importans ou sur des viscères : parmi ces derniers, les plus exposés aux effets de la commotion sont : le cerveau, le cervelet, la moelle allongée, et la moelle épiniaire, les poumons, le cœur, l'estomac, le foie et la rate ; mais le cerveau et la moelle épinière, sont les plus sujets à des commotions et à la désorganisation de leur tissu délicat.

COMMOTION *du cerveau et de la moelle épinière.*

SYMPTÔMES. Lésion, plus ou moins forte, des fonctions du cerveau ; mal de tête ; vertige ; perte de la parole ; syncope ; assoupissement ou apoplexie ; vomissement ; obscurcissement de la vue ; rougeur et inflammation des yeux ; quelquefois saignement par le nez, la bouche et les oreilles ; bourdonnement ; frisson et fièvre ; insomnie ; délire ; sortie involontaire de l'urine, des excrémens, de la semence ; paralysie, convulsions, mort.

L'on conçoit que les symptômes seront d'autant plus intenses, que la commotion sera plus forte : lorsqu'elle est très-légère, celui qui l'éprouve en est seulement étourdi : il éprouve la sensation d'une lumière, plus ou moins vive ; lorsqu'elle a été plus grave, il y a perte de connaissance ; mais pour peu de temps : le malade tombe dans un profond assoupissement, quelquefois mortel.

CAUSES. Coups, contusions, chutes ; pression sur la tête ; secousses très-vives de cette partie, produites par la chute sur les pieds, les fesses, ou sur le dos ; ou par une percussion de la tête par un corps mou, mais pesant, qui tombe de fort haut, comme une botte de paille, de foin, un matelas, etc. ; coups reçus au menton.

Une commotion peut donner lieu à la mort, par un affaiblissement de la masse cérébrale, tel qu'il en résulte une suspension totale des fonctions du cerveau. Mais souvent elle est accompagnée d'une congestion sanguine, passive, dans le viscère affecté, ou dans ses enveloppes ; de la rupture de ses vaisseaux, qui donne lieu à des épanchemens sanguins ; de l'inflammation du cerveau et de ses membranes, et de la suppuration qui en est une des terminaisons ordinaires : quelquefois la commotion laisse, à sa suite, la stupidité, la démence, la folie. La commotion et les abcès du foie, de la rate, des poumons, ont souvent été en même temps que la commotion du cerveau.

Le foie, l'estomac, le pancréas et la rate, sont aussi exposés à une commotion immédiate, qui peut être produite par un coup, une bourrade, une chute; la projection d'un corps dur, ou le heurtement contre un obstacle; les symptômes qui se montrent alors, sont: la syncope, la meurtrissure, le crachement de sang, le gonflement et une douleur à la région de l'estomac, qui s'avive par le moindre toucher; le dégoût, les nausées, le vomissement, la cardialgie; le froid des extrémités; enfin, l'augmentation de la tuméfaction et de la douleur de l'estomac, par l'usage des alimens qui ne peuvent être supportés que liquides.

Pronostic. Les commotions du cerveau, de la moelle épinière et des viscères, sont le plus à craindre. Le danger de la commotion est en raison de son intensité, ou de la violence de sa cause, et selon qu'elle est suivie on non d'accidens graves: tels qu'épanchemens sanguins; inflammations; abcès, etc.

La commotion, qui provient de la percussion directe ou immédiate sur l'organe affecté, est plus redoutable que l'indirecte, ou celle qui résulte d'une cause qui a agi sur une partie éloignée de celle qui est malade: comme lorsque la commotion du cerveau, par exemple, est le résultat d'une chute sur les pieds ou sur les fesses. L'issue de la maladie est d'autant plus incertaine qu'elle peut n'avoir lieu qu'au bout de plusieurs mois, et que souvent, après certains progrès d'amélioration, on voit paraître les symptômes primitifs, et le cerveau retombe dans l'affaissement, dans la débilité, alors même que l'amélioration de l'état du malade ferait espérer une guérison prochaine.

Les accidens de la commotion sont ordinairement très-graves, lorsqu'elle dépend d'une forte contusion, sans fracture ou avec des petites fractures du crâne; tandis qu'il y a des fractures très-considérables de cette boîte osseuse, qui ne sont suivies d'aucun accident fâcheux.

Une légère commotion, avec simple étourdissement et perte de connaissance, pendant quelque temps, a rarement des suites fâcheuses. Il est bon de rassurer, à cet égard, les gens du monde, qui, à la moindre chute, au plus léger coup sur la tête, redoutent, mal à propos, la formation d'un dépôt dans cet organe.

Traitement. Lorsque les signes de pléthore se montrent, à la suite d'une commotion, et qu'on peut craindre l'in-

flammation de l'organe affecté, ou un épanchement sanguin, on pratique quelques saignées générales et surtout locales, à l'aide des sangsues; mais il ne faut pas trop insister, comme le faisaient les anciens, sur les évacuations du sang, parce qu'elles augmenteraient la débilité et l'affaissement du cerveau. On emploie ensuite comme révulsifs, quelques purgatifs doux ou tisanes laxatives; émétique en lavage; petit-lait; des tamarins, etc.; les pédiluves, les lavemens émolliens et même purgatifs; les vésicatoires, posés loin de la partie affectée, et ensuite sur le siége du mal: le tout combiné avec les applications résolutives et même calmantes. On combat l'irritation, le spasme du cerveau, par quelques prises de camphre uni à l'assa fœtida et même à l'opium; l'on prescrit encore, dans le même but et comme toniques, l'oxyde de bismuth, les fleurs de zinc, la valériane.

Les médecins anglais et allemands emploient, dans la commotion du cerveau, des affusions et des fomentations d'eau froide sur la tête.

L'emploi de l'émétique, tant prôné par Desault, en pareil cas, nous paraît dangereux, comme favorisant l'afflux du sang vers les parties supérieures, et la congestion du cerveau.

L'observation suivante prouvera l'incertitude et la lenteur des suites de la commotion, et que la nature se ménage quelquefois des ressources contre les épanchemens que l'art ne saurait avoir.

Le nommé Durand, de Réquista, âgé de cinquante ans, fut jeté, avec violence, par terre, par une pouliche indomptée: la chute se fit sur le dos, sur un gazon bien garni; la commotion fut forte, avec perte de connaissance, pendant quelques minutes; il remonta néanmoins, bientôt après, sur sa bête, et se rendit au lieu de sa résidence, où je le vis aussitôt; il se plaignait d'un grand mal de tête, de forts tiraillemens à la nuque, de bruissemens d'oreilles et dans l'intérieur du crâne, etc.; la tête, soigneusement examinée, ne laisse apercevoir aucune trace du coup, ni de fracture: saignée du pied, saignée du bras. Le lendemain et les jours suivans: symptômes plus intenses, souffrances plus fortes, insomnie complète; tête très-pesante, très-douloureuse; tiraillement à la partie postérieure du cou; pouls dur, fréquent et plus développé que le premier jour; étourdissement, tintemens d'oreilles continuels, rêvasseries même

par momens : nouvelle saignée; sangsues à la tête ; pédiluves synapisés ; tisanes rafraîchissantes ; lavemens émolliens : les jours suivans : purgatifs, répétés jusqu'à deux fois, à cause des signes de saburre ; vésicatoire à la nuque : les symptômes s'amendent; le malade goûte un peu de sommeil, pour la première fois depuis huit jours. Au bout de trois semaines il reprend ses travaux actifs; cependant il éprouve, de temps à autre, quelques étourdissemens et tiraillemens dans les parties postérieures de la tête et du cou ; son sommeil est interrompu par des rêves, etc. Cet état était peu rassurant ; je fis part de mes craintes aux parens du malade, et leur recommandai de lui faire garder le repos et un régime convenable ; on oublia bientôt mes avis, croyant que la guérison se compléterait peu à peu. Je perdis cet homme de vue ; mais, six mois après, l'ayant rencontré, il me dit que j'avais eu raison de conserver des craintes sur sa santé ; qu'il avait souffert continuellement de la tête, jusques au jour où il était sorti, par une de ses oreilles, plus d'un verre de matière purulente.

CONDYLOME. Excroissance située le plus souvent aux environs de l'anus, et due au virus syphilitique. L'allongement et l'endurcissement de la peau et du tissu cellulaire produit cette excroissance, qui étant resserrée à la base et arrondie à son sommet, a reçu le nom de CONDYLOME, par sa ressemblance avec la tête d'un os articulé. (*V.* EXCROISSANCES.)

CONGÉLATION. (*V.* ASPHYXIE *par le froid.*)

CONSOMPTION. (*V.* LENTE Fièvre.)

CONSOMPTION GÉNITALE ou DORSALE. PHTHISIE DORSALE. Epuisement produit par une déperdition excessive de semence.

SYMPTÔMES. La consomption dorsale, dit Hippocrate, naît de la moëlle épinière ; c'est une maladie fréquente chez les nouveaux mariés et chez les libertins ; ils tombent malades sans s'en apercevoir ; ils conservent l'appétit, mais leur corps se consume ; ils sentent comme des fourmis qui descendent de la tête le long de l'épine ; en urinant et en allant à la selle, ils rendent beaucoup de semence liquide ; quoiqu'ils voient des femmes, ils n'engendrent point ; ils perdent la semence dans le lit, sans avoir été provoqués par des songes ; ils la perdent à cheval, en marchant, enfin dans toutes les positions. Il en résulte difficulté de respirer, grand état de faiblesse, pesanteur de

tête et bourdonnement d'oreilles ; lassitude ; ennui ; mélancolie ; difficulté de fléchir le corps et d'uriner; digestion laborieuse; constipation ; urines rares, colorées, avec un nuage plus ou moins blanchâtre; toux sèche, petite et rare; palpitation fréquente du cœur; douleur de tête forte et aiguë; sommeil agité, troublé par des rêves; maigreur progressive; douleur des articulations; proéminence des apophyses du dos ; tremblement des mains ; pouls petit, serré, inégal; vertige ; affaiblissement de la vue et des autres facultés de l'âme ; fièvre lente. Cette affection est commune aux personnes des deux sexes.

Causes. La consomption dorsale, *tabes dorsalis*, dépend de la faiblesse des organes de la génération : lesquels ont la vertu d'entretenir le ton du reste du corps, lorsqu'ils sont en pleine vigueur ; du plaisir excessif qui accompagne l'évacuation de la liqueur séminale, et qui énerve la personne qui s'y livre. Les autres causes sont : les excès vénériens; la masturbation fréquente ; l'habitude des gonorrhées; les suintemens habituels ; la faiblesse des vésicules séminales ; l'engorgement de la prostate, etc.

Pronostic. Cette maladie est fort dangereuse, et conduit le plus souvent le malade dans un marasme mortel. On peut guérir cependant le *tabes dorsalis* dans son commencement. (*V.* Lente, Fièvre.)

Traitement. Nourriture douce, fortifiante et rafraîchissante ; bouillon de tortue ; gelées de salep, de sagou ou de pommes-de-terre ; lait d'ânesse, ou tout autre lait pris à la dose de deux ou trois verres dans la journée ; régime lacté et féculent; chocolat au lait. On doit combiner sagement l'usage des excitans avec celui des tempérans : lichen d'Islande avec le lait ; martiaux et autres *toniques*, n.os 11, 39. Une cuillerée ou une once de sirop de quinquina, pris deux ou trois fois par jour, ou immédiatement avant le lait ; ou l'extrait du même médicament ; les toniques de l'article Abattement; les bols astringens, n.os 13, 23. On peut ajouter au quinquina quelques antispasmodiques *toniques*, n.° 64. Extérieurement : cataplasmes rafraîchissans ou de riz, sur le ventre ; bains froids pris une ou deux fois par jour, pendant une demi-heure, dans une eau courante et rapide. Dans le cas où les organes de la génération sont tombés dans l'atonie, et quand les pollutions ont lieu à la plus légère sensation de volupté, ou même par les plus faibles souvenirs

de plaisir, on applique sur le bas-ventre les fomentations toniques et astringentes.

Le Régime remplira le but principal du traitement : bouillons, viandes succulentes et de facile digestion, ou autres analeptiques (*V.* ce mot); tels que, volaille, veau, mouton, bouillons de grenouilles; habitation de la campagne, promenade à cheval, dissipation, gaîté. Le malade tourmenté par des pollutions, couchera sur de la paille ou sur un matelas de crin, sur l'un des côtés, plutôt que sur le dos; il s'abstiendra des plaisirs vénériens, et évitera, avec soin, tout ce qui en provoque les désirs, surtout la masturbation; tranquillité d'esprit et de corps.

Forestus, dans une consomption dorsale, ordonna le lait d'une jeune nourrice, qui vivait auprès du malade, jour et nuit, mais qu'il fallut éloigner de suite; car le retour des forces aurait bientôt fait craindre une nouvelle cause d'épuisement. Nous pensons que ce grand médecin commit une imprudence, les personnes atteintes de cette maladie, étant ordinairement trop portées au plaisir de l'amour, pour qu'on doive leur fournir les occasions d'en abuser.

Il ne faut pas confondre les pertes provenant de faiblesse, avec celles qui résultent d'une quantité excessive de semence, accumulée dans les vésicules; avec celles qui arrivent quand on va à la selle, et qui sont une suite nécessaire de la compression qu'exercent les excrémens endurcis, sur les vésicules séminales trop gorgées; encore moins avec les écoulemens de l'humeur muqueuse ou prostatique, qui arrivent chez les personnes qui ont beaucoup de tempérament, par la moindre idée lascive ou attouchement déshonnête. Ces pertes proviennent plutôt d'exubérance de vie que de faiblesse constitutionnelle ou locale; et les individus qui en sont atteints s'en effraient et se croient impuissans, bien mal à propos. L'habitude funeste de la masturbation, et les excès dans le coït, étant les causes de cette consomption, le plus souvent mortelle : une conduite sage et modérée sera le préservatif assuré de cette terrible maladie, comme de presque toutes les autres.

O vous, qui ramenez dans les murs de Paris
Tous les excès honteux des mœurs de Sybaris;
Qui, plongés dans le luxe, énervés de mollesse,
Nourrissez dans votre âme une éternelle ivresse!
Apprenez, insensés, qui cherchez le plaisir,
Et l'art de le connaître, et celui de jouir.
Les plaisirs sont les fleurs, que notre divin maître,

Dans les ronces du monde, autour de nous fit naître :
Chacune a sa saison, et, par des soins prudens,
On peut en conserver pour l'hiver de ses ans.

VOLTAIRE.

CONSTIPATION. Paresse du ventre ; état d'une personne qui ne peut aller librement à la selle.

La constipation est plutôt un symptôme ou une cause de maladie, qu'une maladie elle-même.

SYMPTÔMES. Rétention des excrémens dans le canal intestinal, au-delà du terme où la nature a la coutume de s'en débarrasser ; difficulté d'aller à la selle ; dureté des matières fécales ; tension et sentiment de pesanteur dans le ventre, qui augmentent tous les jours ; malaise ; mal de tête ; rougeur de la face ; envies d'aller du ventre ; inquiétudes, coliques ; efforts douloureux, et souvent inutiles, pour expulser les matières fécales ; urines troubles ou rares ; hémorroïdes, ou irritation de l'anus.

CAUSES. Alimens salés, épicés ; abus des boissons spiritueuses, du café ; équitation ; exercices et sueurs, excessifs ; études opiniâtres ; travaux du cabinet ; habitude de se tenir assis, de rester trop long-tems au lit ; défaut d'exercice : on sait que sur les vaisseaux on est habituellement constipé ; veilles ; coït immodéré ; habitation des pays et des chambres trop chauds ; long usage du lait, des alimens froids, insipides, incapables de stimuler convenablement le tube intestinal ; défaut de bile dans les intestins ; paralysie, faiblesse ou spasme de la muqueuse intestinale ; abus de l'émétique, des purgatifs, des toniques, des astringens, des opiacés, des lavemens ; hypocondrie ; hystérie ; névropathie ; passions tristes ; disposition de naissance ; obstacles locaux de toute espèce, tels que : corps étrangers dans les intestins : soit fragment de poils, noyaux de fruits, vers pelotonnés ; invagination ; hernies étranglées ; tumeurs fongueuses, squirreuses, carcinomateuses, existant dans un point du conduit des alimens ; induration, ou rétrécissement quelconque du tube intestinal ; excroissance vaginale ; rétroversion de la matrice ; pierre dans la vessie ; grossesse ; végétations à l'anus ; fistule ; hémorroïdes ; dilatation variqueuse des veines ; induration du tissu cellulaire voisin.

PRONOSTIC. La constipation qui existe dans les fièvres inflammatoires, et au commencement des maladies aiguës, ou lorsque d'autres évacuations suppléent à celle du ventre, est sans danger ; de même que celle qui accompagne la con-

valescence, et celle qui arrive après des diarrhées, des dysenteries, ou l'effet des purgatifs. La constipation qui attaque les vieillards, les femmes enceintes, et les personnes nerveuses, n'est point à craindre.

La constipation est au contraire très-fâcheuse lorsqu'elle provient d'une lésion organique dans une portion du tube intestinal; d'une hernie; d'une pierre dans la vessie, etc.

Traitement. C'est par le régime, et non par les remèdes, qu'il faut vaincre la constipation : tisanes rafraîchissantes et adoucissantes; petit-lait; alimens aqueux, relâchans; plantes potagères, comme : concombre, courge, carotte, laitue, épinards, oseille, choux rouges, cardes, poirée; fruits fondans : cerises, groseilles, raisin, pommes, poires et pruneaux cuits; pain de seigle; riz; gruau; beurre; miel; viandes blanches et légères, telles que : poulet, veau, agneau, chevreau.

Il faut éviter les substances âcres et échauffantes : la liqueur, le vin rouge, le chaud, les travaux du cabinet, la vie sédentaire; se livrer à un exercice modéré en plein air; gaîté; dissipation; plaisirs, et tranquillité de l'âme.

Les médicamens propres à combattre la constipation sont : les lavemens émolliens, et de préférence avec l'huile seule; les fomentations, les cataplasmes émolliens, ou de riz, sur le bas-ventre; les linimens d'huile d'olive chaude; les bains tièdes.

Si une constipation opiniâtre empêche de donner des lavemens, on y supplée en quelque sorte au moyen d'un suppositoire purgatif, ou composé seulement avec une once de savon taillé en forme de cône.

Intérieurement : cinq à six onces par jour d'huile d'amandes douces, ou les laxatifs, n.os 12, 13, 57; un bouillon rafraîchissant, pris matin et soir.

Lorsque la constipation vient de relâchement ou de faiblesse des intestins, par l'abus des lavemens, etc., on fait prendre, une ou deux fois par jour, quatre ou cinq des pilules fondantes, où entre l'aloés; ou l'on prend deux de ces pilules, le soir en se couchant; les bains froids.

Chez les personnes nerveuses, les pilules suivantes :

P. aloès, rhubarbe, et assa fœtida, parties égales de chaque; faites des pilules de quatre grains. Dose : trois ou quatre pilules, répétées aussi souvent qu'il le faudra pour tenir le ventre libre. Ceux à qui l'assa fœtida répugne trop, y substitueront le savon d'Alicante.

Contre la constipation opiniâtre : pédiluves froids, ou marcher les pieds nus sur des corps froids.

Les linimens purgatifs peuvent être employés utilement dans ce cas.

On conçoit que la constipation qui dépend d'un rétrécissement ancien, d'une induration, d'un épaississement des parois du tube intestinal, ne peut céder qu'à la guérison de ces vices essentiels.

Régime rafraîchissant. Nous en avons parlé plus haut. On recommande de se présenter à la garde-robe tous les jours à la même heure, et de ne pas s'accoutumer, sans de fortes raisons, à l'usage journalier des lavemens : leur habitude affaiblit les fibres des intestins, et on ne peut ensuite vaincre la constipation qu'au moyen des purgatifs, ou des remèdes plus ou moins irritans ou toniques.

On a vu des individus qui vont rarement à la selle, se porter très-bien. *Héer* a connu un prêtre qui, depuis son enfance, n'allait à la selle qu'une fois en vingt-quatre jours, qui pourtant jouissait d'une bonne santé.

Thomas Campanella rapporte qu'un prince de Venouse ne pouvait aller à la garde-robe sans se faire rudement fouetter par son valet-de-chambre : la douleur pouvait seule lui lâcher le ventre.

Les personnes constipées ont au moins l'avantage de la propreté.

Culus tibi purior salilo est,
Nec toto decies cacas in anno :
Atque id duriùs est fabâ et lapillis;
Quod tu si manibus teras fricesque,
Non unquàm digitos inquinare possis.

Catulle.

De ton dos, la ronde gouttière
Est plus propre qu'une salière;
Car tu ne vas pas seulement
Dix fois, dans l'espace d'un an;
Et ce qui sort de ton derrière
Est presque aussi dur qu'une pierre;
Tes doigts ne sauraient l'amollir :
Ils le réduiraient en poussière,
Sans pouvoir jamais se salir.

Les Piémontais combattent la constipation en introduisant dans.l *erectum* un petit bâton bien lisse.

Constipation des enfans.

Le enfans qui restent deux ou trois jours sans venir du

ventre, sont exposés aux insomnies, aux attaques de cauchemar, aux convulsions; ils crient, sont inquiets, ont le ventre gonflé, etc.

Le traitement demande plutôt un bon régime que des remèdes.

Pour la nourrice : régime rafraîchissant; tisanes de même nature, ou de chiendent miellé.

Pour l'enfant : boisson de petit-lait, sur une livre duquel on aura mis une once, sirop de mercuriale; succion d'un peu de manne; introduction dans l'anus, en guise de suppositoire, d'un morceau de côte de poirée, ou d'un petit poireau enduit d'huile d'olive; lavemens émolliens; bains tièdes, pendant un quart-d'heure. Si la constipation est opiniâtre : purgatif; changement de nourrice, surtout lorsque celle-ci a un lait chaud, épais. On doit avoir soin de débarrasser l'enfant du maillot, et de toute gêne nuisible à la liberté du ventre.

C'est un *préjugé* de croire que l'usage du sucre constipe et échauffe.

Martial, épig. 89, liv. 3, recommande avec raison l'usage de la laitue et de la mauve contre la constipation. Le peuple combat efficacement cet accident par une boisson copieuse d'eau de mauves.

Je connais bien ce qui te tue;
Use de mauve et de laitue,
C'est un excellent récipé;
Il ne faut point que tu diffères,
Car tu parais un constipé,
Qui ne peut faire ses affaires.

DUFOUR.

CONTRACTURE. Rigidité des membres comme des bras, des cuisses, des genoux, des jambes, causée par la contraction de ces parties, ou d'une des articulations, et qui survient peu à peu, ou est du moins constamment permanente.

La contracture diffère de l'anchilose, par la roideur des tendons et des ligaments, tandis que dans celle-ci, les os ne sont immobiles qu'autour de l'articulation.

Les CAUSES de cette affection, ordinairement de longue durée, sont : le rhumatisme, la goutte, le scorbut, la colique de plomb, l'usage des vins verts, les fluxions catarrhales, la vérole, les entorses ou demi luxations, les brulûres, l'hypochondrie, l'hystérie, l'irritation d'un nerf, la piqûre d'une

aponévrose ou d'un tendon, la paralysie invétérée par cause catarrhale.

Traitement. Il doit être relatif aux causes de la maladie.

La courbature vénérienne exige l'emploi du mercure.

La scorbutique, les végetaux. (*V.* SCORBUT.)

Lind recommande dans cette espèce le remède suivant :

P. sept poignées de joubarbe, *sedum acre*; faites les bouillir dans un vase fermé, avec seize livres de vieille bierre, jusqu'à consomption de moitié. La dose de cette décoction est de trois onces ou demi-verre, matin et soir. On fait avec la feuille un cataplasme que l'on applique sur les genoux.

La curation des autres espèces doit être différente, suivant que les membres qui en sont attaqués ressentent des douleurs vives, ou ne conservent qu'un sentiment obscur, avec beaucoup de faiblesse.

Dans le premier cas, et dans la contracture nerveuse, conviennent les applications émollientes et calmantes; les onguens, linimens, adoucissans ou calmans; les onctions avec l'huile d'olive chaude, avec le baume tranquille; et si les douleurs causent l'insomnie, quelques prises d'un julep calmant, et l'usage du lait coupé avec la décoction de squine, de salsepareille ou de douce-amère.

Dans le second cas, on emploie les bains, les douches d'eaux thermales, sulfureuses; l'*emplâtre diaphorétique de Mynsich, ph.*; les fumigations de vinaigre, et les topiques résolutifs. L'application de l'électricité peut aussi être efficace. Quelquefois c'est le cas de placer, avant tout autre remède externe, trois ou quatre sangsues autour de l'articulation. Intérieurement l'on donne les sudorifiques, les plus actifs.

Dans la contracture qui dépend de la piqûre d'un tendon ou d'un nerf, voyez SAIGNÉE (accidens de la).

CONTRE-COUP. Fracture que produit un coup, dans la partie opposée à celle qui est frappée.

Le vulgaire entend le plus souvent par contre-coup, un épanchement sanguin dans une partie différente de celle qui a été frappée, ou les accidens qui résultent de la commotion. (*V.* FRACTURE, COMMOTION).

CONTUSION. Effet d'une pression exercée par un instrument contondant, sur une partie quelconque du corps, sans solution de continuité à la peau.

SYMPTÔMES. Engourdissement, sensibilité de la partie contuse; tuméfaction ou gonflement de la peau, qui pré-

sente le plus souvent une couleur rouge, violette ou noire, qu'on nomme échimose. Cette couleur noire ou échimose, est produite par le sang, qui, sortant des petits vaisseaux rompus, s'infiltre dans le tissu cellulaire, et même dans le tissu de la peau : lorsque la contusion porte sur les parties molles, lâches, très-extensibles, qui renferment des vaisseaux sanguins assez gros, comme les paupières, les bourses. Elle cause des épanchemens. ou dépôts de sang, lorsqu'elle porte sur des parties qui présentent derrière elles un appui très-résistant, comme on le voit au crâne, au visage, à la partie antérieure de la jambe, etc., où elle donne lieu à une tumeur nommée vulgairement bosse.

L'effet de la contusion peut s'étendre aux nerfs, où elle produit des douleurs aiguës, des paralysies, ou autres désordres considérables. (*V.* l'observation insérée à la fin de cet article.)

Elle peut s'étendre aux grosses artères, et être suivie d'anévrysmes faux ou vrais : aux muscles, aux os, où elle amène la carie, la nécrose ; enfin, aux organes ou viscères intérieurs, et donner lieu à des accidens très-graves.

Les contusions violentes de la tête, telles que celles produites par un fort coup de bâton, etc., peuvent occasionner quatre sortes d'accidens qui ont lieu isolément, mais qui peuvent tous exister simultanément.

1.° La commotion du cerveau. (*V.* COMMOTION.)

2.° Sa fracture. (*V.* ce mot.)

3.° Sa déchirure ou contusion. (*V.* FRACTURE.)

4.° Enfin l'épanchement de sang par la rupture ou déchirement de l'encéphale, suite de l'ébranlement violent éprouvé par le cerveau dans la contusion. Il est difficile de connaître le lieu où l'épanchement s'est fait, et la quantité de sang épanché. (*V.* les signes et le traitement aux mots FRACTURE *du crâne;* et l'observation d'un cas d'épanchement dans le cerveau, au mot COMMOTION.

Les contusions ou commotions vives de la poitrine produisent quelquefois une douleur de côté, le crachement de sang, un abcès au poumon, etc.

A la suite des contusions violentes, il se forme le plus souvent, sous la peau, des épanchemens ou dépôts sanguins considérables ; la partie présente ordinairement une couleur noire, qui pourrait faire craindre la gangrène. Mais si cette noirceur disparaît momentanément par l'impression du doigt ; si elle est sans dureté, sans douleur et sans

tuméfaction considérable, et s'il reste encore une douce chaleur dans les parties affectées: on en conclut que ces parties sont encore pourvues de vie, et que la résolution de l'échimose est possible. Enfin, une contusion excessive peut être suivie immédiatement de la gangrène, par la ruine entière de l'organisation des parties, ou par suite de l'engorgement très-considérable qui accompagne la contusion.

Causes. Coups, chutes, serremens ou compressions.

Pronostic. Il est relatif à la cause ou degré de violence de la contusion, et à la nature des parties affectées; aux effets ou suite de la contusion, toujours si difficiles à établir d'une manière certaine.

Les suites, sont les hémorragies fortes, l'inflammation, les abcès, et surtout la commotion qui en est l'accident le plus redoutable. (*V*. Commotion.)

Une contusion légère se dissipe bientôt d'elle-même. C'est un bon signe si l'engorgement de la partie se borne de bonne heure; s'il n'est pas suivi de douleurs, ni d'aucun symptôme d'inflammation, et si la couleur de l'échymose se répand au loin; lorsque la tuméfaction de la partie diminuant, une couleur d'un jaune verdâtre se répand de plus en plus en suivant la direction des vaisseaux absorbans: tous ces signes annoncent qu'il se fait une résorption du sang, et des autres humeurs épanchées.

Traitement. On cherche d'abord à s'opposer à l'affluence des humeurs, attirées par l'irritation vers la partie contuse, par l'emploi des *résolutifs*, répercussifs ou *astringens*; tels que, une solution de sel dans un mélange d'eau et de vinaigre, l'eau de Goulard, l'eau-de-vie camphrée, le baume de Fioraventi, *l'eau vulnéraire* ou *rouge*, *ph.*, l'eau de forgeron, ou autres fomentations ou applications résolutives.

On maintient sur la partie, des compresses sans cesse humectées d'une de ces eaux, ou ce qui est mieux, on change les linges toutes les deux heures. On peut étuver la partie avec du vinaigre chaud, auquel on ajoute un huitième d'eau-de-vie; il est pareillement utile de faire de légères frictions, pour favoriser la résorption du sang épanché. On applique aussi avec succès le cerfeuil ou le persil, légèrement pilé, surtout lorsqu'il y a plaie en même temps que meurtrissure. Les paysans emploient avec avantage un cataplasme de bouse de vache, fraîche.

On continue les résolutifs jusqu'à disparition entière de l'échimose, lorsque la contusion est médiocre.

Tout le monde connaît le procédé dont se servent les femmes pour arrêter le développement, et amener la guérison des bosses au front, qui sont la suite des chutes si fréquentes des enfans. Elles y appliquent avec avantage la lame d'un couteau, une pièce de monnaie, ou tout autre corps froid et lisse, qui, en comprimant fortement la bosse ou tumeur, en empêche l'accroissement.

Lorsqu'elle est, au contraire, considérable, il survient, un ou deux jours après l'accident, un gonflement, et une tension douloureuse, qui doivent faire craindre l'inflammation, et que les résolutifs ne feraient alors qu'augmenter : il faut les remplacer par les applications émollientes et même calmantes, et saigner le malade si le cas l'exige, surtout lorsque la contusion a porté sur la poitrine; lui faire prendre quelque tisane rafraîchissante, tiède; lui faire garder une diète plus ou moins sévère.

Si le sang épanché a formé un véritable dépôt, la résolution s'opère très-lentement, et demande un temps fort long; il peut séjourner plusieurs mois dans le foyer de la contusion, sans subir aucune altération, et finir par se résoudre : on doit attendre long-temps avant de se décider à ouvrir ce dépôt sanguin.

On ouvrira enfin une tumeur médiocre, lorsque sa dureté fera croire que le sang est coagulé; on ouvrira pareillement les tumeurs très-volumineuses, et surtout fort étendues en largeur, lorsque leur mollesse et la fluctuation, annonceront que le sang y est liquide.

On a coutume de faire boire quelques verres de ce qu'on nomme vulnéraire, aussitôt après une contusion; ces infusions de plantes aromatiques dans l'esprit-de-vin, bien loin d'être utiles en pareil cas, ne servent qu'à accroître l'irritation, et favoriser le développement de l'inflammation; les tisanes adoucissantes ou rafraîchissantes sont bien préférables.

Quant aux plantes dites vulnéraires, données en tisane, il y a beaucoup à dire sur leurs vertus contraires, et plus souvent nulles.

L'observation suivante fera connaître combien peuvent être graves les accidens produits par des contusions, et combien il faut être réservé dans le jugement à porter sur leurs suites.

En 1810, un jeune homme nommé Bourlés, fort et vigoureux, passant assez vite à cheval, dans une rue de Millau, renversa un enfant, qui, en tombant, saigne aussitôt au nez. Le jeune homme s'arrête : le père de l'enfant accourt; et apercevant son fils tout ensanglanté, le croit blessé mortellement; il se jette comme un furieux sur le jeune homme, le renverse; des voisins se joignent à lui : le jeune homme est foulé vivement aux pieds et aux genoux; il est laissé pour mort sur la place. Le magistrat de sûreté se transporte sur les lieux: un chirurgien est appelé qui, apercevant que le jeune homme blessé, ne peut se soutenir sur les extrémités inférieures, croit à la paralysie complète de ces extrémités, produite par une luxation ou fracture de l'épine du dos; il écrit son rapport, et décide que ce paralysé sera mort dans trois heures, ou tout au plus dans vingt-quatre heures.

Le magistrat voulant avoir un autre avis, me fait appeler; je lus le rapport du chirurgien, et voulant m'assurer de suite de l'état de l'épine du dos, je fais retourner le malade dans son lit, je palpe, j'examine, je ne trouve rien; je fais descendre le blessé, soutenu par quatre hommes, hors du lit; je vois bientôt qu'il ne peut absolument se soutenir sur les jambes ni les genoux. Le chirurgien est appelé; je le prie de m'indiquer le lieu où l'épine du dos est offensée; il prend une épingle, l'enfonce presqu'en entier dans la cuisse du blessé qui ne sent rien; il persiste dans son opinion, et s'étonne de ce que je ne la partage pas entièrement. J'avais déjà saisi un signe qui m'annonçait que la paralysie n'était pas complète, c'est que la vessie laissait échapper une urine sanguinolente, mais avec douleur de la part du blessé. Mon rapport fut que le malade était en grand danger, mais que la paralysie des extrémités n'étant pas complète, il n'y avait pas impossibilité de guérison : je me chargeai du malade; il fut saigné plusieurs fois, mis à une diète sévère pendant plusieurs jours, frictionné sur les cuisses et sur le dos avec la liqueur d'Hoffmann, l'eau-de-vie camphrée.

Le sentiment commença à lui revenir au bout de trois jours à une cuisse; il put bientôt remuer le gros orteil, puis tourner un peu un pied, ensuite le changer de place. Le sentiment revint enfin dans l'autre extrémité; il essaya de se tenir debout. Le vingtième jour, il se traîna dans sa chambre, appuyé sur les bras d'un aide; sa guérison fut complète le cinquantième jour de son accident.

Il nous paraît que cette paralysie avait été produite par la foulure, la compression forte, exercées sur les nerfs qui vont porter le sentiment et le mouvement aux extrémités inférieures.

Contusion *des parties génitales.* (*V.* page 24 de ce Dictionnaire.)

CONVALESCENCE. État intermédiaire entre la maladie et la santé, ou temps qui s'écoule depuis la fin de la maladie jusqu'au parfait rétablissement des forces.

La convalescence suppose qu'il a précédé une maladie d'une certaine gravité ; car elle existe rarement après une maladie légère.

Symptômes ou signes de la convalescence. Cessation des douleurs, et de la fièvre, si elle existait; bien-être général ; retour du sommeil et des habitudes ; visage naturel ; langue humide, absence de la soif ; respiration libre ; appétit commençant, ou bien établi ; digestion aisée ; état naturel des selles ; souvent constipation ; susceptibilité extrême du physique et du moral ; pouls régulier ; peau souple ; chaleur douce répandue sur tout le corps ; liberté des sens ; gaîté, mais faiblesse générale, et particulièrement des jambes, qui sont quelquefois tuméfiées.

L'état de la convalescence varie selon une foule de circonstances: relativement à la nature, à la gravité de la maladie, au tempérament, à l'âge, au sexe, à la profession, au climat, à la saison.

C'est un bon signe dans la convalescence, que de sentir des mouvemens vers les parties naturelles, mais il faut se méfier de ce feu passager : on ne pourrait satisfaire ses désirs sans un grand préjudice pour la santé ; car la liqueur séminale est le principe de toute force, et de toute vigueur du corps. Cependant quelques auteurs ont assuré que pendant la convalescence, on était plus porté aux plaisirs de l'amour ; le fait est vrai : plusieurs hommes se sont plaints à moi, pendant la convalescence de maladies très-graves, comme fièvres putrides et malignes, etc., d'un satyriasis qu'ils ne pouvaient calmer, qu'en satisfaisant en partie à leurs désirs, malgré mes remontrances. J'ai remarqué que ces individus avaient déjà fait plusieurs bonnes digestions, éprouvant un appétit vif, depuis quelques jours; on peut donc présumer qu'une des premières sécrétions qui se font dans ces circonstances, est celle de la liqueur séminale; car la nature tend toujours à son but: la propagation de l'espèce.

CONVULSION. Les maladies nerveuses convulsives sont divisées, en *cloniques* et en *toniques*, ou en spasmes mobiles et en spasmes fixes.

Dans le spasme mobile, il y a contraction suivie de relâchement.

Dans le spasme fixe, les contractions sont constantes, permanentes, et ne sont pas remplacées par un relâchement spontané.

Les convulsions proprement dites, sont rangées dans les spasmes mobiles.

La *convulsion* consiste dans les mouvemens alternatifs et involontaires d'un ou plusieurs muscles.

La convulsion est plutôt un symptôme d'un grand nombre de maladies que d'une maladie distincte.

Celle qui vient seulement d'un vice de sensibilité et de mobilité dans les systèmes nerveux et musculaires, ou purement *nerveuse*, doit être seule regardée comme essentielle. Cette espèce, qui peut être héréditaire, est souvent mise en jeu par la cause la plus légère, ainsi que cela a lieu pour les vapeurs (*V.* NÉVROPATHIE); toutes les autres espèces de convulsions sont symptomatiques.

Les enfans, les femmes, les individus qui ont les fibres faibles, lâches, sans ressort, sont les plus exposés aux convulsions; par cette raison, elles sont plus communes dans les pays chauds que dans les pays froids.

Les convulsions attaquent tantôt un membre, tantôt deux ou plusieurs en même temps; quelquefois ce n'est qu'un muscle ou une partie de muscle qui est agitée; dans d'autres cas, tous les muscles du corps entrent successivement, ou tous à-la-fois, en convulsion.

Les convulsions sont donc partielles ou générales, et le tableau des phénomènes qu'elles produisent varie selon que le mouvement convulsif affecte les muscles de l'œil, de la face, de la tête, de la poitrine, de l'abdomen, des extrémités supérieures ou inférieures, etc.; mais elles attaquent souvent toutes ces parties successivement ou à-la-fois.

SYMPTÔMES. Les signes précurseurs de l'attaque, sont: malaise; anxiétés; insomnie; éblouissement; tintement d'oreilles; clignotement des yeux; bâillement; dégoût; nausées; palpitations; intermittence du pouls; tension des hypocondres; contraction des muscles de la vessie, qui fait rendre au malade des urines claires comme de l'eau;

refroidissement des extrémités, accompagné d'un sentiment de fourmillement semblable à l'impression d'un air froid qui gagne le long du dos; rire et pleurs involontaires.

Les mouvemens convulsifs paraissent enfin : agitations promptes, irrégulières et involontaires, avec contorsion des membres, qui, après le paroxysme, restent arqués pendant quelque temps; yeux renversés; grincement de dents; évacuation involontaire des urines ou de la semence; la respiration est seulement grande et rare, le pouls obscur, quelquefois fébrile. Les convulsions générales sont suivies le plus souvent de perte de connaissance, et d'une prostration générale des forces.

Causes.—*Prochaîne* : Excès de sensibilité qui agit sur le symptôme musculaire. *Occasionnelles*: Les impressions les plus légères (*V.* Névropathie); dérangement de la digestion, de la transpiration ou de quelques-unes des fonctions du corps; intempérie des saisons; fièvres malignes ou intermittentes; longue habitude de nourritures âcres ou échauffantes, des boissons spiritueuses. Les irritans, tant internes qu'externes : vers; bile; vérole; humeurs âcres, goutteuse, rhumatismale, dartreuse, psorique, teigneuse, scorbutique, scrophuleuse, répercutées; vices de la variole, de la rougeole, de la scarlatine; purgatif, vomitif; trop forts poisons; pléthore; suspension ou diminution d'un flux sanguin habituel; suppression de la suppuration d'un cautère ou d'un vieux ulcère; douleurs vives dans une partie; commotions; plaies; fractures; luxation; piqûre d'un nerf; calculs; hernies; tumeurs; carie des os; accouchemens laborieux; abus du coït; diarrhée; hémorroïdes; pertes excessives; faiblesse extrême; inanition; contention d'esprit; veilles immodérées; passions vives.

Pronostic. Il varie relativement à l'âge, au sexe, au tempérament, aux habitudes du malade, à l'intensité, à la durée de l'attaque, à sa fréquence, etc. La convulsion essentielle ou idiopathique, étant purement nerveuse, est plus alarmante que dangereuse. Elle peut cependant donner la mort par sa seule violence : on a vu à la suite d'une violente convulsion, les dents se casser, les yeux sortir de leur cavité, le sang s'écouler de l'oreille ou sous la peau, les membres se luxer, se rompre, et le malade tomber dans l'hydropisie, dans l'imbécillité, dans la paralysie : lorsque la mort n'a pas terminé l'attaque. La convulsion,

qui tient à la présence des matières dans les premières voies, n'est pas à craindre. Le danger des convulsions symptomatiques est relatif à la cause qui y donne lieu. En général, les convulsions sont peu dangereuses au commencement d'une maladie; elles le sont beaucoup plus lorsqu'elle est parvenue au plus haut degré; elles sont presque toujours mortelles lorsqu'elles surviennent sur son déclin. Il vaut mieux que la fièvre survienne à la convulsion, que la convulsion à la fièvre, *Hipp.* Les convulsions sont très-fâcheuses, lorsqu'elles viennent à la suite des vomissemens et des purgatifs violens; après de grandes pertes, une abstinence outrée; des contusions, des plaies, des fractures, surtout au crâne, parce qu'elles annoncent souvent des épanchemens mortels.

TRAITEMENT. Pendant l'accès ou l'attaque, on cherche à diminuer l'irritabilité par les antispasmodiques les plus énergiques, conseillés contre l'attaque d'hystérie: tisane de citronelle, de fleurs de tilleul; on fait respirer de l'eau de Cologne, de la liqueur d'Hoffmann, de l'éther, de l'alcali volatil, du vinaigre; on donne intérieurement les antispasmodiques forts n.os 32, 33. On fait prendre des lavemens émolliens, des pédiluves, des bains tièdes. On pratique des frictions sur les cuisses et les pieds; on peut faire appliquer à la plante des pieds deux emplâtres de galbanum en forme de semelle; un mélange d'opium et de camphre, ou tout autre emplâtre antispasmodique, qu'il est cependant préférable de poser sur l'estomac.

Après l'accès, les révulsifs, comme agissant à la plus grande distance de l'origine des nerfs: tels que bains de pieds, synapisés; lavemens antispasmodiques; frictions sur le ventre et dans l'intérieur des cuisses, avec la teinture antispasmodique ou calmante; un cautère au bras; les bains froids; intérieurement, le musc, la valériane, l'assa fœtida, le castoreum, les poudres ou pilules antispasmodiques n.os 56 à 70.

Les convulsions symptomatiques cèdent aux moyens indiqués contre les maladies qu'elles accompagnent: ainsi, lorsque les convulsions proviennent des vers, d'une fracture, de pléthore, d'une humeur répercutée, etc., on se sert des moyens indiqués contre ces accidens.

Lorsque les convulsions dépendent d'une humeur âcre: on ordonne les bains tièdes, le lait, le régime, et autres adoucissans (*V.* ACRIMONIE); et les vésicatoires aux jam-

bes ou à la nuque, ou sur le lieu primitivement affecté, lorsqu'il y a répercussion d'une humeur, ou suppression d'un écoulement habituel. On donne en même temps quelques légers sudorifiques, potions ou tisanes.

A l'époque critique de la puberté, on voit souvent paraître des convulsions, et même des attaques d épilepsie chez les filles; mais ces convulsions, qui sont l ouvrage d'une révolution passagère, se dissipent aussi comme elle.

Les *femmes grosses*, surtout aux approches de l'accouchement, sont fort exposées aux convulsions, dues à l'engorgement du cerveau, ou à la douleur vive qui accompagne la dilatation du canal de la matrice; la saignée leur est alors ordinairement favorable; les bains tiedes conviennent aussi le plus souvent. Si les convulsions étaient accompagnées d'une perte qui mît les jours de la femme en danger, il faudrait accélérer le travail et terminer l'accouchement.

Nous avons traité des *convulsions à suite des couches*, à l'article ÉPILEPSIE des nouvelles accouchées.

CONVULSIONS *des enfans*; le cerveau et les nerfs sont à proportion plus gros, plus faciles à être affectés, chez les enfans, que chez les plus grandes personnes; aussi la plus petite cause excite chez eux des symptômes nerveux, et produit des convulsions.

SYMPTÔMES. Elles s'anoncent par des signes particuliers; tous leurs efforts se dirigent vers la tête ou les parties voisines: agitation des yeux tournés vers le nez; visage violet; roideur des mâchoires; contorsions des membres; mouvement de tout le corps ou d'une seule partie: le tout est suivi d'un évanouissement qui peut rétablir l'enfant, ou devenir fatal. Les accès se succèdent rapidement ou à des intervales éloignés.

CAUSES. Humeur sanguine ou séreuse dans la tête; ou tension, éréthisme, qui forment l'espèce de convulsion essentielle; toutes les causes de convulsions des adultes, auxquelles il faut joindre: rétention du méconium; plaie du cordon ombilical; bouillies; saburres; mauvais lait; tranchées; vers; constipation; toux convulsive; dentition; vin ou opium pris à trop forte dose; hydropisie de cerveau; répercussion de la galle; fièvres intermittentes; pierres dans la vessie; petite vérole, rougeole, scarlatine; muguet; angine gangreneuse, ou membraneuse, dite croup; disposition héréditaire; vices de l'éducation; fâcheuses im-

pressions de l'air; vêtemens trop serrés renfermant des épingles ou d'autres corps aigus; grandes agitations de l'âme, comme surprise, peur, terreur et colère violente; vive frayeur de la part de la nourrice.

PRONOSTIC. Les attaques légères ou passagères des convulsions pendant la dentition ou toute autre maladie simple, sont peu dangereuses. La gravité du présage est relative à la nature et à l'intensité de la cause de la convulsion. Une diarrhée muqueuse est de bon augure, parce que des saburres pituiteuses produisent souvent des attaques convulsives; la convulsion des membres inférieurs est plus à craindre que celle du visage; les convulsions annoncent un grand péril, lorsqu'elles sont précédées d'urines vertes ou blanches, de selles grisâtres, de méthéorisme, d'assoupissement, de prostration de forces.

TRAITEMENT. Dans la première espèce, lorsqu'elle dépend de congestion sanguine vers la tête, qui s'annonce par un visage chaud et coloré, un front brûlant, des yeux rouges, proéminens; le battement des artères de la tête; la bouche sèche, etc. : saignée de deux à quatre cuillerées de sang, ou application d'une ou deux sangsues derrière les oreilles ou aux tempes; bains des pieds; frictions, lavemens, composés avec six onces eau de camomille, et une once d'huile camphrée; vésicatoires aux jambes et ensuite à la nuque. Potions antispasmodiques.

La curation des espèces symptomatiques doit être relative aux causes qui les entretiennent; mais il ne faut pas perdre de vue que les saburres putrides, ou les vers, jouent presque toujours un rôle dans les convulsions des enfans : aussi les vomitifs et les purgatifs y conviennent-ils le plus souvent; car il m'est arrivé cent fois de guérir les attaques de convulsions, dont la cause m'était inconnue, surtout chez les enfans sévrés, à l'aide d'un émétique qui, en expulsant les matières putrides, pituiteuses, vermineuses des premières voies, faisait cesser dans l'instant les attaques de convulsions avec syncopes, qui auraient été mortelles sans ce remède héroïque que j'administrais malgré la critique et les hauts cris des assistans.

Lorsque l'enfant pris de convulsions est sujet à des écoulemens ou croûtes à la tête, derrière les oreilles, ou à une salivation abondante, etc., et que ces excrétions ne se font plus, on cherche à les rétablir : on y supplée par des applications émollientes sur la croûte, en y posant des

feuilles de poirée enduites de pommade épispastique, ou par des vésicatoires au bras ou derrière les oreilles, etc. On fait prendre à l'enfant quelques tasses de tisane de pensée, de fleur de sureau, seule ou coupée avec le lait.

Lorsqu'on soupçonne les vers d'être la cause des convulsions, l'on donne la valériane mêlée au jalap, six grains de chaque; l'assa fœtida, et les autres vermifuges.

Undervood cite un cas où des convulsions, dont un enfant mourut, étaient causées par une petite épingle fichée dans la grande fontanelle, et qu'on découvrit en lui ôtant le bonnet, après la mort.

Lorsque la convulsion tient à la tension nerveuse ou à une cause inconnue, on donne le bain tiède et les anti-spasmodiques suivans; mais seulement après avoir nétoyé les premières voies.

P. eau de tilleul, deux onces; sirop d'armoise et de capillaire, demi-once de chaque; liqueur d'Hoffmann, douze gouttes; mêlez. Dose : une cuillerée toutes les heures pour les enfans très-jeunes; une cuillerée ordinaire, passé deux ans.

P. eau de fleur de tilleul et de fleur d'oranger, une once de chaque; laudanum liquide, quatre gouttes; sirop commun, demi-once; mêlez. Dose : comme pour la potion précédente.

P. eau de fleurs de tilleul, deux onces; eau de fleur d'oranger, une once; sirop de menthe et de pavots blancs, deux gros de chaque; mêlez : même dose.

P. fleur de zinc, huit grains; sucre, un gros; mêlez et divisez en six prises; dose : une prise de trois en trois heures. Dans des cas plus pressans où les tranchées avec les convulsions avaient rendu le nourrisson tout violet, hors d'haleine, et prêt à mourir : j'ai donné le sirop de pavot, à la dose d'une cuillerée à café, avec le succès le plus prompt.

Hors de l'attaque : donnez, matin et soir à l'enfant, quatre onces de petit-lait où l'on a fait bouillir un instant : un scrupule racine de valériane, ou de pivoine mâle ou de quinquina. Pour fortifier l'enfant, on l'enveloppe dans des linges chauds imbibés de bon vin ou d'eau-de-vie; on pratique des frictions sur son ventre et sur le dos, avec la main chaude trempée dans de l'eau-de-vie, dans la teinture de quinquina, ou avec les linimens spiritueux.

Erreurs populaires. L'on voit encore des gens qui s'amu-

sent à chatouiller les enfans malgré leurs cris et leur malaise visible.

Le docteur anglais Robinson a vu un enfant dont on chatouillait les pieds pendant que ses camarades le tenaient, mourir d'une attaque de convulsion épileptique.

Dans les siècles de la crédulité, on recommandait, comme spécifique dans les convulsions, l'huile de cerf-volant, *lucanus cervus,* parce que quand on touche ces animaux ils restent immobiles.

COQUELUCHE, Toux férine, Toux convulsive des enfans. Catarrhe stomachal, accompagné d'une toux convulsive, avec inspiration sonore, réitérée, et souvent vomissement.

Cette maladie, communément épidémique et quelquefois contagieuse, n'attaque qu'une fois dans la vie, le plus souvent dans l'enfance; elle règne plus particulièrement le printemps ou l'automne; elle dure plusieurs mois, et quelquefois des années.

Symptômes. Alternatives de froid et de chaud; dégoût; lassitudes, douleurs dans les membres; sensation pénible dans la poitrine. Ces symptômes précurseurs sont bientôt suivis de ceux d'invasion : toux sèche, vive, fréquente, avec son aigre, glapissant; revenant souvent le jour, et plus la nuit, par accès irréguliers, ou par quintes de courte durée et sans expectoration, les huit premiers jours; ensuite, accès, avec expectoration muqueuse, épaisse, plus ou moins difficile et abondante; yeux proéminens; visage rouge, bleuâtre; suffocation; trépignement, agitation; mal de tête; larmoiement; paupières enflées et livides; contraction des muscles de la face, du cou, du gosier et de la poitrine; respiration très-gênée; convulsions des poumons, ou secousses, à suite desquelles le malade rend enfin un amas de glaires, moitié par le vomissement, moitié par la toux. Alors l'accès finit tout d'un coup, et l'enfant reprend son visage naturel, sa gaîté et ses amusemens; souvent, pendant la violence des accès, saignement du nez, quelquefois, crachement de sang, menace de suffocation. Les enfans sentent venir l'attaque; et une ou deux minutes avant, ils se rapprochent de quelque chose, pour s'y accrocher et s'y retenir.

La maladie, dont la durée ordinaire est de quatre mois, est souvent accompagnée d'une fièvre, qui prend communément la marche d'une fièvre tierce; dans tous les cas,

les malades ont alternativement un jour meilleur que l'autre; à mesure que la coqueluche tend à guérison, les accès s'éloignent, deviennent moins fréquens, jusqu'à ce qu'ils cessent entièrement.

Causes. —*Prochaine* : Matière de la transpiration refoulée et fixée sur l'estomac, ou humeur catarrhale, souvent due à un miasme particulier contenu dans l'air. — *Occasionnelles* : Toutes celles du catarrhe : froid; humidité; transpiration arrêtée ou supprimée; toute espèce d'irritation, occasionnée par la poussière, la fumée et autres vapeurs fortes et désagréables; constitution particulière de l'air; contagion.

Dans le commencement de la coqueluche, l'estomac est la seule partie affectée, et les poumons ne souffrent que sympathiquement; vers la fin, l'affection des poumons devient essentielle. Cette maladie, vraiment catarrhale, peut se compliquer de la diathèse phlogestique, bilieuse, selon le tempérament de l'individu et la constitution régnante. Dans son état chronique, et même peut-être après les premiers jours, elle devient véritablement pituiteuse; de la même manière que les rhumes et les autres catarrhes. (*V.* Catarrhales, Maladies.)

Pronostic. Cette affection cruelle, quoique le plus souvent sans fièvre, est dangereuse par elle-même, et plus encore par ses suites, qui peuvent être : le crachement de sang, les obstructions des viscères, les hernies, la phthisie, la fièvre lente, le marasme, les enflures, l'hydropisie, la paralysie, etc.

Les enfans, au-dessous de deux ans, sont plus généralement atteints de la coqueluche; elle est plus fatale, à cette époque, que dans un âge plus avancé; elle est plus à craindre, chez les enfans nés de parens phthisiques et asthmatiques.

Les quintes de toux, modérées, plus rares et qui ne sont pas suivies de vomissement, sont un signe favorable. Souvent les remèdes ne guérissent pas, mais ils accélèrent presque toujours le cours de la maladie, et diminuent sa durée de trois quarts.

Traitement. Les moyens curatifs doivent être modifiés, selon les complications de la maladie.

Ainsi, lorsque la coqueluche s'accompagne des signes inflammatoires, il faut employer quelques saignées, par les sangsues : une ou deux, derrière l'oreille, pour un enfant

de deux à trois ans. Nous avertissons que toutes les recettes des remèdes suivans, sont dosées pour cet âge.

Dans les commencemens de ce catarrhe, la matière étant ténue et moblile, peut être reportée à la peau, au moyen des potions et tisanes sudorifiques, de fleurs de pensée, de coquelicot, de sureau, de tilleul, etc. : ces boissons, prises avec modération, afin de ne pas trop affaiblir l'estomac ; chaleur du lit; flanelle sur la peau ; frictions sèches sur tout le corps, ou avec un morceau d'étoffe, imbibé de vapeurs de carabé, et autres sudorifiques ; bains des pieds, chauds.

Dans la vue de modérer les quintes de toux, et de porter à la peau, on donne quelques calmans :

P. eau de fleurs de tilleul, quatre onces ; eau de fleurs d'oranger, demi-once ; sirop de nymphœa et de carabé, trois gros de chaque; mêlez. Dose : une ou deux cuillerées, de deux en deux heures.

Une cuillerée à café de sirop diacode, donné à la fois ; ou un grain d'extrait de jusquiame ; quinze à vingt grains de thériaque, pris dans une cuillerée de vin chaud ; ou un tiers des doses des juleps calmans.

On recommande encore les antispasmodiques calmans, suivans, à la tête desquels on doit placer, comme le plus efficace, la belladone : nous avons guéri beaucoup de coqueluches par le secours de cette plante, qui fait ordinairement cesser la toux dans quinze ou vingt jours, lorsqu'elle est administrée dès le début de la maladie.

P. racine de belladone en poudre, quatre grains ; sucre, cinquante grains; mêlez et divisez en huit prises égales. Dose : une prise, deux à trois fois le jour. Pour un enfant au-dessous d'un an, un quart de grain de la plante suffit : les enfans, de quatre à six ans, pourront en prendre deux grains dans les vingt-quatre heures.

P. racine de belladone en poudre, huit grains ; sirop d'écorce d'orange, une once ; mêlez. Dose : une cuillerée à café, toutes les heures. La dose de la belladone est ici plus forte ; mais, selon les médecins allemands, pour que ce remède réussisse, il faut qu'il occasionne un obscurcissement momentané de la vue, et une sécheresse de la gorge.

L'extrait de laitue vireuse produit à peu près le même effet que la belladone, administré trois fois par jour, à la dose d'un demi-grain, mêlé à du sucre, pour les enfans de deux ans.

On peut en dire autant de la ciguë, qui est narcotique ou calmante, comme les deux plantes précédentes.

P. extrait de ciguë, deux grains; dissolvez dans six cuillerées d'eau; ajoutez, sirop de bourrache, deux gros. Dose : une cuillerée, matin et soir.

Autres recettes.

P. sirop d'ipécacuanha, une once; sirop diacode, deux gros; mêlez. Dose : une cuiller à café, de quatre en quatre heures.

Un grain de musc, mêlé à dix grains de sucre, et pris dans une cuillerée de tisane, trois fois le jour.

P. musc, six grains; camphre, assa fœtida, trois grains de chaque; mêlez; divisez en six doses : pour deux jours.

P. assa fœtida, trois grains; sucre, vingt grains; mêlez et partagez en trois doses : pour un jour.

N'arrive-t-il pas, dans cette maladie, quelque chose de semblable à ce qui a lieu dans les rhumes des enfans, et dans les autres affections catarrhales?

L'âcre catarrhal, qui irrite, enflamme les follicules ou les glandes muqueuses de l'estomac, ne finit-il pas bientôt par amener l'atonie de ces glandes, la dégénération ou la pléthore muqueuse; et par produire une affection muqueuse, ou pituiteuse, des premières voies, connue sous le nom de glaires? (*Voy.* CATARRHE *suffoquant*, *des Poumons*, FIÈVRE, PNEUMONIE *catarrhale.*)

Quoi qu'il en soit, de notre explication, il est toujours vrai qu'on ne cherche, dans le traitement de la coqueluche, parvenue à son état ou passé les premiers jours, qu'à diviser, inciser et évacuer les matières pituiteuses, épaisses et tenaces, qui engorgent l'estomac et les poumons : par les moyens suivans, fort analogues à ceux qui ont été conseillés contre les glaires :

1.° Vomitif, répété à deux jours d'intervalle; on doit préférer le tartre stibié, à raison de ses vertus sudorifiques, et correctives de la dégénération muqueuse.

P. tartre stibié, un grain; sucre en poudre, un scrupule; partagez en six doses, dont on donnera une dans une cuillerée d'eau, de demi-heure en demi-heure, jusqu'à effet suffisant.

Mais il est plus simple de donner cinq grains d'ipécacuanha, en une seule fois; ou une dissolution d'un grain d'émétique dans un verre d'eau, et jusqu'à vomissemens suffisans.

2.° Après l'emploi du vomitif, on donne quelques purgatifs, avec la rhubarbe ou le jalap, sur lesquels il ne faut pas beaucoup insister.

3.° Afin de diviser les matières visqueuses, épaisses, que l'enfant a tant de peine à faire sortir : les incisifs ou expectorans, juleps ou poudres, à un tiers de dose seulement, ou les suivans :

Une cuillerée à café de sirop d'ipécacuanha, ou d'oxymel scillitique, ou de sirop de foie de soufre, dans une cuillerée ordinaire de tisane ; trois ou quatre fois par jour.

P. de deux à quatre grains de foie de soufre, pris, matin et soir, dans un peu de sirop ou de miel.

P. tartre stibié, un grain ; faites dissoudre dans trois onces d'eau ; ajoutez demi-once sirop de guimauve. Dose : une cuillerée, de deux en deux heures.

P. oxymel scillitique, une once ; sirop d'ipécacuanha, de diacode, de chaque deux onces ; sirop de fleurs d'oranger, demi-once ; mêlez. Dose : une cuiller à café, d'heure en heure, dans une once de tisane.

P. racine d'arum, concassée, et ipécacuanha, demi-gros de chaque ; quinquina en poudre, un gros ; eau, six onces ; infusez à chaud, pendant huit heures : dans la colature, dissolvez, sirop de carabé, demi-once. Dose : une cuillerée à café, trois ou quatre fois par jour ; si l'enfant vomit, on diminue la dose.

Sirop de Boulay, contre la coqueluche.

P. ipécacuanha en poudre, deux gros ; quinquina en poudre, une once ; opium brut, dix-huit grains ; traitez par q. s. d'eau froide, pour enlever les parties solubles ; faites dissoudre, dans la liqueur filtrée : sucre, une livre ; évaporez ensuite, à la chaleur du bain-marie, en consistance de sirop. Dose : une cuiller à café, matin et soir, jusqu'à l'âge de deux ans ; une cuiller à bouche, au-dessus de cette âge.

Potion de Jean Roy.

P. racine d'ipécacuanha, un gros ; follicules de séné, deux gros ; faites infuser, pendant deux heures, dans une chopine d'eau bouillante ; passez et ajoutez : oxymel scillitique, sirop diacode, de chaque une once. On donne cette potion aux enfans, à la dose de six cuillerées à café, dans le courant de la matinée.

4.° Enfin, vers la fin de la maladie, lorsque l'irritation

cesse, que la toux ne subsiste que par la puissance seule de l'habitude, le quinqûina et les autres toniques conviennent.

Le sirop de quinquina, à la dose d'une cuiller à café, trois fois par jour; dix à douze grains de sa poudre; son extrait résineux, ou sa résine, ou ses tablettes, donnés à un tiers de dose.

P. extrait de quinquina, six grains; castoréum, quatre grains; mêlez; partagez en deux doses, à prendre dans la journée.

Trois ou quatre fois par jour, huit à dix grains d'extrait de valériane.

P. eau de cannelle simple, quatre onces; teinture de quinquina, quinze gouttes; sirop d'écorce d'oranger, demi-once; mêlez. Dose : une cuillerée, trois fois le jour.

P. sucre, une once; huile essentielle de lavande, un gros; mêlez bien et ajoutez : teinture d'ipécacuanha, un gros; après l'avoir bien mêlé, versez dessus, vin de Malaga, une livre; mêlez. Dose : une cuillerée, répétée trois ou quatre fois dans la journée.

Parmi les toniques, on ne doit pas oublier le vin, dont on peut donner deux cuillerées, trois fois par jour.

Le lait convient aussi, vers la fin, quand la poitrine est faible et le malade épuisé; on peut en faire prendre deux à trois petites tasses, par jour, coupé avec la décoction de lichen d'Islande.

On a vanté dernièrement l'acétate de plomb; on assure qu'il soulage sans produire de mauvais effets sur l'estomac.

P. eau rose, trois onces; acétate de plomb, quatre grains; sirop de guimauve, demi-once; mêlez. Dose : une cuiller à café, de quatre en quatre heures.

Au nombre des remèdes externes, on compte la poix de Bourgogne, dont on applique, grand comme un écu de cinq francs, entre les épaules; les vésicatoires derrière les oreilles, ou à l'un des bras, ou le bois de garou; les frictions sèches, ou avec le liniment spiritueux; l'emplâtre suivant, appliqué, tous les jours, sous la plante des pieds.

P. ail et saindoux, parties égales de chaque; pilez l'ail et mêlez-le à la graisse : pour un petit emplâtre; on le renouvelle soir et matin, parce que l'ail perd promptement sa vertu.

La pommade du docteur Autenrieth, modifiée : on en

frictionne un gros, trois fois par jour, sur le creux de l'estomac, pendant dix jours. Nous avons vu peu de bons effets de ce remède tant prôné.

Régime. Il doit être desséchant et légèrement tonique, surtout vers la fin; changement d'air, souvent favorable dans cette maladie; habitation de la campagne; air pur et sec; exercice autant que le malade peut en supporter, sans fatigue; amusemens de l'âge; viandes rôties; gâteaux légers; nul emploi des sirops et des tisanes mucilagineuses, qui empâtent l'estomac et l'affaiblissent de plus en plus.

COQUETTE. (*V.* Ophtalmie *catarrhale.*)

CORDIAL, Cordiaux. Remèdes auxquels on attribuait la propriété de fortifier le cœur, et qui relèvent les forces. (*V.* Toniques.)

CORDON OMBILICAL. Lien vasculaire, qui attache l'enfant au placenta, par le nombril.

Ce cordon, dont la grosseur et la longueur sont très-variables (cette dernière étant ordinairement de vingt à vingt-deux pouces), est composé de deux artères et d'une veine, enveloppées des membranes chorion et amnios. La veine ombilicale remplit les fonctions d'artère, puisque c'est elle qui, par ses radicules très-déliées, puise les fluides ou le sang dans les cellules du placenta, et les porte au fœtus pour servir à son accroissement; les artères font à leur tour, le service des veines, en rapportant au placenta le sang qui n'a pu servir à la nutrition. (*V.* Accouchement.)

CORNES. Excroissances semblables, pour leur forme et leur dureté, aux cornes des animaux, et qu'on observe quelquefois sur l'homme; elles paraissent au visage, au dos, aux articulations, et sur les autres parties du corps; elles ne tiennent le plus souvent qu'à la peau, quoiqu'on en ait vu qui pénétraient jusqu'aux os.

On a vu dans les différens pays, des sujets qui portaient des excroissances de ce genre, contre lesquelles on emploie l'excision, et qui peuvent devenir dangereuses; donner lieu par leur chute à des ulcères rongeans, lorsquelles tiennent à une cause interne. (*V.*, pour des exemples d'hommes cornus, le mot Ictiose, *cornée.*)

CORPS ÉTRANGERS. Je ne comprends sous cette dénomination que les substances étrangères introduites accidentellement dans le corps humain et venant du dehors, appliquées à sa surface, et qui en troublent plus ou moins

les fonctions. Quant aux corps étrangers développés dans le corps humain et aux dépens de sa substance, et par l'effet de sa vitalité, il en sera parlé aux chapitres divers des maladies produites par ces excroissances.

Corps étrangers introduits dans la cavité du crâne. A la suite d'un coup, d'une chute sur la tête, avec fracture des os, d'un coup de feu, une balle, une pointe de fer, etc., peuvent être introduits et séjourner dans le crâne; la présence de ces corps dans un organe aussi délicat que le cerveau, est le plus souvent suivie de convulsions, de tétanos, de paralysie, d'apoplexie, etc.

Cependant on a vu quelquefois des balles, des morceaux de fer résider pendant plusieurs années dans la substance du cerveau, sans qu'il en résultât des accidens graves.

Zacutus Lusitanus raconte qu'une fille publique, dans un état d'ivresse, insulta dans un cabaret un ivrogne, qui la frappa au sommet de la tête avec un couteau long et très-aigu. Elle resta pendant plusieurs jours dans un état désespéré; mais enfin elle guérit, et ne mourut que huit ans après, d'une fièvre maligne. A l'ouverture du corps, on trouva entre le crâne et la dure-mère, une partie de l'instrument dont elle avait été frappée. Cependant cette fille n'avait été nullement malade depuis qu'elle avait reçu le coup de couteau.

Corps étrangers dans l'oreille. Les corps qui peuvent se loger accidentellement dans le conduit auditif interne, sont des noyaux de cerise ou de prune; des morceaux de bois, de linge, de papier; de petites pierres; un pois; un haricot; des balles de plomb, de verre; des insectes: tels qu'une punaise, une puce, un perce-oreille, une larve de mouche. (*V.* VERS *dans l'oreille.*)

Cependant l'on doit observer que la nature a placé à l'entrée du conduit de l'oreille une humeur nommée *cérumen*, qui devient jaune et âcre en s'épaississant, et écarte par son amertume les divers insectes de ces conduits; ce qui en rend l'introduction beaucoup plus rare.

Les symptômes de la présence de ces corps dans l'oreille, tels que des maux de tête, des bourdonnemens et douleurs dans l'oreille, sont plus ou moins intenses, et varient relativement à leur forme, leur surface, leur volume, leur composition, selon qu'ils sont engagés plus ou moins profondément, etc.

C'est au moyen de petites pinces en forme de bec de bé-

casse, et d'autres instrumens, qu'on procède à l'extraction de ces corps; mais on doit y mettre beaucoup de ménagement, de peur d'offenser la membrane du tympan, et d'enfoncer le corps plus profondément. On injectera dans l'oreille, avant et après l'extraction, de l'eau de mauve, de l'huile douce, ou du lait tiède.

On cherche à faire périr les insectes dans l'oreille, en injectant de l'eau-de-vie, de l'huile ordinaire, ou de térébenthine, etc.

Corps étrangers entre les paupières ou dans l'œil. Ces corps, ordinairement d'un petit volume, tels que de la poussière, de la poudre de tabac, du sable, un fétu de paille ou de bois, des insectes, des paillettes métalliques, etc., produisent de l'irritation dans l'œil, de la démangeaison, de la cuisson, le clignotement des paupières, le larmoiement et quelquefois des symptômes inflammatoires plus considérables. On aperçoit le plus souvent le corps étranger, en excitant ou soulevant les paupières, et on l'extrait à l'aide d'un petit pinceau trempé dans du lait tiède; ou avec une petite pince, lorsqu'il est implanté dans la cornée; ou par le moyen d'un petit bistouri, dont on introduit la pointe dans l'épaisseur de la cornée, pour repousser d'arrière en avant le corps étranger.

L'on sait que Febrice de Hilden, étant fort embarrassé pour extraire une paillette d'acier engagée dans la conjonctive, sa femme lui suggéra l'idée de présenter devant l'œil une pierre d'aimant, qui attira la paillette de fer, et le malade fut guéri. On propose aussi, pour obtenir le même effet, un bâton de cire d'Espagne électrisé par le frottement; mais ce moyen est nul ou insuffisant.

Corps étrangers introduits dans le nez. On se servira, pour extraire ces corps, d'une pince érine, ou d'une petite curète, qu'on introduira derrière eux, et dont on se servira comme d'un levier; on essaiera de faire sortir le corps étranger en provoquant l'éternuement par une des poudres sternutatoires; on calme ensuite l'irritation par des injections adoucissantes.

Corps étrangers dans les voies aériennes, dans les poumons et dans la cavité du thorax. (*V.* ASPHYXIE *par corps étrangers.*)

On a trouvé, dans la poitrine, des fragmens d'épée, des balles, et quelquefois contenus dans la cavité de la plèvre, où ils causent ordinairement des accidens graves, quoique souvent à marche lente. Tulpius raconte qu'un Danois

ayant été blessé à la poitrine, un bourdonnet de charpie, que le chirurgien avait placé dans la plaie, tomba dans la cavité de la poitrine, et fut expectoré au bout de six mois.

Corps étrangers dans le conduit des alimens et dans l'estomac. Il arrive fréquemment que des arètes de poisson, des aiguilles, des épingles, des portions d'os, des lames métalliques, des fragmens de verre, etc., s'arrêtent dans l'œsophage, où ils produisent les symptômes suivans: douleurs vives à la gorge; grande difficulté d'avaler; respiration gênée ou menacée de suffocation; voix altérée; visage rouge et convulsif; yeux saillans: quelquefois une tumeur au côté gauche du cou indique la présence du corps étranger. On ne peut l'apercevoir au fond de la gorge ou toucher avec le doigt; cependant les accidens augmentent de plus en plus; le malade est pris de convulsions, du tétanos; il éprouve des symptômes, est menacé d'apoplexie, etc.

Un homme jeta en l'air une châtaigne bouillie; ayant ouvert la bouche pour la recevoir, elle s'engagea dans l'œsophage, et le sujet mourut le dix-neuvième jour.

Le jeune Drusus, fils de l'empereur Claude, en fit autant d'une poire, qui l'étouffa promptement.

Traitement. On doit chercher à pousser dans l'estomac, au moyen d'une tige de baleine, les corps non pointus, et qui ne sont pas capables de blesser ce viscère ou les intestins: tels sont une balle de plomb, des pièces de monnaie, de viande, une croûte de pain, etc. Lorsque ce sont des corps aigus ou pointus, qu'il serait dangereux de pousser dans l'estomac, on cherche à l'extraire avec un fil de fer où l'on a fait un crochet à l'une des extrémités. Lorsque ce canal n'est pas tout-à-fait obstrué, on y introduit un morceau d'éponge fixée au bout d'une tige flexible; et lorsque l'éponge est parvenue au-delà de l'obstacle, on fait boire un peu d'eau, afin de gonfler l'éponge, qui, augmentant de volume, peut entraîner le corps engagé; si le corps était peu enfoncé, on pourrait l'extraire avec le doigt ou une pince simple. Lorsqu'on ne peut extraire les corps piquans, qui par leur situation menacent les jours du malade, il faut les enfoncer dans l'estomac.

On fait prendre, dans tous les cas, une grande quantité de boissons adoucissantes, afin de calmer l'irritation: telles sont, l'huile d'amandes douces, la tisane de graine de

lin, de guimauve, de mauve, d'hydrogale, etc.; l'éternuement et la toux peuvent rarement expulser les corps étrangers de l'œsophage : il n'en est pas de même du vomissement, qui peut faire rejeter le corps engagé. Lorsqu'on ne peut faire parvenir l'émétique dans l'estomac, on injecte, dans une veine du bras, dix grains de tartre stibié dissous dans demi-once d'eau tiède; et au bout d'une demi-heure, le vomissement arrive.

Lorsqu'on ne peut déplacer le corps étranger par aucun des moyens susdits, on a conseillé l'*œsophagotomie*, ou l'incision du tube alimentaire; mais cette opération est rarement suivie de succès. Quelquefois on a vu la suppuration produite localement par ce corps étranger, favoriser leur sortie, après un laps de temps considérable. Le malheureux poëte Gilbert entra à l'Hôtel-Dieu en 1780, pour être traité de sa folie. Cinq semaines auparavant, il avait avalé une clef de la porte de sa chambre, longue de cinq pouces quatre lignes. Ayant vu qu'on la cherchait, il dit qu'il l'avait avalée. On ne le crut pas, d'autant mieux qu'on n'apercevait aucun accident grave. Il mourut bientôt : on ouvrit le cadavre; et quelle ne fut pas la surprise des gens de l'art, lorsqu'on trouva la clef dans l'œsophage, l'anneau situé en bas? (*V.* au mot Folie, les beaux vers que cet infortuné composa peu de temps avant sa mort.)

Corps étrangers dans l'estomac. Il est des personnes qui, à force de s'exercer à avaler des corps sensiblement plus gros, finissent par dilater leur œsophage au point d'y faire passer des corps d'une dimension considérable. On lit dans les *Voyages de madame Graham dans l'Inde*, que des enfans s'amusent à introduire dans leur gosier des morceaux de bois ou de bambou, qu'ils choisissent insensiblement plus gros, jusqu'à ce qu'ils aient dilaté fortement le conduit des alimens. C'est par ces moyens que certains jongleurs parviennent à avaler des écus de six francs, des lames de sabre, etc. Nous avons vu, avec tout Paris, en 1816, un jongleur indien qui introduisait dans la bouche, et jusqu'à l'estomac, un sabre d'un pouce et demi de large sur un quart de pouce d'épaisseur, et dont la pointe et les côtés étaient émoussés. Il portait dans l'opération sa tête fortement en arrière, afin de rendre l'ouverture de sa bouche perpendiculaire au conduit de l'estomac; il y introduisait la pièce de fer jusqu'au manche, et cette pièce de fer avait à-peu-près une longueur égale à celle de l'espace

compris entre la bouche et l'estomac : de manière que le sabre devait entrer dans ce viscère ; et l'on sait qu'il ne pouvait pas pénétrer plus profondément, sans percer l'estomac et les intestins.

SYMPTÔMES. Les corps étrangers parvenus dans l'estomac causent des douleurs plus ou moins vives, de déchiremens ; la tension de l'épigastre ; sa sensibilité très-grande ; les coliques : les nausées, les vomissemens, le hoquet ; la suppression des selles et des urines ; le ténesme ; la syncope ; les convulsions, etc.

On a de la peine à croire tout ce que les auteurs racontent de la nature, du nombre, du volume, de la durée, du séjour et du mode de sortie des corps étrangers parvenus dans l'estomac par le canal qui y aboutit, nommé œsophage.

En 1675, Charles II, roi d'Angleterre, après avoir fait lier les mains derrière le dos au bateleur Sichard, mit dans sa bouche un rasoir et deux couteaux, qu'il avala, et les rendit trois jours après par le fondement.

Langius rapporte qu'une fille épileptique avala des ciseaux très-aigus, qui sortirent le neuvième jour par l'anus.

Les médecins de l'hôpital de Gui, à Londres, ont traité un matelot américain qui avait avalé plusieurs fois des couteaux. Il commença par en avaler quatre, qu'il rendit quelques jours après par les selles. Il fit ensuite la déglutition de quatorze de différentes grandeurs, et qui sortirent par l'anus. Enfin, un jour, il en fit descendre dix-sept jusque dans son estomac. Il fut sur-le-champ en proie à des efforts inutiles de vomissemens, à des coliques atroces, et d'autres symptômes non moins alarmans : les excrémens devinrent noirs, comme lorsque l'on a pris des préparations ferrugineuses. Il ne mourut cependant que quelques années après, dans un marasme complet. A l'ouverture du cadavre, on trouva tout le canal intestinal coloré en noir ; l'estomac contenait quatorze lames de couteau avec leurs ressorts, corrodés et usés ; les manches de corne étaient en partie dissous ; un ressort avait percé les intestins, et se trouvait presque en entier dans la cavité abdominale ; deux autres ressorts étaient parvenus jusque dans le bassin.

Quant aux épingles et aiguilles avalées, l'on croit communément que ces corps pointus doivent causer nécessairement la mort de l'individu qui en a fait la déglutition ; mais le plus souvent ils s'y frayent une issue, sans accidens

graves, à travers les muscles, et même à travers les organes les plus essentiels à la vie. (*V.* MALACIA, ou appétit dépravé.)

Des pièces de cuivre, d'argent, d'or, après avoir séjourné plus ou moins long-temps dans l'estomac, ont été rendues par les selles ou par les vomissemens.

Lorsque le grand inquisiteur Torquémada, eût engagé Ferdinand et Isabelle à chasser, par un édit du 31 mars 1592, tous les Juifs de l'Espagne, il en sortit huit cents mille; et comme il leur était défendu d'emporter l'or ni l'argent, ces misérables réduisaient en petits fragmens des pièces d'or nommées *creuzades*, et les avalaient, afin de les retrouver au-delà de la frontière : ce qui fut découvert a l'ouverture de quelques Juifs, dans le royaume de Fez; où l'on éventra, par la suite, tout ce qui arrivait d'Espagne, sans épargner les femmes, afin de saisir l'or qu'on croyait trouver dans leurs entrailles. (*Llorente*, Hist. de l'Inq., t. 1, p. 262.)

Le célèbre antiquaire Vaillant, après une captivité de quatre mois à Alger, en revenant en France, fut poursuivi par un corsaire de Tunis; il voulut conserver à tout prix quinze médailles précieuses d'or qu'il s'était procurées : il les avala, et ne les rendit par les selles qu'après être arrivé à Lyon. Dans tous les temps on a vu des hommes cupides qui avalaient toutes les pièces d'argent qu'on voulait leur donner.

Il existe à Montargis un homme qui, à l'âge de seize ans, avalait tous les écus de six francs qu'on lui offrait. La présence des écus dans l'estomac le mit une fois dans une maigreur extrême qui fit tout craindre pour ses jours. Le docteur Gastellier parvint à le guérir avec le lait et d'autres adoucissans et restaurans. Tous les écus sortirent, excepté un, que *le mangeur d'argent* n'a point rendu. Cependant, l'avidité du gain étant plus forte chez le malade que la crainte du danger auquel il s'exposait, il continua à avaler des écus de six francs, dont quelques-uns sont restés dans le corps avec celui qui y était déjà. Le malade est surveillé; car l'on est curieux de connaître, à sa mort, la situation du premier écu, et les altérations qu'il peut avoir subies dans le corps, dans un espace de temps aussi considérable.

Quelques médecins ont donné de grandes doses de mercure dans ces cas, mais sans aucun effet; car la chimie

nous apprend que le mercure s'amalgame à la vérité avec l'argent, mais qu'il ne peut point le dissoudre.

La *Gastrotomie*, ou l'ouverture de l'estomac pour en extraire les corps étrangers, a été pratiquée quelquefois avec succès dans les cas extrêmes ; mais cette opération est trop dangereuse pour qu'on doive la conseiller.

Corps étrangers dans les intestins. Quoique les corps étrangers parcourent quelquefois tous les intestins sans s'y arrêter, il arrive souvent que l'étrécissement du tube intestinal, ses nombreuses sinuosités, ses valvules conniventes, mettent obstacle à la sortie de ces corps, qui sont retenus dans un point des intestins, et y causent des douleurs plus ou moins fortes, ou coliques ; la constipation, le hoquet, le vomissement et la tension et l'inflammation du ventre. Les personnes qui mangent des cerises ou des prunes sans en rejeter les noyaux, son sujettes à avoir un engorgement de matières fécales dans les derniers intestins, qui finissent par les boucher complétement, et y produisent des tumeurs considérables.

On tâche de procurer la sortie des corps étrangers, noyaux et matières fécales, par l'usage des bains, des fomentations , des lavemens émolliens ; par de grandes quantités d'huile d'amandes douces, prises par la bouche ; on introduit une curette dans le fondement, afin d'amener au dehors les matières accumulées dans le rectum. Il n'est pas rare de voir tous ces moyens infructueux.

La sortie de ces corps étrangers à travers les parois des intestins et du bas-ventre a eu lieu quelquefois, et le malade a guéri ; mais ce procédé de la nature peut-il être imité par le chirurgien, et doit-il aller inciser les parties, pour parvenir jusqu'au corps étranger et l'extraire : il est trop dangereux d'inciser des organes aussi délicats que les intestins ; et cette opération, nommée *Entérotomie*, n'a point été conseillée par les grands maîtres de l'art.

Corps étrangers dans l'anus. Quelques individus, dans les excès honteux auxquels la corruption des mœurs les portait, ont introduit dans l'anus des corps cylindriques qui, s'y étant engagés trop avant, n'ont pu être extraits qu'avec de grandes difficultés.

Un paysan dépravé ayant poussé dans le rectum une grosse tabatière à-peu-près cylindrique, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine , qu'un chirurgien parvint à retirer, avec des pinces, ce nouvel instrument d'une passion

infâme. Cet accident ne corrigea point ce moderne Alcibiade : car, quelque temps après, il introduisit, de la même manière, dans le rectum, un gobelet de bois. Les coliques violentes, le ténesme, le forcèrent, au bout de vingt-quatre heures, à faire l'aveu de sa turpitude. Survint beaucoup de gonflement à l'anus; et toutes les tentatives d'extraction furent inutiles pendant dix jours; alors, les douleurs étant devenues insupportables, on essaya avec un tire-fond, avec une vrille; mais on ne put réussir, et le malade périt au milieu des tourmens qu'il avait bien mérités.

Le génie du chirurgien doit souvent lui faire inventer des procédés qui ne sont point indiqués par les auteurs.

Des étudians ayant introduit dans le rectum d'une fille publique, une queue de cochon gelée dont ils avaient coupé les soies à demi-longueur, et qu'ils firent entrer par le gros bout: les coliques, les vomissemens, etc., avaient réduit cette fille dans le dernier état. Tous les moyens d'extraction ne servant qu'à augmenter les douleurs produites par les soies qui se redressaient et s'implantaient dans l'intestin, Pierre Marchètes, fameux médecin de Padoue, attacha un fil à l'extrémité de la queue qui sortait; il fit passer ce fil et entrer la queue dans une canne creuse, de manière que la queue, jouant dans la canne, fut retirée sans porter aucune atteinte aux parties qu'elle aurait déchirées sans ce stratagème.

Corps étrangers dans les voies urinaires. Des corps étrangers ont été trouvés dans l'uretère, dans la vessie ou dans l'urètre. Ayant été introduits par la bouche, ils sont parvenus dans ces parties par la communication qui s'établit entre les intestins et les uretères ou la vessie; ou ils viennent du dehors, en traversant nos tissus; ou ils sont introduits par le canal des urines, et poussés dans la vessie. Des corps étrangers de toutes sortes ont été trouvés dans la vessie : comme noyaux, haricots, épingles, fragmens d'os, morceaux de bois, balles, clous, canules, brins de cheveux; et chez la femme, morceaux d'ivoire, étuis, etc.

Symptômes. L'existence de ces corps dans la vessie est annoncée par une douleur plus ou moins vive; la difficulté ou l'impossibilité d'uriner; le ténesme, la pesanteur au périnée et le pissement de sang, lorsqu'ils sont pointus. La sonde fait ordinairement découvrir la présence de ces corps dans la vessie, lorsque les malades ne veulent point

ou ne peuvent point instruire le chirurgien à ce sujet.

L'introduction des corps étrangers du dehors dans la vessie est plus commune chez les femmes que chez les hommes, parce qu'elles ont le canal des urines plus large, plus court et plus droit. Ces corps s'incrustent bientôt d'une matière terreuse, et deviennent souvent le noyau d'un calcul.

La curation consiste à calmer les accidens par les saignées, les bains tièdes, les tisanes adoucissantes, les fomentations, les injections, les lavemens émolliens; après quoi on en vient à l'extraction, au moyen des pinces, des tenettes, lorsqu'on peut les introduire dans la vessie ; enfin, et pour dernière ressource, on a recours à l'opération de la taille, comme pour le calcul. (*V*. ce mot.)

Morand a trouvé dans un calcul, retiré de la vessie par son père, une balle qui avait pénétré dans ce réservoir, plusieurs années auparavant, à la suite d'un coup de mousquet reçu dans le bas-ventre.

Flagini, en ouvrant le cadavre d'un perruquier, trouva dans la vessie une grande épingle que cet individu avait avalée trois mois auparavant.

Pourau retira de la vessie d'un jardinier, par l'opération de la taille, une pierre de la forme d'une amande, contenant un haricot dans son milieu.

Les Annales de l'art rapportent, à l'infini, des exemples de corps étrangers, que la dépravation des mœurs a fait porter dans les voies génitales.

Un vigneron, se masturbait avec une petite baguette de sarment; pendant la sortie de la semence, il lâcha le bâton, qui s'enfonça dans le canal des urines et parvint dans la vessie, où il détermina divers accidens. Bonet pratiqua l'opération de la taille, et retira le corps étranger, dont la longueur était de trois pouces, et la grosseur de trois lignes de diamètre.

Le célèbre Rigal, de Gaillac, a donné des soins à un homme qui se polluait en introduisant profondément dans la verge une tige de glaïeul. L'instrument de sa brutale passion ayant cassé, tomba dans la vessie et y séjourna deux mois. L'habile chirurgien retira le corps étranger par l'opération de taille latérale, qui avait neuf pouces de long, et se trouvait recouvert d'une concrétion saline, de deux lignes d'épaisseur.

Une fille de dix-sept ans avait l'habitude de s'introduire un

gros morceau de bois dans le canal de l'urètre. Un jour ce morceau de bois pénétrant trop avant, ne put être retiré, et parvint dans la vessie. M. Faure en fit l'extraction par l'opération de la taille latérale.

Une fille de trente-un ans se masturbait avec un sifflet d'ivoire, long de trois pouces et demi, et gros de cinq lignes au milieu et à la tête, par laquelle elle l'introduisait dans le canal de l'urètre. Ce corps s'engagea si avant dans le canal, que la fille ne put plus le retirer. M. Pamard saisit le corps à une de ses extrémités, avec des pinces à polype, et en fit l'extraction.

Une demoiselle de vingt ans avait introduit dans la vessie un étui de bois des Indes rempli d'épingles et d'aiguilles à coudre. La malade, placée convenablement, M. Rigal injecta la vessie d'eau miellée, et incisa l'urètre des deux côtés avec le lithotome caché; l'étui, placé en travers derrière le pubis, fut, au moyen du doigt, changé de position; après quoi on le saisit et on l'amena au dehors. Il avait trois pouces et demi de long et un pouce et demi de circonférence. La malade guérit parfaitement.

Corps étrangers dans le vagin. Des pessaires, des morceaux d'éponge, de bois, des étuis, des aiguilles, des épingles, peuvent causer, par leur présence dans le vagin, une foule d'accidens.

Un professeur de Montpellier racontait chaque année dans son cours, qu'une demoiselle de cette ville, de haut parage, avait été près de mourir des accidens causés par une grande quantité d'aiguilles introduites dans le vagin, par un étui qui s'était ouvert au moment de la masturbation.

Corps étrangers dans les articulations. On rencontre quelquefois, dans l'intérieur des capsules articulaires, des corps durs, cartilagineux ou osseux, mobiles, de forme ronde, ovale; mais le plus souvent aplatis. Ces corps peuvent se former dans toutes les articulations; quoiqu'on les trouve communément dans celles du genou. Ils produisent tantôt une douleur vive, tantôt ils n'en occasionnent aucune. Au reste, les symptômes de cette maladie sont incertains : ce n'est que par le toucher qu'on s'assure de la présence d'un corps dans l'articulation, lorsqu'on y découvre un corps saillant, dur, fuyant sous les doigts.

Causes. Coups, chutes, compressions, ou causes inconnues.

Traitement. Quoique cette affection soit peu dange-

reuse, elle peut causer de vives douleurs et rendre la marche difficile et même impossible : alors on extrait le corps étranger en incisant la peau et la capsule. Cette opération doit être faite par un chirurgien expérimenté.

Corps étrangers dans la colonne épiniaire. Il n'y a que des instrumens pointus qui puissent s'engager entre les lames des vertèbres. On doit se hâter d'extraire ce corps, dont la présence cause la paralysie des membres abdominaux, ainsi que les autres accidens graves analogues à ceux qui sont à la suite de la compression du cerveau.

Bidloo fit l'extraction d'un morceau de fer de plusieurs pouces de long, qu'un homme avait reçu dans les lombes onze ans auparavant.

Les accidens causés par des corps étrangers placés sous la peau ou dans les intestins, rentrent dans ce qui a été exposé à l'article PLAIE.

On a extrait de presque toutes les parties du corps, des épingles qui avaient été avalées long-temps auparavant. Ledran fils, en faisant une saignée, découvrit une épingle placée près de la veine du bras. Le malade se souvint de l'avoir avalée plusieurs années auparavant.

Voyez aussi, au mot PICA, l'histoire de deux demoiselles qui avaient avalé une grande quantité d'aiguilles, qu'il fallut extraire de la peau.

Quoique des épingles avalées puissent être suivies d'accidens graves, il arrive très-souvent que ces corps pointus se frayent une route peu dangereuse à travers les muscles, et même quelquefois à travers des organes essentiels de notre corps.

Corps étrangers appliqués sur la peau. Une bague n'a pu quelquefois être extraite du doigt gonflé, que par le moyen de la lime ou d'autres instrumens.

Lorsqu'elle est d'or, on la rompt facilement, en la frottant avec un peu de mercure, qui s'amalgame avec l'or.

Pour ce qui est des corps étrangers appliqués aux parties naturelles, l'on peut dire avec Montaigne : « Il n'est ni folie ni rêverie que ne produisent les esprits mal embesognés, et dirigés dans le vaste champ des imaginations. »

Un jeune homme fit passer sa verge dans l'anneau d'une clef; le gonflement survint au-dessous et au-dessus du corps étranger, et l'étranglement eut lieu. Bourgeois fit des frictions d'huile sur la partie, ce qui donna la facilité de faire couler ce corps jusqu'à la couronne du gland.

Il fallut alors enlever avec le bistouri plusieurs rouelles de la partie saillante du gland pour pouvoir faire sortir la clef.

Un jeune homme de 15 ans engagea sa verge dans un anneau de cuivre, qu'il enfonça jusqu'à un pouce au-dessous du gland. Bourdon, après avoir environné la partie avec un linge imbibé d'huile, porta sur l'anneau métallique, de la solution de mercure dans l'acide nitrique: l'anneau put ensuite être coupé avec de forts ciseaux.

Préjugés. Des gens de l'art mêmes, croient qu'il y a des substances, des médicamens attractifs, ou qui ont la vertu d'attirer les corps étrangers. On a prôné à cet effet : la résine, le galbanum, la poix, la cire à cacheter, l'ambre jaune. Les résineux n'ont qu'une vertu maturative ; les autres substances n'ont aucune propriété par elles-mêmes : si elles en acquièrent quelques-unes, ce n'est qu'en devenant électriques par le frottement.

CORPULENCE. (*V.* EMBONPOINT EXCESSIF.)

CORS. Petites tumeurs calleuses, dures, jaunes, provenant de l'épaississement de l'épiderme, qui se fixent principalement aux doigts du pied. Le cor s'élève sur la peau comme la tête d'un clou, et sa racine, qui est très-dure, s'enfonce quelquefois jusqu'aux tendons et au périoste. Les souliers trop étroits, les sabots, etc., causent le plus souvent ces durillons. On les ramollit par les bains des pieds chauds, ou au moyen d'un onguent *adoucissant*, qu'on applique dessus ; et ensuite on les coupe jusqu'au vif, ou mieux on les arrache avec l'ongle si l'on peut : on recouvre le trou d'un peu d'emplâtre de diachylum gommé. Si on craint qu'ils reviennent, on peut appliquer un peu de l'onguent suivant, de l'épaisseur d'une pièce de dix sous, et un peu plus large que le cor:

P. cire vierge, gomme ammoniaque en poudre, de chaque, une once ; vert-de-gris en poudre, trois gros ; ramollissez la cire, en la maniant auprès du feu, et faites lui absorber toutes les poudres qu'on aura bien mêlées auparavant. Au bout de quinze jours, on lève l'emplâtre et on en met de nouveau un pareil, s'il y a encore quelque reste de cor, ce qui est rare; son application n'est pas douloureuse.

L'emplâtre pour les cors aux pieds ou *les verrues ; ph. ;* ou *l'emplâtre de mucilage, ph.*, ou le suivant :

P. emplâtre de galbanum, safran, gomme ammoniaque, diachylon gommé, de chaque deux gros ; sel ammoniac, demi-once ; camphre, une once ; opium, huit grains : mêlez.

On vante aussi les feuilles de pourpier, de joubarbe, de lierre, etc., etc.

Il faut beaucoup se méfier des recettes ou emplâtres vantés par les charlatans : ces topiques, presque toujours irritans ou caustiques, peuvent produire des tumeurs cancéreuses, la gangrène, la carie des os, etc.

CORYSA. (*V.* Rhume *de cerveau.*)

COTES DÉMISES, ENFONCÉES, FRACTURÉES. (*V.* Fractures.)

COUP DE SANG. (*V.* Apoplexie *sanguine.*)

COUP DE SOLEIL. (*V.* Insolation.)

COUPEROSE, Goutte-rose. Éruption à la peau, qui paraît spécialement sur les joues, le nez, le front, etc., et imprime avec le tems à ces diverses parties une couleur rosacée, d'où est venu son nom.

C'est une des variétés les plus communes de la dartre pustuleuse, mais qui n'est jamais contagieuse.

Symptômes. Feux momentanés, surtout après le repas, ou après le moindre exercice, bientôt continuels, et auxquels succèdent des rougeurs plus ou moins foncées, placées çà et là sur le front, sur les joues, et surtout sur le nez ; insensiblement il se manifeste une multitude de petits boutons, qui grossissent, s'élèvent plus ou moins au-dessus de la superficie de la peau, paraissent bientôt blancs à leur sommet, et distillent une matière blanche ou ichoreuse : cette matière, en se desséchant, se convertit en une croûte légère, ou écaille, qui tombe, après avoir adhéré quelque tems à la surface de la peau. Dans quelques circonstances, les boutons du visage sont volumineux, et durs au toucher ; il aboutissent lentement à suppuration, et leur disquammation se fait avec une difficulté extrême. Ces pustules sont quelquefois si nombreuses, si élevées, que le visage en devient tuméfié, difforme et affreux. Souvent les ivrognes de profession qui sont sujets à cette affection, ont le nez rouge et boutonné : ce qui a fait donner à leur figure le nom de *rouge-trogne.*

Causes. Elles ont été détaillées à l'article Boutons. (*V.* ce mot.)

Pronostic. Il varie selon les causes et l'intensité de la maladie. Il est facile d'arrêter les progrès de la goutte-rose, et même de la guérir, si l'on s'y prend dans les commencemens ; mais lorsqu'elle est invétérée, et que le sujet est avancé en âge, elle est rebelle à tous les secours de l'art. On

doit alors se borner à la cure palliative; car sa guérison trop prompte pourrait être suivie d'engorgement de quelque viscère, de la fièvre, de spasmes, ou autres accidens funestes.

TRAITEMENT. Nous avons peu de chose à ajouter à la méthode curative qui a été exposée à l'article BOUTONS. Lorsque la couperose tient à quelque évacuation empêchée, il faut s'empresser de la rétablir. Lorsque le flux menstruel ou hémorroïdal est supprimé ou diminué, une saignée générale, et surtout l'application des sangsues aux grandes lèvres, ou à l'anus, ont un effet remarquable. Quand il y a des engorgemens au foie, ou à tout autre viscère du bas-ventre, ce qui est très-commun, les sucs d'herbes, avec quelques pilules savonneuses, et autres fondans entremêlés de purgatifs doux, sont le véritable remède de ce genre d'éruption à la peau, qui, comme toutes les autres, tient si souvent à des affections des premières voies; c'est sous ce rapport, que l'usage des eaux minérales salines et sulfureuses peut être recommandé. Le principe acrimonieux de la lymphe, soit scorbutique, vénérien, dartreux, etc., doit être combattu par les moyens prescrits contre le scorbut, la syphilis, les dartres (*V.* ces mots); par l'usage du petit-lait, des dépuratifs, etc. (*V.* ACRIMONIE.) Les bains tièdes, les lavemens émolliens, et tout ce qui contribue à entretenir la liberté du ventre, éclaircit promptement le teint. Lorsque le sang afflue avec force à la tête, c'est quelquefois le cas d'avoir recours à une saignée locale, par le moyen des sangsues appliquées au cou, ou sur les tempes.

L'expérience a appris au docteur Alibert que le soufre, introduit par les voies extérieures, est le meilleur remède contre la couperose. On conseille en conséquence les bains artificiels ou naturels, comme : les eaux minérales sulfureuses de Bagnères, de Barège, de Cauterets, d'Aix-la-Chapelle : lorsqu'on arrive à ces sources salutaires, des douches, ou des lotions réitérées sur le visage, et la chaleur des bains, favorisent puissamment l'action pénétrante du principe sulfureux. A l'établissement des bains artificiels de Tivoli, on administre, avec autant d'intelligence que de méthode, des arrosemens sulfureux sur le visage, qui font disparaître l'éruption hideuse dans peu de mois.

Tout ce que nous pourrions dire de plus sur le traitement de la goutte-rose ne serait qu'une répétition de ce qui a été conseillé aux articles BOUTONS et DARTRES.

Le RÉGIME doit être rafraîchissant et adoucissant. Il faut

éviter les exercices violens, les occupations fatigantes ; fuir les veilles, et les occasions aux émotions vives ; s'approcher rarement du feu, et ne jamais se coucher dans une position trop horizontale; parce que, chez les individus atteints de la couperose, le sang se dirige avec une grande facilité vers la tête: aussi ces personnes rougissent-elles à la moindre émotion.

COUPS. (*V*. Plaie.)

COURBATURE. Sentiment de lassitude douloureuse et générale, qui fait désirer le repos.

Symptômes. Lassitude ; abattement extrême ; engourdissement de tout le corps ; douleurs vagues dans les bras, les cuisses, les jambes, le dos, et principalement dans les muscles, comme si ces parties avaient été brisées, contuses, ou frappées avec le bâton, etc.

Causes. Elles varient comme la maladie dont la courbature est un symptôme. Cette affection accompagne le plus souvent la fièvre catarrhale, ou provient de transpiration arrêtée. D'autres fois elle se montre dans les fièvres gastriques, dans la consomption, et épuisement de tout genre : résultat des évacuations excessives, des exercices violens, des veilles et études prolongées. Elle peut aussi accompagner la suppression d'une évacuation sanguine habituelle, les chagrins vifs, et d'autres maladies, dont elle est aussi quelquefois un signe précurseur.

Traitement. Cette affection, purement symptomatique, cède aux remèdes appropriés contre la maladie qu'elle accompagne. (*V*. Fièvre catarrhale, Fièvre gastrique, Amenorrhée, Consomption, et surtout Abattement.)

Préjugés. Le peuple nomme morfondement, un grand nombre de maladies dues à un refroidissement considérable, après des travaux pénibles, et lorsque le corps est en sueur ; il croit que le sang s'est caillé dans le corps ou dans les veines, et regarde cet état comme très-grave.

Lorsqu'un campagnard est très-malade, les autres ne manquent jamais de dire : il s'est morfondu ! ce qui signifie, dans leur croyance, que tous les remèdes ne sauraient le guérir.

COURONNE DE VENUS, Chapelet de Vénus. Pustules en forme de couronne, qui couvrent le front et les tempes de certains individus affectés de la syphilis.

COXALGIE, Claudication spontanée, Luxation spontanée du fémur. Affection des parties ligamenteuses, tendineuses et osseuses de l'articulation de la cuisse avec la hanche, dans laquelle la tête du fémur, poussée peu à

peu, hors de la cavité cotyloïde, monte sur la face externe de l'os des îles, ou descend dans la face ovalaire.

Cette maladie, connue d'*Hippocrate* et des médecins les plus anciens sous les noms de *morbus coxarius*, *ischias*, a été méconnue par leurs successeurs jusques à nos temps modernes. J. L. Petit l'a décrite comme une affection nouvelle; De Haen, Camper, Desault, Fiker, Baumes, Ford, Albers, Cooper, etc., ont porté le plus grand jour sur la nature et sur la méthode curative de cette maladie, qu'ils ont traitée sous les noms de *luxation spontanée du fémur*, *claudication spontanée*, ou *des enfans*, *coxalgie*, *maladie de la hanche*.

Elle attaque ordinairement les enfans de trois à douze ans; mais aucun âge n'en est exempt.

Premier degré. Son invasion est presque toujours insidieuse; elle débute par une légère faiblesse de l'une des extrémités inférieures, avec claudication presque insensible: le malade rapporte presque toujours le peu de douleur qu'il éprouve, à l'articulation du genou, sur laquelle on s'empresse d'appliquer des remèdes qui ne seraient qu'inutiles, s'ils ne faisaient perdre un temps précieux. La douleur du genou n'est point augmentée par les mouvemens de cette articulation, et s'exaspère toutes les fois que celle de la hanche est mise en jeu. On évitera de se méprendre sur le véritable siége de la maladie, en faisant attention que le toucher n'augmente pas la douleur du genou, tandis qu'il rend plus vive celle de la hanche. L'allongement du membre se manifeste en même temps que la douleur et que la claudication; il est l'effet du gonflement de la glande synoviale et des cartilages articulaires. On s'assure de l'allongement du membre en faisant coucher le malade sur le dos, et en comparant parallèment les uns aux autres les condyles du fémur, la rotule, le grand trochanter, et la malléole externe de cette extrémité.

A peine la claudication peut elle être observée, que le membre affecté a diminué de volume; et si l'on compare les condyles du *femur*, la rotule, le grand trochanter, et la malléole interne de cette extrémité avec ceux du membre sain, on reconnaît qu'elle est plus ou moins allongée. Trompés par cette inégalité, des hommes de l'art ont souvent fait appliquer des moyens d'extension à l'extrémité saine qu'ils croyaient raccourcie.

Après un temps plus ou moins long, une douleur fixe s'établit derrière le grand trochanter; elle se prolonge le

long du trajet du muscle vaste externe jusqu'au genou, et descend quelquefois le long du tibia jusqu'à la malléole; elle est augmentée par tout mouvement du tronc sur la cuisse, ou de la cuisse sur le tronc, et lorsque le corps pèse sur le membre lésé : aussi, dans la station, les malades font-ils porter le corps sur l'extrémité saine, plient en avant la cuisse affectée, et ne touchent le sol qu'avec le bout du pied, ordinairement porté en dedans.

Deuxième degré. Les symptômes du second degré sont plus ou moins intenses, suivant le caractère aigu ou chronique que prend l'inflammation dont l'articulation est atteinte.

Dans le premier cas, et lorsqu'elle résulte d'une forte contusion de l'articulation, les parties qui entourent cette articulation sont dans un état de tension plus ou moins grand et vivement douloureux; la fièvre s'établit : bientôt la douleur diminue; il survient des frissons, et le voisinage de l'articulation devient le siége d'une tumeur dans laquelle la fluctuation ne tarde pas à être sensible.

Lorsque l'inflammation est chronique, la douleur articulaire n'est pas aussi vive; les cartilages articulaires, la glande synoviale, s'engorgent et se gonflent peu à peu, soit par l'effet d'une contusion, soit par l'action d'un vice interne fixé sur l'articulation. Il s'ensuit que la tête du fémur est repoussée graduellement dehors, et en bas; et lorsque son sommet est parvenu au niveau du rebord de la cavité, n'étant plus retenu par le ligament rond, qui est rompu ou détruit, cette éminence obéit à l'action des muscles fessiers, qui la portent en haut et en dehors sur la face externe des os des îles, où elle se creuse une nouvelle cavité. La maladie s'arrête là; les douleurs diminuent par degrés, et cessent entièrement. Il se forme une articulation contre nature, et le malade en est quitte pour la claudication; mais ces cas avantageux sont malheureusement trop rares, et la maladie passe le plus souvent à son second degré; il survient une tuméfaction à la fesse, et des abcès se forment au voisinage de l'articulation.

Dans l'un et l'autre cas, la suppuration se fait jour par plusieurs petites ouvertures qui versent une sanie fétide, produit de la destruction des cartilages et des ligamens, et de la carie des os de l'articulation : ces ouvertures dégénèrent en fistules. Le membre se raccourcit par l'effet du déboîtement de la tête du fémur, que les muscles entraînent vers la crête de l'os des îles. Cette luxation dépend

alors de la destruction, par la carie, du rebord supérieur et externe de la cavité cotyloïde; cependant, la carie affectant quelquefois la partie inférieure interne de ce rebord, la luxation s'opère aussi, quoique plus rarement, en bas et en dedans dans la fosse ovalaire. La fièvre hectique fait des progrès : le malade perd l'appétit et le sommeil; les sueurs colliquatives et la diarrhée amènent le dernier degré du marasme.

Dans quelques cas très-rares, les progrès de la maladie sont arrêtés par les forces de la nature, et l'articulation demeure enkilosée.

Lorsque la coxalgie provient d'une lésion externe, une douleur violente se fait ressentir, au moment même de l'accident, dans l'articulation, qui demeure presque entièrement privée de mouvement; le gonflement et la fièvre se déclarent; l'allongement du membre, qui a lieu au bout de quelques jours, est promptement suivi de son raccourcissement et de la formation de l'abcès, qui prend son siége à la partie supérieure ou moyenne de la cuisse.

Recherches cadavériques. L'ouverture des cadavres a démontré que, dans cette maladie, les cartilages, les ligamens, et surtout l'os innominé, sont attaqués avant les parties molles : l'os de la cuisse lui-même est souvent atteint par la carie, mais plus tard que les os du bassin.

CAUSES. — *Prochaine* : Inflammation quelquefois aiguë, plus souvent chronique, des ligamens, des cartilages et du périoste, qui forment l'articulation de la hanche. — *Occasionnelles* : Vice scrophuleux ou rhumatismal; nature morbifique de la variole, de la rougeole, des fièvres de mauvais caractère, etc.; lésions externes, ayant pour suite la contusion ou le tiraillement des parties articulaires; coup, chute, saut, exercice forcé; disposition indéterminée de certains sujets qui sont atteints spontanément de cette maladie, sans aucun indice de scrophule, de rhumatisme, et sans avoir éprouvé aucune lésion externe de l'articulation.

La coxalgie a les plus grands rapports avec les autres tumeurs blanches des articulations et avec le mal vertébral : néanmoins les tumeurs blanches sont précédées, le plus souvent, de douleurs cruelles qui n'ont pas lieu dans la coxalgie. La faiblesse, produite par le mal vertébral, se montre en même temps aux deux extrémités, et ne s'accompagne d'aucune douleur au genou. Les symptômes essentiels de la coxalgie sont : l'émaciation et l'allongement

du membre, avec légère douleur au genou, augmentée par tout mouvement de l'articulation de la cuisse avec le bassin.

La coxalgie scrophuleuse est ordinairement compliquée d'autres symptômes, qui décèlent ce vice spécifique.

La coxalgie rhumatismale est le plus souvent précédée de douleurs plus ou moins vagues, et attaque des sujets qui portent une disposition héréditaire aux maladies goutteuses.

PRONOSTIC. Il est relatif au tempérament, à l'âge du malade, à la cause, à la marche, à la durée de la coxalgie; elle est moins longue dans les enfans que dans les adultes. La maladie fait des progrès d'autant plus rapides, que la douleur et l'irritation sont plus considérables. Récente et légère, elle est susceptible d'une cure radicale. Dans son second degré, elle n'admet qu'une cure palliative, surtout lorsque le fémur a abandonné la cavité cotyloïde; on n'a d'autre espoir alors que de voir le fémur se creuser une autre cavité, ou se souder avec l'os des îles. La coxalgie scrophuleuse est plus difficile à guérir que la rhumatismale; celle de cause interne que celle de cause externe. Les abcès, la carie, les suppurations abondantes, accompagnés de la fièvre hectique, du marasme, ne laissent aucun espoir de guérison.

TRAITEMENT *interne*. Pendant la durée du premier degré de la maladie, on doit chercher, par les remèdes les moins susceptibles d'augmenter l'inflammation locale, à combattre les vices scrophuleux et rhumatismal, lorsqu'on en reconnaît l'existence. Les *fondans*, les sucs antiscorbutiques, les extraits de ciguë et de trèfle d'eau, le mercure doux, combiné avec le kermès minéral, et le camphre, ou les *sudorifiques* : ainsi que l'assa fœtida, sont les remèdes internes les plus couvenables dans l'espèce écrouelleuse. (*V.* ÉCROUELLES.)

Les extraits d'aconit et de douce-amère, le rob de sureau, la décoction de racines de bardane, l'infusion de fleurs de coquelicot, et autres *sudorifiques*, n°s. 3, 5, 15 à 23, doivent être employés de préférence dans la coxalgie rhumatismale. (*V.* RHUMATISME.)

La coxalgie par cause indéterminée, et qui n'est sous la dépendance d'aucun vice humoral, d'aucune lésion externe, réclame l'usage des sucs chicoracés, et des *sucs fondans*; avec le petit-lait, et une diète légère.

Dans tous les cas, on veillera à la liberté du ventre, soit au moyen des lavemens émolliens, soit au moyen de doux purgatifs donnés de loin en loin. Les Anciens employaient

les lavemens et les purgatifs dans cette maladie, comme moyens révulsifs.

Le dernier degré de la coxalgie étant le même dans toutes les espèces, réclame, dans toutes, le traitement et le régime les plus propres à modérer les progrès de la fièvre hectique et du marasme. (*V.* ces mots.)

TRAITEMENT *externe.* Dans le premier degré de la maladie, on a vu réussir la saignée, s'il existe un état de pléthore générale ; les sangsues appliquées autour de l'articulation, suffisent lorsqu'on n'a à combattre que l'inflammation locale. On seconde utilement leur action, par les fomentations émollientes, calmantes, ou avec la décoction de ciguë, appliquées trois fois par jour, pendant une heure, sur l'articulation, qu'on laisse recouverte, pendant le reste du jour, de compresses imbibées d'une forte solution de sel de saturne ; par les demi-bains tièdes, ou par les bains d'*eaux minérales sulfureuses* , et les douches avec ces mêmes eaux.

On peut insister sur ces moyens pendant un ou deux mois, en réitérant l'application des sangsues tous les quinze ou vingt jours, et on parvient quelquefois à étouffer l'inflammation locale dans son principe. Cette méthode convient surtout à la coxalgie sans cause déterminée, chez un sujet sain. On doit d'ailleurs y recourir dans toutes les espèces, lorsqu'une augmentation de la douleur, jointe à l'élévation du pouls, annoncent une recrudescence de l'inflammation, qui peut amener la suppuration et le second degré de la maladie.

Mais si l'état du malade n'est pas amélioré par ce traitement, il ne faut pas perdre de vue l'analogie que nous avons observée entre la coxalgie et le mal vertébral; il ne faut pas surtout oublier que la cavité cotyloïde est promptement atteinte par la carie, et on doit s'empresser d'établir au-dehors une contre-irritation qui puisse neutraliser le mode inflammatoire interne, et un écoulement assez abondant pour évacuer les humeurs qui se portent vicieusement sur la partie malade.

On remplit cette indication essentielle par plusieurs moyens : le vésicatoire, le cautère, le séton, le moxa.

Un large *vésicatoire*, placé sur la partie antérieure, supérieure et externe de la cuisse, et long-temps entretenu au moyen de la *pommade épispastique*, *ph.*, mêlée à du basilicum; ou l'on en applique un second et successivement d'autres,

quelquefois jusqu'à dix, à côté du premier, lorsque la suppuration est tarie.

Le *cautère* mérite la préférence, lorsque la maladie est due au vice scrophuleux; il doit être placé sur le creux qui se trouve derrière le grand trochanter. La plaie doit être assez profonde et assez étendue pour recevoir sept à huit pois.

Le *séton*, placé au même lieu, aurait les mêmes avantages; mais il serait difficile de le maintenir en place.

Le *moxa*, dont la plaie pourrait être couvertie en cautère, remplit, en quelque sorte, toutes les indications des autres exutoires; mais peu de malades ont le courage de s'y soumettre dans le premier degré de la maladie. Il offre encore, dans la seconde période, un moyen utile, le seul peut-être qui puisse en arrêter ou en retarder les progrès.

Outre ces exutoires locaux, la coxalgie, qui tient au vice rhumatismal ou à toute autre humeur déplacée, exige, même dans le premier degré, l'application d'un vésicatoire sur les parties primitivement affectées.

Le docteur Camper, qui rapporte, ainsi que *J. L.* Petit, le déboîtement de la tête du fémur à l'humeur synoviale ramassée en trop grande quantité dans l'articulation, propose de l'évacuer en incisant la capsule annulaire. Cette opération, qui n'a jamais été pratiquée, ne pourrait être utile que dans les cas très-rares d'hydropisie articulaire. Pratiquée avant l'établissement de la suppuration dans la coxalgie, elle n'évacuerait aucune humeur nuisible, puisque, d'après l'ouverture des cadavres, la maladie articulaire se réduit alors à un épaisissement plus ou moins considérable des ligamens, des cartilages et du périoste. Plus tard, l'évacuation de la matière purulente ne pouvant rien sur la cause de la suppuration, n'aurait aucun résultat avantageux pour le malade.

Dans la coxalgie par cause externe, suite d'une chute sur les pieds, sur le genou, sur le grand trochanter, etc., la saignée générale et les saignées locales sont nécessaires: on doit ensuite tenir le membre dans le plus parfait repos, et environner l'articulation de linges trempés d'abord dans les décoctions émollientes et résolutives, puis dans la solution de sel de saturne, ou eau de Goulard. Petit recommande des compresses pliées en sept ou huit doubles, trempées

dans une solution d'alun, avec le blanc d'œuf et l'eau-de-vie.

Lorsque nous avons décrit cette maladie dans la première édition de ce Dictionnaire, elle était inconnue de la plupart des médecins.

Régime. Il doit être, en général, *rafraîchissant*, surtout dans la première période de la maladie.

Le repos est une condition indispensable pour la cure de toute espèce de coxalgie. Le défaut de guérison, ou la rechute fréquente de cette maladie, tiennent à ce que peu de sujets consentent à se soumettre à garder le lit pendant plusieurs mois, pour une maladie qui leur paraît si légère, et dont ils ne conçoivent pas la gravité. La plupart, au contraire, se lèvent, et même marchent aussitôt que les douleurs ont diminué; et quoiqu'il n'y ait plus alors qu'une douleur sourde, le mouvement et la marche font faire à la maladie des progrès qui la rendent incurable.

CRACHEMENT DE SANG. (*V.* Hémophtisie.)

CRAMPE Contraction subite ou passagère d'un ou plusieurs muscles de la jambe ou de la cuisse, souvent accompagnée de fortes douleurs et quelquefois de bruit; elle peut aussi avoir lieu aux muscles des bras, des mains, des doigts, de la mâchoire, du cou, de la poitrine, des lombes, etc.

Causes. — *Prochaines*: Spasme, engourdissement, compression des nerfs. — *Occasionnelles*: Celles de la crampe proprement dite, et qui n'attaque guère que le gras de la jambe, les orteils ou les doigts, le plus souvent la nuit, pendant le sommeil, sont: impression de l'eau froide; fraîcheur de la nuit; extension des muscles avec contracture lorsqu'on est dans une mauvaise position; grossesse; travail de l'enfantement.

Celles de la crampe sympathique sont: le choléra: la colique de plomb; la sciatique; l'apoplexie; transport de colère, etc.

Pronostic. Cette affection, souvent très-douloureuse, est sans danger. Le présage des crampes symptomatiques ou sympathiques, se rapporte aux maladies qu'elles accompagnent, qui sont ordinairement fort graves.

Traitement. On fait cesser la première espèce en exposant au frais la partie affectée; en la changeant de position, en l'appuyant contre quelque corps solide, par la compression, par les frictions.

Pour en prévenir le retour, on peut user des antispas-

modiques, tels que : la valériane ; les feuilles d'oranger ; les fleurs de zinc ; le quinquina ; l'oxyde noir de manganèse ; selon M. *Odier*.

P. oxyde de manganèse, sucre blanc, de chaque demi-once ; mêlez et divisez en douze prises. Dose : une prise quatre fois par jour.

On prétend que pour se préserver des crampes lorsqu'on y est sujet, il faut, quand on se couche, placer une jarretière au-dessus du genou, et une autre au-dessus du jarret.

Contre la deuxième espèce ou crampe sympathique, les potions antispasmodiques et surtout calmantes, les applications ou linimens de même nature.

CRAMPE DE L'ESTOMAC. Douleur violente dans la région de l'estomac, avec sensation de déchirement, de morsure ou de serrement, comme s'il y avait une barre ou que l'estomac fût comprimé par un cercle de fer. Cette douleur est quelquefois si vive, que le malade se croit sur le point d'expirer ; lorsqu'elle se prolonge quelques instans, surviennent les vomissemens ; la roideur des membres ; la difficulté de la digestion et de la respiration ; les frissons ; les sueurs froides ; la décomposition des traits de la face ; les syncopes ; la mort même, dans peu d'heures. Lorsque les paroxysmes se succèdent rapidement, lorsqu'ils sont courts, il n'y a d'autres symptômes que l'affection de l'estomac ; le sentiment de pression que l'individu éprouve vers la région de ce viscère, le porte à prendre son mal pour une indigestion, quoiqu'il ne soit dû qu'à une irritation nerveuse.

CAUSES. — *Prochaine :* Contraction spasmodique des fibres musculaires de l'estomac. — *Occasionnelles* : Toutes les substances qui peuvent produire une impression vive ou irritante sur l'estomac, comme impression de froid sur cette région ; boissons à la glace ; acides forts ; purgatifs âcres ; poisons, etc. ; grossesse ; travail de l'enfantement ; émotions vives de l'âme, chagrin, crainte, terreur, colère ; toutes les causes de l'hystérie et de la névropathie ; humeur goutteuse, etc. Aussi les vieillards sont-ils plus sujets à cette maladie. Il faut prendre garde de confondre la crampe nerveuse de l'estomac, avec l'inflammation de ce viscère ; la cardialgie ; le pyrosis ; la colique des peintres ; surtout avec l'angine de poitrine à laquelle elle ressemble beaucoup, quoiqu'elle en diffère essentiellement. (*V.* ANGINE *de poitrine.*)

Traitement. Intérieurement : les antispasmodiques unis aux calmans, pris à haute dose, comme dans les coliques ; l'éther sulfurique ou acétique ; le musc, le camphre donné à triple dose ; l'oxyde de bismuth, de trois à six grains par prise, mêlés à du sucre ou à un peu de sirop, et répétés trois fois le jour.

Extérieurement. des flanelles chaudes ; les applications calmantes sur le creux de l'estomac ; les lavemens de même nature.

Si ces moyens n'étaient point efficaces, on placerait un vésicatoire sur l'estomac.

Observation. Madame M....., grande, robuste ; mais d'un tempérament très-nerveux, avait été traitée à Bruxelles, à Strasbourg et à Paris, pour des crampes d estomac, qui la tourmentaient cruellement depuis plusieurs années ; elle fut à Montpellier réclamer les secours des médecins celèbres de cette Faculté. M. Baumes lui donna des soins, et lui fit une ordonnance qu'elle exécuta à plusieurs fois très-scrupuleusement. Son mal resta le même ; elle était résignée à souffrir, croyant sa maladie incurable. Elle menait une existence des plus pénibles, enfermée dans sa chambre : les accès de sa crampe la prenant plusieurs fois par jour, avec des douleurs affreuses. Une dame de Millau lui avait dit qu'un médecin de cette ville l'avait guérie, dans l'instant, d'une colique des plus fortes, et qu'elle connaissait plusieurs individus, qui avaient été guéris de la même manière. La dame malade fit peu cas de cet avis, faisant observer que, s'il y avait eu remède à ses maux, les trois célèbres Facultés de France l'auraient bien vraisemblablement trouvé. Elle resta à souffrir pendant trois ou quatre mois jusqu'à ce que, dans un accès de ses coliques d'estomac, plus long qu'à l'ordinaire, ayant passé trois jours et deux nuits à jeter les hauts cris, et à tenir en alarme toute la maison, monsieur son mari voulût avoir un médecin. Il me fit appeler à la pointe du jour. Je rassurai cette intéressante dame, en lui disant qu'elle n'aurait sans doute pas souffert si long-temps, si elle avait su que j'avais un moyen sûr de calmer ses souffrances, si non de la guérir. Je lui fis prendre sur le-champ le julep calmant n.° 13. Un doux sommeil mit fin à ses douleurs. A son réveil elle se trouva guérie, et délivrée de ses crampes, pour toujours.

Voyez au mot COLIQUE nos réflexions sur les moyens assurés de guérir les coliques de toute espèce.

Préjugés. Nous n'attribuons aucune vertu au petit bâton ou canon de soufre tenu dans la main, et recommandé par les personnes crédules, pour guérir des crampes ; encore moins à la peau d'anguille portée en guise de jarretière ; serrer le petit doigt du pied avec un filet de soie rouge-cramoisi; porter un anneau de corne de buffle ou d'ongle d'élan ; entourer la jambe de grains, de dents de cheval marin.

CRAMPE DE POITRINE. (*V.* ANGINE DE POITRINE.)

CRAQUEMENT DES JOINTURES. (*V.* CLIQUETIS.)

CREMASON. (*V.* AIGREUR.)

CRÊTES. (*V.* CONDYLÔME.)

CRÉTINISME. Idiotisme porté au plus haut degré, ou abolition de toute intelligence ; insensibilité très-grande ; ordinairement avec goître, quelquefois avec surdité ; mutisme.

SYMPTÔMES. Quelques auteurs confondent les individus atteints du goître avec les *Cretins.* Ces brutes, à face humaine, ont la figure pleine et large, le front plat, les yeux petits et fixes, les os des joues saillans, le nez gros et écrasé, les mâchoires arrondies, la bouche grande et toujours entr'ouverte, les lèvres grosses, le teint terreux, l'occiput aplati et descendant presqu'en droite ligne jusqu'à l'épine du dos; ils portent un goître plus ou moins volumineux ; ils ont les doigts minces et allongés, avec des articulations peu prononcées; le pied le plus souvent porté en dehors ou en dedans ; tous leurs membres semblent paralysés; les plus difformes atteignent rarement l'âge de quinze ans, et ne dépassent guère la taille d'un enfant de six ans. Incapables de rien apprendre, ils restent dans l'engourdissement, la stupeur, et l'insensibilité la plus complète ; ils ne font que végéter : ils sont quelquefois sourds et muets.

Mais les fonctions digestives et génératrices gagnent en activité tout ce que perdent les autres facultés ; aussi les Crétins sont-ils voraces et lascifs à l'excès ; si leur puberté est retardée, leurs organes de la génération acquièrent un développement énorme ; ils sont très-lubriques ; et ont un penchant extrême à l'onanisme.

Le crétinisme, qui peut être de nature scrophuleuse, est très-commun dans le *bas Valais*, et dans certaines vallées des *Alpes* et des *Pyrénées*; dans ces dernières montagnes on les nomme cagots.

Causes. Celles du *goître*. (*V*. ce mot.)

Pronostic. Cette maladie ne guérit presque jamais, surtout lorsqu'elle est invétérée.

Traitement. Il est celui de l'idiotisme ou du goître : les toniques, les stimulans entremêlés de fondans.

Ce serait ici le cas de l'emploi du merveilleux électuaire d'anacardes, qui a, dit-on assez niaisement, la propriété de rétablir lamémoire, et d'aiguiser l'esprit.

P. anacardes entières pulvérisées, une once et demie; mirobolans emblics, une once; poivre blanc, gingembre, costus d'Arabie, de chaque, six gros; castoréum, girofle, storax calamite, baies de laurier, de chaque, demi-once; miel dépuré, q. s. pour former un électuaire avec les ingrédiens pulvérisés. Dose : un gros le matin, en buvant par dessus une tasse de thé, de café, ou de toute autre infusion aromatique.

Nous dirons pour les personnes qui ne sont pas de l'art, que cet électuaire ne peut avoir qu'une vertu tonique.

CREVASSES. (*V*. Gerçures.)

CRINONS. Nom donné par les naturalistes à une espèce de ver cylindrique, grêle, qui se rencontre dans le cheval, le chien, etc.

Les médecins, jusqu'à nos jours, ont cru que des petits poils noirs, grisâtres ou fauves, longs d'une ligne, roides, épars, qui paraissent quelquefois sur la peau du dos, des bras ou des jambes des enfans, le premier jour de leur naissance, étaient des vers du genre des crinons; ils donnaient, en conséquence, le nom de crinon, à cette maladie des enfans, qui s'annonce par des démangeaisons vives, par des agitations continuelles; l'enfant ne peut téter, ne dort point, crie sans-cesse, s'affaiblit et maigrit à vue d'œil.

Avant d'avoir connaissance de l'opinion de M. Laënnec, nous en avions formé une semblable à la sienne; ayant eu souvent occasion d'examinerces petits poils nous avions pensé qu'ils ne sauraient être des vers.

On a vu ces espèces de soies reparaître trois ou quatre fois dans les premiers mois de la naissance; elles noircissent insensiblement, et tombent enfin. On ne connaît point les causes de ces productions.

Le traitement consiste dans des lotions avec l'eau de savon chaude, ou avec de l'huile. Les nourrices les font disparaître au moyen des frictions pratiquées en tous sens, avec la main mouillée de salive.

Cette maladie est appelée par le peuple, dans l'idiôme du pays, ou patois : *mal masclous.*

CROUP. ANGINE MEMBRANEUSE, POLYPEUSE, TRACHÉALE, SUFFOCANTE, BRUYANTE, etc.... car les auteurs ont donné ces divers noms à cette affection qui peut être définie : maladie commune aux enfans d'un à dix ans, caractérisée par la raucité de la voix, la toux, la fièvre ; la gêne, la difficulté de la respiration ; la formaiton et quelquefois l'expectoration d une substance membraneuse, occupant les voies aériennes.

Il est évident, d'après les savantes recherches des médecins qui ont concouru pour le grand prix, que cette maladie n'est pas nouvelle mais qu'elle n'a été bien observée que vers le milieu du 18e. siècle et surtout récemment. Nous sommes persuadés même qu'elle est beaucoup plus fréquente qu'on ne croit, et qu'on a mis sur le compte des vers un grand nombre de suffocations qui n'étaient produites que par le croup.

Des médecins assurent que le chien, le chat, l'agneau, la vache, le cheval, sont sujets à cette maladie. La pépie de la volaille a beaucoup d'analogie avec le croup. On trouve en effet leur langue et leur gosier recouverts d'une membrane; on peut, peut-être, rapporter à cette maladie, la toux épidémique des cochons, si bien décrite par Virgile.

SYMPTÔMES. Il faut admettre, outre les signes précurseurs, trois temps ou trois périodes dans le croup : celle d'irritation, celle de la formation de la fausse membrane, et celle de faiblesse ou d'adynamie.

Signes précurseurs. Rhume, ordinairement assez léger; enchiffrènement ; toux; peau chaude ; fièvre légère, augmentant vers le soir ; langue blanchâtre; perte d'appétit ; tristesse, morosité, apathie; éruptions vagues et sans caractère ; somnolence ou insomnie.

Première période. Ces signes précurseurs ayant duré deux à trois jours, l'invasion de la maladie a lieu le soir et dans la nuit ; la toux devient plus forte et embarrassée ; respiration pénible et bruyante, voix rauque ; douleur ou sentiment de gêne au cou, qui, quelquefois se tuméfie; yeux gonflés, humides et larmoyans ; visage rouge ; peau chaude

rémission irrégulière des symptômes ; pendant le jour toux et respiration plus libres; sommeil assez tranquille, etc.

Mais le soir le redoublement se montre ; voix rauque ; respiration sonore, difficile, très-gênée ; l'enfant pleure, crie, s'agite, porte la main au cou ; yeux prédominans, souvent renversés en arrière, ou convulsifs ; visage gonflé ; pouls dur, fréquent ; toux convulsive et très-bruyante ; expectoration nulle ou d'une petite quantité de mucosité ; cet accès terminé est bientôt suivi de plusieurs autres, pendant la nuit ; le sommeil semble en favoriser le retour. Cependant le jour et quelquefois la nuit fournissent à l'enfant quelques heures assez tranquilles ; il prend alors quelque nourriture et paraît peu malade ou sur la voie de la guérison, à tous autres yeux qu'à ceux des médecins expérimentés.

Seconde période. Les accès sont de plus en plus forts et fréquens ; la voix, toujours rauque, devient bientôt sifflante, toute particulière, semblable aux cris des jeunes coqs ; oppression extrême, suffocation imminente ; nausées, vains efforts de vomir ; évacuations, soit par la toux, soit par le vomissement, d'une grande quantité de matières muqueuses, filantes, ou de morceaux de membranes ; au fort de l'accès, l'enfant s'agite violemment ; ses lèvres et son visage deviennent violets ; le pouls serré, très-fréquent ; le malade jette sa tête en arrière, éprouve des convulsions de la face et des yeux ; sa déglutition est toujours libre ; cette période dure de deux à quatre jours.

Troisième période. Accès presque continuel ; perte entière de la parole ; respiration très-difficile ; le malade paraît près de suffoquer à tout instant ; visage pâle, yeux éteints ; sueurs froides ; faiblesse et intermittence du pouls ; intégrité des facultés intellectuelles, même au moment de la mort, qui a lieu tantôt d'une manière calme, et alors la voix et la parole deviennent naturelles ; tantôt au milieu des angoisses les plus déchirantes.

Les symptômes du croup ne sont pas toujours aussi tranchés et la maladie marche quelquefois lentement et d'une manière plus insidieuse. (Voyez mes observations à la fin de l'article.)

Les *symptômes essentiels* du croup, sont : la raucité de la voix ; la difficulté de respirer ; la fièvre et l'expectoration d'une matière muqueuse ou membraniforme toute particulière.

La marche de cette maladie est très-rapide, et on l'a vue se terminer dans trente heures, ou au bout de deux ou trois jours; elle va quelquefois jusqu'au 7.e, 9.e et 11e. Elle est également commune aux enfans des deux sexes, le plus souvent de l'âge d'un à trois ans; elle attaque surtout les individus qui ont des dispositions aux affections catarrhales de la gorge et de la poitrine; les adultes y sont rarement sujets; elle règne le plus souvent sous les températures et dans les pays froids et humides, quelquefois chauds et humides; souvent épidémiquement, comme la diathèse dont elle dérive. Le croup n'est ni contagieux ni héréditaire; il s'est montré le plus fréquemment sur les bords de la mer. Cette maladie peut attaquer plusieurs fois le même individu.

D'après mes observations, je dois admettre plusieurs sortes de croup: le croup suffoquant et le croup ordinaire. La distinction de M. Jurine me paraît lumineuse: il prétend que, dans la première espèce, le foyer d'irritation est exclusivement dans le larynx; dont l'irritabilité produit la violence et la rapidité qu'on remarque dans le croup suffoquant; tandis que l'irritabilité moindre de la trachée, dans le croup ordinaire, lui donne la marche moins prompte et les rémissions plus marquées qui les distinguent.

Causes. — *Prochaine*: Diathèse catarrhale fixée, irritant la membrane muqueuse du conduit aérien, et y produisant, par une secrétion plus abondante de cette membrane, la concrétion membraniforme qu'on observe le plus souvent dans le croup. Cette maladie est donc absolument, selon moi, de nature catarrhale. (*V.* Catarrhale, fièvre.) Nous pensons que l'on a mal raisonné, lorsqu'on a dit que les épidémies d'angines, et des maladies catarrhales éruptives, qui portent leur impression sur la gorge, comme la petite vérole, la rougeole, la fièvre miliaire, la scarlatine, etc.; disposent à l'angine membraneuse; il est plus naturel de penser que le règne de la diathèse catarrhale, d'où provient le croup, donne le plus souvent, en même temps, naissance aux autres affections catarrhales de la gorge, car nous avons remarqué, pendant 25 ans, à Millau, que chaque épidémie catarrhale affecte, par prédilection ou particulièrement, telle ou telle partie du corps, et en 1817 les organes de la gorge; car à cette époque une épidémie de croup a désolé les habitans de cette ville. (*V.* la fin de cet article, et le chapitre Catarrhales, maladies.)

Le croup est sujet à des récidives, de la même manière que les autres affections catarrhales qui se portent facilement sur l'organe qui en a été une fois atteint.

Pronostic. Le croup suffoquant est plus redoutable que le croup ordinaire : le pronostic de cette maladie varie selon la force et la constitution du sujet ; selon ses variétés et ses complications. Ses complications avec l'angine gangréneuse, avec la rougeole, la scarlatine, la variole, ou d'autres fièvres malignes, sont ordinairement mortelles ; celles de pneunomie, heureusement rares, sont aussi très-dangereuses ; celles d'aphthes, d'angine tonsillaire ou laryngée, le sont beaucoup moins. Une expectoration des fragmens de fausse membrane ; des sueurs ; des urines troubles et blanches ; des selles muqueuses ; mais surtout le retour persévérant à une respiration libre, sont des signes favorables.

Traitement. La méthode curative du croup doit varier, relativement à son espèce, à ses périodes, et à ses complications.

Quoique nous ayons assigné le caractère catarrhal au croup, nous sommes loin de prétendre qu'il n'y ait souvent phlogose : l'on sait, en effet, que la diathèse catarrhale tend puissamment à s'unir avec l'inflammatoire; ou que l'âcre catarrhal, renforcé dans les catarrhes très-aigus, en irritant fortement une membrane muqueuse, peut décider une inflammation qu'on a nommée catarrhale.

Il faut agir promptement dans la *première période* de la maladie, afin d'empêcher la formation de la membrane.

Nous avons dosé les remèdes suivans comme pour l'âge de cinq ans.

Lorsque le sujet est vigoureux, et qu'il y a des signes de phlogose, application de trois ou quatre sangsues au col ; émétique donné bientôt après ; vésicatoire placé autour du cou ou à la nuque, ou linimens volatils sur la gorge ; cendres chaudes sur le cou ; inspirations de vapeurs de camphre ou d'éther, ou d'éther camphré.

Comme révulsifs : tisanes de fleurs de sureau, de coquelicot, de tilleul, afin de porter à la peau l'humeur catarrhale ; toutes les heures, une prise de la poudre suivante, donnée dans une cuiller de tisane :

P. kermès minéral, trois grains ; camphre, quatre grains ; sucre, demi-gros ; triturés ensemble dans un mor-

tier de verre, et divisés en vingt prises, qu'on donne dans les vingt-quatre heures.

Purgatif avec le jalap ou au moyen de l'émétique, donné en lavage; lavemens purgatifs; bains des pieds ou même de tout le corps; synapismes aux pieds ou aux jambes.

Dans la *seconde période*, on cherche à résoudre ou à expulser la fausse membrane déjà formée, par les moyens suivans: vomitifs; expectorans, donnés à doses rapprochées; poudre de kermès et de camphre susdite; oxymel scillitique ou les recettes suivantes:

P. calomélas, un grain; magnésie, deux grains; sucre, un scrupule; mêlez, pour une dose, qu'on répète toutes les heures, jusqu'à ce que le malade ait pris douze ou quinze grains de mercure.

P. calomel, un ou deux grains; musc, demi-grain; mêlez; pour une dose, à prendre toutes les heures jusqu'à quatre ou cinq doses.

Le sulfure de potasse qu'on vante comme spécifique, à la dose de quatre à six grains, matin et soir: pris dans un peu de miel, de sirop étendu d'eau, ou dans une cuillerée de lait.

Demi-cuillerée de sirop de sulfure de potasse, prise trois ou quatre fois le jour.

P. sulfure de potasse ou de soude, demi gros; faites dissoudre dans deux gros d'eau distillée, avec une once de sirop de guimauve. Dose: un à deux gros, matin et soir.

P sirop d'ipécacuanha, trois onces; racine de la même plante, dix grains; mêlez. Dose: par cuillerées, de trois en trois heures.

P. carbonate de potasse, dix grains; sirop de guimauve, deux onces. Dose: par cuillerées, toutes les deux heures.

P. carbonate d'ammoniac, huit grains; sirop de guimauve, trois onces; à prendre par cuillerées, dans les vingt-quatre heures.

P. esprit de mindérérus, liqueur d'Hoffmann, de chaque, quarante gouttes; laudanum, dix gouttes; infusion de sureau tiède, trois onces; sirop d'écorces d'orange, deux onces. Dose: une cuillerée toutes les heures.

P. racine de polygala de Virginie, trois gros; eau, huit onces; faites bouillir jusqu'à réduction de moitié. Dose: une cuillerée chaque heure.

P. décoction précédente de polygala, trois onces; sirop d'érisimum, une once; kermès minéral, un grain. Dose: une cuillérée à café toutes les deux heures.

P. eau de menthe, trois onces ; sirop de guimauve et de tolu, une once de chaque ; mêlez. Dose : une cuillerée de demi-heure en demi-heure.

Dans la *troisième période*, le mal est ordinairement sans remède ; on a recours aux vomitifs, aux révulsifs, aux expectorans; et, pour soutenir les forces, aux toniques antispasmodiques ; tels sont : le camphre, le musc, le kermès, le polygala, l'ammoniac, l'éther, l'assa fœtida, l'esprit de mindérérus. On doit joindre à ces médicamens, l'extrait de quinquina, la thériaque, donnés à la dose de dix grains dans une cuillerée d'eau de cannelle ou de fleur d'oranger; le vin pris à cuillerées.

Dans le *croup suffoquant*, on ne peut distinguer les périodes qui sont confondues, tant la maladie marche rapidement.

On se hâtera donc de faire une saignée révulsive du bras, qu'on fera suivre, si l'enfant est fort, de l'application de quatre sangsues au cou. On donnera ensuite le vomitif ; on appliquera après le vésicatoire. Si le malade n'est pas soulagé, on le mettra dans un bain tiède ; synapismes ; lavemens purgatifs ; camphre, musc, kermès, donnés à l'intérieur ; tisanes, juleps expectorans ; vapeurs d'éther, etc.

Le croup est toujours accompagné d'une irritation spasmodique : mais, par une disposition particulière, le spasme peut dominer chez certains enfans. On nomme, dans ce cas, le croup *spasmodique* ou *nerveux*. Après l'emploi des sangsues et du vomitif, on insiste, dans cette espèce, sur les bains tièdes, sur les lavemens de camphre ou d'assa fœtida ; on donne ces gommes résines à l'intérieur, ou bien le musc, l'éther, et autres juleps antispasmodiques ; on fait prendre les boissons adoucissantes ; extérieurement, on prescrit des fomentations sur le cou, des cataplasmes émolliens et calmans.

Enfin, pour dernière ressource contre le croup, on a proposé la *trachéotomie*, ou l'incision de la trachée-artère ; mais le danger de cette opération est évident, et son utilité plus que douteuse; car, le plus souvent, il est impossible d'extraire la fausse membrane qui est adhérente au canal aërien. Le croup guérit souvent sans qu'il soit nécessaire d'expulser cette fausse membrane, car, selon M. Albers, si cette membrane est expulsée quelquefois par l'expectoration, ou reprise par l'absorption : elle demeure encore plus souvent attachée par une adhésion intime et permanente, à la membrane muqueuse trachéale, qui prend alors

la forme et la texture d'une membrane organisée.

Quant aux complications du croup avec d'autres maladies, on doit avoir égard à l'affection la plus grave; et c'est le croup qui demande alors, presque toujours, une attention spéciale de la part du médecin.

La guérison du croup entraîne le plus souvent à sa suite d'autres affections des organes de la respiration; telles sont un léger catarrhe, ou un catarrhe chronique de tout le conduit aërien et des poumons, avec raucité, oppression, toux, expectoration muqueuse, etc.; une pneumonie, une phthisie pituiteuse, et même l'hydrocéphale interne, selon MM. Jurine et Vieusseux.

Moyens préservatifs. Comme il est très-difficile de guérir le croup, surtout lorsqu'il est déjà avancé, on ne doit négliger aucun des moyens préservatifs, qui consistent à écarter les causes capables de faire naître la maladie; ainsi on évitera la transition du chaud au froid, et l'influence du froid humide; on tiendra les enfans sainement et chaudement vêtus. On aura soin, surtout, de leur faire éviter l'humidité et le froid aux pieds; on frottera leur corps, soir et matin, avec des flanelles chaudes ou imbibées de la vapeur du succin, ou des plantes aromatiques ou toniques; on leur fera faire un exercice convenable; enfin on travaillera à fortifier la constitution des enfans par tous les moyens indiqués à l'article AMAIGRISSEMENT. Ces précautions redoubleront surtout pendant les épidémies catarrhales, et lorsqu'il y aura quelques croups. Huffeland vante les vomitifs comme un des bons préservatifs: nous ne savons pas si l'application des vésicatoires est un bon moyen de prévenir le croup; mais la fuite des lieux où règne l'épidémie, ne peut qu'être avantageuse.

Le RÉGIME doit être des plus sévères, à cause de la rapidité et de l'état aigu de la maladie; (*V.* RÉGIME TÉNU.) dans la troisième période, il sera tonique.

Observations. Je vais décrire rapidement une des plus terribles épidémies de croup, qui aient jamais été vues: En 1817, les mois de mars et d'avril, et le commencement de mai, ayant été très-froids à cause du règne presque constant du vent du nord, le croup, ce mal d'autant plus cruel qu'il ne se fait le plus souvent connaître que lorsque les secours de l'art ne peuvent plus en arrêter les ravages, s'est montré à Millau d'une manière terrible. Déjà j'avais vu, le mois de septembre dernier, deux filles, âgées

de cinq ans, atteintes du croup ordinaire, mais elles étaient au cinquième jour de la maladie ; je les crus incurables : elles moururent en effet toutes les deux, au sixième jour du croup.

Le 1.er mai, un enfant mâle, fort, robuste, âgé de deux ans et demi, trempe ses pieds dans l'eau du Tarn ; le soir même il est pris d'enrouement, de toux, d'oppression, avec fièvre, peau brûlante ; un médicastre croit à l'existence d'une pleurésie et de vers ; il applique six sangsues sur le côté, donne des vermifuges ; le mal empire. Le lendemain je suis appelé à six heures du soir : je vois le malade avec une respiration convulsive, rauque, suffoquante ; il y a des convulsions des muscles du visage, particulièrement des yeux, qui sont tournés en haut ; le malade meurt à six heures du matin, dans l'espace de trente heures.

Le 3 mai, je suis demandé pour voir un enfant mâle de vingt mois, fort et vigoureux ; on l'avait exposé la veille à un courant d'air froid ; il avait été pris, le même soir, d'enrouement, de fièvre, d'anxiété ; la nuit il ne peut dormir ; il tousse, il crie, il a de l'oppression. Le matin du 4, je trouve l'enfant inquiet, avec une respiration un peu fréquente, et une voix rauque toute particulière, qui me fait craindre le croup ; cependant, la langue étant très blanche, et la toux humide, j'espère qu'il n'y aura qu'un mal de gorge, qui sera soulagé par le vomissement des matières glaireuses, dont l'estomac me paraissait plein. Je donne un grain d'émétique en deux doses. Le petit malade vomit une grande quantité de glaires ; il en paraît fort soulagé ; la respiration est presque aisée, la raucité de la voix beaucoup moindre, la fièvre presque nulle ; la journée est bonne ; le soir il y a un léger redoublement, enrouement, oppression légère, mais fièvre médiocre.

Le 5, purgatif, avec une once d'huile de ricin : les évacuations sont copieuses et très-fétides ; l'enfant est assez bien, à l'enrouement près. Le soir, et pendant la nuit, la toux, la difficulté de respirer, la fièvre, se montrent de nouveau.

Le 6 au matin, tout va au mieux ; la rémission est évidente, la fièvre est peu forte, la toux est assez rare ; il y a peu de difficulté de respirer ; le petit garçon paraît content ; les parens le croient guéri ; ils sont étonnés de me voir conserver des craintes Je n'avais que trop raison; car, le même soir, vers les quatre heures, le petit malade fut

pris de plusieurs quintes de toux assez rapprochées, avec anxiété, chaleur et fièvre très-fortes; et surtout avec une respiration très-gênée, et produisant un bruit comme d'une voix rauque ou d'un vase d'airain, très-ressemblant à celui d'un chien, ou d'une poule enrouée; les efforts de la toux amenèrent même le vomissement de deux glaires très-épaisses. Pendant que je considérais ce triste tableau, le malade eut, pendant quelques instans, et pour la première fois, la respiration sibilante, très-aiguë, et semblable au cri d'un jeune coq. Cet accès se renouvela fréquemment le reste du jour, et dans la nuit; mais le bruit produit par la respiration fut, pendant toute la maladie, plutôt rauque que clair ou aigu, la voix étant complètement éteinte par momens. Je n'eus plus aucun doute sur cette maladie à marche si insidieuse, et que je n'avais pas eu encore occasion de bien observer. La membrane croupale me parut formée le lendemain 7 mai; la rémission des symptômes ayant eu lieu comme à l'ordinaire, je donnai de nouveau l'émétique, le petit malade vomit beaucoup de glaires: même la quantité de deux pleines cuillers de mucosités blanchâtres, légèrement concretées; la respiration était moins gênée après chaque vomissement; mais la toux avec l'oppression, la rougeur de la face, le malaise extrême ne tardèrent pas à reparaître. L'enfant voulait à tout instant changer de position; il se plaignait, était inquiet, renversait les yeux et la tête en arrière dans ses efforts pour respirer: ce qui se renouvellait toutes les deux heures ou toutes les heures, etc.; on croyait à chaque fois que le malade allait être suffoqué. Pendant la rémission des symptômes, il suçait avec plaisir des morceaux d'orange, prenait d'une potion antispasmodique, et tout ce qu'on lui présentait. Les souffrances affreuses de ce petit être, persistèrent ou augmentèrent jusqu'au 8 mai, que la mort mit fin à ses tourmens, si cruellement partagés par ses parens.

J'ai vu un autre garçon de six ans, très-robuste, atteint du croup ordinaire; un chirurgien l'avait fortement saigné, au moyen de quatre sangsues appliquées au col; la maladie n'en était pas moins parvenue à la fin du second degré. C'était le quatrième jour de la maladie; le chirurgien, trompé par une rémission considérable des symptômes, l'avait déclaré guéri; je fus d'un avis différent: les accès, en effet, ne tardèrent pas à reparaître, à devenir de plus en plus fréquens; et le petit malade mourut le sixième jour,

J'ai été appelé pour autres sept enfans, six garçons et une fille: quatre, âgés seulement de un à deux ans, avaient le croup suffoquant, qui les étouffa avant le troisième jour; les autres trois, parmi lesquels était la fille âgée de sept ans, moururent le sixième jour. Je n'ai vu ces malades qu'un jour avant leur mort: les parens n'appelant le médecin que lorsque le croup est tout à fait formé et déjà incurable, parce qu'ils prennent cette maladie pour un rhume, ou des attaques de vers.

Le son croupal a quelque chose de si particulier, que je reconnaissais le croup, en entendant respirer les malades à dix pas.

Il y a eu au moins vingt-cinq enfans atteints du croup, dans le mois d'avril et mai. La plupart n'ont été vus par les gens de l'art, que vers la fin de la maladie; elle a été mortelle pour tous. Nous n'avons connaissance d'aucune guérison bien avérée de croup, pendant toute cette épidémie qui avait jeté les habitans de la ville dans une sorte de terreur; tant à cause du tableau déchirant que présentaient les souffrances de ces petits êtres innocens, que de la mortalité de la maladie. Les uns transportaient les enfans hors de Millau; les autres leur appliquaient des vésicatoires; le plus grand nombre les faisaient vomir. J'ai donné les vomitifs à un grand nombre d'enfans, lorsqu'ils se plaignaient d'un léger mal de gorge; ils en ont été promptement délivrés par ce moyen; il est vraisemblable que ces vomissemens ont prévenu quelques croups.

Les faits nouveaux et remarquables que j'ai observés, durant cette terrible maladie, sont les suivans:

1.° Les enfans qui ont été atteints du croup, étaient tous forts et vigoureux, presque tous du sexe masculin, et depuis l'âge d'un à sept ans.

2.° Huit ou dix enfans, âgés seulement d'un à deux ans, sont morts du croup suffoquant, dans trente à soixante heures.

3.° Ceux qui étaient âgés de trois à sept ans sont morts, du croup ordinaire, au sixième jour.

4.° Quelques-uns de ceux-ci ont présenté des taches violettes et gangréneuses sur leur cadavre. Nous n'avons pas eu permission d'en ouvrir aucun.

5.° Les petits malades, au milieu de leurs efforts pour respirer, tournent leurs yeux de haut ou de côté, ce qui faisait croire à l'existence des vers, et induisait en erreur

sur le vrai siége du mal ; cependant les vermifuges ne procuraient pas l'expulsion des vers. Ce symptôme des convulsions des yeux, que j'ai vu constamment, n'a point été noté jusqu'à nous.

6.° La rémission des symptômes, jusqu'à la fin de la seconde période, est souvent si complète hors des accès, que si ce n'était l'enrouement constant, une légère fièvre et difficulté de respirer, avec un peu d'inquiétude, on ne croirait pas les enfans malades.

7.° Aucuns moyens n'ont été efficaces dans ce traitement, quoiqu'on ait employé les sangsues, les linimens volatils, les vésicatoires autour du cou, les vomitifs, les bains de pieds, les lavemens et autres révulsifs; le sulfure de potasse, les antispasmodiques à l'intérieur, etc.

Il est vrai, qu'à la réserve de quatre ou cinq enfans, aucun n'a été saigné au commencement et dans l'état d'imminence du croup.

8.° Le croup ne s'est pas montré à l'hôpital, où il y a près de deux cents enfans. La petite vérole, mais bénigne et de courte espèce chez les enfans vaccinés; la variolette, le pemphigus, la porcelaine, et d'autres symptômes vagues, y ont été très-communs; la coqueluche n'a pas non plus paru; et il y a dix ans que je remarque qu'elle n'y règne presque jamais. Cependant, j'ai vu beaucoup d'enfans, en ville, atteints de la coqueluche; à la vérité c'était chez des gens riches. Il paraît que les enfans bien nourris, qui ont exubérance de bons sucs, chez lesquels il y a prédominance ou pléthore de sucs muqueux, sont plus sujets au croup, ainsi qu'à la coqueluche.

9.° L'angine membraneuse et la coqueluche, ainsi que les éruptions catarrhales, ont disparu, comme il était aisé de le prévoir par les chaleurs constantes des quinze premiers jours de juillet, qui ont enfin remplacé la température variable des mois de mai et de juin.

10.° On a donné le nom de *son croupal* au son aigu produit par la gêne de la respiration, et qu'on a comparé aux cris d'un jeune coq. Ce signe, qu'on a noté comme essentiel, ne s'est montré que deux fois chez les malades que j'ai vus; son absence m'a induit en erreur chez le premier malade que j'ai soigné.

11.° Le son particulier au croup, est plutôt un son rauque, semblable à celui produit par un vase d'airain que l'on frappe; il diffère du bruit causé par l'enrouement ordi-

naire : on le reconnaît sûrement lorsqu'on l'a entendu une fois.

12.° Les enfans pris de la coqueluche ou d'une maladie éruptive n'ont point eu le croup.

C'est une chose vraiment remarquable que la disposition qu'ont les épidémies catarrhales à affecter à chaque fois, par prédilection et exclusivement, un organe ou une partie du corps. Durant le règne d'angines catarrhales et d'autres maux de gorge de même nature, qui furent très-communs, ces croups parurent attaquer les personnes adultes : je fus moi-même atteint d'un rhume de la trachée-artère, qui me faisait craindre d'avoir le croup, ma respiration étant très-embarrassée, rauque, croupale, avec des quintes d'une toux sèche, qui me paraissaient partir du larynx ou conduit de l'air, plutôt que des poumons. Un grand nombre d'individus étaient pris d'un rhume semblable au mien, qui fut très-tenace, et se termina en quelque sorte par résolution, l'expectoration ayant été presque nulle.

L'on sait que les adultes sont sujets au croup ; que le célèbre Wasington en fut atteint dans un âge très-avancé, et qu'il y succomba en 1800.

Préjugés. Depuis l'apparition de l'angine membraneuse ou croup, les *officiers de mort*, dits *de santé*, dont toutes les villes de la France sont remplies, ne voient et ne parlent que de croups : je les ai vu confondre avec cette maladie les rhumes catarrheux et pituiteux ; tous les maux de gorge, particulièrement des angines gangréneuses, très-communes parmi les enfans : bientôt immolés à force de saignées, de vésicatoires, d'émétiques, de purgatifs. Ces *médicastres* couvrent aussitôt leur impéritie de ces mots magiques : *Cet enfant avait le croup*.

CROUTES DE LAIT. Petits ulcères de la peau, rapprochés, d'où découle une humeur ténue, glutineuse, qui, en se desséchant, forme une plaque de croûtes blanchâtres, grises ou jaunes. Ces croûtes occupent ordinairement le front, les tempes, et le cuir chevelu ; elles paraissent quelquefois sur les joues, les oreilles, et même sur le cou ; le visage en est quelquefois recouvert comme d'un masque ; il n'y a d'épargné que les paupières.

L'œil se trouve presque toujours sain lorsque les croûtes sont tombées.

La croûte de lait est humide et abondante ; elle a une odeur fade et nauséabonde, semblable à celle du fromage aigri.

On a confondu, jusqu'au savant Alibert, les achores ou teigne muqueuse, avec la croûte de lait, qui n'est qu'une simple excrétion sollicitée par l'exubérance des forces vitales, affluant dans l'enfance vers le cerveau.

La croûte de lait n'est point une maladie: elle n'exige, par conséquent, aucun traitement, et guérit seule à l'époque du sévrage des enfans.

La croûte de lait diffère des achores, par ses caractères extérieurs; car la croûte laiteuse ne présente qu'un amas de croûtes blanchâtres, le plus souvent sèches. La partie de la peau qu'elle affecte, n'est ni aussi rouge, ni aussi enflammée; les démangeaisons qu'elle provoque sont bien moins considérables; et ne portent jamais les enfans à se déchirer le visage avec leurs ongles, comme dans la teigne muqueuse; on n'y observe pas non plus ce gonflement de paupières, de la face, des oreilles, qui acquièrent quelquefois un si grand volume.

Elle n'attaque que les enfans à la mamelle, et disparaît ordinairement lors qu'on les sèvre. La teigne muqueuse, au contraire, peut quelquefois, à suite des écoulemens qu'elle produit, jetter les enfans dans la consomption et le marasme.

De plus, la croûte de lait ne subit jamais de répercussions funestes; dont la teigne muqueuse est susceptible. (*Voy.* Achore.)

CRISTALLINE. Vessie aqueuse, plus ou moins grosse ou élevée, pleine d'une lymphe ténue ou épaisse, limpide ou roussâtre, opaque ou transparente, seule ou mêlée d'air, qui paraît, soit sur le gland, à sa couronne ou à ses côtés; soit sur le prépuce ou sur le frein : les parties environnantes sont rouges, livides et comme contuses. Il existe quelquefois plusieurs de ces vessies ou phlyctènes.

Causes. Virus vénérien; phymosis ou paraphymosis; tumeur du gland; inflammation du prépuce ou du gland; grosseur considérable de la verge; étranglement du gland par un frein trop court; malpropreté de ces parties; coït avec une femme trop étroite; pédérastie. Il survient des cristallines au bord de l'anus des efféminés ou des personnes infâmes qui se livrent aux pédérastes; il en survient aussi aux grandes lèvres, aux nymphes, au clitoris, aux caroncules myrtiformes, etc., chez les femmes; à la suite des chancres, des tumeurs de l'anus ou des parties naturelles chez les deux sexes.

La cristalline paraît aussi quelquefois chez les nourrices,

qui, ayant pris du mal en donnant à téter, ont les bouts des mamelons considérablement enflés, à la suite des chancres qui existent à leur base.

Traitement. Celui de la syphilis, dont cette affection est le symptôme, selon le plus grand nombre des médecins; car certains prétendent que la cristalline ne tire pas son origine du virus vénérien, mais de certaines circonstances qui accompagnent le coït.

Les remèdes locaux consistent dans les fomentations émollientes, ensuite légèrement *résolutives*, comme le vin chaud, l'eau d'orge avec le miel rosat, l'eau de Goulard, l'eau de sel; l'eau-de-vie camphrée, etc. Si quelque cristalline ne voulait pas se résoudre ou s'ouvrir d'elle-même, on y fera une large incision avec la pointe de la lancette, afin de procurer la sortie de l'humeur qu'elle renferme.

Je ne sais pourquoi et comment les gens du monde, et même quelques médecins, ont donné le nom de cristalline à la gonorrhée, à des écoulemens gonorrhoïques, par l'anus; ou à diverses affections vénériennes de ces parties, dues aux copulations illicites des pédérastes. (*V.* Gonorrhée et Leucorrhée *anale.*)

CURA FAMIS. Diète de faim. (*V.* Cancer.)

CYSTITE, Inflammation de la vessie. Tumeur ovale dans la région de la vessie, fuyant sous les doigts qui la pressent, avec envies fréquentes et souvent impossibilité d'uriner, tenesme, fièvre, et envies de vomir.

Symptômes. Quoique les phénomènes que présente la cystite commençante, varient, relativement au siége de l'inflammation, qui peut occuper le col, les côtés, le devant ou le fond de la vessie, ou tout cet organe; lorsque la maladie est dans son état, elle offre les symptômes suivans: douleur vive de la vessie, s'étendant sur toutes les parties qui l'environnent, aux uretères, aux lombes, au périnée, à l'anus; urines sortant goutte à goutte, avec une chaleur et une cuisson augmentant jusqu'à ce que tous les efforts pour uriner deviennent inutiles; priapisme. Lorsque l'inflammation occupe le col de la vessie ou l'urètre; distension du bas-ventre ou tumeur circonscrite ou ovalaire, produite par l'urine accumulée dans la vessie, sensible au tact, avec douleur, comme de colique; rots continuels; nausées, vomituritions ou vomissemens de bile verte; hoquet; agitation continuelle; fièvre, avec un pouls plein et dur au commen-

cement, et serré et petit vers la fin; insomnie; délire; assoupissement; convulsions.

CAUSES. — *Prochaine* : Celle de toutes les inflammations. — *Occasionnelles*: Pléthore locale produite par la suppression du flux menstruel ou hémorroïdal; l'équitation; le gonflement des hémorroïdes; inflammation, abcès des parties correspondantes à la vessie ou voisines de ce viscère, telles que : les reins, les urètres, l'urethre, le vagin, le périnée, la glande prostate, les vésicules séminales, la matrice, l'intestin colon, le rectum, le mésentère; l'inflammation, la suppuration, l'ulcère du péritoine; la fracture, la section ou la carie des os pubis; chutes, contusions, coups sur la région de la vessie; hernie de ce viscère; sa section pour l'opération de la taille; compression de son cou par la tête de l'enfant, dans un accouchement difficile; blénorrhagie; suppression de l'écoulement gonorrhoïque, des fleurs-blanches, et du pissement de sang; humeur âcre quelconque, déposée sur la matrice, soit dartreuse, psorique, vénérienne, catarrhale ou rhumatismale, etc.; soit de l'érésypèle, de la gonorrhée, des ulcères; abus des diurétiques, des cantharides employées intérieurement ou extérieurement; action de la sonde; spasme prolongé et douloureux de la vessie; présence d'une pierre ou de tout autre corps étranger; injections irritantes dans ce viscère; longue rétention d'urine; introduction réitérée de la sonde ou des bougies, dans la vessie.

PRONOSTIC. L'inflammation de la vessie est une maladie très-dangereuse : elle se termine souvent par la paralysie de cet organe, ou par la gangrène, à cause de la sensibilité excessive de ce viscère, et de la nature putrescente des liquides qu'il renferme. Généralement les terminaisons de la cystite sont celles de la néphrite et des autres inflammations : la résolution, la suppuration, le squirre, et la gangrène.

TRAITEMENT. L'on voit, d'après les causes susdites de la cystite, qu'elle est souvent symptomatique, et qu'elle doit être combattue par les moyens appropriés à la maladie qu'elle accompagne. La curation de la cystite aiguë essentielle consiste, en général, dans les anti-phlogystiques, tels que la saignée du bras, l'application des sangsues au périnée ou à l'anus; les émulsions et tisanes rafraîchissantes, adoucissantes, eau de riz, d'orge, de veau, de poulet; petit-lait, orgeat, eau gommeuse; dans le principe de la maladie, les fomentations froides sur les partie doulou-

reux, avec l'eau de Goulard. Lorsque l'inflammation sera plus intense, on fera prendre des bains entiers ou des demi-bains, tièdes, et des lavemens émolliens ; on appliquera sur le bas-ventre des fomentations ou cataplasmes émolliens. Après que les saignées auront diminué l'intensité de l'inflammation, l'organe affecté étant si nerveux et si sensible, on prescrira quelques opiacés sous forme de juleps et de lavemens ; enfin, il sera quelquefois utile de placer des vésicatoires bien saupoudrés de camphre, à la partie supérieure et interne des cuisses. Lorsque la cystite dépendra de la répercussion d'une humeur rhumatismale dartreuse, ou on appliquera les vésicatoires sur la partie primitivement atteinte de cette affection ; on donnera en même temps de légers diaphorétiques ; ou les remèdes indiqués contre l'humeur répercutée. Lorsque l'inflammation du col de la vessie tient à une blénorrhagie violente, on doit insister sur les émulsions rafraîchissantes, les fomentations émollientes, et surtout les opiacés, employés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. (*V.* BLÉNORRHAGIE.)

Ces mêmes moyens, joints au camphre, administrés à l'intérieur et en frictions, sont convenables contre la cystite dépendante du spasme et de l'action des cantharides sur les organes urinaires.

Il va sans dire que la cystite, causée par la présence d'une pierre ou d'autres corps étrangers dans la vessie, ne cédera qu'à l'extraction de ces corps.

Dans tous les cas, lorsqu'il y a rétention d'urine, il faut se servir de bonne heure de la sonde, mais avec précaution, pour rétablir le cours de ce fluide. Après avoir vidé la vessie, on laisse la sonde à demeure pendant quelque temps et l'on fait prendre un demi-bain tiède. Cette opération est, dans ce cas, délicate, dangereuse chez les hommes ; elle l'est beaucoup moins chez les femmes, parce qu'elles ont le canal de l'urine plus large.

Lorsqu'on ne peut introduire la sonde dans la vessie et que le danger est pressant, on en vient à la ponction, que l'on peut pratiquer dans quatre endroits différens : le dessus du pubis, le périnée, le rectum, et le vagin chez les personnes du sexe. Après avoir évacué toute l'urine, on fait des injections mucilagineuses dans la vessie.

Lorsque la cystite, soit aiguë, soit chronique, provient de l'usage des cantharides, elle s'accompagne ordinairement de satyriasis et d'un priapisme souvent mortel. Cabrol

rapporte que le docteur Chauvel lui raconta l'histoire suivante d'un homme qui avait pris des cantharides.

Ayant été appelé à Cédérousse pour un malade, il trouva, à l'entrée de la maison, sa femme qui se plaignit à lui de l'extrême lubricité de son mari, qui dans la nuit précédente lui en avait donné quarante preuves. Elle lui montra ses parties excessivement meurtries, douloureuses, enflammées. Cet incorrigible malade, pris d'un priapisme continuel, répondait au curé qui l'exhortait, qu'il voulait mourir dans la volupté qu'il ressentait encore. Il mourut effectivement, le lendemain, de la gangrène au membre viril.

CYSTITE *chronique*. Lorsque l'inflammation de la vessie persiste, malgré la disparition des principaux symptômes, il en résulte une cystite chronique qui peut durer long-temps et qui dégénère, lorsqu'elle ne guérit point, en une autre maladie : comme abcès, ulcère, fistule, squirre, cancer.

Les symptômes, le pronostic et le traitement de la cystite chronique sont à-peu-près ceux du catarrhe chronique de la vessie. (*V.* ce mot.)

Il y a des douleurs permanentes dans la vessie, de fréquentes envies d'uriner, suivies de l'émission pénible d'une petite quantité d'urine, ce qui indique une sorte de rétrécissement de la vessie ; les membranes de cet organe acquièrent une grosseur extraordinaire à la suite de cette maladie ; on sait d'ailleurs que les calculs volumineux et les anciennes rétentions d'urine augmentent le plus souvent l'épaisseur des parois de la vessie.

Lorsque la membrane péritoniale a été le siége principal de l'inflammation, il en résulte communément des adhérences de la vessie aux parties environnantes, à la matrice chez la femme, au rectum, à l'épiploon, au jejunum, etc.

La cystite se termine rarement par gangrène.

CYSTOCÈLE, HERNIE DE LA VESSIE. Tumeur qui disparaît par la compression, augmente lorsque le malade retient ses urines, diminue et souvent se dissipe quand il s'en débarrasse.

Le cystocèle est presque toujours compliqué d'une autre espèce d'hernie, qu'il aggrave. La hernie de la vessie, qui est très-rare, a lieu par l'anneau inguinal, par l'arcade crurale, par le périnée, le vagin ; il y a souvent un ou deux calculs dans la portion de la vessie qui s'est échappée du ventre.

Traitement. Il est impossible de réduire et de contenir une hernie de la vessie ; et comme cet organe est ordinairement accompagné d'un autre dans son déplacement, on ne peut contenir les hernies dont la vessie fait partie, et l'on est obligé de s'en tenir à l'usage d'un suspensoire, d'un brayer à pochette concave. Aussi ces hernies sont-elles exposées à l'étranglement.

CYSTOTOMIE. Incision de la vessie pour extraire un corps étranger. M. Deschamps veut qu'on ne donne ce nom qu'à l'opération de la taille, dans laquelle on attaque le corps même de la vessie, comme la taille hypogastrique. (*V.* Lithotomie).

D.

DANSE DE SAINT GUY, ou SAINT VIT, Chorée. Affection convulsive et paralytique occupant presque toujours les extrémités d'un seul côté.

Cette maladie n'est connue que depuis la fin du seizième siècle. Les Allemands, qui l'observèrent les premiers, lui donnèrent le nom de Saint Vit ou Saint Guy, parce que les individus qui en étaient attaqués, allaient tous les ans en pélérinage à la chapelle de Saint Vit, près de la ville d'Ulm, danser nuit et jour pour s'en guérir. La chorée paraît ordinairement depuis l'enfance jusqu'à la puberté, ou depuis dix à quatorze ans; elle attaque rarement les adultes et jamais les vieillards ; elle est plus commune chez les filles que chez les garçons.

Symptômes. Fourmillemens, vibration des muscles ; tension ou mouvemens spasmodiques des membres, des entrailles, de la poitrine, de la tête; peu à peu, mouvemens convulsifs plus fréquens, plus forts ; espèce de boitement ou de faiblesse d'une jambe que le malade traîne après lui, ou qu'il fait mouvoir alternativement en avant et en arrière. Dans la marche, il exécute avec son pied, qu'il porte de côté et d'autre, des mouvemens, des gesticules singuliers et bizarres, comme s'il dansait ou faisait le baladin; convulsion du bras du même côté, ou mouvemens de pronation et de supination involontaires, et contorsion de la main, qui l'oblige à la changer sans cesse de place,

malgré ses efforts pour la fixer. Lorsqu'il veut porter un verre à la bouche, il fait mille gestes et mille contours, ne pouvant l'y porter en droite ligne ; convulsion des muscles du visage et de ceux qui servent à la déglutition, de manière que les mouvemens bizarres de la main, joints aux grimaces risibles que font les malades quand ils veulent manger et boire, amusent et surprennent le spectateur. On ne pourrait d'ailleurs que décrire difficilement tous les gestes insolites qui composent cette maladie, tant ils varient chez le même individu. Cet état est souvent accompagné d'un idiotisme plus ou moins prononcé.

Causes. — *Prochaine* : Une grande sensibilité et mobilité nerveuses. — *Occasionnelles*: La révolution, le développement de la puberté ; la pléthore ; les saburres, les glaires, les vers ; les liqueurs spiritueuses ; la rentrée de quelque humeur rhumatismale, darteuse, psorique ; l'onanisme ; une frayeur subite ; la colère; enfin toutes les causes physiques et morales des convulsions.

Pronostic. Cette maladie n'est ni mortelle, ni difficile à guérir, lorsqu'elle est sans complication ; cependant, on l'a vue durer des années entières, et même plus long-temps, chez des sujets faibles.

Traitement. Il doit être relatif aux causes qui entretiennent ou compliquent cette affection nerveuse.

S'il y a pléthore, et aux approches de la puberté, les saignées sont convenables.

Les vomitifs et les purgatifs seront employés contre les saburres et les glaires ; les vermifuges contre les vers.

La cause prochaine de la maladie, ou son état simple et purement nerveux, réclame les moyens curatifs détaillés à l'article Névropathie. Les antispasmodiques, les relâchans ; ou les toniques, selon la prédominence du spasme ou de l'atonie.

Si le spasme domine : les bains tièdes, l'eau de veau, le petit-lait pur ou coupé avec la tisane de valériane ; un lavement antispasmodique, principalement avec le camphre, répété une ou plusieurs fois le jour ; le soir, le malade pourra prendre un calmant ; les frictions locales et sur l'épine du dos avec le laudanum liquide pur, ou mêlé à parties égales d'éther, ont été très-avantageuses.

S'il y a faiblesse, relâchement, atonie, les bains froids, la valériane, les fleurs de zinc, et autres toniques antispasmodiques, l'assa fœtida surtout, seront très-conve-

nables. Extérieurement, les frictions sur les bras, les jambes, les épaules et le dos, avec le liniment spiritueux de Rosen, ou avec l'eau-de-vie camphrée. On pourra encore frotter les bras et les jambes avec un liniment composé de parties égales d'esprit-de-vin et d'huile d'olive, ou avec des linges imbibés de vapeurs aromatiques.

Contre l'état mixte de cette maladie, on propose aussi le quinquina, les antispasmodiques que nous venons de désigner, et particulièrement l'assa fœtida, tant à l'intérieur qu'en lavemens. *Stoll* conseille l'extrait de belladone, à la dose d'un sixième de grain, pris six fois dans les vingt-quatre heures.

Selon M. Baumes, le liniment spiritueux de Rosen a guéri plusieurs chorées, en y joignant l'usage du petit-lait, pour émousser son action tonique.

La chorée succède quelquefois à une autre maladie, ou en est l'effet; telles sont l'apoplexie, l'éclanpsie, les chutes sur la tête, les fièvres gastriques, vermineuses, les fièvres éruptives, le rhumatisme, la goutte, la suppression des éruptions à la peau, d'une évacuation accoutumée, de l'écoulement d'une plaie, ou d'un ulcère. Ces espèces de chorée secondaire ou symptomatique, réclament le traitement principal susdit, modifié selon la maladie dont elles dérivent.

M. Franklin a guéri une jeune fille de treize ans, affectée de la danse de Saint Vit, et regardée comme incurable, par le nitrate d'argent, à la dose de trois grains par jour, et pris pendant quinze jours; et par des effusions d'eau froide sur la tête, tous les matins, pendant une semaine, faites après l'usage du nitrate.

Les pilules suivantes du docteur Merat ont été aussi fort recommandées.

P. nitrate d'argent fondu, six grains; extrait gommeux d'opium, un gros; musc en poudre; deux scrupules; camphre, quatre scrupules; nous conseillons de ne mettre que deux scrupules de camphre faites, selon l'art. 96, pilules. Dose : une pilule matin et soir; ensuite deux, trois et même quatre; plus tard.

Le Régime doit être celui de la névropathie, et le plus souvent fortifiant.

Les moyens perturbateurs ont été quelquefois employés utilement dans cette maladie, comme dans les autres affections convulsives. *V.*, à la fin de l'article épilepsie, le

moyen ingénieux employé efficacement par Boerhaave, contre les accès convulsifs.

DARTRE, HERPES. Groupe de petites élévations ou de petits ulcères de la peau, accompagnés de prurit et de transsudation d'une humeur qui se convertit en écailles, ou d'un liquide plus ou moins puriforme, qui se forme en croûtes de couleurs diverses.

La dartre est une maladie chronique, toujours sans fièvre, à moins qu'il ne survienne une irritation extraordinaire à la peau; car souvent les ravages des dartres sont si étendus, que toute la peau s'en trouve infectée, et est en proie à des cuissons dévorantes. Alors, certains ont la sensation d'un brasier ardent qui les consume; d'autres éprouvent des élancemens semblables à ceux que causeraient des aiguilles enfoncées dans les chairs; plusieurs se croient tourmentés par des insectes. Les dartres se compliquent quelquefois d'engorgemens du cou, des aisselles, des aines, etc. C'est surtout dans l'âge avancé, que les dartres éclatent avec une violence extrême; quoique les dartres puissent occuper indistinctement tout le corps, chaque espèce paraît avoir un siége d'élection.

Je divise les dartres avec mon compatriote Alibert, en cinq espèces.

1. *Dartre furfuracée ou farineuse.*

SYMPTÔMES. Légères exfoliations de l'épiderme, ressemblant aux molécules de la farine ou aux écailles du son, qui se manifestent à la face, au bras, aux poignets, à la partie antérieure de la jambe et du genou, sur les sourcils, sur le cuir chevelu, sur toutes les parties du corps où la peau est d'un tissu ferme et serré. Ces petites écailles, d'une figure ronde ou irrégulière, sont toutes très-adhérentes à la peau, et quelquefois elles s'en détachent avec une extrême facilité. Leur centre se guérit; les bords seuls restent rongés et élevés. Cette dartre conserve quelquefois le même siége. Plus souvent elle disparaît, pour se reproduire ailleurs sous la même forme. Elle s'accompagne d'une démangeaison plus ou moins considérable, sans porter atteinte aux fonctions internes du corps vivant; car les individus qui y sont sujets, sont robustes et vigoureux, ont bon appétit, digèrent bien, désirent et exercent énergiquement le coït, etc.

2.° *Dartre squammeuse.*

SYMPTÔMES. Elle se manifeste, sur une ou plusieurs

parties des tégumens, par des exfoliations de l'épiderme, qui constituent des écailles plus larges que dans l'espèce précédente. Ces exfoliations ou lames s'enlèvent aisément de la peau, quand on les saisit avec les ongles des doigts; souvent même elles tombent spontanément, à mesure qu'elles se dessèchent. Cette espèce de dartre, qu'on a nommée *vive*, est infiniment plus grave que la dartre furfuracée. Elle occupe de préférence les parties dans lesquelles le mucus, le gluten abondent; telles que le nez, les lèvres, les environs des oreilles, le bout des mamelles chez les femmes, l'anus, les bourses, le vagin, les organes sexuels, etc. Dans la dartre squammeuse *humide*, variété qui n'est que trop fréquente, la peau exhale presque continuellement une vapeur ichoreuse qui ressemble à des gouttes de rosée. Cette humeur est quelquefois si abondante, qu'elle imbibe tous les linges qu'on applique sur le corps. Souvent les malades, dans la dartre squammeuse, ressentent simplement, dans une partie de leur corps, une sorte de tension et de gêne, qui provoque le besoin de la gratter. Bientôt la peau de cette partie acquiert une rougeur aussi intense que celle du carmin, et suinte pendant l'espace de quelques jours. La matière de ce suintement donne lieu à la formation d'une écaille légère, sous laquelle vient aboutir une humeur nouvelle; l'écaille tombe, le bouton grossit, s'enflamme, s'agrandit, suinte et s'exfolie encore par le même mécanisme; c'est surtout lorsque cette dartre suinte, qu'elle produit un sentiment d'âcreté, de feu et de démangeaison violente, et que les malades se déchirent la peau avec les ongles. Cette espèce est entretenue communément par un vice intérieur : dans ce cas, elle ulcère profondément la peau, et se convertit en dartre rongeante.

3.° *Dartre crustacée.*

Symptômes. Eruption sur la peau d'une multitude de petits boutons, ou plutôt de petites pustules plates, peu apparentes, de la grosseur d'un grain de millet ou de moutarde. Bientôt ces pustules se rompent, et le fluide qu'elles contiennent se convertit en croûtes jaunes, grises, blanchâtres ou verdâtres, qui affectent diverses formes et produisent des démangeaisons très-vives. Ces croûtes tombent et sont remplacées par d'autres, ou restent plus ou moins long-temps adhérentes à la peau. Cette espèce paraît sur le tissu graisseux des joues; sa marche ressemble beaucoup à celle de l'erysipèle.

4.° *Dartre rongeante, phagédénique.*

SYMPTÔMES. Elle se manifeste, sur une ou plusieurs parties des tégumens, par des boutons pustuleux ou ulcères rongeans, qui fournissent un pus ichoreux ou fétide. Ils ne se bornent pas à attaquer la peau; ils attaquent et corrodent les muscles, les cartilages, et même les os. Cette espèce est toujours une et solitaire. Elle se montre ordinairement sur le visage, le nez, la lèvre supérieure de la bouche, sur le front et sur le menton, qu'elle corrode et détruit. Elle est souvent compliquée avec le virus scrophuleux, quelquefois avec le vice vénérien, scorbutique, et même avec le cancer.

5.° *Dartre pustuleuse.*

SYMPTÔMES. Elle se déclare par des pustules plus ou moins volumineuses, plus ou moins rapprochées. La matière contenue dans ces pustules se dessèche et forme des écailles et des croûtes légères, qui tombent, et sont communément remplacées par des taches ou maculatures rougeâtres. M. Alibert donne quatre variétés de cette espèce: La *mentagre*, parce qu'elle est opiniâtre sur le menton des hommes, où l'action du rasoir ne contribue pas peu à l'entretenir. La *couperose*, qui occupe principalement le nez, le haut des joues, les pommettes et surtout le front, propre aux ivrognes et à ceux qui boivent, avec excès, des liqueurs spiritueuses: elle est souvent compliquée d'une affection scorbutique des gencives. (*V.* COUPEROSE.) *La pustuleuse miliaire*, qui présente de petits grains blanchâtres et luisans, semblables à des grains de millet: elle attaque le front des jeunes filles qui approchent de la pubreté. Enfin, *la pustuleuse disséminée*, ainsi nommée, parce qu'elle se compose de petits boutons rougeâtres et dispersés çà et là sur la peau. Ces boutons sont beaucoup plus gros que ceux des variétés précédentes; ils sont d'un caractère très-opiniâtre, et lorsqu'ils viennent à s'éteindre, ils laissent des taches d'un rouge sale sur la peau. Elle se manifeste ordinairement sur la poitrine, derrière les épaules, quelquefois sur le visage. Les malades ressentent de légères démangeaisons dans la dartre pustuleuse, mais beaucoup de bouffées de chaleur; quelquefois une douleur pungitive, d'autrefois un prurit brûlant. (*V.* BOUTONS.)

Les SYMPTÔMES *généraux* des dartres sont, dans la *première* période: dépérissement lent, avec ou sans fièvre; urines et déjections naturelles; inappétence, trouble dans

la digestion ; sommeil agité ; fleurs blanches chez les femmes : dans la *deuxième* : marasme ; enflure des jambes et des pieds ; toux sèche après la digestion ; anxiétés dans la poitrine ; urines blanchâtres ; céphalalgie ; douleur dans l'abdomen ; obstructions de quelques viscères ; fièvre lente ; mélancolie profonde ; efflorescences farineuses à la peau, qui est sèche et aride. La *troisième* période s'accompagne d'hydropisie, de phthisie, de colliquation, enfin de la mort.

La disparition ou la rétropulsion des dartres donne souvent lieu à des affections internes très-graves, telles que l'apoplexie, l'inflammation du foie, la difficulté d'uriner, la gonorrhée, les fleurs blanches, le coryza, toutes sortes de maladies de poitrine, etc. Elles se compliquent souvent de l'engorgement des glandes du cou, des aisselles, des aines ; du rhumatisme ; de la petite-vérole ; de la rougeole ; de l'épilepsie ; de la manie ; des fièvres intermittentes ; de l'asthme ; de l'apoplexie, etc. Elles sont souvent critiques, et paraissent à la suite des maladies aiguës. Elles sont soumises aux périodes lunaires ou annuelles, et sont endémiques ou propres à certains pays, dont la température est humide et froide, chaude et humide. Les affections dartreuses sont très-communes à Millau, à cause de sa position au milieu des eaux qui produisent et entretiennent, dans cette ville, un air épais et humide.

Les différentes espèces de dartres que je viens de décrire, doivent être regardées comme divers degrés ou modes du virus herpétique ; elles ne diffèrent que par leur plus ou moins grande intensité ; elles ne sont, en un mot, que des formes différentes d'une même affection. On voit aussi fréquemment les dartres passer successivement de l'état farineux, au purulent, au squammeux, au rongeant, et les dartres pustuleuses revenir à l'état furfuracé.

Du reste, la distinction des dartres n'est importante que pour le pronostic, puisque leur traitement ne peut changer qu'en raison de la variété de leurs causes, et non d'après celles de leurs formes extérieures.

Causes. — *Prochaine* : Virus dartreux. — *Occasionnelles* ; Air impur, froid, humide ; malpropreté ; alimens insalubres, épicés, rances, irritans ; vins aigres, verts, acerbes ; abus des liqueurs spiritueuses ; suppression du flux menstruel, des hémorroïdes, d'un cautère, d'un ul-

cère, de la transpiration; intempéries du printemps, de l'automne; irritation de la peau par les tissus de l'aine; exposition continuelle à la poussière, surtout à celle de la chaux, des oxydes ou sels métalliques; à une chaleur forte; certains poisons; fatigues violentes du corps; voyages pénibles; travaux continuels; veilles prolongées, ou vie sédentaire; passions vives de l'âme, surtout la colère, le chagrin, la terreur, la surprise; vifs désirs vénériens; habitudes solitaires; grossesse; maladies laiteuses; mauvais état du système lymphatique; empâtement du foie; diathèses sanguine, pituiteuse ou séreuse, le plus souvent bilieuse. Les dartres sont héréditaires, quelquefois contagieuses, mais plus rarement et plus difficilement qu'on ne croit.

Les virus vénérien, scrophuleux, scorbutique, psorique, etc., se montrent sous la forme des dartres, et produisent les dartres symptomatiques.

Pronostic. En général, toutes les espèces de dartres sont d'autant plus fâcheuses, qu'elles forment plus d'angles; qu'elles s'éloignent plus de la forme ronde en s'étendant; que la nature de l'humeur est plus âcre; que la rougeur de la peau est plus vive; que le prurit est plus rongeant; que les pustules s'ulcèrent plutôt; que la peau est plus attaquée en étendue, surtout en profondeur; que l'affection est plus invétérée ou plus opiniâtre; que le malade est plus avancé en âge ou plus cacochyme; que la maladie est héréditaire La dartre bénigne, provenant d'une cause externe, telle que la malpropreté, etc., se guérit souvent d'elle-même.

Traitement. Il doit être modifié selon la diathèse qui domine chez l'individu sujet aux dartres, et qui influe sur la production de cette maladie. Si cette diathèse est inflammatoire. saignées, tisanes *rafraîchissantes* et *adoucissantes*. Si elle est bilieuse, comme c'est le plus souvent : les *fondans*, apozèmes, bouillons, bols, pilules, sucs d'herbes. Si les dartres dépendent de l'épaississement de la lymphe : les fondans, les mercuriaux, les savonneux, les antimoniaux, le sulfure noir de mercure, uni avec l'extrait de ciguë, n.° 70; les pilules de ciguë seules. On commence par un grain, et on augmente successivement la dose, en surveillant les effets.

On purge, de temps en temps, avec une médecine douce. Les purgatifs conviennent en général contre les dartres : ils débarrassent les premières voies des matières

saburrales, qui entretiennent si souvent les éruptions cutanées.

Les dartres anciennes sont très-difficiles à guérir, surtout celles qui occupent une grande étendue de la peau. Leur traitement présente en général trois indications principales.

1.° Délayer, détendre tout le système, et principalement l'organe cutané. Cet objet est rempli par les bains tièdes, qui conviennent dans presque toutes les dartres; par un régime doux et humectant; les tisanes de veau, de poulet; le petit-lait, bu à la dose de huit onces, matin et soir.

On peut faire fondre, dans chaque prise de petit-lait, huit grains de nitrate de potasse : le lait d'ânesse, les bouillons légèrement *sudorifiques*, n.° 30, 31.

2.° Entretenir le mouvement de fluxion qui a lieu sur la peau, et en même temps dépurer les humeurs et favoriser l'expulsion du virus. Cette indication est remplie par l'usage des bains tièdes, des bains sulfureux ou de foie de soufre, ou des bains de vapeurs; des eaux minérales sulfureuses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les remèdes internes sont les *sudorifiques*, bols, *juleps*, *pilules*.

On a vanté tour à tour contre les dartres, les antimoniaux *sudorifiques* n.os 25 à 28, 48 à 58. La douce-amère à haute dose, depuis une jusqu'à trois onces de ses tiges, qu'on fait bouillir dans deux livres d'eau; demi-gros de son extrait deux fois par jour, augmentant successivement la dose.

M. Fages fait prendre dix grains de cet extrait, avec demi-grain de tartre stibié. Il augmente successivement la dose de l'un et de l'autre, jusqu'à trente deux gros d'extrait, et trente deux grains d'émétique, pris en deux doses, matin et soir.

Les tisanes d'écorce d'orme, de pensée sauvage; l'extrait de suc de cette dernière plante; l'extrait de fumeterre, de pulsatille, de saponaire; la résine de gaïac. Mais de tous ces sudorifiques, le soufre est la substance dont on doit retirer les meilleurs effets : ses pastilles, sa poudre, son sirop

Chez les individus irritables, nerveux, délicats, il est bon de mitiger l'effet irritant des eaux minérales sulfureuses, par l'usage du lait, mêlé à l'eau minérale, ou bu immédiatement après les préparations sulfureuses.

Chez les personnes débiles et qui digèrent mal, ou dans le cas de complication de la diathèse scorbutique, on

donne avec avantage les substances amères toniques, les plantes antiscorbutiques. Tandis qu'on combat la diathèse dartreuse, chez les individus forts et bien nourris, par les délayans, les adoucissans; par les bouillons de tortue, de grenouilles; par le lait d'ânesse, et surtout par le petit lait, avec les sucs d'herbes fondans.

Un médecin Allemand prétend guérir les dartres, avec la plombagine d'Angleterre, employée intérieurement et extérieurement.

P. plombagine d'Angleterre ou carbure de fer, une once; miel, quatre onces; mêlez; pour un électuaire. Dose : une cuiller à café, matin et soir. Chaque dose représente un demi-gros de plombagine.

P. plombagine, deux scrupules; extrait de genièvre, q. s. pour deux bols, à prendre un le matin, et l'autre le soir.

P. carbure de fer, une once; sirop d'écorce d'orange, q. s.; faites des pilules de quatre grains. Dose : six pilules, matin et soir.

Il faut appliquer sur les dartres la plombagine en poudre fine; mêlée avec un peu de salive ou de graisse, sans frotter lorsqu'elles sont vives, douloureuses, et en frottant, lorsqu'elles sont insensibles.

Chez les personnes délicates, on applique sur le mal un emplâtre, composé de deux onces, plombagine, et un gros, savon de barbette.

Ou deux fois par jour, un liniment composé de trois onces, plombagine, et cinq gros, axonge.

La plombagine anime la peau, et reporte au-dehors le virus dartreux. L'auteur Allemand prétend s'en être servi avec avantage dans les dartres invétérées. J'en ai retiré aussi de bons effets.

M. *Van-Mons* donne la recette suivante, comme presque infaillible contre les dartres :

P. muriate de baryte, un gros; extrait de *rhus radicans*, cinq gros; poudre de cette plante, q. s. pour des pilules de quatre grains. Dose : deux ou trois pilules, trois fois par jour.

3.° La dernière indication qu'on doit remplir pour compléter le traitement et prévenir une nouvelle maladie, consiste dans les fortifians, et dans les remèdes externes. C'est dans ce cas que conviennent les eaux minérales, surtout sulfureuses, qui sont à la fois toniques, atté-

nuantes et diaphorétiques ; le régime tonique, les bons alimens, la diète lactée, modifiée selon les circonstances; les amers, les légers toniques de l'article ABATTEMENT.

Parmi les moyens externes, on compte les applications d'un onguent soufré.

P. parties égales de fleurs de soufre et de cérat simple ; mêlez intimement.

P. cérat de galien, demi-livre ; fleurs de soufre noir lavées, deux onces ; essence de citron ou de bergamotte, douze gouttes ; mêlez exactement.

Le soufre n'a aucun des inconveniens des remèdes répercussifs ; il a une action particulière sur le virus herpétique ; il peut guérir, calmer ou modérer les démangeaisons, lorsque la maladie est trop ancienne, pour que son action puisse la vaincre.

P. eau de chaux et huile d'amandes douces, récemment faite, une once de chaque ; mêlez ; frottez la dartre, matin et soir, avec une petite quantité de ce mélange.

Frottez-là matin et soir avec gros comme un pois, d'onguent mercuriel, blanc ou gris. Pour calmer les démangeaisons qui sont souvent insupportables, les bains, les fomentations émollientes, les linimens adoucissans.

Lorsque la cuisson est douloureuse, on applique des compresses trempées dans une forte solution d'opium ; des pulpes fraîches de morelle, de ciguë ; ou l'on se sert des fomentations, des linimens calmans.

La peau étant au contraire molle, faible, on la ranime par des lotions, des fomentations faites avec l'eau de cologne, de lavande, l'eau de Barège, l'eau de Goulard ou une solution de vingt grains sublimé corrosif, dans deux livres d'eau distillée, ou une décoction d'une once, écorce de noix verte, dans une livre et demie d'eau ; on applique quelquefois avec avantage un vésicatoire sur la dartre même. Les anciens amenaient à cicatrices les ulcères dartreux, en y passant un fer rouge, pour en tarir la suppuration ; ce moyen est quelquefois employé avec fruit contre la dartre squammeuse, mais on ne doit avoir recours à ces moyens violens, que par l'insuccès de tous les autres remèdes.

Ces lotions irritantes et caustiques, conviennent surtout dans les dartres rongeantes, à moins qu'elles présentent une inflammation intence : dans ce dernier cas, il convient

d'avoir recours aux bains tièdes et aux applications émollientes et calmantes susdites.

On guérit quelquefois des dartres légères, par une grande propreté; par des lotions avec de l'eau savonneuse, avec l'eau de chaux, l'eau de Goulard, ou une solution d'un gros sous-carbonate de potasse, dans deux onces d'eau.

Mais il faut prendre garde, dans toute espèces de dartre, de répercuter l'humeur, par des applications astringentes inconsidérées.

Parmi les moyens externes, on ne doit pas oublier les vésicatoires, les cautères appliqués aux bras.

Les dartres qui sont compliquées du virus psorique doivent être surtout combattues par le soufre à l'intérieur, et sous forme de bains : on donne, deux fois le jour, demi-gros d'un mélange de fleur de soufre, avec parties égales de plombagine; et l'on fait user en même temps des bains tièdes.

Les dartres critiques ou périodiques doivent être respectées.

Celles qui sont compliquées ou produites par le virus vénérien, scrophuleux, exigent le traitement propre à chacun de ces virus. Dans les cas très-opiniâtres de complication de la dartre avec le virus scrophuleux, vénérien, arthritique, le remède suivant :

P. mercure pur, un scrupule; carbure de fer, fleurs de soufre, régule d'antimoine, de chaque, demi-once; extrait de douce-amère, de pulsatille, poudre de pensée sauvage (*viola tricolor*), de chaque, deux gros; camphre, un gros. Mêlez, et faites un électuaire avec q. s. de sirop de fumeterre; partagez en vingt doses, et prenez-en une, matin et soir, pendant dix jours, en buvant par-dessus un verre de tisane de douce-amère.

Le Régime adoucissant est essentiel. On prend les alimens doux, rafraîchissans, tels que les plantes potagères, les viandes blanches, le riz, le lait, la diète blanche. On évite les épices; les substances âcres, échauffantes; les liqueurs, les vins; les peines de corps et d'esprit.

Lorsqu'une dartre est répercutée, il faut chercher à la rappeler par les bains entiers, synapisés au moyen de trois ou quatre livres de moutarde, et les vésicatoires appliqués sur la partie qui était le siége de la dartre, ou dans les environs.

Au reste, dans ce genre de maladie, comme dans beau-

coup d'autres ; il y a tant de modifications à observer, tant de nuances à saisir, que le médecin instruit et expérimenté est seul en état de choisir le traitement convenable.

Dartres sur les organes génitaux.

Je dois dire un mot des dartres qui se fixent sur les parties naturelles de l'un et de l'autre sexe, à cause de la difficulté extrême que l'on a, de les déplacer de cet endroit en quelque sorte de prédilection. Je suis de plus en plus surpris du grand nombre des personnes du sexe, qui demandent conseil pour une dartre fixée aux environs ou sur le clitoris ; j'ai conseillé des ablutions avec l'eau de fleurs de sureau ou de mauves ; car la malpropreté contribue puissamment aux démangeaisons vives, produites par cette éruption ; l'application d'un vésicatoire à la cuisse, les bains tièdes et les autres anti-herpétiques ; j'avoue que si les malades ont été soulagés, ils ont été rarement entièrement délivrés de cette incommodité très-grande ; car les démangeaisons sont fort vives dans parties naturelles. Cette année même 1819, une fille dévote, âgée de trente ans, qui avait pris inutilement un grand nombre de remèdes pour se délivrer d'une dartre du clitoris, avait renoncé, depuis deux ans, à tout traitement, lorsque, se trouvant malade dans mon absence, elle ne parla pas de sa dartre au nouveau médecin qui lui donna une prise d'ipécacuanha, pour une affection gastrique pituiteuse, ensuite quelques purgatifs. La fièvre gastrique fut guérie ; mais il resta à la béate des douleurs continuelles d'estomac, avec nausées, vomituritions tous les matins, d'un liquide savonneux, fade, semblable à de la salive; les alimens les plus légers étaient digérés avec peine, et augmentaient le malaise et la douleur d'estomac ; beaucoup de remèdes, de poudres, d'absorbans, furent employés inutilement contre cette affection. Ayant ensuite vu la malade, je lui demandai aussitôt si elle avait sa dartre comme à l'ordinaire ; elle rougit, et avoua alors que depuis le vomitif elle n'avait plus ressenti les démangeaisons de la dartre : je lui fis appliquer un vésicatoire à la partie supérieure des deux cuisses et lui prescrivis quelques diaphorétiques avec le lait; mais ce ne fut qu'après trois semaines d'écoulement de ses vésicatoires que la dartre ayant reparu sur les parties naturelles, les maux d'estomac cessèrent tout à coup.

Que MM. les solidistes expliquent le fait de cette métastase autrement que par une humeur, par le transport de

l'irritation herpétite, ou peut-être, de la lésion des propriétés vitales, sur l'estomac ?

La *dartre du prépuce*, que l'anglais Roiston, signala le premier, doit-elle être distinguée du chancre primitif du prépuce ? Je ne le pense pas. Quoiqu'il en soit, j'ai observé plusieurs fois de petites pustules ou ulcères superficiels sur le prépuce, à peu-près semblables à ceux décrits dans la bibliothèque médicale, n.° 48, p. 401, et nommés par le docteur *Bateman*, dartres de prépuce. Ces ulcères disparaissent au bout de dix à quinze jours par de simples ablutions ou soins de propreté.

Préjugés. Que de remèdes ridicules n'a-t-on point prônés anciennement pour guérir les dartres ! « Faites bouillir six crapauds dans de l'huile de noix; coulez, et gardez pour bassiner les dartres. » (*Petit Trésor de Médecine.*)

DÉCHIRURE DES PARTIES GÉNITALES. (*V.* ACCOUCHEMENT, à la fin de l'article.)

DÉFAILLANCE. (*V.* SYNCOPE.)

DÉFAUT D'APPÉTIT, ANOREXIE, INAPPÉTENCE, DÉGOUT. Disposition où l'on n'a aucun désir pour les alimens. C'est un symptôme dans la plupart des maladies. (*V.* ANOREXIE.)

DÉGLUTITION DIFFICILE. (*V.* DIFFICULTÉ D'AVALER.)

DEGOUT. Répugnance que l'on a à prendre des alimens. (*V.* DÉFAUT D'APPÉTIT.)

DÉLAYANS. Remèdes capables de dissoudre les humeurs et les matières épaissies, de les rendre plus fluides, et de diminuer leur acrimonie : sous ce dernier point de vue les délayans deviennent des adoucissans : aussi les avons-nous compris dans ce dernier titre. (*V.* ADOUCISSANS.)

DÉLIRE. Aliénation d'esprit avec ou sans fièvre. (*V.* FRÉNÉSIE *symptomatique.*)

DÉLIVRE. (*V.* ARRIÈRE-FAIX.)

DÉMENCE. (*V.* FOLIE.)

DEMANGEAISON. (*V.* PRURIT.)

DÉMONOMANIE. Délire vrai, qui est un signe de démence; ou simulé, par lequel les sorciers, les fripons, les imposteurs font voir qu'ils sont possédés du démon.

Les symptômes de la démonomanie sont, d'après *Hoffmann :* les cris, les gestes insolites, les agitations extraordinaires et effroyables du corps, les convulsions surprenantes

et spontanées, l'abus de la parole divine, les blasphêmes, l'obscénité des discours; on peut ajouter, et des actions: car l'on sait qu'il se commettait des impudicités abominables dans les assemblées dites *du sabbat*; la connaissance et la révélation des faits à venir et cachés; la science des langues étrangères; la force extraordinaire; les vomissemens de choses singulières.

Les démoniaques sont maigres; ils ont le teint jaune, le regard triste, soupçonneux; les traits de la face crispés; ils mangent peu, ne dorment point, aiment beaucoup la solitude; ils accusent le diable de produire les douleurs qu'ils ressentent dans tout leur corps, qu'ils croient être au milieu de l'enfer. Les femmes se croient transportées au sabbat et avoir commerce avec le diable, *incube*. (*V.* CAUCHEMAR.)

Le jésuite Delrio assure qu'on reconnaît sûrement un possédé à sa voix sourde et enrouée.

Le démon se plaît beaucoup dans le corps des mélancoliques; car l'atrabile est le bain du diable, comme l'ont dit Valesius, Frédéric Hoffmann. « Ce serait joindre l'entêtement à l'audace, que d'en douter, disent saint Augustin, Cyprien, Justin, Clément d'Alexandrie, etc. »

La démonomanie n'étant qu'une espèce de mélancolie, réclame le traitement de cette dernière.

Les anciens attribuaient beaucoup de maladies au démon : Saül, Job, sont en proie au malin esprit.

Préjugés. Qui n'a pas entendu parler des fées et des enchanteurs, depuis Amphyon, qui bâtissait des murailles au son de sa lyre, jusqu'au moderne enchanteur Merlin, qui a porté en Irlande la chaussée des géans. Les Gaulois avaient leurs magiciens et leurs enchanteresses. Un des plus graves chefs d'accusation de la Pucelle d'Orléans, et qui contribua le plus à la faire brûler, fut qu'elle s'entretenait avec les fées auprès des fontaines.

Il n'y a pas long-temps encore que les parlemens faisaient brûler les sorciers et les enchanteurs, au lieu de les envoyer aux Petites Maisons.

C'est sous le ministère du cardinal de Richelieu que le curé Urbain Grandier, de Laudun, en Poitou, fut brûlé vif, parce qu'il avait eu la maladresse de se brouiller avec les moines de cette ville. Ceux-ci engagèrent les Ursulines à dire que Grandier les avait enchantées et ensorcelées. C'était un très-bel homme, mais fier et orgueilleux: la haine des magistrats et des moines, et l'amour irrité de ces

religieuses furent les trois motifs qui firent jurer la perte de l'intrépide curé. On frémit d'indignation à la lecture des singeries atroces employées par ces religieuses, inspirées par leurs moines encore plus barbares. Le confesseur qui l'accompagnait au supplice lui donna, en signe de paix, à baiser un crucifix de fer qu'il venait de faire chauffer dans un brasier. Le malheureux Grandier, ayant les lèvres brûlées, fit un mouvement que le confesseur, vrai suppôt de Belzébuth, fit remarquer au peuple comme une preuve de la possession diabolique de l'infortuné curé.

Dans la démonomanie des sorciers, on se vante d'avoir des relations avec les démons: tels sont les fourbes qui menacent les nouveaux mariés, faibles d'esprit, de leur nouer l'aiguillette. Les diables, dont l'existence avait été admise de toute antiquité, ont toujours passé pour être si malicieux, qu'on leur a attribué, à eux-mêmes ou à leurs inspirés ou suppôts, les enchantemens faits aux jeunes mariés, qui consistent à leur nouer l'aiguillette dans le moment le moins opportun.

Jacqnes Springer, grand inquisiteur, dit qu'il a connu des sorcières tellement fatiguées des importunités du démon, qu'elles le prièrent de les délivrer de la vie: ce qu'il leur accorda benignement; et les fit brûler pour leur faire plaisir.

Hérodote rapporte que la princesse Laodicée se trouva fort désappointée, la première nuit de son mariage avec le roi Omasis, parce qu'un berger du Nil lui avait noué l'aiguillette. L'art de nouer l'aiguillette était fort connu dans la Grèce et l'Italie: cet usage passa des Payens aux Chrétiens.

L'Eglise, en reconnaissant le pouvoir des noueurs d'aiguillettes, les a frappés d'anathême dans plusieurs conciles et synodes; et un grand nombre de rituels renferment les prières qui ont le pouvoir de faire cesser l'enchantement, que saint Thomas et saint Augustin attribuent à l'intercession du malin Esprit.

Un arrêt du parlement de Paris, de 1582, condamne à la potence et au feu le sieur Abel Delarue, pour avoir méchamment noué l'aiguillete à Jean Moreau. Un autre arrêt, de 1597, prononce les mêmes condamnations contre le sieur Chamouillard, pour avoir pareillement lié une demoiselle de la Barrière, et l'avoir empêché de jouir des doux plaisirs de l'hyménée. Encore en 1718, le parlement de Bordeaux fit brûler un noueur d'aiguillettes, pour avoir lié un sei-

gneur de fort bonne maison, et sa noble moitié, ainsi que ses domestiques, tant mâles que femelles; ce qui, ajoute M. Salgues, produisit une désolation complète dans la maison.

Saint Jérôme, saint Grégoire, assurent que le diable lia de sa queue les bras et les jambes d'un saint homme, nommé Théodore, qui avait mal parlé de lui. L'auteur de la Légende dorée atteste qu'il lia la seringue d'un pauvre apothicaire, en s'insinuant malignement dans le canon pour empêcher le piston d'agir, et lui causer un grand affront, pour un homme d'honneur.

Mais les saints surent bien prendre leur revanche : saint Loup lia le diable dans un verre d'eau fraîche par un signe de croix, et ne le lâcha que transi et bien mouillé.

Saint Dominique apercevant le malin esprit dans un coin de sa chambre, l'obligea de tenir la chandelle jusqu'à ce qu'il eût ses griffes bien brûlées.

Outre les moyens connus des Payens pour détruire et empêcher ces maléfices, le curé Thiers compte vingt-deux autres moyens, dont on peut voir les détails dans l'ouvrage de M. Salgues, *des Erreurs et Préjugés* Nous ne rapportons que les deux premiers, qui feront juger des autres.

1.° Mettre du sel dans sa poche, ou des sous marqués dans ses souliers, avant d'aller à l'église pour épouser.

2.° Passer plusieurs fois sous le crucifix sans le saluer. Mais le procédé qui réussit le mieux au curé Thiers, consistait à administrer, de sa main pastorale, aux deux époux la recette prônée par Meibonius, *de Flagrorum usu*, *etc.*

On sait que les PP. Lebrun et Mallebranche soutiennent que l'esprit devinatoire et d'intelligence, attribué de leur temps à une baguette de coudrier, était dû à la puissance du démon, qui se nichait dans la baguette, ou dans le corps de ceux qui la faisaient tourner avec succès. Le P. Lebrun exorcisa une demoiselle à baguette, et celle-ci ne tourna plus dans ses mains. Mais on ne croit plus aujourd'hui au pouvoir des baguettes pour découvrir les sources d'eau, les trésors cachés, les assassins, et même la sagesse du beau sexe.

Les *ventriloques* ont surtout passé pour être possédés du démon, auprès des ignorans; on sait que ces individus ont le talent de varier les effets de leur voix, de manière à faire croire que quelqu'un parle de loin et un autre de près, et à supposer qu'il y a plusieurs individus

qui parlent, tandis que c'est le ventriloque qui imite parfaitement différentes voix.

C'est par un exercice long que le ventriloque acquiert la faculté d'imiter les divers sons de la parole. On a comparé la trachée-artère au corps d'un instrument, dont le larynx doit être considéré comme le pavillon ; ainsi, ce tube cartilagineux, au moyen de son allongement et de son raccourcissement successifs, produit des sons que le larynx modifie en faisant l'office d'une sourdine ou d'un étouffoir. « Tout le mécanisme de cette opération consiste, dit Richerand, dans une expiration lente et graduée, filée en quelque sorte : expiration qui est toujours précédée d'une forte inspiration, au moyen de laquelle le ventriloque introduit dans ses poumons une grande masse d'air, dont il ménage ensuite la sortie. »

M. l'Espagnol prétend que cette manière de parler dépend surtout de ce que les fosses nasales, entièrement fermées en arrière, chez le ventriloque, par l'élévation permanente du voile du palais, cessent alors d'exercer leur influence accoutumée sur le son de la voix. La voix ne vient donc pas du ventre, et le nom de *ventriloque* est très-impropre.

Ce phénomène, quoique naturel, n'en passera pas moins pour magique aux yeux du vulgaire. Les ventriloques Gilles, Borel, Thiémet, Fitz-James, ont été célèbres par les prodiges qu'ils opéraient, et souvent des conversions.

Un gros bénéficier de Paris, fut curieux d'aller voir Gilles, épicier à Saint-Germain ; cet abbé possédait trois prébendes, mais il était d'une avarice sordide, et ne donnait rien aux pauvres. Il l'amena dans la forêt de Saint-Germain, causant avec lui d'objets indifférens. Dans un moment de silence une voix part du milieu des airs, et reproche à l'abbé ses trois bénéfices, son avarice, sa dureté, et le menace de la mort s'il ne change de vie. L'épicier a l'air d'être pénétré de terreur : l'abbé regarde de tous côtés ; et, ne voyant autour de lui qu'un grand espace, reste comme anéanti.

Sudores itaque et pallorem existere toto
Corpore, et infrigi linguam, vocemque aboriri,
Caligare oculos, sonere aures, succidere artus,
Denique considere ex animi terrore videmus.

LUCRÈCE.

« La pâleur, la sueur s'épanchent partout son corps ; sa langue s'entre coupe ; sa voix avorte ; son œil s'offusque ; son oreille tcinte ; ses membres défaillent ; on le voit enfin succomber sous l'effroi de l'âme. »

MONTAIGNE.

Il trouve à peine assez de force pour s'éloigner. Il demande à l'épicier la permission de le quitter; va se prosterner dans l'église du Pecq; dépose un écu de six livres dans le tronc, et retourne à Paris se consacrer à la retraite et à la pénitence.

M. Comte, de Paris, a surpassé tous ses rivaux par la flexibilité de son gosier.

« Ce ventriloque fameux visitait un jour une église de village avec quelques habitans du lieu : tout d'un coup on entend une voix sépulcrale qui semble sortir de dessous les larges pierres dont l'église est pavée. Cette voix implore les secours les plus prompts pour une personne que la veille on a enterrée vivante : l'état de léthargie dans lequel elle était tombée vient de cesser : elle se plaint douloureusement de la gêne où elle se trouve dans le cercueil. Les spectateurs, d'aller chercher les fossoyeurs ; ceux-ci, de se hâter d'exhumer la victime qu'un empressement coupable avait précipité dans la tombe; mais, au moment où l'on va ouvrir le cercueil, la voix n'en sort plus : elle se fait entendre de la sacristie, et renouvelle les plaintes et les gémissemens ; des cris, plus effrayans que tout ce qu'on vient d'entendre, s'échappent de la voûte de l'église : alors la terreur s'empare de tout le monde ; on crie au maléfice, au miracle. Mais un des assistans devine la supercherie, et le mystificateur n'a que le temps de s'évader pour se soustraire à la fureur de la populace ». *D. sc. m.*

Cent ans plutôt, M. Comte aurait été brûlé comme sorcier, en place publique. L'abbé de la Chapelle dit que les prêtres et les sybilles, du temps du paganisme, faisaient rendre des oracles par des ventriloques.

Mais voilà un autre abbé plus orthodoxe : M. *Viard*, qui soutient à tout le monde, dans un écrit qu'il a publié en 1807, que les ventriloques ne sont pas des jongleurs, mais des suppôts du démon ; qu'il y a maintenant beaucoup plus de diables, de magiciens qu'on ne pense, même dans les académies, parmi lesquelles il comprenait l'Institut, où

il y a tant de mécréans, qu'on ne peut jamais en assembler une douzaine au sermon de la Saint-Louis.

Qui doutera encore de la puissance de Satan ?

O l'heureux temps, que celui de ces fables !
Des bons Démons, des Esprits familiers,
Des Farfadets, aux mortels secourables !
On écoutait tous ces faits admirables
Dans son château, près d'un large foyer :
Le père et l'oncle, et la mère et la fille,
Et les voisins, et toute la famille
Ouvraient l'oreille à monsieur l'aumônier,
Qui leur faisait des contes de sorcier.

VOLT.

DENTITION. Sortie naturelle des dents hors de leur alvéole. Plus de la dixième partie des enfans périssent à cette époque. Ce n'est point que la dentition soit très-dangereuse par elle-même : elle ne l'est que par sa complication avec les diverses affections propres à cet âge tendre.

L'homme adulte est pourvu de trois sortes de dents, formant en total le nombre de trente-deux : chaque mâchoire porte quatre incisives qui occupent le centre ; deux canines qui viennent immédiatement après, une de chaque côté ; et dix molaires, rangées après les canines.

Les dents de lait ou de l'enfance ne sont qu'au nombre de vingt ; savoir : huit incisives, les quatre canines et les huit premières molaires, partagées également entre chaque mâchoire. Il est rare que les dents percent avant la naissance : on cite cependant des sujets qui sont nés avec plusieurs dents : Louis XIV, en portait deux comme on sait à sa naissance.

M. Désormaux a vu un fœtus de six mois qui avait quatre dents incisives et deux canines à la mâchoire supérieure, et une incisive prête à percer à la mâchoire inférieure.

Il s'est trouvé des sujets qui n'avaient à chaque mâchoire qu'un seul os qui tenait lieu des seize dents. Pyrrhus, roi d'Epire, était dans ce cas, ainsi que le fils de Prusias, roi de Bythinie ; mais il est vraisemblable qu'une couche dure de tartre empêchait de distinguer les dents.

L'éruption des premières dents se fait ordinairement à l'âge de six à sept mois, et n'est terminée qu'à deux ans ou deux ans et demi.

Une incisive moyenne de la mâchoire inférieure perce la première ; il en sort ensuite une autre à son côté ; trois

semaines après, les correspondantes de la mâchoire supérieure paraissent, et successivement les deux incisives latérales d'en bas percent la gencive, et sont suivies de deux pareilles de la mâchoire supérieure. A cette éruption succède celle de deux canines de la mâchoire inférieure qui poussent en même tems, une de chaque côté, et les deux canines d'en haut percent ensuite dans le même ordre. Enfin, les deux premières molaires d'en bas, à la fois, se montrent de chaque côté, avant celles qui leur correspondent à la mâchoire supérieure, et l'éruption des dents temporaires ou de lait finit par la sortie des deux autres molaires d'en bas, et peu après par celles de la mâchoire supérieure. Cependant cet ordre régulier, dans l'éruption des dents, est fréquemment dérangé : les deux canines ou œillères, dont l'éruption est la plus difficile, ne sortent assez souvent qu'après les quatre premières molaires, etc. : toutes les dents tombent à sept ans ou à peu près, pour faire place à d'autres, et à vingt-quatre ans paraissent les deux dernières, dites de sagesse.

SYMPTÔMES *de la dentition.* Les enfans éprouvent d'abord une simple démangeaison dans les gencives ; ils bavent plus que de coutume, urinent fréquemment ; rougeurs vives des joues, qui alternent avec la pâleur, ou qui se bornent à l'une des joues ; augmentation dans la quantité des urines ; facilité à pleurer ; tressaillement pendant le sommeil ; craquement des dents ; ils frottent le nez et toute la face avec les mains ; ils ont un sommeil interrompu ; moins de gaîté pendant la veille ; ils portent à la bouche les doigts et tout ce qu'ils tiennent dans la main ; ils pressent fortement le bout du sein de leurs nourrices ; le bord alvéolaire présente un petit renflement, comme une ligne saillante ; il environne la portion de la gencive que la dent est sur le point de percer : cette partie devient luisante et comme transparente, par la pression de la dent, qui diminue son épaisseur ; enfin, l'élévation de la dent enflamme la gencive et la gonfle, ou le bord de la dent se fait jour à travers la gencive, sans qu'il y ait eu inflammation ; car les dents ont souvent percé sans qu'on en ait été averti.

Les SYMPTÔMES *de la dentition difficile* sont : engorgement des parotides et des autres glandes ; salivation de la bouche ; douleur d'oreilles ; enflure de toute la face ; maux d'yeux ; éruptions cutanées sans caractère ; inflammation, enflure, douleur de la gencive ; l'enfant a la bouche chaude, les

dents sèches, une grande soif, des inquiétudes, des insomnies, les joues rouges, les yeux animés ; salivation abondante ; vomissement ; déjections vertes ; toux ; tranchées, diarrhées opiniâtres ; quelquefois constipation ; fièvre ; croûte laiteuse ; aphtes ; symptômes comateux ; convulsions ; tétanos ; gangrène des gencives. Les accidens sont plus modérés quand une diarrhée un peu abondante se déclare dans le premier tems de la dentition : elle sert à évacuer les humeurs surabondantes, dont la présence, dans le tube alimentaire, pourrait devenir dangereuse : elle détourne, par voie de révulsion, les forces et les humeurs dirigées avec trop de force vers la tête, qui pourraient y établir des congestions funestes. La diarrhée cependant pour être salutaire, ne doit pas être excessive ; car, si l'irritation est si forte, qu'elle dessèche les viscères par l'abondance des évacuations, les malades tombent bientôt dans l'affaissement, et le marasme les mène au tombeau.

Causes. Nous l'avons déjà dit, la dentition n'est pas une maladie : elle ne devient funeste aux enfans qu'accidentellement ; mais elle n'est point telle dans l'ordre de la nature. Les accidens ne proviennent que d'une trop grande plénitude, ou de la corruption des humeurs mises en mouvement par la dentition. Les causes qui peuvent déranger la dentition, sont : la mobilité excessive qui se rencontre avec le relâchement, la faiblesse ; ou avec la tension, le spasme ; les erreurs commises dans la manière d'élever les nourrissons ; la faiblesse radicale de la constitution ; l'abondance des sucs de bonne qualité, ou la pléthore sanguine ou lymphatique ; l'engorgement du mésentère ; le rachitisme ou la disposition au rachitis ; enfin, l'état contre nature des alvéoles ou des gencives.

Pronostic. Il est bon que les enfans fassent leurs dents tard ; car ils éprouvent alors ordinairement peu d'accidens de la dentition. L'éruption prématurée des dents n'est pas un indice d'une forte constitution, comme le croient les gens du monde. On a observé au contraire que la plupart des enfans qui présentent cette espèce de phénomène, périssent avant d'être parvenus à l'âge de deux ans.

Les démangeaisons continuelles des gencives, annoncent, chez les enfans, que le travail de la dentition commence.

Traitement. Il doit être plutôt préservatif que curatif. (*V.* les conseils que nous avons donnés à l'article Allaitement.)

Contre la mobilité atonique, qui s'accompagne de tous les signes de la faiblesse, un air pur et vif; une nourriture animale; les bouillons gras bien préparés, où l'on a mis un peu de cannelle, de clou de girofle; les sucs des viandes rôties; frictions sèches, faites matin et soir sur la surface du corps; un peu de vin doux et cordial, tel que le vin d'Espagne; les *toniques*, n.os 48 à 66, en diminuant les doses selon l'âge : pour un enfant d'un à deux ans, il ne faut qu'un sixième de dose. La mobilité qui est réunie avec la tension, se reconnaît en ce que les enfans sont chauds, vifs, pétulans, quinteux et revêches; leur visage et leurs yeux sont animés; ils tettent peu et souvent; leurs sommeils sont légers et courts; les urines rares: la diarrhée est séreuse et âcre; ils ont la bouche sèche et chaude, sont fort altérés, et ont des feux volages, des rougeurs à l'anus. Cette mobilité demande tous les moyens propres à amener un relâchement convenable, tels que: bains tièdes; lavemens; boisson d'eau sucrée ou de tisane d'orge, de lait d'amandes coupé avec le lait; un air un peu humide; une nourriture végétale, consistant en crèmes de pain, de riz, de fécule de pommes-de-terre, de gruau d'orge, etc.; une bonne nourrice, un bon lait surtout. Cet aliment doux et balsamique suffit ordinairement à leur nourriture, et sert utilement à rafraîchir la bouche, à adoucir, à relâcher et à calmer la tension, l'état douloureux des gencives : aussi importe-t-il de ne sevrer les enfans que lorsque la première dentition est accomplie ou au moins fort avancée. (*V.* ALLAITEMENT.)

Pour diminuer la mobilité des nerfs, et favoriser par là la sortie des dents, l'on donne avec succès, lorsqu'il n'a pas de fièvre, un gros de sirop diacode; deux grains de fleurs de zinc, combinés avec dix grains de thériaque; demi grain de musc ou de camphre, mêlé dans une cuillère à café de sirop de nymphœa.

On applique à la plante des pieds un mélange d'opium et de camphre, ou tout autre emplâtre calmant.

La pléthore sanguine, qui se reconnaît à un visage rouge ou violet; les yeux éclatans, proéminens; la tête, les hypocondres et tout le corps chauds; la respiration fréquente; les urines troubles et hautes en couleur; le ventre resserré; doit être combattue par l'application d'une ou deux sangsues derrière les oreilles; une extrême propreté; des vêtemens légers; les lavemens *émolliens*; la décoction de chiendent miellée en boisson; les sucs de mauves; une demi-once

de sirop de mercuriale, qu'on peut donner en trois ou quatre doses dans la journée; les demi-bains dans l'eau tiède. Contre la pléthore séreuse ou lymphatique : les purgatifs légers; l'eau de rhubarbe, la magnésie; les vésicatoires au bras, aux oreilles, etc. Quant à l'engorgement du mésentère (*V.* CARREAU), et pour les différens maux qui dépendent de la dentition, tels que VOMISSEMENT, CONSTIPATIONS, TRANCHÉES, CONVULSIONS, etc. (*V.* ces articles), nous dirons seulement, au sujet de la diarrhée qui complique la dentition, qu'on doit chercher à la modérer ou à la prévenir, en donnant trois ou quatre gros de sirop de chicorée, de fleurs de pêcher, ou de tems en tems de l'eau de rhubarbe par cuillerées, jusqu'à ce que l'enfant pousse quelques selles. La rhubarbe évacue et fortifie en même tems les intestins.

La fièvre qui accompagne la dentition, dite *odaxistique*, est ou vive, inflammatoire, nerveuse, spasmodique : elle doit être combattue par l'application des sangsues; par les bains tièdes; les lavemens *émolliens;* les fomentations de même nature; quelque purgatif doux avec la manne; par la boisson d'eau sucrée, de petit-lait, etc. : ou cette fièvre est lente, avec faiblesse, et complique défavorablement la dentition; l'indication qu'elle présente alors, est de ranimer les forces au moyen d'une bonne nourriture; de la teinture de quinquina, de cannelle; des frictions aromatiques, ou avec le liniment spiritueux de Rosen.

Il n'est point nécessaire que l'éruption des dents s'effectue pour guérir la fièvre de la dentition. Le plus souvent, à l'aide d'une bonne méthode de traitement, on fait cesser les complications; le travail des dents redevient régulier, et la dentition s'achève.

Le traitement local qu'exige l'état de la bouche, ne demande d'abord qu'à suivre la marche de la nature. On ne doit point empêcher l'enfant de porter ses doigts à la bouche; on lui donne à mâcher des corps mous, tels qu'un peu de racine de guimauve, de réglisse ou de bois tendre et lisse, ou un morceau de croûte de pain, et non de ces corps durs qui ne peuvent que durcir les gencives. Ces corps durs, dit *Jean-Jacques Rousseau*, en parlant des hochets d'ivoire, de cristal, etc., loin de ramollir les gencives, les rendent plus calleuses, les endurcissent, et préparent un déchirement plus pénible et plus douloureux.

On peut ramollir les gencives avec du beurre frais, du

bon miel, qu'on frictionne avec le doigt, trois ou quatre fois par jour.

On travaille ensuite à calmer l'irritation et la douleur, en lavant la bouche avec l'eau miellée, l'huile d'amandes douces récentes ; en donnant huit à dix gouttes de sirop diacode, deux ou trois fois par jour, dans une cuillerée d'eau : mais il ne faut pas trop insister sur ce sirop, ni sur aucuns opiacés, à raison de la propriété qu'ils ont de serrer le ventre.

Lorsque la couleur violette, noirâtre de la gencive, donne lieu de craindre la gangrène, il faut la frotter avec le miel rosat, auquel on ajoute quelques gouttes d'acide sulfurique, ou avec un peu de baume Geneviève.

. Ce n'est enfin qu'après avoir vainement employé les autres ressources de l'art, qu'on en vient à faire une incision cruciale sur la gencive, lorsque la solidité et la densité de celle-ci empêche la sortie de la dent, lorsque la gencive est douloureusement tendue, rouge et enflammée, et que la dent annonce sa présence par un petit point blanc.

L'aventure arrivée à M. Lemonier, prouve que faute de cette incision, des enfans sont exposés à perdre la vie.

Un enfant, après avoir beaucoup souffert, mourut, et fut mis en suaire. M. Lemonier ayant affaire chez la sevreuse où cet enfant était mort, après avoir rempli son objet, fut curieux de connaître l'état des alvéoles dans un cas où l'éruption des dents n'avait pu se faire ; il fit en conséquence une grande incision aux gencives ; mais au moment où il se préparait à poursuivre son examen, quel ne fut pas son étonnement de voir l'enfant ouvrir les yeux, et donner des signes de vie ! M. Lemonier appelle du secours ; l'enfant est débarrassé de son suaire ; les soins lui sont prodigués ; les dents sortent, et l'enfant recouvre la santé.

La *seconde dentition* commence vers l'âge de sept ans : elle comprend la chute des vingt ou vingt-quatre premières dents, qu'on nomme dents de lait. Elles tombent à peu près dans l'ordre de leur éruption, et sont remplacées par des dents secondaires qui doivent rester toute la vie. Il n'y a que les secondes petites molaires qui ne tombent pas, et qui forment, dans la suite, les premières grosses molaires. Il en naît en outre quatre autres molaires vers l'âge de dix à douze ans ; ce qui fait en tout vingt huit dents. Lors de cette seconde dentition, il faut avoir attention d'arracher avec un fil ou avec les doigts les dents de lait, lorsque celles-ci

par leur présence, empêchent les dents de sept ans de se développer, ou les forcent à prendre une mauvaise direction ; mais il ne faut pas se presser; il faut attendre que les dents de lait branlent, ou qu'elles gènent fortement la sortie des nouvelles dents. Lorsque les dents de lait ne sont pas tombées ou n'ont pas été extraites à tems, elles persistent quelquefois pendant fort long-tems, et semblent retenues par les secondes, qui poussent de côté : il y a alors double dent, ou ce qu'on nomme *surdent.* Il est bon, pour éviter cette incommodité, souvent désagréable à la vue, de faire arracher une des deux doubles : alors l'autre se range peu à peu à la place qui lui était destinée.

La troisième dentition est la sortie des quatre dernières molaires, appelées *dents de sagesse*, parcequ'elles ne poussent que de vingt-cinq à trente ans, ou même plus tard.

Les deux dernières dentitions ont lieu ordinairement sans aucun trouble sensible dans l'économie.

On a vu plusieurs nouvelles dents pousser chez les vieillards.

Pline rapporte que presque toutes les dents revinrent à un nommé *Zanclès*, à l'âge de cent quatre ans.

Gassendi a vu dans le Comtat Vénessin, une femme âgée de plus de quatre vingts ans, à qui, depuis peu, il avait poussé de nouvelles dents, après les avoir toutes perdues depuis quinze ans. Ce philosophe examina les dents de la vieille, et trouva qu'en effet toutes les alvéoles étaient remplies. Il apprit aussi que cette dentition surannée avait été aussi douloureuse que la première pousse des dents.

Hufeland rapporte qu'en 1791, il mourut à Reichingin, dans le Palatinat, un vieillard âgé de cent vingt ans ; après avoir été long-temps sans dents, il lui en poussa en 1787 huit nouvelles ; six mois après elles tombèrent, mais elles furent remplacées par de nouvelles molaires qui lui poussèrent en haut et en bas. Un mois avant sa mort il lui poussait encore des dents.

Chez un grand nombre de vieillards qui ont perdu toutes leurs dents, les gencives se durcissent, et en tiennent en quelque sorte lieu, au moins pour mâcher les corps tendres.

Haller parle d'une femme qui vécut jusqu'à soixante ans sans avoir jamais eu de dents.

Préjugés. Que de recettes et de secrets inventés par le

charlatanisme pour prévenir les orages de la dentition, ou pour faciliter la sortie des dents !

Quelqu'un peut-il ajouter foi aujourd'hui aux cervelles de bœuf ou d'une vipère; aux os de crapaud pendus au cou, et aux amulettes de toute sorte, pour favoriser la sortie des dents?

Le bon Pline est sans doute le seul qui ait cru que les hommes ont plus de dents que les femmes.

DENTS (Mal de), Odontalgie; Douleur, Rhumatisme de dents.

Symptômes. Douleur d'une ou plusieurs dents, avec ou sans carie, et d'une durée ou d'une force plus ou moins considérable, ordinairement accompagnée du gonflement des gencives. Il y a peu de personnes qui ne sachent combien cette douleur est quelquefois vive, et qu'elle s'accompagne d'insomnie, de fièvre, de dégoût, de maux de cœur, etc.

Causes. On doit établir trois espèces d'odontalgie, d'après leurs causes essentielles.

La *première espèce*, qui comprend presque tous les maux des dents, est la catarrhale. Celle-ci reconnaît pour cause *prochaine*, une humeur de cette nature, portée et fixée sur la membrane muqueuse qui tapisse la cavité intérieure de la dent ou les alvéoles; et pour causes *occasionnelles* : passage subit d'un air chaud à un air froid; suppression de la transpiration; froid ressenti sur une partie quelconque du corps, principalement aux pieds; serein; rosée; constitution froide ou humide de l'air; habitation d'un pays marécageux ou humide; disposition du sujet.

La *seconde espèce*, est celle dont la *cause prochaine* est l'inflammation de la membrane qui enveloppe le nerf, et dont les *causes occasionnelles* sont : tempérament sanguin; jeunesse; excès dans les veilles ou dans les boissons spiritueuses; suppression d'un flux de sang habituel; alimens ou boissons pris trop chauds ou trop froids; échauffement du corps, par quelque cause que ce soit; enfin toutes les causes de l'inflammation Dans cette espèce, la douleur vient tout à-coup; le pouls est dur et plein; la bouche chaude; le visage rouge; le mal de tête est violent; la gencive, la joue s'enflent, et la douleur diminue.

La troisième, est produite par la carie ou l'usure d'une ou plusieurs dents, qui a mis le nerf à découvert Dans cette espèce, le nerf dentaire éprouve une impression vive

et désagréable par le contact de la sanie âcre que produit la carie ; par celui de l'air atmosphérique ; d'un corps chaud ou froid, et de toutes les choses capables d'agir d'une manière inaccoutumée sur un nerf mis à nu. (*V.* Carie.)

Le mal de dents peut encore être causé par une âcreté générale dans la masse du sang, soit scorbutique, dartreuse, psorique, goutteuse, vénérienne, etc. ; par des saburres dans les premières voies ; par la dentition ; par la grossesse ; par une affection nerveuse de la face ; par l'hystérie, etc. ; mais toutes ces espèces d'odontalgies sont symptomatiques.

Pronostic. Les maux de dents sont très-douloureux, mais jamais mortels. L'enflure de la partie ou de la joue, les sueurs copieuses, les urines qui déposent, sont un signe favorable.

Traitement. On demande pourquoi des remèdes opposés guérissent souvent le mal de dents, ou pourquoi le moyen qui soulage l'un, est contraire à l'autre? La réponse est facile, d'après notre distinction : c'est qu'on emploie souvent, dans ces affections, un traitement empyrique et non raisonné, au lieu de l'approprier aux causes diverses qui entretiennent les maux de dents.

1°. *Carie des dents.* L'affection la plus redoutable des dents est, sans contredit, la carie ; il faut chercher à la prévenir, ou au moins à en ralentir la marche.

On connaît qu'une dent va se carier, à une légère tache noire qui se montre le plus souvent sur le côté, au point de contact avec la dent collatérale : alors il faut séparer promptement ces dents en enlevant, au moyen de la lime, la tache qui commence à se former, afin de s'opposer au progrès de la carie, ou au moins d'empêcher sa communication avec la dent voisine. Quand la carie commence à se montrer sur le sommet de la couronne, et qu'il y a un trou, il faut se hâter de boucher ce dernier avec de la cire ou du plomb en feuilles, afin de soustraire la carie au contact de l'air qui favorise beaucoup ses progrès. On propose aussi, pour arrêter les progrès de la carie, l'application du fer rouge, ou celle d'autres caustiques pour détruire le nerf dentaire qui, seul, cause la douleur ; mais ces derniers moyens n'éteignant pas toujours complètement l'action vitale de la dent, et n'arrêtant pas tout-à-fait les progrès de la maladie, conviennent dans très-peu

de cas, et exigent beaucoup de précautions dans leur emploi.

Lors donc que les douleurs de dents sont produites par une *dent cariée*, il faut la plomber ou détruire la carie, comme on vient de le dire. On ne doit se décider à faire extraire la dent cariée qu'à la dernière extrémité; on se repent ordinairement quelque jour, de la précipitation qu'on a mise à faire arracher une dent; d'autant plus que la fluxion se porte souvent sur une autre.

2.° L'odontalgie par cause *inflammatoire*, se combat par les moyens suivans : saignées du pied ou du bras; sangsues appliquées à l'angle de la mâchoire inférieure; à l'anus ou à la partie supérieure des cuisses, s'il y a dérangement dans le flux hémorroïdal ou menstruel; pédiluves chauds et même synapisés; lavemens émolliens; tisanes rafraîchissantes. Certains individus se sont bien trouvés de tenir constamment dans la bouche, de l'eau froide, de la glace ou de la neige.

Les remèdes chauds ou irritans, les opiacés mêmes, sont contraires à cette espèce.

Lorsque la joue s'enfle, qu'elle est rouge et dure, on applique des cataplasmes de mie de pain bouillie dans une décoction de fleurs de sureau ou de mauves, ou tout autre *émollient*, afin de favoriser la résolution, ou la suppuration qui a quelquefois lieu.

3.° Contre l'odontalgie *catarrhale*, qui est, comme nous l'avons dit, l'espèce la plus générale, on excite différentes évacuations révulsives, par les *sudorifiques*, n.os 2, 5, 14, 39, 40; par les pédiluves synapisés, par quelques purgatifs doux, par les lavemens; ou dérivatives, par le moyen des vésicatoires placés derrière les oreilles ou à la nuque, par les substances qui provoquent les écoulemens du nez ou de la salive : on hume par le nez l'eau de Luce, de Cologne, de la reine de Hongrie, les poudres de tabac ou autres *sternutatoires*. Gargarismes du côté malade avec *l'élixir odontalgique*, *ph.*, ou *pour les dents*, *ph.*, ou avec l'huile essentielle de girofle, dont on met quelques gouttes dans un demi-verre d'eau. On mâche la racine de pyrètre, d'iris, ou le tabac, ou les feuilles de mille-feuilles, ou l'herbe aux poux, ou la graine de moutarde.

P. sel, poivre et girofle en poudre, une pincée de chaque; enfermez dans un nouet que vous tremperez dans un peu d'eau-de-vie : tenez sur la dent malade; ou un

bol fait avec sept à huit grains de pyrètre en poudre, et q. s. de mucilage de gomme arabique.

On peut tenir encore sur la dent malade, une boulette de charpie, imbibée dans la *teinture de pyrètre composée*, suivante :

P. racine de pyrètre en poudre, demi-once; eau-de-vie, demi-livre : mettez à infuser pendant huit jours; dissolvez dans la colature trois gros de camphre, et un gros d'opium.

Lotion odontalgique de Plenck.

P. racine de pyrètre, deux gros; sel ammoniac, un gros; extrait d'opium, deux grains; eau distillée de lavande, vinaigre distillé, deux onces de chaque : faites digérer ce mélange pendant trois jours, et filtrez. On passe de temps en temps dans la bouche une cuillerée de cette liqueur; on a soin de ne pas l'avaler. Tous ces divers stimulans, en provoquant une grande excrétion de salive et le dégorgement des gencives et des glandes de la bouche, servent utilement pour la destruction de la fluxion. La fumée de la pipe à tabac peut remplir la même indication. On peut aussi exposer la partie affectée aux vapeurs de l'eau très-chaude, afin de procurer une excrétion abondante de sueurs locales; ou y appliquer un sachet de cendres très-chaudes, pour obtenir le même effet.

Les moyens locaux, propres à détruire le spasme ou l'irritation locale et à calmer les souffrances, sont : les applications sur la dent d'un grain d'opium, ou d'un peu de coton imbibé de laudanum liquide; ou l'introduction du même coton dans l'oreille du côté malade; ou mieux l'application sur la tempe ou sur le lieu où bat l'artère aux environs de la dent, de dix à douze grains d'opium étendu sur un morceau de peau, ou d'un linge imbibé de laudanum ou d'éther. On peut aussi prendre intérieurement un *calmant*, n.os 56 à 58, surtout lors qu'on veut suer.

On a encore proposé, contre les douleurs des dents cariées, des affusions et lotions d'eau froide sur la tête, et ensuite sur le corps et les extrémités. L'eau froide agit en s'emparant du calorique excédent. C'est sans doute par cette raison que M. Odier s'est bien trouvé d'avaler trois ou quatre livres d'eau, en la laissant tiédir dans la bouche.

La fluxion des dents se termine quelquefois par une tumeur, un phlegmon qu'on nomme *parulie*. (*V.* ce mot.)

Les espèces d'odontalgies symptomatiques doivent être

combattues par les moyens propres aux maladies qu'elles accompagnent : ainsi, celle qui tient à un état saburral demande les évacuans ;

Celle qui dépend d'un vice ou virus, réclame le traitement de ce vice ;

Celle qui a lieu dans la grossesse, et qui est produite par l'irritation sympathique de la matrice sur les mâchoires, demande souvent la saignée du bras, les bains tièdes, les antispasmodiques, les calmans, et quelques lavemens émolliens, lorsque le ventre est serré : rien n'est aussi contraire aux maux de dents que la constipation.

Lorsque l'odontalgie revient par accès, ou périodiquement, le quinquina est très-convenable, ainsi qu'aux personnes faibles, cacochimes.

On ne croit plus aujourd'hui à la présence des vers dans les dents. L'on sait que les prétendus vers que les charlatans faisaient sortir, disaient-ils, des dents cariées, au moyen des fumigations ou de la décoction de semences de jusquiame, ne sont que ces graines entières qui s'échappent de leur enveloppe par l'effet de la chaleur, sous l'apparence parfaite de petits vers.

Si les fumigations de ces graines ont produit quelquefois un bon effet, ce ne peut être que par leur vertu calmante, ou par les sueurs locales qu'elles provoquent.

Le Régime de toute odontalgie doit être *adoucissant ;* peu d'alimens et de facile digestion ; se tenir chaudement et à l'abri de l'humidité.

Les moyens préservatifs du *rhumatisme des dents*, consistent à se garantir de l'humidité et du froid, à éviter les excès en tout genre et à augmenter la transpiration, principalement par un usage fréquent de bains tièdes, dont la négligence est une des causes d'affections catarrhales de tout genre.

Je suis sujet, depuis quinze ans, aux maux de dents par l'impression du moindre froid ; je ne puis en guérir que par les sueurs, provoquées à plusieurs reprises et jusqu'à disparution de la douleur.

Préjugés. Il n'y a pas de maladie contre laquelle on prône plus de remèdes ou de secrets, que contre le mal de dents. Les anciens vantaient beaucoup la râpure de dent d'hippopotame. Le peuple croit, encore aujourd'hui, à l'efficacité de remèdes non moins absurdes : comme de toucher la dent douloureuse avec l'os de la jambe d'un cra-

paud, ou de porter au bras la dent œillère arrachée à un trépassé.

Un auteur du dernier siècle assure qu'on calme le mal aux dents, en demandant trois fois l'aumône en l'honneur de St.-Laurent. Les personnes qui s'impatientent à cause des douleurs des dents, devraient se rappeler le calme de ce bienheureux, lorsqu'on le rôtissait en vie sur un gril. Le peuple seul croit encore qu'on ne peut arracher les dents *œillères;* on sait qu'il donne ce nom aux dents canines de la mâchoire supérieure, parce qu'il est dans la fausse croyance que chacune de ces dents correspond avec l'œil de son côté.

Moyens préservatifs pour les dents.

Il n'est rien de si préjudiciable à la santé que le manque de dents; car alors les alimens n'étant pas bien divisés, triturés dans la bouche, ne peuvent s'imprégner convenablement de salive; ils pèsent sur l'estomac, sont mal digérés, et servent incomplètement à la nutrition.

Les dents sont, en outre, le plus bel ornement de la figure humaine; des dents blanches et régulières flattent nos regards, et ajoutent un des plus grands agrémens à la beauté des traits du visage. Qu'une femme ait la peau basanée ou noire, le nez gros, la bouche grande, les autres traits du visage irréguliers, lorsque, dans un doux sourire elle vous montrera de belles dents, votre attention ne se portera plus sur le reste du visage; vous la trouverez agréable, peut-être même belle. Qu'une femme ait, au contraire, de beaux yeux, une jolie bouche, un nez bien fait, un front régulier, de beaux cheveux, un teint charmant, si elle a de vilaines dents, une denture tronquée, des dents couvertes de tartre, ou noircies par la carie, on ne la trouve plus jolie dès qu'elle ouvre la bouche. Elle-même, connaissant les fâcheux effets de son sourire, se contraint, devient grimacière pour cacher les torts, les outrages que les dents font à sa beauté. Depuis les temps les plus reculés, en Europe comme en Asie, on a regardé les dents blanches comme un des plus beaux traits de la beauté; et nos élégantes ne partageront jamais le goût des Japonaises, qui, fâchées d'avoir les dents blanches, les teignent en noir, et suspendent la mastication pendant plusieurs jours, afin de donner aux dents le temps de se bien imprégner de la liqueur colorante.

Indépendamment de l'effet fâcheux qui résulte, pour

la vue, des vilaines dents; il en résulte souvent des maux cruels; elles présentent même, dans l'état de santé, des caractères qui concourent à indiquer le tempérament, la complexion de l'individu, et les maladies auxquelles il est sujet.

Les dents épaisses, fortes, fermes dans leurs alvéoles, bien serrées dans leur collet par des gencives vermeilles et fermes; des dents d'un beau blanc d'ivoire, bien polies, bien proportionnées, et se couvrant difficilement de tartre, indiquent une forte constitution et une bonne santé.

Les individus qui se portent bien, ont les dents fort nettes à leur réveil, lorsqu'ils sont d'un tempérament sanguin; ils les ont couvertes d'un enduit muqueux, lorsque leur tempérament est pituiteux; les bilieux les ont chargées d'un enduit saburral.

L'usure prématurée des dents indique un tempérament nerveux, ou sujet aux convulsions.

Les dents habituellement couvertes d'un enduit sale, brun, tenace, ou affectées de carie, annoncent un estomac faible et de mauvaises digestions.

Des dents d'un blanc de lait éblouissant, minces, fragiles, qui se ramollissent et se carient facilement, annoncent une disposition à la phthisie.

La perte de l'émail des dents, la carie, le ramollissement de ces organes, annoncent l'abus des acides ou des dentifrices âcres; ou un vice scrophuleux, dartreux, vénérien, scorbutique: surtout si les gencives sont ramollies.

Les dents tremblantes, déchaussées, de couleur noire, ou jaunes, avec des gencives rouges, molles, indiquent le scorbut constitutionnel ou l'abus des mercuriaux.

On a vu quelquefois le tartre tellement accumulé et durci entre les dents, que tous ces organes ne semblaient faire qu'une seule pièce; ce qui a fait croire aux histoires controuvées, des sujets dont chaque mâchoire n'était qu'une seule dent. L'analyse chimique a prouvé que cette matière, qui adhère comme un mastic aux dents, et les soude en quelque sorte les unes aux autres, n'est que du phosphate de chaux, mêlé à un peu de substance muqueuse et glaireuse.

Croira, qui pourra, à la lettre de M. Quinet, consul de France en Macédoine, écrite de Smyrne le 15 avril, 1727: « Qu'on a trouvé, à six lieues de Salonique, le squelette d'un géant, dont une dent pesait dix-huit livres, et le crâne,

qui était entier, pouvait contenir quinze boisseaux de blé. Ce corps monstrueux avait cent soixante-dix pans de hauteur. » Mais notre consul ne nous a-t-il pas donné un poisson d'avril ?

Les moyens de conserver les dents, et de prévenir leur érosion ou carie, et autres maladies, sont :

De contracter l'habitude de se rincer la bouche tous les matins à jeun, et après les repas, avec un verre d'eau tiède en hiver, et froide en été, dans laquelle on ajoute une cuiller à café d'eau-de-vie ou d'eau de Cologne ; et de se nétoyer les dents avec une brosse douce, ou de racine de guimauve ou de réglisse. On se nétoie aussi la langue avec un grattoir, pour en ôter le limon qui la recouvre ; après quoi, on finit par se rincer la bouche.

Il faut éviter de passer subitement d'une température chaude dans une température froide ; et surtout, de mettre quelque chose de trop froid ou de trop chaud dans la bouche, encore moins de boire froid après avoir mangé chaud, par exemple, après la soupe.

Nous trouvons faux l'adage qui dit, qu'un verre de vin bu après la soupe, ôte un écu de la poche du médecin. (*V.* HYGIÈNE.) Il en met au moins un dans la poche du dentiste.

Il ne faut pas mâcher de sucre, ni manger de pâtisseries sucrées, qui sont mêlées de beaucoup de parties visqueuses.

Les cure-dents doivent être faits de plumes d'oie, de bois rond, d'or ou d'argent ; il faut éviter de se servir d'épingles, et de la pointe du couteau ; le contact de ces corps use les dents, et les dispose à la carie.

Les dents commençant à se carier dans leur point de contact, ce qui s'annonce par une tache noire, il faut les séparer au moyen d'une lime, qui enlève sur chacune d'elle seulement ce qui est nécessaire, pour permettre à un cure-dent très-mince de les nétoyer.

Mais il ne faut employer la lime, ni toucher à l'émail des dents, que le moins possible.

Il ne faut pas chercher à rompre des os, des noyaux de pêche, ou autres corps durs, avec les dents ; l'usage de la pipe agace les dents, les use et les noircit.

Pour détruire le tartre qui s'amasse autour des dents, il faut avoir recours à un dentiste : on se sert ensuite d'une des poudres dentifrices suivantes, avec la brosse ; mais il

faut beaucoup se méfier des poudres pour les dents, et d'autres dentifrices qu'on trouve chez les marchands, ou vantées par les charlatans : elles sont toutes composées de brique pilée et de crème de tartre, ou d'autres substances acides et corrosives, qui doivent nécessairement agir sur l'émail des dents, puisque ces organes sont composés de phosphate de chaux et de carbonate de chaux : ce dernier étant attaquable et décomposé par les acides les plus faibles. Les dents seraient journellement détruites par l'usage des diverses substances acides, si leur vitalité ne s'opposait point à leur cause destructive.

Il faut donc éviter en général l'usage dentifrice du vinaigre, du citron, de la crème de tartre ; et surtout celui des acides minéraux, bien plus funestes à raison de leur force. Nous connaissons une demoiselle, qui, s'étant plainte d'avoir les dents noires, une comère lui conseilla, pour les blanchir, de les frotter avec de l'eau forte. La noirceur disparut en effet, mais ce fut avec les dents, qui tombèrent aussitôt en morceaux.

La croûte de pain calcinée, le tabac, le charbon en poudre, dont on se sert pour nétoyer les dents, ne sont nullement nuisibles.

Mais les compositions dentifrices suivantes doivent être préférées, comme ayant une odeur et une saveur agréable, et comme donnant une bonne couleur aux gencives et aux lèvres.

Poudre dentifrice.

P. quinquina, trois gros ; corail rouge, un gros et demi ; cannelle, demi-gros ; myrrhe, crème de tartre, demi-gros de chaque ; chacune de ces substances étant pulvérisée séparément, vous les mêlez ensemble pour les garder. On prend un peu de cette poudre mêlée d'eau de rose avec un linge, et on en frotte les dents tous les matins; on se rince ensuite la bouche avec de l'eau simple, puis ensuite avec de l'eau rose.

Autre.

P. terre sigillée préparée, six onces ; crème de tartre, deux gros ; gérofle, un scrupule.

Autre.

P. corail rouge, quatre onces ; sang-dragon, une once ; carmin fin, demi-gros ; écorce de citron, deux gros. On porphire exactement toutes ces substances, et on les mêle exactement. Cette dernière poudre a la propriété de donner

et aux lèvres aux gencives une belle couleur rose, qui dure une grande partie de la journée. On a des opiats dentifrices, en mêlant les poudres ci-dessus avec q. s. de miel de Narbonne écumé.

P. bois de sandal, demi-once; quinquina, deux gros; le tout réduit en poudre très-fine; mêlez y dix gouttes, huile de gérofle, et autant d'huile de bergamottes. Si la gencive est spongieuse, saignante, on y mêle demi-gros d'alun.

Les individus faibles, délicats, d'un tempérament pituiteux, ont souvent les gencives molles, gonflées, livides, facilement saignantes; elles dents peu solides, vacillantes. Cette disposition est prise mal à propos pour un vice scorbutique; ces personnes doivent rincer matin et soir leur bouche avec un des élixirs odontalgiques ou toniques suivans :

P. eau-de-vie de gaïac, eau vulnéraire spiritueuse, huit onces de chaque; huile essentielle de menthe, quatre gouttes; mêlez.

P. eau vulnéraire spiritueuse, huit onces; esprit de cochléaria, une once; huile essentielle de gérofle, quatre gouttes; mêlez.

Préjugés. Autrefois on recommandait, pour se préserver des maux de dents, de porter de la corde de pendu dans sa poche : on est aujourd'hui en France privé de ce remède.

DÉPOT. Amas d'humeurs qui se jettent sur quelque partie et y forment des tumeurs, des abcès.

Dans le dépôt, proprement dit, la matière liquide vient d'une partie éloignée de celle où la collection s'est formée, à la différence de l'abcès, dont le pus ou les matières sanieuses sont formées dans la partie ou dans la tumeur où elles se trouvent. (*V.* ABCÈS.)

Le dépôt laiteux nous servira d'exemple dans la description ou la marche, et la curation du dépôt en général.

DÉPÔT *laiteux*. MÉTASTASE LAITEUSE; DÉVIATION DU LAIT; LAIT RÉPANDU.

Tumeur formée par la collection d'un liquide blanc, épais, homogène, d'une odeur fade; en un mot, de nature laiteuse.

Lorsque le lait prend, par différentes causes, des routes qui ne lui sont pas ordinaires, il produit une multitude de désordres que l'on connaît sous le nom de dépôt laiteux.

Les métastases ou dépôts laiteux arrivent ordinairement

les premiers mois après l'accouchement ; il est rare qu'ils aient lieu avant ou long-temps après cette époque. Il n'est aucune partie du corps où l'humeur laiteuse ne puisse se deposer. Si elle se fixe sur le cerveau ou sur la tête, elle donne lieu à l'apoplexie, la frénésie, la folie, les convulsions, les céphalites cruelles, les ophtalmies ; sur la poitrine ou les poumons la péripneumonie, la phthisie laiteuse ; sur le bas-ventre, les hydropisies, les diarrhées laiteuses, et surtout ce qu'on a nommé improprement fièvre puerpérale ; sur l'ombilic, sur l'omentum, dans le bassin entre le muscle psoas et le muscle iliaque, d'où le dépôt passe par le trou ovalaire pour se rendre à la cuisse ; entre les muscles situés depuis l'aîne jusqu'aux os des îles ; sur les ovaires, les trompes fallopes, les ligamens larges ; dans la matrice, l'intérieur des cuisses ; aux extrémités ; dans les articulations, les muscles ; à la peau, où elle cause les rhumatismes, les éruptions cristallines, les dartres, etc.

SYMPTÔMES. Malaise, tristesse ; frissons irréguliers, léger froid entre les épaules ; dégoût, nausées ; pouls petit et serré ; affaissement des mamelles ; diminution des lochies. Lorsque le dépôt est formé : gonflement avec tension ; chaleur, douleur fixe, bientôt devenant vive, pulsative dans une partie du point fixe ; fièvre très-aiguë ; pouls dur, fréquent ; visage rouge ; chaleur extrême ; soif ardente ; peau sèche ; urines rares ; oppression ; rêvasseries ; délire ; lorsque la métastase occupe l'abdomen.

DÉPÔT INFLAMMATOIRE *des mamelles.*

SYMPTÔMES du *dépôt aigu.* Sentiment de pesanteur de la mamelle, lorsqu'on l'abandonne sans la soutenir ; distension douloureuse qui s'étend jusqu'à l'aisselle ; point douloureux ordinairement au voisinage du mamelon ; dureté en quelque sorte mobile produite par la coagulation du lait ; chaleur médiocre, douleurs peu aiguës, mais continues, et par intervalle pulsatives, qui donnent un penchant singulier à la tristesse : diminution ou suspension de la sécrétion du lait. Les mamelles prennent une couleur rouge ; elles sont rondes et uniformément gonflées quand l'inflammation n'occupe que le tissu cellulaire : inégales, et comme bosselées, quand les glandes elles-mêmes sont affectées ; mais le tissu cellulaire, et les glandes sont souvent enflammées en même temps. Surviennent enfin, plus ou moins promptement, les phénomènes de l'*inflammation aiguë*, ou du *phlegmon.* (*V.* ces mots.)

Les deux seins peuvent être attaqués en même temps, quoiqu'il n'y en ait, le plus souvent, qu'un d'affecté; et les engorgemens laiteux peuvent passer plusieurs fois d'un sein à l'autre.

CAUSES *des dépôts laiteux.* — *Prochaine* : Humeur laiteuse dégénérée, ou non. — *Occasionnelles* : Défaut de succion des seins; impression du froid; application des répercussifs; compressions sur les mamelles; faiblesse ou débilité de celles-ci ; chute, coups reçus sur ces parties; douleur que cause l'enfant par la succion ; fluxion active sur quelque organe, qui empêche l'érection des mamelles; tout ce qui peut empêcher l'éxcretion du lait du sein, comme défaut de mamelon, cicatrices, sein trop gras; abus des alimens et des liqueurs spiritueuses; saburres des premières voies ; vers; suppression ou diminution des lochies; inflammation ou autres maladies ; les passions de l'âme surtout.

PRONOSTIC. Le danger des dépôts laiteux se mesure sur l'importance de l'organe ou de la partie affectée. Les dépôts externes ou qui occupent le tissu cellulaire sous la peau, sont rarement funestes. Il en est de même de ceux des seins; ils produisent de grands désordres dans ces organes et finissent presque toujours par la guérison. Les dépôts des mamelles se terminent par résolution, le plus souvent par suppuration, presque jamais par gangrène, rarement par induration ; mais ils ne dégénèrent jamais en cancer.

Les dépôts volumineux aux mamelles se guérissent le plus souvent facilement, tandis qu'il y en a de forts petits qui ne cèdent qu'avec la plus grande difficulté à raison de la partie qu'ils intéressent.

TRAITEMENT. Lorsque la congestion laiteuse est peu intense, qu'il y a peu ou point de fièvre, moyens proposés contre le poil, qui n'est qu'un dépôt laiteux par congestion ou froid.

Quand le dépôt est très-aigu : saignées répétées tant que les signes inflammatoires existent; tisanes rafraîchissantes, lavemens émolliens; rappeler l'écoulement des lochies, s'il est dérangé.

Quand l'inflammation est modérée, les tisanes diaphorétiques n.° 1 à 6, auxquelles on peut ajouter trois ou quatre cuillerées d'eau de fleur d'oranger; apozèmes sudorifiques, fondans ou diurétiques, entremêlés de purgatifs doux, petit-lait de *Weiss*.

Extérieurement : lavemens émolliens; applications *émol-*

lientes, rendues calmantes; injections de même nature, si le dépôt est dans la matrice; linimens et cataplasmes fondans; vésicatoires entretenus long-temps, afin de porter au dehors l'humeur laiteuse dégénérée.

Si la suppuration languit, surtout dans les dépôts lents ou chroniques: *maturatifs*.

Il faut ouvrir les dépôts externes, dès qu'on aperçoit des signes de fluctuation, excepté ceux des mamelles, dont l'ouverture doit être, le plus souvent, laissée à la nature, afin que toutes les duretés aient le temps de se fondre, et que la cicatrice soit moins grande et moins difforme.

Régime ténu. Température douce; tranquillité de corps et d'âme.

Prejugés. Le peuple et la plupart des gens instruits, croient que toutes les maladies provenant de la rétropulsion du lait, sont guéries par une nouvelle grossesse. Quoique cela puisse arriver quelquefois, il est à craindre que chaque nouvelle couche surajoute, au contraire, à la disposition maladive, primitive et d'origine laiteuse.

Le Dépot *chronique* ou léger des mamelles se trouve décrit au mot Poil.

DÉPURATIFS. Médicamens qui ont la propriété de corriger, de purifier la masse du sang et des humeurs.

Ces remèdes agissent d'une manière inconnue; ou par les urines, les selles, et particulièrement par la transpiration ou les sueurs.

Lorsqu'ils agissent d'une manière insensible ou inconnue, ils prennent le nom d'altérans (*V.* ce mot); mais le plus souvent on les prescrit comme fondans, diaphorétiques, diurétiques, et en un mot, comme poussant par les issues secrétoires ou exhalantes. Tels sont les apéritifs, les diurétiques, les sudorifiques, etc. Lorsque le corps est faible, que les sécrétions y sont ralenties, l'on conçoit alors que les toniques, en donnant de l'activité à la circulation, favoriseront puissamment la dépuration des humeurs; et que les rafraîchissans rempliront le même but, lorsqu'il y aura, au contraire, excès de ton, d'activité et de chaleur; enfin, dans le cas des divers virus ou acrimonies existans dans la masse des humeurs, les *mucilagineux*, les *adoucissans* amollissent, humectent les parties devenues trop sèches, trop roides; enveloppent, adoucissent, corrigent les particules âcres, irritantes, et les disposent à être évacuées par les diverses émonctoires; ou bien le sang par

la soustraction de cette acrimonie, reprend ses bonnes qualités. Le médecin prescrira donc, selon la maladie et l'état du malade: les adoucissans, les émolliens, les altérans, les diurétiques, les fondans, les toniques, ou anti-scorbutiques, qui deviendront ainsi de véritables dépuratifs. Cependant on prescrit plus communément comme dépurans: les altérans, les diurétiques ou les diaphorétiques; mais aucun homme de l'art ne pense aujourd'hui que les dépuratifs agissent par une faculté réelle ou spécifique. Le vulgaire ignorant croit seul encore aux vertus spécifiques des remèdes.

DESCENTE. (*V.* Hernie.)

— *de matrice.* (*V.* Matrice.)

— *du vagin.* (*V.* Matrice.)

DÉSINFECTION. (*V.* Maligne, F.)

DÉTERSIF. Remèdes externes qui enlèvent aux plaies, aux ulcères, la matière purulente qui les recouvre. (*V.* Astringens et Résolutifs *externes.*)

DÉVOIEMENT. (*V.* Diarrhée.)

DIABÈTÈS. Maladie chronique, qui consiste dans une évacuation extraordinaire d'une urine douce, légèrement sucrée, dépourvue d'urée et des autres matériaux ordinaires de l'urine; affection communément accompagnée d'une soif inextinguible, d'une peau sèche et calleuse, et d'un amaigrissement progressif.

Le diabétès se divise en diabétès sucré ou essentiel, et en diabétès insipide ou symptomatique.

Symptômes *du diabétès sucré.* La maladie débute d'une manière lente et peu sensible; rapport nidoreux; goût aigre; sécheresse dans la bouche; gencives molles, gonflées; salive blanchâtre et écumeuse; sentiment d'ardeur à la gorge; arrière-gorge rouge et enflammée; soif qui devient de jour en jour plus vive; chaleur à la région précordiale et lombaire; besoin fréquent d'uriner, surtout pendant la nuit; écoulement d'urine beaucoup plus considérable que la boisson prise; urine claire, limpide, sans odeur, ayant un goût sucré et une légère teinte verdâtre, semblable à la dissolution du miel dans beaucoup d'eau; elle dépose un sédiment blanchâtre et abondant; peau aride, sèche et écailleuse; mouvemens fébriles: amaigrissement, faiblesse, émaciation, fièvre lente. L'appétit, qui est augmenté dans le principe, décroît pour faire place au dégoût, à la difficulté de

digérer les alimens les plus simples ; ventre constipé, douloureux ; chaleur et soif plus vives ; enflure des pieds, des reins, des bourses et du ventre; fluctuation des liquides qu'ils contiennent ; alternatives du gonflement de la vessie et de l'écoulement immodéré de l'urine ; marasme complet; pouls petit, intermittent ; consomption ; mort sans aucune altération des facultés intellectuelles.

La sécheresse de la peau, la soif excessive, l'amaigrissement, l'appétit désordonné, la qualité sucrée de l'urine, sont les signes caractéristiques du véritable diabétès.

Quoique l'augmentation des urines ne soit pas un symptôme essentiel du diabétès, puisque quelquefois les urines sont en proportion des boissons, il n'en est pas moins vrai que le plus souvent, dans cette maladie, il y a une quantité énorme de fluide urinaire évacué.

La quantité d'urine qu'évacue, en vingt-quatre heures, un homme en santé, n'étant que de deux à quatre livres, on a de la peine à croire, encore plus à expliquer les quantités extraordinaires de ce fluide, rendues par les diabétiques : boire et uriner sont les occupations continuelles de ces infortunés. Quoique souvent la quantité des urines, surpasse celle de la boisson.

Franck a vu une fille qui rendit soixante livres d'urine pour sept livres d'alimens solides ou liquides qu'elle avait pris ; et un homme qui en rendait quarante livres tous les jours. Baumes a soigné un diabétique, qui expulsait, chaque jour, cent soixante livres de cette liqueur excrémentitielle. Barati parle d'un autre qui, en quatre-vingt-quatorze jours, secréta trois mille soixante-quatorze livres de ce fluide. Enfin, s'il fallait en croire Fonseca, cette évacuation s'est portée jusqu'à la quantité incroyable de deux cents livres, toutes les vingt-quatre heures.

Des expériences faites modernement, au sujet des diabétiques, notamment par MM. Dupuytren et Thénard, on a conclu :

1.° Que l'urine des diabétiques, au lieu d'avoir une saveur salée, piquante, amère, âcre, comme dans l'état de santé : a une saveur douce, légèrement sucrée ; qu'on n'y trouve point cette matière essentielle dans l'urine naturelle, nommée *urée* ; qu'elle ne contient que du sel marin, et beaucoup d'une matière mucoso-sucrée, mais qui jouit de toutes les propriétés qui caractérisent le sucre.

2.° Que le sang des diabétiques contient beaucoup de

serum, peu de fibrine et presque point de sels phosphoriques et ammoniacaux.

3.° Que le siége de cette maladie paraît être dans les reins et non pas dans le canal intestinal; en effet, l'appétit et la soif des diabétiques n'offrent aucune perversion ; ces deux besoins paraissent seulement en rapport avec celui de réparer, ainsi que les forces digestives.

4.° Que la cause paraît être dans une exaltation avec perversion de l'action des reins ; que c'est en vertu de cette action, que la matière sucrée des urines est produite, et que c'est autour de cette cause qu'il faut ranger tous les symptômes de cette maladie.

5.° Que le diabétès sucré n'entraîne d'autre changement dans l'état de nos organes, qu'un développement des appareils digestifs et urinaires qui, tous deux sont dans une grande activité, pendant cette maladie : l'un pour réparer, l'autre pour dépenser des matériaux de nutrition.

6.° Que le traitement : qui consiste surtout dans un régime purement animal, a le même degré d'efficacité que le quinquina dans les fièvres intermittentes.

Causes. — *Prochaine* : Inconnue. Il est des médecins qui admettent un vice de la digestion et de l'assimilation, ou plutôt la déviation de la matière nutritive. — *Occasionnelles* : Grandes pertes de sang ; suppurations abondantes ; fièvres et maladies longues; diarrhées opiniâtres ; détérioration de la bile ; affections du foie ; mauvais régime ; abus des substances échauffantes, des liqueurs spiritueuses ou des boissons tièdes : du thé, de la bière, des eaux minérales, du régime végétal, des diurétiques, de tout ce qui peut affaiblir, relâcher les reins ; excès dans le coït ; exercices forcés ; travaux pénibles ; ivrognerie ; usage des cantharides ; cachexie ; vieillesse ; habitation humide et froide ; défaut d'absorption et nullité de la transpiration ; chagrins profonds ; passions de l'âme.

Pronostic. Cette affection, ordinairement rare, peut durer plusieurs années, et aussi long-temps que les forces digestives fournissent aux pertes excessives qui ont lieu par les urines ; mais elle n'est incurable à aucune de ses époques, non pas même lorsque la digestion altérée semble se refuser à fournir les matériaux de la sécrétion qui épuise le corps.

Le danger toujours grand de cette maladie, se trouve augmenté par des complications très-communes avec une

autre affection : comme paralysie du nerf optique ; cachexie scrophuleuse, syphilitique, dartreuse; goutte, asthme; phthisie ; squirre , cancer.

Lorsque la maladie tend à guérison, la soif se calme ; l'urine est moins abondante et change de nature , elle perd sa saveur sucrée : on y aperçoit une matière albumineuse dont la quantité s'accroît de jour en jour , jusqu'à ce qu'enfin les reins commencent à sécréter de l'acide urique et les autres principes constituans de l'urine ; celle-ci ne tarde pas à être semblable à l'urine d'un homme sain ; l'état du malade s'améliore , il acquiert des forces et de l'embonpoint.

Lorsqu'au contraire la maladie fait de plus en plus des progrès ; que la fièvre , le marasme , les enflures , l'hydropisie surviennent , on doit s'attendre à une terminaison funeste.

Traitement. On a constaté les heureux effets de la diète animale pour remédier au défaut d'animalisation des alimens. Ainsi le malade sera mis à l'usage de la soupe grasse, du lard , des boudins de sang et de graisse; des viandes de mouton , de bœuf, de cochon , grasses , faisandées et rances ; du pain ; du lait ; du riz ; des fécules de pommes-de-terre , ou salep. Il prendra un peu de vin pur à ses repas ; il pourra manger des huîtres, des crabes. Il fera abstinence entière des légumes, des végétaux , surtout acides. On pratiquera des frictions , le matin , sur tout son corps , avec de l'huile, ou mieux avec du lard. Il évitera les alimens peu nourrissans , doux , relâchans , acerbes , diurétiques, et tout ce qui peut irriter les organes des urines ; les lits mous ; l'humidité ; le froid ; les travaux du corps ; les peines d'esprit. Le régime sera tonique : air sec et chaud; exercice modéré ; amusemens agréables ; flanelle sur la peau; continence. La boisson ordinaire sera l'eau vineuse : on la mélange de quarante gouttes d'acide phosphoreux, avec deux livres d'eau.

On fera concourir avec la diète animale, les remèdes suivans : l'ipécacuanha donné à dose refractée , afin d'évacuer les acides et les glaires de l'estomac. M. Trotter a vu de bons effets de la magnésie, prise depuis demi-gros à un gros et demi , deux à trois fois par jour- Les moyens proposés à l'article Abattement , et autres toniques , tels qu'un bol composé avec vingt grains de quinquina ou de valériane en poudre , mêlés à deux grains d'extrait gommeux d'opium ,

et pris trois fois le jour ; ou, matin et soir, une pilule composée de trois grains de musc et un grain d'opium ; la poudre de d'Ower, prise le soir ; la valériane unie à l'assa fœtida ; le lichen d'Islande ; les bols astringens : le petit-lait aluminé ; le lait coupé avec l'eau seconde de chaux ; le cuivre ammoniacal, pris à la dose de demi-grain à un grain, deux fois le jour, dans demi-cuillerée de sirop ; les bains froids en été ; les frictions avec la teinture de quinquina, ou avec le liniment spiritueux ; le vésicatoire saupoudré de camphre, appliqué sur la région du dos.

On conseille encore de serrer les reins avec une large ceinture, pour empêcher, dit-on, la formation de la matière sucrée, et diminuer l'absorption de la peau.

Le diabétès insipide, ou faux, qui se convertit quelquefois en diabétès sucré, se reconnaît aux urines qui sont rendues en très-grande quantité, mais claires, limpides et non sucrées. D'après les causes qui donnent lieu à cette espèce, il est évident qu'elle est purement symptomatique. Les causes sont : les vices goutteux, dartreux, psorique ou rhumatique, fixés sur les reins ; spasmes des conduits excrétoires des reins, dans l'hystérie, l'hypocondrie, la névropathie, le travail de la dentition, chez les enfans ; une métastase laiteuse ; les maladies aiguës qui fournissent le peu d'urines critiques ; les abus du coït ; la présence d'un calcul dans les reins. Mais si l'irritation des reins peut occasionner le diabétès, l'état contraire, ou leur relâchement, peut également y donner lieu ; quoique l'atonie de ces organes soit le plus souvent l'effet du diabétes.

Le traitement du diabétès insipide, faux ou secondaire, doit être nul, ou approprié à la maladie dont il est un symptôme.

DIAPEDÈSE. Transsudation du sang par les pores de la peau. (*V.* HÉMORRAGIE.)

DIAPHORÉTIQUES. Médicamens qui favorisent la transpiration insensible. (*V.* SUDORIFIQUES.)

DIAPHRAGMITE, INFLAMMATION DU DIAPHRAGME, PARAPHRÉNÉSIE. Constriction violente et douloureuse dans la région de l'estomac avec fièvre aiguë, délire, ris sardonique, respiration petite, fréquente et gênée.

SYMPTOMES. Douleur profonde très-aiguë sous le sternum, les fausses côtes, et s'étendant jusqu'aux vertèbres

dorsales, augmentant par l'inspiration, par le tact et par la présence des alimens dans l'estomac, et diminuant sensiblement par l'expiration; respiration fréquente, courte, suffocante, accompagnée de grandes anxiétés, d'inquiétudes; agitation, insomnie; souvent hoquet, délire, convulsions; toux petite, sèche; nausées, vomissemens; ris sardonien, ou plutôt une espèce de grimace involontaire qui n'est pas cependant un symptôme essentiel de cette maladie, comme on l'a cru; pouls dur, fréquent, concentré; redoublemens vers le soir.

Causes. Toutes celles des maladies inflammatoires et particulièrement de la pleurésie : coups, contusions, plaies; compressions sur la partie inférieure de la poitrine; exercices violens du corps ou des poumons; métastases; passions violentes, colère, etc.

Pronostic. Cette maladie, heureusement rare, est très-aiguë, très-difficile à distinguer, étant, le plus souvent, compliquée avec l'inflammation de quelques-uns des organes contenus dans la poitrine ou l'abdomen : sa terminaison est communément funeste et semblable aux différentes terminaisons de l'hépatite, surtout quand la suppuration en est la suite; alors l'abcès s'ouvre, ou dans la poitrine, ou dans la cavité du ventre, ou au dehors. (*V.* Hepatite.)

Traitement. La méthode curative de la diaphragmite, doit être la même et très-active, comme dans la pneumonie vraie : saignées répétées selon la violence de la respiration; tisanes rafraîchissantes bues tièdes, et en petite quantité à la fois : fomentations et lavemens émolliens. Quand les saignées ont été suffisantes, on peut donner quelques demi-doses d'un julep calmant et même oindre le creux de l'estomac d'un liniment opiacé.

Nous avons vu un cas d'inflammation du diaphragme compliqué de gastrite, où, après l'emploi des saignées, l'usage des opiacés nous a paru aider puissamment à la guérison.

DIARRHÉE, Cours de ventre, Dévoiement, Flux de ventre. Evacuations alvines, plus fréquentes et plus liquides que de coutume, sans être contagieuses, ni accompagnées d'aucune fièvre.

Symptômes *précurseurs* : Langueur; inappétence; tension, légère ment douloureuse, à la région abdominale; constipation; pouls embarrassé, intermittent. Bientôt

arrivent les douleurs d'entrailles ou légères coliques, qui reviennent par momens et sont suivies de selles liquides, muqueuses, bilieuses, etc.; nausées, envies de vomir; vents; grouillement du ventre; quelquefois météorisme; ardeur au fondement; urines rares, foncées, rouges; soif; peau sèche et aride.

Par les progrès de la maladie : visage pâle et défait; yeux abattus et douloureux; le corps maigrit, se dessèche; la peau devient jaune, ridée; les ulcères ou cautères cessent de couler; faiblesse; enflure des extrémités; fièvre légère; chute des cheveux; défaillance, mort. Souvent la fièvre lente, la consomption, ou l'hydropise, s'emparent du malade. D'autrefois, une douleur forte et fixe, dans une partie du bas-ventre, indique l'inflammation des intestins, bientôt suivie du hoquet et du vomissement, signes de gangrène qui termine enfin les souffrances du malade.

On a divisé la diarrhée, en *idiopathique*, essentielle ou primitive; en *symptomatique* ou accidentelle; et en *critique*. Nous n'adoptons pas cette division, parce que la diarrhée est presque toujours symptomatique; nous préférons les distinctions suivantes, relatives à ses *causes prochaines* et conformes aux méthodes curatives qu'elles établissent. *Ces causes* nous donnent trois classes de diarrhées; selon qu'elle dépend : 1.° d'irritation des intestins; 2.° de leur resserrement; 3.° de leur relâchement ou atonie.

Causes. — *Occasionnelles. Pour la première classe* : Irritation des intestins, par une humeur catarrhale, par des alimens de mauvaise qualité ou mal digérés; bile; pituite; sérosités; substances âcres, putrides, acides; usage de melons, des pastèques, des champignons; poisons; vers; purgatifs trop forts; humeurs de la variole, de la rougeole, de la goutte; virus de toute espèce; action du froid, particulièrement sur les pieds; eau à la glace; boissons trop abondantes; fièvres; mouvement critique des maladies; suppression des évacuations accoutumées, des lochies; engorgement hémorroïdal; inflammation d'un viscère du bas-ventre; veilles immodérées; passions de l'âme : frayeur, tristesse, craintes.

Pour la deuxième : Obstructions des vaisseaux lactés, des glandes du mésentère; mucosités épaissies trop abondantes; aphtes, recouvrant le tube intestinal; tout ce qui peut empêcher le passage des sucs nutritifs dans les vaisseaux absorbans; leur compression par un squirre ou par

quelques tumeurs; excitation de la surface interne du canal intestinal, produite par les fièvres ardentes, les convulsions; spasme des intestins, suite des passions de l'âme; frayeur, crainte; veilles immodérées; fatigues excessives, etc.

Ne doit-on pas rapporter ici la diarrhée à laquelle on est sujet dans les grandes villes, comme Paris, quand on arrive et qu'on attribue, mal à propos, à l'eau de la Seine qu'on y boit? Cette diarrhée dépend plutôt d'un spasme fixé sur les intestins : résultat de longues courses à pied ou en voiture; de l'abus des femmes, du jeu, des liqueurs et des autres échauffans; elle est aussi souvent produite par l'usage des vins verts, du cidre, toutes boissons qui contiennent tant d'acide malique.

Les causes occasionnelles de la *troisième classe* des diarrhées, sont : la faiblesse des organes digestifs; les maladies longues; l'épuisement; l'état chronique d'une diarrhée d'irritation; les fièvres lentes et éthiques, qui décident les diarrhées colliquatives.

Pronostic. Le pronostic de la diarrhée varie relativement à la maladie qu'elle accompagne, et selon qu'elle agrave cette maladie ou en diminue l'intensité; en général, lorsqu'il y a de mauvais levains dans les premières voies, la diarrhée est avantageuse; celle qui soulage le malade est pareillement salutaire; elle est aussi d'un bon augure lorsqu'elle est critique, ou quand elle survient dans une maladie aiguë, après les signes de coction ou dans la suppression des lochies. Dans l'hydropisie, un flux de ventre modéré est utile. Une diarrhée trop abondante, ou de trop longue durée, ne peut que nuire : elle empêche les crises ou s'oppose à la terminaison régulière des fluxions de poitrine et de beaucoup d'autres maladies; elle met les femmes enceintes en danger d'avorter; elle est mauvaise quand le malade ne s'en aperçoit pas, et pire avec le météorisme et le hoquet. En général, les excrétions bilieuses, séreuses, muqueuses, sont peu ou point dangereuses; elles sont utiles dans l'hypocondrie, la manie, les obstructions légères des viscères, la goutte, l'épilepsie, la paralysie, l'ophtalmie, la surdité, les fièvres d'accès rebelles. Mais les déjections noires ou d'un fluide atrabilaire, d'une sérosité sanguinolente ou de matières sanieuses, purulentes, fétides, sont de mauvais augure, étant produites par des obstructions invétérées, des lésions profondes des viscères abdomi-

naux, des embarras invincibles dans la veine des portes ou des artères céliaques et mésentériques; des abcès qui s'ouvrent dans les intestins ou dans quelqu'un des conduits qui y abordent. Sont mortels: les flux de ventre copieux, qui arrivent dans une fièvre ardente, à la fin du scorbut, de l'hydropisie, du marasme, de la consomption et de la phthisie consommée; la diarrhée prolongée finit souvent par la dyssenterie, la phthisie intestinale, le marasme et l'hydropisie. Telle est souvent la terminaison de la diarrhée, qui tient à une inflammation chronique de la muqueuse intestinale, ou de quelque viscère de l'abdomen.

Traitement. 1.° La *première classe de diarrhées* demande qu'on adoucisse l'âcre irritant, au moyen des boissons mucilagineuses; telles sont: les tisanes d'orge, de riz gommé, de carotte, de racine de guimauve, de salep, le petit lait, eau de veau, huile d'amandes douces; qu'on l'expulse ensuite, par les vomitifs, les purgatifs doux et les lavemens émolliens.

Si c'est la bile qui irrite les intestins, on donne, de préférence, les tisanes acidulées, faites avec la racine d'oseille, le citron, orange, et les purgatifs salins ou de tamarin. On préfère la magnésie, si l'on soupçonne des acides dans les premières voies; l'eau sucrée, l eau gommeuse, la décoction blanche de Sydenham, sont alors convenables.

La diarrhée, qui est la suite d'indigestions, doit être livrée à la nature l'espace de quelques jours, pendant lesquels on usera d'une tisane de pissenlit, de chicorée, de chiendent, de carotte, etc., et l'on gardera une demi-diète.

« C'est une chose utile à la santé, dit Celse, que d'avoir le ventre relâché pendant un ou plusieurs jours, pourvu qu'il n'y ait pas de fièvre, et que le flux s'arrête au septième; parce qu'il purge le corps et évacue utilement des matières, qui, étant restées intérieurement, auraient produit des affections graves ».—Après cette sage expectation, si la maladie continue, l'on a recours aux tisanes apéritives, à un vomitif suivi, le lendemain, d'un purgatif ordinaire et un peu tonique; on revient au purgatif deux jours après, s'il y a des signes de saburre. Lorsque les premières voies sont déblayées, on emploie les légers toniques de l'article Abattement.

Dans le cas de transpiration supprimée ou de diarrhée catarrhale, on fait prendre le thé léger ou les tisanes de salsifis, de fleurs de coquelicot, de tilleul, de sureau; et l'on fait vomir de préférence avec le tartre émétique, qui agit en même temps comme sudorifique et évacuant : l'on se sert aussi de cette préparation antimoniale quand la diarrhée est pituiteuse ; mais l'on préfère l'ipécacuanha, si elle est bilieuse.

Quand la diarrhée dépend d'une irritation inflammatoire, par l'humeur de la variole, de la rougeole ; ou de l'inflammation d'un viscère : il faut faire une saignée du bras, souvent suivie de l'application des sangsues à l'anus, ou aux grandes lèvres, surtout s'il y a suppression du flux hémorroïdal ou menstruel : on fait boire une grande quantité d'eau d'orge, de lait d'amandes ou de petit-lait, et prendre beaucoup de lavemens émolliens ou rafraîchissans; on applique sur le ventre des fomentations, ou cataplasmes émolliens ou avec le riz. Lorsque l'irritation est calmée, l'on peut donner quelques purgatifs doux.

Il faut garder une sage expectation dans la *diarrhée critique*: on appelle ainsi la diarrhée qui arrive dans un jour décrétoire, pendant une maladie aiguë ; elle soulage le malade, diminue l'intensité des symptômes : s'annonçant par des borborygmes, des tranchées, des flatuosités, par une pesanteur et douleur sourde au bas-ventre et au dos, par un pouls rebondissant, etc.

La diarrhée, produite par l'usage du mercure, exige l'emploi des opiacés, sous forme d'émulsions ou de juleps; les fomentations, les lavemens émolliens et même calmans.

Celle qui tient à la présence d'un poison ou des vers dans le tube intestinal, exige les vermifuges ou les antidotes de la substance qui a causé l'empoisonnement. (*V.* ce mot et VERS.)

Si la maladie tient à une acrimonie générale des humeurs, ou au transport sur les viscères d'un vice dartreux, psorique, goutteux, etc., la décoction blanche de Sydenham ; le petit-lait ; le lait même, pur, ou mêlé à l'eau seconde de chaux ; la décoction de salep ; le bain tiède ; les lavemens d'amidon ou de tripes de mouton ; les vésicatoires surtout, sur le lieu primitivement affecté par l'humeur âcre ; le cautère actuel sur l'abdomen, et dont on entretient long-temps la suppuration, d'après la méthode des médecins d'Egypte. Sur la fin de la maladie, l'on donne :

les légers toniques de l'article ABATTEMENT ; le diascordium ; la thériaque, et les astringens; moyens prescrits plus bas.

Dans tout état et espèce de diarrhée, quand les causes de l'irritation sont si violentes qu'elles déterminent des douleurs atroces, des évacuations considérables, avec spasme, crampes, convulsions: l'on a recours, avec le plus grand succès, aux opiacés ; tels que : l'émulsion ou juleps calmans ; le sirop diacode ; l'extrait gommeux d'opium ; la thériaque ; pris par la bouche, appliqués sur la peau, ou reçus en lavement.

2. *Dans la seconde classe des diarrhées* : Si un amas de mucosités bouche l'ouverture des vaisseaux lactés, ou obstrue le mésentère, on emploîra les fondans, sous forme de tisanes, de sucs, de pilules, de bols, etc., auxquels on joindra les purgatifs résineux, avec la rhubarbe surtout.

Si des causes morales ou une affection spasmodique, comme dans l'hystérie, la névropathie, etc., ont produit ou entretiennent le flux du ventre, en resserrant l'orifice des vaisseaux absorbans : on emploîra efficacement l'assa fœtida, le castoréum, le musc, les éthers et autres *antispasmodiques*, mêlés avec les opiacés, n.° 44 à 48.

Quant à la *troisième classe des causes* : où il y a faiblesse, atonie, relâchement des intestins, et dans les *diarrhées anciennes ou chroniques*, on doit éviter, avec soin, tous les remèdes huileux, émolliens, relâchans, et même les purgatifs, s'il n'existe pas de saburre ; lorsqu'il y en a, l'on donne un purgatif tonique ou à petite dose, comme la rhubarbe, par exemple, à la dose d'un scrupule, et répétée trois fois dans le jour. Cette méthode curative convient aussi dans la diarrhée pituiteuse, ou entretenue par des mucosités épaisses ; par des aphtes, qui couvrent l'orifice des vaisseaux absorbans ; enfin, par l'obstruction des vaisseaux lactés (comme on l'a dit plus haut).

Il est le plus souvent utile, au commencement des diarrhées chroniques et dans toutes les espèces, excepté dans l'inflammatoire, de provoquer quelques vomissemens avec l'ipécacuanha, afin d'intervertir la trop grande force du mouvement péristaltique, qui, seul, entretient souvent la diarrhée.

Cette racine du Brésil donnée aussi à la dose d'un ou deux grains, de deux ou de trois en trois heures, pure ou mêlée à demi-grains ou un grain d'opium remplit parfai-

tement le même but, mais d'une manière insensible.

Ici conviennent pareillement les astringens toniques mêlés aux opiacés, qui sont en même temps calmans et astingens ; tels sont le diascordium, la thériaque, la poudre de Dower, à la dose de deux grains toutes les deux heures ; les toniques, astringens, tels que le cachou, le cascarille, le cimarouba, la racine de colombo dont on prend un scrupule trois ou quatre fois par jour ; deux gros d'arnica en poudre, de trois heures en trois heures ; un ou deux grains d'alun dans un peu d'émulsion de gomme arabique pris à la même distance; l'usage des nèfles, de la conserve de cynorrhodon.

Les moyens externes sont les fomentations, les frictions toniques sur le bas-ventre, les lavemens toniques avec le vin, le cachou; enfin, lorsque rien ne réussit, le vésicatoire sur le ventre.

Dans les *diarrhées chroniques*, entretenues par l'habitude que contracte la nature de refouler l'action dans les entrailles, on emploie quelquefois avec avantage les sudorifiques doux ou forts, qui affaiblissent le spasme des intestins et déterminent les mouvemens vers la peau : on donne, dans ce but, les eaux minérales sulfureuses de Cauterets, Bonnes, etc. ; on fait prendre les bains sulfureux; on prescrit les antimoniaux *ou plutôt les altérans*, N.º 23, 25, 27 ; les frictions, les fumigations sudorifiques.

Il est rare, d'après nos observations, que les astringens énergiques ou les toniques forts, comme le quinquina, le vin, le cachou à forte dose, etc., soient favorables à la guérison de la diarrhée ; ils augmentent, au contraire, presque toujours l'irritation, l'inflammation des intestins, et, par suite, le cours de ventre, bien loin de l'arrêter. Ce n'est qu'à suite d'une fièvre intermittente ou putride, et dans la convalescence d'une maladie où la diarrhée n'est entretenue que par la faiblesse excessive des organes digestifs ; enfin dans la *diarrhée colliquative*, qui accompagne quelquefois les fièvres maligne, hectique, et qui se reconnaît à ce que l'on voit parmi les excrémens de diverses couleurs et d'une odeur infecte, une graisse fondue, liquide et putride, qui consume peu à peu l'embonpoint, amène la perte des forces et le marasme ; ce n'est qu'alors, dis-je, que le quinquina, le vin et les corroborans les plus énergiques peuvent convenir, comme dans l'observation suivante :

M. Brassac de Marnejols avait été traité, à Perpignan, d'une fièvre maligne d'autant plus dangereuse, qu'elle était due à de longs chagrins profondément ressentis. A peine convalescent, il voulut partir pour se rendre dans son pays natal. Arrivé à Montpellier, il consulta plusieurs médecins, qui ne jugèrent pas favorablement de son état. Très-impatient de se rendre auprès de sa famille, il affronta tous les dangers; mais la faiblesse causée par une diarrhée qui durait depuis huit jours, le força de s'arrêter dans un village à deux lieues de Millau. Parvenu enfin jusqu'à cette ville, je le vis presque aussitôt; il avait une figure cadavéreuse, de légers frissons; le pouls, petit, intermittent, presque éteint; des palpitations de cœur; la respiration rare, gênée; les jambes gorgées; des défaillances presque continuelles accompagnaient une diarrhée colliquative qu'il était urgent d'arrêter, si on ne voulait voir le malade expirer à tout instant, de faiblesse.

M. Brassac apportait de Barcelone d'excellent quinquina; j'en prescrivis deux gros dans un verre de vin de Bordeaux, à prendre de trois en trois heures, et dans les intervalles quelques cuillerées de bouillon de volaille et de vin. Le quinquina ne produisait aucun effet sensible; le malade le rendait dans ses selles aussi liquides qu'auparavant. Je fis préparer une décoction d'une once de cette écorce, de demi-once serpentaire de Virginie, et de gentiane, dans une livre et demie de vin de Cahors de trente ans; j'y fis dissoudre demi-once confection de cachou; le malade prit toutes les deux heures demi-verre de cette décoction, et quelques cuillerées de bouillon et de vin dans les intervalles. Ces moyens, qui auraient fortement échauffé un corps moins affaibli, étaient à peine suffisans pour soutenir la vie du malade, et n'augmentèrent pas sensiblement les mouvemens du pouls; la diarrhée était la même. Désespéré de ne pouvoir la vaincre, j'ordonnai:

P. quinquina concassé, une once; serpentaire de Virginie, écorce d'orange, demi-once de chaque; faites bouillir quelques instans et infuser pendant une heure dans une livre de vin vieux de Cahors; à la colature ajoutez: confection de cachou, une once; élixir de vitriol, quarante gouttes. Dose: deux onces toutes les heures. Cette préparation fut enfin efficace; la diarrhée s'arrêta; les forces se relevèrent peu à peu: on éloigna les prises du remède, et au bout de quelques jours on ne donna plus que le vin avec

des alimens restaurans. Le malade se rétablit, mais lentement.

Quelquefois une diarrhée très-forte, en dépouillant les intestins de leur mucosité, laisse à nu les nerfs de ces parties, qui deviennent très-sensibles. La mobilité du malade est alors si grande, que le moindre bruit, les impressions de la lumière ou des odeurs, lui deviennent pénibles. L'état de langueur des nerfs, de l'estomac et des intestins, se communique à ceux du reste du corps; d'où résultent le dégoût, l'insomnie, les maux de cœur, la perte des digestions, le flux de ventre, etc.

Quoique la curation, dans ce cas, consiste à arrêter le dévoiement, l'on conçoit que les toniques, les corroborans et les astringens forts irriteraient le malade.

Les remèdes convenables dans ces circonstances sont: les adoucissans légèrement toniques, entremêlés des calmans qui sont en même-temps astringens.

Tels seront le salep, le sagou, la fécule de pommes-de-terre, la décoction blanche de Sydenham, le lait, la diète lactée; les opiacés donnés à demi-dose; par exemple;

Trois ou quatre verres de décoction blanche, pris à une heure de distance, dans la matinée, avec demi-grain d'opium; quelques cuillerées de conserve de rose, dans la journée.

Matin et soir un verre de lait coupé avec la tisane de salep ou de grande consoude.

On peut donner le soir une pilule faite avec demi-grain ou un grain d'opium, et six à dix grains de conserve de rose, ou d'extrait de valériane.

Les organes digestifs sont souvent si faibles dans ce cas, qu'on ne doit permettre que très-peu d'alimens. La diète laitée doit être gardée strictement; le malade ne doit quelquefois prendre dans le jour, que cinq à six onces de lait, coupé avec la tisane de salep.

Nous avouons cependant que cette méthode tant prônée, par M. Broussais, connue avant son ouvrage, et que nous avons employée fréquemment, dans le cas où on pouvait croire avec lui à l'inflammation chronique de la muqueuse intestinale, nous a réussi rarement.

Nous avons retiré bien plus souvent de bons effets dans les diarrhées, soit aiguës, soit chroniques, de l'ipécacuanha, donné à pleine dose comme vomitif, ou à dose réfractée, et à plus petite dose, comme altérant; seul, ou mêlé à

l'opium. (*V.* les détails de cette méthode de traitement, article DYSSENTERIE). Rien ne nous a paru aussi efficace que ces moyens, pour rompre l'excès du mouvement péristaltique qui entretient si souvent la diarrhée. Hippocrate n'a-t-il pas dit que la diarrhée chronique cède à des vomissemens spontanés.

Un seul exemple :

Une dame âgée de quarante-trois ans, douée d'une grande susceptibilité nerveuse, est prise d'une diarrhée, d'abord gastrique muqueuse à ce qu'il paraît. Elle prend un vomitif, des purgatifs, des toniques, le quinquina, des astringens, etc. Sa diarrhée continuait depuis près de deux mois, malgré tous les moyens employés. Elle se fait transporter à Millau chez madame sa mère, et me fait appeler ; je la trouve fort alarmée sur son état.

Elle était en effet très-faible et très-maigre, mais sans fièvre, ayant au contraire le visage pâle, le pouls petit, languissant, les extrémités presque toujours froides et enflées; la langue était nette et un peu sèche, la soif médiocre. La diarrhée augmentait, bien loin de diminuer, il y avait de dix à quatorze selles liquides tous les jours, accompagnées de legères coliques, et d'un ténesme très-considérable. La matière des digestions paraissait quelquefois d'une consistance moyenne et à demi-digérée. L'appétit était assez bon, le sommeil médiocre ; mais les anxiétés continuelles, l'abattement et le découragement extrêmes.

Il est certain qu'il était instant d'arrêter cette diarrhée chronique, si l'on ne voulait pas voir les enflures faire des progrès rapides avec la faiblesse; et l'hydropisie, ou le marasme, terminer incessamment les jours de la malade.

Si jamais les toniques et les astringens avaient paru indiqués dans la diarrhée, je crus que c'était dans celle-ci.

Potion, composée des antispasmodiques associés à une petite dose de quinquina et de cachou ; lavemens ; opiacés ; juleps calmans et antispasmodiques pour le soir ; alimens restaurans ; bon vin vieux. Deux jours de ce traitement ne produisent aucune amélioration dans les symptômes. Je fais préparer quatre pilules avec six grains d'ipécacuanha, et trois grains d'opium, pour être données, une, de quatre en quatre heures.

Cependant l'impatience, les alarmes se communiquent de la malade à ses parens. Les pilules restent sur la cheminée. On ne me dit rien, et les exprès volent de tous côtés

pour aller prendre des médecins ; M. Baumes est consulté par lettre. La confiance étant perdue, je me retire ; les médecins n'arrivent de nulle part ; on me réclame ; je résiste, n'ayant plus l'espoir de faire le bien. La dame prend enfin une des pilules, faute de mieux ; elle a de grands efforts de vomissemens ; je cède aux sollicitations, lorsque je suis instruit que la malade a pris mon remède ; je me rends auprès d'elle. Je lui donne une autre pilule pour le soir : nouveaux efforts de vomir ; calme et sommeil, pendant la nuit. La diarrhée est arrêtée, le lendemain et jours suivans ; l'appétit devient meilleur ; les coliques cessent ; le ténesme disparaît ; les soins du régime suffisent au parfait rétablissement de la malade.

La *diarrhée colliquative* qui se montre à la fin de la phthisie, peut être modérée par le diascordium, le cachou, le simarouba, la thériaque, la racine de Jean Lopez. (*Voyez* PHTHISIE *pulmonaire.*)

La diarrhée chronique provient, plus souvent qu'on ne pense, de l'*ulcération des intestins*.

Les symptômes sont, d'après M. Gorham, médecin des Etats-Unis, qui a vu fréquemment cette maladie : selles liquides, écumeuses, souvent glaireuses, peu abondantes, mêlées quelquefois de sang, et plus rarement de pus ; elles sont plus fréquentes pendant la nuit, précédées de douleurs à l'ombilic, et fréquemment suivies d'efforts et de ténesme ; éructations ; plénitude et pesanteur dans la région précordiale ; douleurs et vomissemens, après avoir mangé. Suivent les autres phénomènes d'une diarrhée ancienne, qui mène au marasme, à l'hydropisie, etc.

Cette maladie a son siége dans le tiers inférieur de l'iléon, dans le cœcum, le colon, et jusqu'au rectum ; l'inspection anatomique a montré des érosions ou ulcérations, dont le diamètre varie depuis plus d'une ligne jusqu'à plus d'un pouce ; la membrane villeuse est détruite et quelquefois aussi la membrane musculeuse. Ces ulcères sont ou isolés ou excessivement multipliés ; leurs bords sont élevés, frangés, irréguliers ; et la membrane du péritoine, qui les recouvre est rougeâtre. Cette maladie dépend de l'inflammation de la membrane muqueuse des intestins ; passé quelques semaines, elle devient incurable. Quand la maladie est récente : opium avec ipécacuanha ; mercure doux donné jusqu'à salivation ; acétate de plomb mêlé d'opium

enfin, méthode adoucissante, proposée plus haut, p. 489 : vésicatoire sur les intestins, régime féculent.

Diarrhée *des enfans*. Elle est rare chez les nouveau-nés : on ne doit appeler diarrhée chez eux, qu'un cours de ventre de sept à huit selles par jour.

Symptômes. — Trouble ; vents dans les intestins ; insomnie ; dégoût ; tranchées ; chaleur ; faiblesse, pâleur, abattement ; marasme même, lorsqu'elle est forte et prolongée.

Causes. Amas d'humeurs séreuses, glaireuses, âcres, ou des aphtes dans les intestins ; vers ; excès d'alimens, même salubres ; alimens salés, gras, de mauvaise qualité ; fruits verts ; lait trop épais ; indigestion de la nourrice ; dentition ; humidité des pieds ou des draps ; purgatifs trop forts ; faiblesse des intestins ; transport, sur ces derniers, d'humeurs critiques ou non, de la variole, de la gale, des dartres ; la peur, la surprise, la crainte, la terreur.

Traitement. Nul dans les diarrhées passagères ou produites par la dentition. On peut donner à l'enfant une cuillerée à café de sirop diacode. Dans celles qui dépendent de mauvais levains, et qui sont les plus communes, quatre ou cinq cuillerées, le matin à jeun, pendant quelques jours, de l'eau de rhubarbe, ou bien :

P. ipécacuanha en poudre, trois grains ; rhubarbe, douze grains ; sucre, un scrupule : mêlez intimement, et partagez en six prises. Dose : trois ou quatre dans la journée, données à distance, pour les enfans de huit mois.

Pour modérer ou arrêter la diarrhée, lorsque l'eau de rhubarbe n'y parvient point, ce qui est rare, on donne :

P. eau de cannelle simple, quatre onces ; gomme adragant, vingt grains ; amandes douces, quatre ; faites dissoudre la gomme dans l'eau de cannelle ; pilez les amandes que vous aurez pelées à l'aide d'un peu d'eau bouillante ; passez et mêlez avec de l'eau de cannelle gommée. Dose : deux cuillerées à café, toutes les heures ; on donnera le soir huit à dix grains de thériaque, ou une à deux gouttes de laudanum liquide dans une cuillerée d'eau.

Appliquez sur le creux de l'estomac deux dragmes thériaque, étendue sur un morceau de peau, ou le mélange suivant :

P. thériaque, deux dragmes ; eau de muscade, une dragme ; huile de cumin, six gouttes ; mêlez.

Faites des frictions, trois fois par jour, sur le ventre et

sur le dos, avec une cuiller à café du liniment spiritueux.

Ce que nous avons dit dans cet article ne se rapporte qu'aux nourrissons de l'âge d'un an ou environ. La diarrhée des enfans plus âgés est presque toujours produite par des mauvais levains ou saburres ; elle est un symptôme de la fièvre gastrique des enfans, et doit être traitée comme cette fièvre. Gardez-vous de travailler a arrêter la diarrhée des enfans qui tètent, de peur des orages de la dentition, et parce qu'elle les préserve souvent des convulsions.

La diarrhée *sanguinolente* des enfans naissans est si abondante, qu'on voit bientôt leurs draps remplis de sang pur ou mêlé aux évacuations alvines. Cette hémorragie qui ne vient point des hémorroïdes, mais qui a son siége dans une partie plus supérieure, affaiblit bientôt l'enfant et le jette dans un marasme mortel.

Le Régime est un objet très essentiel à la curation de toute diarrhée; il doit être TÉNU dans la *première classe* de diarrhées; ADOUCISSANT *dans la seconde*, et TONIQUE *dans la troisième* : exercice du cheval ou de voiture ; chaleur, air pur et sec ; peu de boisson ; vin généreux ; pain bien cuit ; viandes tendres, rôties ; œufs frais.

Les plaisirs de l'amour, pris avec modération, sont quelquefois efficaces contre la diarrhée.

Préjugés Parlerons-nous des cent et une recette, ou remèdes en vogue dans le public, pour arrêter le cours de ventre, comme les œufs durs, les lentilles, les sorbes :

En flux de ventre
Ne faut que l'eau y entre.

Joud.

DIÈTE. Régime. Manière de vivre réglée, c'est-à-dire, science d'employer à propos tout ce qui est nécessaire pour conserver la vie animale, soit en santé, soit en maladie.

Elle comprend tout ce qui a rapport à l'air, aux alimens, à l'exercice et au repos ; au sommeil et à la veille ; aux substances qui doivent être conservées et évacuées dans l'individu, et à l'art de combiner l'effet des passions.

La diète, ou le régime qui concerne l'art de conserver la santé, se trouve au mot Hygiène.

Les règles diététiques à suivre dans les maladies ont été tracées au mot Régime.

Cependant, la *diète*, dans le sens usité, signifie le régime de vie qui règle seulement le boire et le manger. (*V*. ces deux objets, au mot Régime.)

On entend aussi le plus communément par *diète*, la privation de nourriture relative ou absolue. (*V.* Régime ténu.)

V. des histoires de longues abstinences, au mot Faim,

Diète *lactée.* (*V.* Lactée, diète.)

— *blanche.* (*V.* Lactée, diète.)

— *de faim.* (*V.* Cura famis.)

DIFFICULTÉ D'AVALER, Dysphagie. Difficulté douloureuse de la déglutition, sans gêne de la respiration, sans fièvre et inflammation.

La difficulté d'avaler peut se montrer dans un très-grand nombre de maladies.

Causes. Presque toutes les affections de la bouche, fractures, et luxations de la mâchoire inférieure ; plaies, tumeurs, ulcères des joues ; toutes les maladies de la langue; aphtes; engorgement ; polype du nez; ulcères ; carie de la voûte palatine; gonflement, squirre des amygdales; squirre, chute, manque absolue de la luette ; inflammation du pharynx; angine ; phthisie laryngée; corps étrangers dans le pharynx ou le larynx ; dilatation du pharynx ; gonflement de la tyroïde ; tumeurs squirreuses, carcinomateuses, abcédées, qui compriment l'œsophage ; maladies diverses de ce canal : son inflammation, ses plaies, ses ulcères, sa rupture ; excroissances, fongus, verrues ; retrécissement, raccornissement, endurcissement cartilagineux de ce conduit; tuméfaction des glandes œsophagiennes par le vice catarrhal, goutteux et scrophuleux surtout ; callosités, anévrysmes de l'aorte ; corps étrangers, vers, arrêtés dans l'œsophage; impression des astringens; aridité du gosier dans les fièvres ; saburres de l'estomac ; déglutition des fruits de la pomme épineuse, *stramonium ;* répugnance qu'on a pour certains alimens : paralysie, resserrement spasmodique du pharynx ou de l'œsophage dans la rage, dans l'hystérie, l'hypocondrie, la névropathie, les convulsions, les fièvres malignes, etc. ; toutes ces causes et beaucoup d'autres, la plupart difficiles à reconnaître, produisent une dysphagie symptomatique ou secondaire.

Mais la dysphagie la plus commune est celle qui tient à l'engorgement des glandes œsophagiennes par l'humeur scrophuleuse ; le malade éprouve une douleur sourde, un sentiment de pression ou de tension le long du conduit des alimens, entre les épaules ou plus bas. L'obstacle réside le plus souvent vers la quatrième ou cinquième vertèbre du

dos, lieu où se trouvent en plus grand nombre les ganglions lymphatiques. La sonde, introduite dans l'œsophage, pénètre plus facilement que lorsque le diamètre de ce canal est diminué par l'engorgement ou l'épaississement de la membrane interne.

Pronostic. Le présage de la dysphagie est aussi difficile à établir que ses causes : la difficulté d'avaler spasmodique, ou nerveuse, cède assez facilement; il n'en est pas de même des autres espèces de dysphagie, qui tiennent à des affections le plus souvent incurables.

Traitement. La dysphagie étant plutôt un symptôme qu'une maladie, doit être combattue par les moyens appropriés à la maladie qu'elle accompagne, et qu'il est le plus souvent impossible de reconnaître.

La dysphagie qui dépend d'une inflammation chronique de la membrane muqueuse, due à un catarrhe, à la goutte; doit être combattue par les diaphorétiques et l'application des vésicatoires ou synapismes aux jambes.

La dysphagie scrophuleuse ne se guérit que chez les enfans en bas âge ; elle réclame les moyens curatifs indiqués contre les écrouelles,(*V.* ce mot) ; particulièrement le mercure doux, associé au savon, à l'extrait de ciguë; les antimoniaux. Les frictions mercurielles légères; les vomitifs et les fumigations de cinabre, dirigées sur le cou, peuvent être employées utilement dans cette espèce de dysphagie.

Lorsque des corps étrangers, introduits dans le canal des alimens, produisent la difficulté d'avaler, elle cède aux moyens prescrits à l'article Corps étrangers.

Celle qui tient à l'aridité du gosier, ainsi que celle qui dépend des astringens, demande les adoucissans, soit tisanes, soit gargarismes.

La dysphagie, produite par les fruits du *stramonium*, qui causent des vertiges, le délire, des hallucinations, exige les vomitifs, les acides, les gargarismes adoucissans.

Le resserrement spasmodique de l'œsophage, a tantôt lieu au pharynx, et tantôt à la partie inférieure de ce canal, vers le cardia; dans le premier cas, la difficulté d'avaler, s'accompagne d'une constriction des muscles du cou, d'une gêne du mouvement, d'une anxiété suffocante et d'aphonie; le malade sent comme un pieu dans le gosier, et un insecte qui ronge. Dans le second cas, il y a une douleur au dos et entre les épaules: des nausées ou

renvois; arrêt des alimens vers le *cardia;* excrétion abondante, d'un muqueux limpide, qui sort de l'œsophage.

Cette dysphagie spasmodique est avantageusement combattue par l'extrait de ciguë, les antispasmodiques, et les calmans pris à l'intérieur; par les applications de même nature, sur le creux de l'estomac. Lorsque la difficulté d'avaler est telle que les alimens ne peuvent descendre dans l'estomac, on les y fait parvenir, à l'aide d'une sonde de gomme élastique qu'on introduit dans une narine et qu'on pousse doucement jusqu'au dessous du point où se trouve l'engorgement de l'œsophage; on peut encore avoir recours à des lavemens nourrissans.

M. Pigniot, médecin à Issoudun, écrivait à M. Baumes, qu'une dame vivait, depuis dix ans, sans prendre aucune espèce de nourriture par la bouche. « Elle se nourrit (dit-il) tous les jours d'un lavement fait avec un verre d'excellent boillon de viande, un jaune d'œuf et un verre de vin rouge. Le troisième jour, elle prend un lavement qui lui fait rendre une selle bien digérée et peu liquide; du reste, elle est faible, mais elle s'occupe de son ménage, et a un air de fraîcheur qui étonne tous ceux qui la voient.

DIFFICULTÉ D'URINER. (*V.* DYSURIE.)

DIFFORMITÉ DE NAISSANCE. L'enfant peut porter, en naissant, diverses espèces de difformités que nous nous contenterons d'énumérer, attendu qu'il faut toujours un opérateur habile pour y remédier.

Les maladies que l'enfant a contractées dans le sein de sa mère, sont:

1.° L'oclusion des paupières (*antiloblepharon.*)
2.° La clôture de la pupille (*synezisis.*)
3.° L'oclusion des narines.
4.° L'oclusion des oreilles.
5.° L'oclusion des lèvres.
6.° L'imperforation de l'anus. (*V.* ANUS.)
7.° L'imperforation du prépuce et de l'urètre.
8.° L'adhérence de la langue aux gencives.
9.° Le filet de la langue et de la verge. (*V.* FILET.)
10.° L'union du pénis avec le scrotum.
11.° Le bec-de-lièvre (*V.* ce mot.)
12.° L'hypospadias. (*V.* ce mot.)
13.° L'excès et le défaut des parties.
14.° L'hydrocéphale, hydrorachis, l'hydrocelle, les her-

nies, les pied-bots, le strabisme, les taches de la peau, le clignotement de la paupière, la claudication, la syphilis, etc. (*V.* le chapitre de ces maladies.)

DIGESTION DIFFICILE. (*V.* Dyspepsie.)

DIGESTIFS. (*V.* Maturatifs.)

DILATATION DE LA PUPILLE. La dilatation contre nature, de la prunelle, est nommée *mydriase*. Dans cette affection, la pupille a perdu sa contractilité. Elle est un symptôme dans les spasmes nerveux, dans la goutte sereine, dans l'hydrocéphale interne; ou elle annonce la présence des vers dans les premières voies. Elle survient aussi sans cause connue, et sans être nuisible à la vue. Il est évident que le traitement doit être celui de la maladie que la mydriase accompagne.

DIPLOPIE, Vue double, Bévue. Affection des yeux qui fait que l'on voit double, ou plusieurs fois répété, un objet qui est simple.

Causes.—*Prochaine*: Destruction du parallélisme entre les points de la rétine de chaque œil, sur lesquels frappent les rayons lumineux qui s'échappent des corps éclairés, car ce parallélisme est nécessaire pour apercevoir ces corps simples ou tels qu'ils sont réellement.—*Occasionnelles*: Coups ou forte contusion sur la tête; usage de la jusquiame, de la ciguë; ivresse; frayeur vive; colère violente; larmes qui inondent l'œil et qui produisent l'effet des verres concaves ou convexes; strabisme.

La diplopie, dit Scarpa, tient à la faiblesse et à la sensibilité excessive de la rétine; comme la goutte sereine, elle peut être produite par les mêmes causes et céder au même traitement, qui consiste dans l'usage des vésicatoires, des purgatifs et des antispasmodiques. (*V.* Amaurose.)

Cependant la diplopie disparaît souvent d'elle-même après avoir duré quelque temps.

On peut produire cette illusion de vue, en regardant à travers un trou percé dans une carte.

DIURÉTIQUES. Médicamens qui provoquent une sécrétion plus abondante d'urines.

Il est très-utile, pour la pratique, de diviser les diurétiques en doux ou froids, et en forts ou chauds.

Parmi les *diurétiques froids*, on compte les acides en général très-étendus d'eau, l'oxycrat, les eaux gazeuses et acidulées, le nitre, le sel et la crème de tartre, le sel d'o-

seille, la terre foliée; les racines de chiendent, de fraisier, de nénuphar; les feuilles de pariétaire, de bourrache, d'oseille, de scolopendre, d'alleluya; les semences froides et émulsives; les fruits aigrelets, tels que citrons, oranges, cerises, groseilles, épines-vinettes; les baies d'alkekengé, etc.

Les *diurétiques chauds* comprennent les alcalis fixes, l'ammoniac; les sels neutres, amers ou martiaux; les eaux martiales, ferrugineuses; les racines de persil, d'asperge, de fénouil, de céleri, de raifort sauvage; l'oignon, l'oseille, le nerprun, les racines apéritives, la seconde écorce de sureau; le pareira-brava, les feuilles de cerfeuil, de pimprenelle, de chicorée sauvage, de busserole; les baies de genièvre; les semences d'anis, de cumin, de carotte, de séséli, de genêt, de bardane; les sels de genêt, de tamarisc, du sarment, du chardon-bénit, de l'absinthe; le savon, surtout *médicinal*; le vin blanc; les cloportes, les cantarides, la térébenthine; les baumes du Pérou, de Copahu, de la Mèque.

On trouvera à la table générale de matière médicale la désignation des N.os qui se rapportent aux diurétiques doux; et ceux qui concernent les diurétiques forts.

Apozèmes, *tisanes*.

N.° 1. P. racine de pissenlit, de chiendent et de fraisier, une once de chaque; fruits d'alkekengé, huit; faites bouillir, pendant une heure, dans quatre livres d'eau; sur la fin, ajoutez : réglisse en bâtons, deux gros. Dose : par verrées.

N.° 2. P. racine de fénouil et de persil, une once de chaque; réglisse, un gros : préparez comme la précédente, et ajoutez : nitre, deux scrupules, ou oxymel scillitique, deux onces. Dose : par tasses.

N.° 3. P. feuilles de scolopendre ou de pariétaire, une poignée; faites bouillir un instant dans deux livres d'eau. A la colature, ajoutez : oxymel scillitique, une once; ou sel de nitre, vingt grains; ou alcohol nitrique (esprit de nitre dulcifié), vingt-quatre gouttes. Dose : par tasses.

N.° 4. P. feuilles de busserole, *uva ursi*, ou raisins d'ours, demi-once; faites bouillir dans trois livres d'eau, pendant un quart-d'heure; passez. Dose : par tasses. L'*uva ursi* se donne encore en poudre, à la dose de demi-gros, trois ou quatre fois par jour, dans une tasse de tisane ou de bouillon.

N.° 5. P. racines de chiendent ou de fraisier, deux onces

ou une poignée ; faites bouillir dans deux livres d'eau pendant demi-heure ; sur la fin, ajoutez réglisse, trois gros ; coulez. Dose : par tasses. On peut ajouter demi-gros sel de nitre.

N.° 6. P. racine de chardon roland ou de bardane, une once ; faites bouillir pendant demi-heure dans deux livres d'eau ; ajoutez nitre ou cendre de genêt, un gros ; miel, deux cuillerées, Dose : par tasses.

N.° 7. *Bouillon*. P. racine d'asperge et de patience, ou de bardane, de chaque, demi-once ; fruits d'alkekengé, cinq ; feuilles de cerfeuil et de scolopendre, demi-poignée de chaque ; maigre de veau ou de mouton, six onces ; faites bouillir les racines pendant une heure ; les fruits et les feuilles, seulement un quart-d'heure ; passez et ajoutez, demi-gros de terre foliée ou de tartre martial soluble. Dose : pour un bouillon.

Frictions.

N.° 8. La teinture de digitale frictionnée, à la dose d'une once, ou :

N.° 9. P. digitale en poudre, vingt grains ; faites macérer, pendant douze heures, dans un gros de salive ; divisez en trois parties, pour frictionner dans l'intérieur des cuisses ou des bras, ou sur le bas-ventre. On peut ajouter, pour combattre l'irritation des organes urinaires, douze grains de camphre.

N.° 10. P. vinaigre scillitique saturé de potasse, six onces ; incorporez avec q. s. de graisse pour un liniment. même dose.

Juleps, Potions.

N.° 11. P. eau de bourrache et de chardon-bénit, de chaque, deux onces ; oxymel scillitique, une once ; sirop de tussilage, deux onces ; mêlez. Dose : une cuillerée de ce julep, toutes les heures.

N.° 12. P. teinture aqueuse de rhubarbe, quatre onces ; acétate de potasse, trois gros ; oximel scillitique et sirop de cannelle ou d'écorce d'orange, une once et demie de chaque ; mêlez. Dose : deux cuillerées, toutes les trois heures.

N.° 13. P. eau de pariétaire, six onces ; sirop de limon, une once ; alcohol nitrique, trente gouttes ; lilium de Paracelse, vingt gouttes ; mêlez. Dose : comme du précédent.

N.° 14. P. suc de cerfeuil, huit onces ; oxymel ou sirop

scillitique, deux onces; terre foliée de tartre, douze grains; mêlez. Dose : deux cuillerées, toutes les heures.

N.° 15. P. baies de genévrier, une once; faites bouillir quelques minutes dans deux livres d'eau; passez, et faites infuser quelques instans, graines de moutarde, demi-once; dissolvez, dans la colature, terre foliée, deux gros; sirop de capillaire, deux onces. Dose : quatre cuillerées, toutes les quatre heures.

N.° 16. P. deux fois par jour, quatre onces de suc exprimé de cerfeuille et de pariétaire, où l'on a écrasé vingt cloportes et ajouté demi-once oxymel ou sirop scillitique.

N.° 17. P. eau de persil, cinq onces; terre foliée de tartre, deux gros; extrait de scille, six grains; sirop de fenouil, une once; mêlez : pour trois doses dans la journée.

N.° 18. P. oignons de scille, six grains; nitre, vingt-quatre grains; eau de cannelle, un verre. Cette dose, matin et soir.

N°. 19. P. huit à dix grains sel de nitre dans une tasse d'eau, qu'on répète trois à quatre fois dans la journée.

N.° 20. P. crème de tartre, un scrupule; nitre, douze grains; scille en poudre, six grains; mêlez; pour une dose, à prendre trois fois dans la journée : ce remède provoque aussi quelques selles.

N.° 21. P. petit-lait clarifié, un verre; ajoutez de huit à quinze grains de terre foliée : pour une dose, qu'on peut répéter deux ou trois fois par jour.

La digitale, sous toutes les formes, est un bon diurétique. *V.* les formules au mot ALTÉRANT.

N.° 22. P. suc clarifié de la seconde écorce de sureau, une cuillerée; vin blanc, deux cuillerées; mêlez. Cette dose, trois ou quatre fois par jour.

N.° 23. P. écorce seconde de sureau, une once; sel de genêt ou terre foliée, un gros; eau-de-vie, une livre; mettez à infuser à chaud pendant la nuit; passez. Dose : une tasse, matin et soir.

N.° 24. P. cendres de genêt, trois onces; faites infuser, pendant vingt-quatre heures, dans deux livres de vin blanc : ou,

N.° 25. P. cendres de genêt, huit onces; feuilles d'absinthe, une poignée; faites infuser à froid dans deux livres de vin blanc; passez. Dose : quatre onces, matin et soir,

jusqu'à disparution de l'enflure. On doit surveiller l'effet de ce remède, qui est très-actif.

N.° 26. P. safran de mars apéritif, une once; rhubarbe concassée, deux dragmes; mettez à infuser, pendant vingt-quatre heures, dans deux livres d'eau chaude; passez et édulcorez avez une once de sirop de fenouil ou de miel. Dose : cinq à six tasses par jour.

N.° 27. P. lames de scille, cristal minéral, de chaque, demi-once; *eupatorium cannabinum*, deux poignées; baies de genièvre concassées, une poignée; mettez infnser à chaud, pendant la nuit, dans trois livres de vin blanc; passez. Dose : quatre onces, matin et soir.

Lavemens.

N.° 28. P. digitale, deux à quatre gros; faites bouillir quelques instans dans six onces d'eau; pour un lavement, qu'on fait précéder par un lavement d'eau tiède.

V. lavement altérant.

N.° 29. *Petit-lait.* P. petit-lait clarifié, deux verres; faites bouillir un instant avec : cloportes, quarante; baies de genévrier concassées, deux dragmes; on ajoute quelquefois à la colature, deux scrupules terre foliée de tartre, ou autant teinture de mars tartarisée. Dose : un verre, matin et soir.

Pilules.

N.° 30. P. demi-gros à un gros de savon médicinal en pilules, prises le matin à jeun.

N.° 31. P. savon médicinal, un gros; scille pulvérisée, nitrate de potasse, de chaque, demi-gros; baume de Copahu, q. s. pour une masse, qu'on divise en pilules de quatre grains. Dose : trois ou quatre, une ou deux fois par jour.

N.° 32. P. poudre de digitale pourprée, scille pulvérisée, extrait de trèfle d'eau, de chaque, un gros; faites soixante-dix pilules. Dose : deux, matin et soir, en augmentant successivement jusqu'à huit par jour.

N. 33. P. poudre de digitale pourprée, assa fœtida, de chaque, un gros; sirop de karabé, q. s. pour cinquante pilules. Dose : deux, matin et soir. On boit demi-verre d'une tisane *diurétique* par-dessus chaque prise.

Poudres.

N.° 34. P. scille préparée, six grains; nitre, dix grains; mêlez : pour deux doses.

N.° 35. P. scille préparée, un grain ou un grain et

demi ; sucre , un scrupule ; mêlez : pour une dose , qu'on répète toutes les trois heures.

N.° 36. P. digitale pourprée en poudre, trois grains ; crème de tartre, iris de Florence, sel de nitre, de chaque, demi-dragme ; mêlez intimement, et partagez en trois prises égales.

La digitale pourprée a été fort vantée dans ces derniers temps. Cette plante a des propriétés très-stimulantes, et ne convient point lorsqu'il y a chaleur, tension, etc. ; mais seulement dans les hydropisies qui dépendent de faiblesse, de relâchement. On emploie les feuilles de cette plante, qui est très-commune ; on la donne en poudre, à la dose de deux grains, quatre fois par jour, dans une cuillerée de tisane, dans un peu de confiture, ou de toute autre manière. (*V.* nos réflexions sur la digitale , page 63.)

N.° 37. *Sucs.* P. deux fois par jour, quatre onces, suc exprimé de cerfeuil ou de pariétaire , auquel on ajoute demi-once sirop, ou oxymel scillitique.

Vins.

N.° 38. P. vin blanc, une livre ; oignons de scille et fruits du genévrier concassés, demi-once de chaque ; laissez macérer dans le vin. Dose : une cuillerée , matin et soir. Ce remède est actif ; il faut en surveiller les effets.

N.° 39. P. baies de genévrier concassées , quatre onces ; faites bouillir , pendant un quart-d'heure, dans trois livres de vin blanc ; passez. Dose : cinq onces , soir et matin.

Autres. *V.* POTIONS.

Pour d'autres préparations diurétiques, *voy.* ANASARQUE , ASCITE , HYDROPISIE , HYDROTHORAX.)

DOUCHES. Espèce de bains , qui consistent à laisser tomber , de haut en bas , une colonne de liquide d'un certain diamètre , sur différentes parties du corps humain. (*V.* EAUX MINÉRALES.)

DOULEURS DE DENTS. (*V.* DENTS.)

— *d'estomac.* (*V.* CARDIALGIE et DYSPEPSIE.)

— *des intestins.* (*V.* COLIQUE.)

— *des mamelles.* (*V.* MASTODINIE.)

— *des membres.* (*V.* GOUTTE, RHUMATISME.)

— *des os.* (*V.* EXOSTOSE.)

— *des reins.* (*V.* LOMBAGIE.)

DOULEUR DE TÊTE, CÉPHALALGIE , MAL DE TÊTE. On nomme *céphalalgie* la douleur qui occupe toute la tête, ou qui n'occupe qu'une partie indéterminée.

On lui donne le nom de *céphalée*, lorsqu'elle est invétérée ou chronique.

Lorsqu'elle n'affecte que la moitié de la tête, elle porte le nom d'*hémicranie* ou de *migraine*; celle-ci est plus souvent périodique.

Le *clou* est une douleur qui n'occupe qu'une petite partie de la tête, comme un point d'étendue circulaire. (*V.* Clou *hystérique.*)

Le siége de la céphalalgie est fort incertain : les uns le placent dans le périoste, d'autres dans les membranes du cerveau ; quelques-uns dans les divers points de la substance cérébrale.

La douleur est rarement essentielle, mais presque toujours secondaire, ou le symptôme d'un grand nombre de maladies, comme il est facile de le voir par ses causes.

Causes. Spasme du cerveau ou de ses enveloppes; congestion de sang vers la tête, produite par la pléthore, la suppression d'un flux habituel de ce liquide, des lochies; l'apoplexie; l'insolation; la céphalite et humeurs catarrhale, goutteuse, psorique, scrophuleuse, scorbutique, teigneuse, dartreuse, laiteuse, vénérienne, purulente; mercuriaux; vices organiques du crâne ou du cerveau; épaississement, endurcissement de la dure-mère; concrétions calculeuses; ossifications; exostoses; excroissances; hydatides; fongosités; ulcères; eaux; vers dans les sinus frontaux; ramollissement de la substance cérébrale; coups, contusions, chutes, plaies, caries, fractures, contrecoup, commotion; ivresse; ophtalmie; carie d'une dent; rhume de cerveau; et, par symphathie, indigestion, saburres, vers dans les premières voies; obstructions dans les viscères du ventre; polypes; anévrysmes et autres vices du système vasculaire; fièvres; maladies de toute sorte; affections nerveuses; douleurs dans les autres parties du corps: insomnie; passions vives.

Pronostic. Il est évident que le jugement à porter sur le mal de tête, se rapporte à la maladie qu'il accompagne. La diarrhée, les flux sanguins, par les hémorroïdes, par la matrice, sont salutaires; toute évacuation de pus, d'eau, ou de sang, par le nez ou par les oreilles, dissipe le mal de tête (*Hipp*). La douleur de tête qui est continuelle et violente, dégénère souvent en léthargie, en apoplexie, en épilepsie ou folie; elle produit aussi la frénésie, la paralysie, la mélancolie, la perte de la vue et de l'ouie.

Traitement. Dans la douleur de tête spasmodique ou purement nerveuse : emploi des antispasmodiques sous toutes les formes, bols, pilules, potions, applications; la valériane, le castoréum, le musc ; pédiluves, demi-bains tièdes ; on fait respirer par le nez, l'eau pour la migraine, qu'on applique aussi sur le front.

Lorsque le mal est si violent qu'il met la vie du malade en danger, qu'il y a délire, insomnie continuelle, etc. : calmans à l'intérieur et même à l'extérieur ; fomentations, emplâtres, linimens, *opiacés;* frontal somnifère. On doit prudemment surveiller l'emploi des opiacés appliqués sur la tête.

La céphalalgie qui dépend d'une congestion de sang sur la tête, réclame les saignées du pied, l'application des sangsues aux malléoles ou à l'anus ; les pédiluves chauds, les lavemens émolliens ; les tisanes et les autres remèdes rafraîchissans.

Le traitement de la céphalalgie causée par des vers, dans les sinus frontaux, se trouve au mot Vers *dans le nez.*

Celle qui tient à la présence d'une humeur catarrhale, laiteuse ou autre, exige un traitement approprié à la nature de cette humeur. (*V.* Rhumatisme *de la tête*).

Quand c'est une dent cariée qui est la cause du mal de tête, il faut extraire la dent.

Ainsi pour les autres espèces de céphalalgie, qui cèdent à la destruction de leurs causes, ou de la maladie qu'elles accompagnent.

Mais le plus souvent, la douleur de tête, la migraine particulièrement, est sympathique de l'affection de l'estomac, du mauvais état et surtout des saburres de ce viscère. Cette espèce doit être traitée par la diète, les tisanes délayantes, le vomitif, les purgatifs, les lavemens. (*V.* Gastricité.) Les personnes qui sont sujettes à la migraine, provenant des matières bilieuses qui s'amassent pendant la nuit dans l'estomac, se trouveront bien de la limonade, ou de trois ou quatre verres d'eau fraîche ou sucrée, pris à jeun.

Dans la *céphalée*, l'on emploie souvent avec avantage, selon la cause présumée, les sangsues aux tempes ou au cou; douches froides sur la tête, les pieds étant dans l'eau tiède; pédiluves synapisés ; vésicatoires à la nuque.

La céphalée qui tient à la faiblesse des nerfs ou des premières voies, sera combattue avec avantage par les moyens proposés au mot Abattement.

La céphalée périodique, par l'usage du quinquina.

Les sternutatoires, ou poudres dites céphaliques, dont on fait un si grand abus pour les maux de tête, peuvent convenir dans certains cas de céphalalgie, et surtout de céphalée par cause séreuse; mais ils sont nuisibles dans les douleurs de tête dépendantes de coups, de chutes, de vice organique, de pléthore, d'inflammation, de saburres, d'affection nerveuse, etc. (*V.* STERNUTATOIRES.)

RÉGIME. Il doit être relatif à la nature de la maladie dont la céphalalgie est un symptôme, et à la lésion des premières voies qui l'accompagne si souvent.

Préjugés. La recette des anciens pour faire passer subitement le mal de tête, consiste à baiser le naseau d'une souris.

DOULEUR *de ventre.* (*V.* COLIQUE.)

DRAGONEAU, VEINE DE MÉDINE, VER DE GUINÉE. Ver blanc, à l'exception de la tête qui est noire, paraissant filiforme, mais composé d'anneaux très-courts, d'une grosseur égale dans presque toute sa longueur, se contournant de mille manières, qui se glisse dans le tissu cellulaire et y produit un phlegmon souvent très-douloureux.

Léonidas d'Alexandrie, qui vivait en 230, paraît avoir été le premier qui ait parlé de ce ver, que l'on rencontre surtout sur la côte de Guinée, aux environs du Golfe persique aux Indes-Orientales. Au commencement de ce siècle, le docteur *Chapotin* a eu occasion de voir et d'extraire plusieurs fois ce ver à l'Ile de France, sur des sujets qui l'avaient apporté de la côte de Coromandel ou du Bengale.

Voici la description qu'en donne ce médecin, *Bulletin des sciences médicales*, 1810. « Examiné à la loupe, l'extrémité antérieure légèrement renflée m'a paru offrir, dans le centre, un suçoir, sur les côtés duquel se voient deux petites protubérances arrondies; le corps d'un blanc opaque n'est pas parfaitement filiforme: il a des inégalités dans différentes parties, et m'a semblé composé d'anneaux très-courts; son extrémité est terminée assez brusquement par un petit crochet contractile, et dont j'ai vu les mouvemens. La tête paraît rapprocher ce ver des *filaires;* mais il en sera toujours séparé par un crochet terminal. » M. *Laënec* pense aucontraire que le crochet tend à confirmer son opinion que ce ver est du genre des filaires, puisque ce crochet n'est que le *pénis* développé.

Ce ver s'insinue, lorsqu'il est petit, par les pores de la

peau dans le tissu cellulaire, et jusque dans les interstices des muscles. Il y vit plusieurs semaines sans déceler sa présence, s'y développe, et lorsqu'il est devenu grand, sa succion détermine une fluxion dans l'endroit où il a la tête; il s'y forme une espèce de furoncle avec plus ou moins de douleur; enfin, paraît une petite vessie, souvent noire remplie d'eau sur le sommet de la tumeur où la tête du ver se manifeste le troisième jour, et il sort peu à peu.

Le dragoneau se manifeste sur les diverses parties de la jambe et du pied; quelquefois on l'a vu sur les bourses, aux lombes et aux bras; le même individu peut avoir plusieurs dragonaux. La longueur de ce ver varie depuis quatre jusqu'à douze pouces: on en a vu, dit-on, de plusieurs aunes. Selon Weikard et Pieweg, il existe dans la *Newa*, près Pétersbourg, un dragoneau qui entre dans la peau de ceux qui se baignent dans cette rivière, et y cause des tumeurs, ulcères, etc. M. Ferg rapporte qu'à *Surinam*, dans l'année 1801, deux cents nègres furent atteints du dragoneau, dans l'espace de cinq mois sur une seule habitation.

Causes: inconnues. Ce ver paraît s'engendrer dans les étangs, dans les eaux stagnantes, les lieux humides, bourbeux, etc.

Traitement. Il faut appliquer des émolliens sur la tumeur; lorsquelle crève, on saisit la tête du ver que l'on engage dans un morceau de bois rond fendu par un bout, et on le devide deux fois par jour sur ce rouleau en l'élevant doucement de peur de le rompre. Lorsqu'il s'est rompu, il produit des douleurs et une suppuration forte, et même quelquefois la gangrène; on essaie de retirer les restes du ver au moyen des incisions ou de la suppuration.

Il n'y a pas d'autre méthode curative efficace contre ce ver, que son extraction amenée avec prudence et peu à peu.

Peut-on nier aujourd'hui l'existence de ce ver, lorsqu'on voit tant de voyageurs modernes en parler comme l'ayant vu? Voici encore un voyageur qui, pour être une femme, n'en est pas moins à croire; car une dame qui quitte sa patrie pour aller faire des observations philosophiques à quatre mille lieues de là, et à travers mille périls, n'est point une de ces âmes communes, même parmi les hommes. L'histoire de ses voyages, écrite par elle-même, annonce l'étendue de ses connaissances et un esprit profondément observateur. En parlant des grandes Indes, elle ajoute:

En un mot, ce serait un vrai paradis sans les reptiles

propres à ce climat. Un de ces reptilesest un ver blanc, de la grosseur d'une fine bobine; il se glisse sous la peau et parvient à la longueur de deux ou trois pieds. Le docteur Kier croit que ses œufs sont déposés dans la peau par le vent et la pluie, parce que ce ver n'attaque presque jamais ceux dont les pieds et les jambes ne sont pas exposés à l'air extérieur, et parce qu'il paraît généralement pendant la mousson pluvieuse. Si on le laisse dans les chairs, ou si on le rompt en cherchant à l'en tirer, il occasionne des ulcères fort désagréables. Les barbiers du pays savent l'extraire avec beaucoup d'adresse, à l'aide d'un instrument acéré, avec lequel ils soulèvent la peau et creusent jusqu'à ce qu'ils aient saisi la tête de l'animal. Ils l'assujétissent alors à une plume, sur laquelle ils roulent ce ver, en le retirant chaque jour de la longueur de huit à neuf pouces, jusqu'à ce qu'ils l'aient tout entier. » Journal d'un séjour dans l'Inde par Marie Graham, fait en 1811.

DURILLON, Callosités, Calus. Callosité saillante de la peau, qui a été pressée, foulée, endurcie par un exercice fréquent ou violent; les durillons viennent principalement à la plante des pieds, à la paume et aux doigts de la main; ce qui doit les faire distinguer des cors qui naissent sur les doigts des pieds et entre les orteils. (*V.* Cors.)

Les personnes qui ont les pieds tendres et qui marchent beaucoup, surtout sur des terrains raboteux, sont fort sujètes aux durillons; les chapeliers en ont aux poignets à force de fouler les chapeaux, et les postillons aux fesses.

Le traitement des durillons est le même que celui des cors. (*V.* ce mot.) Après avoir ramolli les callosités par les bains locaux, les fomentations, les cataplasmes émolliens; on les enlève avec un instrument tranchant, ou on les use au moyen de la pierre ponce.

DYSMENHORRÉE. Menstruation difficile ou douloureuse. (*V.* Règles.)

DYSPEPSIE. Digestion faible, lente, difficile, laborieuse, dépravée.

La dyspepsie diffère de l'indigestion en ce que la première tient à une lésion de l'estomac, et que la seconde est indépendante de toute affection de ce viscère, et purement accidentelle.

La dyspepsie est essentielle (idiopathique), ou secondaire (symptomatique).

La dyspepsie essentielle ou nerveuse, consiste dans l'a-

tonie, le relâchement de l'estomac; ou dans le spasme, la tension de ce viscère.

Symptômes *généraux* de la dyspepsie : douleur de tête; dégoût; sentiment de constriction dans la gorge; pesanteur, ardeur d'estomac; rots, nausées, vents, gonflemens; rapports aigres, ou d'œufs pourris; anxiétés et souffrances, plus ou moins vives; quelquefois vomissement; diarrhée; colique; constipation; frissonnemens habituels; langueur, abattement; palpitations; vertiges, insomnie ou sommeil difficile; vue double, ou même confuse ou nulle.

Les Symptômes de la *dyspepsie par atonie* sont : le dégoût; les gonflemens; les rots; les vents; les aigreurs; les nausées et le vomissement, après le repas; la constipation ou la diarrhée. Cette espèce est propre aux habitans des villes, aux personnes riches.

Dans la *dyspepsie par spasme* ou irritabilité : le malade n'ayant pas du dégoût, éprouve constamment, dans l'estomac, une ou deux heures après le repas, quoiqu'il ait pris les alimens les plus doux, un poids, un resserrement douloureux, uu sentiment pénible, ordinairement suivis d'éructations acides ou d'œufs couvés, et quelquefois de vomissement.

La digestion est difficile dan la dyspepsie par atonie; et douloureuse, lorsqu'elle tient à l'irritation, au spasme.

Causes. — *Prochaines*, pour la première espèce : Faiblesse, atonie, relâchement des fibres musculaires de l'estomac; leur irritabilité, spasme, tension, pour la seconde. — *Occasionnelles* : Constitution faible, naturelle ou acquise; abus des nourritures animales, grasses, huileuses, acides, rances, âcres, échauffantes; des amers; des aromatiques; des boissons spiritueuses, ou chaudes, délayantes; du thé; du café; des narcotiques; des bains : indigestions fréquentes; irrégularités dans la manière de vivre; évacuations quelconques, trop abondantes; les hémorragies, diarrhées, diabétès, pertes blanches et autres flux; saignées; excès des femmes, ou de la masturbation; expulsion très-fréquente de la salive, ou le défaut de cette humeur, ainsi que du suc gastrique, ou pancréatique de la bile; vomissemens, purgatifs trop fréquens; diètes, abstinences trop longues; marches et travaux forcés; air malsain, humide, marécageux, froid; grandes chaleurs de l'été; travaux pénibles du cabinet, chez les hommes de lettres; vie indolente et sédentaire; mélancolie; hypocondrie; peines d'es-

prit, passions vives et débilitantes. Enfin, tout ce qui est capable d'affaiblir le corps, cause la *dyspepsie par atonie.*

L'abus des alimens chauds, salés, épicés; des poisons irritans, et surtout des liqueurs spiritueuses, en irritant, stimulant fortement l'estomac, le rendent inhabile à la digestion, ou produisent la *dyspepsie par spasme*, ou par excès d'action de l'estomac.

Parmi les causes de la dyspepsie symptomatique, on compte les hernies de l'estomac, son squirre, ou du pylore; les obstructions du foie et de la rate; les tumeurs qui compriment ce viscère, son développement excessif chez les gros mangeurs, ou son raccornissement par une longue abstinence; la présence des saburres, des glaires; des vers, de la bile, des acides dans l'estomac; les alimens lourds, pesans, indigestes, mal mâchés, ou pour lesquels le malade a une antipathie marquée; les travaux du corps ou de l'esprit, ou les occupations sérieuses; les peines ou les plaisirs vifs; le coït; les exercices fatigans, pris immédiatement après le repas; les humeurs; la pléthore; les diathèses dartreuse, scrophuleuse, scorbutique, goutteuse, etc., fixées sur cet organe; la grossesse; la névropathie, l'hystérie, les convulsions, etc.

Pronostic. Les médecins qui disent que la dyspepsie est plutôt une indisposition qu'une maladie, doivent avoir plus de théorie que d'expérience; car il est peu d'infirmités qu'on ait plus souvent occasion de voir dans la pratique, et qu'on guérisse plus rarement. Le grand nombre de causes qui peuvent produire cette maladie, indique assez qu'elle doit être très-commune. L'on conçoit aisément que le pronostic de la dyspepsie se modifie d'après son espèce, son ancienneté, et, surtout, d'après la nature des causes qui l'entretiennent. Celle qui dépend d'un vice organique, ou de faiblesse due à des maladies graves ou à de longs excès, laisse à peine quelque espoir de guérison; tandis que l'on peut avoir l'espérance la mieux fondée de faire cesser la dyspepsie accidentelle, récente, ou qui tient à la présence des matières flottantes dans remièresples voies.

La dyspepsie produit, à la longue : l'amaigrissement; l'abattement physique et moral; la cachexie; le scorbut; le dépérissement complet.

Traitement. La dyspepsie symptomatique ne peut céder qu'aux médicamens appropriés à la maladie qu'elle accompagne. Ainsi, lorsqu'elle dépend des saburres, des vers,

d'obstructions, etc. : les évacuans, les vermifuges, les fondans, etc. seront employés utilement.

La difficulté de digérer, qui dépend de la mauvaise qualité ou de la trop grande quantité d'alimens, demande l'usage des délayans, et surtout d'un vomitif. (*V.* Indigestion.)

Quant à la dyspepsie essentielle ou nerveuse, sa cure sera différente, selon l'espèce de cette maladie.

Dans la *dyspepsie atonique*, il sera souvent convenable de donner d'abord quelques prises d'ipécacuanha, à doses réfractées : suivies, les jours suivans, d'un léger purgatif tonique, ou avec la rhubarbe ; parce que la débilité de l'estomac y favorise, le plus souvent, la formation des saburres, des vers, des glaires. C'est dans ce dernier cas que convient l'ipécacuanha, à petite dose, ou comme altérant, tant vanté, contre la dyspepsie en général, par M. Daubenton, qui était meilleur naturaliste que médecin. (*V.* Glaires.)

Si l'on soupçonne des acides dans les premières voies, l'on donne la magnésie avec la rhubarbe, ou avec les pois chiches. (*V.* Aigreurs.)

Les premières voies étant doucement déblayées, l'on administre les toniques doux de l'article Abattement, en passant graduellement à de plus forts, comme l'eau ou les pastilles de menthe, la racine de colombo, la cascarille, le cachou, l'elixir de vitriol, l'angustura, la rathania, et, surtout, la teinture de celle-ci ; les martiaux ou autres amers ; enfin le traitement de la névropathie par atonie : sans oublier les moyens extérieurs de fortifier le système des forces ; comme frictions, linimens, épithèmes, toniques, air pur, exercice modéré, amusemens, gaîté.

La dyspepsie, produite par une diète trop longue, qui cause une sensation de resserrement avec douleur de l'estomac, disparaît dès que l'on a mangé.

Celle qui tient à l'irritabilité ou spasme de l'estomac, réclame la curation proposée contre la névropathie par spasme : les anti-spasmodiques.

M. Odier a, le premier, fait connaître les bons effets du magistère de bismuth et des pétales de cresson des prés, dans cette espèce de dyspepsie.

On donne le bismuth à la dose de trois grains ; d'abord quatre fois par jour, mêlé à du sucre, ou à vingt grains de gomme adragant ; on porte successivement la dose du magistère de bismuth à douze grains par prise.

P. fleurs de cresson des prés, sèches et pulvérisées, demi-once ; alun, demi gros ; mêlez et divisez en douze prises. Dose : une prise, quatre fois par jour.

Le même auteur recommande encore l'eau oxygénée, l'oxyde noir de manganèse.

Extérieurement, on emploiera utilement les emplâtres antispasmodiques et même calmans sur le creux de l'estomac, ou la thériaque.

C'est le cas, dans la dyspepsie, d'envoyer le malade à la source des eaux minérales, surtout salines et ferrugineuses. Outre que ces eaux conviennent beaucoup, dans cette maladie ; le voyage, les distractions, les amusemens variés, sont d'un secours encore plus puissant, en récréant l'esprit du malade.

La dyspepsie disparaît chez certains sujets, habitués à l'usage du vin, des liqueurs et d'autres boissons échauffantes, en les mettant tout à fait, mais peu à peu à l'eau.

La dyspepsie par irritation, est très-souvent produite par l'abus du vin, des liqueurs, des alimens salés, épicés, chauds ; et le malade n'ayant point encore usé pendant long-temps de ces stimulans, peut revenir à sa vigueur naturelle, en diminuant insensiblement la quantité des boissons spiritueuses, ou des alimens de haut goût. Mais si une longue habitude des liqueurs échauffantes, a déterminé chez lui une faiblesse chronique, ou directe, ou la dyspepsie atonique : on pourra essayer de retrancher un quart, la moitié, des liqueurs spiritueuses. Cependant nous avons vu, le plus souvent, que la maladie, bien loin de diminuer, était augmentée par cette privation, et que l'estomac ne pouvait plus digérer, à moins qu'il ne fût remonté à son ton accoutumé, en recevant sa quantité habituelle de liqueurs spiritueuses, sinon plus fortes ; car la faiblesse directe, qui résulte de l'habitude des liqueurs ; contraint bientôt le malade à en prendre de plus fortes, et en plus grande quantité ; de manière à se brûler complètement les entrailles. (*Voyez* deux observations à ce sujet, au mot IVRESSE.)

Le RÉGIME, dans la dyspepsie, doit être adoucissant, ou tonique, selon qu'elle existe avec spasme ou atonie. Il sera, enfin, celui de la névropathie. (*V.* ce mot.)

La douleur d'estomac peut encore dépendre d'autres maladies, en particulier de la luxation du cartilage xiphoïde ; vulgairement appelé la palette démise. (*V.* LUXATION.)

Un symptôme qui tourmente beaucoup le malade, dans la dyspepsie, c'est le développement des vents dans le conduit alimentaire : la curation de cet accident se rapporte entièrement à celle de la maladie principale. On pourra, cependant, donner au malade la liqueur d'Hoffmann, l'éther à haute dose, et quelques carminatifs de l'article VENTS, surtout le coriandre, qui est tonique et carminatif.

Confortat stomachum, ventum removet coriandrum.

Pour l'estomac, vous pouvez prendre
De la graine de coriandre :
Les vents, à son approche, ou par haut ou par bas
Sortent à petit bruit, ou même avec fracas. Ec. S.

DYSPHAGIE. (*V.* DIFFICULTÉ D'AVALER.)

DYSSENTERIE. Déjections fréquentes, muqueuses, sanguinolentes, non excrémentitielles, avec tranchée, ténesme et fièvre.

SYMPTÔMES *de la Dyssenterie en général.* Frissons ; mouvemens de fièvre ; malaise ; dégoût ; langue blanchâtre ou jaune ; nausées, vomituritions ; sentiment de lassitude au dos et aux lombes ; borborygmes, flatuosités ; tranchées ; resserrement et chaleur dans le rectum ; bientôt selles glaireuses, fréquentes, avec beaucoup de vents, muqueuses, mêlées de stries de sang ; épreintes, ténesme ou envies continuelles et douloureuses d'aller à la garde-robe, avec dépression sensible des parois abdominales ; soif, suivie de douleurs de ventre, tantôt légères, tantôt insupportables.

A cette époque, les évacuations alvines sont nulles, ou les malades, après des efforts inutiles, ne rendent qu'un peu de matière muqueuse, seule ; ce qui constitue la *Dyssenterie blanche ;* ou mucoso-sanguinolente ou de sang pur, *Dyssenterie rouge.*

Le sang qui paraît dans les déjections, chez les dyssentériques, provient le plus souvent de sa transsudation par les surfaces des intestins.

Lorsque le malade va à la selle, il ressent un poids vers le fondement, comme si tous les intestins voulaient sortir ; quelquefois même il en sort une partie.

La maladie dure quelques jours ou plusieurs semaines. Lorsqu'elle est parvenue au plus haut degré, il y a quelquefois cent selles dans les vingt-quatre heures, sans que les malades rendent pour cela beaucoup de matières.

Avant d'aller plus loin, qu'on me permette quelques réflexions sur deux questions principales : 1.° la contagion de la dyssenterie ; 2.° ses causes prochaines.

La question de la contagion de la dyssenterie n'a été si longuement débattue que faute de s'entendre et de distinguer le genre de dyssenterie qu'on avait en vue. Stall nie la contagion. Cette question ne peut être douteuse pour les médecins qui admettent plusieurs espèces de dyssenteries, et qui les font dériver de la diathèse, qui accompagne cette affection, et en constitue peut-être la cause essentielle; car il est douteux, au moins le plus souvent, si la diathèse se joint à la dyssenterie, ou si la dyssenterie est l'effet de la diathèse. Ces médecins diront avec moi, que la dyssenterie purement catarrhale n'est jamais contagieuse; qu'elle ne l'est point par sa complication avec les diathèses inflammatoire, gastro-bilieuse ou gastro-pituiteuse, parce que les fièvres de ce nom ne le sont pas; mais qu'elle est indubitablement contagieuse par son union avec la fièvre bilioso-putride, pituitoso-putride, putride, ou putride-maligne (TYPHUS), parce que les miasmes putrides qui se dégagent, soit du corps du malade, soit de ses évacuations alvines, communiquent la maladie, comme nous en avons fait une cruelle expérience.

Pendant le mois d'août 1793, une dyssenterie putride régnait à l'armée de Perpignan. Un soldat, atteint de cette maladie, se fit transporter dans son pays natal, qui est aussi le mien : c'est une petite ville d'environ six cents habitans (1). Il n'y avait pas un seul malade de la dyssenterie, à Réquista, lorsque le soldat arriva : quelques jours après, la maladie se répandit dans la ville, et y fit de si terribles ravages, que plus de cinquante jeunes personnes en furent victimes dans peu de temps. Ayant accompagné ma sœur chez une demoiselle de ses amies, qui était atteinte de la dyssenterie, la malade ne tarda pas à aller à la selle, ce qui lui arrivait fréquemment. Quoique je fusse éloigné du lit, je sentis une odeur cadavéreuse si forte, si pénétrante, qu'elle me souleva le cœur sur-le-

(1) Reste d'une ville beaucoup plus considérable et fort ancienne, si bien fortifiée, qu'elle arrêta plusieurs fois les armées que le Roi Charles II, dit le Chauve, commandait en personne : *rex hic sta* ; d'où lui est venu par élision le nom de Réquista. Ce fut en 864, que ce Roi livra bataille auprès de Réquista aux Sarrasins venus d'Espagne, et la gagna, malgré la perte qu'il y fit de trois évêques qui furent tués l'épée à la main.

champ, et me donna des étourdissemens. Je sortis dans l'instant; mais le mal était fait : une dyssenterie biliso-putride s'empara de moi, la nuit suivante, avec des symptômes très-intenses. Je dus la vie à l'ipécacuanha administré à propos; à la tisane de racine d'oseille, et surtout à mon obstination à refuser les bouillons gras qu'on me presentait: je n'en pris pas une seule goutte pendant les quinze jours que dura ma maladie. Tous les autres jeunes individus qui en furent atteints y succombèrent; les vieillards furent les seuls épargnés : un petit nombre en fut attaqué, mais aucun n'en mourut.

Pourquoi pris-je la maladie, et non ma sœur qui avait été tout près de la malade, et par conséquent du foyer de la contagion? Parce qu'il existait alors dans mes premières voies beaucoup de matières bilieuses anciennes, qui me rendaient apte à contracter la dyssenterie; et que ma sœur étant mieux disposée, le miasme putride ne put avoir aucune prise sur elle.

Heureusement que, pour contracter les maladies contagieuses, même épidémiques, il est nécessaire que notre corps soit déjà mal disposé et que, sans cette disposition particulière, on est à l'abri d'être atteint des fièvres putride, maligne, putride-maligne, ou *typhus*, de la peste même.

La *deuxième question* n'est pas moins essentielle: presque tous les auteurs veulent qu'une transpiration arrêtée, qu'une cause catarrhale, en un mot, soit la cause prochaine de toutes les dyssenteries; ou plutôt ils n'admettent qu'une dyssenterie essentielle, ou idiopathique, celle qui consiste dans l'inflammation catarrhale, dans un catarrhe ou un rhumatisme des intestins; enfin, que la dyssenterie catarrhale. Ils ne regardent la dyssenterie bilieuse, pituiteuse, putride, que comme un état bilieux, pituiteux ou putride qui vient se joindre, est surajouté à la dyssenterie, ou la complique diversement.

Sans doute la dyssenterie catarrhale se joint souvent, comme toutes les affections qui tiennent à cette diathèse, avec un état saburral qu'elle détermine souvent; mais l'observation ne prouve-t-elle pas que les humeurs bilieuses, muqueuses, putrides, peuvent produire seules la dyssenterie? Ne voit on pas tous les jours cette maladie exister, sans qu'il y ait eu aucun dérangement de la transpiration; en un mot, sans cause catarrhale, et sans les symptômes

propres à cette diathèse? Pendant le règne, par exemple, d'une constitution bilieuse fortement prononcée, toutes les maladies ne prennent-elles pas le caractère de cette constitution? et, si la dyssenterie se montre au milieu des autres affections bilieuses, serait il nécessaire d'avoir recours à une cause catarrhale pour expliquer la formation de cette dyssenterie? L'âcreté de la bile n'est-elle pas suffisante pour produire cette maladie, qui se montre avec tout l'appareil bilieux, et qui cède complétement au traitement antibilieux? Cette bile, cette dyssenterie bilieuse, négligée, ne donne-t-elle pas naissance à la dyssenterie putride? Lorsque j'ai reçu la contagion de la dyssenterie bilioso-putride, comme je l'ai rapporté plus haut, je n'ai été soumis à aucune influence ou cause catarrhale dans l'espace de quelques heures, soit avant, soit après ma visite chez la malade. J'étais à la vérité mal disposé; il y avait des mauvais levains dans mes premières voies: ces saburres furent la cause matérielle d'une maladie, que le miasme putride ne fit que hâter ou développer, ou dont il fut la cause excitante. Mais revenons.

CAUSES. — *Prochaines*: Humeur âcre, irritante, catarrhale, inflammatoire, bilieuse ou putride, agissant sur la membrane muqueuse du colon ou du rectum; surabondance de mucosités dans les intestins; ce qui nous donne les cinq espèces principales de dyssenteries. D'autres vices peuvent aussi produire cette maladie: comme dartres, gales, etc. —*Occasionnelles*: Toutes celles de ces différentes diathèses ou humeurs; et, en particulier, impression soudaine d'un air froid, le corps étant très-échauffé; séjour dans les pays marécageux; habitations humides; malpropreté; nuits très-fraîches, après des jours très-chauds; chaleur excessive; nourriture trop animale ou malsaine; alimens gras et visqueux, ou froids, indigestes; fruits verts, non mûrs; boissons acides, irritantes, falsifiées; gaz exhalés des putréfactions animales ou végétales; toutes les matières âcres introduites ou développées dans le tube intestinal; telles que: saburres putrides; vers; poisons; purgatifs trop forts; virus variolique, rubéolique, dartreux, psorique, érysipélateux, scorbutique, arthritique, scrophuleux, rachitique, etc.; affections morales: tristesse, chagrins, peur; nostalgie, etc.

La dyssenterie devrait recevoir, à la rigueur, autant de divisions qu'elle reconnaît de causes capables de la pro-

duire ; je n'en distingue cependant que cinq espèces, les plus communes, auxquelles seront jointes la dyssenterie putride, maligne, ou *typhoïde*, qui fait tant de ravages dans les armées, les hôpitaux, sur les vaisseaux, etc.; et la dyssenterie maligne, beaucoup plus rare; je traiterai ensuite de la dyssenterie chronique, souvent si rebelle.

1.° La première espèce de dyssenterie, ou la *catarrhale*, est produite, comme nous l'avons dit, par la rétropulsion de la matière perspirable sur les intestins; elle est sans complication et quelquefois précédée de douleurs de membres, de coriza, ou d'autres affections catarrhales. Les déjections sont fréquentes, aqueuses ou muqueuses, mêlées quelquefois de sang, toujours avec tranchées au moment des déjections et non dans leurs intervalles ; il y a une fièvre légère ; le goût est peu ou point dérangé.

Cette espèce a été nommée, avec raison, *Catarrhe, Rhumatisme des intestins.* Elle se termine ordinairement par des sueurs, des éruptions à la peau, des urines briquetées, des déjections consistantes.

2.° *La Dyssenterie inflammatoire* présente les signes de cette diathèse : comme lassitudes, mal de tête, frissons, qui précèdent une fièvre continue ; pouls dur, plein et fréquent, ou petit et serré; visage et langue rouges, yeux saillans ; soif excessive ; nausées; forte chaleur ; serrement de ventre, qui est tendu, soulevé ; douleurs vives d'entrailles, augmentant par la pression ; coliques violentes ; ténesme ; selles sanglantes; urines rouges; chaleur et ardeur très-vive, qui s'étend depuis le gosier jusqu'à l'anus.

3.° *La Dyssenterie bilieuse* réunit les symptômes de la fièvre gastrique bilieuse : céphalalgie frontale ; dégoût ; désir des boissons acides ; bouche amère ; langue sale et jaune; nausées; vomissement de matières bilieuses, amères ; anxiétés ; douleurs à la région précordiale ; tranchées très-violentes ; déjections jaunes, verdâtres, laissant un sentiment de feu à l'anus ; ténesme très-importun ; chaleur âcre et pénétrante ; soif vive ; urines difficiles, jaunâtres ; fièvre rémittente, quelquefois intermittente.

Cette espèce de dyssenterie est la plus fréquente ; elle règne pendant l'été et le commencement de l'automne, dans les années peu abondantes en fruits.

4.° *La Dyssenterie pituiteuse*, ou *muqueuse*, est caractérisée par les signes suivans : tristesse, lassitude, abattement, inappétence ; face pâle et décolorée ; langue blanche, mu-

queuse; soif modérée; ténesme; déjections glaireuses, blanchâtres, vermineuses, légèrement teintes de sang; aphtes à la bouche et au gosier. La dyssenterie pituiteuse est plus commune chez les femmes, les enfans, et les tempéramens pituiteux.

5.° *Dans la Dyssenterie putride :* frissons; douleurs gravatives à la tête; vertiges; état de morosité; sommeil troublé par des rêves effrayans; sorte d'appétit au bout de quelques jours; prostration subite des forces; serrement vers le creux de l'estomac; délire sourd ou furieux; yeux hagards ou troubles; vomissement; selles très-liquides, noires, puantes; pouls concentré, petit, inégal; lèvres et langue sèches, arides, enduites d'une croûte noirâtre; haleine, sueurs, fétides; peau sèche; chaleur âcre; pétéchies brunes, violettes, noires; difficulté d'avaler; gêne de la respiration; soif inextinguible; hypocondres tendus et douloureux au toucher; défaillances, syncopes; hoquet; soubresauts des tendons; sueurs froides, etc.

6° *La Dyssenterie putride*, *maligne*, ou *typhoïde*, diffère peu de la dyssenterie putride : elle se compose de la réunion des symptômes de la fièvre putride et maligne.

7.° *La Dyssenterie maligne* : symptômes de la fièvre maligne, joints aux phénomènes de la dyssenterie. Causes énervantes qui ont précédé la maladie : abus de boissons spiritueuses et des plaisirs de l'amour; travaux excessifs; misère extrême; veilles multipliées, contention d'esprit très-forte et prolongée; chagrins vifs, profondément ressentis. Cette espèce de dyssenterie est presque toujours mortelle, mais heureusement fort rare.

Le Pronostic varie, selon l'espèce ou la nature de la maladie, selon le tempérament du sujet, le sexe, l'âge, le pays qu'il habite, la constitution régnante, etc. Les enfans et les vieillards succombent plutôt à la dyssenterie que les hommes faits. La plupart des dyssenteries, étant de nature catarrhale, gastrique bilieuse, ou pituiteuse, ou bilioso-putride, se terminent favorablement.

La dyssenterie putride même cède ordinairement à un traitement bien ordonné. La dyssenterie me paraît, en général, beaucoup moins dangereuse qu'on ne la dit : j'ai vu, il est vrai, peu de dyssenteries des armées; mais j'ai soigné une grande quantité de malades, pendant le règne de plusieurs épidémies de cette maladie, souvent de nature putride, et les succès presque constants que j'ai obtenus du

traitement, me font penser que les dyssentériques ne succombent le plus souvent que faute de soins.

Des rougeurs autour du nez et des yeux annoncent que la maladie sera longue; la peau aride, jaunâtre, ou pâle, comme encroûtée d'une couche terreuse, indique une lésion profonde, une maladie grave et difficile à guérir. Le pronostic, en général, est favorable, quand les selles sont rares, jaunes, pas trop liquides, parsemées de filets de sang; que la fièvre n'est pas forte; que les forces se soutiennent; que les douleurs s'apaisent après les selles.

Il est mauvais, quand les déjections sont fréquentes et en petite quantité, involontaires, très-fétides, lientériques: avec douleurs très-vives, soif ardente, pouls très-petit, difficulté d'avaler, hoquet, convulsions, froid des extrémités. Lorsque la dyssenterie dure long-temps, on doit craindre qu'elle se termine par d'autres affections graves, dont la cure est longue et difficile, lorsqu'elle n'est pas impossible; telles sont: un spasme insupportable à la région de l'estomac; une cardialgie très-fatigante; des hémorragies passives; des douleurs rhumatismales; une diathèse scorbutique très-dangereuse; la jaunisse, l'amaigrissement, la consomption, le marasme, l'enflure des extrémités; une hydropisie générale ou partielle de la poitrine, du bas-ventre, etc. D'autres fois cette maladie laisse à sa suite: la diarrhée habituelle, la lientérie, le flux hépatique, le choléra-morbus, l'entérite chronique, des désordres dans une ou plusieurs parties des gros intestins, qui se présentent sous la forme de suppurations chroniques, ou d'un état squirreux de la membrane veloutée des gros intestins, dont l'intérieur paraît alors comme lardacé.

Traitement. 1.° Dans la *Dyssenterie catarrhale*, on se tient chaudement dans le lit; on prend des boissons adoucissantes, légèrement sudorifiques; des juleps de même nature; quelques prises d'une potion calmante; enfin, tout ce qui peut favoriser les sueurs, qui terminent cette maladie. Lorsqu'il y a de la gastricité, comme on le voit souvent: émétique; légers évacuans, recommandés plus bas conre tles dyssenteries gastriques.

2.° Contre la *Dyssenterie inflammatoire*, on emploie tout l'appareil antiphlogistique: les saignées; mais le plus souvent il suffit d'appliquer quelques sangsues à l'anus. Tisanes rafraîchissantes dont on boit fréquemment, mais à petits coups: l'eau de riz, d'orge, adoucies avec la gomme-arabique ou avec le

miel; le petit-lait; l'eau de veau; l'eau panée; la décoction des pommes, des raisins secs; l'émulsion d'amandes; l'huile d'amandes douces, etc.; les juleps rafraîchissans; les lavemens de mauve ou de graine de lin, auxquels on ajoute demi-once de gomme-arabique; les fomentations émollientes sur tout le ventre. On éloigne les évacuans, les toniques, les opiacés, les astringens : sur la fin seulement, on donne deux fois la teinture aqueuse de rhubarbe.

Il faut prendre garde de s'en laisser imposer par une langue limoneuse, ou d'autres signes de gastricité, qui peuvent se montrer dans une dyssenterie inflammatoire.

Je me rappellerai toute ma vie la méprise que je fis, relativement à une dyssenterie inflammatoire : le sujet était la domestique de madame C***, de Millau. Cette fille, forte et robuste, âgée de vingt-cinq ans, était en proie, depuis quelques jours, à une dyssenterie qui, à raison de la saleté de la langue et de quelques autres signes de saburre, fut prise par moi pour une dyssenterie bilieuse. Je prescrivis l'ipécacuanha : la malade vomit modérément; mais, après l'effet de ce remède, elle avait la figure rouge et animée; des coliques violentes et très fréquentes; le ventre tendu, et si douloureux, qu'elle y supportait avec peine le poids de la couverture. L'inflammation des intestins était imminente : je fis faire une large saignée du bras, qui amenda beaucoup les symptômes; la tisane de riz gommée; les lavemens émolliens; les fomentations de même nature sur le ventre, sans cesse renouvelées, calmèrent enfin l'inflammation dyssenterique; la malade guérit bientôt. J'appris alors qu'une fausse pudeur, ou une dévotion mal entendue, l'avaient empêchée de m'avouer que ces mois avait été supprimés à suite d'une imprudence qu'elle avait commise quelques jours avant sa maladie.

3.° Le traitement des *Dyssenteries gastriques* présente deux indications principales : 1.° Évacuer au plutôt les matières saburrales dégénérées, qui sont la cause de la maladie; 2.° Adoucir, calmer l'irritation des intestins.

Le premier objet est rempli, au moyen des vomitifs et des purgatifs; on donne le tartre stibié, ou, de préférence, l'ipécacuanha. On peut faire prendre, si l'on veut, cette racine à la dose de cinq à six grains, répétés trois ou quatre fois dans la matinée, et à une heure de distance, et jusqu'à ce que le malade ait suffisamment vomi : on réitère cette émétique, à un jour d'intervalle, tant que la douleur de

tête, d'estomac, les étourdissemens, l'amertume de la bouche, etc., indiquent que les saburres n'ont pas été entièrement évacuées; ou l'on donne un éméto-cathartique.

Un médecin anglais dit avoir retiré de grands avantages d'une nouvelle méthode d'employer les émétiques dans la dyssenterie : cette méthode consiste à donner, deux à trois fois dans les vingt-quatre heures, la dose suivante :

P. racine d'ipécacuanha concassée, trois gros: faites bouillir dans quatre livres d'eau, jusqu'à réduction de la moitié, pour un jour ; en plusieurs prises.

L'on passe ensuite aux purgatifs doux, qu'on répète tous les deux jours, ou à des distances très-rapprochées, afin que, les premières voies étant nettes, on puisse en venir au plutôt aux calmans, aux légers toniques, ou astringens.

On satisfait à la seconde indication, qui a pour but de diminuer, de calmer l'irritation des intestins, au moyen des opiacés, dont on donne quelques prises de temps en temps, surtout le soir, après l'effet des évacuans; par des fomentations et bains émolliens ou calmans : les frictions sur le ventre, avec la teinture d'opium, ou avec parties égales d'huile de jusquiame et d'huile de camomille; les tisanes seront les mêmes que pour la dyssenterie inflammatoire. On préfère les boissons acidulées : telles que limonade, eau de groseille, décoction d'oseille, etc., à cause de leur propriété antibilieuse : sur la fin, le colombo, et le quinquina.

4.° La *Dyssentèrie gastro-pituiteuse* ou *muqueuse* réclame la même médication que la bilieuse, avec cette différence, que l'on préfère le tartre stibié à l'ipécacuanha ; les tisanes apéritives ou toniques, aux boissons acidulées ; et les purgatifs toniques, aux salins et aux médecines, où, entrent les tamarins, la manne et autres corps doux. La rhubarbe est particulièrement indiquée dans cette espèce de dyssenterie, donnée en infusion ou sous forme de poudre; le mercure doux, le jalap, peuvent aussi être donnés avec avantage : on ajoute demi-once de mousse de mer aux médecines ordinaires, à cause de la complication vermineuse; ou l'on choisit de préférence les purgations composées d'huile de ricin, de mercure doux. L'opium, uni à l'ipécacuanha et la rhubarbe, conviennent, surtout vers la fin de cette maladie, ainsi que l'arnica et le simarouba.

L'observation suivante, que j'ai eu occasion de faire il y

a peu de jours (1817), prouve jusqu'à l'évidence que les glaires ou la pituite sont souvent la seule cause de la dyssenterie muqueuse : M. B*** me fait appeler pour un flux dyssentérique qui ne lui laisse pas un moment de repos. Les travaux du cabinet, immédiatement après le repas, avaient décidé, chez un tempérament pituiteux, une diarrhée glaireuse, que le malade avait voulu vaincre au moyen des tisanes et de la diète; mais la diarrhée avait augmenté de plus en plus; les tranchées, le ténesme, la fièvre, l'insomnie, etc., se mirent de la partie; et ce qui effrayait le plus le malade, c'était la grande quantité de sang qu'il rendait au milieu des selles, très-fréquentes, de matières purement muqueuses. Ayant ordonné l'ipécacuanha, le malade et ses amis se récrièrent beaucoup, à cause du sang des selles. Je persistai : on m'accusait d'une grande imprudence, lorsqu'à suite de légères évacuations par les vomissemens, le malade rendit par le bas une grande quantité de matières pituiteuses, sans une seule goutte de sang. Le lendemain, un purgatif fit évacuer une quantité, véritablement énorme, de glaires épaisses, semblables à de la gelée. Les symptômes de la dyssenterie disparurent, par l'effet de ces deux évacuans, qui devaient, d'après messieurs les critiques, produire l'inflammation des entrailles, ou tout au moins une hémorragie intestinale mortelle.

La critique est aisée, et rend l'art difficile.

5.° La *Dyssenterie putride* provient souvent d'une dyssenterie gastrique négligée ou mal traitée, ou tient encore à une bile plus ou moins âcre ou dégénérée, qu'il est instant de corriger et d'évacuer : c'est pourquoi l'on donne, dès le début, l'ipécacuanha, à pleine dose, ou à dose réfractée; un purgatif salin ou doux; ou l'on fait prendre, deux à trois fois dans la matinée, un scrupule rhubarbe, mêlé à un gros de tartre pendant deux à trois jours.

P. ipécacuanha en poudre, douze grains; rhubarbe, vingt grains : mêlez, et partagez en trois doses, à prendre dans la journée.

Les boissons convenables, dans cette espèce de dyssenterie, sont : les tisanes rafraîchissantes, acidulées; pour en venir, au plus tôt, aux antiseptiques et *toniques*, tels que : le quinquina, le camphre, le simarouba, la serpentaire, la valériane, n.° 10 à 49.

P. eau de mélisse, huit onces; cachou, trois gros; cam-

phre, trituré avec la gomme arabique, huit grains; sirop de kermès, une once. Dose : une once, toutes les deux heures. On emploie aussi les lavemens, les fomentations toniques sur le ventre.

Quand les selles sont trop fréquentes, on peut combiner l'opium avec les toniques, de la manière suivante :

P. extrait de quinquina, un gros; dissolvez dans eau de fleurs d'oranger, deux onces; ajoutez sirop de diacode, ou de karabé, une once. Dose : une cuillerée toutes le heures.

P. racine de colombo et thériaque, dix grains de chaque: pour une dose, qu'on répète deux à trois fois dans la journée.

P. quinquina ou serpentaire de Virginie en poudre, quarante grains; camphre, ipécacuanha, trois grains de chaque; opium, un grain : faites huit ou dix pilules, avec q. s. de sirop de limon, pour deux doses, à prendre de quatre en quatre heures.

Faites bouillir, pendant un quart-d'heure, demi once de quinquina dans une livre et demie d'eau; dissolvez-y six grains camphre et deux grains d'opium.

S'il y a délire : application d'un emplâtre vésicatoire à la gorge, mêlé à autant d'emplâtre de mélilot, aux jambes, à la nuque, ou même sur le ventre.

On doit renouveler, purifier fréquemment l'air de la chambre; entretenir la plus grande propreté; éloigner, le plus tôt possible, les excrémens, et les linges qui ont servi aux malades; car cette espèce de dyssenterie est éminemment contagieuse.

6.° et 7.° la *Dyssenterie putride maligne*, ou *typhoïde*, et la *Dyssenterie maligne*, seront traitées par tous les moyens recommandés aux articles des fièvres putrides et des fièvres malignes.

Celles qui dépendent d'un vice particulier, dartreux, etc., réclament le traitement approprié à ces vices ou humeurs, qu'il faut tâcher surtout de reporter à la peau.

Sur la fin de toutes espèces de dyssenterie, on emploie les légers toniques prescrits à l'article ABATTEMENT; et si elles persistaient, on aurait recours au traitement qui sera prescrit plus bas, contre la dyssenterie chronique.

Le RÉGIME des diverses dyssenteries sera celui des fièvres qui les accompagnent, ou qui portent le même nom : en général, les substances farineuses, cuites à l'eau, au beurre, au sucre, au gras même, sont fort convenables; telles sont : les crèmes de riz, de gruau, d'orge, d'avoine,

de fécule de pommes-de-terre, de salep; les panades de vermicelle; la sémoule, la purée de lentilles. On peut aussi donner quelques bouillons de viande de jeunes animaux; et lorsque le malade a déjà été évacué : des pommes, des pruneaux cuits, des épinards; un peu de poulet; de veau, d'agneau, de mouton rôti; un œuf frais à la coque; des marmelades et des confitures de groseille, de cerises, d'abricots, de prunes, de poires, de pêches, de raisins. (V. Régime de la convalescence.)

Le malade doit porter des vêtemens plus chauds qu'à l'ordinaire, et prendre toutes les précautions possibles pour que l'air ne le saisisse pas; la plus grande propreté, changement fréquent de linge. Une flanelle sur la peau, un exercice modéré, l'équitation, sont utiles.

Dyssenterie *ancienne ou chronique.* La dyssenterie devient quelquefois chronique, et dure des mois, et même des années, malgré les soins les mieux entendus. Cependant, le prolongement et les suites de la dyssenterie sont le plus souvent dus à ce que la maladie a été négligée ou mal traitée, ou à des erreurs de régime.

Symptômes de la *Dyssenterie chronique*: Disparition, ou au moins diminution de la fièvre; tristesse, langueur; dégoût ou appétit déréglé ou bizarre; langue blanchâtre ou rouge; déjections dérangées; ventre dur; épreintes, ténesme; selles très-fréquentes, brunes, aqueuses ou grisâtres, glaireuses, plus ou moins sanguinolentes; visage pâle, jaunâtre, terreux ou œdémateux; soif; peau aride et rude au toucher; amaigrissement progressif; l'odeur dyssentérique qui s'exhale du malade est insupportabe; pouls faible et lent, ou petit ou serré, fréquent; les malades sentent continuellement le froid, se tiennent au lit, ayant les extrémités pliées sur le tronc, et la tête enfoncée sous la couverture; enflure des pieds, des jambes, etc.

La dyssenterie chronique est plus commune dans les pays chauds, particulièrement en Egypte ou en Amérique, où elle guérit rarement, si les malades ne repassent en Europe.

Traitement. Souvent il y a encore des saburres dans les premières voies, soit qu'elles n'aient pas été complétement évacuées, soit qu'elles proviennent des indigestions récentes : on fait alors vomir avec l'ipécacuanha, et l'on donne un purgatif tonique, ou composé de rhubarbe. Mais la principale indication, est de rétablir le ton des

intestins relâchés ; en conséquence, on donne pour tisane: l'eau de riz, avec un peu d'écorce d'orange ; l'infusion de cette écorce seule, avec du sucre ; l'eau vineuse, ou l'infusion suivante :

P. une orange amère, coupez-la par tranches, saupoudrez de sucre, et versez dessus une livre d'eau bouillante.

On donnera les toniques unis à l'opium, d'après les formules susdites ou suivantes.

Toutes les heures, de deux à cinq gouttes de teinture d'opium, ou de laudanum liquide, avec dix à vingt gouttes de teinture aqueuse de rhubarbe, dans une once de tisane de guimauve.

La dyssenterie de long cours étant souvent entretenue par une humeur âcre, ou une irritation permanente des intestins, réclame l'usage de quelques bains tièdes; des tisanes adoucissantes, rafraîchissantes : eau d'orge, de riz ; l'eau panée ; la décoction blanche.

Toutes les deux heures, une once de la décoction suivante :

P. racine de salep, un gros; faites bouillir un quart-d'heure dans une livre et demie d'eau: passez, et ajoutez laudanum liquide, douze gouttes; sirop diacode, demi-once.

P. lait écrémé, une livre; jaunes d'œuf, deux; sirop diacode, une once; pour deux doses, à prendre matin et soir.

Un verre de lait de chèvre, coupé avec une légère décoction de cachou ou d'écorce de grenade, pris matin et soir.

La diète lactée, ou le régime féculent prescrit contre la diarrhée par irritation ou tension des solides, conviennent pareillement ici.

Mais, quelque avantage qu'on puisse retirer du lait, dans cette espèce de dyssenterie, il faut prendre garde de le donner lorsque la soif, la fièvre, le mal de tête, la tension du ventre, sont considérables; ou lorsqu'il existe des signes de saburre : car alors il ne réussit pas, d'après Hippocrate, *Aphorisme* 64, sect. V.

Dans la même vue, d'adoucir l'âcreté des humeurs, et de détruire la crispation des fibres, et de rendre aux intestins le mucus qu'ils ont perdu, l'on donnera : les lavemens émolliens, mucilagineux, ou tripes de mouton ou d'amidon, etc.; auxquels on ajoute une tête de pavot, trente

gouttes de laudanum liquide, ou deux à trois grains d'opium, lorsque le ténesme ou les tranchées sont considérables.

A cette espèce de dyssenterie appartient surtout l'emploi de l'opium, combiné avec l'ipécacuanha.

P. opium et ipécacuanha en poudre, quatre grains de chaque; conserve de roses ou cynorrhodon, q. s.; faites quatre pilules, dont on prend une, de trois en trois heures.

P. ipécacuanha en poudre, quatre grains; opium, deux grains; pour trois pilules, à prendre comme les précédentes.

Ici conviennent surtout les opiacés, et autres astringens, en lavemens : on fait dissoudre deux à trois gros diascordium dans une livre d'eau; ou on y ajoute trente gouttes de laudanum, pour un lavement.

P. térébenthine, deux à trois gros : dissolvez dans un jaune d'œuf, et délayez dans le liquide d'un lavement.

Dans le traitement rationel d'une dyssenterie, comme dans une diarrhée chronique, il est souvent convenable, surtout lorsqu'elle tient à la fixation d'une humeur sur les intestins, de chercher à attirer les mouvemens à la peau : à faire révulsion vers cet organe, ou à exciter les sueurs par le moyen des bains tièdes, sulfureux, et des vésicatoires appliqués aux gras des jambes; et en donnant, à l'intérieur, le rob de sureau; les antimoniaux; les bols, pilules, potions, poudres sudorifiques; même les eaux minérales sulfureuses.

Quoique la dyssenterie soit chronique, tant que la chaleur, l'irritation, les épreintes, la soif, sont considérables, il faut éviter les toniques, ou astringens forts : on ne doit y avoir recours que lorsque les signes d'atonie, de relâchement et de faiblesse prédominent. On préférera l'arnica, le simarouba, la cascarille, dans les dyssenteries muqueuses; et le quinquina, dans les bilieuses.

P. simarouba, deux gros; faites bouillir dans une livre et demie d'eau, et réduire à une livre; ajoutez une once de sirop. Dose : par tasses, de deux heures en deux heures.

P. simarouba, deux gros; cascarille, un gros; roses rouges, demi-poignée; pour deux verres de décoction, à prendre le matin, à deux heures de distance : on peut ajouter à la décoction, une once de sirop magistral astringent, *ph.*

P. glands de chêne, écorcés, coupés par quartiers, grillés et moulus en poudre très-fine, deux gros, à demi-once; eau, deux tasses; faites cuir pendant quelques minutes, comme du café; passez: pour trois ou quatre tasses dans la journée.

P. salicaire en poudre, quarante grains; racine d'arnica, demi-gros; alun, six grains; conserve de cynorrhodon, q. s. pour un bol, à prendre matin et soir.

P. racine de colombo, cachou, vingt grains de chaque; sirop diacode, q. s. pour un bol, à prendre comme le précédent.

P. diascordium, vingt grains; ipécacuanha, trois grains; cachou brut et corail rouge préparé, de chaque, six grains; sirop magistral astringent, q s. pour un bol, à prendre en une ou deux doses.

P. thériaque, deux gros; magnésie, demi-gros; cachou préparé, quinquina, vingt grains de chaque: pour deux bols, qu'on donne à deux heures de distance.

P. ipécacuanha, trois grains; diascordium, vingt grains: mêlez, pour un bol, qu'on répète trois fois le jour. On a encore les *bols astringens* n.os 8 à 16, 22, 23.

M. Thomas recommande, dans les cas désespérés de dyssenterie, l'acide nitrique avec l'opium.

P. acide nitrique, deux gros; opium, deux grains; eau pure, trois onces: dissolvez et mêlez. Dose: une cuillère à café trois ou quatre fois le jour, dans demi-tasse d'eau sucrée.

Les *remèdes externes* sont:

P. racine de tormentille, demi-once; faites bouillir pendant demi-heure, dans une livre et demie d'eau; à la colature, ajoutez: camphre trituré, avec demi-once de gomme arabique, huit grains. Dose: quatre onces, en lavement, trois à quatre fois par jour.

Les frictions, dans l'intérieur des cuisses et sur le ventre, avec la teinture calmante ou celle de quinquina, ou avec le liniment spiritueux; les vésicatoires, les bains, dans les cas où ils sont indiqués.

Régime. La plus grande propreté; changement fréquent de linge; une flanelle sur la peau. Pour alimens les substances végétales, telles que: panades, crêmes de riz, de gruau, de salep, de sagou, de fécule de pommes de-terre; les compotes de poires, de pomme; la gelée de corne-de-cerf aromatisée; l'usage modéré des bons vins; les bouillons faits avec la partie gélatineuse des animaux. Il faut

éviter les viandes grasses, salées, épicées ; le froid, l'humidité, et les peines d'esprit : un air pur, un exercice modéré, l'équitation, sont utiles.

Les moyens propres à se préserver de la dyssenterie putride maligne, sont détaillés au chapitre de la *Fièvre maligne*.

Préjugés. C'est un préjugé ridicule de regarder les bons fruits comme cause de la dyssenterie, puisque l'usage des fruits d'été, bien mûrs : cerises, fraises, poires, et les raisins surtout, sont les moyens curatifs et préservatifs de cette maladie ; mais ils conviennent rarement dans la convalescence, à raison de leur vertu laxative et affaiblissante.

Existe-t-il une maladie pour laquelle on ait tant de remèdes, secrets ou spécifiques, que pour la dyssenterie ? les sorbes, les œufs durs, les lentilles, le vin chaud, l'eau-de-vie. Les remèdes anciens étaient encore plus ridicules : douze grains de poudre d'émeraude, selon Zacutus-Lusitanus; la corne d'une jument qui est en amour, d'après Helmontius; l album-græcum, ou excrémens des chiens, selon Forestus.

Quant à la dyssenterie qui tua Joram, dans l'ancien Testament, elle était due à la possession du démon, et ne pouvait trouver un remède efficace que dans l'exorcisme.

DYSURIE, Difficulté d'uriner, Ardeur d'urines. Excrétion difficile des urines, accompagnée d'une sensation de chaleur et de douleur, dans un point plus ou moins étendu du canal des urines.

Causes. Alimens âcres, salés, épicés, chauds ; liqueurs spiritueuses ; usage des cantharides à l'extérieur ou à l'intérieur ; exercices forcés ; chaleurs excessives ; constipation opiniâtre ; suppression des hémorroïdes, du flux menstruel; abus des plaisirs vénériens ; chaude-pisse ; toutes les causes de la rétention d'urine, dont la dysurie est un faible degré.

Traitement. Bains, fomentations et lavemens émolliens; boissons adoucissantes et rafraîchissantes, comme eau de riz gommée, eau d'orge, petit-lait, eau de veau, eau panée, eau gommée, lait d'amandes, etc.

Les calmans, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sont très-efficaces contre la dysurie qui a lieu dans la chaude-pisse.

Lorsqu'elle provient de l'usage de la bière, elle se gué-

rit par quelques verres de vin pur, ou un ou deux petits verres d'eau-de-vie.

Cette maladie est presque toujours secondaire, ou symptomatique, et cède aux moyens appropriés à la maladie qu'elle accompagne. (*V.* URINES, *rétention des.*)

FIN DU PREMIER VOLUME.

